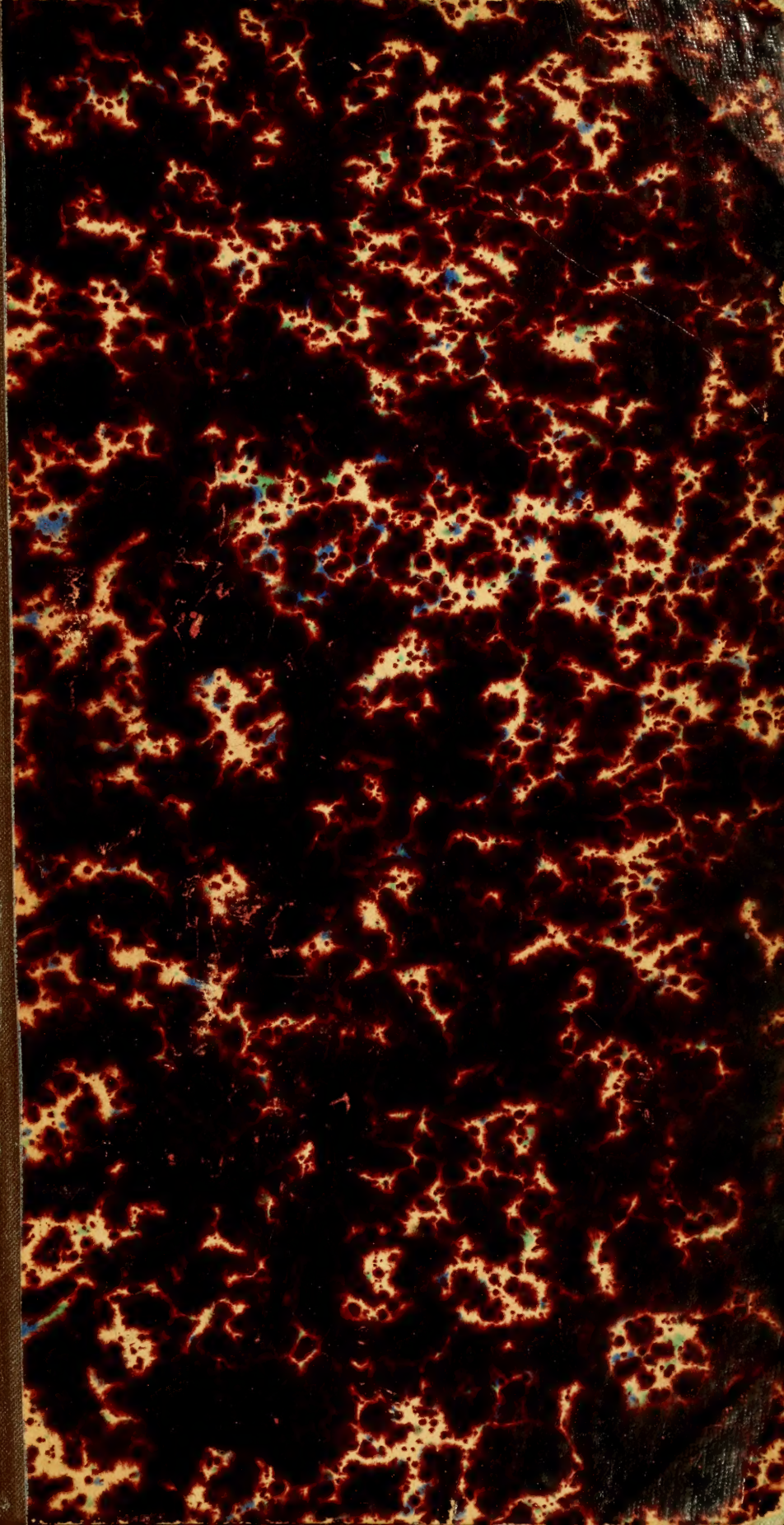

Bibliothèque
de la Cie
C - 5

BX
7.465
B344
Vol. I

Research
BX
4700
.L7
B37
1893
v. 1

81
Jg22.

SAINT
IGNACE DE LOYOLA

I

Ignatius de Loyola

DANIEL BARTOLI, S. J.

SAINT IGNACE DE LOYOLA

FONDATEUR DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SA VIE ET SON INSTITUT

Traduction nouvelle et intégrale

Par le P. Jacques TERRIEN

DE LA MÊME COMPAGNIE

TOME PREMIER

PARIS
rue des Saints-Pères, 30
J. LEFORT, IMPRIMEUR, ÉDITEUR
A. TAFFIN-LEFORT, SUCCESSEUR
rue Charles de Muyssart, 24
LILLE

Propriété et droit de traduction réservés.

J H S

Ego MARIA-GEDEO LABROSSE, *Societatis Jesu, in Provincia Franciæ Provincialis, potestate ad hoc mihi facta ab adm.* R. P. LUDOVICO MARTIN, *ejusdem Societatis Præposito Generali, facultatem concedo, ut opus cui titulus :* **SAINT IGNACE DE LOYOLA, sa Vie et son Institut**, *ex italico idiomate in gallicum translatum, et a tribus viris ejusdem Societatis recognitum et approbatum, typis mandetur.*

In quorum fidem has litteras manu mea subscriptas et sigillo meo munitas dedi.

Parisiis, 27a Septembris 1893.

L. S.

M.-G. LABROSSE, S. J.

AVANT-PROPOS

Le nom d'Ignace de Loyola est un de ces noms qui ont le privilège de n'être entendus de personne avec indifférence. Il excite les colères, les railleries dédaigneuses, les sarcasmes des uns, pendant qu'il éveille le respect, l'amour, l'admiration des autres. L'Œuvre qu'il a fondée, la Compagnie de Jésus, partage la même fortune, tour à tour objet d'une haine furieuse et des plus ardentes sympathies.

Chose extraordinaire ! après trois siècles et demi déjà révolus, les mêmes sentiments et les mêmes passions restent vivants de part et d'autre. On l'a bien vu, quand il y a quelques années à peine, les enfants de saint Ignace de Loyola étaient chassés, par la force, de leurs demeures et de leurs chaires d'enseignement. Quel débordement d'injures et de calomnies d'un côté, et de l'autre, quelles démonstrations d'amour et d'inaltérable dévouement !

Voilà pourquoi l'Histoire du Fondateur de la Compagnie de Jésus ne cesse de garder tout son intérêt et toute son actualité. Écrite en 1650 par un Jésuite italien, le P. Daniel Bartoli, elle n'a point vieilli : par son héros, elle est de notre temps, et presque toutes les luttes engagées entre la société incrédule et l'Église, en ramènent le souvenir. Mais à la prendre en elle-même, indépendamment de ce caractère spécial qui en fait pour ainsi dire l'histoire d'un contemporain, quoi de plus attachant que le tableau de cette vie se déroulant à travers les phases les plus diverses ?

Soldat, Ignace tombe glorieusement au service de son pays sur les remparts qu'il est chargé de défendre. Converti par la lecture de la *Vie des Saints,* il abandonne le château de Loyola,

suspend sa vaillante épée à l'autel de la Sainte Vierge, et se fait pauvre et mendiant pour l'amour de Jésus-Christ. Ignorant des lettres humaines, il compose ce livre des *Exercices*, dont saint François de Sales a pu dire qu'il a fait plus de conversions qu'il compte de lettres. Mais déjà de grandes idées germent dans le sein du guerrier pénitent; il brûle de se dévouer au service de l'Église et du Saint-Siège, battus en brèche par les hérétiques d'Angleterre et d'Allemagne, et d'étendre le règne de Jésus-Christ jusqu'aux terres lointaines des Indes, à l'Orient et à l'Occident. Pour cette œuvre, la science est nécessaire.

A trente-trois ans, il s'assied au milieu des enfants sur les bancs d'une école de grammaire, à Barcelone; puis il fréquente les célèbres Universités d'Alcala, de Salamanque et de Paris. Il cherche ensuite des auxiliaires à ses vastes projets; il s'entoure d'une pléïade de jeunes hommes que le désir d'apprendre a conduits à Paris. L'un d'eux s'appelle François Xavier; c'est le futur apôtre des Indes et du Japon, que les semeurs de la bonne nouvelle se feront gloire d'acclamer comme leur protecteur et leur modèle.

Le jour venu, Ignace conduit sa petite troupe à Montmartre; c'est là, sur cette colline sanctifiée par le martyre de Denis, l'Apôtre des Gaules, qu'il veut placer le berceau de la Compagnie, présage, dit son historien, des ruisseaux de sang dont ses fils rougiront tous les rivages, et des persécutions dont ils ne cesseront d'être l'objet.

Quelques années après, le 27 septembre 1540, la Compagnie de Jésus est solennellement approuvée par le Pape Paul III. Dans une suite de chapitres du plus haut intérêt, Bartoli expose la nature et le caractère des Constitutions données par le Saint à son Ordre, ces Constitutions qui ont soulevé tour à tour tant d'injures et de calomnies, et tant de justes admirations; les uns les condamnant comme un code criminel mis au service de l'ambition et de toutes les passions humaines, les autres, avec les Papes et les hommes d'État les plus illustres, les saluant comme le chef-d'œuvre de la prudence naturelle et surnaturelle.

L'auteur présente ensuite saint Ignace à l'œuvre, gouvernant la Compagnie, et déployant dans cet art tout divin du gouvernement des âmes, les admirables qualités dont il était doué, la

sagesse, la circonspection, une indomptable énergie, et ce qui est moins connu peut-être, une incomparable tendresse de cœur pour toutes les souffrances du corps et de l'âme de ses enfants.

Un livre entier, et ce n'est pas le moins intéressant, est consacré à retracer ses vertus. Toutes peuvent se ramener à cette formule qui est devenue sa devise, celle de son Ordre et de toute âme ouverte aux généreuses résolutions : *Ad majorem Dei gloriam.* Ignace couvre Rome des monuments de son zèle et de sa charité, et plusieurs, comme le Collège Romain et le Collège Germanique, sont encore debout et florissants. De son humble cellule du Gesu, il donne le branle à toutes ses œuvres, et c'est avec raison que les historiens lui mettent sur les lèvres, au moment où il disperse aux quatre vents du ciel sa petite phalange à peine formée, ces paroles brûlantes de l'amour de Dieu et des âmes : *Ite, incendite omnia.*

L'auteur termine par le récit de quelques miracles dus à l'intercession du serviteur de Dieu. Ces faits sont bien choisis et variés. A mesure qu'ils passent devant lui, le lecteur bénit la Providence qui se plaît à glorifier les humbles et les persécutés ; et au milieu des épreuves multiples de cette vie, il se sent animé à élever les mains vers les amis de Dieu dont le patronage est si puissant et le cœur si secourable.

L'éloge de l'ouvrage du P. Bartoli n'est pas à faire. Les Bollandistes, bons juges en cette matière, n'hésitent pas à l'appeler remarquable, et à déclarer qu'entre les historiens modernes, son auteur a bien mérité du Fondateur de la Compagnie de Jésus. *P. Daniel Bartolus de Vita et Instituto S. Ignatii libros quinque egregie elaboravit.... Bartolus, diligentissimus rerum Ignatianarum scrutator et eruderator, singulari titulo inter recentiores scriptores de nostro Parente meritus est.* — Acta SS. t. 7, Jul. p. 598.

Il nous a semblé qu'un tel ouvrage méritait de passer intégralement dans notre langue. Ce travail n'a pas été fait jusqu'à présent. La traduction française, qui a paru la première fois en 1844 a des lacunes dont plusieurs sont considérables ; de plus, elle est déparée par des inexactitudes et même des erreurs de sens. Les différentes éditions qui ont été publiées, depuis, ont fait disparaître une partie de ces défauts, mais n'ont pas

encore donné une traduction vraiment complète de Bartoli. Les passages omis restent nombreux; d'autres fois, le texte est simplement indiqué ou rapidement analysé; enfin si on y prend garde, on peut relever plus d'une phrase où la pensée de l'auteur n'a pas été pleinement saisie ni exactement rendue.

La traduction que nous offrons au public ne sera donc pas, croyons-nous, sans quelque utilité et quelque intérêt. Elle est entièrement nouvelle. En la parcourant, le lecteur aura sous les yeux et dans son entier l'œuvre même du célèbre historien de saint Ignace et de son Institut.

Nous avons cru cependant pouvoir nous permettre une légère omission. On sait que dans la pensée de Bartoli, la Vie du saint Fondateur n'était que le préambule et l'introduction de l'Histoire générale de la Compagnie de Jésus, immense travail que la mort ne laissa pas à l'écrivain le temps de conduire à son dernier terme. Or, la préface mise en tête de la Vie était celle de l'Histoire qui devait suivre, et non celle de cette Vie elle-même; dès lors, il nous a semblé qu'il n'y avait pas lieu de la conserver.

L'ouvrage du P. Bartoli se compose de cinq livres. Pour mettre quelque proportion entre les deux volumes de notre traduction, nous avons dédoublé le troisième et en avons formé deux autres, dont le premier traite de l'Institut de la Compagnie, et le second du gouvernement de saint Ignace. Au lieu des nombreuses divisions souvent très inégales entre lesquelles l'auteur a partagé ses différents livres, il nous a paru préférable d'adopter la distribution par chapitres, plus communément reçue. Enfin, pour faciliter les recherches, nous avons fait suivre la Table des matières d'une Table alphabétique et analytique des principaux faits contenus dans tout l'ouvrage.

Paris, 27 Septembre 1893,
353e anniversaire de l'approbation de la Compagnie de Jésus,
par le Pape Paul III.

J. Terrien, S. J.

LIVRE I

SAINT IGNACE

AVANT LA FONDATION

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

Premières années. — Conversion. — Manrèse. — Exercices spirituels. — Pèlerinage en Terre Sainte. — Études. — Barcelone. — Alcala. — Salamanque. — Paris.

1491-1528.

S. IGNACE DE LOYOLA

SA VIE ET SON INSTITUT

CHAPITRE I

1. Famille, naissance, caractère d'Ignace. — 2. Il embrasse la carrière des armes. — 3. Il est blessé au siège de Pampelune.

1491 - 1521.

1. Dans cette partie de la vieille Cantabrie qu'on a depuis appelée Guipuzcoa, et qui s'étend au nord le long des côtes de la mer, entre les Pyrénées et la Biscaye, deux familles nombreuses, celles de Balda et d'Ognes, tiennent un rang distingué parmi les plus anciennes et les plus illustres du pays. Dès les temps les plus reculés, on les trouve en possession de titres seigneuriaux et du droit de préséance aux cérémonies publiques. La longue suite de leurs ancêtres offre un grand nombre d'hommes qui se sont signalés dans les armes et dans les lettres. Des seigneurs d'Ognes descendirent ceux de Loyola, et de ceux-ci, d'aîné en aîné, naquit don Bertrand d'Ognes et de Loyola. Dieu lui donna onze enfants, huit garçons et trois filles, qu'il eut de dona Maria Saenz de Balda. Le dernier de ces enfants fut Ignace. Il naquit en 1491, sous le pontificat d'Innocent VIII et le règne de l'empereur Frédéric III.

Outre une certaine fierté naturelle à tous les rejetons de noble sang, Ignace reçut de Dieu les plus belles inclinations. Il n'est point de qualité et point de mérite propre à un jeune gentilhomme qu'il n'eût à un degré éminent : grandeur d'âme, aspirations élevées, désir ardent de la gloire, aptitude à tous les exercices des armes, bonne grâce parfaite. C'était un cavalier accompli, et aimable au delà de ce qu'on peut dire. Aussi son père, le jugeant né pour la cour, l'y envoya tout jeune encore; et parce que son âge ne comportait pas d'autre emploi, il le plaça en qualité de page auprès de Ferdinand, roi de Castille. Mais Dieu, en donnant à Ignace ce caractère et cette trempe d'esprit, avait de plus hauts desseins. Il se proposait, quand le temps en serait venu, de faire servir ces rares talents aux opérations de sa grâce, et pour des intérêts bien différents de ceux dont s'entretenaient les espérances paternelles.

C'est une vérité constante, en effet, et Ignace le remarqua souvent dans la suite, ceux-là sont plus aptes aux grandes entreprises pour le service de Dieu, qui dans le monde auraient pu fournir une plus brillante carrière. Ignace en fut lui-même un manifeste exemple. Cette intrépidité de cœur avec laquelle il endura, au péril de sa vie, et dans des vues humaines, les plus cruelles douleurs; il la changea en une patience admirable, pour supporter avec allégresse les plus extrêmes rigueurs de la pénitence volontaire. Cette grandeur d'âme et cette élévation de pensées qui paraissaient dédaigner les choses vulgaires, il les tourna vers l'accroissement de la gloire de Dieu. L'ardeur généreuse enfin qui l'avait entraîné au métier des armes et aux exercices de la guerre, il s'en servit pour lever d'autres soldats sous le nom militaire de Compagnie; je veux dire, pour fonder un nouvel Ordre religieux, consacré tout spécialement à maintenir la foi; à défendre l'autorité, et à reculer jusqu'aux extrémités du monde les limites et la gloire de l'Église.

En effet, c'est le témoignage que lui rendent, d'une voix unanime, les Souverains Pontifes, les prélats les plus éminents, sans compter une multitude d'écrivains du siècle passé et du nôtre. Dieu, disent-ils, par une providence spéciale, le retira de la milice séculière à l'époque néfaste, témoin du schisme d'Henri VIII en Angleterre, de l'apostasie de Luther en Allemagne, et de la rébellion de Calvin en France. C'est qu'il en voulait faire le chef d'une milice spirituelle, destinée à défendre l'Église, par de nouvelles armes et une tactique nouvelle, contre des périls nouveaux, et à porter l'empire de la foi dans les Indes, pour compenser ainsi les pertes essuyées par elle en Europe. Au reste, telle avait été la conduite de Dieu dès les premiers temps du christianisme. Les hérésiarques, les apostats, les persécuteurs entraient-ils en campagne contre elle, il lui suscitait aussitôt des défenseurs : c'étaient tantôt des hommes isolés et tantôt des légions entières. Ainsi en face d'Arius, il avait fait surgir le grand Athanase; il avait opposé Basile à Eunomius, Grégoire le théologien à Julien l'Apostat, Cyrille d'Alexandrie à Nestorius, Jérôme à Helvidius, Augustin à Pélage ; enfin, à une époque plus voisine, pour lutter contre les fureurs des Albigeois et les vices du monde entier, il avait suscité les Ordres des deux saints patriarches Dominique et François.

A l'égard de saint Ignace, il est aisé de voir que sa naissance, sa conversion et la fondation de la Compagnie répondent admirablement aux besoins de l'Église, à cette époque. L'année même où Christophe Colomb allait arrêter avec Ferdinand, roi de Castille, un accord qui, définitivement conclu l'année suivante, ouvrait à ce grand homme la route du Nouveau-Monde, Dieu le fait naître à Loyola, afin de confier à son zèle et à celui de ses enfants la conversion de cent peuples barbares. Six ans plus tard, en 1497, saint François-Xavier vient au monde ; et la même année, Vasco de Gama s'élance pour la première fois à la

découverte des Indes Orientales. En 1521, à la diète de Worms, en présence de l'empereur Charles-Quint, Martin Luther se déclare apostat incorrigible et obstiné, et se retire à la Wartbourg. Là, nouveau Jean dans une nouvelle Pathmos, car c'est ainsi qu'il parlait de lui-même et de sa retraite, il publie contre les vœux monastiques un livre dont la lecture dépeupla en peu de temps un grand nombre de monastères. La même année, aussi, Ignace renonce au monde, et se consacre à Dieu par un vœu exprès; puis, dès qu'il a recouvré la santé, il se retire dans la solitude de Manrèse. C'est là qu'il va composer, à la lumière de la foi et des vérités éternelles, son livre des Exercices; admirable instrument, qui lui servit, comme nous le verrons dans la suite, à rassembler ses compagnons, à fonder son Institut, et même à enrichir les autres Ordres d'une multitude de sujets.

Il se trouve à Paris avec Calvin : tous deux s'y font des disciples et des partisans. Ignace y gagne un Pierre Le Fèvre, dont *la vie et la doctrine,* dit Florimond de Rémond, *furent comme un marteau qui écrasa et broya l'hérésie;* Calvin de son côté s'attache un ouvrier dont le talent aidera puissamment ses adeptes à forger leurs erreurs. Enfin, l'année même de la conversion de saint Ignace, Henri VIII, roi d'Angleterre, mérite le glorieux titre de défenseur de la foi; puis, en 1534, quand ce même Ignace ébauchait à Paris le premier plan de sa Compagnie, vouée tout entière à la défense de l'Église et du Pontife romain, ce prince consomme sa rupture avec Rome, et par décret public, prononce peine de mort, contre quiconque n'effacerait pas l'appellation de Pontife de tous les livres et écrits où elle pourrait se trouver.

Quant aux conquêtes faites en ces derniers temps par la foi catholique, aux Indes Orientales et Occidentales, elles ont surpassé de beaucoup les pertes éprouvées dans les provinces du Nord; et c'est à la Compagnie surtout, si nous en jugeons par les faits, que Dieu avait destiné la mission

de convertir ces peuples nouveaux. Aussi un auteur (1) qui a fait avec beaucoup de soin le calcul des pertes et des triomphes de l'Église romaine, dans les quinze premiers siècles, écrit-il avec assurance que saint François-Xavier a gagné lui seul plus d'âmes à la foi catholique, que tous les hérétiques ensemble n'en ont converti du paganisme à leurs erreurs. C'était donc le dessein de la divine Providence d'opposer le zèle d'Ignace aux hérésies nouvelles, et d'envoyer par lui des légions d'apôtres à cette innombrable gentilité, que les deux Océans ne dérobaient plus derrière une barrière infranchissable. Je ne puis en apporter de témoignage plus autorisé que celui du Souverain Pontife lui-même dans la Bulle de canonisation de saint Ignace :

« Grégoire XV, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dit le pape Urbain VIII, considérant que l'ineffable bonté et miséricorde de Dieu, qui dans ses conseils admirables dispose toutes choses selon les besoins des temps, avait, dans les siècles antérieurs, fait naître des hommes éminents en science et en sainteté, pour porter l'Évangile au milieu des nations païennes, et pour tenir tête aux hérésies naissantes, a reconnu que le Seigneur en avait agi de même dans ces derniers temps. Car, pendant que les rois de Portugal ouvraient dans les lointaines régions des Indes, et dans les îles les plus reculées, un vaste champ à la vigne du Seigneur, et que les rois catholiques de Castille en offraient un autre non moins large, dans le nouveau monde découvert à l'Occident ; pendant que, d'autre part, Luther et d'autres novateurs s'efforçaient, par leurs blasphèmes impies, de corrompre et de pervertir, dans les contrées du Nord, toute la vieille religion, la sainteté de ses dogmes et la profession de la vie parfaite, il a suscité l'esprit d'Ignace de Loyola. Il l'a retiré par des voies particulières du milieu des honneurs et des rangs de la milice séculière et terrestre ; il l'a livré à l'empire de sa

(1) Thom. Bozio, *de Signis Eccl. Signo 20.*

grâce, pour être dirigé et façonné par elle. Sous cette action divine, Ignace a fondé un nouvel Ordre, la Compagnie de Jésus, qui s'emploie à toutes les œuvres de piété et de charité, et se consacre en vertu de son Institut, à convertir les païens, à ramener les hérétiques à la vraie foi et à défendre l'autorité du Pontife romain. »

2. Ainsi parle Grégoire XV ; mais revenons à Ignace. Il avait déjà passé plusieurs années à la cour de Ferdinand, quand il entendit parler du renom de valeur que ses frères s'étaient acquis. Il sentit alors s'éveiller dans son âme des instincts jusqu'alors endormis, et commença à prendre en dégoût les assujettissements et l'oisiveté de sa condition présente. Il s'ouvrit à un de ses parents, don Antoine Manrico, duc de Najera, grand d'Espagne et vaillant chevalier, de ses désirs de quitter la cour pour la vie des camps. Ce seigneur avait remarqué la généreuse ardeur d'Ignace. Il s'offrit à lui apprendre le métier des armes dans lequel il était passé maître. Il lui donnait une leçon tous les jours ; et comme son élève apportait à ces exercices une grande aptitude naturelle, il le conduisit en peu de temps du premier maniement de l'épée, aux plus hauts enseignements de l'art militaire. Ignace passa bientôt de la salle d'armes dans les camps; il fit ses preuves d'abord au plus bas degré du service, puis dans les honneurs du commandement ; mais simple soldat ou officier, il fut en peu de temps réputé pour un homme d'une bravoure à toute épreuve, fait pour avoir un avancement rapide et s'élever aux premiers rangs.

Sa conduite était alors celle d'un chevalier, fidèle aux leçons de l'honneur, plutôt que celle d'un chrétien sans reproche. Jamais on ne surprit sur ses lèvres une parole messéante ou peu chaste ; mais il ne se faisait pas scrupule, par vanité de jeune homme plus que par intention mauvaise, d'afficher une certaine galanterie pour les

femmes; et, s'il faut en croire les récits du temps, parmi celles dont il rechercha les bonnes grâces, il y en eut d'une condition bien supérieure à la sienne.

Il avait une habileté merveilleuse à ramener la bonne intelligence entre les militaires qui s'étaient pris de querelle, et il mit ce don à profit au grand avantage de l'État et des particuliers. Il sut aussi plus d'une fois apaiser des populations entières prêtes à en venir aux mains. Cela ne l'empêchait pas, dès que sa réputation était en cause, d'avoir la main aussi prompte à saisir l'épée, que le cœur était ardent à s'enflammer.

L'argent n'avait aucun empire sur lui; il ignorait cette misérable cupidité, si commune aux gens de guerre. Il en donna une preuve éclatante à la prise de Najera, sur les frontières de la Biscaye. Pour obéir à ses chefs, il livra la ville au pillage; mais il ne voulut pour lui-même d'autre butin, que l'honneur de la victoire et le plaisir de la vengeance. Il avait en horreur l'oisiveté et le jeu; il préférait occuper ses loisirs à composer des vers en langue castillane sur des sujets moraux ou sacrés. C'est ainsi qu'il fit un long poème en l'honneur de saint Pierre. Le prince des Apôtres agréa cet hommage de la piété du gentilhomme, et plus tard il l'en récompensa, en lui rendant la santé et la vie.

Ainsi vécut Ignace jusqu'à sa trentième année. Il plut alors à Dieu de lui fermer par un grand coup la voie des honneurs militaires. C'était dans le dessein d'en ouvrir une autre devant ses pas, incomparablement plus noble, celle de l'apostolat. Voici comment.

L'empereur Charles-Quint était alors éloigné de l'Espagne. Une partie de la Castille profita de son absence pour se soulever; cette rébellion se couvrait du prétexte ordinaire des libertés publiques, mais en réalité elle servait les intérêts particuliers de quelques seigneurs mécontents. Le vice-roi de Castille était don Frédéric, amiral du royaume. Pour assurer la défense de quelques places de

la province, exposées à tomber aux mains des rebelles, don Frédéric n'hésita pas à tirer de la Navarre demeurée fidèle, tout ce qu'il put d'hommes et de munitions, jusqu'à épuiser les garnisons et les forteresses. Voyant cette province ainsi dégarnie, le roi de France jugea l'occasion favorable pour s'en emparer, et la remettre aux mains d'Henri d'Albret, son parent, dont le père Jean III en avait été jadis chassé par les armes de Ferdinand d'Aragon. Il donna le commandement de ses troupes à André de Foix, seigneur de Lesparre, frère cadet du fameux Odet de Foix, seigneur de Lautrec.

A cette nouvelle, don Antoine Manrico, vice-roi de Navarre, se rendit en toute hâte auprès du vice-roi de Castille, pour lui représenter le péril où il se trouvait, et réclamer un prompt secours.

Mais déjà André de Foix était entré dans le pays, du côté de la Guipuzcoa. Après s'être emparé de Saint-Jean-Pied-de-Port et de plusieurs autres places moins importantes, il avait mis le siège devant Pampelune, chef-lieu de la province. Effrayés du nombre toujours grossissant de l'armée assiégeante, désespérant de pouvoir se défendre, et même de tenir jusqu'au retour du vice-roi, les habitants, pour ne pas aggraver leur situation par des délais prolongés et surtout par la résistance, commencèrent à parler de capitulation. Rien ne put les engager à soutenir le siège, ni les promesses d'un prompt secours, ni les reproches de trahison et de lâcheté que leur adressait Ignace, à qui la garde de la place avait été confiée. Voyant ses instances inutiles, celui-ci laissa la ville et se retira dans la citadelle. Mais il y trouva un gouverneur abattu et plongé dans une frayeur étrange, frayeur qui s'accrut encore, quand l'ennemi devenu maître de la cité, dressa ses batteries contre le fort et s'apprêta à donner l'assaut.

Avant d'en venir à cette extrémité, les Français proposèrent aux assiégés d'entrer en pourparlers, et de discuter les bases d'une capitulation. Le gouverneur accepta et

sortit du fort avec quelques hommes. Ignace pensa que les abandonner à leur pusillanimité, c'était les exposer à souscrire les conditions les plus désavantageuses et les moins honorables, et il voulut les accompagner. En effet, dans des circonstances si critiques, il fallait la présence d'un homme de son énergie pour mener la négociation. L'ennemi, fier de la supériorité de ses forces, enorgueilli par la prise si rapide de la ville, mettait l'accord à très haut prix; les débats durèrent longtemps, sans qu'il se pliât à des conditions plus acceptables. Le gouverneur et sa suite, fatigués de ces lenteurs, commençaient à faiblir et laissaient entendre qu'ils allaient céder à la nécessité. Ignace plus humilié de cette lâcheté qu'irrité de la dureté des ennemis, rompit brusquement la conférence avec un geste indigné et quelques paroles généreuses; puis il se retira dans la citadelle avec ses compagnons, aimant mieux, s'il ne pouvait vaincre, succomber sous la force, que rendre les armes par faiblesse. Il ranima le courage des troupes, leur rappela les devoirs de la foi jurée, les récompenses de la valeur guerrière; une capitulation honteuse était mille fois plus à craindre qu'une mort honorable.

3. De part et d'autre, on déploya dans l'attaque et dans la défense une bravoure égale. Ignace s'était posté sur le front d'un bastion que les ennemis cherchaient à emporter d'assaut; il y fit des prodiges. L'artillerie française ne cessait de battre ce point avec fureur. Dieu permit qu'un boulet de canon vînt heurter tout près de lui le bord du rempart, et qu'une pierre s'en détachant, le frappât à la jambe gauche, tandis que le projectile faisait ricochet et lui cassait la jambe droite. Abattu par ces deux coups, il tomba, et avec lui tomba le courage de ses hommes qu'il soutenait par son exemple et par sa parole. La citadelle demeurée sans défenseurs, fut bientôt au pouvoir de l'ennemi. C'était le lundi de la Pentecôte, 20 mai 1521.

Témoins de la magnanimité d'Ignace pendant les négociations et de sa valeur pendant le siège, les Français avaient admiré en lui un chevalier également brave et loyal. Aussi par respect pour des vertus, que l'on aime même en des ennemis, le traitèrent-ils avec les plus grands égards. Mais la gravité de ses blessures réclamait des soins plus assidus que ceux qu'il était possible de lui procurer dans une place de guerre ; ils le firent donc, au bout de quelques jours, transporter en litière au château de Loyola, et lui rendirent pleine liberté.

Les os de la jambe avaient été mal remis par le chirurgien du camp; il fallait reprendre l'opération, et casser de nouveau les membres pour les ajuster avec plus de soin. Reculer devant cette mesure, c'était se condamner à toujours souffrir, et surtout à rester misérablement estropié pour la vie. Ignace entendit cette décision sans montrer le moindre signe de frayeur; il se livra aux mains des chirurgiens, et leur donna tout pouvoir pour faire de lui ce qu'ils voudraient. Pendant qu'on disloquait ses os, et qu'on les rapprochait ensuite avec effort, il ne poussa pas un cri, pas une plainte; la seule marque de douleur qui lui échappa, fut de serrer violemment les poings. Mais épuisé déjà par les souffrances des journées précédentes, il ne put résister à ce nouveau supplice. Son état s'aggrava bientôt sensiblement; il tomba dans une telle prostration de forces, qu'en peu de temps il fut réduit à toute extrémité ; il demanda et reçut les derniers sacrements et se prépara à la mort.

On était à la veille de la fête des saints apôtres Pierre et Paul; ce jour, au dire des médecins, devait être décisif. Si aucune amélioration ne se produisait la nuit suivante, il était perdu. Mais le Ciel vint à temps présenter le remède, et ce fut saint Pierre qui l'apporta cette nuit-là même au malade dans une vision. Par cette faveur éclatante, le prince des Apôtres voulait sans doute récompenser Ignace de la piété et du dévouement qui lui avaient

inspiré, en son honneur, le poème dont nous avons parlé ; mais il voulait surtout, je crois, montrer l'intérêt qu'il prenait à une vie, qui ne pouvait être en péril, sans mettre en péril du même coup celle d'un grand défenseur du Siège apostolique, d'un vaillant champion de l'Église.

A partir de cette vision, les souffrances d'Ignace s'apaisèrent, ses forces revinrent, son estomac se remit, il put prendre de la nourriture, et on le vit peu à peu renaître à la santé.

Cependant, malgré toute l'habileté des chirurgiens, la seconde opération n'avait pas pleinement réussi. L'os de la jambe avait été brisé en tant d'endroits que, les parties une fois rejointes, il se trouva que l'une d'elles ressortait au-dessous du genou d'une manière très disgracieuse ; de plus, cette même jambe était restée plus courte que l'autre. Ignace tenait avant tout à être un parfait cavalier ; il conçut une peine si vive de se voir condamné à traîner toute sa vie cette difformité, que pour s'en délivrer, toute souffrance lui paraissait légère. Il consentit donc à se laisser ouvrir les chairs vives à l'endroit où était cet os, pour en faire scier la partie saillante ; puis, au moyen d'un appareil en fer, véritable instrument de torture, il se fit tous les jours tirer violemment la jambe, afin de la ramener à la longueur de l'autre.

Pendant ce supplice, il donna de sa force d'âme un témoignage extraordinaire. Les chirurgiens l'avaient prévenu que l'opération serait longue et lui causerait des douleurs plus grandes que toutes celles qu'il avait jamais supportées. Non seulement il ne fut pas ébranlé ; mais quand vint l'heure d'enfoncer le fer, il ne souffrit pas qu'on le liât, il refusa une précaution qu'on a coutume de prendre, même avec les hommes les plus courageux, en qui l'âme n'est pas toujours maîtresse des premiers mouvements ; or, ici, tout mouvement, même léger, pouvait entraîner les plus graves accidents. Il se laissa faire avec une telle impassibilité de visage et une telle

immobilité de tout le corps, que la main du chirurgien paraissait moins torturer un homme vivant, que s'exercer sur un rocher insensible. Tel était le courage de ce soldat, follement amoureux de lui-même, et martyr de sa vanité. Cette intrépidité, si vaine dans son objet, ne fut pas cependant sans fruit. Car, outre qu'elle lui donna beaucoup à pleurer dans la suite, elle lui servit encore, quand il repassait dans son esprit les folies de sa jeunesse, à s'animer à faire de grandes choses pour Dieu ; autrement, disait-il, ses ossements eux-mêmes se seraient élevés contre lui, et lui auraient reproché d'avoir plus fait et plus souffert pour ne pas déplaire au monde que pour plaire à Dieu.

CHAPITRE II

1. Conversion d'Ignace. — 2. Apparition de la sainte Vierge. — 3. Il quitte sa famille. — 4. En quel honneur est aujourd'hui le château de Loyola.

1521.

1. Le monde n'était pas digne de garder un si grand cœur. Toutefois cette âme si belle se serait misérablement perdue, si, toujours esclave de ses premières inclinations, Ignace n'avait élevé plus haut ses pensées. C'était pour un but plus noble que Dieu lui avait conservé la vie. La grâce sans doute peut opérer des choses merveilleuses, même au moyen d'hommes dépourvus de grands talents ; mais quand elle s'empare de certaines natures d'élite, elle paraît multiplier sa puissance, en faisant servir leur élévation elle-même à des entreprises extraordinaires.

La visite de saint Pierre n'avait laissé d'autre impression dans le cœur d'Ignace que celle d'une faveur céleste, uniquement destinée à lui conserver la vie, sans la rendre plus sainte. Tandis qu'il attendait impatiemment sa guérison, son esprit, comme il en a fait lui-même l'aveu à son intime ami, le P. Louis Gonzalvez, n'était occupé que du souvenir de ses anciennes vanités. Il pensait aux moyens de faire sa cour aux dames, et surtout à l'une d'elles qu'il aimait depuis longtemps ; et comme l'inégalité des conditions rendait tout espoir impossible, cette difficulté même ne servait qu'à irriter l'ardeur de ses désirs. Il

passait des heures entières, le regard immobile, perdu dans ses rêveries ; mais rien ne dissipait l'ennui de ses longues journées de convalescence ; et ses imaginations elles-mêmes, s'égarant toujours sur les mêmes objets, lui devinrent à la fin importunes et fastidieuses. Pour jeter un peu de variété sur cette vie monotone, il demanda quelque livre de chevalerie. Il espérait que ces ingénieuses fictions, où les plus étranges aventures se déroulent, au milieu d'une succession d'événements toujours nouveaux, le déroberaient à la fatigue de ses pensées. Mais Dieu voulut que dans une maison où ces sortes d'ouvrages ne manquaient jamais, on ne pût en rencontrer aucun. On trouva seulement deux livres d'un genre bien différent, la Vie de Jésus-Christ, par Ludolphe le Chartreux, et celle des Saints, écrits l'un et l'autre en castillan. Par nécessité, plutôt que par dévotion, il se mit à les lire. Les choses de Dieu ont une tout autre saveur que celles du monde ; elles font sentir quelque chose de leur douceur à ceux-là mêmes dont le goût est gâté ; et parfois il suffit d'une seule expérience pour cesser d'aimer tout ce qui est de la terre. Ignace ne tarda pas à parcourir avec avidité, ce qu'il n'aurait pas cru pouvoir seulement regarder avec intérêt.

Le premier effet qu'il en ressentit fut une grande admiration pour les austérités des saints, pour leurs longues et rigoureuses pénitences. Puis, sous l'action intérieure de la grâce, il tourna ses pensées sur lui-même ; il se demanda pourquoi il n'aurait pas le courage d'en faire autant. « Celui-ci dort sur une pierre : celui-là ceint ses reins d'une chaîne de fer et couvre son corps d'un rude cilice ; cet autre, après un jeûne de plusieurs jours, ne mange que des racines crues et ne boit que de l'eau ; un autre s'ensevelit tout vivant au fond d'une caverne ; d'autres vont en pèlerinage dans des pays lointains, sans abri contre le froid, exposés à la pluie et au soleil ! Ces hommes étaient-ils de bronze ou de pierre ? Étaient-ils

insensibles à la douleur? S'ils étaient comme moi, pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils ont pu? Ils demeuraient chastes, et cependant ils étaient de chair; ils méprisaient les honneurs et les grandeurs du monde, et cependant combien parmi eux, en qui la noblesse du sang s'alliait à celle de l'âme, nourrissaient des aspirations et des pensées dignes de leur race et de leur génie! Ils n'avaient rien, et ils vivaient parfaitement heureux; ils souffraient beaucoup et ils passaient tous leurs jours dans l'allégresse. Il faut donc avouer qu'ils étaient en possession de quelque bien dont le secret n'est pas su de tous. Ils devaient savourer des douceurs ignorées, dont le charme adoucissait les amertumes d'une vie passée dans de si étranges rigueurs. Mais peut-être ces choses ne sont-elles connues que de ceux qui les mettent en pratique, et comprises de ceux-là seulement qui les goûtent.

« Eh bien! si je me montrais aussi quelque jour, couvert d'un sac, ceint d'une chaîne grossière, les pieds nus, en habit de pénitent; si je m'exposais aux opprobres et aux moqueries du monde! Si, retiré dans quelque ermitage désert, je ne vivais plus qu'à Dieu et à moi-même, uniquement occupé à dompter ma chair et à payer les dettes de tant de fautes! Que peut me donner le monde en récompense de mes services, et que puis-je attendre en travaillant pour lui? Peut-il me donner jamais chose aucune qui ne me coûte plus qu'elle ne vaut? Si j'avais, jusqu'à ce jour, fait et souffert pour Dieu, ce que j'ai fait et souffert pour le monde, ne serais-je pas un grand saint? Et si pour être un grand saint, il ne faut rien de plus, ce sera bien ma faute, si je ne suis pas un grand saint. » — Tout rempli de ces pensées, Ignace revenait à sa lecture, puis il l'abandonnait de nouveau, emporté par le mouvement de la grâce, qui ouvrait peu à peu ses yeux à la vérité, et disposait son âme au merveilleux changement qu'elle allait opérer en lui.

A ce propos, une remarque se présente bien digne

d'être faite. Ce que ni la crainte d'une mort prochaine, ni l'apparition de saint Pierre, ni la reconnaissance pour une si rare faveur et pour le retour de sa santé, n'avaient pu obtenir d'Ignace, la lecture des bons livres l'opéra avec une merveilleuse efficacité. C'est par les bons livres que Dieu pénétra jusqu'à son cœur et y porta la lumière. A l'éclat de cette clarté divine, mettant en regard sa vie et celle des saints, il se prit en horreur, et conçut le généreux propos de devenir un autre homme. Ainsi, plusieurs siècles auparavant, le grand Augustin, qui ne s'était rendu ni aux larmes de sa mère, ni aux prières de ses fidèles amis, ni aux exhortations d'Ambroise, s'était converti à la lecture d'un passage des Épîtres de saint Paul.

Grande est donc la vertu des bons livres, et puissante l'efficacité des paroles que Dieu fait entendre au cœur pendant qu'on parcourt en silence leurs pages bénies : plus d'une fois, on a vu devenir saints en un moment et comme en un clin-d'œil, ceux qui n'y cherchaient qu'un passe-temps comme Ignace, ou, comme Jean Colombin, qu'un sujet de raillerie. Et c'est pourquoi la Compagnie a été sagement inspirée de consacrer, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'ici, une notable partie de ses travaux à écrire et à publier des livres de piété. En aidant ainsi les âmes, elle satisfait à une de ses obligations, et acquitte une dette de reconnaissance : car, nous l'avons vu, c'est dans ces livres que son fondateur et père a puisé les premiers germes de sainteté auxquels elle dut ensuite son origine.

Cependant ce n'est pas d'un seul coup que la grâce triompha dans la conversion d'Ignace. Dès que le gentilhomme n'avait plus les yeux sur son livre, mille démons s'efforçaient de l'entraîner vers d'autres pensées. Celui-ci ravivait son ardeur pour les combats; celui-là, ses espérances de gloire; un autre, le souvenir des joies qui dans cette fleur de ses années lui souriaient davantage. Mais surtout ils lui représentaient les railleries du monde, les propos qui courraient de bouche en bouche, et qui se

répèteraient ensuite dans les écrits des historiens : « Ignace de Loyola ayant perdu la place de Pampelune, et n'ayant pas le cœur de se montrer au milieu des hommes, s'était transformé en ermite, et dans la crainte de s'entendre au sein des cités reprocher sa lâcheté, il était allé se perdre dans les bois et s'ensevelir tout vivant au fond des cavernes ! »

Ainsi le nouveau converti était tour à tour séduit et effrayé. Parfois, sans renoncer absolument à ses généreux desseins, il cédait aux suggestions ennemies, et se remettait à caresser ses rêves de gloire et de plaisir. Puis la conscience se réveillait ; il reprenait le livre, et à mesure qu'il lisait, il se retrouvait lui-même et ranimait ses premières résolutions ; une lumière nouvelle, une nouvelle vigueur inondaient et fortifiaient son âme ; il s'établissait fermement en Dieu, et se préparait à soutenir avec énergie le choc de l'ennemi. Il fut assez longtemps le jouet de ces alternatives contraires ; mais il revint si souvent à sa lecture ; il forma tant de fois le dessein de changer de vie, qu'enfin la victoire de la grâce fut complète et sa résolution inébranlable. Et comme Dieu voulait de lui une sainteté, appuyée non sur le sentiment mais sur la raison, il fit servir, à le rendre plus ferme, la sagacité de jugement dont il l'avait doué.

Ignace avait remarqué, en effet, dans une longue suite d'observations, que toutes les fois qu'il pensait à servir Dieu, et à mener cette vie austère qu'il embrassa plus tard, il goûtait une paix profonde, une plénitude de consolation dans laquelle il se reposait avec un contentement extraordinaire. Il lui semblait que ce calme pénétrait jusqu'au fond de son âme ; jamais il n'avait rien éprouvé de pareil au milieu de tous les plaisirs du monde. Au contraire, lorsqu'il se reprenait à aimer les vanités de sa vie passée, et qu'il se figurait déjà posséder ces richesses, cette gloire et ces délices si vivement ambitionnées, il sentait je ne sais quelle amertume de cœur, je ne sais quelle

tristesse qui le laissait mécontent de lui-même. Il remarquait encore que toutes les douceurs du monde étaient des jouissances de surface, qu'elles n'arrivaient pas jusqu'à l'intime de l'âme, impuissantes qu'elles sont à satisfaire et à rassasier les désirs.

Ainsi son pauvre cœur lui servait de maître et d'interprète fidèle. Par cette tristesse profonde et ces ennuis, il semblait emprunter une voix, pour lui dire qu'il ne faut pas s'arrêter aux apparences des choses, mais considérer le terme où elles aboutissent, et mettre en balance les maux dont elles sont suivies avec les avantages qu'elles paraissent promettre d'abord. Qui ne voit combien l'emportent sur les avantages fugitifs du temps, ceux qui demeurent pour l'éternité ? Et quand il serait possible à un homme d'atteindre au faîte de cette félicité qu'il s'est forgée dans ses rêves, quel profit, en fin de compte, retirera-t-il de ces biens qui ne l'accompagneront pas au delà du tombeau, si même ils lui demeurent fidèles jusqu'au dernier moment ? Oui, quel avantage y trouvera-t-il, si avec le triste souvenir de les avoir goûtés une fois, il n'emporte avec lui dans les enfers, que cette dette énorme qu'on ne cesse jamais de payer, et dont on ne reçoit jamais quittance ?

Ces réflexions d'un homme encore inexpérimenté et novice aux choses de Dieu, ne servirent d'abord qu'à le fortifier dans sa résolution de changer de vie. Mais plus tard, quand sa vue se fut affermie et que son intelligence fut plus éclairée, quand il eut réfléchi sur ces sentiments contraires de tristesse inquiète ou de joyeuse dilatation, produits dans l'âme par les inspirations de Dieu ou les suggestions du démon, la lumière se fit pleinement dans son âme : il comprit qu'une règle sûre pour ceux qui ne sont pas en état de discerner, dans le moment même où les entraînent ces mouvements divers, s'ils sont sous l'influence du bon ou du mauvais esprit, c'est de considérer, le calme revenu, quelle impression a suivi cette agitation.

Car c'est le propre de Dieu de verser dans l'âme le calme, la joie et la sérénité, comme c'est le propre du père des ténèbres d'y répandre l'obscurité, la tristesse et la confusion.

Ignace était fermement résolu à imiter les saints ; il avait vu dans leurs vertus la difformité de ses propres vices et il avait conçu une grande horreur de lui-même. Il ne lui restait plus au milieu de tant de formes de vie toutes saintes et de tant d'admirables modèles, qu'à faire un choix. Il fut bientôt fixé. Une ferveur généreuse l'entraînait vers la pénitence ; il n'aspirait qu'à se revêtir du sac et du cilice, à s'ensevelir dans une caverne, à passer les nuits en prière, à dormir sur la terre nue, à dompter sa chair par de longs pèlerinages, par le jeûne et les chaînes de fer, à se tourmenter par tous les genres de rigueurs et d'austérités. Peut-être voulait-il, au souvenir des fautes de sa vie passée, s'acquitter par ses larmes et son sang, envers la justice de Dieu ; peut-être aussi cédait-il à l'illusion des âmes, peu éclairées dans les voies spirituelles, qui se figurent que toute la moelle de la sainteté et toute la substance de la perfection, consistent dans la mortification et les macérations de la chair ; peut-être enfin se laissait-il emporter à ces premières effusions de ferveur, ordinaires chez les nouveaux convertis, en qui la grâce seconde le besoin de se détacher de l'amour d'eux-mêmes, et de mourir aux plaisirs des sens ; car c'est en maltraitant la chair. que l'on combat directement ces ennemis domestiques.

Cependant il recouvrait peu à peu ses forces ; mais déjà il ne se contentait plus, comme au commencement de sa maladie, de parcourir d'un regard rapide les Vies de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints ; il visait à la pratique, et pour cela, il notait les actes de vertu les plus héroïques qui passaient sous ses yeux, afin de les imiter plus tard ; il les transcrivait avec beaucoup de soin et en très beaux caractères sur un grand cahier in-4° dont il remplit jusqu'à trois cents pages. Signalons ici

la manière dont il prenait ces notes ; c'est un détail petit en soi, mais qui marque son respect et son estime pour les nobles actions dont il lisait le récit. Il aurait cru les rabaisser s'il les avait écrites avec de l'encre vulgaire ; il écrivait en azur les vertus de la sainte Vierge, celles de Notre-Seigneur en vermeil, celles des saints en nuances plus ou moins riches, selon la beauté des actions elles-mêmes. Ce cahier fut le seul trésor qu'il voulut garder de tous ses biens, et la seule chose qu'il emporta en quittant sa famille.

2. Cette pieuse occupation, bien qu'elle trompât en partie la sainte impatience de ses désirs, ne l'intéressait pas tellement, qu'il ne demeurât encore extrêmement sensible à la fatigue et à l'ennui de ces longs jours de convalescence et d'oisiveté forcée. En effet, tant que sa jambe n'avait pas repris assez de force pour le soutenir, il était condamné à différer l'exécution de ses projets. Le premier de ces projets était de quitter le château de sa famille, de renoncer au monde et d'aller dans un pays inconnu, affronter, sous les livrées de la misère, le mépris des hommes, les rebuts de la pauvreté et la rigueur des plus rudes mortifications. Une nuit entr'autres, ces désirs s'allumèrent si vivement dans son cœur, que, ne pouvant en contenir la violence, il s'élança de son lit et se prosterna à terre devant une image de Notre-Dame. Avec des paroles ardentes et le visage baigné de larmes, il s'offrit à cette Reine du ciel et à son divin Fils, pour faire de grandes choses à leur gloire, et il renouvela ses premiers engagements. Au même moment, une secousse terrible ébranla tout le château, mais surtout la chambre où il se trouvait. Les vitres des fenêtres volèrent en éclats ; la muraille se fendit, et aujourd'hui encore, on peut voir la large crevasse qui s'y produisit alors. Le sentiment commun fut que cette secousse était un effet de la rage des démons. Par ce qu'ils découvraient déjà dans Ignace, ces malins

esprits avaient sans doute deviné ce qu'il serait un jour, et ils avaient voulu l'ensevelir sous sa demeure en ruines. Mais si l'enfer rugit de fureur, le ciel triompha d'allégresse. La Bienheureuse Vierge Mère de Dieu s'empressa de témoigner à son serviteur, combien elle avait eu pour agréable l'offrande qu'il venait de lui faire. Une nuit, comme il était en prière, elle lui apparut avec le divin Enfant dans ses bras. Son visage respirait la plus aimable bonté; elle se tint devant lui, et se laissa considérer à loisir, comme si elle était venue pour le rassasier de sa vue.

Cette visite du ciel ne réjouit pas seulement ses yeux; elle étendit son influence jusqu'à son âme. Tout le temps qu'elle dura, et elle se prolongea longtemps, il se sentit remué et changé par une opération très suave; c'est comme si une puissance intérieure avait mis en lui de nouvelles affections et de nouvelles pensées, et l'avait transformé en un homme tout différent de ce qu'il avait été jusqu'alors. Peu habitué avant sa conversion à veiller sur ses sens et à restreindre leur liberté, il avait l'âme remplie de mille images peu honnêtes; ces images lui revenaient souvent, et le fatiguaient d'impurs fantômes. L'apparition de la Reine des vierges les dissipa si parfaitement, qu'à partir de ce jour, toute entrée dans le cœur d'Ignace leur fut pour jamais fermée. Privilège bien rare et accordé seulement à un petit nombre de saints! Ignace le posséda dans une telle plénitude, que depuis ce moment, comme si sa chair eût été privée de vie, il parut insensible aux impressions de la concupiscence, et n'en éprouva jamais plus aucun mouvement, même involontaire.

3. Cependant il avait recouvré assez de forces pour se lever. Il crut que le moment était venu de quitter la maison paternelle, et il se mit à faire en secret ses préparatifs de départ. Sous prétexte d'une visite à rendre au duc

Manrico, son parent, il prit congé de don Martin Garcia, son frère aîné. Aucune trace d'émotion ni de tristesse ne paraissait sur son visage, bien que cet adieu dût être le dernier. Mais don Garcia ne laissa pas de deviner sa pensée. Du reste, à ces nouvelles manières, si différentes de l'allure d'autrefois, il avait très bien compris qu'Ignace n'était plus le même. A le voir toujours pensif et absorbé, les yeux souvent humides et rouges des larmes qu'il venait de répandre; mais surtout à voir éteinte en lui la fougue juvénile et l'humeur belliqueuse; à voir cette indifférence complète que rien ne pouvait charmer, et qui ne trouvait que dégoût en toutes choses, il se doutait bien que son jeune frère avait en tête quelque projet extraordinaire. Ce départ si prompt, au lendemain d'une maladie dont il relevait à peine, ne fit qu'ajouter à ses soupçons.

Rempli pour lui de l'amour le plus tendre, inquiet aussi pour l'honneur et la réputalion de sa famille, il le prit à part, et feignant habilement l'incertitude, il lui communiqua ses soupçons, « si toutefois, ajouta-t-il, je dois appeler soupçon, ce dont j'ai des preuves si nombreuses et si manifestes, et ce qui est pour moi d'une évidence indubitable. Ignace, vous êtes tout différent de ce que vous étiez avant votre blessure. Vous essaieriez en vain de le nier; vos actes et vos nouvelles façons d'agir vous convainquent. Vous vous êtes ingénié de toute manière à me cacher les effets de ce changement soudain : vous n'y avez pas réussi. Vous avez été plus jaloux encore de m'en laisser ignorer le motif; comme si en devenant à vous-même un objet de haine, vous aviez dû renoncer à tous les devoirs de la nature, et ne plus me regarder comme un frère, ni même comme un ami, en épanchant librement votre cœur dans le mien. Eh bien ! c'est moi qui vais vous apprendre ce que, en bonne justice, j'aurais dû savoir de vous.

» Ce départ, Ignace, c'est une fuite qui se dérobe sous l'apparence d'une visite. Vous nous quittez : si je savais

au moins où vous allez, pourquoi vous partez ! Mais quel que soit le lieu que vous ayez en vue, quel que soit le dessein que vous ayez longuement mûri, je connais votre caractère, ce n'est pas une chose commune et de peu d'importance. Eh quoi ! dans un si grave sujet, n'avez-vous pris conseil que de vous-même ? Dieu veuille que vous ayez écouté la raison, et non une humeur noire sous apparence de dévotion. Cette humeur, il faut en convenir, vous a jeté dans une étrange illusion, puisqu'elle ne vous laisse pas même former un soupçon, sur des desseins que vous jugez vous-même indignes d'être mis au grand jour ; car vous rougissez d'en faire part à un homme qui est votre frère par la nature, et j'ose le dire, un père par son âge et par sa tendresse.

» Si le métier des armes ne vous revient plus, ou si vous y redoutez des insuccès, manque-t-il de professions honorables et qui conviennent à un homme de votre rang? Si c'est l'amour de la sainteté, le désir de la perfection qui vous pressent, je n'y contredis pas ; je vous félicite plutôt et je vous porte envie. Mais faut-il vous enfuir pour cela? Sommes-nous si pervers ; cette demeure est-elle si criminelle, que vous ne puissiez y trouver Dieu? Ne pourrez-vous vivre en un lieu, où jusqu'à ce jour, vous avez vécu en ermite plutôt qu'en châtelain? Je ne sais trop ce que je dis ; c'est votre faute, puisque vous me cachez ce que je devrais savoir. Je sais bien pourtant que l'amour ne me trompe pas ; et mon cœur m'assure que je ne parle pas en vain.

» Mais quoi qu'il arrive, si vous ne vous décidez pas à rester avec nous ; rappelez-vous, Ignace, en quelque lieu du monde que vous soyez, que vous portez avec vous l'honneur de notre maison ; et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, vous faisiez chose aucune, messéante à un gentilhomme, souvenez-vous que la faute en retomberait sur vous seul, mais que nous serions tous enveloppés dans votre déshonneur. Si vous n'avez point souci de vous-même,

prenez au moins souci de votre père, de vos ancêtres et de moi ; je serais dans une douleur inconsolable, si le monde voyait jamais un homme qui est mon frère, en une profession et en un équipage, autres que la profession et l'équipage d'un chevalier. »

Ces paroles ne firent que résonner aux oreilles d'Ignace ; elle ne pénètrèrent pas plus avant, ou si elles parvinrent jusqu'à son cœur, elles n'y éveillèrent qu'un sentiment de compassion, pour l'aveuglement d'un homme qui estimait le mépris du monde une bassesse, et la gloire de la croix un déshonneur. Il fit une brève réplique : la visite dont il parlait n'était point simulée ; il était surpris qu'on eût pu seulement le croire capable d'adopter un genre de vie, et de faire des actions qui pussent ternir l'éclat de sa naissance, ou porter atteinte à l'honneur de ses ancêtres. Cela dit, il prit congé de son frère, et, suivi seulement de deux serviteurs à cheval, il se dirigea du côté de Navarrete, ou se trouvait le duc.

En franchissant le seuil de la maison paternelle, il s'en dégagea si parfaitement, et secoua si complètement la poussière des affections terrestres, que désormais les noms de Loyola et d'Ognes furent pour lui comme des noms barbares et vides de sens. De longues années après, un duc, son parent, lui demandant son avis ou peut-être son appui, à l'occasion d'un mariage, dont il devait revenir de l'honneur à la maison de Loyola, Ignace refusa de se mêler de cette affaire. C'était, disait-il, une chose trop éloignée de la profession d'un homme qui avait tout laissé pour Dieu : car, après un pareil sacrifice, il était comme sans famille au monde, et il n'avait plus de parents dont il eût à ménager l'avancement et les intérêts. « Voilà, disait-il encore, les vrais termes de la politesse chez ceux qui abandonnent tout pour Jésus-Christ ; oublier, autant qu'ils le peuvent, les choses de la terre, afin de mieux se souvenir des choses du ciel ; faire d'autant moins de cas des vains compliments en usage parmi les hommes, qu'ils

ont en plus haute estime le service de Dieu. » Il ajoutait que depuis onze années, il n'avait pas envoyé un seul mot à Loyola, parce que, en sortant de son pays, il avait fait état de ne plus y avoir de proches.

Si les siens lui écrivaient parfois, il se contentait de les exhorter vivement à quitter le monde, ou à vivre saintement dans le monde. Un jour, un Frère, s'imaginant lui faire un grand plaisir, entra brusquement dans sa chambre, et lui remit un paquet de lettres qui venaient de Loyola. Ignace était en oraison ; sans l'interrompre un instant, il prit le paquet, et à la vue du porteur, il le jeta au feu ; aussi peu soucieux de donner aux siens la consolation d'une réponse, que de prendre pour lui-même celle de savoir de leurs nouvelles.

4. Mais bien qu'Ignace parût étranger aux intérêts de sa maison, il ne laissa pas de l'illustrer, et de lui valoir, en la fuyant, plus de renom et d'éclat, que tous ses aïeux ensemble ne lui en avaient apporté par leurs superbes titres et leurs trophées. Le château ou, comme disent les gens du pays, la Tour de Loyola, témoin de sa naissance et de sa conversion, est aujourd'hui un des lieux les plus saints et les plus vénérés, non seulement de la Biscaye, mais de toute l'Espagne. Comme tous les anciens manoirs de cette province, il est situé loin de toute habitation, au milieu de la plaine, qui s'étend entre les deux gros villages d'Azpeitia et d'Azcoitia. C'est là qu'à toutes les époques de l'année, mais surtout aux derniers jours de juillet, fête du saint, et pendant l'octave qui suit, accourent des environs d'innombrables pèlerins, pour vénérer le nom et la mémoire de leur compatriote, devenu leur protecteur. C'est un spectacle à la fois admirable et touchant, de voir descendre à travers les sentiers de ces âpres montagnes, et se dérouler en anneaux interminables, les populations entières des villes et des villages de cinq provinces ; et de les entendre chanter à pleine voix le Rosaire, entremêlé

de naïfs et pieux cantiques en leur langue, sur la vie et les vertus de saint Ignace. Et comme cette multitude ne peut trouver place dans la chapelle du château, les messes se disent en plein air, et la campagne se transforme en un vaste temple. Les grâces et les miracles par lesquels Dieu se plaît à glorifier son serviteur, dans ce lieu béni, sont véritablement sans nombre, comme en font foi les ex-voto et les mille témoignages de la reconnaissance populaire suspendus aux murailles.

Mais ce qui est surtout merveilleux, c'est le bien produit dans les âmes : ce sont les conversions prodigieuses qu'on y voit, tous les ans, de pécheurs endurcis et vieillis dans le crime. Ils étaient venus pour tenir compagnie à ceux de leur voisinage; ils avaient été attirés par la curiosité, peut-être par l'appât du gain, par le désir de profiter de la grande foire qui se fait à cette occasion; et je ne sais quelle vertu céleste, qui semble s'exhaler de ces murs sacrés, a touché leur cœur; ils ont senti leur dureté s'amollir, leur âme s'incliner à la douleur de leurs fautes; et ils n'ont point quitté Loyola, sans s'être jetés aux pieds d'un confesseur et purifiés dans les larmes de la contrition.

Pendant les huit jours de l'octave, qui sont tous très solennels, avec indulgence, musique et panégyriques du saint, les Pères de la Compagnie et les prêtres des deux villages voisins venus pour les aider, ne suffisent pas à entendre les confessions, générales souvent, de la foule qui se presse au saint tribunal. Quant aux communions, on en compte environ quinze mille chaque année. Telle est la partie religieuse de la fête.

L'autre partie se compose des démonstrations extérieures de l'allégresse publique : elle n'est pas moins solennelle. C'est la coutume dans ces pays, de célébrer la fête des saints, surtout celle des bienheureux patrons, par des parades et des exercices militaires. Ainsi pendant l'octave de saint Ignace, on voit, à diverses reprises, des troupes d'hommes vêtus à la mauresque, en livrées écla-

tantes, la dague au poing, apparaître devant la façade du château; ils s'avancent d'abord un contre un, et joûtent ensemble comme dans un combat singulier; puis d'autres entrent en lice; enfin, c'est une mêlée générale, où tous se confondent, exécutant mille évolutions avec un art et une adresse incroyables. Il y a aussi des combats de taureaux, divertissement en usage dans le pays; pendant que sur une autre scène, d'habiles acteurs représentent quelque partie de la vie du saint. Toute la nuit, ce sont des décharges de mousqueterie, des feux de joie et de brillantes illuminations.

Ces démonstrations d'amour et de respect, renouvelées tous les ans par ces religieuses provinces, suivirent de près le jour où le saint patriarche, par l'autorité du Pontife romain, fut élevé aux honneurs du culte public. Mais bien auparavant et de son vivant même, des personnes, recommandables par leur sagesse et par leur sainteté, étaient venues vénérer ces lieux, où il avait reçu la double vie de la nature et de la grâce. Saint François de Borgia et le P. Jérôme Natal les ont couverts de leurs baisers, arrosés de leurs larmes, et par ces témoignages de piété, ils ont montré qu'ils les jugeaient dignes des honneurs que la dévotion des peuples leur a décernés dans la suite. La chambre où Ignace avait pleuré ses fautes, où il avait reçu les premières visites du ciel, et ce don merveilleux d'une perpétuelle chasteté, était demeurée en quelque sorte sanctifiée. Dans le temps même où elle faisait encore partie du château, et n'était pas comme aujourd'hui transformée en chapelle, si par hasard un hôte peu réservé essayait de la souiller par de coupables actions, tout en elle, jusqu'aux murailles, semblait se révolter. C'est ce qu'on a su d'un soldat étranger, et plus tard d'un chevalier de distinction. Ils avaient été reçus à Loyola et logés dans la chambre d'Ignace. Ils allaient s'oublier et manquer au respect d'eux-mêmes, quand ils sentirent toute la maison s'ébranler, avec d'horribles secousses; et en même

temps, ils furent assaillis par des visions si affreuses qu'ils en frissonnaient d'épouvante. Au contraire, il arriva à des hôtes plus purs de se sentir pendant la nuit comme tirés de leur sommeil, l'âme remplie de pensées toutes célestes qu'ils n'avaient jamais connues, pénétrés du regret et de l'horreur de leurs fautes, ou encore des sentiments de la plus suave dévotion.

CHAPITRE III

1. Ignace fait vœu de chasteté. — 2. Il défend l'honneur de la Mère de Dieu contre les insultes d'un Sarrasin. — 3. Veillée des armes devant l'image de Notre-Dame de Montserrat. — 4. Manrèse : l'hôpital Sainte-Lucie. — 5. La grotte.

1522.

1. Revenons à Ignace. Arrivé à Navarrete, il renvoya ses deux serviteurs, prit congé du duc de Manrico et d'une de ses sœurs qui se trouvait là, et seul désormais avec lui-même et avec Dieu, il prit la route de Montserrat. Tout en cheminant, il se demandait ce qu'il pourrait faire pour se rendre propice Notre-Dame, quand il paraîtrait en sa présence. Il lui vint en pensée de se consacrer à elle, et il le fit en effet, par le vœu d'une perpétuelle chasteté. C'était de sa part mettre le couronnement à la grâce insigne qu'il avait reçue de cette divine Mère, quand elle était venue le visiter.

2. Il se présenta bientôt un incident où, sous couleur de piété, le nouveau converti, encore inexpérimenté, faillit tomber dans une erreur grossière. Un voyageur, Maure de naissance, et mahométan de religion, ainsi qu'il s'en trouvait encore beaucoup à cette époque, dans les royaumes de Valence et d'Aragon, le rejoignit et ils firent route ensemble. La conversation, comme il arrive entre gens qui se rencontrent pour la première fois, tomba d'abord sur un sujet banal; puis, Ignace allant au sanctuaire de

Montserrat, on parla de la sainte Vierge; l'entretien ne tarda pas à se changer en dispute. Le mahométan niait avec effronterie que la Mère de Dieu fût demeurée vierge après l'enfantement. Le Saint s'efforçait de le convaincre, par des similitudes et des raisons que son amour l'aidait à trouver. Mais le musulman tournait tout en dérision: il se raillait de notre foi, et la taxait de crédulité. A la fin, de l'air d'un homme dépité, et qui veut se débarrasser d'un adversaire importun, il poussa sa mule en avant, sans dire un mot d'adieu, et disparut bientôt.

Ignace fut doublement irrité et de son impolitesse et de son impiété. La colère et le zèle s'allumant à la fois dans son cœur, il se demanda s'il ne pouvait pas, ou plutôt s'il ne devait pas venger l'injure de Marie par la mort du Sarrasin. Chevalier du Christ, n'avait-il pas le devoir d'employer son épée à défendre l'honneur de la Mère du Christ? Mais, d'autre part, il se sentait retenu par une voix intérieure; le châtiment des coupables n'appartient-il pas aux pouvoirs publics, et les vengeances privées ne sont-elles pas interdites aux chrétiens? Incertain, et ne sachant à quoi se résoudre, il laisse au hasard, ou plutôt dans sa pensée à la Providence, le soin de décider le cas. Arrivé à un point, où la route se partageait en deux sentiers, l'un pierreux et escarpé qui conduisait à la montagne, l'autre large et uni qui menait à un gros bourg, situé à une quarantaine de pas, il abandonna la bride à son cheval, résolu, si l'animal prenait le chemin suivi par le Maure, à faire rétracter à l'infidèle ses paroles impies, ou à le tuer sans rémission, comme si Dieu lui-même l'avait livré entre ses mains. Ainsi pensait-il accorder les élans de son zèle et les alarmes de sa conscience. Dieu prit en pitié l'inexpérience du nouveau converti : il permit que le cheval, contre toute apparence, quittât la route large et unie, que l'invitait à suivre la vue de l'hôtellerie où le Maure était déjà descendu, et s'engageât dans le rude sentier de la montagne. Ignace jugea par ce signe que Dieu voulait

laisser vivre cet homme, ou du moins que ce n'était pas à lui de le frapper.

3. Il arriva bientôt dans un village au pied de la montagne. Il acheta le costume de pèlerin et de pénitent, sous lequel il voulait désormais se montrer. C'était une tunique d'étoffe grossière, une ceinture de corde, des sandales, une gourde et un bourdon ; il attacha toutes ces emplettes à la selle de son cheval, et se dirigea vers l'église de Notre-Dame de Montserrat. Dès qu'il eut mis pied à terre, sa première préoccupation fut de faire une confession générale de sa vie ; il l'écrivit en détail et avec beaucoup de soin. Des religieux de l'Ordre de saint Benoît occupent le monastère de Monserrat ; ils ont la garde de l'image miraculeuse de la Mère de Dieu, qu'on y vient révérer de toutes les parties du monde. L'observance régulière est parfaite parmi eux ; la sainteté de leur vie répond à la sainteté du sanctuaire. Un Français, nommé dom Jean Chanones vivait au milieu d'eux ; c'était un ancien vicaire de l'église de Mirepoix. La dévotion l'avait amené à Montserrat ; puis gagné par les exemples dont il était témoin, il était resté au monastère, avait renoncé à sa charge et à tous ses biens, et avait embrassé la règle de saint Benoît. Il vécut dans l'Ordre depuis l'âge de trente-deux ans jusqu'à celui de quatre-vingt-huit, sans se relâcher un seul jour de sa première ferveur. Malade ou bien portant, jeune ou déjà affaibli par l'âge, jamais il ne mangea de chair ; chaque jour il distribuait en aumône le tiers de la portion qu'on lui donnait à table. Il était vêtu très pauvrement et portait sur la chair nue un grand cilice, qui lui descendait jusqu'aux genoux. La nuit, il prenait à peine le repos rigoureusement nécessaire, et consacrait le reste du temps à la prière, soit dans sa cellule, soit au chœur avec les autres religieux. Dieu perfectionna sa patience par de longues et douloureuse infirmités, surtout vers la fin de sa vie, dans cette extrême vieillesse qui est déjà par elle-même une

grande maladie. Il supporta ses douleurs, non seulement avec une entière résignation, mais avec joie, la louange de Dieu perpétuellement sur les lèvres. Son humilité et son obéissance étaient admirables; enfin il se montra tel en toutes choses, qu'un grand nombre de monastères de son Ordre, en Portugal et en Espagne, se réformèrent sur son exemple et revinrent, grâce à lui, à une plus stricte observance.

Tel est le portrait que font de ce saint homme les mémoires du temps, conservés dans les archives du monastère de Montserrat. J'ai tenu à le reproduire en raccourci, afin de payer, au nom de mon Bienheureux Père Ignace, ce léger tribut de reconnaissance au religieux qui rendit de lui le témoignage que je rapporterai plus bas; j'ai voulu faire voir aussi de quel poids et de quelle autorité est ce témoignage, en montrant de quel homme il vient.

Quand Ignace se présenta à Montserrat, dom Chanones était chargé du soin d'administrer les sacrements aux pèlerins. C'est donc à lui qu'il s'adressa pour sa confession générale; il la fit avec une exactitude si minutieuse; il s'interrompit si souvent et si longuement par les larmes que lui arrachait la contrition, qu'il y consacra trois jours entiers. Il s'ouvrit aussi de ses pensées et de ses projets de vie, et reçut du religieux les encouragements et les conseils que pouvait donner à un commençant rempli de ferveur, un homme aussi saint et aussi versé dans les choses spirituelles. Sa confession faite, et tout transformé, il jugea le moment venu de se parer de ses nouvelles livrées. Il chercha donc, à la tombée de la nuit, un mendiant à qui il pût laisser en secret ses vêtements de chevalier; il lui abandonna tout, même sa chemise. Alors, dans la joie de son cœur, et après mille et mille baisers, il se revêtit du sac de pénitent, ceignit ses reins de la corde, suspendit la gourde à son côté, et, le bourdon à la main, il retourna à l'église de Montserrat.

Il avait lu dans ses romans qu'avant de ceindre l'épée, les chevaliers passaient en armes une nuit entière, c'est ce qu'ils appelaient la *veillée des armes*. Il résolut d'imiter cet usage; chevalier de la sainte Vierge et de Dieu, il resta toute la nuit qui précède l'Annonciation, au pied de l'autel de Notre-Dame, veillant et priant, tantôt debout, tantôt à genoux. A la première aube du jour, il suspendit son épée et son poignard à une colonne de la vieille église, tout près de l'autel de la sainte Vierge, fit la sainte communion, donna son cheval au monastère, et partit à la dérobée, pour éviter d'être reconnu en un lieu où la solennité du jour devait attirer beaucoup de monde.

Le souvenir de cette noble veille demeura toujours vivant chez les religieux. Plus tard, un de leurs abbés voulut le fixer sur le marbre, à l'honneur du saint, et pour l'édification des pèlerins de Montserrat. Par ses soins, une plaque commémorative fut placée au coin de l'autel. On y lisait ces paroles :

« Le Bienheureux Ignace de Loyola, au milieu de beau-
» coup de prières et de larmes, s'est ici consacré à Dieu et
» à la sainte Vierge; c'est ici qu'il a veillé toute une nuit,
» revêtu d'un sac comme d'une armure spirituelle; c'est
» d'ici qu'il est parti en l'année 1522, pour fonder la Com-
» pagnie de Jésus. Cette pierre a été posée par F. Laurent
» Nieto, abbé, en l'année 1603 (1). »

Cependant le nouveau pénitent s'éloignait rempli d'une sainte allégresse. Il goûtait une consolation extraordinaire à se voir sous ces vêtements, objet de mépris au monde, et rempli lui-même de mépris pour le monde. Il n'avait pas encore fait trois milles, qu'il fut rejoint par un officier de justice de Montserrat. Cet homme courait après lui, pour lui demander s'il était vrai qu'il eût donné ses habits

(1) *B. Ignatius a Loyola hic, multa prece fletuque Deo se Virginique devovit. Hic tanquam armis spiritualibus, sacco se muniens, pernoctavit. Hinc ad Societatem Jesu fundandam prodiit, anno 1522. F. Laurentius NIETO abbas dicavit, anno 1603.*

à un mendiant; le mendiant l'assurait, mais, jugeant que c'était un mensonge, on l'avait livré comme voleur aux mains du juge criminel. Ignace, à ce récit, ne put retenir ses larmes; il certifia que le mendiant avait dit la vérité; mais toutes les instances ne purent lui arracher un mot sur lui-même, sur son pays, sur le motif qui l'avait porté à se dépouiller en faveur de ce pauvre. L'officier de justice se retira; et le saint, confus et attristé de voir qu'il n'avait pu secourir un malheureux, sans l'exposer à perdre l'honneur et même la vie, continua sa route jusqu'à Manrèse.

4. Manrèse est une petite ville de cinq cents feux environ, à trois lieues de Montserrat. Elle est aujourd'hui fameuse et révérée : car on y conserve le souvenir de la sainte vie qu'y mena Ignace de Loyola, et des pénitences extraordinaires auxquelles il s'y livra. A une quarantaine de pas en dehors de la ville, s'élevait un hôpital pour les malades et les mendiants, et tout auprès, une église dédiée à l'apôtre saint Thomas et à l'illustre vierge et martyre sainte Lucie, dont l'hôpital avait pris le nom. C'est là qu'Ignace se retira, moins pour y recevoir l'hospitalité, que pour y donner libre carrière à sa ferveur, pleine satisfaction à ses longs désirs de pénitences, d'abaissements et de mortifications. Il commença par se dépouiller de tout ce qui pouvait apporter, je ne dis pas du bien-être, mais simplement quelque relâche à son corps. Il se fixa un temps très court, quelques heures à peine, pour le repos de la nuit, et afin que ce repos ne fût pas sans souffrance, il s'astreignit à le prendre sur la terre nue, avec une pierre, ou quand il se traitait plus mollement, avec un morceau de bois pour oreiller, usage qu'il garda même dans les rigueurs de l'hiver, et quand il était tout exténué et presque à demi mort d'épuisement; le reste de la nuit était consacré à la prière et à la pénitence. Le jour, il se flagellait jusqu'à trois ou même cinq fois

avec une chaîne de fer. Il consacrait sept heures à l'oraison, toujours à genoux. Chaque jour il assistait à la sainte messe et à l'office divin.

Il jeûnait invariablement tous les jours, excepté le dimanche. Ce jour-là, après avoir savouré les saintes délices du pain des anges, il ajoutait quelques herbes à ce qu'il appelait son dîner. Mais pour en gâter la saveur, il y mêlait, comme le P. Jacques Lainez l'a entendu de sa propre bouche, de la cendre et de la terre. Pendant la semaine, il se contentait d'un morceau de pain, le plus noir et le plus dur de tous ceux qu'il recevait aux portes, et d'un verre d'eau, et cela une seule fois par jour. Il portait un cilice sous le sac grossier dont il s'était revêtu, et ce sac lui-même était rude comme un cilice. A Barcelone, on en conserve encore un lambeau. Enfin une grosse chaîne entourait ses reins. Parfois, lorsqu'il visitait l'église de Notre-Dame de Villadordis, à une demi-lieue de Manrèse, il s'enveloppait d'une large ceinture qu'il avait tissée lui-même, d'une certaine herbe extrêmement rugueuse, et dont les pointes lui déchiraient les chairs. Cette ceinture est encore aujourd'hui en vénération à Villadordis.

A ces souffrances extérieures, il joignait une abnégation continuelle ; il ne cédait pas à un désir, à une pensée qui se ressentissent de la chair ou du monde. Il s'était fait une loi d'aller à l'encontre de toutes les inclinations de la nature, de rechercher ce qu'elle repousse, et de repousser ce qu'elle recherche. Il inventait mille moyens de se rendre méprisable, et ne laissait rien passer de ce qui pouvait lui donner de la confusion, l'aider soit à crucifier son orgueil, soit à rabaisser le faste de ses pensées. Il s'était dévoué au service des malades de l'hôpital. Les plus rebutants étaient ceux qu'il chérissait le plus. C'était peu de les toucher de ses mains, de les porter dans ses bras, de faire leurs lits, de les laver, de les nettoyer, comme s'il eût servi en chacun d'eux Jésus-Christ lui-même; plus d'une fois, les actes de son procès en rendent

témoignage, s'armant d'un courage héroïque, il appliqua ses lèvres sur leurs plaies les plus hideuses, et en aspira le pus.

Au sortir de l'hôpital, il allait mendier dans la ville ; et souvent, surtout dans les commencements, il lui arrivait de recueillir plus d'insultes que de pain : c'était là justement ce qu'il cherchait de préférence. Les enfants l'appelaient *l'homme au sac ;* ils couraient en bandes nombreuses après lui, et le couvraient à l'envi de leurs huées bruyantes. Plus tard, il est vrai, ces insultes cessèrent, quand il fut mieux connu, et toute la ville l'entoura d'estime et de vénération. Néanmoins, il y eut toujours un homme, d'ailleurs noté publiquement pour sa mauvaise conduite, qui s'obstina à mettre sur le compte de l'hypocrisie sa démarche modeste, ses vêtements grossiers et son humilité. Chaque fois qu'il entrait à Manrèse, cet homme se posait devant lui, pour le contrefaire avec mille bouffonneries et contorsions de visage ; puis, quand il était bien las de rire, il se répandait en un torrent d'injures et s'en allait, pour reprendre le même jeu le lendemain. Ce fut une rude et longue épreuve pour la mansuétude et la patience du converti, si bouillant par nature, et qui, tout à l'heure encore, était si prompt à croiser le fer. Les démons voulaient voir s'ils ne pourraient pas éveiller en lui quelque mouvement de colère, quelque désir de vengeance. Mais ces passions n'étaient pas seulement assoupies dans son âme, elles y étaient comme mortes ; quand il suspendit ses armes à Notre-Dame de Montserrat, il y avait laissé du même coup, pour ne plus jamais les reprendre, toutes les pensées de vengeance et toutes les impressions de dépit.

Il rentrait à l'hôpital, chargé de sa petite provision, en échange de laquelle il avait donné à ses bienfaiteurs quelques avis utiles pour leurs âmes ; il gardait pour lui ce qu'il y avait de moins bon, et distribuait le reste aux pauvres. La familiarité dont il usait envers ces malheu-

reux en guenilles, nu-pieds et malpropres, l'adresse merveilleuse avec laquelle il savait imiter leurs manières grossières, afin qu'on le crût placé par sa naissance dans la condition qu'il avait choisie par vertu, tout cela jeta les démons dans une irritation étrange. Pour s'en venger, ils lui livrèrent le plus terrible des assauts.

Un jour, le Saint se trouva tout bouleversé; il lui semblait entendre une voix qui disait au fond de son cœur : « Enfin, c'est passer les bornes que de tant s'avilir! Le ciel en est lui-même offensé ; il voulait un chevalier et un saint, et il ne voit qu'un mendiant. Combien ne procurerait-il pas plus de gloire à Dieu, et quelle preuve ne donnerait-il pas d'une plus sublime vertu, s'il vivait en saint dans une cour, au lieu de végéter comme un misérable dans un hôpital; s'il attirait la noblesse sur ses traces, au lieu de se faire poursuivre par les huées des enfants? Avait-il donc plus à cœur les intérêts de son abjection que l'honneur de Dieu et la conquête des âmes? En suivant une autre voie, combien d'âmes n'aurait-il pas déjà gagnées par la force de son exemple? Un homme comme lui, suffisait à réformer toute une cité. Tels étaient les desseins de Dieu, quand il lui donna la lumière pour se reconnaître, la grâce pour se convertir. Il ne l'avait pas si miséricordieusement appelé, pour qu'il ensevelît ses talents dans l'obscurité d'un hôpital; beaucoup moins encore, pour qu'il rendît la vertu odieuse par des dehors abjects et rebutants. Et puis, s'il était prodigue de son bien propre, par quel principe de conscience se croyait-il permis de jeter au vent le bien d'autrui? Si les honneurs ne lui agréaient pas, libre à lui de les fuir et de se cacher; mais il n'avait pas le droit d'exposer aux moqueries d'une troupe d'enfants dans les rues d'une cité, au contact de la lie du peuple, dans un hôpital, la réputation de sa famille, achetée par ses ancêtres au prix de leurs sueurs et de leur sang. »

A ces suggestions de l'enfer, Ignace se sentait envahir

par je ne sais quel dégoût ; toute sa nature se révoltait ; il avait en abomination et en horreur cette vie grossière, ces haillons infects, ce commerce odieux des malades et des mendiants. Mais à peine eut-il reconnu la tentation, que pour vaincre d'un seul coup l'enfer et la nature, il courut, sans autre réponse au tentateur, se jeter au milieu des pauvres les plus repoussants, les embrassa publiquement, et resta confondu parmi eux, jusqu'à ce que ses répugnances fussent domptées, et que l'ennemi fût en déroute.

5. Ainsi le séjour à l'hôpital était une source de mérites pour Ignace ; mais, d'autre part, ce même séjour était un obstacle considérable à son union avec Dieu, et aux âpres pénitences vers lesquelles le portait sa ferveur. Il se mit donc à rechercher aux environs de la ville, quelque lieu solitaire et caché, où, sans autre témoin que le ciel, il pût satisfaire librement ses désirs. Ce qu'il souhaitait, il le trouva, en dehors de la ville, à six cents pas de distance à peu près. C'était une caverne creusée dans le roc vif, au pied d'une colline, si sombre qu'elle ressemblait à un sépulcre. Le site était ravissant, et la vallée si délicieuse, que les gens du pays l'avaient surnommée la Vallée du paradis. A quatre-vingts cannes (1) environ, le Cardoner roulait ses eaux limpides ; du côté opposé, était la grande route ; puis, entre celle-ci et la caverne, une des trois croix de pierre, devant laquelle le Saint avait coutume de faire de pieuses stations. La grotte a trente-deux palmes de long, dix de large et dix de haut dans sa partie la plus élevée ; mais vers le fond, elle est beaucoup plus basse (2). Du côté de Montserrat, dans une fissure du

(1) La canne vaut $2^{m}13$ et la palme $0^{m}25$.

(2) Aujourd'hui la grotte ou *Santa Cueva*, comme on l'appelle en Espagne, mesure $10^{m}50$ dans sa plus grande longueur, en y comprenant la sacristie ; $3^{m}50$ dans sa plus grande largeur et $2^{m}50$ de hauteur dans la partie la plus basse. — Cf. *S. Ignacio en Manresa*, Album historico, Barcelona, 1891, n. 23.

rocher, s'ouvre une petite lucarne par où l'on peut voir et saluer le sanctuaire de Notre-Dame. De tous les autres côtés règne l'obscurité la plus profonde, et les parois aussi bien que la voûte sont hérissées de pierres pointues. Peu de gens la connaissaient, et personne ne la visitait ; elle n'en convenait que mieux aux projets d'Ignace. Il s'ouvrit un étroit sentier à travers les épines et les broussailles qui en fermaient l'entrée, et y fixa sa demeure.

Là, dans ce lieu sauvage où la solitude, le silence et l'horreur des ténèbres, semblaient être une invitation continuelle à la pénitence, il redoubla de ferveur et multiplia ses austérités. Il prolongeait ses veilles bien avant dans la nuit, jeûnait trois ou quatre jours de suite, sans prendre aucune nourriture, et se flagellait jusqu'au sang avec une discipline de fer. Il ajoutait plusieurs heures d'oraison aux sept heures qu'il faisait déjà tous les jours, et, suivant l'exemple de saint Jérôme, il se frappait la poitrine avec une pierre, comme l'attestent plusieurs personnes qui allèrent en secret l'observer. A ces mortifications, il faut joindre le cilice, la chaîne de fer autour des reins et les rigueurs de la mauvaise saison, contre lesquelles il était mal protégé par son misérable sac, et plus mal encore par sa caverne ouverte à tous les vents. Aussi fut-il bientôt réduit à un tel épuisement que c'était miracle qu'il pût vivre ; son estomac ruiné lui faisait endurer de cruelles et incessantes douleurs ; souvent, il perdait tout d'un coup connaissance, et à plusieurs reprises on le trouva comme mort, privé de sentiment et de chaleur.

Une fois entr'autres, qu'il était allé révérer une image de Notre-Dame à Villadordis, il fut pris d'un évanouissement qui dura plusieurs jours. Quand il revint à lui, il était si faible, qu'il paraissait toucher à sa fin. Il se remit en prenant un peu de nourriture, que quelques pieuses femmes s'empressèrent de lui apporter ; mais il fallut le soutenir par le bras pour le ramener à l'hôpital. Le démon se servit de cet accident pour dresser contre lui de nouvelles

batteries et essayer de le vaincre par la crainte. Comment aurait-il le courage de continuer pendant cinquante ans, qui lui restaient encore à vivre, ces affreuses pénitences qui le réduisaient à chaque moment aux tortures de l'agonie? Mais Ignace eut bien vite confondu et mis en fuite le père du mensonge : cinquante ans de vie ! Était-il seulement en état de lui garantir un moment, de ces années dont il était si prodigue en promesses?

Cependant ses forces s'affaiblirent à tel point qu'il tomba malade et fut bientôt réduit à l'extrémité. Il lui arriva alors une chose digne de remarque; je la rapporterai volontiers, afin de montrer à quel ennemi nous avons affaire, et combien peu nous pouvons nous fier à notre vertu, puisque la vertu elle-même, si l'âme n'était pas fortement attachée à Dieu, pourrait devenir une cause de ruine. Il touchait donc à sa dernière heure; déjà les médecins l'avaient abandonné, quand il se vit assailli par la plus violente tentation de vanité. Il lui semblait entendre une voix murmurer au fond de son cœur, qu'il devait mourir avec joie, puisqu'il mourait en saint; car c'était bien un saint, l'homme qui avait pratiqué tant de vertus et amassé un si riche trésor de mérites. En même temps, il lui paraissait qu'on étalait devant lui et son sac, et son cilice, et ses chaînes, et la pierre sur laquelle il reposait sa tête, et la grotte où il habitait, et toute la suite de ses jeûnes et de ses longues veilles, le sang de ses flagellations et les larmes de ses prières.

A la vue de ces fantômes, le moribond était saisi d'horreur; il se voilait le visage de ses mains, honteux de voir un pécheur comme lui concevoir de telles pensées. Mais il avait beau les chasser; elles revenaient à la charge avec une importunité croissante, et s'imprimaient si vivement dans son esprit, qu'elles lui causaient une sorte de supplice, plus intolérable que les souffrances et que la mort elle-même. Il fit alors la revue de sa vie ; il se rappela ses fautes les plus humiliantes et les plus graves;

puis, plongeant ses regards dans cet enfer qu'il avait tant de fois mérité : quelle proportion, disait-il, entre les efforts de quelques mois et les fautes de tant d'années ? Il s'excitait alors à une profonde horreur de lui-même ; il s'humiliait devant Dieu, et avec les larmes d'un amer repentir, il le suppliait de lui faire miséricorde pour ses offenses, plutôt que de le récompenser pour ses mérites. Enfin la victoire lui resta. Mais il garda de ce rude assaut livré en un moment si critique une véritable épouvante, et il conjura les personnes pieuses qui l'avaient assisté dans sa maladie, s'il retombait encore en danger de mort, de faire entendre sans cesse ces paroles à son oreille : « Ignace pécheur, souviens-toi des péchés que tu as commis et des châtiments qui te sont dus ; ne pense donc pas avoir des droits au ciel, et rougis d'avoir mérité l'enfer. »

CHAPITRE IV

1. Tentations de scrupules. — 2. Comment il en est délivré. — 3. Direction sur les scrupules. — 4. Faveurs extraordinaires. — 5. Grande estime dont il jouit à Manrèse.

1. De toutes les tentations que saint Ignace souffrit à Manrèse, aucune ne fut plus importune et plus dangereuse que celle des scrupules. Dieu permit qu'il fut soumis à cette torture. Mille doutes s'élevèrent dans son esprit sur sa confession de Montserrat, bien qu'il y eût apporté tant de soin et une si vive contrition; chacune de ses actions lui apparut comme un péché énorme, et pour comble d'épreuve, il fut sevré de la douceur des consolations spirituelles. Le cœur desséché, l'âme pleine de trouble et de confusion, en proie aux perplexités et aux inquiétudes, il ne recevait plus ces vives lumières qu'il puisait autrefois dans la contemplation; plus il s'appliquait aux choses de Dieu, plus les tentations étaient violentes. Le jour, il n'avait point d'autre objet en pensée; la nuit, il s'épuisait en luttes contre lui-même et en discussions sans fin, débattant le pour et le contre, voulant définir ce qui était et ce qui n'était pas péché, et déterminer d'une manière certaine celles de ses anciennes fautes qu'il était obligé de confesser de nouveau. Inutiles efforts! Il n'aboutissait qu'à s'abîmer davantage dans ses perplexités.

Il lui semblait seulement que l'obéissance aurait pu le guérir en deux mots; il aurait suffi, par exemple, que son

directeur lui ordonnât expressément de jeter dans un oubli profond toute sa vie passée, et de se remettre à vivre comme s'il ne faisait que de naître, sans s'occuper de ce qu'il avait pu être auparavant. Mais il ne vint pas en pensée au confesseur de lui parler ainsi, et d'un autre côté, les scrupules ne permirent pas à Ignace de le lui suggérer. On lui dit bien en général de ne pas s'arrêter à des scrupules; mais cela même était pour le pauvre affligé une source nouvelle d'angoisses; car, comment reconnaître et définir ce qui était véritablement scrupule, d'autant plus que les scrupules, pour manifestes qu'ils soient, paraissent au moins des choses douteuses aux scrupuleux?

Rien ne le tirait de peine, ni les prières, ni les flots de larmes qu'il ne cessait de répandre; Dieu paraissait avoir détourné de lui son visage, et, persuasion trop commune dans ces sortes d'épreuves, avoir résolu sa perte. Tourment effroyable, et que ceux-là seulement peuvent comprendre qui l'ont éprouvé. Les disciplines, les cilices, les chaînes, le jeûne, la nudité et toutes les autres pénitences volontaires apportent autant de consolations à l'esprit, qu'elles causent de souffrance à la chair. Mais aimer Dieu d'un amour passionné, le servir dans toute la sincérité de son cœur, désirer ardemment le posséder un jour; et cependant nourrir le soupçon, la persuasion même qu'on lui déplaît et qu'on est rejeté de lui, qu'on l'offense par chacune de ses paroles, chacun de ses regards, c'est un tourment qui n'a point d'égal; une seule heure d'un pareil supplice est plus dure que des jours passés dans les plus rigoureuses pénitences. En livrant ce rude assaut à Ignace, les démons se proposaient plusieurs choses à la fois: lui ravir la paix, en remplissant son âme de troubles et de mille pensées inquiètes; lui inspirer de l'horreur et du dégoût pour la vie qu'il avait embrassée, vie malheureuse semée de croix et de tristesses pour l'esprit, plus encore que de souffrances et de mortifications pour la chair; lui enlever la confiance en Dieu et cet amour filial, caractère

et récompense de ceux qui servent le Seigneur avec magnanimité ; mais surtout, le pousser à l'extrémité du désespoir et à l'affreuse résolution de mettre fin lui-même à ses jours, pour échapper à la torture d'une vie désormais intolérable.

2. Dans cette affliction sans mesure, le cœur du saint pénitent ne recevait donc aucune consolation ni du ciel ni de la terre. Les Pères Dominicains de Manrèse prirent pitié de lui et le recueillirent dans leur couvent. Mais il n'y trouva nul soulagement; il y fut au contraire assailli d'une si noire mélancolie, qu'il se sentait porté malgré lui et avec une violence presque irrésistible, à se jeter par la fenêtre de sa cellule. Il fondait en larmes; il poussait des cris et comme des rugissements de douleur ; il se recommandait à Dieu à haute voix ; il le conjurait de lui envoyer du ciel quelque secours, puisqu'il n'en recevait aucun de la terre. Dans cette détresse suprême, il se souvint avoir lu qu'un saint homme, après avoir longtemps et sans fruit demandé à Dieu une grâce ardemment désirée, avait résolu de s'abstenir de toute nourriture, jusqu'à ce qu'il eût arraché à la compassion divine ce qu'il ne pouvait obtenir par la prière. Il crut pouvoir à son tour user de la même violence. Si le remède était extrême, le mal ne l'était pas moins ; il s'assurait qu'un père si tendre n'aurait pas le cœur de voir plus longtemps languir son serviteur et son enfant, et que par pitié, il lui accorderait le soulagement que jusque-là n'avaient obtenu ni supplications, ni larmes.

Sans rien diminuer de la rigueur de ses austérités ordinaires, il commença donc son jeûne; et, chose qui ne paraîtra pas éloignée du miracle en un homme si exténué et si abattu, il le poursuivit huit jours entiers, d'un samedi au samedi suivant, sans manger une bouchée de pain ni boire une goutte d'eau. Il aurait eu le courage de le continuer encore, si son confesseur, informé à temps, ne l'eût

arrêté par un ordre exprès, et ne l'eût obligé de prendre le jour même sa réfection ordinaire. Dieu voulut-il récompenser la confiance qui lui avait inspiré une si étrange résolution, ou la généreuse obéissance qui la lui avait fait abandonner; je ne sais; mais Ignace recouvra la première sérénité de son esprit et la paix de son cœur.

Il se croyait enfin hors d'atteinte, lorsque deux jours après, il fut tout à coup assailli par une nouvelle et si furieuse tempête de scrupules, de défiance, de sombre tristesse, de désespoir, qu'il ne semble pas qu'homme au monde puisse endurer un plus horrible enfer. Dieu voulait par là, je pense, lui donner un enseignement d'une importance souveraine dans la vie spirituelle; c'est que nous ne devons pas prétendre faire violence à sa volonté sainte, comme s'il ne connaissait pas nos misères et n'entendait pas nos cris, ou qu'il fût assez insensible pour nous voir dans l'angoisse, sans en être ému de compassion. La première et la suprême règle de notre volonté, ce doit être la volonté de Dieu. Aridité ou ferveur, tristesse ou consolation, tentation ou tranquillité de l'âme, si nous ne voulons que le bon plaisir de Dieu, tout nous doit être indifférent. Que les peines de l'esprit ravivent notre confiance, à la bonne heure; mais ne permettons pas qu'elles nous entraînent jamais au delà des limites de la résignation et de l'indifférence. Cette seconde tempête fut de courte durée: elle était une leçon plutôt qu'un châtiment. Ignace recouvra bientôt la paix, le calme et l'allégresse qu'il avait goûtés auparavant; il les recouvra même avec usure; car telle est la conduite ordinaire de la Providence; elle rend au centuple les biens qu'elle a ravis un instant pour éprouver ses amis.

Elle avait d'ailleurs ses desseins. Elle voulait faire d'Ignace un des plus grands maîtres de la vie spirituelle, et c'est pourquoi elle l'avait mis à l'école de l'expérience, afin de lui apprendre à diriger les autres. Et de fait, ces alternatives de tristesse et de joie, de sécheresse et de

consolation, d'inquiétude et de douce assurance révélèrent si parfaitement au Saint les voies habituelles de Dieu à l'égard de ses serviteurs, et les différentes manières dont il a coutume de les visiter, que pour en donner aux autres une pleine connaissance, il lui suffisait d'exprimer ce qu'il avait lui-même éprouvé. J'en donnerai comme preuve un extrait de la lettre si pleine de sages enseignements qu'il écrivit de Venise à une religieuse de Barcelone pour la consoler.

« ... Le Seigneur a coutume de donner et de permettre deux leçons; il donne lui-même l'une et permet l'autre. Celle qu'il donne est la consolation intérieure, laquelle bannit tout trouble de l'âme, et l'attire à un amour parfait du Seigneur. Dans cette consolation, le divin Maître communique aux uns sa lumière, découvre à d'autres de nombreux secrets, et opère ensuite en eux de plus grandes choses. Enfin, avec cette divine consolation, toutes les peines se changent en plaisir, et toutes les fatigues en repos. Pour celui qui marche avec cette ferveur, cette chaleur et cette consolation intérieures, il n'est point de fardeau, si grand qu'il soit, qui ne devienne léger; il n'est ni pénitence, ni genre de travail, si grand qu'il puisse être, qui ne soit d'une extrême douceur. Cette consolation nous indique et nous ouvre le chemin qu'il nous faut suivre, et nous montre en même temps le chemin contraire que nous devons fuir. Elle n'est pas toujours avec nous; mais elle chemine avec nous aux temps que Dieu lui a marqués; et le tout est pour notre bien.

» Or, c'est quand cette consolation s'est éloignée de l'âme que la seconde leçon commence pour elle; c'est-à-dire que notre antique ennemi dresse devant nous tous les obstacles possibles, pour nous détourner de la voie dans laquelle nous sommes entrés. Il nous vexe à outrance, et suivant en tout une marche diamétralement contraire à la première leçon, il répand souvent en nous la tristesse, sans que nous sachions ni puissions découvrir

pourquoi nous sommes tristes. Dans cet état, nous ne pouvons ni prier avec quelque dévotion, ni contempler, ni parler ou entendre parler des choses de Dieu avec quelque attrait ou goût intérieur. Ce n'est pas tout. S'il nous voit faibles et abattus par ces pensées, qu'il a mises dans notre esprit, il soulève en nous de nouvelles pensées qui nous portent à croire que nous sommes entièrement oubliés de Dieu Notre-Seigneur; et nous en venons jusqu'à penser que nous sommes en effet séparés en tout de cet adorable Maître, et que ce que nous avons fait jusque-là n'est d'aucun mérite devant lui. C'est ainsi qu'il s'efforce de nous faire perdre entièrement confiance.

» Si nous voulons y faire attention, nous verrons que cette crainte excessive et cette faiblesse qui sont en nous, viennent de ce que, durant cette tempête, nous nous arrêtons trop à considérer nos misères, et que nous nous laissons trop abattre par les fallacieuses suggestions de l'ennemi. C'est pourquoi il est nécessaire de bien observer de quel côté nous vient le combat. Sommes-nous visités par la consolation? Abaissons-nous, humilions-nous, et rappelons-nous que l'épreuve de la tentation ne tardera pas à venir. La tentation vient-elle et nous voyons-nous assaillis par l'obscurité ou la tristesse? Marchons contre elles, sans nous arrêter aux impressions qu'elles causent en nous, et attendons avec patience la consolation du Seigneur, laquelle chassera tous les troubles et dissipera toutes les ténèbres (1).... »

3. Par cette observation attentive de lui-même, saint Ignace acquit dans l'art de connaître et de guérir les scrupules une habileté consommée. Sa méthode pour tranquilliser les consciences était si nette et si précise, que si une âme avait pu la suivre sans être guérie, elle était

(1) *Lettre de S. Ignace à la Sœur Rejadella, Venise,* 18 *juin* 1536. — Cf. Lettres de S. Ignace de Loyola, *traduites en français* par le P. Marcel Bouix, S. J. p. 40. — Paris, Lecoffre.

réputée absolument incurable. Il traça sur ce sujet un petit nombre de règles générales; elles sont solides, et dans leur brièveté, renferment plus d'un secret de la vie spirituelle. Il sera utile de les connaître; les voici :

1° On nomme assez communément scrupule un jugement libre et volontaire, par lequel nous prononçons qu'une action est péché lorsqu'elle ne l'est pas; par exemple, lorsqu'il arrive à quelqu'un de juger qu'il a péché en posant le pied par hasard sur deux brins de paille mis en croix. Cela est plutôt, à proprement parler, un jugement erroné qu'un scrupule.

2° Mais après avoir marché sur cette croix, ou après avoir fait, dit ou pensé une chose quelconque, il me vient du dehors la pensée que j'ai péché; d'un autre côté, il me semble intérieurement que je n'ai pas péché. J'éprouve en cela du trouble, en tant que je doute et ne doute pas; c'est là proprement un scrupule et une tentation que l'ennemi fait naître en moi.

3° Il faut abhorrer la première sorte de scrupule dont il est question dans la première règle, parce qu'elle n'est qu'erreur. Quant à la seconde, indiquée dans la seconde règle, elle est très utile, durant quelque temps, à l'âme qui s'adonne aux exercices spirituels; car elle sert grandement à la rendre plus nette et plus pure, en la séparant entièrement de toute apparence de péché, selon cette parole de saint Grégoire : « C'est le propre des bonnes âmes de reconnaître une faute là où il n'y a pas de faute. *Bonarum mentium est, ibi culpam agnoscere ubi culpa nulla est.* »

4° L'ennemi considère attentivement si une âme est peu scrupuleuse, ou si elle est timorée. S'il la trouve timorée, il tâche de la rendre délicate à l'extrême, pour la jeter plus facilement dans le trouble et l'abattre. Il voit, par exemple, qu'elle ne consent ni au péché mortel, ni au péché véniel, ni à rien de ce qui a l'ombre de péché délibéré; il tâchera, puisqu'il ne peut la faire tomber dans

l'apparence même d'une faute, de lui faire juger qu'il y a péché là où il n'y a point de péché, comme dans une parole ou une pensée sans importance. Au contraire, s'il trouve une conscience large et facile, il s'efforcera de la rendre moins scrupuleuse encore. Par exemple, si jusqu'ici elle ne faisait aucun cas des péchés véniels, il tâchera qu'elle fasse peu de cas des péchés mortels ; et si elle faisait encore quelque cas des péchés mortels, il la portera à y faire beaucoup moins d'attention, ou à les mépriser entièrement.

5° Celui qui désire avancer dans la vie spirituelle doit toujours procéder d'une manière contraire à celle de l'ennemi. Si le démon veut lui rendre la conscience peu scrupuleuse, qu'il tâche de se la rendre délicate et timorée; mais si l'ennemi s'efforce de lui rendre la conscience timorée à l'excès, pour la pousser à bout, qu'elle tâche de se consolider dans un sage milieu, pour y demeurer entièrement en repos.

6° Lorsqu'une âme pieuse désire dire ou faire quelque chose qui ne s'écarte ni des usages de l'Église, ni des traditions de nos Pères, et qu'elle croit propre à procurer la gloire de Dieu Notre Seigneur, s'il lui vient du dehors une pensée ou une tentation de ne point dire ou faire cette chose, sous prétexte de vaine gloire ou d'autre défaut, qu'elle élève son entendement à son Créateur et Seigneur; et si elle voit que cette parole ou cette action tend au service de Dieu ou du moins ne lui est pas contraire, qu'elle fasse ce qui est diamétralement opposé à ce que lui suggère la tentation, répondant à l'ennemi avec saint Bernard : « Ce n'est pas pour toi que j'ai commencé, ce n'est point pour toi que je cesserai : *Nec propter te cœpi, nec propter te finiam* (1). »

4. Les grâces que saint Ignace reçut à Manrèse l'emportèrent de beaucoup sur les afflictions pourtant si

(1) Traduction du P. Pierre JENNESSEAUX.

extrêmes auxquelles sa patience y fut soumise. Admirons ici une merveilleuse réciprocité d'amour entre Dieu et son serviteur. Ignace savait très bien ce qu'il devait à Dieu pour les fautes commises dans sa vie mondaine ; cependant, comme il le confessa lui-même plus tard, jamais, dans tout ce qu'il fit et souffrit à Manrèse, il n'eut pour but unique de satisfaire à la justice divine, et jamais il n'offrit en paiement de ses dettes une seule de ses larmes, ni une seule de ses flagellations. Il portait ses pensées plus haut ; il regardait à l'honneur et au bon plaisir de Dieu ; c'est à la plus grande gloire de Dieu qu'il offrait et consacrait toutes ses actions et toutes ses souffrances, comme un holocauste parfait. Dieu, de son côté, semblait ne plus se souvenir qu'Ignace avait été pécheur. Il versa sur lui ses largesses d'une main si libérale, que dès les premiers jours il le conduisit au terme où de longs services et de grands mérites font à peine arriver ses confidents les plus intimes et les plus chers.

Et d'abord, il inonda son esprit des flots d'une lumière surnaturelle si abondante, il le fit pénétrer si avant dans la connaissance des choses divines, que le Saint put dire avec vérité au P. Jacques Lainez, qu'il en avait plus appris en une heure d'oraison à Manrèse, que n'auraient pu lui en enseigner tous les docteurs du monde. C'est ce que ne savait pas sans doute l'écrivain qui, dans un ouvrage publié il y a plusieurs années, a prétendu prouver qu'Ignace n'est pas l'auteur des Exercices Spirituels. Entre autres raisons qu'il en apporte, il dit que ce livre n'est pas le livre d'un novice dans les voies de l'esprit. Comme si dans les choses de Dieu, le progrès des écoliers se mesurait aux années d'étude !

S'il fallait adopter cette règle, on ne verrait jamais les jeunes gens devancer les vieillards, et ceux qui sortent à peine du monde pour se mettre à l'école de Jésus-Christ, surpasser en savoir les hommes qui ont blanchi dans la même profession. Quand c'est Dieu qui enseigne, peu de

leçons suffisent à donner beaucoup de science. Il y a tel rayon de lumière qui n'apparaît qu'un moment, mais qui découvre d'assez vastes horizons, pour que l'âme ait à méditer pendant de longues années. Ces faveurs sont extraordinaires, j'en conviens; mais précisément, parce qu'elles sont extraordinaires, on n'a pas à se préoccuper de trouver les raisons pour lesquelles Dieu les accorde à l'un et les refuse à l'autre.

Un jour que saint Ignace était en oraison sur les degrés de l'église des Pères Dominicains, il découvrit dans une lumière admirable tout l'ordre et tout le plan de la création du monde, et pénétra très profondément le mystère de la puissance et de la sagesse déployées par le Créateur dans l'œuvre de ses mains. Une autre fois, c'était pendant qu'il assistait à une procession dans la même église, il fut élevé à des hauteurs encore plus sublimes. L'âme affranchie des sens et toute ravie en Dieu, il contempla sous une forme et des images impossibles à dépeindre, mais adaptées néanmoins à l'intelligence de celui qui est encore voyageur sur la terre, le mystère de la Sainte Trinité. Cette vision le laissa inondé d'une joie si douce, que pendant plusieurs jours, au seul souvenir de ce qu'il avait vu, il versait des larmes abondantes; et longtemps après, il ne savait encore s'entretenir d'autre chose. A peine le langage humain peut-il aborder ce mystère : mais Ignace, pour traduire ce que son esprit en avait entrevu, trouvait des termes si expressifs; il se servait de comparaisons si justes, qu'on reconnaissait facilement la source d'où lui venaient et de telles expressions et de telles pensées. Bien qu'il n'eût jamais étudié, il fut en état d'écrire sur ce sujet un cahier de quatre-vingts pages. Ce ne fut pas la seule fois que l'adorable Trinité daigna se manifester a lui; nous savons de sa bouche que, vers la fin de sa vie, cette faveur lui devint comme habituelle; je citerai plus tard ses paroles. Il eut aussi le bonheur de voir dans le saint Sacrement de l'autel le divin Enfant Jésus; un rayon de la lumière du

ciel illuminant en même temps son esprit, il connut clairement de quelle manière Notre-Seigneur se trouve sous les espèces consacrées.

Mais ces visions portaient sur des objets particuliers; on peut dire qu'un jour Dieu le combla de toutes ces grâces à la fois. Il était assis sur les bords du Cardoner, quand tout à coup ses yeux plongèrent dans l'abîme des choses surnaturelles les plus profondes, et son intelligence fut inondée de torrents de lumière. Le même spectacle s'offrit encore un autre jour à lui d'une manière plus distincte, pendant qu'il priait devant une croix, appelée la Croix du Tort, sur la route de Barcelone. Enfin son esprit fut illuminé de tant et de si vives clartés sur nos mystères, et sa croyance en fut tellement affermie, que les divines Écritures auraient pu se perdre en entier, disait-il, sans qu'il en fût ébranlé, ni moins prêt à donner son sang pour proclamer sa foi.

D'autres faveurs semblables lui furent encore accordées, un jour qu'il allait, selon sa coutume, prier dans l'église Saint-Paul, à un mille environ de Manrèse. Ces manifestations n'avaient rien de sensible; c'étaient des lumières purement intellectuelles sur des objets très subtils et très relevés, comme le discernement des esprits, et même certaines vérités du domaine de la philosophie naturelle; mais en même temps, elles étaient si lumineuses et si nettes, elles s'imprimèrent en caractères tellement indélébiles dans son âme, que même à la fin de sa vie, un seul retour de sa pensée vers ces intuitions d'autrefois, suffisait à les réveiller aussi claires et aussi vives qu'alors, et à faire jaillir de nouveau les mêmes sentiments et les mêmes élans d'amour. Déjà tout près du terme de sa carrière, il n'hésitait pas à répéter que toutes les lumières dont la munificence divine l'avait gratuitement enrichi, et tout ce qu'il avait appris par sa propre industrie des choses surnaturelles, n'égalait pas les seules connaissances qui lui avaient été communiquées en un moment, sur les rives

du Cardoner et devant la Croix du Tort. Il faut en dire autant de cette vision de la Très Sainte Trinité dont il fut favorisé dans l'église des Pères de Saint-Dominique; le souvenir des choses merveilleuses qu'il lui fut donné de contempler, ne s'effaça jamais de son âme. Du reste, ces sortes de communications se renouvelèrent souvent et devinrent de plus en plus sublimes. Dieu continua à découvrir à son serviteur les secrets de son essence et les opérations intimes des trois Personnes divines. Mais nous nous occuperons plus tard de ce sujet, et nous aurons occasion d'entendre les paroles mêmes du Saint.

Pour revenir à Manrèse, n'est-ce pas une chose admirable de voir combien peu de temps Ignace fut novice, et avec quelle promptitude il acquit cette science qui pourrait paraître la science d'un Séraphin, plutôt que celle d'un homme? et pourtant Dieu, disait-il, en avait agi avec lui, comme un bon maître, qui ne fait point passer ses écoliers à une seconde leçon plus difficile, avant de leur avoir parfaitement appris la première.

Le démon, jaloux de tant de grâces, résolut de se jeter à la traverse; il essaya de lui rendre suspectes ces lumières divines, en y mêlant quelques-unes de ses vaines illusions. Un jour que le Saint priait devant la Croix du Tort, il fit paraître à ses yeux une sorte de banderole lumineuse, constellée de mille points brillants, et semblable à un serpent aux couleurs étincelantes. Elle se balançait dans les airs au-dessus de la croix. C'était un spectacle curieux à voir, mais qui ne présentait aucun but utile : aussi n'était-il pas malaisé d'en reconnaître l'origine. De plus, après avoir un instant réjoui les yeux par l'étalage de ses couleurs, la vision laissait, en s'évanouissant, l'âme attristée. Ignace qui avait appris de Dieu à discerner les esprits, aux impressions bonnes ou mauvaises qu'ils produisent dans le cœur, n'eut pas besoin d'un autre signe. Il se contenta de mépriser ce vain fantôme, et plus tard toutes les fois qu'il le voyait encore, soit à Paris,

soit à Rome, il lui suffisait de le frapper de son bâton pour le dissiper.

Entre toutes les grâces qu'il reçut à Manrèse, il en est une que l'on peut appeler véritablement unique. C'est cette extase admirable qui le tint huit jours entiers, tellement absorbé en Dieu, qu'il avait perdu tout sentiment et paraissait mort. On l'aurait même enseveli, si l'on ne s'était aperçu à un battement à peine sensible de son cœur, qu'il respirait encore. Cette extase eut lieu dans une petite chambre de l'hôpital de Sainte-Lucie, d'où les pauvres et les malades pouvaient entendre la messe. Ignace avait établi là sa demeure, parce que la fenêtre donnait vue dans l'église. L'extase commença un samedi soir pendant les Complies, et elle dura jusqu'au samedi suivant à la même heure. Où était son âme pendant ce ravissement mystérieux ; quels spectacles s'offrirent à ses regards; quelles délices l'enivrèrent : autant de sujets sur lesquels l'humble serviteur de Dieu garda toujours un silence profond. Seulement, lorsqu'il revint à lui, il dit deux fois en ouvrant les yeux et en les élevant vers le ciel, comme s'il s'éveillait d'un doux sommeil : « Ah ! Jésus, Jésus. » Mais l'air de son visage en disait bien plus que ses paroles. Les premiers Pères de la Compagnie qui ont vécu avec lui et l'ont entendu parler de sa vie à Manrèse, ont toujours cru — et c'était parmi eux une opinion constante — que Dieu lui avait alors révélé la mission à laquelle il le destinait pour le service de l'Église, et qu'il lui avait montré les traits principaux de l'Ordre dont il lui réservait d'être le père et le fondateur. Une parole habituelle au Saint, dans le temps où il écrivait les Constitutions, confirmerait cette opinion : car, à ceux qui lui demandaient la raison de certains points substantiels de l'Institut, il se contentait de répondre qu'il l'avait appris à Manrèse.

Mais bien qu'il fût à l'école de Dieu lui-même, et que dans le silence de ses sept heures d'oraison quotidienne

et les fréquentes visions du ciel, il eût amassé des trésors de science assez vastes pour enseigner les maîtres mêmes, il ne se prévalait de rien, et continuait à se regarder comme un écolier et un novice. Il rendait aux directeurs de sa conscience un compte minutieux de tout ce qui se passait en lui, et écoutait leurs instructions avec une docilité d'enfant. Le saint religieux qui avait déjà reçu sa confession générale, dom Jean Chanones, était celui auquel il s'adressait de préférence; il allait le voir à des temps réglés, et lui ouvrait tout son cœur. Le bon vieillard vénérait son disciple comme un homme arrivé à la perfection, et il en parlait comme d'un saint. D'anciens religieux du monastère ont témoigné lui avoir entendu dire qu'Ignace serait un jour une colonne de l'Église, un apôtre, un successeur de saint Paul.

Et néanmoins, toutes les vertus pratiquées par Ignace à Manrèse, toutes les faveurs dont il y fut comblé, mises en comparaison avec ce que nous verrons dans la suite, ne furent qu'une esquisse imparfaite et comme une première ébauche de cette vie toute pleine de Dieu qu'il mena jusqu'à sa mort. Aussi appelait-il Manrèse sa primitive Église. C'est là, disait-il, qu'il avait commencé à prendre des leçons de vie spirituelle.

5. Cependant le bruit commençait à se répandre qu'Ignace avait occupé un rang élevé dans le monde, et qu'il ne fallait pas juger de lui par ses haillons. Il ne s'était caché sous ce sac grossier que pour être inconnu des hommes; il s'était fait, par amour de l'humilité et par désir de la pénitence, de chevalier, mendiant; et de soldat, ermite. On se mit à observer ses actions. Des personnes pieuses, en le suivant de plus près, découvrirent quelques-unes de ses austérités, et même une partie des grâces dont il était favorisé. L'une d'elles ne parlait de lui qu'avec admiration : c'était une femme que la voix publique saluait du nom de sainte; elle était si vénérée pour

sa vertu dans d'autres parties de l'Espagne, et notamment à la cour, que le roi catholique l'avait fait venir pour prendre ses conseils dans l'importante affaire du salut de son âme. Une autre femme, Agnès Pascual, personne d'un grand sens et de beaucoup de piété, partageait les mêmes sentiments ; la première fois qu'elle vit Ignace à Manrèse, elle se sentit un tendre respect pour le serviteur de Dieu et un vif désir de lui faire du bien. Elle le fit recevoir à l'hôpital, et plus tard, elle lui ménagea une retraite chez une de ses amies. Nulle autre n'était mieux au courant de tout ce qui le concernait, et elle en racontait des choses merveilleuses. Ainsi l'idée que l'on avait du Saint s'accrut à un point extraordinaire.

Lorsqu'il tomba malade à la suite de cette violente tempête de scrupules dont nous avons parlé, un homme riche du pays, nommé Amigante, le fit transporter du monastère des Dominicains dans sa maison. A partir de ce moment, comme si en accueillant Ignace il eût reçu une vivante image du Sauveur, la voix populaire ne l'appela plus Amigante, mais Simon, et sa femme eut le nom de Marthe, en souvenir de Simon qui avait eu l'honneur de recevoir Jésus-Christ sous son toit, et de Marthe qui l'avait nourri. Plus tard, quand il quitta Manrèse, plusieurs personnes voulurent le suivre. L'une d'elles, moins touchée de ses intérêts temporels que des avantages spirituels qu'elle retirait de ses entretiens avec lui, abandonna même pour l'accompagner, et sa patrie et un procès de grande importance. La foule lui faisait cortège pour jouir de sa vue, quand il allait prier devant trois croix de pierre érigées en différents lieux hors de la ville, ou qu'il se rendait en pèlerinage à quelques pieux sanctuaires des environs.

Elle aimait surtout à se presser autour de lui, quand il parlait des choses de Dieu, monté sur une grande pierre qui lui servait de tribune et qu'on montre encore devant l'ancien hôpital de Sainte-Lucie. Et véritablement, pour

être touché de componction et du désir de faire pénitence, il suffisait de le voir. Ses vêtements sont misérables et grossiers; sa chevelure, en punition des soins excessifs qu'il en prenait autrefois, est en désordre ; son visage est pâle et décharné ; une chaîne entoure ses reins ; il a les pieds nus, excepté les premiers jours, où il porte des sandales de cordes, parce que sa jambe droite se gonfle toutes les nuits. Rien n'égale l'efficacité de sa parole ; elle est de feu, car elle jaillit d'un cœur embrasé, et elle porte la flamme parmi les auditeurs. Une chose ajoute encore au succès de ses prédications, c'est que des hommes nombreux, après avoir puisé dans ses entretiens particuliers et dans la méditation de quelques maximes fondamentales qu'il leur mettait sous les yeux, une connaissance de Dieu plus profonde et une estime plus grande des choses du ciel, abandonnaient tout à coup le siècle et se retiraient dans des monastères.

Ces premières expériences de l'efficacité de certaines vérités pour arracher les âmes au monde, et les conduire à Dieu, efficacité qu'il avait d'abord constatée en lui-même, amenèrent le Saint à réduire en méthode, et pour ainsi dire, en art, les règles de la vie spirituelle. Telle fut l'origine du livre des Exercices, livre admirable et tout divin, dicté par une intelligence bien supérieure à celle de l'homme, écrit véritablement à la lumière de Dieu ; livre qui s'est ensuite répandu dans l'Église, et grâce auquel les premiers enfants de saint Ignace ont fait tant de fruit ; livre où ils ont eux-mêmes puisé la vigueur surnaturelle qui les a rendus capables de mettre la main aux plus grandes entreprises pour le bien des âmes. C'est par les Exercices que la Compagnie entretient sa vie et son esprit, et si quelque jour cet esprit venait à s'affaiblir, c'est par les Exercices seuls qu'elle pourrait le raviver. Dans le cours de cette histoire, nous aurons souvent à parler de ce livre ; il me paraît donc à propos de m'en occuper ici avec quelque étendue.

CHAPITRE V

1. Exercices spirituels de saint Ignace. Leur nature, leur économie, leur fin. — 2. Leur efficacité. — 3. Il n'appartient pas à tous de les donner avec fruit.

1. Les Exercices spirituels de saint Ignace ne sont pas seulement un ensemble de pieuses considérations, disposées en bon ordre et réunies dans un même livre, dans le but d'aider les âmes à s'occuper utilement en elles-mêmes et à converser saintement avec Dieu. S'ils n'étaient que cela et rien de plus, on ne les appellerait pas les Exercices de saint Ignace, et ils ne seraient pas une chose nouvelle. Car Ignace ne fut certainement pas celui qui trouva le premier ce nom, et qui enseigna le premier cette manière de méditer. Le but qu'il se proposa et qu'il atteignit, fut de réduire en art la guérison d'une âme, en établissant sur quelques principes de foi une méthode régulière et positive, qui, mise en pratique et aidée de certains moyens prescrits en vue de la fin à obtenir, doit amener, autant que cela dépend d'elle, un succès infaillible. Si on veut y regarder de près, on verra que cette méthode diffère autant de la simple considération de quelques dévotes pensées, que la connaissance des vertus des plantes ou des minéraux et le talent d'en extraire les essences et les sucs médicinaux, diffèrent eux-mêmes de l'art de la médecine.

Avant saint Ignace, on connaissait la fin dernière de

l'homme; on connaissait l'enfer, la malice du péché; on avait l'examen de conscience, la confession générale; on méditait sur les mystères de la vie de Jésus-Christ, etc. Mais un art qui s'appuyât sur la connaissance des maladies nées des passions déréglées, sur l'efficacité plus ou moins grande de telle ou telle considération pour corriger les excès de ces passions, et sur le meilleur mode d'appliquer cette considération; un art qui constituât ainsi comme une méthode complète et régulière pour purifier, fortifier une âme et l'établir dans un état stable, en la conduisant par degrés du premier détachement du monde à l'union la plus intime avec Dieu, voilà ce qui n'existait certainement pas. Et pour que chacun puisse s'en assurer, nous croyons utile de tracer une esquisse rapide des Exercices.

En tête du livre, saint Ignace place une méditation à laquelle il a donné le nom de *Fondement*, à cause de son importance par rapport aux autres vérités. Puisque toutes les choses du monde ont été créées pour une fin particulière, qui est d'être utile à l'homme, il convient de rechercher aussi pour quelle fin nous avons nous-mêmes reçu l'être et la vie. Est-ce pour devenir de grands seigneurs, de grands savants, d'illustres guerriers, de riches commerçants, et rien de plus? Non sans doute, mais pour servir Dieu ici-bas en usant des choses de ce monde autant qu'il est nécessaire au soutien de notre vie, et pour posséder éternellement ce même Dieu après notre mort. Il suit de là par une conséquence très rigoureuse, que nous devons rechercher les choses de ce monde, et en user, dans la mesure exacte de l'aide que nous en recevons pour arriver à notre fin dernière.

De plus, comme les choses qui servent de moyens n'empruntent pas leur bonté, leur valeur, et leur prix de ce qu'elles sont en elles-mêmes prises matériellement, mais de l'appui qu'elles nous prêtent dans l'acquisition de la fin en vue de laquelle elles nous ont été données, il s'en suit une nouvelle conséquence : c'est que l'estime qu'il faut

faire des richesses et de la pauvreté, des honneurs et des abaissements, de la santé et de la maladie; en un mot, de tous les autres biens ou maux qui sont dans le monde, doit être mesurée non pas au profit ou au détriment qu'ils nous causent dans la vie présente, mais bien à l'avantage ou au préjudice dont ils sont pour nous la source par rapport à la vie future et éternelle. Je crois bien faire de citer ici les paroles mêmes du Saint : on verra s'il ne suffit pas de les parcourir, même d'un regard rapide, pour se sentir pénétré jusqu'au fond de l'âme.

« L'homme est créé, dit-il, pour louer, honorer et servir Dieu Notre Seigneur, et par ce moyen sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme, et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers sa fin, et qu'il doit s'en dégager, autant qu'elles l'en détournent. Pour cela, il est nécessaire de nous rendre indifférents par rapport à tous les objets créés, en tout ce qui est laissé au choix de notre libre arbitre et ne lui est pas défendu; en sorte que de notre côté nous ne voulions pas plus la santé que la maladie, les richesses que la pauvreté, l'honneur que le mépris, une longue vie qu'une vie courte, et ainsi de tout le reste; désirant et choisissant uniquement ce qui nous conduit plus sûrement à la fin pour laquelle nous sommes créés (1). »

Quand cette vérité, si claire et si forte tout ensemble, a été bien méditée pendant une heure et plus, par une âme malade, remplie d'affections déréglées et de désirs terrestres, on ne peut dire quelle est son efficacité pour purifier cette âme, pour la dégager du premier coup de ces affections grossières et corrompues, et pour la disposer à se défaire ensuite d'autres attaches plus subtiles et moins désordonnées, mais qui tiennent encore trop à la terre.

(1) *Exercices spirituels de S. Ignace.* Traduction du P. Pierre JENNESSEAUX, p. 25.

Alors ses yeux s'éclairent d'une autre lumière ; alors on regarde le monde d'un autre œil qu'au temps où renversant l'ordre des choses, on mettait la fin dernière dans les moyens, et qu'on employait à la conquête de biens menteurs les forces de son intelligence et la vigueur de ses bras, avec la secrète et fausse espérance de trouver dans la possession de ces biens une félicité parfaite.

Ils sont innombrables, on peut le dire, ceux qu'a saisis dès le premier moment cette vérité capitale, et qui de la cellule où ils s'étaient enfermés pour la méditer, sont sortis hommes nouveaux et totalement transformés. Martin Olave, savant docteur de Sorbonne à Paris, ne craignait pas d'affirmer qu'une seule heure de méditation sur le Fondement des Exercices lui en avait plus appris que de longues années de théologie. Ce fut sur ce même Fondement que le P. Éverard Mercurian, un des premiers disciples de saint Ignace et son troisième successeur dans le Généralat, établit toute la conduite de sa vie. Aussi avait-il coutume de dire, d'après sa propre expérience et celle d'autrui, que cette seule méditation, si on la fait sérieusement, suffit à opérer les changements les plus extraordinaires. On voit journellement, ajoutait-il, les preuves de son efficacité pour arracher le cœur à la terre et à l'affection des biens fugitifs, et pour le fixer en Dieu et dans les choses éternelles. La conversion qu'elle opère est si complète, les règles de conduite qu'elle inspire sont si différentes de celles qu'on suivait autrefois, que l'homme soumis à son influence, paraît un homme né à nouveau et en quelque sorte vivifié par une âme nouvelle.

Ignace en connaissait bien lui-même la vertu. Aussi quand l'éloignement ne lui permettait pas de donner en personne une leçon si fondamentale, il ne manquait pas au moins de la rappeler, certain qu'un esprit sérieux, pour peu qu'il voulût s'y arrêter, ne pouvait manquer d'en retirer un grand profit. C'est ainsi qu'il en usa avec un grand prélat qui s'affligeait outre mesure de ce que les

choses du monde n'allaient pas au gré de ses désirs. « Monseigneur, lui écrivait-il, les choses de la vie présente ne sont bonnes qu'autant qu'elles nous aident pour la vie à venir qui sera éternelle; et elles ne sont mauvaises qu'autant qu'elles nous en détournent et nous en éloignent. L'âme qui essuie des traverses en ce monde, éclairée et illuminée par la lumière qui descend du ciel, apprend à fixer plus haut ses espérances, à ne plus désirer que Jésus-Christ crucifié et à se crucifier elle-même avec lui, pour ressusciter avec lui. »

J'ai parlé d'une heure donnée à la considération de la vérité fondamentale: en effet, c'est l'usage aujourd'hui de ne pas demander davantage à beaucoup de ceux qui font les Exercices. Mais ce n'est pas Ignace qui a déterminé cette mesure; dans sa pensée, le temps qu'on y consacrait devait dépendre des besoins de chacun, et varier selon les dispositions et les états des personnes. Il en est ici comme d'une plante à déraciner. Il faut plus d'efforts pour abattre un vieil arbre aux longues et puissantes racines; un arbriseau encore tendre cède plus aisément. Et à vrai dire, une heure de réflexion pourrait difficilement suffire à un homme qui aurait vieilli dans les idées du monde. Car il ne s'agit pas ici d'une connaissance purement spéculative, dont tout l'effet se réduise à inspirer de l'horreur ou de la complaisance pour des choses possibles, sans réalité présente, et situées en dehors de nous. Cette méditation mène à la pratique, c'est-à-dire à la réforme de la vie, réforme qui embrasse les œuvres et les intentions dont elles s'inspirent. Or ce n'est pas une chose facile d'amener la volonté, puissance aveugle, à former d'autres intentions, d'autres désirs; à se porter à des œuvres pénibles pour les sens, si l'intelligence chargée de voir pour elle et de la diriger, n'est pas pleinement convaincue que la nouvelle route où elle l'engage est la seule véritable, la seule qui conduise sûrement au bonheur unique, objet légitime de ses tendances. De là le nom de *Fondement* donné par saint

Ignace à cette première méditation : c'est pour faire entendre qu'il ne faut pas s'arrêter à la superficie, mais qu'il est nécessaire de creuser plus avant, si l'on veut préparer une base assez solide pour porter sans fléchir l'édifice spirituel de toute la vie. Des hommes l'ont approfondie des mois entiers, et plus leur esprit s'abîmait dans cette contemplation, plus leur cœur s'élevait vers le ciel.

Cette grande vérité une fois méditée en général et d'une manière abstraite, les Exercices descendent à l'application particulière et immédiate des principes. Il s'agit, nous l'avons vu, de déterminer la volonté à n'user des créatures qu'autant qu'elles peuvent être utiles à notre fin. Or, rien n'est plus efficace pour atteindre ce but, que la considération du désordre et des maux extrêmes qui résultent d'une conduite contraire. Saint Ignace veut donc que chacun se mette devant les yeux toute l'histoiré de sa vie; qu'il la repasse à loisir, en relève toutes les fautes dans un rigoureux examen, et embrasse d'un même coup d'œil et dans un même tableau, toutes les erreurs et tous les écarts qui l'ont éloigné de sa fin dernière. Puis, afin de l'aider à mieux comprendre et à pénétrer plus intimement la malice de ce désordre, et le préjudice qui en est la conséquence, il lui présente une double méditation sur la gravité du péché et sur l'horreur des châtiments qui punissent le péché dans l'enfer. Il y passe en revue l'irrémédiable ruine des anges, la chute d'Adam, et la damnation de tant d'âmes qui souffrent aux enfers la juste peine de leurs crimes.

De telles considérations, on le voit, tendent à dégager l'âme des affections vicieuses qui lui enlèvent sa vigueur, l'empêchent d'opérer le bien et lui ôtent enfin la vie, en lui faisant perdre la grâce de Dieu. Et parce que ces affections sont extrêmement tenaces et se collent, pour ainsi dire à nous-mêmes, saint Ignace veut qu'on insiste sur les méditations dont l'effet est de purifier l'âme, qu'on les présente de différentes façons, et qu'on

en varie la matière, parce que toutes ont la même vertu. Ainsi finit la première semaine.

Les affections redressées par le retranchement de ce qu'elles avaient de vicieux et d'excessif, l'âme commence à revenir à la santé. La santé du corps consiste dans un juste tempérament des humeurs qui le rend apte aux opérations de la vie; ainsi la santé de l'âme réside dans un équilibre harmonieux entre les différentes passions, qui la dispose à l'observation des commandements de Dieu, véritable opération de la vie de l'homme. C'est pourquoi la seconde semaine s'ouvre par la contemplation du Règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire par un appel solennel du divin Sauveur aux hommes pour les engager à le suivre; c'est un Roi qui parle à ses sujets. Les conditions qu'il leur propose sont magnifiques : il les traitera comme lui-même; ils n'auront rien à faire ni à souffrir à son service dont, lui-même et le premier, il ne leur ait donné l'exemple. Cette considération, nous en avons des preuves tous les jours, est d'une puissance extraordinaire; elle exerce je ne sais quelle violence, fondée sur l'amour, et provoque les plus généreuses déterminations. De cette résolution générale de suivre et d'imiter Jésus-Christ, on descend ensuite aux détails, et on étudie la pratique de chaque vertu dans celui qui en est le parfait modèle. C'est le but des méditations sur l'Incarnation, la Nativité et les premiers mystères de la vie de Notre-Seigneur.

Mais c'est une loi commune, que celui qui est sincèrement décidé à marcher à la suite de Jésus-Christ, voie se dresser contre lui toute la puissance du démon; cet ennemi implacable s'efforce de le ramener à son service en multipliant les séductions et les promesses. Il était donc nécessaire de fortifier l'âme et de lui communiquer une vigueur capable de résister sans faiblir à tous les assauts. C'est l'objet de cette admirable et divine méditation qui a peuplé tant de monastères de sujets d'élite, et que saint Ignace a intitulée : *De deux Étendards*. Voici une plaine

immense : d'un côté Jésus-Christ, et de l'autre Lucifer; tous deux recrutent des soldats, et à l'envi l'un de l'autre, ils proclament ce qu'ils réservent à ceux qui combattront sous leurs bannières. Les biens promis par Lucifer, si toutefois il tient ses promesses, sont des biens misérables et de courte durée, suivis de maux effroyables et éternels. Jésus-Christ, au contraire, annonce de courtes souffrances, payées par un bonheur sans fin. A cette vue, l'âme sent grandir son courage et méprise, pour suivre Jésus-Christ, les sollicitations du monde.

Ces exercices étaient nécessaires pour préparer la dernière méditation de la seconde semaine, la plus importante de toutes, je veux dire celle de l'élection ou du choix d'un état de vie. Aucune affaire n'est plus considérable, puisqu'elle décide des intérêts présents et quelquefois même du salut éternel. Aussi est-ce une chose merveilleuse de voir par quelles règles également sages et sûres saint Ignace prend soin de la conduire à bonne fin. Se conformer à ces règles, c'est à l'avance se prémunir contre le regret qu'emporte un mauvais choix. Ignace examine d'abord la matière et l'objet de l'élection, puis le temps où elle doit se faire, enfin le mode qu'il faut y tenir. Les choses sur lesquelles porte l'élection doivent être bonnes ou du moins indifférentes. De plus, elles sont muables ou immuables. Si l'on est engagé dans un état immuable de sa nature, on ne doit pour aucun motif le remettre en discussion, se fût-on décidé par des vues humaines et mal réglées; il faut uniquement s'appliquer à poursuivre la perfection propre de cet état, sacerdoce ou mariage. Si le choix a porté sur des choses muables, mais qui sont bonnes, il ne faut pas non plus le remettre en question, à moins toutefois qu'on ne veuille s'élever à un état plus parfait.

Il y a trois temps pour l'élection. Dans le premier, c'est Dieu lui-même qui meut la volonté; il le fait avec une telle surabondance de grâces qu'il ne reste aucun doute

sur la vocation divine ; ainsi Notre-Seigneur appela saint Paul, saint Mathieu et d'autres. Dans le second, l'impression d'en haut n'est pas si vive ni la certitude si complète ; cependant l'attrait intérieur est tel que l'âme en conçoit une sorte d'assurance. Dans le troisième, l'âme libre de toute affection et de toute agitation qui pourrait ou la tromper ou troubler la rectitude de son jugement, choisit posément, à la lumière des vérités de la foi, ce qui lui paraît clairement préférable.

Quant au mode de l'élection, voici quelle est généralement la marche à suivre. Celui qui veut prendre un parti commence par se mettre devant les yeux l'état, le degré, l'office, ou enfin tout ce qui fait l'objet de son élection. Puis, fixant les regards de l'âme sur la fin de la création de l'homme, il s'établit dans cette indifférence dont nous avons parlé en expliquant la méditation fondamentale, c'est-à-dire qu'il s'efforce de n'estimer les choses qu'autant qu'elles peuvent l'aider à atteindre cette fin. Il conjure Dieu d'éclairer son entendement d'un rayon de la lumière d'en haut, et de le ramener dans le bon chemin s'il venait à s'en écarter. Il examine alors toutes les raisons pour et contre ; il les compare ensemble ; il les oppose l'une à l'autre ; il en discute le poids et la véritable valeur, les yeux constamment fixés sur sa fin dernière, qui est de servir Dieu dans cette vie et de le posséder éternellement dans l'autre. Un parti l'emporte-t-il manifestement sur l'autre, il l'embrasse résolument, et s'empresse d'offrir à Dieu sa ferme et inébranlable détermination. Mais s'il lui reste quelque doute et quelque perplexité, ou s'il veut simplement s'affermir encore, il peut se demander, en s'appuyant toujours sur les mêmes principes surnaturels, ce qu'il conseillerait en pareil cas à son meilleur ami, ou bien ce qu'il voudrait avoir fait lui-même à l'heure de la mort, et au jour terrible du jugement, quand il lui faudra rendre compte de toutes ses œuvres. Ces précautions prises, il n'a plus qu'à s'en tenir au choix qui lui

aura paru le meilleur; car de tels principes ne peuvent tromper.

Telle est en abrégé l'économie de l'élection, d'après saint Ignace. « Cette méthode, disait le P. Éverard Mercurian, montre avec évidence combien la lumière de Dieu l'emporte sur les misérables lueurs fournies par la sagesse antique. On ne trouve nulle part des règles plus concises, des principes plus universels, plus justes, plus incontestables et mieux ordonnés, pour amener, avec une sorte de certitude infaillible, le meilleur choix à faire entre deux ou plusieurs partis.» Quant à lui, ajoutait-il, simple religieux, ou Général de toute la Compagnie, il eut continuellement cette méthode en main. Jamais il n'aurait osé prendre une détermination, si peu importante qu'elle fût, sans l'avoir préalablement appliquée. Pour ceux qui n'ont pas encore fait choix d'un état de vie, le travail de l'élection termine la seconde semaine.

Cet exposé rapide suffit à montrer comment dans cette semaine, ainsi que dans la précédente, tous les exercices sont liés et enchaînés les uns aux autres par une mutuelle dépendance. Les premiers prêtent de la force aux seconds; ceux-ci à leur tour corroborent ceux qui les suivent, et tous conduisent au but final qui est de fixer le cœur en Dieu, et de le faire monter par une gradation ininterrompue, de l'abîme du monde et de la vanité, au plus haut sommet de l'union parfaite. C'est à ce but que tendent les deux dernières semaines. L'une a pour objet la méditation de la Passion, divine école où l'on apprend à aimer en vérité, dans la souffrance et par la souffrance; dans l'autre, on s'occupe des mystères glorieux où l'âme puise des motifs d'un amour plus suave. La contemplation des bienfaits et des perfections infinies de Dieu couronne l'œuvre; c'est là que la charité s'élève à son plus haut degré, et que l'âme s'unit à Dieu dans d'ineffables embrassements. Ainsi les Exercices tiennent fidèlement la promesse faite par saint Ignace dès le début du livre; « ils

préparent et disposent l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées; et après s'en être défait, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie pour le salut de son âme. » Ils parviennent à ce but par une voie méthodique et fondée sur l'observation, par l'emploi de moyens si exactement appropriés à leur fin, qu'il faudrait presque un miracle, lorsqu'on s'est conformé aux règles tracées, pour n'en retirer aucun fruit; à les prendre en eux-mêmes, on peut dire qu'ils sont infaillibles.

2. Aussi saint Ignace, qui les avait composés et en avait éprouvé les effets en lui-même, ne demandait qu'une seule chose à ceux qu'il voulait amener à un changement de vie ou à une plus grande union avec Dieu : faire quelques jours de retraite et consacrer quelques heures chaque jour aux considérations qu'il leur présenterait. Il usa de ce moyen tantôt avec des hommes d'une vie déréglée, tantôt avec des hommes d'une vertu ordinaire. Le succès répondit toujours à ses espérances : les premiers se convertissaient, et les autres devenaient meilleurs. C'est ainsi qu'il se fit le directeur et le guide d'un homme qui avait été à Alcala, pendant qu'il y suivait les cours, son père spirituel et son confesseur. Je parle d'Emmanuel Miona, prêtre distingué de la province des Algarves, en Portugal. Je ne cite que son nom entre beaucoup d'autres, parce qu'il me donne lieu de transcrire la lettre que saint Ignace lui adressa de Venise pour l'engager à faire les Exercices. Cette lettre montrera l'estime que le Saint faisait de ces Exercices, et ce qu'il pensait de leur efficacité.

« J'ai un grand désir d'avoir des nouvelles de tout ce qui vous regarde, écrivait-il à Miona, et ce n'est pas merveille, vous étant aussi redevable que je le suis en ma qualité de votre fils spirituel. Je voudrais, comme il est juste, répondre à l'amour et au dévouement si paternels que vous avez toujours eus pour moi et que vous m'avez

manifestés par des œuvres ; mais je ne connais en cette vie d'autre moyen d'acquitter une partie de ma dette envers vous, que de vous faire faire les *Exercices spirituels* durant un mois, sous la direction de celui que je vous ai nommé, ainsi que vous me l'avez offert vous-même. Si donc vous les avez essayés et si vous les avez goûtés, je vous demande, pour le service de Dieu Notre Seigneur, de vouloir bien me l'écrire. Et si vous ne les avez pas fait encore, je vous supplie, par son amour et par la très douloureuse mort qu'il a soufferte pour nous, de vous y mettre. Et si vous vous en repentez un jour, non seulement j'accepte de bon cœur la peine qu'il vous plaira de m'infliger, mais je consens de plus d'être tenu par vous pour un homme qui se moque des personnes spirituelles auxquelles cependant je dois tout.

» C'est deux fois, trois fois, et autant de fois qu'il m'est possible, que je vous conjure, pour le service de Dieu Notre Seigneur, de faire ce que je vous ai dit, afin que le divin Maître ne me reproche pas un jour de ne pas vous avoir pressé de toutes mes forces ; car les *Exercices spirituels* sont tout ce que je puis concevoir, sentir et comprendre de meilleur en cette vie, soit pour l'avancement que l'homme peut tirer pour lui-même, soit pour les fruits, les secours, les avantages spirituels qu'il peut en tirer pour les autres. Et quand bien même vous n'en sentiriez pas la nécessité pour votre bien personnel, vous verrez qu'ils vous serviront, au delà de tout ce que nous pouvons penser, à procurer le bien spirituel d'autrui. Pour tout le reste, n'ayant rien à ajouter, je termine en suppliant l'infinie clémence de Dieu Notre Seigneur de nous donner sa grâce, afin que nous connaissions sa très sainte volonté, et qu'il nous la fasse accomplir parfaitement, dans toute la mesure du talent qu'il nous a confié, si nous ne voulons pas qu'il nous dise un jour : Serviteur méchant, vous saviez, etc. — Venise, ce 16 novembre 1536 (1). »

(1) *Lettres de S. Ignace.* Traduction du P. Marcel Bouix, p. 50.

Emmanuel Miona se rendit aux prières du Saint. La volonté de Dieu se découvrit à lui pendant les Exercices; il la suivit généreusement, réforma sa vie et se donna tout entier au salut des âmes. Plus tard, il quitta le monde et entra dans la Compagnie de Jésus récemment fondée, pour y vivre et y travailler jusqu'à la mort.

Les Exercices servent donc très efficacementà préparer de loin et à rendre fructueux le ministère de ceux qui s'emploient au bien spirituel du prochain ; car comment les ouvriers apostoliques pourraient-ils arracher les autres à l'indifférence et à la tiédeur, s'ils n'étaient eux-mêmes tout brûlants de ferveur? C'est aussi leur vertu, d'échauffer le cœur et de l'embraser d'un grand amour pour Jésus-Christ ; j'en ai donné des exemples dans la seconde partie de mon Histoire de l'Asie. S'élevait-il au Japon quelqu'une de ces furieuses persécutions trop fréquentes, hélas! dans cet empire, une foule de vaillants chrétiens, hommes et femmes, se hâtaient d'accourir auprès des Pères de la Compagnie, pour leur demander l'armure sainte des Exercices; car les Exercices s'étaient répandus jusque dans ces contrées pour le plus grand bien des âmes. Ils y puisaient une force et une générosité incomparables. On le voyait bien ensuite à l'invincible patience, ou plutôt à la joie admirable avec laquelle ils enduraient les plus horribles supplices, le feu, les eaux bouillantes ou glacées, la décapitation, la croix et les autres tortures inventées par la rage des bourreaux.

Aux prêtres qui sont chargés par office du soin des âmes, les Exercices offrent un avantage inappréciable. Ils éclairent leur intelligence des purs rayons d'une lumière qui leur fait pénétrer jusqu'au fond les vérités éternelles. Alors ils parlent avec une autre conviction et une autre puissance de persuasion que les prédicateurs qui puisent leurs discours dans les livres, et les débitent ensuite comme ferait un acteur qui joue un rôle sur la scène. Aussi le P. Éverard Mercurian, témoin des effets merveil-

leux produits tous les jours par les Exercices, avait-il coutume de dire que ces quelques pages bien étudiées, pourraient tenir lieu d'une grande bibliothèque aux prédicateurs et aux maîtres de la vie spirituelle.

Mgr Gilles Foscarari, de l'Ordre de Saint-Dominique, étant maître du Sacré-Palais, avait été l'un des trois théologiens qui, comme nous le verrons plus loin, approuvèrent le livre de saint Ignace. Devenu plus tard évêque de Modène, il s'empressa d'inviter le P. Sylvestre Landini à venir prêcher à son peuple les méditations de la première semaine. Il estimait que pour opérer dans les âmes confiées à sa sollicitude pastorale une réforme sérieuse et assurée, il n'y avait point de plus puissant moyen que ces grandes vérités, développées par un homme habitué à les traiter. Il ne se trompait pas. Le P. Landini produisit un ébranlement extraordinaire à Modène et dans beaucoup d'autres villes du diocèse. Ce n'étaient pas seulement des exclamations et des cris : tout cela se dissipe au premier souffle ; c'étaient des conversions depuis longtemps désespérées, des changements de vie durables. Pendant que l'apôtre faisait entendre sa voix au dehors, l'esprit de Dieu parlait au dedans, et donnait lui-même l'intelligence des vérités qui étaient annoncées. Les auditeurs étaient convaincus, et fortifiés par la grâce, ils réglaient sur les lumières reçues, et le but à donner à leur vie, et les moyens à prendre pour l'atteindre.

3. Le fruit des Exercices dépend beaucoup de l'habileté et de l'expérience de ceux qui les donnent ; ces qualités n'appartiennent pas à tous. Parmi tant d'hommes nourris de son esprit et versés dans la science spirituelle, saint Ignace en trouvait très peu qui fussent en état de les donner selon ses idées. Au premier rang, il plaçait Pierre Le Fèvre, et après lui, Alphonse Salmeron; puis venaient François Villanueva, Jérôme Domenech, et pour les exercices de la première semaine, François Strada. La raison

en est simple; les Exercices sont un remède pour les âmes malades; mais toutes les âmes n'ont pas le même tempérament, et par suite n'ont pas les mêmes maladies; il est donc impossible d'appliquer à toutes une méthode uniforme; il faut une grande circonspection pour donner à chacune le remède qui lui convient. En vue de favoriser le succès final, le Saint prescrivit avec une rare sagesse, certaines règles qu'il appela du nom d'Additions; les unes sont pour celui qui fait les Exercices, les autres pour celui qui les fait faire.

Ces changements de vie si extraordinaires, qui dans les premiers temps étaient le fruit infaillible de cette pratique, ne se voient plus aujourd'hui d'une manière si sensible, ni si fréquente : c'est à peine même si on veut ajouter foi à ce qui se passait alors. D'où vient cela? Le P. Jacques Miron, religieux très ancien dans la Compagnie, en a donné, ce me semble, la principale raison : « C'est une chose évidente, dit-il, que les Exercices n'ont plus aujourd'hui ces magnifiques résultats et ces grands fruits qu'ils produisaient toujours les premières années. L'unique raison, ou du moins la raison principale, à mon sens, c'est qu'on ne s'en tient pas exactement à la méthode et à la forme prescrites par N. B. P. Ignace. L'axiome est toujours vrai, *bonum ex integra causa*; si vous négligez quelques additions ou annotations, le fruit qui dépendait de cette observation entière n'est pas obtenu. De même, si vous vous permettez de varier l'ordre ou de faire des changements, vous pourrez avoir encore des exercices spirituels, mais ce ne seront pas les Exercices. Les additions attachées par saint Ignace à telles et telles méditations, leur conviennent tellement que les appliquer d'une autre manière, c'est en perdre le fruit; à plus forte raison le résultat est-il compromis, si on mêle des méditations étrangères aux méditations d'Ignace, ou si on applique toutes sortes d'additions à toutes sortes de méditations. C'est la pratique de ces règles diversement ordonnées qui dis-

tingue surtout les différents modes et les différents genres d'exercices. »

On peut voir maintenant si c'est faire les Exercices de saint Ignace que de s'y constituer à soi-même son maître et son directeur, d'y suivre son caprice, ou encore de leur substituer quelques-uns de ces livres où l'on trouve développées tout au long les méditations de N. B. Père ; on voit s'il est permis d'en espérer ces heureuses conversions d'une vie mauvaise à une vie chrétienne, ou d'une vie chrétienne à une vie plus parfaite qui, en d'autres temps, ne manquaient jamais, l'expérience l'atteste, d'en être le magnifique couronnement.

Avant de quitter ce sujet, j'ajouterai quelques détails, qui valent la peine d'être conservés. Quand une même profession compte beaucoup de maîtres habiles, il s'en trouve presque toujours quelques-uns qui ne supportent pas de rester au même niveau que les autres, et qui croient n'être rien s'ils ne sont pas tout. On en vit une preuve dans les premiers temps de la Compagnie de Jésus. Témoins des merveilles opérées par les Exercices, plusieurs se flattèrent de l'espérance de pouvoir en composer aussi de non moins efficaces pour la gloire de Dieu, et d'opérer les mêmes merveilles. Ils voulaient être inventeurs ; mais comme cette œuvre dépassait leur génie, ils se bornèrent à gâter les Exercices : ce en quoi ils réussirent pleinement. Ils n'ajoutèrent pas moins de cinquante méditations au livre de saint Ignace. Mais ces nouveaux Exercices produisirent des effets tout contraires à ceux du Saint. Pour ne parler que de la première semaine qui appartient toute à la voie purgative, ils la surchargèrent d'une vingtaine de méditations. L'une traite de la noblesse de l'âme ; quatre autres, de son détachement, de son offrande, de sa donation, de sa consécration ; d'autres, du néant propre, des inclinations vicieuses, de la vocation à la foi ou à l'état religieux, et, ce qui est plus surprenant, de la gloire des élus et des bienfaits de Dieu, sujets réservés par saint

Ignace à la quatrième et dernière semaine. Un édifice si mal combiné qui mettait la cime à la base, n'eut pas besoin pour crouler d'un choc extérieur ; il se renversa de lui-même et en peu de temps, sur la tête de ceux qui l'avaient élevé : il n'est resté de leur tentative avortée que le souvenir d'une grande présomption, née d'une grande imprudence.

Le Saint avait de tout autres idées; il tenait d'une manière étonnante aux plus petites additions; il ne permettait pas qu'on en omît une seule, ni même qu'on la changeât de place. On aurait dit qu'elles ne venaient pas de lui, de son expérience personnelle ou de sa connaissance des voies surnaturelles, mais qu'il les avait reçues de plus haut; que, par suite il n'avait pas le droit d'en dispenser, parce que ce n'était pas son bien.

L'abbé Martinenghi, autrefois Nonce apostolique en Allemagne et premier Camérier du Souverain Pontife, s'était retiré au monastère de Saint-Jean-et-de-Saint-Paul à Rome pour faire dans une plus grande solitude les Exercices sous la direction du Père Louis Gonzalvez, alors Ministre de cette maison. Saint Ignace ne lui permit pas d'emmener avec lui un seul de ses domestiques, afin que rien ne lui rappelât le souvenir de la cour et du monde ; mais il plaça auprès de lui pour le servir Laurent Maggi, neveu du prélat, jeune homme tout de Dieu, et qui était sur le point d'entrer dans la Compagnie. Les religieuses de Sainte-Marthe firent pendant un mois entier les Exercices sous la direction du Saint. C'était alors la mesure ordinaire. Il eut soin, durant tout ce temps, de leur faire apporter leurs repas du dehors, afin que nulle préoccupation, nulle pensée étrangère à la retraite, ne vînt les distraire, même sous prétexte de nécessité. Quant aux mortifications volontaires propres aux premiers jours des Exercices, comme elles ne conviennent pas à tous dans la même proportion, il les accommodait aux forces morales et physiques de chacun; quelquefois il les interdisait toutes

ou n'en accordait que quelques-unes; d'autres fois il se montrait très large.

« Il me parlait un jour, dit le Père Louis Gonzalvez, de ses premiers compagnons et des exercices de l'abbé Martinenghi. On a bien tempéré, ajoutait-il, la rigueur en usage dans les commencements. Car alors on ne les faisait jamais sans passer au moins plusieurs jours dans une abstinence totale de nourriture; on n'avait pas besoin d'être excité à ce jeûne, on s'y portait de son propre mouvement. Aujourd'hui, sans condamner ce qui se pratiquait alors et sans en avoir de scrupule, il n'oserait permettre plus d'un jour. Tous les premiers Pères ont fait les Exercices avec une grande exactitude et une grande sévérité. Celui qui jeûna le moins, demeura trois jours sans rien manger ni rien boire. Une seule exception fut faite en faveur du P. Simon Rodriguez. Comme il ne pouvait pas interrompre ses études et qu'il était d'une santé très délicate, il ne changea point de logement, ce que faisaient tous les autres, et ne pratiqua aucune de leurs grandes pénitences. »

Le P. Gonzalvez parle ensuite du P. Pierre Le Fèvre qui resta six jours entiers sans rien prendre, et rappelle les étonnantes mortifications de saint François-Xavier; mais ce sujet trouvera sa place ailleurs.

Les prescriptions des additions sont multiples. En premier lieu, celui qui commence les Exercices doit y entrer avec une grande générosité de cœur, sans prétendre lier les mains à Dieu, ni lui marquer un terme auquel il lui permettra de le conduire, mais qu'il ne lui laissera pas dépasser; il faut qu'il se livre tout entier à l'Esprit-Saint et aux opérations de la grâce, disposé, quel que soit l'appel d'en haut, à répondre toujours : « Me voici, *ecce adsum.* » A la porte de la cellule où il se renferme pour être seul avec Dieu, qu'il dépose toute pensée mondaine; qu'il s'applique exclusivement à la méditation du jour présent, sans chercher à connaître celle du lendemain; qu'il laisse

toute lecture, même pieuse, étrangère à cet unique point. Car si l'esprit se dissipe, si les pensées s'égarent sur différents objets, le retraitant n'apportera qu'une attention partagée et affaiblie à ce qui doit principalement l'occuper.

Les pratiques extérieures doivent être en harmonie avec le sujet des méditations : la solitude, le silence, les pénitences, conviennent surtout à la première semaine; dans les autres semaines, qu'on suive les règles d'une sage discrétion. Le soir, avant de s'endormir, qu'on pense à la méditation qui devra se faire pendant la nuit; quand on se réveille, que ce soit encore la première pensée qui occupe l'esprit. En commençant l'oraison, qu'on se tienne un moment debout à un pas ou deux de l'endroit où l'on doit la faire, et qu'on se recueille en la présence de Dieu; puis qu'on s'incline profondément, et qu'on se mette en prière, ou prosterné le visage contre terre, ou à genoux, ou debout, selon qu'on y trouvera plus d'avantage pour l'esprit.

Si Dieu donne de la consolation sur un point, qu'on s'y arrête, sans passer à un autre, jusqu'à ce qu'on soit pleinement rassasié. Si l'on ne rencontre que stérilité et fatigue, qu'on se garde bien d'abréger d'un seul moment le temps fixé d'avance, mais plutôt qu'on y ajoute un peu, afin de triompher de soi-même et de l'ennui, et qu'on attente dans le silence et l'espérance, *in silentio et spe*, l'onction du Saint-Esprit. Si l'âme est inondée de l'abondance des consolations et des délices spirituelles, qu'on veille avec soin à ne pas s'engager précipitamment par quelque vœu, surtout par un vœu perpétuel et obligeant à un changement d'état. Enfin qu'on rende à celui qui donne les Exercices un compte exact de toutes les impressions bonnes ou mauvaises de son âme.

Le directeur a besoin de cette connaissance pour régler sa marche sur les dispositions du retraitant, pour ne pas l'abattre par une frayeur excessive, s'il est pusillanime; ni l'exalter par une confiance exagérée, s'il est présomp-

tueux ; ni le conduire par la crainte, si l'espérance et l'amour ont sur lui plus d'empire ; ni lui proposer des méditations plus propres aux parfaits, si son âme n'est pas encore dégagée de la chair et du monde ; enfin pour se conformer au cours de la nature et de la grâce, et se déterminer en tout selon les circonstances.

Tels sont en abrégé les Exercices de saint Ignace ; il nous reste à voir, au moins sommairement, qu'elle est leur efficacité. Nous en jugerons par les effets.

CHAPITRE VI

1. Fruits merveilleux des Exercices. — 2. Appréciations d'hommes très versés dans la vie spirituelle. — 3. Deux conversions extraordinaires.

1. Il suffirait peut-être de rappeler ici ce que le calviniste Gabriel de Lerm avait coutume de dire des Exercices, et ce qu'il en a publié, bien que le succès n'ait pas répondu à son attente, et que les fâcheuses inspirations de sa plume n'aient pas obtenu tout ce qu'il en espérait. Voyant les hommes les plus recommandables par le mérite, le savoir et les dignités, changer entièrement de vie, après avoir parcouru cette carrière, et plusieurs même abandonner le monde pour entrer dans les Ordres religieux les plus rigides, il fut outré de colère, et ne comprenant rien à la vraie cause de ces effets étranges, il écrivit contre le livre d'Ignace une diatribe violente qui trompa ses intentions; car elle est moins une satire qu'un éloge magnifique.

« Quel est donc, disait-il, cet ensorcellement, quelle est cette fascination au moyen desquels ces papistes de Jésuites bouleversent le cerveau des gens? Le mystère s'accomplit dans certaines cellules, séparées de leurs habitations; là, une nuit artificielle et des ténèbres profondes, même en plein jour, entretiennent une perpétuelle mélancolie et une horreur sans fin. Malheur à celui qui tombe dans le piège! Semblable aux infortunés qui des-

cendaient dans l'antre de Trophonius, il peut, sur ce seuil exécrable, dire adieu à la joie et aux beaux jours. Car il y entre un homme, et il en sort un fou et un insensé, mort à tous les plaisirs du monde, et ne vivant plus que pour la tristesse et les pleurs. Une fois renfermé dans ce lieu, il ne voit personne; seulement deux fois le jour, un de ces magiciens, l'air abattu et parlant à voix basse, vient lui remettre une sorte de charme, tracé sur un petit morceau de papier, qu'il lui laisse en partant, avec ordre de le ruminer à loisir, et qui doit ajouter à sa fascination.

» Qui pourrait compter les chimères auxquelles s'abandonnent ces infortunés, leurs vaines rêveries, leurs visions insensées? Ils pleurent, ils crient, ils rugissent, comme si la fumée des flammes de l'enfer torturait déjà leurs yeux, et qu'ils fussent consumés d'avance par les brasiers éternels. Ils jurent de vivre à l'avenir, comme s'ils devaient mourir chaque jour, et de ne plus toucher aux choses de la terre que par un point imperceptible. Enfin, quand ils sortent de là, ils regardent le monde avec étonnement, comme s'ils venaient d'y paraître et d'y entrer pour la première fois. Ils n'ont plus pour lui les mêmes yeux. On dirait qu'il s'y est fait un changement de scène pendant leur solitude; ils n'y voient plus qu'une mer en furie sur laquelle il est aussi facile de faire naufrage que nécessaire de naviguer. A chaque moment, il leur semble qu'ils vont échouer ou perdre leur route; et pour entrer au port, ils finissent par se jeter dans un monastère. Quant aux Jésuites, s'ils ont parmi eux quelque tête indocile, ils la remettent à ce feu des Exercices; ils la refondent en quelque sorte; ils la façonnent de nouveau et la travaillent tant et si bien, qu'à la fin elle est domptée et assouplie. Celui qui aimait le bien-être est devenu dur à lui-même; celui qui regimbait aux ordres de l'obéissance est soumis; le paresseux est aiguillonné, l'irrésolu affermi. »

Ainsi parlait Gabriel de Lerm, mêlant la fable à la vérité. Mais panégyriste malgré lui des Exercices qu'il

voulait déprécier, il ne fit que les mettre en plus grande estime, auprès de ceux qui n'avaient pas, comme lui, perdu le bon sens et la foi. D'où pouvait leur venir en effet cette puissance prodigieuse, dont il se plaint d'être tous les jours le témoin en Allemagne et ailleurs? N'est-ce pas manifestement de la vertu de principes solides, certains et fortement ordonnés entre eux, capables par une logique rigoureuse d'entraîner les résolutions les plus magnanimes, et d'opérer soit un complet changement de vie, soit de nouveaux progrès dans le bien? Oui, à cette époque calamiteuse, où l'hérésie de Luther mettait la foi catholique en si grand péril, les compagnons de saint Ignace ont fait au moyen des Exercices, un bien incalculable. Par la haute réputation de leur savoir, ils se conciliaient d'abord l'estime des hommes dont l'exemple et l'autorité ont coutume d'exercer sur les mœurs publiques une influence plus considérable soit en bien, soit en mal; ils leur gagnaient ensuite le cœur par le charme de leurs manières et une aimable sainteté; puis ils les invitaient à se retirer pour quelques jours du commerce du monde, afin de s'occuper d'eux-mêmes et de leur salut, les assurant qu'ils auraient toute leur vie à s'en applaudir.

Beaucoup se rendaient à leurs instances; on le voit aux lettres nombreuses adressées par le P. Pierre Le Fèvre à saint Ignace, de la cour de l'empereur, de la diète de Worms et de celle de Ratisbonne, de Mayence, de Spire et d'autres lieux de la Haute et Basse-Allemagne. Les PP. Jacques Lainez, Alphonse Salmeron et Claude Le Jay imitaient le P. Le Fèvre à Trente. Sur cet imposant théâtre, où ils avaient comme un tableau raccourci de la chrétienté tout entière, dans les évêques et les prélats accourus au Concile, et où ils figuraient eux-mêmes en qualité de théologiens, ils attiraient moins l'admiration par la profondeur de leur doctrine dans les assemblées solennelles, qu'ils ne gagnaient les cœurs par leur piété dans les entretiens privés; car ils ne savaient parler que

de Dieu et des choses de Dieu. A leur persuasion, un grand nombre de Pères firent les Exercices, et se remplirent si bien de leur esprit, qu'ils le répandirent à leur tour avec des fruits immenses, parmi les peuples confiés à leur sollicitude. Il plut à Notre-Seigneur d'accorder de telles bénédictions à ce ministère, que bientôt les trois Pères ne purent suffire aux demandes. Il leur fallut employer comme maîtres ceux qui venaient de recevoir à leur école les premières leçons, et remettre le soin de diriger les autres dans la carrière, à ceux qui finissaient à peine de la parcourir.

2. Ainsi, sans sortir de Trente, la Compagnie se fit connaître à toute l'Europe. Elle fit plus que de se faire connaître, elle se fit désirer ; et plus tard, quand le Concile fut terminé, et que les évêques furent retournés dans leurs diocèses, elle fut appelée dans une multitude de lieux. Chacun voulait mettre à profit les moyens dont elle dispose pour le bien des âmes, mais surtout cet admirable instrument de la grâce divine, si puissant à changer les cœurs et à réformer les mœurs. Aussi je ne m'étonne point de voir des hommes, occupant avec honneur les premières chaires dans les écoles, s'humilier profondément devant Dieu, lorsqu'il leur était donné de faire les Exercices de saint Ignace : c'est qu'ils y découvraient à la lumière de l'Évangile des vérités et plus précieuses et plus importantes que toutes les spéculations de leurs livres. Ils reconnaissaient alors avec tristesse que jusqu'à ce jour ils avaient été de grands ignorants : car, après tant d'années d'études, ils ne possédaient rien des seules connaissances qui aient le privilège de satisfaire pleinement l'esprit, et de remplir sa vaste capacité, je veux dire la connaissance des vérités éternelles. « Chose étonnante, dit le P. Jacques Miron, des hommes d'une doctrine éminente, des théologiens fameux qui faisaient peu de cas des Exercices avant de les connaître, qui les attaquaient

même et qui certainement n'ignoraient aucune des vérités qu'on y trouve, ont subitement changé de sentiments et de langage, dès qu'ils les ont pratiqués ! On les entendit déclarer hautement qu'après tant d'années consumées sur les livres et dans les disputes de l'école, c'était seulement alors qu'ils commençaient à être vraiment théologiens et à comprendre combien il leur manquait de véritable sagesse. »

De ce nombre était Pierre Ortiz, agent de Charles-Quint auprès du Souverain Pontife, et depuis longtemps docteur de l'Université de Paris. Il avait été témoin du fruit que le cardinal Contarini avait retiré des Exercices. Ce prince de l'Église les avait pris en telle estime, qu'il avait copié tout le livre de sa main ; plus tard il légua cette copie aux seigneurs de sa maison, comme la plus précieuse partie de son héritage. Ortiz voulut à son tour en éprouver la vertu. Pour éloigner toutes les préoccupations d'affaires, il se retira avec saint Ignace au fameux monastère du mont Cassin. A peine eut-il jeté les yeux sur la méditation du *Fondement*, qu'il crut entrer dans un monde nouveau ; il lui semblait ne plus être sur la terre. Sa retraite dura quarante jours. En arrivant au terme de cette longue carrière, deux sentiments se partagèrent son cœur avec une égale force, le sentiment d'une joie extrême et celui d'une extrême douleur ; de la joie, pour avoir en quarante jours, disait-il, appris une philosophie dont tant d'années d'études ne lui avaient pas même fait soupçonner l'existence ; de la douleur, pour être venu si tard à cette école, quand l'âge sur son déclin ne lui permettait pas d'aspirer à cette perfection qu'il venait d'entrevoir, de dire adieu au monde, à ses cours, à ses princes et à ses vanités, et d'embrasser la croix de Jésus-Christ dans l'humilité et la pauvreté religieuse.

Qu'on ne s'étonne pas au reste de voir des hommes de grande doctrine et de grand talent trouver des enseignements nouveaux dans ce petit livre ; c'est que les vé-

tirés pratiques, ordonnées au salut de l'âme et tirées des principes infaillibles de la foi, ont une autre saveur que les vérités spéculatives, étudiées par la froide raison pour servir de thème à l'enseignement ou d'ornement à l'esprit. Aussi, le P. Mancio, célèbre théologien de l'Ordre de Saint-Dominique, disait-il en parlant du P. François Villanueva qui donnait les Exercices à une foule d'hommes en Espagne, qu'il estimait plus sa théologie que celle de tous les docteurs du monde.

Frappés de cette profondeur de doctrine, plusieurs bons esprits ont exprimé le désir de voir, à côté de tant de chaires de théologie scolastique instituées dans les académies d'Europe, s'en établir au moins quelqu'une de théologie mystique. C'est une science cachée, mais dont l'intelligence est une lumière salutaire et féconde qui communique à l'âme et entretient en elle le principe de la vie et des opérations surnaturelles, c'est-à-dire la flamme vivifiante de la charité. Quand le docteur Jean Cochlée, théologien du roi des Romains à la diète de Ratisbonne, très connu dans le monde par ses savants ouvrages et pour ses luttes contre Luther, entendit le P. Pierre Le Fèvre parler de cette nouvelle science des âmes, réduite en art par saint Ignace, son visage s'épanouit et levant les yeux au ciel avec reconnaissance : « Mes vœux sont comblés, s'écria-t-il ; nous avons enfin des maîtres dans la science du cœur. » Aussitôt que ses occupations le lui permirent, il commença les Exercices, et il en retira tant de fruits qu'il voulut faire partager le même bonheur aux autres, et se fit le guide d'un grand nombre d'évêques et de théologiens.

Après les docteurs, il nous serait facile de citer les maîtres de la vie spirituelle : un Louis de Blois, un Louis de Grenade, un Jean d'Avila, tous hommes d'une science éminente, mais surtout d'une vertu consommée, qu'une longue expérience dans la conduite des âmes peut faire considérer comme des oracles. Tous ont avec ardeur

favorisé les Exercices. Après vingt ans de prélature, Louis de Blois se mit à leur école dans notre collège de Louvain, et les donna ensuite à un très grand nombre de religieux de son Ordre. Le 3 novembre 1550, il écrivait au P. Adriaensens : « Je vous remercie de la charité que vous avez eue de me recommander aux prières de votre fondateur et père. C'est une très grande grâce pour moi et qui m'est extrêmement chère ; j'espère que Notre-Seigneur en sa considération, et à cause de vos bonnes prières, me fera miséricorde. Je pense que le P. Ursmar vous aura appris qu'il a fait suivre les Exercices à plusieurs de nos jeunes gens. » (Le P. Ursmar, religieux de la Compagnie, avait quelque temps auparavant donné les Exercices à dix des religieux de Louis de Blois.) « Plût à Dieu, continuait le vénérable prélat, qu'il eût pu le faire vingt ans plus tôt ; peut-être les vieillards en auraient-ils à présent moins besoin. Louons le Seigneur très miséricordieux d'avoir voulu se servir de vous pour nous apprendre cette manière de méditer, qui procurera, je n'en doute pas, la gloire de Dieu et le salut des âmes ! »

Louis de Grenade aimait à répéter que sa vie entière ne suffirait pas à expliquer les vérités de l'ordre éternel et divin qu'il avait contemplées dans les Exercices de saint Ignace. Jean d'Avila envoyait ses disciples à la même école de perfection. Mais qu'il nous suffise de nommer le saint cardinal archevêque de Milan, Charles Borromée, à la générosité et à la bonté toute paternelle de qui la Compagnie doit une éternelle reconnaissance. Je parle de reconnaissance, je dis mal peut-être ; c'est le saint qui dans son humilité faisait profession d'être l'obligé de la Compagnie. Car il devait aux Exercices, disait-il, la première impulsion qui l'avait engagé dans la voie de la perfection apostolique, lorsque jeune encore, neveu du Pontife régnant et déjà cardinal, il les avait faits, la première fois, dans la maison professe du Gesù de Rome. Depuis il a toujours gardé inviolablement cette pratique ; tant qu'il a vécu, il n'a

jamais manqué de s'y livrer tous les ans, et même deux fois quand il en trouvait le loisir, d'abord sous la direction du P. Jean-Baptiste Ribera, et plus tard sous celle du P. François Adorno. Il conviendrait mieux sans doute d'appeler ces Pères les disciples et les admirateurs du saint archevêque ; mais c'était sa volonté qu'ils fussent ses maîtres et ses guides. Il établit en synode que dans son diocèse, personne ne serait admis aux ordres sacrés du sous-diaconat et de la prêtrise, s'il n'avait fait auparavant quelques jours de retraite, et suivi au moins les exercices de la première semaine. Il ne quittait, pour ainsi dire, jamais le livre des Exercices ; il y puisait le sujet habituel de ses méditations. Le duc de Mantoue, Vincent, lui montrait un jour sa bibliothèque qui était fort riche et fort grande. Après l'avoir considérée : « J'ai aussi la mienne, dit le cardinal ; elle est très belle, et néanmoins elle tient tout entière dans un petit volume ; j'apprends plus de ce livre que je ne pourrais le faire de tous les ouvrages du monde. » Il expliqua au duc qu'il parlait des Exercices spirituels de saint Ignace.

Tout autres étaient les sentiments d'un certain littérateur de profession. Jaloux d'enrichir sa bibliothèque des œuvres de choix des meilleurs auteurs, et entendant parler du livre des Exercices, dont on racontait tant de merveilles, il s'empressa de se le procurer. A peine l'eut-il en main, qu'il le parcourut avec avidité, tout entier à l'espoir d'y trouver des aperçus nouveaux, de hautes spéculations. Mais la vertu du grain de sénevé ne se mesure pas au compas et à la masse du corps ; c'est au goût à la découvrir. Aussi notre amateur s'écria qu'il avait été trompé, et il rejeta le volume avec mépris, comme indigne d'avoir sa place au milieu de ses chefs-d'œuvre. Ce fait prouve que saint Ignace agit très sagement, quand il ne permit pas de communiquer le livre des Exercices à des religieux de Florence qui l'avaient demandé avec instance ; il voulait qu'ils l'eussent d'abord pratiqué. Car ici encore le *Videte*,

voyez, n'est pas de mise, s'il n'est précédé du *gustate*, goûtez.

Je serais trop long, si je signalais seulement les personnages considérables, ecclésiastiques ou séculiers qui ont fait usage des Exercices de saint Ignace, et les fruits incroyables qu'ils en ont partout retirés pour eux-mêmes, pour leur clergé et les peuples confiés à leurs soins. Qu'il me suffise de tout rassembler en peu de paroles que j'emprunterai au P. Miron, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

« Les Exercices, dit-il, ne se sont pas renfermés dans les limites de notre Compagnie ; toutes les familles religieuses leur doivent de la reconnaissance ; ils ont rempli les monastères, raffermi les vocations chancelantes, rappelé à un plus juste sentiment de leurs devoirs et remis sous le joug de l'obéissance régulière ceux qui se laissaient aller au relâchement. Ils ont franchi l'enceinte des cloîtres et étendu leur influence à des personnes de tout état, de toute profession, de tout âge et de tout rang. Des princes, des prélats, et une infinité d'autres, savants et ignorants, hors du mariage et engagés dans le mariage, jeunes gens et vieillards, séculiers et religieux, après les avoir faits, se sont trouvés changés et ont passé d'une vie coupable à une vie chrétienne, ou d'une vie déjà chrétienne à une autre vie meilleure et plus parfaite. »

On ferait un récit sans fin si l'on voulait entrer dans le détail des fruits qu'ils ont produits, quand même on ne rappellerait que les plus extraordinaires et les plus merveilleux. Ainsi, on a vu des retraitants pousser des cris de frayeur après la méditation de l'enfer, et appeler les insensés du monde à venir contempler avant de s'y précipiter, tête baissée, cette éternelle prison où gémissent les damnés. On en a vu d'autres parcourir les places publiques en se flagellant et en demandant pardon au peuple de leurs funestes exemples et de leurs scandales ; restituer contre toute espérance des biens injustement possédés ; dire

adieu à toutes leurs richesses pour embrasser la pauvreté volontaire, et se dévouer dans les hôpitaux au service des malades et des pèlerins. On a vu de malheureux apostats de la vie religieuse rentrer, après de longues années d'égarement et des fautes sans nombre, au port qu'ils avaient abandonné ; des hommes oublier les plus cruelles offenses, et non seulement accorder le pardon obstinément refusé jusque là, mais aller eux-mêmes le solliciter auprès de leurs ennemis ; d'autres jeter aux flammes les livres des sciences humaines sur lesquels ils avaient si longtemps et si vainement fatigué leur cerveau, pour ne plus étudier que Jésus crucifié. Entre tant de faits, je ne puis cependant me dispenser d'en raconter deux un peu plus au long. Ils sont assez extraordinaires par eux-mêmes ; de plus, ils m'ont paru instructifs.

3. Tendilla est une petite ville située à quelques milles d'Alcala ; les Hiéronymites y possèdent un magnifique monastère. L'un des religieux, nommé Pierre Aragona, était un homme de grande considération dans son Ordre. Il s'était lié d'une amitié très étroite avec le P. François Villanueva qui fondait alors à Alcala un nouveau collège de la Compagnie, et fut doucement amené par lui à faire au milieu des Nôtres les Exercices spirituels. Le P. Villanueva était, comme nous l'avons dit, du très petit nombre de ceux que saint Ignace estimait particulièrement propres à les donner. Chose plus précieuse encore, c'était un guide dont les exemples n'instruisaient pas moins que les leçons. A l'époque dont nous parlons, il n'avait pas encore reçu la prêtrise ; il était fort jeune et n'avait étudié d'autre science que celle de la théologie mystique.

Les Exercices produisirent leur effet habituel et comme infaillible sur le P. Aragona. En les terminant, il se sentit un homme nouveau et en même temps, par une conséquence naturelle, plein du désir de procurer le même bonheur à d'autres. Il pensa d'abord aux religieux de son

monastère de Tendilla. Mais tout ce qu'il put leur en dire fut en pure perte. Il ne leur convenait pas, disaient les plus anciens, il ne convenait pas à l'honneur de leur Ordre, de se faire dans leur vieillesse les disciples d'un jeune homme qui n'était pas même au monde lorsqu'ils avaient déjà rang de maîtres dans la religion.

Le P. Aragona ne se rebuta point; il continua ses instances; après de longs efforts, il put arrêter avec eux une sorte de compromis. Il fut convenu que l'un d'entre eux, et il le nomma, tenterait l'épreuve; les autres jugeraient de la méthode par l'effet qu'elle produirait sur celui-là. La proposition fut accueillie au milieu des éclats de rire universels. Le religieux désigné était un laïc, de famille noble, mais d'un caractère bizarre et indomptable, rebelle jusqu'alors à toute formation, et par ses mœurs beaucoup plus soldat que religieux. Cependant on se croyait obligé de le supporter, parce qu'il avait richement doté le monastère à son entrée en religion ; c'était le seul mérite qui fît contrepoids à ses vices. Dieu voulut sans doute le récompenser de cette bonne action; il lui fit la grâce de se rendre aux désirs du P. Aragona. A vrai dire cependant, ce qui le détermina, ce fut moins la piété qu'une certaine curiosité de voir de près, afin de pouvoir ensuite en parler, ces fameux Exercices dont il entendait dire tant de choses au monastère.

Plein de cette pensée, il monta à cheval et se mit en route, suivi d'un serviteur. Aux gens de sa connaissance qu'il rencontrait et qui lui demandaient où il allait et dans quel but : « Je vais à Alcala, disait-il, faire l'essai de certains enchantements d'un Jésuite que mes Pères ne savent à quels esprits attribuer; » et riant de lui-même et du P. Villanueva, il continuait son chemin. Arrivé au collège, il demanda le Père Recteur. En voyant venir à lui un jeune homme, d'un extérieur assez peu agréable, pauvrement vêtu et tout rapiécé, il fit une grimace et tourna les talons sans même dire un mot au Père. En même temps, il mau-

gréait contre le P. Aragona qui s'était moqué de lui en l'envoyant prendre les leçons d'un homme dont la simple vue donnait des nausées.

Cependant le P. Villanueva qui le connaissait et l'attendait, lui parla avec tant de bonté ; il le pria si instamment de rester au moins à dîner ce jour-là, qu'il triompha de ses répugnances et le retint ; puis, à force d'instances, il le décida à remettre son départ au lendemain. Dans l'intervalle, l'admirable douceur du serviteur de Dieu, ses manières pleines d'une ravissante affabilité, ses soins affectueux, son humilité, sa charité gagnèrent tellement le cœur de son hôte, que celui-ci s'abandonna sans réserve entre ses mains et se déclara prêt à faire les Exercices.

Il consacra vingt et un jours entiers aux méditations de la première semaine, plus appropriées à ses besoins. Il en retira une connaissance intime et un vif regret du triste état de son âme. C'était un spectacle touchant de le voir verser des torrents de larmes, et infliger à sa chair, avec une grande consolation intérieure, des pénitences rigoureuses, et qui lui avaient été jusqu'alors entièrement inconnues. Après avoir ainsi acquitté une partie de sa dette envers la justice de Dieu et avoir fait sa confession générale, il retourna à son monastère tout autre qu'il n'en était parti, également changé à l'extérieur et à l'intérieur. Sa vue seule suffit à donner gain de cause au P. Aragona ; il ne fallut ni raisonnements ni prières, pour amener les autres religieux à essayer à leur tour d'un moyen si efficace ; car une conversion aussi inattendue paraissait tenir du miracle.

Le premier à se rendre fut celui-là même qui s'était montré plus opiniâtre à refuser les Exercices pour lui-même, et plus opposé à les laisser faire aux autres. C'était un vieillard qui avait passé déjà plus de cinquante ans en religion et avait exercé à plusieurs reprises l'office de Supérieur ; tous les autres suivirent son exemple deux à deux ; le Père Prieur, savant distingué et ancien professeur de la

fameuse Université de Salamanque, les fit le dernier. Les grands biens qu'il en retira pour son âme le gagnèrent entièrement, et comme notre collège d'Alcala, alors à ses débuts, était extrêmement pauvre, il voulut lui assigner un revenu assez considérable pour entretenir tous ceux qui viendraient parmi les Nôtres se mettre à la même école.

Le P. Augustin Carvajal, docteur en théologie, de l'Ordre de Saint-Augustin, était un religieux éminent, et s'était toujours montré digne des grandes affaires dont il avait été chargé dans toutes les maisons de son Ordre, aux Indes Occidentales, en Espagne et en Italie. Le pape Clément VIII l'avait envoyé avec l'autorité et les pouvoirs de Vicaire apostolique, pour travailler à la réforme du célèbre monastère de Saint-Jacques de Bologne, et y ramener la primitive observance. Le P. Carvajal n'employa point d'autre moyen que celui des Exercices de saint Ignace, persuadé qu'il n'en était pas de plus suave et de plus puissant tout ensemble. Il les avait faits lui-même pendant un mois. Il trouvait en eux, disait-il, je ne sais quelle vertu divine ; il ajoutait que depuis son entrée dans l'Ordre de Saint-Augustin, il avait désiré et cherché une voie qui le menât pleinement à Dieu, et qu'il l'avait trouvée dans les Exercices de saint Ignace. C'était pour lui, disait-il encore, une consolation ineffable de l'avoir enfin rencontrée, comme ce lui était une immense douleur de l'avoir connue si tard. — Voici un second fait ; il est encore plus extraordinaire que le premier.

A Sienne, vivait un prêtre qui s'était fait quelque réputation en composant des comédies assez joyeuses peut-être, mais peu convenables. Il n'avait que trop de succès. Les applaudissements de la foule, en nourrissant sa vanité, l'empêchaient de rougir de sa faute. Cette légèreté scandaleuse ne s'arrêtait pas à la simple composition ; souvent il montait lui-même sur le théâtre et y débitait ses bouffonneries, étalant aux yeux ce spectacle deux fois

horrible, le soir d'un prêtre sur la scène, et le matin d'un comédien à l'autel ! Cependant, deux compagnons de saint Ignace, les Pères Broët et Rodriguez, arrivèrent à Sienne, envoyés par le Souverain Pontife pour y travailler à certaines réformes; le P. François Strada, prédicateur plein de feu, les accompagnait. Par les exemples admirables de leur vertu, par des conférences publiques et particulières, et surtout par l'usage des Exercices, ils opérèrent en peu de temps des changements considérables parmi les ecclésiastiques et les séculiers. Il plut à Dieu de conduire une fois le prêtre comédien au sermon de l'un d'entre eux, et de donner une telle force à la parole du prédicateur, que le malheureux ouvrit les yeux et reconnut avec horreur l'indignité du rôle auquel il s'était abaissé, au mépris de l'honneur de Dieu, de son propre caractère et de l'édification qu'il devait aux fidèles. Résolu de changer de vie, il alla trouver le missionnaire et le supplia de venir à son secours. Celui-ci ne crut rien avoir de mieux à lui proposer que les Exercices de saint Ignace.

A peine le prodigue eut-il abordé les premières méditations, qu'il commença à voir dans la vanité des choses du monde, dans la chute des anges et de notre premier père, dans les peines éternelles de l'enfer, des coups de théâtre, des catastrophes et des sujets de tragédies bien différents de tout ce que son imagination avait pu créer jusque-là. Rentrant alors en lui-même et ne sachant ce qui devait lui inspirer plus de honte, son caractère de prêtre ou son rôle de comédien, il conçut une horreur indicible de sa vie passée, de ses fautes contre Dieu et de ses scandales envers le prochain. Aussi, pour offrir à la justice divine un commencement de satisfaction, jugea-t-il ne pouvoir moins faire que de demander publiquement pardon au peuple, puis de quitter le monde et de se retirer dans la solitude pour s'y livrer à toutes les austérités de la pénitence. Il fit part au Père de ses pieux

désirs. Celui-ci les approuva, à condition que le Vicaire autoriserait cet acte de réparation publique. La permission fut donnée. Un jour donc qu'un Père de l'Ordre de Saint-François venait d'achever son sermon, le prêtre converti parut en chaire, et la corde au cou, les yeux pleins de larmes, le visage couvert de confusion, comme il convenait à un grand pécheur, il demanda pardon de ses trop coupables légèretés. Sa vue seule tira des pleurs aux assistants; et il édifia autant par cet acte héroïque d'humilité qu'il avait scandalisé jusque-là par ses mauvais exemples et son indigne conduite. Il voulut s'associer aux Pères et partager leur genre de vie; mais comme on lui demandait un temps d'épreuve trop long pour sa ferveur, il entra chez les Pères Capucins.

Les conversions semblables à celles-ci ne furent point rares. Un témoin oculaire, le P. Louis Strada, de l'Ordre de Saint-Bernard, écrivait l'année même qui suivit la mort de saint Ignace : « Les grands effets qu'a produits et que produit encore parmi les personnes de tout état cet admirable remède des saints Exercices ne se peuvent exprimer; ils ne seront pas crus de ceux qui n'ont pas vu comme moi des âmes en grand nombre ramenées par leur moyen à une vie surnaturelle, retirées de la fange et de la corruption des vices où elles avaient vieilli, et guéries d'infirmités qui paraissaient incurables. »

CHAPITRE VII

1. Les Exercices tour à tour attaqués et défendus. — 2. Leur approbation par le Pape Paul III. — 3. Ils sont en usage fréquent dans la Compagnie.

1. Je ne saurais taire un des plus puissants moyens dont se servit la divine Providence pour faire connaître les Exercices et leur donner du crédit. Ce fut de permettre qu'il s'élevât contre eux des adversaires armés de toute sorte de calomnies. Plusieurs de ces adversaires étaient considérables par leurs dignités. Ceux-ci les accusaient de témérité et de présomption, comme s'ils étaient une formule prétendue infaillible pour faire descendre du ciel l'Esprit-Saint; ceux-là, de mensonge et de vanité comme s'ils étaient un art de procurer des extases et des visions; d'autres, de magie occulte, parce qu'à leur sens, les ténèbres, le silence, la solitude qui les accompagnent, et les brusques changements de vie qui les suivent, ne peuvent s'expliquer que par la mise en œuvre des enchantements; plusieurs enfin soutenaient qu'ils contenaient des opinions suspectes, et voilà pourquoi, disaient-ils, comme toute erreur, ils fuient le grand jour et recherchent le mystère. C'est ainsi qu'on parlait du livre des Exercices en Espagne dans des réunions publiques. On ne s'en tenait pas aux paroles; plusieurs écrits furent largement répandus pour les discréditer et les réfuter; on les déféra même aux tribunaux.

Mais les attaques firent naître des apologies; les nécessités de la défense suscitèrent des discussions et de sérieux

examens. En vengeant les Exercices des fausses interprétations de leurs ennemis, on exposa leur véritable sens. Ils furent mieux connus, et inspirèrent à plus d'un, le désir d'en faire une expérience personnelle. Absous devant les tribunaux, ils gagnèrent plus en réputation qu'ils n'avaient perdu de crédit par toutes les calomnies. Ainsi, dans les premiers siècles, les tempêtes soulevées contre l'Église avaient été plus efficaces pour étendre la foi et forcer l'admiration du monde, que les années de calme dont elle avait joui quelquefois. En voyant l'acharnement avec laquelle elle était persécutée, beaucoup voulaient savoir pour quelle cause on la traitait ainsi. La recherche des crimes qui lui étaient imputés, leur faisait découvrir son innocence. Une fois la vérité connue, dit Tertullien, ils se rangeaient à sa suite. *Ubi cognoverit veritatem et ipse statim sequitur.* » C'est pour cela que le P. Pierre Le Fèvre, étant à la diète de Ratisbonne en qualité de théologien, avait un si vif désir de se voir attaqué au sujet de la doctrine des Exercices. Cette accusation l'aurait mis dans une sorte de nécessité de se défendre, et de développer publiquement l'économie de ce livre, devant cette grande assemblée de prélats, de princes et de théologiens; et il tenait pour certain que la sentence unanime l'aurait condamné, suivant ses vœux, à leur en donner à tous une connaissance plus approfondie. La diète aurait suspendu ses travaux, et un mois de silence aurait rendu à l'Allemagne la paix que l'on demandait vainement aux colloques et aux discussions de chaque jour.

En 1535, les Exercices furent déférés aux tribunaux de Paris; mais l'issue de l'affaire ne répondit pas à l'attente des accusateurs. Le P. Matthieu Ori, de l'Ordre de Saint-Dominique, était alors Inquisiteur de la foi dans cette ville; il vit le livre incriminé, l'examina, et l'ayant trouvé ce qu'il est en effet, un maître de sainteté, rempli de l'Esprit de Dieu ; de juge il se fit disciple, et il en demanda

un exemplaire à saint Ignace pour s'en servir lui-même.

Dix ans plus tard, les mêmes accusations se renouvelèrent à Coïmbre; les suites en furent encore plus heureuses. Quelques esprits aux vues humaines, se montrèrent choqués des mortifications que nos Pères pratiquaient publiquement dans les rues de la ville; ils n'y voyaient que des extravagances. Le bruit se répandit bientôt que ces folies avaient leur origine dans certains Exercices spirituels : les Pères se desséchaient le cerveau à force de rester les jours entiers dans la solitude et les ténèbres; ils y devenaient témoins de visions étranges, de fantômes horribles; l'épouvante les jetait hors d'eux-mêmes, et c'est elle qui les entraînait à ces actes de démence et à ces pénitences publiques.

Ces propos vinrent aux oreilles du cardinal Henri, plus tard roi de Portugal et alors grand Inquisiteur du royaume. Pour éclaircir la vérité, il chargea le P. Diego Murcia, Recteur de l'Université de Coïmbre, de faire une enquête très minutieuse. Le P. Murcia examina tous les Jésuites les uns après les autres. Arrivé à Rodrigue Meneses, jeune homme également illustre par sa vertu et par sa naissance, ce ne fut pas sans surprise, qu'il l'entendit affirmer que la chose était très véritable : on avait dans les Exercices des visions étranges et terribles; lui-même il en avait eu une si hideuse et avait été saisi d'une telle épouvante, que pour s'y dérober il aurait voulu s'ensevelir sous la terre. Sa voix s'animant à mesure qu'il parlait, et le greffier écrivant sa déposition : « Oui, dit-il, je me suis vu moi-même dans les Exercices, ce que je n'avais jamais fait jusque-là. Point de vision plus monstrueuse; rien de plus laid et de plus repoussant ne pouvait s'offrir à mes yeux; et si je n'étais pas condamné, quelque part que j'essaie de fuir, à me porter moi-même, je serais prêt à me précipiter pour échapper au supplice de ma propre vue, jusqu'au centre de l'enfer. » Ces paroles firent comprendre de quelles sortes de visions

on était assailli pendant les méditations. Le P. Murcia rendit compte au cardinal et de cette réponse et de toute la suite de son enquête. Il n'en fallut pas davantage pour changer entièrement l'opinion. Les Exercices tenus jusque-là pour une sorcellerie, bonne tout au plus à faire des fous, furent considérés avec respect comme l'art abrégé de faire des saints. On les accueillit à la cour, où ils furent suivis par l'Infant Don Louis, par la Reine et enfin par le cardinal Henri, dans le temps même où il était déjà roi de Portugal.

Ainsi les Exercices apparaissent tout autres quand on les regarde de loin, et quand on les considère de près. C'est une réflexion qu'aurait bien dû faire un écrivain de grande réputation dans la république des lettres, mais qui, ne comprenant ni la Compagnie ni saint Ignace, ne cessa de les persécuter l'un et l'autre. S'il avait pris la peine d'étudier les Exercices, il n'aurait pas présenté contre eux et contre leur auteur, à Dom Jean Martin Siliceo, archevêque de Tolède, un libelle infamant, dont le but principal était d'ajouter un nouvel aliment à l'animosité de ce bon prélat, alors extrêmement irrité contre nous. Autre fut le jugement du P. Pascal Mancio, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, homme d'une grande science et premier lecteur de théologie à l'Université d'Alcala, à qui le même archevêque de Tolède, Mgr Siliceo, avait donné les Exercices à examiner. Le P. Mancio eut beau les étudier avec la plus scrupuleuse attention; il n'y découvrit d'autre erreur que celle de leur calomniateur. L'archevêque lui fit voir alors un autre exemplaire dont toutes les marges étaient chargées des censures d'un théologien dont je tairai le nom, bien que l'historien de la Compagnie l'ait publié depuis longtemps pour de justes motifs : (1) « Oh ! pour ces Exercices, dit le P. Mancio, ils sont à condamner, je l'accorde; car ils comptent autant d'erreurs qu'on y a joint de notes. »

La même appréciation se retrouve et avec raison sous

(1) ORLAND. *Histor. Societ.*, l. 13, nos 33 et 38.

la plume de Barthélemy Torres, évêque des Canaries, autrefois fils spirituel du P. François Villanueva. « Les Exercices, dit-il, se comprennent mieux par la pratique que par la pure spéculation. J'ai vu des hommes de beaucoup de savoir et de beaucoup de talent, qui en face de la doctrine de ce petit livre si limpide et si sûre, puisqu'elle est tirée tout entière des Évangiles et des saints Docteurs, paraissaient n'avoir plus ni science ni talent. Je prends Dieu à témoin de la vérité de ce que je vais dire. Dans le petit nombre de jours que j'ai consacrés à Alcala à méditer ces saints Exercices, j'ai plus appris pour le bien de mon âme que je n'avais fait jusque-là en trente années d'études, dont beaucoup s'étaient passées dans l'enseignement de la théologie. Celui qui croit pouvoir se flatter de comprendre beaucoup de choses ne doit pas être surpris de ne pas entendre celle-là. Elle s'acquiert par l'expérience personnelle ; la spéculation ne suffit pas. Qu'il fasse comme moi, et il pensera comme moi.

« Peut-être n'est-il point difficile de donner raison de ce que j'avance ici. Autrefois, en étudiant, je me proposais d'enseigner aux autres ce que j'essayais d'apprendre dans mes laborieuses investigations; mais dans les Exercices, je m'appliquais à moi-même ce que je méditais. Autre chose est d'étudier pour enseigner, autre chose de savoir pour agir. J'ajoute que je connais beaucoup d'hommes qui ont fait les Exercices ; j'ai engagé moi-même à les faire un très grand nombre de mes disciples séculiers ou religieux; je n'en connais pas un seul qui n'en soit sorti meilleur ; tous proclament très haut qu'ils ne changeraient pas les biens qu'ils y ont trouvés contre toutes les richesses du monde. Plût à Dieu que ce trésor fût apprécié et estimé comme il le mérite ! Rien sans doute n'est plus utile à l'âme que la méditation et la prière ; or, on trouve dans les Exercices pour l'une et pour l'autre une méthode si bien ordonnée qu'on y fait en peu de jours des progrès très considérables, et qu'on

ne réaliserait pas, au prix même de plus de temps et d'efforts, en suivant d'autres voies. Les démons comprennent trop bien le préjudice que leur cause ce livre par sa diffusion et son crédit; et c'est pourquoi ils travaillent de toutes les manières à l'anéantir et à le faire disparaître. Mais ils n'aboutissent qu'à le glorifier et à faire voir qu'il est l'œuvre de Dieu; car il sort plus grand de l'épreuve des persécutions. »

Cependant il était impossible de ne pas tenir compte de ces contradictions, qu'elles fussent soulevées par l'ignorance ou par la malignité. Plusieurs de ces adversaires avaient ouvertement signé de leur nom; d'autres s'étaient dissimulés; mais si les uns et les autres n'avaient pu établir leur thèse par de bonnes raisons, il était au moins à craindre que leur autorité ne fît impression sur les âmes moins fermes. C'est pourquoi le Bienheureux François de Borgia, alors séculier et duc de Gandie, inspiré par un sentiment de justice et dans l'intérêt du bien public, supplia le Souverain Pontife Paul III d'approuver les Exercices, et de prendre publiquement leur défense avec toute l'autorité du Saint-Siège, après les avoir soumis à un rigoureux examen. Le Pape se rendit à ses désirs. L'ouvrage, traduit de l'espagnol en latin par le P. André Frusius, fut remis, pour être revu et examiné, à trois des hommes les plus éminents par la science et par la dignité qui fussent alors à Rome : le cardinal Jean Alvarez de Tolède, évêque de Burgos, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique; Mgr Philippe Archinti, vicaire de Rome et le P. Gilles Foscarari, maître du Sacré-Palais.

Tous trois, non seulement lui donnèrent sans réserve leur suffrage, et n'y trouvèrent pas une syllabe à reprendre, mais ils le comblèrent encore des plus grands éloges. Sur leur témoignage, le Souverain Pontife l'approuva authentiquement en 1548, par une Bulle spéciale, et déclara sa doctrine entièrement sûre. Cette Bulle mérite d'être rapportée. La voici.

PAUL III, Pape.

Pour la perpétuelle mémoire.

2. La charge qui nous a été confiée de Pasteur de tout le troupeau de Jésus-Christ, et l'amour de la gloire et de la louange de Dieu nous font embrasser avec empressement tout ce qui peut être utile au salut des âmes et à leur avancement spirituel, et nous portent à écouter favorablement ceux qui nous adressent des vœux dont l'objet est d'entretenir et d'augmenter la piété dans les cœurs des fidèles. Nous venons d'apprendre de notre bien aimé et illustre fils François de Borgia, duc de Gandie, que notre bien aimé fils Ignace de Loyola, Supérieur général de la Compagnie de Jésus, établie par nous dans notre ville de Rome et confirmée par notre autorité apostolique, avait composé des Instructions ou Exercices spirituels puisés dans les saintes Écritures et dans les pratiques de la vie spirituelle, et rédigés dans l'ordre le plus efficace à toucher les âmes et à produire en elles des fruits de piété. Le même François, duc de Gandie, nous a déclaré qu'il avait appris, non seulement par les nombreux témoignages de la renommée, mais encore par sa propre expérience, à Barcelone, à Valence, et à Gandie, combien ces Exercices étaient propres à procurer la consolation et l'avancement des âmes dans la perfection.

« En conséquence, il nous a fait supplier humblement qu'il nous plût, afin d'en multiplier et d'en étendre les fruits, et d'exciter dans le cœur d'un plus grand nombre de fidèles le désir de s'en servir avec plus de dévotion, de les faire examiner, et, si nous les trouvions dignes d'approbation et de louange, de les approuver, de les louer, et de leur accorder notre protection et notre bienveillance apostolique. Nous avons donc fait examiner ces Instructions ou Exercices ; et, d'après les témoignages et les rapports de notre bien aimé fils Jean, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, évêque de Burgos et inquisiteur,

de notre vénérable frère Philippe, évêque de Saluces et Vicaire spirituel général de notre ville de Rome, et de notre bien-aimé fils Gilles Foscarari, Maître de notre Sacré-Palais, nous nous sommes convaincu qu'ils étaient remplis de piété et de sainteté, et qu'ils étaient et seraient toujours très utiles et très salutaires à l'édification et à l'avancement spirituel des fidèles.

» Enfin, ayant justement égard aux fruits abondants qu'Ignace et la Compagnie dont il est le fondateur, ne cessent de produire dans l'Église de Dieu, jusque chez les nations les plus éloignées, employant comme un moyen très puissant les mêmes Exercices, nous nous sommes rendu aux prières qui nous ont été adressées à cet effet, et de notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, de notre science certaine, nous approuvons, nous louons et nous confirmons par cet écrit, ces Instructions ou Exercices spirituels avec toutes et chacune des choses qu'ils renferment ; exhortant dans le Seigneur, de tout notre pouvoir, les fidèles de l'un et de l'autre sexe, tous et chacun d'eux en particulier, à faire usage d'Exercices aussi remplis de piété, et à se former sur des enseignements aussi salutaires. Et nous permettons à quelque imprimeur que ce soit, choisi par Ignace, d'imprimer cet ouvrage librement et sans qu'on puisse l'inquiéter; en sorte cependant que, après la première édition, il ne soit plus permis ni à lui ni à quelqu'autre que ce soit de le réimprimer, sans le consentement du même Ignace ou de ses successeurs, sous peine d'excommunication et d'une amende de cinq cents ducats, applicable aux œuvres pies.

» Nous ordonnons à tous les Ordinaires et à chacun d'eux, et à toutes les personnes revêtues des dignités ecclésiastiques, et à tous les chanoines des églises cathédrales et métropolitaines, et aux Vicaires spirituels des Ordinaires des mêmes églises..., de protéger efficacement en ce qui regarde ces Exercices spirituels, tout membre de cette Compagnie, ou tout autre qui aurait les mêmes

droits, afin qu'ils jouissent paisiblement, en vertu de notre autorité, de cette concession et de cette approbation; ne permettant pas qu'aucun d'eux soit inquiété par qui que ce soit, contre la teneur des présentes; réprimant la témérité des contradicteurs et des rebelles par les censures et les peines ecclésiastiques....

» Donné à Rome, à Saint-Marc, sous l'anneau du pêcheur, le dernier jour de juillet, l'an mil cinq cent quarante-huit ; de notre pontificat, le quatrième (1). »

3. Cette Bulle ferma la bouche aux contradicteurs; du moins il ne leur fut plus permis de condamner ou de censurer ce que le Saint-Siège avait approuvé et recommandé, sans encourir la note de téméraires. Deux conséquences extrêmement graves découlent de cette approbation apostolique. La première, c'est que les quatorze règles du discernement des esprits, et les dix-huit règles d'orthodoxie avec toutes les propositions qu'elles renferment, et dont un bon nombre sont directement opposées aux erreurs de Michel Baïus et de Jansénius récemment condamnées, faisant partie du livre des Exercices de saint Ignace, sont elles-mêmes comprises dans l'approbation apostolique. En effet, le Pape dit expressément : « De notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, de notre science certaine, nous approuvons, nous louons et nous confirmons, par cet écrit, ces Instructions ou Exercices spirituels, avec toutes et chacune des choses qu'ils renferment (2). »

« Donc, dit là-dessus un célèbre théologien, dont l'histoire de nos luttes contre les hérésies contemporaines

(1) *Exercices spirituels,* traduction du P. Pierre JENNESSEAUX, p. IX.

(2) *Documenta et Exercitia prædicta ac omnia et singula in eis contenta, auctoritate prædicta, tenore præsentium ex certa scientia nostra, approbamus, collaudamus, et præsentis scripti patrocinio communimus.*

gardera le glorieux souvenir (1), donc l'école et les sectateurs de Baïus ne doivent pas être surpris de voir que de la famille d'Ignace, plus que d'aucun autre côté, s'élèvent contre eux des adversaires sans cesse occupés à leur tenir tête, à se jeter à la traverse de leurs desseins et à déjouer leurs machinations. La doctrine que ces novateurs battent en brèche est notre héritage et notre patrimoine ; nous en avons eu la propriété dès notre naissance ; pourrions-nous ne pas le défendre de toutes nos forces contre les usurpateurs ? Qu'ils n'espèrent pas que jamais aucun membre de cette famille se range à leur parti, à moins que ce ne soit quelque rejeton indigne et dégénéré. »

Voilà la première conséquence. La seconde n'est pas moins importante. C'est que l'approbation pontificale est une déclaration authentique de l'orthodoxie et de la sûreté de notre direction spirituelle, puisque la Compagnie ne se sert point d'autres règles que de celles qui ont été tracées par le saint Fondateur dans le livre des Exercices. Or, ce n'est pas là un médiocre avantage ; car celui-là est en grand danger de s'égarer, qui se guide par lui-même ou qui cherche la perfection par des voies peu sûres. Les Nôtres, ne cessait de répéter Jean d'Avila, cet illustre maître de la vie spirituelle, avaient plus que tous les autres l'obligation de rendre à Dieu de vives actions de grâces, parce que dès leur première entrée dans la Compagnie, ils étaient assurés de trouver un chemin qui les mènerait infailliblement à la perfection. Pour lui, continuait-il humblement, il n'avait pas eu le même bonheur : c'était seulement après beaucoup de temps et après une fâcheuse expérience, qu'il s'était aperçu qu'il faisait fausse route dans la pratique de l'oraison.

Aujourd'hui, je le reconnais et je n'en cherche pas la raison, les personnes du dehors ne se pressent plus aux Exercices avec cette affluence qu'on admirait dans les

(1) Le P. François Annat. *Augustinus à Baianis Vindicatus*, l. 8. cap. ultim.

commencements. Alors il n'était pas rare de voir plus de cent personnes s'y adonner ensemble dans une même cité, comme à Parme, où travaillaient les PP. Pierre Le Fèvre et Jacques Lainez. Mais dans la Compagnie l'usage s'en est fidèlement maintenu; il est même devenu plus fréquent avec les années. Les novices les font avant de prendre l'habit; c'est le premier apprentissage auquel on les soumet pour les détacher du monde. Ils les font une seconde fois avant de se consacrer à Dieu par l'émission des vœux; les prêtres les font aussi avant leur ordination; les scholastiques à la fin de leurs études, pendant un mois entier; enfin les profès et les coadjuteurs avant d'être promus à l'un ou à l'autre degré. De plus, la VIe Congrégation générale a ordonné, et son décret a été confirmé par la Congrégation suivante, que personne ne serait dispensé de les faire au moins une fois chaque année, et que pendant ce temps-là toutes les autres occupations seraient suspendues, même celles qui regardent le bien spirituel du prochain. Cette ordonnance est suivie très exactement et n'admet aucune exemption. « C'est que notre Père Ignace, dit le P. Jacques Miron, attachait à cette pratique une importance qu'on ne saurait exprimer. Les Exercices, disait-il, sont nos armes; Dieu leur a donné l'efficacité pour mener à bonne fin les entreprises de sa gloire. Il ne voulut jamais enseigner d'autre manière de prier, ni permettre qu'on en suivît d'autre parmi nous. Il voulut que les Exercices fussent la première école de vie religieuse pour les novices, bien persuadé qu'ils pouvaient également diriger les débuts dans la voie de la perfection, et conduire aux plus sublimes états d'oraison. Voyait-il un religieux laisser affaiblir en lui la vie spirituelle, c'est avec les Exercices qu'il le renouvelait et lui rendait sa ferveur. Pour tout dire en un mot, il a prétendu que nous puisions dans les Exercices l'âme même de notre vie spirituelle. »

La vie parfaite procède de la même source, ou plutôt la

vie parfaite est le terme propre des Exercices. Voilà pourquoi les Exercices prennent de si loin l'œuvre de la sanctification. Ils commencent par purifier l'âme et la détacher de toute affection mal réglée. Ils apprennent ensuite à n'estimer les créatures et à ne s'en servir qu'autant qu'elles peuvent aider à conduire à Dieu. Puis, si le retraitant n'a pas encore fait son choix, ils le placent, par le moyen d'une sage élection, dans l'état de vie qui le conduira plus sûrement à sa dernière fin, et dans lequel il voudrait avoir vécu quand viendra l'heure de la mort et qu'il paraîtra devant le souverain Juge. Ils le façonnent alors sur le modèle divinement parfait de Jésus-Christ, et autant qu'il est possible, ils forment Jésus-Christ en lui par l'imitation de ses vertus. Enfin ils le font entrer au sein des mystères de la divinité, abîme immense dont il est impossible de sonder la profondeur, même à ne considérer les perfections de Dieu que dans leurs rapports avec les hommes, je veux dire dans les effets de sa charité infinie et dans les largesses de sa munificence. Ainsi conduisent-ils l'âme pas à pas jusqu'à l'union divine, union qui est plus ou moins étroite, suivant l'étendue de l'amour de cette âme et la vocation de Dieu.

C'est l'admirable privilège des Exercices, selon la remarque de bons juges; ils se prêtent sans effort aux retraitants de tous les états et de toutes les conditions, comme s'ils avaient été faits spécialement pour eux : libres ou engagés dans le mariage, jeunes gens ou hommes faits, nobles ou artisans, religieux ou séculiers, exercés déjà ou nouveaux encore dans les choses spirituelles; et cela, non seulement parce que les principes qu'on y développe sont universels et s'adaptent à tout le monde, mais encore parce qu'ils tracent dans toute son étendue le droit chemin qui mène à Dieu, depuis son point de départ le plus éloigné, jusqu'à son terme le plus prochain, c'est-à-dire l'union divine. Il suit de là que tout le monde y trouve ce dont il a besoin, et que, quelque soit

le point de la route où l'on soit arrivé, on peut encore s'y engager et marcher en avant.

Il est de la plus grande importance, nous l'avons déjà dit, que ceux qui sont chargés de donner les Exercices, soit aux Nôtres, soit aux personnes du dehors, le fassent avec méthode. C'est pourquoi, sur un décret de la première Congrégation générale, tenue à Rome après la mort de saint Ignace, les hommes les plus expérimentés en cette matière furent invités à noter par écrit ce qu'ils avaient reconnu être utile ou nuisible dans la manière de donner les Exercices, et de leurs observations réunies on composa le livre connu sous le nom de *Directoire*. Puis, comme si ces précautions n'étaient pas encore suffisantes, on envoya le livre dans toute la Compagnie, afin que chacun pût l'examiner et signaler les corrections, retranchements ou additions que l'expérience lui semblerait demander.

Sous le Généralat du P. Aquaviva, cette enquête fut reprise; et ce n'est qu'après avoir été soumis à un minutieux examen que le *Directoire* fut enfin arrêté dans sa dernière forme, et publié tel que nous l'avons maintenant.

Avant de terminer ce chapitre, il importe encore de rappeler que le même P. Aquaviva, dans une lettre à tous les Provinciaux de la Compagnie, fit le plus pressant appel à la charité des supérieurs pour les prier d'accueillir avec empressement les personnes du dehors qui demanderaient à faire chez nous les Exercices spirituels. Il les conjure d'élargir leur cœur, et de ne point refuser ceux qui se présenteraient, quand bien même il en devrait résulter pour la maison quelque embarras ou des dépenses. Des apôtres, comme nous le sommes par vocation, peuvent-ils compter pour une dépense et un embarras ce qui leur permet de procurer d'une manière si sûre le salut du prochain? Il leur conseilla même de réserver à cet usage, dans chaque maison et collège, un certain nombre de cellules parmi les plus solitaires et les plus éloignées du bruit, et de tenir compte de ces exigences

de notre ministère dans le plan des nouveaux collèges qu'on aurait à bâtir.

Il n'oublia pas les femmes. Dans une lettre écrite à toute la Compagnie, pour exhorter les siens à mettre en œuvre toutes les ressources de leur zèle, afin d'attirer aux Exercices le plus grand nombre possible de fidèles, il leur recommanda de s'occuper aussi des femmes. Il y mettait seulement deux conditions : la première, qu'on s'en tiendrait d'ordinaire pour elles aux Exercices de la première semaine; la seconde, qu'elles viendraient les recevoir dans notre église. Enfin, dans le moment même où j'ajoute ces lignes à la première édition de mon ouvrage, Notre Saint-Père le Pape Alexandre VII, actuellement régnant, vient, par un Bref valable à perpétuité, d'accorder non seulement aux Nôtres, mais encore aux réguliers de tout autre Ordre ou Congrégation, aux ecclésiastiques de tout degré et même aux laïques, toutes les fois qu'ils feront pendant huit jours les Exercices spirituels de saint Ignace, dans les maisons de la Compagnie, qu'ils se confesseront et communieront, l'indulgence et la rémission entière de tous leurs péchés (1). En accordant cette faveur, le Saint-Père, dans sa bonté paternelle, a moins cédé aux prières de la Compagnie qu'à ses propres désirs; il a voulu, par ce document solennel, rendre publiquement témoignage du grand bien que les âmes retirent des Exercices spirituels (2).

(1) 17 Octobre 1657.

(2) *Cum, sicut nobis nuper exponi fecit dilectus filius* GOSWINUS NICKEL *Præpositus Societatis Jesu, personæ ejusdem Societatis quotannis et plerumque plurimæ aliæ, sive ecclesiasticæ et aliorum Ordinum et Congregationum regularium, sive laicæ, Exercitiis spiritualibus, a S. Ignatio dictæ Societatis fundatore institutis, in domibus ejusdem Societatis per octiduum vacare consueverint : Nos, qui probe scimus quantopere conducant Exercitia hujusmodi dirigendis in viam Domini et confirmandis in illa Christi fidelium mentibus, devotionem eorum qui operi adeo pio et salutari vacaverint, cœlestium.... Ecclesiæ thesaurorum elargitione magis incitare volentes, etc.*

CHAPITRE VIII

Saint Ignace est l'auteur des Exercices. — L'Exercitatorium *de D. Garcia Cisneros.*

Voilà donc où ont abouti les contradictions suscitées contre le livre des Exercices par ses adversaires; les Exercices ont été approuvés, leur doctrine a été déclarée sûre et la Compagnie elle-même en a retiré profit et honneur. Dans ces dernières années, ils ont eu à subir une attaque d'un autre genre. Mal inspiré par son estime pour eux, un auteur a essayé de faire prévaloir une assertion non moins erronée. Témoin des grands fruits qu'ils ont produits dans l'Église et de la considération universelle dont ils sont entourés, il entreprit d'en dépouiller la Compagnie et de prouver que saint Ignace n'avait fait que les transcrire en grande partie de l'*Exercitatorium* de D. Garcia Cisneros, abbé de l'Ordre de Saint-Benoît. Il composa dans ce dessein tout un ouvrage, en s'appuyant sur quelques conjectures fausses et sans valeur. Une semblable machine, n'ayant pas la vérité à sa base, ne pouvait pas demeurer debout bien longtemps; elle s'écroula bientôt, et son inventeur fut enseveli sous ses ruines. Je raconterai brièvement toute cette affaire.

J'ai dit plus haut que saint Ignace, après avoir quitté la maison paternelle, était allé à Notre-Dame de Montserrat; que là, il avait fait une confession générale à Dom Jean Chanones, moine de Saint-Benoît, et qu'il en avait reçu des avis spirituels pour le bien de son âme. J'ajoute qu'il

put en recevoir aussi quelque livre de piété et même l'*Exercitatorium* de Dom Garcia Cisneros. Telles sont les données sur lesquelles l'auteur anonyme en question a écrit les deux livres intitulés : *De religiosa Sancti Ignatii sive Sancti Enneconis Fundatoris Societatis Jesu per Patres Benedictinos institutione, deque libello Exercitiorum ejusdem ab Exercitatorio Ven. Servi Dei Garziæ Cisnerii abb. Benedictini magna ex parte desumpto.*

D'après cela, le Fondateur de la Compagnie de Jésus ne peut plus revendiquer les Exercices comme siens, pas plus qu'un usurpateur injuste n'a le droit de se dire légitime possesseur du bien qu'il a dérobé. En effet, dit cet écrivain, comment un novice dans les voies de Dieu pourrait-il être l'auteur d'une doctrine spirituelle si sage, ordonnée d'après une méthode où se révèle une science si profonde? Quelle expérience des âmes pouvait avoir un homme qui avait vécu dans un hôpital au milieu des malades et des mendiants, ou dans une caverne comme un solitaire et un ermite? Donc il avait puisé dans Cisneros. Cette assertion n'est ni la seule, ni la plus étrange de celles qui se lisent, dans cet ouvrage, contre saint Ignace et contre son Ordre.

Il est très vrai que le Saint n'avait ni assez d'expérience, ni assez de science pour les composer par lui-même, que par conséquent il les a reçus d'un autre. Mais quel est cet autre, et comment les a-t-il reçus? Des témoins très autorisés et très dignes de foi, les auditeurs de la Rote romaine, vont nous l'apprendre : « Les Exercices ayant été composés, disent-ils, dans un temps où le Bienheureux P. Ignace était un homme ignorant et sans lettres, nous sommes bien obligés de confesser que cette connaissance et ces lumières ont été surnaturelles et infuses, plutôt que le fruit du travail (1). »

(1) *Cum dicta Exercitia facta fuerint eo tempore quo dictus Beatus Pater erat idiota et litterarum ignarus, utique cogimur fateri dictam cognitionem et lumen supernaturaliter infusa potius quam acquisita fuisse.*

Ce témoignage, à raison des preuves sur lesquelles il s'appuie et de la qualité de ceux qui l'ont rendu, devrait suffire, sans qu'il soit besoin d'en apporter d'autres. Je citerai cependant encore celui des Pères Jacques Lainez et Jean Polanco, intimes amis du Saint et très instruits de tout ce qui le concernait. Ils affirment l'un et l'autre, qu'en écrivant les Exercices, Ignace n'eut point d'autre premier maître que Dieu, point d'autres enseignements que les visites du ciel. Des révélations ont été faites dans le même sens à de très saints personnages ; il serait long de les rapporter; je n'en ai du reste nul besoin, ayant par ailleurs des témoignages si solides et si bien établis, empruntés aux actes juridiques d'un procès de canonisation.

Rappelons cependant un mot de saint Ignace recueilli de sa bouche par un contemporain (1). Parlant du livre des Exercices, le Saint disait que, comme il recevait sans cesse d'en haut de nouvelles lumières et des connaissances spirituelles plus profondes, il y ajoutait aussi sans cesse, et c'est ainsi qu'il le mit peu à peu dans cet état de perfection où nous le possédons à présent. Cette observation dissipe toutes les difficultés qu'on pourrait soulever encore, en voyant un homme sans études et presque sans expérience dans la conduite des âmes, composer un si admirable livre, citer les Conciles et les Pères et tracer des règles pour le discernement des esprits, toutes choses qui supposent une science non commune et une connaissance pratique des âmes non superficielle.

Dans la solitude de Manrèse, Ignace s'inspira de ce qu'il avait appris à l'école de Dieu lui-même, *ex iis quæ divino magisterio didicerat*, pour me servir de l'expression employée par l'avocat consistorial en présence du Souverain Pontife Grégoire XV, et tirée de la relation authentique des auditeurs de la Rote romaine. A cette lumière divine, il forma comme la contexture des Exercices, il en

(1) Le P. Louis Gonsalvez, dans la *Vie manuscrite de saint Ignace.*

composa les parties substantielles et les rangea dans l'ordre que nous avons vu. Mais dans les vingt-cinq années qui suivirent jusqu'en 1548, époque à laquelle le livre fut solennellement approuvé par Paul III et livré à l'impression, il ne cessa point, grâce à son expérience dans le gouvernement des âmes, d'y ajouter de nouvelles règles et des additions; et c'est alors aussi qu'il les enrichit de textes empruntés soit aux Conciles, soit aux Saints Pères. De là vient que le Souverain Pontife, dans sa Bulle d'approbation *Pastoralis officii cura*, les appelle « Instructions ou Exercices spirituels, tirés des saintes Écritures et de l'expérience de la vie spirituelle, et rédigés dans l'ordre le plus propre à toucher les âmes (1). » Il les appréciait ainsi, non d'après la forme qu'ils avaient à Manrèse, mais d'après celle qu'ils avaient au moment de la Bulle, quand le duc de Gandie, François de Borgia, les soumettait à son examen et à son approbation.

Le Saint ne tira donc pas les Exercices uniquement de son propre fond. Il ne les emprunta pas non plus à Cisneros. Pour qui connaît les deux ouvrages et prend la peine de les rapprocher, c'est une chose évidente, bien qu'il y ait peut-être de chaque côté quelque partie matérielle commune; ainsi une forteresse n'est pas un palais, encore que de part et d'autre il y ait des portes et des murailles.

Où se trouve dans l'*Exercitatorium* de Cisneros la méditation fondamentale ou de la fin de l'homme, par laquelle saint Ignace ouvre les Exercices? Où est la méditation du Règne qui entraîne l'âme à combattre sous le drapeau de Jésus-Christ? celle de deux Étendards déployés, celui-ci à Jérusalem par Notre-Seigneur, celui-là à Babylone par Lucifer, pour attirer tous les hommes et les mener par des voies différentes à des termes absolument opposés, au

(1) *Documenta sive Exercitia spiritualia ex sacris Scripturis et ex vitæ spiritualis experimentis elicita, et in ordinem ad pie movendos fidelium animos aptissimum redacta.*

salut ou à la perte éternelle ? Où est l'élection, cette partie capitale des Exercices, à laquelle se rapporte, comme préparation nécessaire, tout ce qui précède ? Où sont les trois manières de prier, l'examen particulier, dont je parlerai ailleurs, les additions, les annotations, les règles pour le discernement des esprits, pour la guérison des scrupules, pour l'amendement de la vie, pour la conformité de sentiments et de pensées avec l'Église catholique, pour la meilleure distribution des aumônes ? Y a-t-il dans l'*Exercitatorium* un seul mot de tout cela, et de beaucoup d'autres choses propres aux Exercices, et qu'il serait long et fastidieux de mentionner ? Et ce n'est là que la partie matérielle du livre.

Que dire de l'ordre, de l'enchaînement des parties entre elles, qui fait des Exercices cet art tout divin dont j'ai tracé l'esquisse ? En trouve-t-on seulement l'ombre dans Cisneros ? Or cet ordre est proprement la substance, l'essence des Exercices. Un livre pourrait avoir toutes les parties matérielles qui entrent dans les Exercices ; mais qu'on les dispose d'une autre façon ; qu'on rompe leur liaison ; elles formeront un composé nouveau, différent dans son espèce et sa nature, comme il sera différent dans ses effets et son efficacité. Celui que je combats n'ignorait pas sans doute la puissance de l'argument qui conclut de la diversité des effets à la diversité des causes. Il devait donc à la vue des conversions opérées par les Exercices de saint Ignace, si multipliées et si prodigieuses qu'on les attribuait à la magie et aux enchantements, montrer des fruits semblables produits par l'*Exercitatorium*.

Je laisse de côté d'autres considérations que je pourrais emprunter à la nature même des deux ouvrages. Mais il faut convenir que pour beaucoup d'hommes, d'ailleurs très graves, ce n'est pas un léger sujet de plainte de se voir tenus, ou pour des imposteurs qui en imposent, ou pour des malavisés qui croient sans motif, que les Exercices sont de saint Ignace. François de Borgia, alors duc

de Gandie, puis religieux de la Compagnie, aujourd'hui elevé sur les autels, les présenta à Paul III comme l'œuvre du Saint; c'est en cette qualité, la Bulle même en fait foi, qu'il en demanda l'approbation; c'est aussi en cette qualité qu'il les avait reçus d'Ignace. Il faut donc dire ou que François de Borgia a trompé le Pape ou qu'il a été trompé lui-même par un saint; et, qu'on veuille bien le remarquer, par un saint dont l'humilité était industrieuse à cacher tout ce qui était à sa louange, humilité qui le portait, quand une entreprise touchait à son terme, à y faire intervenir une action étrangère, afin de s'en dérober la gloire à lui-même, et qui lui fit donner à l'Ordre institué par lui un nom qui ne laisse aucune place au sien, pas même au second rang.

Quoi donc! Si cet homme avait, je ne dis pas furtivement copié les Exercices de Cisneros, mais s'il s'en était même inspiré dans une mesure assez considérable pour qu'on pût encore avec vérité les attribuer à cet auteur, y aurait-il mis son nom? Et s'il n'y mettait pas son nom, quel autre y pouvait-il justement écrire si ce n'est celui de leur véritable auteur, Dieu, son Maître principal? Mais il ne le fit pas; il avait trop d'intérêt à reconnaître la paternité d'un livre qui lui valut, comme c'était, du reste, le plus ardent de ses vœux, tant d'injures et d'opprobres, tant d'accusations de sortilèges et d'hérésie, tant de prisons et de chaînes, tant de persécutions atroces et passionnées; le seul nom de Cisneros l'aurait délivré de tout cela, puisque le livre du moine bénédictin contenait une doctrine approuvée et sûre.

Mais en supposant qu'Ignace n'eût pas eu cette humilité qui l'inclinait à faire honneur à autrui du mérite de ses propres actions, n'avait-il pas au moins l'amour de la vérité? Ignorait-il les droits de la justice, ou même les simples règles de la bienséance, de la bonne éducation? En vérité, ce serait à un homme une effronterie étrange, de jeter dans le public comme sien, un ouvrage sorti d'une

autre plume, un ouvrage que tout le monde a depuis longtemps entre les mains, et qui porte le nom de son auteur.

Ce que nous venons de dire, la comparaison des deux ouvrages et les différences que nous y avons relevées, le caractère et les vertus de saint Ignace : tout proteste contre une supercherie. Disons plus : les témoignages rendus en faveur du Saint, et sous la foi du serment, dans le procès de sa canonisation, par une multitude de témoins et par les auditeurs de la Rote romaine, (l'un d'entre eux, celui-là même qui rédigea avec tant de talent la substantielle et magnifique Information présentée à Paul V, est le pape Innocent X), les rapports faits dans les consistoires publics et secrets, devant Grégoire XV, enfin, des documents de toute évidence conservés aux archives de la Compagnie et que je ne rapporte pas ici, pour éviter des longueurs, tout cela montre clairement quel jugement il faut porter des contradictions suscitées à Ignace et de l'auteur de ces misérables querelles.

Dans son libelle, cet homme s'était attribué le titre de religieux de l'abbaye du Mont-Cassin; rien n'était plus faux. Aussi les Pères de cette vénérable et très prudente communauté ont tenu à protester contre cette assertion. Ils ont, en outre, estimé que son livre était une injure très grave contre un Ordre qui a toujours professé pour leur famille le respect le plus profond et l'affection la plus filiale. C'est pourquoi dans leur Chapitre général tenu à Ravenne, en 1644, ils publièrent un décret solennel en vue de faire connaître à la Compagnie et au monde ce qu'ils pensaient de l'ouvrage en question et de son auteur.

« Comme il nous a été rapporté, qu'un livre, sous la signature de dom Constantin Gaetani, moine du Mont-Cassin et abbé, a été livré à l'impression et que ce livre porte un très grave préjudice au bon renom de la Compagnie de Jésus, nous en avons été, comme il était juste, vivement contristés; nous avons été de plus surpris outre mesure de la légèreté et de l'audace de cet homme, s'il

est vrai qu'il soit l'auteur d'un tel écrit, ce que nous avons une très grande peine à nous persuader.

» Et afin de donner satisfaction aux très religieux Pères de la Compagnie, pour lesquels nous professons l'estime que réclament justement leur insigne vertu et leur doctrine ; en outre, afin de montrer à tous d'une manière évidente que ce livre a été imprimé sans notre participation et sans que nous en ayons eu connaissance aucune ; nous trouvant réunis à l'occasion de notre Chapitre général, nous avons voulu par décret public faire cette déclaration et attestation solennelle. Nous ajoutons de plus que le susdit dom Constantin vivant depuis de longues années en dehors de notre Congrégation, par l'autorité du Souverain Pontife, n'est pas plus soumis à notre pouvoir que n'importe quel profès de tout autre Institut religieux. Si donc il avait encore commis quelque autre faute du même genre, ou si, ce qu'à Dieu ne plaise, il venait à en commettre dans la suite, nous conjurons avec instance et les religieux de la Compagnie de Jésus et tous les autres, quels qu'ils soient, de vouloir bien se persuader fermement, que cette manière d'agir est en opposition et en contradiction avec le sentiment commun de toute notre Congrégation, et avec les égards particuliers que nous avons pour la Compagnie de Jésus. Donné à Ravenne, en notre Chapitre général, le 23 avril 1644. DOM HORACE DE VOLTERRA, *secrétaire du Chapitre* (1). »

(1) *Cum nobis relatum fuerit libellum quemdam, sub nomine D. Constantini Cajetani monaci Cassinensis et abbatis, fuisse impressum, Societatis Jesu existimationi insigniter præjudicialem ; doluimus sane, prout par erat, vehementer, hominis levitatem et audaciam (si quidem talis scriptionis est auctor, quod nobis difficillime persuaderi potest) summopere admirati. Ac ut religiosissimis Societatis Patribus, qui tanti a nobis fiunt, quanti egregiam ipsorum virtutem ac doctrinam fieri æquum est, per nos satisfiat, et cæteris omnibus constet, inconsultis nobis ac plane insciis, prædictum librum prodiisse in lucem, per occasionem nostrorum Comitiorum in unum congregati istud ipsum publico edicto vulgare ac contestari statuimus : addentes insuper, præfatum D. Constantinum, quod extra Congregationem nostram multis abhinc annis pontificia auctoritate degat, potestati*

Cependant le R. P. dom Léon de Saint-Thomas, théologien et historien de l'Ordre de Saint-Benoît, en Portugal, ne pouvant croire qu'un livre en tête duquel on lisait le nom du révérend abbé dom Constantin Gaetani, ne renfermât pas en un sujet aussi délicat des raisons à tout le moins plausibles, avait inséré en entier la thèse du moine italien dans son histoire, sans prendre la peine de vérifier par lui-même l'authenticité des sources. Quand parut le décret du Mont-Cassin, les Bénédictins portugais qui respectent cette Congrégation comme leur mère, commencèrent à concevoir des soupçons ; ayant ensuite découvert la vérité, ils voulurent à leur tour réparer l'erreur commise par la précipitation de l'un d'entre eux et lui infliger le blâme d'une condamnation commune. C'est pourquoi le révérendissime dom Antoine Carnero, Abbé Général de la Congrégation bénédictine en Portugal, et les Pères Définiteurs de l'Ordre publièrent la déclaration suivante (1) :

nostræ non amplius quam alium quemvis alterius religiosi Instituti professorem, subjectum esse. Quare si quid ab eo in hoc genere peccatum est adhuc, vel in posterum (quod Deus avertat!) peccari contigerit; tum ipsos Societatis Jesu alumnos, tum alios quoscumque omnes, enixe rogatos volumus, ut certo sibi persuadeant communi sensui et peculiari in Societatem Jesu observantiæ id omnino adversari ac repugnare. Datum Ravennæ in nostris Generalibus Comitiis, die 23 aprilis 1644. — D. HORATIUS A VOLATERRIS, *Scriba Capit.*

(1) *Cum nostra Benedictina Congregatio lusitana, summo semper, ut par est, studio et reverentia, doctissimam et religiosissimam Patrum Societatis Jesu familiam prosequuta sit; idque omnes christianæ disciplinæ nedum arctioris Instituti sectatores deceat, ut charitate simul ambulantes, honore sese invicem præveniant : testamur nos infrascripti prædictæ Congregationis Abbas Generalis et Definitores ad hoc specialiter congregrati, in libro inscripto « Historia Benedictina » vernaculo idiomate lusitano nuper edita a nostro Reverendo admodum Patre Magistro Leone a S. Thoma, Congregationis nostræ lusitanæ monacho, et in Conimbricensi Academia primario Theologiæ professore, nonnulla referri ex Constantino quodam Cajetano nostræ item Cassinensis Congregationis monacho, quæ, ut prædictæ religiosissime Societatis existimationi adversantia, sic minus probabilia quam fides historiæ postulat, ab ipsa nostra Congregatione Cassinensi (quam ut parentem libenter veneramur), decreto publico judicata jam sunt, quocirca, ea, ut sine fundamento a primo auctore vulgata aut excogitata, et minus considerate a secundo relata, certe*

« Comme notre Congrégation bénédictine, en Portugal, a toujours fait profession, ainsi qu'il est juste, de la plus grande estime et du plus grand respect pour la très docte et très religieuse famille des Pères de la Compagnie de Jésus, et comme il convient à tous ceux qui suivent la loi chrétienne, et beaucoup plus à ceux qui ont embrassé une règle de vie plus étroite, de marcher ensemble dans la charité, et de se prévenir mutuellement par des témoignages d'honneur ; nous soussignés, Abbé Général et Définiteurs de la susdite Congrégation à ce spécialement assemblés, attestons que dans l'ouvrage intitulé *Histoire bénédictine*, récemment publiée en portugais par notre T. R. P. Maître Léon de Saint-Thomas, moine de notre Congrégation de Portugal et professeur de théologie à l'Université de Coïmbre, il se trouve plusieurs assertions empruntées à un certain Constantin Gaetani, moine de notre même Congrégation du Mont-Cassin, assertions qui sont aussi contraires à la réputation de la dite très religieuse Compagnie de Jésus, qu'elles sont dépourvues de probabilité historique, ainsi qu'il a été déjà reconnu par un décret public de cette même Congrégation du Mont-Cassin.

» C'est pourquoi nous déclarons que ces assertions, imaginées et émises sans fondement par le premier auteur, et inconsidérément reproduites par le second, sont en opposition certaine avec le sentiment commun de notre Congrégation. En foi de quoi, nous avons voulu dresser ce témoignage et le souscrire de notre nom. Nous conjurons en même temps les Pères de cette religieuse et

a communi Congregationis nostræ sensu aliena declaramus. In quorum fidem, testimonium hoc scribi jussimus, et nomina nostra subscripsimus : Religiosos sacræ dictæ Societatis Patres enixe rogantes, ut de antiqua illa nostra in ipsos quam hactenus experti sunt, observantia, nihil detractum vel diminutum fuisse, vel etiam in posterum fore, sibi certe persuadeant. Datum in hoc nostro monasterio Tibanensi. Die 29 octobris anni 1545. Magister F. ANTONINUS CARNERO, *Abbas Generalis S. Benedict., etc.*

sainte Compagnie de se bien persuader que les égards dont nous leur avons de tout temps donné des preuves, n'ont souffert et ne souffriront jamais parmi nous aucune altération ni diminution. Donné en notre monastère de Teba, le 29 octobre 1645. Maître F. Antoine Carnero, Abbé Général de Saint-Benoît, etc. »

Des preuves si claires et si solennelles de loyale affection données à la Compagnie de Jésus par les vénérables religieux de l'Ordre de Saint-Benoît furent accueillies parmi nous avec une très vive allégresse. La Congrégation générale s'étant rassemblée à Rome l'année suivante, 1646, il fut, de l'assentiment unanime, statué par un décret qu'il serait rendu, au nom de toute la Compagnie, des actions de grâces très affectueuses aux deux Congrégations du Mont-Cassin et du Portugal, en témoignage de l'obligation qu'on aurait éternellement pour elles.

CHAPITRE IX

1. Ignace quitte Manrèse pour visiter les Saints-Lieux. — 2. L'hôpital et la grotte qu'il avait habités demeurent en vénération. — 3. Protection singulière de Dieu sur lui à Barcelone, à Padoue, à Venise et dans la traversée. — 4. Son séjour en Terre-Sainte.

1523.

1. Ignace avait passé plus de dix mois à Manrèse, partie à l'hôpital et partie dans sa caverne; il y avait recueilli les premiers fruits et fait les premières expériences de son existence nouvelle. Ce lieu était éminemment propre à une vie de pénitence comme la sienne, et semblait l'inviter à y demeurer plus longtemps; mais il en fut chassé par ce qui est pour les saints le plus insupportable des tourments, je veux dire le respect et la vénération qu'on lui témoignait. Chaque jour croissait le concours du peuple à sa retraite de l'hôpital et à sa caverne; on le suivait dans ses dévots pèlerinages et dans ses stations aux lieux d'alentour; on l'observait de loin, si on craignait de le troubler en l'examinant de près. Quelque moyen qu'il mît en œuvre, il ne pouvait se dérober à cette foule ni l'éloigner.

Aux intérêts de son humilité s'ajoutèrent ceux de la paix et de la réputation d'un bon nombre de personnes. Plusieurs, en effet, enflammés à sa parole du désir d'une perfection non commune, avaient fait les Exercices et résolu de changer entièrement de vie. On a pu dire dans

les procès de sa cause, que Manrèse, où Dieu était à peine connu quand il y arriva, paraissait être à son départ une ville de saints. Mais des hommes vicieux, prenant la vertu des gens de bien pour une censure de leur vie criminelle, se mirent à diffamer publiquement quelques-uns de ces convertis et à les persécuter de la manière la plus odieuse.

Toutes ces raisons touchaient le Saint et le pressaient de s'éloigner. Il désirait surtout visiter les Saints-Lieux ; ce désir remontait aux premiers temps de sa conversion. Ce qui l'attirait vers l'Orient, c'était moins la dévotion que l'espérance d'y porter la connaissance de Jésus-Christ et d'y répandre la foi.

Aussitôt que la nouvelle de son prochain départ se fut répandue, on ne saurait dire combien de personnes s'efforcèrent de le détourner de sa résolution : prières, larmes, vives peintures des dangers évidents qu'il allait courir, tout fut mis en œuvre. Mais Ignace comptait pour rien la voix des hommes quand elle n'était pas d'accord avec celle de Dieu. Il ne consentit pas même à accepter pour son voyage quelques amis choisis qui s'offraient à le suivre. Il ne voulait, disait-il, d'autres compagnons que la foi qui le conduisait, l'espérance en Dieu qui ne le laisserait manquer de rien, et la charité avec laquelle il ne resterait jamais seul. Il refusa pareillement toute aumône ; et alors, dépourvu de tout secours humain, il sentit naître dans son cœur une confiance qu'il n'aurait jamais eue avec un compagnon à ses côtés et de l'argent dans sa bourse. Il se résigna seulement à laisser son sac et sa chaîne pour prendre une robe de clerc, courte et misérable, faite d'une étoffe rude et grossière. Encore se proposait-il moins de donner par là quelque soulagement à une santé épuisée et à un corps qui se soutenait à peine, que d'éviter d'attirer les regards par un habit de pénitent trop étrange. Il s'éloigna donc, laissant dans la tristesse et la désolation la meilleure et la plus nom-

breuse partie de la ville, et il s'achemina du côté de Barcelone. Cette même Agnès Pascual, qui l'avait accueilli à Manrèse, lui procura un logement à Barcelone, par le moyen d'un de ses frères qui était prêtre. Il devait y attendre que le port de cette ville, fermé depuis quelque temps au commerce à cause des bruits de peste, fût ouvert de nouveau et lui permît de faire voile pour l'Italie.

2. Quand Ignace eut quitté Manrèse, la vénération qui s'était attachée à sa personne se reporta sur les lieux qu'il avait consacrés par ses larmes et son sang, par ses prières, ses jeûnes, ses pèlerinages et ses prédications. On les honora d'abord comme les reliques d'un saint; on leur rendit ensuite des hommages publics; on y plaça des inscriptions à sa louange; on les convertit en chapelle. Une pyramide fut élevée en face de l'hôpital de Sainte-Lucie, où le nouveau converti s'était livré aux premiers élans de sa ferveur. Elle portait l'inscription suivante :

A Ignace de Loyola, fils de Bertrand, natif de la province de Guipuzcoa, fondateur des clercs de la Compagnie de Jésus, lequel, dans la trentième année de son âge, pour défendre la citadelle de Pampelune, combattit avec une grande valeur contre les Français. Blessé à mort et ensuite guéri par une grâce particulière de Dieu, il se sentit un désir ardent de visiter les Saints-Lieux en Palestine, et pendant le voyage, il fit vœu de chasteté. Ayant consacré ses armes à la sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame de Montserrat, il se revêtit d'un sac et d'un cilice, et, à demi-nu, il commença à pleurer en ce lieu les fautes de sa vie passée, et comme un nouveau soldat de Jésus-Christ, à les expier sur lui-même par les jeûnes, les larmes et les prières. En mémoire de ce grand événement, à la gloire de Dieu et à l'honneur de la Compagnie, JEAN-BAPTISTE CARDONA, *de Valence, évêque de Vich, évêque élu de Tortosa, très affectionné à ce saint et illustre*

Père et à tout son Ordre, a fait placer ici cette pierre comme un hommage à un homme très pieux et qui a bien mérité de toute la religion chrétienne, Sixte-Quint étant pape, et Philippe II du nom, roi d'Espagne (1).

L'hôpital fut changé en collège de la Compagnie, et les malades furent transportés en un lieu plus commode dans l'intérieur de la ville. La petite chambre où le Saint avait eu son extase de huit jours fut transformée en chapelle. Enfin, la grotte où il avait fait de si rudes pénitences et contemplé tant de visions du paradis, fut pavée de belles dalles et ornée autant qu'elle pouvait l'être, sans qu'on lui enlevât son aspect naturellement sauvage et la pieuse horreur qu'elle inspire. On y suspendit un tableau, œuvre d'une main habile, où le Saint est représenté comme il s'y était montré de son vivant, les cheveux en désordre, le visage pâle et décharné, le corps vêtu d'un sac, les pieds nus, une chaîne autour des reins. Il est à genoux devant une statue de Notre-Dame qui porte l'Enfant Jésus dans ses bras, le visage et les yeux tournés vers elle, et tient la main droite étendue sur une pierre vive en saillie, comme prêt à y écrire sous la dictée de la Mère et du Fils, les Exercices spirituels. Une

(1) A Ignacio de Loyola, hijo de Beltran, cantabro, fundador de la familia sacerdotal de la Compania de Jesús, el cual siendo de edad de treinta anos, per la defensa de la patria, en el castillo de Pamplona valerosamente peleó, y habiendo recibido mortales heridas, por singular beneficio de Dios curadas, inflamado en deseo de visitar los Santos Lugares de Jerusalén, se puso en camino haciendo voto de castidad; y así, habiéndose quitado y dejado las militares insignias en el templo de la Madre de Dios, María de Monserrat, vestido de saco y cilicio y casi desnudo, en este sitio desde alli, primeramente con ayunos, lágrimas y oraciones merecio llorar las pasadas culpas, y comenzo á tomar venganza de ellas come nuevo soldado de Cristo. Para conservar la memoria de tan grande hazana, para gloria de Cristo y esplendor preclaro de su Compania, Juan Bautista Cardona, natural de Valencia Ausonense, obispo y electo de Tortosa, por su gran devocion á dicho Padre y á su Religion le dedico esta lapida como a varón piadosísimo y á quien tanto debe toda la República cristiana, siendo Papa Sixto V y Rey de Espana el Católico y Máximo D. Felipe II de este nombre.

inscription rappelle qu'il les écrivit en effet en ce lieu : « L'an mil cinq cent vingt-deux, saint Ignace composa en ce lieu le livre des Exercices, le premier que la Compagnie de Jésus ait mis au jour, et qui a été approuvé par une bulle du pape Paul III.» On y tient encore en grande vénération un petit crucifix, de la grandeur d'une palme environ. Quand le Saint demeurait à Manrèse, ce crucifix se trouvait le long de la grande route de Barcelone, exposé à la piété des passants. Quelques années après, il se détacha, je ne sais comment, de son piédestal. Personne ne s'occupant de le relever, Thomas Fadre, chanoine du lieu, le recueillit et le garda quelque temps dans sa maison. Puis, touché du désir de le voir honoré davantage, il le porta dans la grotte de saint Ignace, fit une entaille dans le rocher du côté de l'épître et l'y plaça en disant qu'avec le temps cette divine image deviendrait pour toute la contrée l'objet d'une extrême vénération. Comme il passait pour un grand serviteur de Dieu, ses paroles furent considérées par beaucoup de personnes comme une prophétie. En effet, l'événement commença à les justifier en 1627. La veille de la fête de saint Ignace, on chantait les complies dans une chapelle, tout près de la grotte : celle-ci était pleine de monde. Tout à coup, le crucifix dont nous venons de parler se couvrit de sang ; la plaie du côté d'abord, et puis les mains et la tête couronnée d'épines le laissèrent découler en gouttes limpides et vermeilles, comme si elles jaillissaient d'un corps animé. On fit le plus minutieux examen pour reconnaître la cause de ce phénomène; on n'en découvrit aucune. Il demeura donc manifeste que c'était un miracle. Seize témoins furent entendus, parmi lesquels on comptait deux chanoines, trois docteurs en médecine et un docteur en droit. On peut voir encore aujourd'hui quelques traces rougeâtres laissées par ce sang merveilleux sur la sainte image, surtout de la plaie du côté à celle des pieds.

Une autre chose rend ce lieu plus vénérable, c'est la

dévotion des fidèles qui de toutes les contrées environnantes y viennent honorer la mémoire du Saint. C'est déjà une loi passée en usage, qu'après avoir salué Notre-Dame de Monserrat, on se rend à la sainte grotte ; par dévotion, beaucoup y vont nu-pieds. Ces visites ne sont pas sans fruit. Les pèlerins emportent avec eux des grains de poussière du sol, de petits morceaux de pierre détachés du rocher, et ils en font des remèdes dont la vertu éclate surtout contre les enchantements et les sortilèges. En 1603, la reine Marguerite d'Autriche, étant sur le point de devenir mère, se fit apporter une de ces pierres pour attirer sur elle la protection de saint Ignace.

Mais plusieurs années même avant que la pieuse grotte eut été embellie et consacrée au culte public, il s'y était passé un fait extraordinaire par lequel Dieu avait voulu montrer combien elle devait être respectée. Huit jeunes débauchés étaient allés se livrer à leurs folies aux environs de Manrèse, traînant une femme avec eux. Rencontrant la grotte d'Ignace, ils y pénétrèrent, sans savoir qui l'avait habitée, comme un d'eux l'attesta, ou du moins sans y prêter attention dans le moment. Mais Dieu qui n'avait pas permis autrefois que la chambre où s'était converti son serviteur fut souillée, ne souffrit pas non plus que le lieu, consacré par tant de pénitences et tant d'apparitions de la Bienheureuse Vierge, subit aucune profanation. A peine ces malheureux y furent-ils entrés, qu'ils se sentirent comme glacés par la mort ; en même temps je ne sais quelle horreur secrète dont ils ne se rendaient pas compte les saisit, et ils s'échappèrent précipitamment.

3. Cependant Ignace ne demeurait pas oisif à Barcelone. En attendant que les bruits de peste se dissipassent, et que les communications fussent reprises avec l'Italie, il avait trouvé dans les hôpitaux et les prisons de la ville un vaste champ à sa ferveur. Il y passait à servir les malheureux, à les consoler, à les assister, tout le temps

qui lui restait après les sept heures de jour et de nuit invariablement consacrées à la prière. Il allait mendier dans les rues et distribuait aux pauvres tout le fruit des aumônes recueillies pour eux. De sa personne et des frais de son passage en Italie, il ne s'en occupait pas plus que s'il avait eu un trésor en réserve dans les mains de Dieu, ou qu'il eût été lui-même le trésorier de la Providence. Et véritablement il en était ainsi. En mettant en Dieu seul toute sa confiance, il avait fait de Lui son aimable pourvoyeur. La preuve ne s'en fit pas attendre.

Il assistait un jour à un sermon, assis au pied de l'autel, au milieu des enfants, lorsqu'une femme de qualité, nommée Isabelle Roser, ayant par hasard arrêté les yeux sur lui, vit son visage tout environné d'une lumière éclatante et entendit comme une voix intérieure qui lui disait : *Appelle-le*. En même temps elle comprit que sous ces vêtements si pauvres et si négligés se cachait un grand serviteur de Dieu. Comme elle était très prudente, elle garda le silence sur ce qu'elle avait vu. Mais de retour à la maison, elle raconta tout à son mari ; et du consentement de celui-ci, elle envoya chercher Ignace. Alors, sous prétexte de faire la charité à un pauvre, les deux époux le retinrent à table, et amenèrent à dessein la conversation sur les choses de Dieu. Le Saint, qui ne savait rien des motifs de leur conduite, en parla comme il avait l'habitude de le faire, avec une ferveur admirable. A la lumière qui jaillissait de son âme, ils reconnurent encore mieux qu'aux rayons dont son visage avait paru éclairé, qu'il était véritablement rempli de Dieu.

Ils se seraient estimés heureux de le garder toujours auprès d'eux. Mais ils le voyaient résolu de passer en Terre-Sainte, et savaient qu'il avait déjà retenu sa place sur un brigantin prêt à faire voile pour l'Italie. Alors Isabelle Roser, par une inspiration intérieure, le conjura de ne pas risquer sa vie sur un bâtiment peu sûr, tandis qu'il pouvait la mettre en assurance sur un autre vais-

seau meilleur et qui ne devait pas tarder à partir. Quant aux frais de voyage, c'est elle qui s'en chargerait. Dieu qui lui avait inspiré cette proposition, voulut bien disposer aussi son serviteur à l'accepter, du moins en partie. Ignace consentit à ajourner son départ; il y mit seulement pour condition que le patron du navire le recevrait gratuitement et pour l'amour de Dieu, faveur qu'on obtint sans peine. Cependant le brigantin fit voile pour l'Italie; mais à peine avait-il gagné la haute mer, qu'il fut assailli par une furieuse tempête et périt corps et biens en vue du port.

Au moment du départ, Ignace eut à soutenir quelques moments de lutte. Il avait obtenu le passage gratuit; mais le capitaine du navire exigeait qu'il se pourvût au moins des provisions nécessaires pour la traversée. C'était chose facile; il lui suffisait d'un peu de pain; la route n'était pas longue, et il jeûnait tous les jours. Néanmoins si minime qu'elle fût, cette précaution lui paraissait un acte de défiance, d'autant moins pardonnable que c'était négliger pour une plus petite chose de s'abandonner totalement entre les mains de Dieu. Il aurait voulu mendier sur le navire et vivre à la table de la Providence; car il ne trouvait de saveur qu'aux mets reçus en aumône. Il eut besoin pour se tranquilliser de la parole de son confesseur, dont les conseils en toutes choses étaient des ordres pour lui, et l'assurance qu'en se prêtant aux désirs du capitaine, il ne portait aucune atteinte à sa confiance en Dieu. Il refusa du moins de recevoir de sa bienfaitrice le peu qui lui était nécessaire, et il alla le quêter de porte en porte dans les rues de Barcelone. Dieu vint à son aide d'une manière spéciale.

Il s'était adressé à une dame noble, nommée Zepilla, dont le fils avait déserté la maison paternelle et promenait dans le monde une vie misérable. Les traits de son visage, avec un certain air de noblesse répandu sur toute sa personne, firent aisément deviner à cette dame que

celui qu'elle avait devant elle n'était pas né dans cette basse condition. Saisie de douleur au souvenir de son fils dont il lui semblait retrouver une vivante image, elle accueillit Ignace avec une grande dureté, lui reprocha l'indignité de cette vie oisive, le traita de paresseux et de vagabond, et l'accabla de mille injures. Cette aumône, donnée par la colère, mais acceptée avec joie pour l'amour de Dieu, parut plus précieuse à Ignace que le morceau de pain qu'il venait solliciter. Il écouta tranquillement tout ce que voulut lui dire cette personne; il la remercia avec beaucoup de douceur et sans laisser paraître le plus léger trouble; il ajouta qu'il méritait très justement ses reproches et tous ceux qu'il lui aurait plu d'ajouter encore; car il était véritablement le plus indigne de tous les hommes et le plus grand pécheur du monde. On sentait bien en l'entendant que ces paroles sortaient de son cœur et étaient la sincère expression de sa pensée ; son visage se couvrit en même temps de confusion, comme s'il avait eu honte de lui-même. A cette réponse si humble et si inattendue, la noble dame demeura interdite; elle comprit qu'elle s'était méprise sur le compte de ce mendiant, et sa colère se tourna en vénération. Elle se hâta de lui envoyer une abondante provision de pain, et lui fit demander pardon. Dans la suite, elle ne racontait jamais ce fait sans l'émotion la plus vive. Quand Ignace revint de Jérusalem à Barcelone, elle fut des plus empressées à le servir, et retira de ses entretiens spirituels avec lui les plus heureux fruits pour son âme.

La Providence avait donc fourni au pèlerin et le passage et le pain de chaque jour. Quelques amis, à force d'instances, l'avaient aussi contraint à prendre un peu d'argent; mais il ne put se résoudre à le garder; il ne voulut pas même le distribuer aux gens de l'équipage, dans la crainte d'en être mieux traité. Il l'abandonna sur le rivage, le donnant en aumône à qui Dieu le laisserait voir le premier.

La navigation fut rapide et heureuse; une forte brise qui souffla constamment en poupe porta le navire en cinq jours au port de Gaëte. Ignace se retira dans l'écurie d'une auberge. Au milieu de la nuit, il entendit appeler au secours avec des cris désespérés. Il courut aussitôt vers le lieu d'où partaient ces cris, et trouva des soldats qui maltraitaient une femme. Enflammé du zèle de l'honneur de Dieu et touché du péril de cette malheureuse, il fit éclater sur son visage et dans ses yeux un feu terrible, et, d'une voix forte, il menaça ces misérables de la colère du ciel. Ils ne comprirent pas ses paroles, car il ne savait pas encore l'italien; mais tel était son accent qu'ils n'osèrent poursuivre leur tentative. On peut bien dire que c'était opérer d'un coup deux prodiges ; car ces hommes se retirèrent interdits, sans assouvir leur passion, et sans se venger de celui qui venait de les interpeller avec tant de hardiesse, et ne paraissait après tout qu'un pauvre étranger.

Ignace partit ensuite pour Rome ; il y arriva le dimanche des Rameaux 1523. Ayant reçu la bénédiction du pape Adrien VI, et l'autorisation de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte, il quitta la ville huit jours après Pâques, et s'achemina à pied, suivant sa coutume, et toujours en mendiant, du côté de Venise. Quelques-uns de ses compatriotes étaient parvenus, à force de prières et d'importunités, à lui faire accepter sept écus, nécessaires, disaient-ils, pour subvenir à ses dépenses en mer, et se délivrer de mille rencontres fâcheuses pendant son voyage à Venise. Il les prit, pour ne pas paraître obstiné ni présomptueux ; mais il ne tarda pas à le regretter, et il en demanda pardon à Dieu comme d'une faute très grave. Ne valait-il pas mieux passer pour incivil et insensé aux yeux de ceux qui ne pénètrent pas les sublimes secrets de la pauvreté volontaire, que de céder au respect humain et de manquer ou du moins de paraître manquer de confiance en Dieu? A peine fut-il sorti de Rome, il distribua tout cet argent aux

premiers pauvres qu'il rencontra sur la route, et ne se réserva pas même un denier.

La peste régnait alors en Italie, et les étrangers étaient soumis à la plus rigoureuse inspection avant d'être admis dans les villes. Ce fut pour Ignace une source extrêmement abondante d'ennuis et aussi de consolations. Le visage pâle et défait, il passait partout pour un malade atteint déjà de la contagion. On lui refusait l'entrée des villes, et souvent même un refuge où s'abriter ; on craignait de le laisser approcher pour demander l'aumône ; et plus d'une fois, il fut obligé de passer la nuit en plein air dans les champs. Au milieu de ces souffrances, il tenait les yeux sans cesse fixés sur Celui pour l'amour duquel il les endurait et il tressaillait d'allégresse. Notre-Seigneur le paya largement de retour. Il le remplit des plus douces consolations et porta la tendresse jusqu'à venir lui-même le fortifier en personne, et l'assurer qu'il agréait ses douleurs. C'est entre Padoue et Chioggia qu'eut lieu cette visite divine.

Ignace était épuisé de forces et dans l'impuissance d'aller plus loin. Abandonné de ses compagnons de voyage, il restait seul au milieu de la campagne dans un pays inconnu, sans personne pour lui prêter assistance et sans guide pour le remettre dans son chemin. Il se jeta à genoux et pria. C'est la ressource des saints contre toute espèce de maux ; ils élèvent leur âme au ciel, et ils ne sentent plus les maux de la terre. Bientôt Jésus-Christ lui apparut, le visage rayonnant de beauté ; et avec des paroles qui auraient changé en délices les douleurs les plus extrêmes, il le consola et lui promit son secours pour entrer à Padoue et à Venise. En effet, ce fut bien le ciel qui vint à son aide. Aux portes de Padoue et à l'entrée des lagunes de Venise où l'on faisait une garde extrêmement sévère, il parut comme invisible ; on ne lui demanda pas même d'où il venait, tandis que ses anciens compagnons de voyage ne purent obtenir de passer qu'après beaucoup

de difficultés et de dangers. La faveur divine ne s'arrêta pas là. Après l'avoir introduit dans la ville, elle pourvut à sa subsistance, et lui procura ensuite d'une manière inattendue le moyen de passer en Terre-Sainte ; car le vaisseau qui portait les pèlerins était parti depuis quelques jours. Ignace était entré à nuit close à Venise : ne connaissant pas la langue et ne sachant où trouver les hôpitaux destinés aux étrangers, il alla prendre son repos sous un des portiques de la place Saint-Marc, appelé le Portique des Procureurs.

Il y avait alors à Venise un sénateur nommé Marc-Antoine Trevisano. Ce n'était pas seulement un des plus sages magistrats de la République; c'était encore, chose infiniment plus précieuse, un véritable saint. Il savait si bien allier le soin des affaires publiques à celui des intérêts de son âme, qu'il paraissait tout ensemble religieux et sénateur. Il était austère envers lui-même; outre les pénitences communes, il portait continuellement un rude cilice ; d'ailleurs, d'une charité si tendre envers les pauvres, que sa maison semblait le refuge et l'hôpital de tout le monde. Il avait dépensé en œuvres de miséricorde la plus grande partie de sa fortune, et il aurait fini par se réduire à la misère, si ses neveux, les seigneurs Marcelli, ne l'avaient pris chez eux et ne s'étaient chargés de lui. Un mot suffira pour donner une idée de ce qu'il était dans les divers emplois qui lui furent confiés. A Chypre, où il exerça la lieutenance de la République, on ne l'appelait pas autrement que le Saint. Ses vertus l'élevèrent même à la suprême dignité de Doge. Mais après l'avoir méritée, il eut la gloire non moins belle de vouloir y renoncer; et il l'aurait certainement fait, si Laurent Massa et Antoine Milledonne, secrétaires de la République, ne lui eussent persuadé de sacrifier au bien public son intérêt particulier, c'est-a-dire le bonheur de donner aux pauvres le reste de ses biens, et de se retirer dans un monastère pour y vivre uniquement occupé de lui-même et de Dieu. Il continua de mener

jusqu'à la plus extrême vieillesse une vie qui était une continuelle préparation à la mort, et il expira doucement pendant qu'il assistait au saint sacrifice de la messe.

Or, une nuit que ce seigneur reposait tranquillement, il se sentit réveiller par une voix qui semblait lui reprocher avec douceur de dormir mollement étendu dans un bon lit, abrité par de riches tentures, pendant qu'un serviteur de Dieu, un pieux et pauvre pèlerin, était couché sur la terre nue, exposé aux injures de l'air, sans que personne songeât à le recueillir. Ces paroles lui causèrent une profonde confusion; d'autre part, sa joie fut vive de se voir chargé par Dieu lui-même du soin d'un de ses amis. Grand devait être le mérite de cet inconnu, puisque le ciel s'occupait de le recommander et de le pourvoir d'un abri. Il partit aussitôt pour aller à sa recherche; il trouva Ignace étendu sous les portiques de la place, l'emmena chez lui et lui procura avec autant de respect que de charité tous les secours que réclamaient sa fatigue et son épuisement.

La Providence ménagea encore à Ignace les bons offices d'un marchand de Biscaye qui se trouvait alors à Venise. Cet homme connaissait parfaitement la condition de son compatriote. Le voyant en un si triste état, il lui fit des offres réitérées d'argent et de vêtements, mais le Saint ne voulut rien recevoir. Il accepta seulement ses services pour être introduit auprès du Doge, le sérénissime André Gritti, auquel il voulait demander passage à bord du navire qui allait porter à Chypre le nouveau lieutenant de la République. L'audience fut accordée; et dès les premiers mots du Saint, le Doge signa la requête avec une parfaite courtoisie. Mais notre Saint se vit bientôt en danger d'en perdre le bénéfice; ce qui serait infailliblement arrivé, si Dieu pour l'amour duquel il s'était exposé à ce risque, ne fût venu miraculeusement à son secours.

Le vaisseau sur lequel il s'était embarqué portait beaucoup de passagers. Sous prétexte de charmer l'ennui et le

désœuvrement du voyage, nombre d'entr'eux se laissaient aller à une grande liberté de propos et de conduite. Les matelots se gênaient moins encore; ils ne se souvenaient guère de Dieu que pendant la tempête; le calme à peine revenu, ils recommençaient à blasphémer. Ignace prit en main la défense de la Majesté divine. Mais la douceur des paroles ayant peu d'empire sur ces natures perverses et grossières, il essaya de la réprimande ouverte et leur reprocha d'oser, sur le bord même de l'enfer, provoquer par des crimes si énormes la colère du ciel. L'unique fruit de son zèle fut de leur inspirer le dessein de le jeter sur une petite île déserte et de l'y abandonner. Quelques passagers plus honnêtes, ayant eu connaissance du complot, lui en donnèrent avis, et mus par un sentiment de compassion, le conjurèrent de cesser des observations inutiles aux autres et dangereuses pour lui-même. Rien ne fut capable de l'effrayer, et il continua de parler librement, sachant très bien que la volonté de Dieu est plus puissante que le mauvais vouloir des hommes, et que la mer et les vents obéissent à ses ordres. Il en fit bientôt l'expérience. Arrivés en vue de l'île, les matelots essayèrent d'aborder, mais un vent impétueux s'éleva tout à coup et les rejeta très loin de la côte. A chaque tentative nouvelle, le même vent revint avec une violence croissante. Ils furent donc, malgré eux, contraints de garder Ignace et de reprendre la route de Chypre.

Cependant Notre-Seigneur récompensa son serviteur d'un zèle que les hommes avaient si mal reconnu. Il daigna se montrer à lui plusieurs fois d'une manière sensible et le consoler, tandis que retiré dans le lieu le plus solitaire du navire, il pleurait sur les outrages que ces pauvres gens prodiguaient à la divine Majesté. En arrivant à Chypre, il trouva le vaisseau qui avait pris à Venise les pèlerins de Terre-Sainte. Il était encore à l'ancre, et tout prêt à mettre à la voile, comme s'il n'avait attendu que lui pour partir. Il y monta aussitôt, et après

une traversée totale de quarante-huit jours, du 14 juillet, date de son départ de Venise, au 31 août 1523, il aborda au port de Jaffa en Syrie; quatre jours plus tard, il arrivait à Jérusalem.

4. Quels sentiments de joie remplirent son cœur, au moment où il mit le pied sur cette terre bienheureuse, honorée par la présence sensible et consacrée par le sang du Rédempteur, il est aisé de le comprendre, si l'on se rappelle depuis combien de temps et avec quelle ardeur il soupirait après cette consolation. Ses premiers désirs remontaient au commencement de sa conversion; ils avaient grandi avec son amour pour Jésus-Christ; tant de visites célestes, tant d'apparitions dont il avait été favorisé les avaient portés à leur comble. On peut encore juger de leur véhémence par la générosité avec laquelle il avait triomphé de tous les obstacles. A Venise et sur le point de s'embarquer, il avait eu à essuyer de la part de ses amis d'incroyables assauts : on voulait qu'il renonçât à son projet, ou du moins qu'il le remît à une époque plus éloignée, car jamais les dangers n'avaient été plus grands. Les Turcs venaient de s'emparer de l'île de Rhodes ; ils couraient la mer et faisaient une multitude de captifs. A ces nouvelles, beaucoup de pèlerins, pour ne pas s'exposer à tomber en esclavage, étaient retournés dans leurs pays. Mais Ignace s'élevait au-dessus de toutes les frayeurs. A ses timides conseillers il fit une réponse admirable ; il avait, disait-il, une telle confiance en Celui dont il avait entendu l'appel, qu'à défaut d'un navire sur lequel il pût s'embarquer, il n'hésiterait pas à se jeter sur une simple planche, assuré d'arriver heureusement au port.

Les médecins essayèrent à leur tour de l'intimider mais sans plus de succès. Il était tombé malade à Venise et venait de prendre je ne sais quel remède, quand un coup de canon, tiré du vaisseau qui devait l'emmener, annonça le prochain départ ; un vent favorable venait de se lever,

et déjà l'on tendait les voiles. Il partit à l'instant, sans écouter les observations du médecin. Vainement celui-ci lui soutenait-il que c'était s'exposer à une mort évidente, que dans son état d'extrême faiblesse il ne pourrait ni supporter les secousses de la mer, ni résister aux violents effets que le remède devait bientôt produire. Ce fut tout le contraire qui arriva; la mer aida le remède, et le malade se trouva plus promptement et plus complètement guéri.

De douces larmes s'échappèrent de ses yeux, lorsqu'il foula le sol béni de la Palestine, mais surtout lorsqu'il vit Jérusalem et les Pères Franciscains, gardiens de ces Lieux vénérés, qui venaient en procession, avec la croix hautement arborée, recevoir les pèlerins.

Il visita l'un après l'autre tous ces lieux sanctifiés, avec les mêmes sentiments que s'il eût vu de ses yeux Jésus-Christ naître à Bethléem, prêcher dans la Ville sainte, mourir sur le Calvaire et s'élever au ciel sur le mont des Oliviers. Et, parce que dans sa méthode de méditation sur les mystères de la vie de Jésus-Christ, il veut qu'on se forme par l'imagination une représentation du lieu où s'est opéré le mystère, pour y appliquer ensuite les sens intérieurs, il s'efforça de graver dans sa mémoire, le plus exactement possible, le plan et la disposition de tous ces lieux, et d'en relever jusqu'aux moindres particularités. Il se proposait de mettre plus tard à profit ces observations, si ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il demeurât en Palestine pour y prêcher la foi aux infidèles. Il avait bien compris, sans doute, à Manrèse, qu'il était destiné de Dieu à convertir beaucoup d'âmes et que dans cette entreprise il aurait des compagnons; il avait même entrevu d'une manière générale leur futur genre de vie; mais il ne savait encore ni quel serait le théâtre de leur travaux, ni ce qu'ils seraient eux-mêmes.

Dans cette absence de lumière céleste, il avait pris conseil de sa raison, et il s'était persuadé que les desseins

de Dieu sur lui s'exécuteraient en Palestine. Plein de cette pensée, il avait apporté d'Europe des lettres de recommandation pour les Pères Franciscains. Il les remit au Père Gardien, sans lui donner toutefois d'autre motif de son intention de demeurer en Terre-Sainte que le désir de satisfaire sa dévotion. Le Père Gardien encouragea ses espérances et lui promit de l'aider auprès du Provincial qui seul pouvait faire droit à sa demande et qui devait arriver prochainement de Bethléem. Mais Dieu avait d'autres desseins sur lui. C'est à Rome et non à Jérusalem qu'il voulait lui être propice; c'est de cette ville, la capitale du monde, qu'Ignace devait répandre dans tout l'univers les influences de son esprit pour la conversion des âmes. Aussi l'issue de ses démarches fut tout autre qu'il se l'était imaginé.

Au moment où, rempli de ses magnifiques projets, il écrivait à ses amis d'Europe pour prendre congé des uns et inviter les autres à le rejoindre, il fut mandé au couvent des Franciscains. Le Père Provincial loua d'abord ses pieuses intentions; mais il ajouta que malgré ses désirs, il ne pouvait lui permettre d'y donner suite : « Ce serait porter un grave préjudice au couvent; ses religieux avaient déjà beaucoup de peine à subsister, tant les aumônes étaient peu abondantes. Si le nouveau venu se mettait lui-même à mendier, il ne ferait qu'enlever une part à des ressources déjà trop modiques. Du reste, il aurait dès le lendemain une preuve de la vérité trop réelle de cette situation, car plusieurs Frères allaient retourner en Italie par le vaisseau des pèlerins. L'unique cause de ce renvoi, c'était la difficulté de pourvoir convenablement à leur entretien. » Ignace protesta qu'il ne voulait nullement être à charge, qu'il ne demandait aux Pères que des secours spirituels, comme de l'entendre en confession et de lui donner la communion. Le Provincial ne céda point. Il ajouta qu'en agissant ainsi, il avait en vue l'intérêt du solliciteur lui-même non moins que celui

de sa communauté. En effet, il arrivait fréquemment que les pèlerins restés à Jérusalem outrepassaient les limites assignées aux chrétiens; alors ils étaient ou tués par les Turcs ou emmenés en esclavage, et cela tournait toujours au détriment du monastère, qui, par charité, les rachetait de son argent. Il exigeait donc qu'Ignace se mît en mesure de repartir dès le lendemain avec les autres. Le Saint fut extrêmement affligé de cet ordre; il répondit que les dangers de l'esclavage ou de la mort ne l'effrayaient point, que la seule crainte d'offenser Dieu en demeurant en Palestine serait capable de l'en arracher. « Eh bien! ce serait l'offenser, reprit le Provincial, que de rester ici contre ma volonté. » En même temps il se disposait à lui montrer une bulle du Pape donnant plein pouvoir aux Pères Franciscains d'excommunier tous ceux qui demeureraient en Terre-Sainte sans leur aveu. Ignace ne demanda pas à en voir davantage; il baissa la tête et sortit à l'instant pour se préparer à obéir.

Avant de s'éloigner, il voulut en quelque manière prendre congé de Notre-Seigneur. Il se déroba secrètement à ses compagnons, et sans penser à se pourvoir d'un guide contre les insultes des Turcs, il courut au mont des Oliviers. Il désirait y vénérer et y baiser de nouveau les vestiges que le Sauveur en montant au ciel y laissa imprimés sur le rocher. C'est au prix de son couteau qu'il obtint des gardes la permission de pénétrer dans l'enceinte. Sa dévotion satisfaite, il voulut aller au sanctuaire de Bethphagé, qui n'est pas éloigné. Mais il se rappela, chemin faisant, qu'il n'avait pas observé quelle était la direction des pieds du Sauveur, et vers quel point du monde il était tourné quand il s'éleva de la terre. Il revint donc sur ses pas, donna aux gardes une paire de ciseaux, seule richesse qui lui restât, et fit l'observation qu'il désirait. Cependant les religieux s'aperçurent de son absence, et devinant bien quelle en était la cause, ils envoyèrent à sa recherche un Arménien, de ceux que l'on

appelle *chrétiens de la ceinture*, employé au service du monastère. L'Arménien rencontra Ignace descendant de la montagne; il l'aborda avec des paroles brutales et des gestes furieux, le menaça plusieurs fois de son bâton, et, le prenant rudement par le bras, l'entraîna au monastère. Le Saint ne témoigna aucune émotion, ou plutôt il ne s'aperçut de rien. Car au moment même de l'arrivée de cet homme, il vit Notre-Seigneur dans les airs, qui le fortifiait et marchait devant lui en lui frayant la route jusqu'au couvent. Il s'embarqua le lendemain; mais il laissait son cœur en Terre-Sainte, et emportait avec lui, pour unique consolation, l'espérance d'y revenir.

CHAPITRE X

1. Ignace revient à Barcelone. — 2. Il commence à étudier, et s'occupe du bien des âmes. — 3. Mauvais traitements que son zèle lui attire. — 4. Il ressuscite un mort. — 5. Ses prédictions à quelques hommes qui voulaient le suivre. — 6. Il apparaît à Jean Pascual.

1524-1526.

1. En arrivant à Chypre, les pèlerins y trouvèrent trois vaisseaux prêts à mettre à la voile. L'un était turc; un autre, gros navire bien armé, était vénitien ; le troisième, sous je ne sais quel pavillon, n'était qu'un petit bâtiment peu solide. La plupart des passagers s'arrangèrent avec le patron vénitien. L'hiver qui approchait rendait la navigation périlleuse, et chacun voulait prendre la voie qui paraissait la plus sûre. Ignace n'avait pas de quoi payer son passage ; plusieurs pèlerins s'intéressèrent en sa faveur et prièrent le capitaine de le recevoir par charité, en l'assurant que c'était admettre un saint. Le marchand se contenta de répondre d'un ton railleur : « Si c'est un saint, qu'a-t-il besoin de vaisseau? Ne peut-il marcher sur les eaux, et faire des miracles. »

Le patron du petit bâtiment fut plus humain. A la première demande qu'on lui en fit, il accueillit le saint pèlerin pour l'amour de Dieu. Les deux capitaines ne tardèrent pas à recevoir l'un et l'autre leur récompense. Les trois navires ayant levé l'ancre, à la pointe du jour,

gagnèrent le large avec un vent favorable et voguèrent de conserve, toutes voiles déployées, jusqu'au coucher du soleil. Il s'éleva alors un vent furieux qui démonta la mer en un instant, et sépara la petite flottille. Le vaisseau turc, emporté au loin, sombra misérablement, sans qu'on pût aller à son secours, et tout l'équipage fut noyé. Le vénitien, qui avait essayé de se rapprocher de l'île, donna du travers contre la côte et périt à son tour, sauf les personnes. Le petit bâtiment sur lequel se trouvait Ignace, devait, ce semble, vieux et disjoint comme il était, se perdre le premier. Il fut en effet violemment secoué par l'ouragan, et parut plusieurs fois sur le point de s'abîmer; mais, gouverné par la main de Dieu bien plus que par l'habileté de son équipage, il échappa au danger et finit par aborder dans un des ports de la Pouille. Ses avaries une fois réparées, il reprit la mer et arriva heureusement à Venise après une interminable traversée : car, depuis l'île de Chypre, elle avait duré tout le mois de novembre, tout le mois de décembre et la moitié du mois de janvier de l'année 1524.

Ainsi, l'avare marchand put-il apprendre à ses dépens, qu'au milieu des tempêtes, les navires qui portent les saints sont plus en assurance, fussent-ils usés et mal gréés, que les superbes et solides vaisseaux sur lesquels naviguent les insulteurs des saints.

Ignace, voyant qu'il n'avait pu rester en Terre-Sainte pour s'y consacrer au salut des âmes, se demandait à lui-même comment et en quel lieu il pourrait satisfaire son zèle. Il crut entendre une voix intérieure; elle lui disait que sans une science solide, il ne pourrait jamais se livrer à la prédication, ni parler avec l'autorité convenable des choses spirituelles, et de tout ce qui a trait à la direction et la conversion des âmes. Dieu le faisait ainsi entrer dans la voie qui devait aboutir à la fondation de la Compagnie de Jésus, but unique ou principal pour lequel il l'avait choisi. Pressé par cette persuasion

intime, Ignace se décida à retourner à Barcelone, où la charité ne le laisserait manquer ni d'aumônes pour vivre, ni de maître pour l'aider dans ses études. Il se mit en route au cœur de l'hiver, encore tout épuisé des fatigues de son récent pèlerinage, à peine vêtu d'une simple toile et par dessus cette toile, d'une mauvaise robe qui lui venait aux genoux. C'était, semblait-il, s'exposer à mourir de froid avant d'arriver jusqu'à Gênes, à travers des plaines et des montagnes couvertes de neige. La charité de ses amis s'efforça vainement de le pourvoir du nécessaire; il n'accepta rien, si ce n'est un morceau de gros drap qu'il mit en double sur son estomac malade et affaibli. Les mêmes amis lui firent prendre aussi, comme de force, quelques pièces d'argent; il les reçut, mais en protestant qu'il les donnerait aux pauvres. C'est ce qu'il fit en effet.

Comme il priait dans la cathédrale de Ferrare, plusieurs mendiants vinrent successivement lui demander l'aumône. Il la leur fit à tous. Sa menue monnaie épuisée, il commença à distribuer ses Jules; il en avait environ une quinzaine. La nouvelle s'en répandit rapidement parmi ces malheureux, et bientôt il en fut tellement environné qu'en un moment sa bourse fut vide. Cependant il en accourait toujours de nouveaux. Ignace, désolé, les regarda d'un air de compassion et les pria de l'excuser, en les assurant qu'il ne lui restait plus rien. Ce fut à ces pauvres gens une grande merveille de voir un homme qui paraissait tomber d'épuisement et de froid leur abandonner, sans penser à lui-même, jusqu'à son dernier denier. Lorsqu'ils le virent ensuite, après une prière où il avait paru tout ravi en Dieu, s'en aller mendiant de porte en porte son pain de la journée, ils jugèrent que c'était un saint. Aussi, quand il sortit de l'église, on les entendit s'écrier à haute voix en le désignant du doigt : « Voilà le saint ! »

Ignace continua son voyage. Obligé qu'il fut, pour ne

pas s'engager dans des chemins impraticables, de passer au milieu des armées espagnoles et françaises, et de traverser des pays ravagés par les soldats des deux partis, il courut les plus grands dangers. La nuit, il se retirait sous les ruines de quelque habitation détruite et incendiée, et c'est à peine s'il y trouvait un abri contre la pluie et le froid. Quant aux aumônes, elles lui manquaient absolument, tant la contrée était abandonnée et déserte. Plus d'une fois, il fut arrêté par les éclaireurs qui battaient toutes les routes, et conduit à leurs officiers. Un jour entr'autres, il tomba entre les mains des Espagnols qui, le prenant pour un espion, lui demandèrent avec de grandes menaces qui il était, où il allait et à quel dessein. Ils le dépouillèrent de ses pauvres haillons et se mirent à les fouiller pour voir s'ils n'y trouveraient pas quelque lettre à l'adresse de l'ennemi. Ne découvrant rien, ils le laissèrent nu comme il était, et au milieu de grandes railleries, ils le conduisirent à travers tout le camp jusqu'à la tente de leur capitaine.

Le Saint marchait avec allégresse, savourant cette confusion publique et ces mépris; il se représentait Notre-Seigneur, lié à la colonne, au milieu des soldats et souffrant pour nous la même honte. Il appliqua si fortement son imagination sur ce douloureux mystère, que, tout entier à la contemplation du Sauveur, il ne s'aperçut point de l'indigne traitement dont il était victime. Mais le démon, plein de rage de le voir si tranquille en une si étrange confusion, lui livra un furieux assaut. Cette aventure, lui suggérait-il, ne se bornerait pas à une humiliation inoffensive; puisqu'il avait été saisi comme espion, on le soumettrait à une rigoureuse torture, afin de lui arracher quelque secret, et s'il sortait vivant de l'épreuve, il pouvait s'attendre à la prison et aux plus durs traitements. Ce serait donc sagesse à lui de chercher à se soustraire à ces périls, au moins à l'aide de moyens permis. Qui l'empêchait, par exemple, de re-

prendre son caractère de gentilhomme et de se faire connaître pour ce qu'il était; ne pouvait-il gagner les bonnes grâces du capitaine par des manières et des paroles courtoises, renoncer pour un temps au langage trop simple qu'il avait adopté par dévotion, et donner au commandant ses titres d'honneur?

Cette tentation n'était pas si subtile qu'Ignace ne pût y reconnaître les raisonnements de l'amour-propre; c'en fut assez pour le faire agir en un sens absolument contraire aux suggestions de l'ennemi. Amené devant le capitaine, il se comporta comme aurait pu le faire un paysan grossier; il ne lui fit aucun salut, ne répondit à ses interrogations que par quelques rares paroles, prononcées péniblement et avec une extrême lenteur, de l'air d'un homme qui a perdu la mémoire, ou ne comprend pas ce qu'on lui demande. Il s'abstint de lui donner aucun titre d'honneur, et de rien faire qui pût l'exciter à compassion. Mais ces manières qui, dans sa pensée devaient l'exposer à quelques désagréments, furent précisément ce qui le tira d'affaire. Le capitaine prenant pour stupidité naturelle ce qui était l'effet d'une vertu sublime, le remit aux soldats, en les raillant de ne savoir pas discerner entre un idiot et un espion. Ceux-ci lui rendirent ses vêtements et le laissèrent aller. Mais ce ne fut pas sans se venger auparavant sur lui de leur méprise. Ils l'accablèrent d'une grêle de coups de pied et de coups de poing, et lui meurtrirent les flancs et tout le visage. Un officier en eut pitié; il l'arracha de leurs mains et lui procura un asile et quelque nourriture.

En sortant du quartier des Espagnols, Ignace pénétra dans celui des Français qui campaient en face. Il espérait y faire encore quelque riche moisson d'injures et de souffrances.

Arrêté par les sentinelles il fut conduit au chef. Quand aux premiers mots de l'interrogatoire, celui-ci reconnut que le prisonnier était de la Biscaye, province avoisinant

la sienne, il l'accueillit avec beaucoup de bienveillance, et donna ordre de le bien traiter. Cet incident inattendu ne procura pas seulement à Ignace un soulagement dont il avait grand besoin, il le confirma dans sa résolution de ne dépendre que de Dieu en toutes choses, et d'accepter avec un égal contentement les épreuves et les consolations, comme des présents dispensés par la même main avec une même providence et un même amour. Il continua sa route, au milieu d'alternatives semblables de bonne et de mauvaise fortune, et arriva à Gênes. Là, il prit passage pour Barcelone à bord d'un navire de l'escadre espagnole, auquel André Doria, alors au service de la France, donna longtemps la chasse.

2. A Barcelone, un maître charitable, Jérôme Ardeval, qui tenait école de grammaire, consentit pour l'amour de Dieu, à lui donner des leçons. On vit donc un homme, à l'âge de trente-trois ans, se mêler à une troupe d'enfants, se faire enfant avec eux, et comme eux, apprendre les éléments de la langue latine. Au premier abord, cela ne paraîtra peut-être rien avoir de si grand ni de si remarquable ; toutefois, c'est une des preuves les plus rares qu'une âme puisse donner de son zèle pour le service de Dieu. Une fois qu'Ignace eut compris que, grâce à l'étude, il pouvait devenir un instrument de la gloire divine par le salut du prochain, il ne considéra plus ni les intérêts particuliers de sa dévotion, auxquels il lui fallait dérober un temps considérable pour le donner à des leçons arides, ni les fatigues de cette ingrate entreprise. Grand labeur, sans doute, que celui de développer des aptitudes demeurées jusque là sans culture, au milieu de l'oisiveté des cours et du métier des armes ; mais il lui fallait, encore triompher de son propre caractère, peu porté vers cette sorte d'occupation, et soutenir cette lutte jusqu'au complet achèvement des cours de grammaire, d'humanités, de philosophie et de théologie. Les démons,

semble-t-il, eurent un pressentiment de ce qui paraissait alors si loin de pouvoir être soupçonné et beaucoup moins deviné. On dirait qu'ils prévoyaient d'avance que ces humbles commencements, sur les bancs d'une école, aboutiraient un jour à la création d'une œuvre immense, vouée au service et au salut des âmes.

Quand à Manrèse, il passait tant d'heures de la nuit et du jour dans la plus haute contemplation, souvent favorisé de visions célestes, d'extases et de révélations merveilleuses, ces esprits mauvais, malgré toute la haine dont ils étaient animés contre lui, n'avaient jamais essayé d'une manière ouverte de distraire son esprit. Je ne trouve en ce genre que l'apparition fantastique du serpent aux mille couleurs, dont nous avons parlé ; encore Ignace avait-il bien vite reconnu l'antique dragon, et l'avait-il chassé avec mépris. Mais à Barcelone, ils inventèrent pour le détourner de l'étude un artifice si subtil et si éloigné de toute apparence de mal, que le Saint y fut quelque temps trompé. A peine entrait-il dans la classe, le paradis semblait s'ouvrir au-dessus de sa tête. Tout d'un coup, et sans savoir comment, son âme était inondée d'une telle affluence de consolations spirituelles et de délices jusque là inconnues ; ses pensées s'élevaient à une si haute contemplation des choses célestes, que les livres, l'étude et la classe, tout était oublié. Il ne faisait plus que soupirer, verser des larmes, se répandre en tendres sentiments, redire *amo, amas*, avec des actes brûlants d'amour de Dieu, sans se mettre en peine d'apprendre la formation des temps. Ainsi dans une salle pleine d'enfants espiègles et bruyants, il goûtait les mêmes joies que dans le silence et la solitude de sa grotte. Les jours et les semaines s'écoulaient doucement au milieu de ces délices, mais à la fin, il n'était pas plus avancé qu'à la première heure. Rien n'est plus grand que d'être coopérateur de Dieu dans l'œuvre de la conversion des âmes. Aussi dès que la science est une disposition nécessaire à ce ministère, et qu'il s'agit d'un homme animé

d'un grand zèle, les démons croient gagner beaucoup si cet homme s'abandonne aux douceurs de la dévotion, et laisse de côté les humbles études, préparation nécessaire aux plus élevées : celle-là se borne en effet à quelques consolations personnelles, celles-ci se proposent un but apostolique, la plus grande gloire de Dieu et la félicité éternelle du prochain.

De ces distractions couvertes du voile de la piété, Ignace aurait pu conclure que Dieu l'appelait non à l'étude des lettres, mais à la contemplation. Peut-être serait-il tombé dans le piège, s'il avait trouvé en lui cette inclination, si naturelle à l'amour-propre, qui fait prendre avec la plus grande facilité les illusions de l'enfer pour des inspirations du ciel. Mais comme il n'avait d'autre intérêt en vue que celui de la gloire de Dieu, il découvrit bientôt l'erreur où il était tombé. Il en eut une telle confusion que, prenant son maître, il le conduisit dans une église, appelée Sainte-Marie-de-la-Mer; là, il se mit à genoux devant lui, demanda pardon de sa négligence passée, lui confessa l'illusion qui l'avait détourné de ses études et fit, en sa présence, le vœu de les poursuivre avec la plus grande application. Il le conjura même d'exiger de lui, avec la dernière rigueur, tous les devoirs de la classe, et de lui infliger, s'il y manquait, les mêmes châtiments qu'aux autres écoliers. Chose admirable! Aussitôt qu'il eut reconnu l'artifice du démon, et qu'il y eut porté remède, il vit s'évanouir tous ces attraits délicieux et ces fausses clartés qui le ravissaient avec une si douce violence.

Dès lors, quand il lui arrivait d'éprouver des sécheresses intérieures, il s'encourageait lui-même, par l'espérance du fruit qu'il retirerait un jour de ses études pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu. De longues années après, devenu Général de la Compagnie de Jésus, il usait des mêmes réflexions pour tempérer les regrets de ceux qui, plus sensibles aux douceurs présentes qu'aux fruits de salut qu'ils pourraient recueillir plus tard, se portaient à

contre-cœur à l'étude, parce qu'ils y voyaient se dessécher entièrement, ou du moins se tarir en grande partie, la source de leurs larmes et de leurs consolations. Il leur rappelait que les vertus solides, la patience, l'humilité, l'obéissance qui se pratiquent au temps de la désolation, sont, pour un homme habitué à goûter les choses de Dieu, des consolations bien autrement précieuses et substantielles que les impressions d'une dévotion sensible et tendre, dont l'âme est quelquefois remplie. Et de fait, un religieux qui, dans ses études, se propose uniquement le salut des âmes, peut-il regretter la perte de quelque douceur spirituelle, à la pensée qu'il achète à ce prix l'honneur de travailler efficacement, un jour, à l'œuvre la plus noble et la plus sublime qu'il y ait au monde ?

Il m'est tombé entre les mains une très belle lettre d'Ignace à ce sujet; j'ai cru qu'elle devait avoir sa place ici. C'est pourquoi je la traduis de l'espagnol : « Si nos étudiants, disait notre bienheureux Père, n'éprouvent pas cette saveur de dévotion qu'on pourrait désirer, il ne faut pas s'en étonner ; car le dispensateur de cette grâce l'accorde à qui et quand il lui plaît. Au temps des études, qui sont ordinairement pénibles pour l'esprit, on peut croire que la divine Providence suspend elle-même ce genre de visites sensibles ; et la raison, c'est que, tout en procurant une grande joie à l'âme, elles fatiguent et épuisent les forces du corps. De plus, l'application de l'intelligence aux sciences spéculatives, a coutume de tarir et de dessécher, en une certaine mesure, les affections du cœur. Si les études sont ordonnées purement au service de Dieu, elles sont par elles-mêmes une très excellente dévotion. Pourvu que les vertus solides ne soient pas ébranlées, et qu'on donne à l'oraison le temps prescrit par les Constitutions, le reste est accessoire. Qu'il y ait des consolations ou non, ce n'est pas une chose dont il faille faire grand cas ni se tourmenter. Ce qui importe, c'est qu'on prenne avec résignation de la

main de Dieu ce qu'il lui plaît de nous donner, et qu'on s'attache principalement à ce qui doit tout dominer, c'est-à-dire à la patience, à l'humilité, à l'obéissance et à la charité. »

Cependant Ignace ne diminuait en rien les rigueurs ordinaires de son genre de vie, et donnait à l'oraison tout le temps dont il pouvait disposer. Jean Pascual, chez qui il occupait une pauvre chambre immédiatement au-dessous du toit, eût bien voulu lui faire partager sa table, mais le Saint s'y refusa toujours. Il mendiait le morceau de pain nécessaire à sa subsistance de la journée, soit en allant en classe, soit au retour, ou dans quelque autre moment perdu; pour le boire, il n'avait guère à s'en mettre en peine : un verre d'eau lui suffisait. Lui donnait-on plus qu'il n'était besoin, il partageait ce surplus entre les pauvres, et leur réservait toujours la meilleure part. Tout le monde savait cela dans la ville. Cette réputation, jointe à l'estime que lui portaient beaucoup de personnes, faisait qu'on lui envoyait d'abondantes aumônes en argent et en vêtements. A peine les avait-il entre les mains, qu'il les faisait passer dans celles des indigents, toujours nombreux à sa porte. Aussi les malheureux l'appelaient-ils, bien qu'il fût le plus pauvre de tous, leur père et leur soutien. Il les aimait en effet et les servait, comme si dans leur personne, il avait vu la personne même de Jésus-Christ. Agnès Pascual, affligée de le voir se traiter si mal, le reprit un jour de ce qu'il abandonnait aux autres le meilleur de ce qu'il recevait, comme s'il n'était pas lui-même le plus misérable de tous. « Et que feriez-vous, répondit-il, si Jésus-Christ vous demandait l'aumône ? Auriez-vous le courage de lui donner ce qui est moins bon, ou de lui refuser ce que vous avez de plus excellent ? »

Il avait repris en partie ses anciennes austérités, le sommeil sur la dure, le cilice, les disciplines plusieurs fois le jour. S'il en tempéra la rigueur, c'est qu'il y fut

contraint par la maladie et les violentes douleurs d'un estomac délabré. Plus jaloux de se traiter en pénitent que de le paraître, il laissa le sac et la chaîne, mais sous ses humbles vêtements, il garda le cilice. Il ne marcha plus nu-pieds, ou, pour mieux dire, il n'eut plus l'air de le faire; car il enleva les semelles de sa chaussure, et n'en conserva que le dessus. Il continuait à donner sept heures à l'oraison, prenant pour cela sur le temps de la nuit et sur son sommeil.

Le jeune fils de son hôtesse, Jean Pascual, curieux de savoir ce qu'il pouvait faire pendant la nuit, allait souvent l'épier en secret. Ignace, après avoir levé les yeux au ciel, commençait son oraison, tantôt les bras étendus en croix, tantôt prosterné contre terre dans l'acte de la plus profonde adoration; il se mettait ensuite à genoux et demeurait immobile et insensible comme une statue, jusqu'à ce que son visage s'enflammât et parût tout en feu; de douces larmes coulaient alors en abondance de ses yeux. Très souvent, raconte Jean Pascual, sa chambre se remplissait d'une éblouissante lumière qui jaillissait de sa personne; il s'élevait lentement à la hauteur de quatre ou cinq palmes, les genoux pliés comme dans la prière; ainsi suspendu, il exhalait des soupirs et se répandait en paroles pleines d'amour. « O Dieu! si les hommes vous connaissaient! O Dieu infiniment bon! Comment supportez-vous un pécheur tel que moi! »

Plus tard, l'heureux Jean Pascual aimait à raconter à ses enfants ce qu'il avait vu et entendu. S'ils savaient, leur disait-il, toutes les merveilles dont il avait été témoin, ils ne se lasseraient pas de baiser et cette terre qu'Ignace avait touchée de ses pieds, et ces murailles entre lesquelles il avait vécu. Et tout à ces souvenirs, il fondait en larmes, se frappait la poitrine, se traitait de misérable pécheur, puisqu'il n'avait pas profité de la conversation d'un tel homme de Dieu. Mais ce n'était pas seulement loin des regards et dans le secret de sa cellule qu'Ignace

était surpris par ces ravissements et soulevé dans les airs. Si diligent qu'il fût à cacher les faveurs divines, il n'était pas toujours assez maître de lui-même pour résister à la véhémence de l'esprit divin. Les Religieuses de Saint-Jérôme à Barcelone le virent un jour, après être resté deux ou trois heures immobile comme une statue devant l'autel de Saint-Mathieu, s'élever de terre toujours à genoux, et le visage rayonnant d'une joie céleste.

Ignace ne s'occupait pas moins du salut du prochain que de sa propre perfection. On garde encore à Barcelone le souvenir de plusieurs grandes conversions qu'il y opéra. Mais sa charité et sa patience éclatèrent surtout dans la réforme de quelques religieuses du monastère des Anges. Ce couvent était alors situé en dehors des murs, entre la Porte-Neuve et la Porte-Saint-Daniel, et servait de rendez-vous à une jeunesse légère, danger trop manifeste pour les religieuses, et grand scandale pour le public. Ignace, touché de l'offense de Dieu plus que de ses propres maux, résolut de porter remède à cet abus. Il choisit cette église pour le lieu ordinaire de ses dévotions; il y passait tout le jour de longues heures à prier et à traiter avec Dieu de l'heureuse issue de son dessein. Sa modestie, ses larmes, l'ardeur enflammée de son visage, une assiduité si persévérante à rester tous les jours à genoux plusieurs heures de suite en oraison, attirèrent l'attention des religieuses; elles regardèrent d'abord l'étranger avec une certaine curiosité, et bientôt avec respect. Elles cherchèrent alors à savoir qui il était, et apprenant qu'il passait dans l'opinion commune pour un saint, elles eurent le désir de l'entendre parler des choses de Dieu.

Ignace y consentit volontiers. Il choisit pour premier sujet de ses entretiens l'excellence et les devoirs de la profession religieuse; puis, se laissant aller à l'ardeur de son zèle, il leur représenta l'outrage que quelques-unes faisaient à Dieu par leur vie scandaleuse, l'opprobre

qui en rejaillissait sur le monastère tout entier, les mauvais exemples qu'elles donnaient à leurs Sœurs encore exemptes de la contagion, la ruine des âmes qui périssaient par leur faute. Pour lui, la pensée des châtiments que Dieu leur réservait, le remplissait d'épouvante : car ils seraient d'autant plus terribles que les injures faites à Dieu par ses amis le blessent incomparablement plus que les crimes commis par ceux qui ne sont pas dans sa familiarité. Il parla avec une telle force que les yeux de ces pauvres égarées s'ouvrirent; elles se reconnurent et pleurèrent le misérable état dans lequel elles avaient si aveuglément vécu. Mais cette conversion ne fut pas le fruit d'un seul entretien : Ignace revint bien des fois sur le même sujet. Pour achever son œuvre, il leur présenta diverses considérations propres à ramener la ferveur éteinte, et réussit à les leur faire méditer; il n'est pas douteux que ce furent les Exercices spirituels.

La régularité et le recueillement reparurent aussitôt. Les intéressés au premier état de choses trouvèrent les portes fermées, et le monastère tout changé. Leur dépit fut extrême. Voyant qu'Ignace ne cessait d'affermir les religieuses dans leurs résolutions, que rien ne l'effrayait, ni les menaces ni les coups dont ils l'avaient déjà deux fois accablé; persuadés que s'il continuait d'avoir accès au couvent, ils en seraient eux-mêmes exclus pour toujours, ils formèrent le dessein de s'en débarrasser.

3. Il revenait un jour du monastère en compagnie d'un saint prêtre, nommé Puigalto, son auxiliaire dans son œuvre de réforme, quand ils furent assaillis l'un et l'autre, près de la Porte-Saint-Daniel, par deux esclaves mores, armés de bâtons. Ils furent battus si cruellement que le prêtre en mourut au bout de peu de jours. C'est du moins ce que disent les procès-verbaux ; mais un écrit de Jean Pascual affirme qu'il guérit de ses blessures. Quant à Ignace, maltraité d'abord à coups de pied et de poing, il

fut ensuite frappé avec tant de violence qu'il tomba sans connaissance sur le sol ; les assassins le croyant mort, ne pensèrent pas à l'achever. Tant qu'il avait conservé le sentiment et la parole, il était demeuré immobile, ne cessant de bénir Dieu, de lui demander pardon et pour ses meurtriers, et pour lui-même, et d'offrir avec joie le sacrifice de sa vie. Il demeura longtemps étendu à terre. Un meunier venant à passer, eut pitié de lui, le prit dans ses bras, le plaça sur son cheval et le conduisit à la maison d'Agnès et de Jean Pascual. Il y arriva tellement épuisé qu'il paraissait à tout moment prêt à rendre le dernier soupir ; peut-être serait-il mort en effet, si on ne l'avait réconforté en lui appliquant à plusieurs reprises des linges trempés de vin. Tout son corps était livide, endolori, brisé ; il n'avait de libre que les yeux et la langue ; celle-ci pour bénir Dieu, ceux-là pour élever vers le ciel des regards pleins d'amour. Voulait-on le changer de place, il fallait le soulever sur un drap, et encore était-ce pour lui une excessive souffrance. Au bout de trente jours, il fut regardé comme perdu et on lui donna les derniers sacrements.

Il n'avait cessé pendant sa maladie de recevoir la visite des principaux seigneurs et des dames les plus distinguées de Barcelone, qui tous, au témoignage de Jean Pascual, le vénéraient comme l'apôtre de la ville. On cite parmi ces dernières Dona Étiennette de Requesens, fille du comte de Palamos et femme de don Juan de Requesens ; Isabelle de Bogados ; Guiomar Gralla, Isabelle de Sosa, et plusieurs autres de la plus haute noblesse, qui vinrent lui témoigner la part qu'elles prenaient à ses souffrances. Mais il voulait qu'on le félicitât et non qu'on le plaignît. Il ne s'était jamais trouvé plus heureux, assurait-il, qu'au moment où il avait été sur le point de donner sa vie, à l'imitation de son divin Maître, mort pour le salut des âmes. Et comme si ses douleurs eussent été pour lui une consolation, il ne consentit point à se dépouiller de son

cilice, avant d'en avoir reçu l'ordre exprès de son confesseur, le P. Jacques d'Alcantara, religieux franciscain d'une grande vertu, et aumônier du couvent de Jésus hors-les-murs. Ce cilice fut conservé par Jean Pascual et légué à ses enfants avec une attestation écrite de sa main, comme la plus précieuse partie de leur héritage. Il devint ensuite à Barcelone l'instrument d'un grand nombre de guérisons merveilleuses. Le duc de Monteleon, vice-roi de Catalogne, l'obtint à force d'instances, en 1606, et le garda comme le plus riche trésor de sa maison.

Il y eut d'autres visites plus chères à Ignace que toutes celles des grands. A peine les pauvres eurent-ils appris sa douloureuse aventure qu'ils accoururent en foule auprès de lui, pleurant sa perte et conjurant le ciel de ne pas leur enlever leur père. Leurs prières furent exaucées : l'homme qui était destiné à des œuvres si importantes à la gloire divine, ne devait pas perdre la vie pour avoir sauvé un seul monastère. Après cinquante-quatre jours passés dans une immobilité complète, sans cesse suspendu entre la vie et la mort, Ignace fut enfin hors de péril et put même se lever.

Dès qu'il eut repris ses forces et fut en état de marcher, son premier soin fut d'aller au monastère des Anges pour y revoir les religieuses, et leur apporter l'appui de ses encouragements. Ce fut tout à la fois un sujet d'admiration et d'alarmes pour la bonne Agnès, qui l'aimait comme une mère. Persuadée que ses ennemis, exaspérés du mauvais succès de leur tentative, mettraient de nouveau tout en œuvre pour lui ôter la vie, elle le conjura avec instances de ne plus retourner en un endroit si périlleux pour lui. Mais l'amour de Dieu avait appris à Ignace à ne pas craindre les hommes, à estimer les souffrances comme un bien, et la mort elle-même comme le plus enviable salaire. Il répondit à Agnès qu'il ne pouvait lui arriver de félicité plus grande que celle de souffrir beaucoup pour le service de Dieu et de donner sa vie pour le salut des âmes.

Une vertu si véritablement héroïque fut récompensée. Non seulement il ne rencontra aucun nouvel obstacle dans l'accomplissement de son œuvre, mais encore il obtint la conversion de celui qui poursuivait sa mort avec le plus d'acharnement.

Comme il revenait un jour du monastère, un marchand, nommé Ribera, vint à sa rencontre et se jetant à ses pieds, lui confessa qu'il était le principal auteur de l'attentat commis autrefois contre sa personne. Il lui en demanda pardon avec de grands sentiments de repentir ; bien plus, en gage de satisfaction, il fit avec serment la promesse solennelle de changer de vie, et il tint fidèlement parole. Or cet acte de repentir et d'humilité, comme il le déclara lui-même, eut moins pour cause l'horreur de son crime, que le spectacle de la vertu et de l'admirable patience du Saint. Il n'avait pu le voir, sans en être profondément touché, oublieux de l'injure, au point de ne pas laisser échapper de ses lèvres une seule parole, qui pût faire découvrir les auteurs de l'attentat ou ceux qui les avaient soudoyés. A cette influence persuasive de sa vertu, il faut joindre les prières ardentes, que ce véritable imitateur de Jésus-Christ n'avait cessé d'offrir au Père éternel, pour la conversion et le salut de ses ennemis.

4. Cette circonstance ne fut pas la seule où parut avec éclat l'efficacité des prières d'Ignace, en faveur du prochain et surtout en faveur des âmes désespérées. Deux frères, nommés Lisano, plaidaient l'un contre l'autre à Barcelone, au sujet de je ne sais quel intérêt. Le tribunal donna gain de cause à l'un d'eux ; l'autre, ne pouvant se consoler de la perte de son procès, en devint comme fou de douleur, et dans son désespoir, il se pendit à une poutre de sa maison. Il demeurait dans la rue Belloco, qui va de l'Oleo à la mer. Le lieu retentit bientôt des cris de ses parents et des gens du voisinage, rassemblés à la nouvelle de ce triste accident. Ignace revenait dans ce moment-là

même du monastère des Anges; au bruit de cette rumeur, il accourut aussi, et, touché de compassion, il se hâta de faire couper la corde. Mais on essaya vainement de réveiller la vie dans le corps de ce malheureux. Au jugement de tous, il était déjà mort. Ignace se mit alors à genoux auprès de lui, et par une courte mais fervente prière, il conjura le Seigneur d'accorder à l'infortuné coupable assez de vie pour se repentir de sa faute et la confesser. Au même moment, à la stupéfaction de toute cette foule qui attendait avec anxiété l'issue de l'événement, Lisano revint à la vie. *Et cunctis stupentibus,* ce sont les paroles mêmes des trois auditeurs du tribunal de la Rote, *et rei exitum exspectantibus, Lysanus ad vitam rediit.* Mais il ne ressuscita que pour un temps et dans la mesure sollicitée par le serviteur de Dieu; après avoir demandé pardon de ses péchés, après s'en être confessé et en avoir reçu l'absolution, il s'endormit de nouveau dans la mort.

5. Il y avait deux ans qu'Ignace avait commencé ses études. Au jugement de ses maîtres, il avait fait assez de progrès dans le latin pour passer aux classes supérieures. Il résolut donc d'aller à Alcala dont l'Université, récemment fondée, comptait des professeurs éminents dans toutes les branches de la science. Mais en lui inspirant cette pensée, Dieu avait des vues bien différentes; il lui réservait à Alcala des leçons de vertu et de patience, plutôt que de littérature et de philosophie. A son départ de Barcelone, une foule d'amis s'offrirent à le suivre, moins pour être ses compagnons d'étude, que pour continuer à recueillir ses enseignements dans les choses spirituelles. Il n'en accepta que trois, Calixte, Artiaga et Jacques de Cazeres; encore ne se soutinrent-ils pas, et firent-ils tous, comme nous le verrons bientôt, une fin assez malheureuse.

Parmi ceux qu'il refusa, il y en eut deux auxquels il donna les raisons de son refus, parce qu'il avait appris

dans une lumière prophétique ce qui devait leur arriver. Le premier était un jeune Catalan de Girone, appelé Michel Rodes. Quand il eut exposé sa demande : « Non, lui répondit Ignace, vous ne devez pas me suivre. Vous vivrez dans le monde ; vous serez jurisconsulte ; vous aurez une femme et des enfants, et ce sera l'un d'eux, à votre place, qui portera l'habit d'un Ordre que je fonderai. » Il disait cela quatorze ans avant l'établissement de la Compagnie. La prédiction se vérifia de point en point. Michel Rodes devint un excellent jurisconsulte ; il se maria, eut des enfants, et le plus jeune, nommé comme lui Michel, entra dans la Compagnie, où il se distingua par une grande austérité de vie et un grand zèle, et où il mourut dans une heureuse vieillesse.

Une circonstance, que nous ne devons pas omettre, servit à rendre cette prédiction encore plus mémorable. Le jeune homme, sentant que Dieu l'appelait à la Compagnie, s'en ouvrit à son père. A cette confidence, celui-ci, versant des larmes de joie, raconta à son fils ce qu'il avait entendu jadis de la bouche du Saint. Michel partageait l'allégresse de son père. Mais le Provincial, pour des causes qu'on ignore, différa son admission plus longtemps que ne pouvaient le supporter l'ardeur de son âge et sa ferveur. Dans son impatience, Michel tourna ses vues d'un autre côté, et essaya d'entrer chez les Chartreux. A deux reprises, il fit des démarches dans ce sens ; mais chaque fois il fut arrêté par des circonstances imprévues. Il revint donc à ses premières idées ; il fut enfin admis, et vérifia ainsi dans toute son étendue la double prophétie du Saint.

La seconde personne qu'Ignace refusa d'emmener, fut ce même Jean Pascual dont nous avons parlé si souvent, et chez la mère duquel il demeurait à Barcelone. Une première fois déjà, à son départ pour la Terre-Sainte, il avait refusé de le prendre avec lui. Il l'assura que Dieu le voulait dans le monde, et il lui découvrit en détail tout

ce qui devait lui arriver, les prospérités comme les adversités : « Vous épouserez, lui dit-il, une femme d'une grande vertu, » et ce fut vrai; « vous en aurez beaucoup d'enfants, mais ils seront pour vous la cause de beaucoup de tribulations. » Ce fut encore trop vrai; car le premier naquit sourd et muet; le second, arrivé à l'âge de vingt-deux ans, devint fou; le troisième, qui menait une vie fort déréglée, mourut subitement sous les yeux de son père. De ses quatre filles, une seule put être mariée. Enfin Ignace avait ajouté que dans sa vieillesse il souffrirait une extrême pauvreté. Cette partie de la prophétie se vérifia comme les autres; Jean Pascual fut accablé de dettes et réduit à un état voisin de la mendicité. Mais une promesse consolante avait tempéré pour lui l'amertume de tant de prédictions douloureuses; le Saint lui avait donné l'assurance que tous ces maux tourneraient au profit de son âme. Le bon Jean Pascual se tenait si persuadé qu'il ne manquerait pas une syllabe à l'entier accomplissement de ces prophéties, que, ses amis cherchant à le consoler dans ses disgrâces, par la pensée d'une meilleure fortune : « Obtenez-moi la patience, leur disait-il; mais ne me donnez pas des espérances qui ne se réaliseront jamais; il ne m'arrivera que ce que notre saint hôte Ignace m'a prédit. Toutes ses paroles se sont jusqu'à présent vérifiées; il en sera ainsi jusqu'à la fin. »

6. Tant qu'Ignace vécut, il ne manqua jamais de consoler et de fortifier son ami par des lettres fréquentes, remplies de la plus tendre affection. Après sa mort, il ne l'oublia pas non plus; il vint même un jour le ranimer par une visite merveilleuse. Depuis quarante ans, Jean avait la pieuse dévotion d'assister tous les jours aux matines et à la messe qui se disaient au tombeau de sainte Eulalie, dans une crypte, au pied du maître-autel de la cathédrale de Barcelone. Un jour, il arriva de très bonne heure à l'église, et il dut attendre longtemps avant qu'on

commençât l'office. Il s'agenouilla et se mit en oraison. De nouvelles adversités lui étaient survenues en ce temps-là même; il les recommandait et se recommandait lui-même à Dieu et à saint Ignace, mort depuis peu d'années. « O mon Père, s'écria-t-il out à coup, que vous m'avez bien prédit tout ce qui m'est arrivé! Sans aucun doute, vous voyez du haut du ciel la triste situation où je me trouve à présent, puisque, lorsque vous étiez encore sur la terre, vous me l'avez annoncée si longtemps à l'avance. Faites que je ne manque point de patience, et que toutes ces épreuves servent à mon salut éternel, comme vous me l'avez aussi promis. »

Pendant qu'il faisait cette prière, il entendit dans le lointain les accords d'une douce et admirable harmonie qui se rapprochait peu à peu. Bientôt ceux qui composaient le chœur mystérieux apparurent à la porte de l'église, du côté gauche de l'autel; ils étaient accompagnés d'une multitude d'anges et de clercs, tous d'un aspect majestueux et d'une beauté céleste. Ils allèrent se ranger autour du grand autel. Alors un homme vénérable vint se placer au milieu d'eux; il marchait le dernier de tous, et portait, comme les prêtres, l'étole et une chape blanche. L'église avait été jusque là dans une complète obscurité, car l'horloge avait à peine sonné quatre heures et on était en hiver; mais quand parut ce dernier personnage, elle s'illumina d'une telle splendeur qu'on l'eût dite toute en feu.

Le prêtre s'arrêta sur le tombeau de sainte Eulalie, et, après s'être profondément incliné devant le Saint-Sacrement, il prit l'encensoir des mains d'un acolyte, et, parcourant l'autel, il l'encensa à plusieurs reprises. Puis cette bienheureuse troupe se dirigea, comme pour sortir, vers la porte de l'église du côté droit. C'est là que se tenait Jean. Cette lumière, ces accords, cette cérémonie mystérieuse l'avaient jeté dans une sorte de stupeur. Le prêtre qui venait d'encenser, se tournant vers lui et le regardant

fixement, de l'air d'un homme qui s'étonne de n'être pas reconnu, lui fit signe d'approcher. Ses yeux s'ouvrirent alors : il reconnut Ignace, et se levant avec vivacité, il courut à lui. Le Saint l'accueillit d'un visage riant, et lui demanda familièrement s'il se souvenait de lui, « car pour moi, ajouta-t-il, je ne vous ai jamais oublié. » Il le consola, et ranima l'espérance qu'il lui avait donnée de son salut éternel. Jean voulut l'embrasser et lui en demanda la permission ; mais au moment où il s'approchait, le Saint le bénit et disparut, et avec lui s'évanouit toute cette vision céleste. « O mon Père ! s'écria-t-il alors, ô mon Père Ignace ! » A cette exclamation, quelques prêtres accoururent : ils le trouvèrent hors de lui et fondant en larmes. Ils lui en demandèrent la cause, et il leur raconta ce qu'il venait de voir et d'entendre. Dans la suite de sa vie, quelles que fussent ses épreuves, il lui suffisait de se rappeler ce souvenir ineffable, pour se sentir fortifié et rempli d'une très douce consolation.

Ignace avait laissé à Barcelone une réputation et des regrets incroyables. Quinze ans plus tard, un de ses parents, le P. Antoine Araoz, novice de la Compagnie récemment fondée, vint à passer dans cette ville. A peine la nouvelle s'est-elle répandue qu'il apporte des nouvelles du P. Ignace, et qu'il est du nombre de ses disciples, qu'on accourt en foule à son hôtellerie ; on lui fait mille questions, on lui raconte mille traits édifiants de la vie du Saint. Plusieurs veulent le suivre, d'autres lui offrent de l'argent pour fonder une maison dans la ville. Araoz dut se refuser à toutes les instances ; il consentit seulement à leur adresser quelques paroles d'exhortation, et à leur laisser des règles de conduite qu'ils accueillirent avec respect, comme si elles venaient de la bouche même du saint P. Ignace.

CHAPITRE XI

1. Alcala, études, œuvres de zèle. — 2. Persécutions. — 3. Arrestation et emprisonnement. Joie d'Ignace. — 4. Dieu le venge d'un de ses insulteurs. — 5. Il quitte Alcala et se rend à Salamanque. Nouvelles persécutions.

1526 - 1527.

1. Ignace arriva au commencement d'août 1526 à Alcala. La première personne qu'il y rencontra et dont il reçut l'aumône, fut Martin Olave. Vingt-six ans plus tard, en échange de cette aumône, Martin Olave, docteur et professeur de l'Université de Paris, fut appelé de Dieu d'une manière extraordinaire à la Compagnie de Jésus et y fut admis par le fondateur lui-même. A l'époque où nous sommes, c'était un tout jeune homme ; il suivait les cours de philosophie à Alcala.

Comme les classes ne s'ouvraient qu'après la fête de saint Luc, Ignace consacra les trois mois qui le séparaient de cette époque à sa propre dévotion et aux œuvres de zèle. Ses trois compagnons ne tardèrent pas à le rejoindre, et furent suivis d'un jeune Français, page de don Martin de Cordoue, vice-roi de Navarre. Ce jeune homme, en passant avec le vice-roi par Alcala, avait été blessé dans je ne sais quelle rencontre, et avait dû rester dans la ville pour se faire soigner à l'hôpital. Cet accident fut un bonheur pour

lui; car tandis qu'il demandait à la science des hommes la santé du corps, il avait trouvé dans les exhortations d'Ignace celle de l'âme.

Ces cinq amis portaient un vêtement uniforme; il consistait en une simple tunique brun-clair, tombant jusqu'aux pieds et en un chapeau de même couleur. Deux étaient logés chez Fernand de Para, et deux autres chez André d'Arcè; quant à Ignace, il s'était établi à l'hôpital dit d'Antezana. La chambre où il fut placé était depuis longtemps abandonnée; la raison, c'est qu'il s'y faisait des apparitions de fantômes horribles avec des bruits effroyables. On ne l'avait prévenu de rien; dès la première nuit, il fut violemment assailli. Les démons, si c'étaient véritablement ces esprits immondes, qui ont protesté bien des fois n'avoir point de plus grand ennemi sur la terre, le voyant entre leurs mains, s'apprêtèrent à lui souhaiter la bien-venue à leur manière. Ils commencèrent par se montrer sous des formes affreuses et firent entendre un épouvantable fracas. A ce bruit étrange et soudain, Ignace, avant que la réflexion ait eu le temps de corriger les premiers mouvements de la nature, est saisi de frayeur. Mais bientôt, redevenu maître de lui-même, et retrouvant son courage, il se jette à genoux, résolu de vaincre d'un seul coup et ses terreurs et les démons : « Si Dieu vous a donné le pouvoir de me maltraiter, me voici, leur dit-il, j'aime sa volonté sainte, par quelque main qu'elle s'accomplisse; vous ne dépasserez pas d'une ligne les bornes qu'elle a marquées à votre fureur. Mais si vous n'avez nulle puissance de me nuire, à quoi bon venir en si grand nombre troubler le sommeil d'un malheureux qui repose? » En parlant ainsi, il s'offrait à Dieu, disposé, si c'était son bon plaisir, à souffrir toute sorte d'outrages de leur part, et il attendait ce qu'ils allaient lui faire. Mais l'issue fut tout autre qu'on pouvait le craindre après de si bruyants commencements; ces esprits maudits ne reparurent plus, soit que l'appartement eût été soustrait

à leur puissance, soit qu'ils l'eussent d'eux-mêmes volontairement abandonné.

Tel était l'abri d'Ignace à Alcala. Quant à sa nourriture. il la mendiait de porte en porte. Comme on lui donnait souvent plus qu'il ne lui était nécessaire, il distribuait le superflu entre les pauvres, sans jamais rien mettre en réserve pour l'avenir. A ceux que la honte ou la maladie empêchaient de tendre la main, il allait tous les jours porter en secret ce qu'il avait recueilli pour eux. Il fut un jour surpris dans cette office de charité par Martin Saez, un des plus riches habitants d'Azpeitia, que des affaires avaient appelé à Alcala. Martin Saez avait connu autrefois Ignace; entendant parler de lui comme d'un saint, il désira le voir et alla l'attendre à la porte de l'Université. Quand les écoliers sortirent, la classe finie, il le reconnut fort bien, et se mit à le suivre sans rien dire. Il le vit entrer dans une maison de chétive apparence, et la quitter quelques moments après. Il y pénétra à son tour, et trouva une pauvre femme, manquant de tout et malade. Il lui demanda ce qu'était venu faire chez elle cet écolier, et si elle le connaissait. « Je ne sais autre chose, répondit-elle, sinon qu'il paraît un saint; que chaque jour il vient m'apporter son aumône, et qu'il me console avec des paroles toutes pleines de foi et d'amour de Dieu. » — « Eh bien, reprit l'étranger, demain quand il reviendra, vous lui direz que s'il a besoin d'argent pour lui ou pour d'autres, vous connaissez une personne qui pourra lui en fournir. » La malade remplit la commission. Mais Ignace, se voyant observé et découvert : « Ma sœur, lui dit-il, jusqu'à présent je me suis occupé de vous; Dieu pourvoira désormais d'une autre manière à vos besoins; je vous recommande à sa Providence. » Il partit ensuite et ne revint plus.

On enseignait à l'Université d'Alcala la Logique de Soto, la Physique d'Albert-le-Grand et la Théologie du Maître des sentences. Ignace mesurait peut-être les forces de son

intelligence à celles de sa ferveur; séduit par une ardeur impatiente de travailler au service du prochain, il se mit avec plus de courage que de méthode, à suivre ces trois cours en même temps. Il y dépensa beaucoup de temps et de peine, sans autre résultat que de se fatiguer sans apprendre, parce qu'il embrassait tout à la fois.

Ce n'était pas pour en faire un homme de doctrine que Dieu l'avait conduit à Alcala; c'était pour préparer un maître de la vie spirituelle, pour l'élever à une plus haute perfection et lui enseigner, après avoir exercé contre lui-même des rigueurs volontaires, à supporter encore avec patience et avec joie les persécutions du dehors. C'est pourquoi il ne lui inspira pas la pensée dans ces premiers temps de changer de méthode. L'étude lui réussissant si mal, malgré la peine qu'il s'y donnait, Ignace se persuada facilement qu'il ferait bien de se consacrer aux exercices de zèle. Il commença donc à fréquenter les hôpitaux, à faire le catéchisme, à tenir des conférences spirituelles, à entrer en relations avec les étudiants. De préférence, il s'attachait aux plus libertins ou à ceux qu'il voyait plus entourés; car en les ramenant au devoir, il en gagnait du même coup un grand nombre d'autres. Dieu bénit ses efforts et lui accorda plusieurs conversions. Il fut bientôt connu et eut dans toute la ville la réputation d'un homme apostolique. L'efficacité de ses paroles ne pouvait pas être attribuée à une éloquence naturelle ; il n'avait pas ce don ; elle venait tout entière d'une âme embrasée de l'amour de Dieu. Pendant que les lèvres s'entretenaient de ce divin objet, le cœur était consumé au dedans et semblait un foyer ardent d'où s'échappaient des flammes brûlantes. C'est par cette image, en effet, que beaucoup de ses auditeurs ont exprimé la puissance incroyable d'une parole dont ils avaient éprouvé en eux-mêmes, ou remarqué dans les autres, les effets merveilleux.

Ajoutons encore la conviction ardente et passionnée avec laquelle il exposait les fortes vérités sur lesquelles il avait

établi les Exercices. Après les avoir lui-même si longtemps méditées, il les faisait passer dans ses auditeurs avec toute la vivacité d'impression qu'elles avaient laissée dans son âme, et il portait des coups si vigoureux que bien peu pouvaient y résister. De là provenait cette sainte hardiesse qui ne craignait pas de s'attaquer à certains pécheurs publics, dont le retour semblait désespéré et la conscience éteinte. Il avait confiance dans la vertu toute divine des vérités de l'Évangile, et ne doutait pas que ces vérités n'eussent assez de force pour pénétrer les cœurs les plus endurcis. L'expérience lui avait appris que les plus rebelles et les plus farouches au commencement se laissaient enfin adoucir et subjuguer.

C'est ce qui arriva à un ecclésiastique, revêtu d'une haute dignité dans une des premières églises d'Espagne. Cet homme menait une vie fort scandaleuse; sans cesse entouré d'une nombreuse jeunesse, compagne de ses désordres, il était le fléau de l'Université; tout le monde en parlait comme d'un homme sans conscience : les gens de bien étaient consternés. Ignace en fut averti; après avoir, selon sa coutume, demandé dans une fervente prière, la permission de défendre l'honneur de Dieu outragé, et la force dont il avait besoin pour cette entreprise, il s'arma de patience pour lui-même, de solides arguments contre ce pécheur public, et il alla lui demander une entrevue. L'ecclésiastique connaissait Ignace; à la simple annonce de sa visite, il se sentit troublé; et s'il ne lui ferma pas la porte, c'est qu'il crut pouvoir se persuader que le serviteur de Dieu, habitué à mendier, venait simplement solliciter une aumône. Il le reçut donc, avec défiance toutefois, et en se tenant en garde contre les coups qui pourraient lui être portés. Ses soupçons et ses craintes redoublèrent quand Ignace manifesta le désir de l'entretenir en particulier. Dès qu'ils furent seuls, le Saint commença par dire qu'un homme sans considération, et un misérable pécheur comme lui, ne s'arrogeait certainement pas le

titre d'ami à l'égard d'un Seigneur d'un si haut rang. Il avait cependant pour sa personne une affection si dévouée et si sincère que de mille de ses amis, peut-être ne s'en trouverait-il pas un seul qui lui fût aussi cordialement dévoué. Il ajouta qu'il l'aimait plus que l'ecclésiastique ne s'aimait lui-même, parce qu'il aimait en lui son âme, c'est-à-dire la partie de son être la plus précieuse et aussi malheureusement la plus négligée.

« Seigneur, poursuivit-il, vous ignorez ce qui se dit de vous à Alcala; je n'en suis pas surpris; c'est la faute de ceux qui vous entourent; ils ne laissent arriver à vos oreilles que ce qui peut vous plaire. Mais je m'étonne que vous n'entendiez pas au moins la voix de votre conscience. Dieu vous a-t-il placé dans le monde uniquement pour vous y divertir, comme s'il n'y avait ni ciel ni enfer? Est-ce une chose si peu importante de se sauver ou de se perdre pour l'éternité, qu'il soit permis de vivre sans y penser et sans en prendre souci? Si la mort vous frappait à cette heure (à Dieu ne plaise sans doute; mais pourtant qui vous assure du moment à venir?) qu'adviendrait-il de vous? Qu'adviendrait-il de ces biens que vous possédez et dont vous ne faites usage que pour offenser plus gravement, pour outrager le Dieu plein de bonté qui vous les a donnés, de ces plaisirs coupables auxquels vous vous abandonnez, et dont chacun coûte la vie à votre âme? Mais surtout quel compte rendriez-vous de tant d'âmes qui périssent à cause de vous? Hélas! en quelle situation vous placez-vous vous-même, puisque vous précipitez les autres à leur perte? » Il continua ainsi quelque temps encore. Mais l'ecclésiastique ne put se contenir davantage; et frémissant de colère de ce qu'un vil mendiant avait l'audace de venir l'insulter jusque dans sa maison, il éclata en injures contre lui, et menaça de le faire jeter par la fenêtre, s'il soufflait encore un mot.

Ignace prenant ces propos pour ceux d'un homme en délire qui ne sait ce qu'il dit, demeura impassible; il

redoubla les efforts de son zèle, et dans le peu de paroles qu'il jugea utile de prononcer encore, il fut tellement inspiré de l'Esprit d'en haut, qu'il pénétra ce malheureux jusqu'au vif, le fit rentrer en lui-même, et le ramena repentant aux pieds de Dieu.

Les serviteurs, attirés par les éclats de voix de leur maître, s'étaient attendus à quelque scène violente. Grande fut leur surprise, quand ils le virent sortir en prodiguant à Ignace les marques d'une profonde déférence, et quand ils l'entendirent donner ordre de mettre le couvert, parce qu'il voulait retenir cet étranger à souper avec lui. Ignace accepta l'invitation, moins pour répondre à sa politesse, que pour le gagner plus complètement à Dieu. Mais il refusa la mule qui lui avait été préparée et les serviteurs qui devaient le reconduire avec des torches. A compter de ce moment, le nouveau converti fut un de ses plus chers amis et de ses plus zélés défenseurs; Ignace de son côté, s'attacha étroitement à lui, parce que en le gagnant à Dieu, il en avait aussi gagné une mutitude d'autres.

2. De semblables changements de vie se renouvelaient tous les jours avec d'incroyables consolations pour Ignace.

A l'hôpital où il demeurait, il s'était formé, sous sa direction, une Académie de spiritualité, aussi nombreuse et même plus nombreuse que celle où l'on enseignait les lettres humaines. Mais les démons pouvaient-ils souffrir plus longtemps un homme qui leur enlevait tant de partisans? Quelques scélérats, inspirés par eux, firent courir le bruit que c'était un sorcier et un magicien. Ces calomnies n'ayant pas trouvé créance, ils imaginèrent un autre artifice plus subtil. Ce fut de soulever contre lui l'autorité des tribunaux: ils comptaient que des sentences d'emprisonnement et des enquêtes sur sa vie et sa doctrine le déconsidéreraient aux yeux des ignorants. On venait

depuis peu de découvrir en Espagne et de condamner des propagateurs de fausse doctrine ; ils se faisaient appeler Illuminés, mais ils n'étaient que des enfants des ténèbres, c'est-à-dire des hérétiques. A cette même époque encore, les enseignements de Luther se répandaient comme la peste à travers l'Allemagne. Aussi l'Inquisition espagnole avait-elle sans cesse les yeux ouverts, pour ne laisser pénétrer aucune doctrine empoisonnée dans ce royaume, si jaloux de la pureté de sa foi.

Or, c'est à ce moment-là même qu'une foule d'hommes et de femmes, même d'un haut rang, s'attachaient à Ignace et se pressaient autour de lui à l'hôpital, pour y recueillir ses leçons. On voyait des étudiants en grand nombre, après avoir entendu de sa bouche certaines instructions mystérieuses qui réclamaient la solitude et le silence, apparaître ensuite tout autres aux yeux du monde. Une telle puissance de remuer et de toucher les cœurs, en un homme qui n'avait jamais étudié que la grammaire, pouvait sembler suspecte. Sa sainteté n'était peut-être qu'un voile pour dérober le dessein de répandre en secret la semence des nouvelles doctrines. Il était du moins à craindre que son ignorance ne lui fît enseigner l'erreur au lieu de la vérité.

Le vêtement qu'il avait adopté pour lui et pour ses compagnons, et qui différait de celui des étudiants, était encore un grief ; le fréquent usage des sacrements qu'il introduisait en était un autre. Cela paraissait une nouveauté et donnait beaucoup à dire. En effet, la plupart de ses disciples s'approchaient tous les dimanches de la sainte table ; ce qui, pour le temps, n'était pas moins extraordinaire que le serait de nos jours la communion quotidienne. Quelques prêtres se laissèrent tellement indisposer contre cette pratique, que le docteur Alphonse Sanchez, chanoine de Saint-Just, refusa un jour publiquement la communion aux compagnons d'Ignace, en leur reprochant d'en user trop familièrement avec Notre-Seigneur.

Il est vrai cependant qu'il obéit ensuite à une meilleure inspiration et qu'il les communia. Il en fut aussitôt récompensé; car un si doux sentiment de dévotion se répandit dans son âme, qu'il eut peine à retenir ses larmes. Il invita le même jour saint Ignace à dîner avec lui, et à partir de ce moment, il le regarda et le respecta comme un saint.

Une dernière cause augmentait encore prodigieusement les soupçons: c'étaient les commotions violentes et même les défaillances que plusieurs personnes éprouvaient au moment de se résoudre à changer de vie; on y voyait des effets d'enchantements et de sortilèges.

Toutes ces choses, étrangement dénaturées, comme il arrive presque toujours, furent déférées au tribunal de l'Inquisition de Tolède, avec prière instante de pourvoir immédiatement au péril. Dom Alphonse de Mechia, chanoine de la cathédrale, fut envoyé secrètement à Alcala, avec mandat de prendre, de concert avec le docteur Michel Carrasco, chanoine de Saint-Just d'Alcala, des informations et de les transmettre au tribunal. Dom Alphonse remplit sa mission avec le plus grand secret et le plus grand soin. Il examina les témoins intimes de la vie d'Ignace, interrogea les auditeurs journaliers de sa doctrine, et constatant partout dans ses paroles ou dans ses actes la même sainteté, il reprit, sans même voir le Saint, la route de Tolède. Avant de partir, il avait nommé pour le remplacer, au cas où il surviendrait quelque chose de nouveau, Jean Rodriguez de Figueroa, vicaire d'Alcala.

Figueroa, ou plus zélé, ou désireux de paraître tel, ne tarda pas à mander le Saint; il lui dit qu'on avait pris sur son compte de très sérieuses informations, mais qu'elles avaient tourné à son avantage, et qu'on n'avait rien trouvé à lui reprocher. Une seule chose plaisait médiocrement, c'était la nouveauté du costume, l'uniformité de forme et de couleur qu'il avait adoptée pour lui et pour ses compagnons. C'est aux religieux seuls qu'il convenait de

s'habiller de la sorte, et ils n'étaient pas religieux. Ils devaient donc modifier ce point; quant au reste, toute liberté lui était laissée de suivre son genre de vie ordinaire, et de travailler comme auparavant à la conversion des âmes.

Il était facile de donner satisfaction au vicaire-général ; Ignace et Artiaga s'habillèrent en noir, Calixte et Cazeres en marron, et le Français resta comme il était. De plus, Ignace mit des chaussures, pour obéir encore en ce point au vicaire-général. Les premières enquêtes s'étaient ouvertes le 19 novembre 1526, et le changement dont nous venons de parler se fit aux environs de Noël. Le 6 mars de l'année suivante, Figueroa reprit les informations et l'audition des témoins ; il n'en résulta qu'une longue et solennelle attestation de la vertu du Saint, et Figueroa conçut pour lui un respect et une affection peu ordinaires. Mais tout à coup il survint un incident qui changea entièrement ses bonnes dispositions.

Parmi ceux qui venaient assister aux entretiens d'Ignace, se trouvaient deux dames, la mère et la fille, toutes deux veuves et de noble famille. La fille, très jeune et d'une grande beauté, s'appelait Louise Velasquez; la mère avait nom Marie del Vado. Ces deux femmes, ambitieuses d'accomplir de grandes choses, formèrent le dessein de passer toute leur vie, soit à faire des pèlerinages, soit à se dévouer dans les hôpitaux d'Espagne, à toutes les œuvres de charité et de mortification. Avant de mettre leur projet à exécution, elles demandèrent à Ignace de l'approuver. Celui-ci ne leur répondit que par un refus sévère ; il leur représenta de la manière la plus pressante que des femmes jeunes encore, et qui trouvaient à peine une défense dans la retraite, ne pouvaient se livrer à une vie vagabonde, sans courir elles-mêmes au-devant de leur perte. C'était l'ennemi des âmes qui voulait les entraîner loin de leurs proches pour les faire tomber dans le piège, et leur préparer des chutes d'autant plus faciles

qu'elles seraient plus ignorées. Si elles désiraient s'adonner à l'exercice de la mortification et de la charité, il ne manquait point de malades à Alcala, et il y avait des hôpitaux, où elles pourraient satisfaire leur ferveur avec un égal mérite et sans aucun danger. Il réussit à les convaincre; et, pour le moment, elles abandonnèrent leur projet.

Mais vers la fin du carême, comme elles cherchaient quelque nouvelle industrie pour passer plus saintement ces jours, leurs premiers désirs se réveillèrent. Cette fois, sans en rien communiquer à personne, si ce n'est à un petit nombre de confidentes, elles s'habillèrent en pèlerines, et accompagnées seulement d'une servante, elles se dirigèrent, à pied et en mendiant, vers le sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe et le Saint-Suaire de Jaen. Quand on s'aperçut de leur absence à Alcala, on en parla diversement. Mais, lorsqu'on eut appris de celles qui étaient dans le secret, que c'était un pèlerinage de dévotion et non une fuite, toutes les malédictions tombèrent sur Ignace. Quel autre en effet pouvait avoir induit des femmes honorables à une résolution si étrange et si hasardeuse? Beaucoup de gens en frémissaient de colère; mais entre tous le docteur Pierre Cirvelio, aux soins duquel elles étaient confiées, était dans un état d'exaspération voisin de la fureur; car l'aventure tournait à sa honte en même temps qu'elle était pleine de péril pour ses protégées. Il s'en allait de côté et d'autre, exhalant ses plaintes, répétant à tous que c'était une chose intolérable de voir un mendiant, un ignorant, un étranger, venu l'on ne savait d'où, bouleverser tout Alcala, et avoir pleine licence de faire tout ce qu'il voulait. Il ne restait plus que de voir Ignace soustraire les filles à leurs mères, les femmes à leurs maris, et, sous prétexte de piété, les exposer au mépris public. Il était temps d'arrêter de pareils excès, et d'ôter les moyens d'agir à un homme, qui n'ayant ni science ni prudence, ne pouvait causer, quelles que

fussent d'ailleurs ses intentions, que déshonneur et scandale.

3. Les affaires concernant les écoliers sont portées devant le Recteur de l'Université; c'est à lui qu'il appartient d'en connaître et, s'il y a lieu, de condamner. Le Recteur était alors Mathieu Pascual. Cirvelio n'ignorant pas quel attachement il avait pour Ignace, craignit de ne pas trouver en lui la sévérité que lui semblaient mériter de si graves abus. Il s'adressa donc au vicaire-général Figueroa, et lui exposa ses griefs avec une grande amertume de paroles. L'autorité du plaignant, l'estime dont il jouissait auprès du cardinal François Ximénès, qui lui avait donné la première chaire de théologie à l'Université d'Alcala, récemment fondée par lui, déterminèrent facilement le grand-vicaire à lancer contre Ignace un mandat d'incarcération. On raconte que lorsqu'on conduisait en prison le serviteur de Dieu, don François de Borgia, fils du duc de Gandie, jeune homme d'environ dix-sept ans, vint à le croiser sur la route. La situation de l'un et de l'autre était bien différente; l'un était au milieu des archers chargé d'ignominies, l'autre s'avançait au milieu des hommages de la foule, à la tête d'un long cortège. Mais ce qui ne semblait alors qu'un effet du hasard, propre à redoubler la honte du prisonnier, fut une de ces dispositions aimables dont la divine Providence était prodigue à son égard. Elle voulait multiplier un jour son allégresse, en lui donnant de voir ce même seigneur, devenu vice-roi et duc de Gandie, aller jusqu'à Rome se faire son captif volontaire, et entrer dans la Compagnie.

Cependant Ignace n'avait rien perdu ni de l'estime ni de l'amour de ses amis. Ils accouraient en foule pour le voir et pour l'entendre. Les seigneurs et les dames du plus haut rang se pressaient auprès de lui. Ils le trouvaient l'âme si libre et le cœur si joyeux qu'il semblait être venu de lui-même dans cette prison, pour montrer

par son exemple ce qu'il avait enseigné si souvent, que posséder Dieu, c'est posséder aussi le paradis et en savourer les délices. Tirant de sa captivité même des sujets de discours, il parlait de l'amour de Dieu d'une manière si relevée, qu'il en était tout hors de lui. « Rien, répétait-il, n'est si doux que de souffrir pour Dieu, parce que rien n'est si doux que l'amour de Dieu, et que le plus grand amour de Dieu consiste à souffrir pour Dieu. »

Parmi ses visiteurs était Georges Navero, alors premier professeur d'Écriture Sainte à Alcala, homme très considéré pour son grand sens et sa piété. Un jour il fut tellement ravi par le plaisir de l'écouter, que, sans y prendre garde, il laissa passer l'heure de sa leçon. Dès qu'il s'en aperçut, il s'empressa de courir à l'Université; ses disciples l'attendaient dans la cour; alors, de l'air d'un homme qui est transporté d'admiration, il s'écria brusquement : « *Vidi Paulum in vinculis*, j'ai vu Paul dans les fers. » Il ne pouvait véritablement dire davantage. Mais aussi témoin de la générosité d'Ignace à souffrir pour Jésus-Christ, il ne croyait pouvoir moins faire que de le comparer au grand Apôtre.

Cependant, Figueroa multipliait les enquêtes. Il ne manqua ni d'accusateurs pour avancer des calomnies, ni de mécontents pour faire entendre des plaintes; mais à regarder les choses de près, on ne trouva dans toutes les dépositions ni une preuve, ni même une ombre de vérité. Au contraire, l'innocence du captif fut proclamée d'une manière éclatante, et ce procès put paraître entrepris pour canoniser un saint, plutôt que pour faire condamner un coupable. Sa doctrine, disaient les témoins, était irréprochable, sa vie exemplaire, ses travaux tout apostoliques; dans ses entretiens publics et privés, il recommandait avant tout d'aimer Dieu par-dessus toutes choses; il exhortait à secourir les pauvres, à visiter les prisons et les hôpitaux, à porter avec résignation les peines de cette vie, à expier ses fautes par des mortifications volontaires;

il apprenait à examiner sa conscience deux fois le jour; il louait la pratique de la fréquentation hebdomadaire des sacrements; enfin sa parole avait une telle efficacité et était soutenue par de si puissantes raisons, qu'il inspirait le désir de renoncer au monde et de se retirer loin des hommes, pour vivre dans la solitude avec Dieu.

En même temps, des personnes haut placées venaient se mettre à sa disposition pour le défendre, et lui offraient leur protection. On distinguait surtout parmi elles deux dames de la première noblesse. Elles n'avaient eu occasion de lui parler qu'une seule fois, il y avait deux ans; c'était à Valladolid où résidait alors la cour. Il les avait ravies d'une telle admiration, que depuis, elles n'avaient cessé de le tenir pour un saint. C'étaient Thérèse Henriquez, mère du duc de Macheda, et Éléonore Mascarenas, alors dame d'honneur de l'impératrice, et plus tard gouvernante du prince Philippe II. Mais Ignace était si éloigné de vouloir accepter aucune intercession, qu'il ne consentit pas même à prendre un avocat. Sa cause était la cause de Dieu; il lui en abandonnait le soin, et s'il était condamné, comme il ne pouvait l'être que par calomnie, il s'estimerait heureux de subir cet affront. Il fit plus : Calixte, un de ses compagnons, était alors à Ségovie. Ayant appris l'emprisonnement de son maître, Calixte se hâta de revenir à Alcala, bien qu'il fût encore à moitié malade, et alla de lui-même prendre place à côté de lui. Ignace l'envoya sur-le-champ au grand-vicaire, afin que celui-ci l'examinât à son gré, et en tirât tous les renseignement qu'il jugerait convenables.

Sur ces entrefaites, vers le 18 mai, quarante-deux jours après leur départ, les trois femmes revinrent de leur pèlerinage. On les interrogea, et elles achevèrent de manifester l'innocence d'Ignace. Il ne restait plus en effet au prisonnier qu'à se laver du soupçon qui attribuait leur expédition hasardeuse à son instigation. Avant de les entendre, le vicaire-général avait voulu consoler le Saint;

il ne sut pas accomplir cet office de charité, sans y mêler mal à propos de la sévérité. Il demanda à Ignace s'il était vrai qu'il eût engagé telles et telles femmes à faire un pèlerinage. Sur sa réponse très nettement négative, il lui mit familièrement la main sur l'épaule, et lui dit en souriant : « Allons, prenez courage ; car cette accusation seule vous retenait ici. Toutefois, il vaudrait mieux pour vous que vos discours fussent moins empreints de nouveauté; j'en serais plus satisfait. » Traiter de nouveauté le fruit opéré dans les âmes par la parole du serviteur de Dieu, était un étrange langage dans la bouche d'un homme qui avait pour mission de promouvoir le zèle. Ignace prit en l'entendant un air à la fois grave et modeste : « Seigneur, répondit-il, je n'aurais pas cru que ce fût une nouveauté de parler de Jésus-Christ à des chrétiens. » Ainsi sans se permettre un seul mot qui manquât au respect, il en dit assez pour confondre le Vicaire qui s'éloigna, la rougeur au front.

Il fallut encore douze jours pour terminer cette affaire. Enfin le 1er juin 1527, Figueroa manda le captif pour lui signifier la sentence. Il déclarait sa vie et sa doctrine exemptes de tout reproche ; il lui ordonnait seulement pour de justes raisons, à lui et à ses compagnons, de quitter, dans l'espace de dix jours, leur longue robe et de se vêtir comme les autres étudiants. De plus, il lui défendait de réunir le peuple, de prêcher en public et même d'adresser des exhortations particulières, avant d'avoir achevé les trois années de théologie qui lui restaient encore à faire, et cela sous peine d'excommunication et de bannissement du royaume. Ignace inclina humblement la tête en signe de respect, et reçut ces ordres comme de la bouche même de Jésus-Christ. Il répondit seulement que, au regard des vêtements, il ne pouvait obéir qu'en partie. Il pouvait laisser sa robe; mais se vêtir comme les autres étudiants, c'était pour lui chose impossible, attendu qu'il ne possédait rien au monde,

si ce n'est le morceau de pain mendié chaque jour pour sa nourriture.

4. Le grand-vicaire adressa le serviteur de Dieu à un certain Lucena, homme très estimé dans la ville, et dont les œuvres de miséricorde envers les pauvres étaient connues de tout le monde. Lucena prit Ignace avec lui et tous deux se mirent à mendier. Près de la maison de Lopez Mendoza, ils trouvèrent un groupe de seigneurs qui jouaient à la paume; une foule nombreuse faisait cercle autour d'eux. Lucena s'approcha et demanda l'aumône. Lopez gardait rancune à Ignace de quelques avis qu'il en avait autrefois reçus sur sa vie peu régulière : « Seigneur Lucena, s'écria-t-il, n'est-il pas honteux à un homme d'honneur comme vous, d'aller mendier de la sorte pour un misérable hypocrite, tel que celui-ci? Que je meure dans le feu, si cet homme ne mérite pas le bûcher. » Une pareille imprécation fit horreur à tous ceux qui l'entendirent, et causa dans toute la ville bien des murmures et du scandale. Le malheureux fut pris au mot; Dieu accepta son défi, et en fit retomber sur sa tête les horribles conséquences.

En effet, peu de temps après, arrivait à Alcala la nouvelle de la naissance de Philippe II. On fit aussitôt de grands préparatifs de fête, et l'allégresse publique et particulière éclata partout en magnifiques démonstrations. Lopez qui était un riche seigneur, monta sur la plate-forme d'une tour de son palais, avec un page et un esclave pour tirer des coups d'arquebuse. Une étincelle, conduite par la colère divine, tomba à terre et mit le feu à une grande quantité de poudre qui se trouvait déposée à cet endroit. Des jets de flamme s'élancèrent aussitôt et enveloppèrent le malheureux, qui tout en feu courut, poussant des cris de désespoir, se jeter au bas de la cour dans un réservoir plein d'eau; c'était trop tard et bientôt il expira. Ainsi peu d'heures s'écoulèrent entre son crime

et son châtiment, entre l'outrage qu'il avait fait à Ignace et la justification de l'homme de Dieu. Le Saint vit alors ce que saint Augustin appelle « un grand spectacle, Dieu lui-même armé pour sa défense, *Magnum spectaculum, Deum armatum pro te* (1). » La Providence atteignit ainsi d'un seul coup un double résultat : elle fit voir comment elle savait défendre l'honneur de son serviteur; et en même temps, elle effaça l'impression défavorable qu'avaient pu produire dans certains esprits, et les mesures de rigueur prises contre lui par le Vicaire, et la sentence qui l'avait condamné au silence.

5. Ignace, ne pouvant plus parler de Dieu, ni lui gagner de nouvelles âmes, ni diriger celles qu'il avait déjà gagnées, ne vit rien de mieux à faire que d'obéir au conseil de l'archevêque de Tolède, Alphonse Fonseca, et de se retirer à Salamanque, pour y continuer tranquillement ses études, et y suivre sans opposition les mouvements de sa ferveur. Mais là encore, il ne lui fut pas permis de séjourner longtemps. Dieu, semble-t-il, le pressait de sortir au plus tôt de l'Espagne, pour le conduire à Paris, où sa Providence lui tenait en réserve un François Xavier, un Pierre Le Fèvre, un Jacques Lainez, et tous les autres qui devaient servir de premières pierres à l'édifice de la Compagnie. Le peu de mois qu'il avait passés à Alcala, si contraires que parussent au premier abord les apparences, ne furent pas inutiles. La réputation et les regrets qu'il laissa derrière lui dans cette ville, attirèrent d'abord sur ses pas en France et en Italie, et lui associèrent plus tard Salmeron, Bobadilla, Olave, Natal, Eguia, Ledesma, Miona, et tant d'autres hommes distingués par leurs talents et leur sainteté, que nous verrons, avec la grâce de Dieu, apparaître au cours de cette histoire.

Même résultat l'attendait à Salamanque. Il devait en

(1) *Conc.* 1. *in ps.* 44.

quelque sorte jeter ses filets dans cette fameuse Université, avant de se rendre à Paris, où la Providence lui réservait de rassembler ceux dont il avait fait la conquête, et de mettre la main à la fondation de son œuvre.

En attendant, il reprit ses pratiques habituelles, et se mit à parler de Dieu en particulier et en public. Avait-on reçu sur son compte des informations défavorables du Vicaire d'Alcala, ou le malheur des temps rendait-il suspectes les choses mêmes les plus saintes, pour peu qu'elles eussent un air de nouveauté? Toujours est-il que deux semaines s'étaient à peine écoulées dans ce pieux apostolat, que plusieurs religieux dominicains du couvent de Saint-Étienne, gardiens vigilants de la foi, crurent de leur devoir de rechercher ce qu'il savait et ce qu'il était. Ce leur fut chose facile; car il avait précisément choisi l'un d'entre eux pour directeur. Celui-ci l'invita un dimanche à dîner, et l'avertit de se tenir prêt à répondre aux questions qui lui seraient faites par quelques-uns des Pères. Ignace se rendit à l'invitation. Après le repas, le Dominicain le mena dans une chapelle où l'attendait le Père Vicaire. Ce religieux le reçut d'un air très affable, loua vivement le genre de vie apostolique qu'il avait embrassé et le zèle qui éclatait dans ses discours; puis il lui demanda brusquement quelles études il avait faites et ce qu'il savait. Ignace répondit qu'il avait peu étudié, et qu'il n'avait pas la prétention de savoir grand'chose. « Comment, reprit le Père Vicaire, peu d'étude et point de science! Vous prêchez, et vous n'êtes pas théologien? — Je ne prêche pas, dit Ignace, je parle familièrement des choses de Dieu. — Quelles sont ces choses de Dieu dont vous entretenez vos auditeurs? — Les vertus et les vices, dit-il. — Mais c'est là, reprit le Père, un sujet de profonde théologie: or, vous n'avez pas étudié la théologie, je le tiens de votre propre bouche; il faut donc que le Saint-Esprit par un don surnaturel vous ait communiqué la connaissance infuse de ces matières. S'il

en est ainsi, je désire grandement que vous le disiez.

Cette déduction ne parut pas très légitime à Ignace. Car le Père Vicaire considérait les vertus et les vices au point de vue spéculatif, et comme on en parle dans les écoles, tandis que le Saint les envisageait au point de vue pratique, dans les actes qui en découlent et dans leurs rapports avec le salut. Il garda le silence. L'examinateur le croyant vaincu : « Eh quoi, dit-il, en des jours comme ceux-ci, où tant de semences d'erreurs se répandent dans la chrétienté, vous osez, sans lettres, sans études, parler en public de ce que vous ne savez pas ! Bien plus, vous vous refusez à faire connaître le sujet de vos enseignements à celui qui pourrait juger de vos erreurs, si vous en professiez quelqu'une ! Si votre doctrine est pure, pourquoi vous taisez-vous ? Si elle ne l'est pas, comment enseignez-vous ? D'ailleurs, quel nouvel et étrange vêtement porte là votre compagnon ? » Il parlait de Calixte arrivé depuis peu d'Alcala, et qui avait un bourdon à la main, un grand chapeau sur la tête et un pourpoint très court. Calixte étant d'une taille élevée et d'une tournure peu gracieuse, le costume paraissait assez ridicule. Celui-ci répondit, ce qui était vrai, qu'il avait donné le reste de ses habits à un pauvre qui en avait plus besoin que lui. L'examinateur sourit comme à un mensonge heureusement imaginé, et leva la séance. Puisqu'Ignace s'obstinait à garder le silence, il saurait bien trouver les moyens de le contraindre à parler. Il le fit enfermer dans une cellule du monastère, mit des gardes à la porte et l'y retint trois jours, pendant qu'on instruisait l'affaire devant les tribunaux.

Cependant les religieux venaient auprès de lui pour le voir ou pour l'entendre. Il parlait à tous des choses de Dieu avec une paix et une tranquillité inaltérable ; il s'abandonnait même d'autant plus librement à sa ferveur, qu'il s'adressait à des hommes habitués à cet ordre d'idées, et qu'il était sûr d'être mieux compris. Les avis

se partagèrent sur son compte dans le couvent : les uns le regardaient comme un saint; car à quelle source, si ce n'est à la lumière d'une très haute contemplation, aurait-il puisé une science si profonde des choses spirituelles? Ils étaient donc d'avis de le laisser parler en liberté, puisque Dieu lui-même s'exprimait par sa bouche. D'autres soutenaient au contraire que quelque fût Ignace, criminel ou innocent, on ne pouvait sans danger permettre à un ignorant de s'ériger en maître; qu'on devait au moins examiner ce qu'il savait et ce qu'il enseignait, et s'assurer si par hasard quelque ferment de mauvaise doctrine ne se cachait pas sous cette apparence de sainteté.

Au bout de trois jours, un notaire vint au couvent. Il emmena Ignace et Calixte dans une prison séparée de celle des autres captifs, mais si misérable et si dépourvue de tout, qu'elle paraissait faite pour des malfaiteurs avérés plutôt que pour de simples prévenus. Comme si c'eût été peu de chose encore, on les attacha par le pied à une même chaîne de douze palmes de long, en sorte qu'aucun d'eux ne pouvait se mouvoir sans entraîner avec lui son compagnon. On s'empara de tous les écrits spirituels du Saint; il n'en avait du reste pas d'autres, et on se mit à en faire ligne par ligne un très minutieux examen. Cependant il était au comble de la joie dans sa prison; la première nuit, il ne cessa de chanter avec son compagnon tous les psaumes et toutes les hymnes qu'il savait par cœur. Le lendemain, plusieurs personnes pieuses vinrent le visiter; voyant qu'il ne pouvait s'étendre pour prendre son repos, que sur une terre fangeuse, elles voulurent lui procurer quelques adoucissements. Ignace s'y refusa d'abord : elles ne l'aimaient pas puisqu'elles voulaient lui ravir ses délices; elles lui porteraient envie, si elles savaient combien c'est un grand bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. A la fin cependant il dut céder à leur charité.

Plusieurs jours se passèrent de la sorte. On le conduisit

alors devant quatre examinateurs. Trois d'entre eux, Isidore, Paravigna et Frias étaient docteurs. Le quatrième, appelé aussi Frias, était bachelier et vicaire-général de l'évêché. Ces théologiens l'interrogèrent à tour de rôle, et lui posèrent plusieurs questions très subtiles sur les points les plus relevés de la très Sainte Trinité, de l'Incarnation, du Sacrement de l'autel et même du droit canon. Ignace, tout en protestant qu'il n'avait point étudié, leur répondit néanmoins avec une telle solidité de doctrine et une si parfaite exactitude d'expression, qu'ils en furent dans l'étonnement. Ils lui demandèrent ensuite de leur dire quelques mots sur le premier commandement, comme il avait coutume de le faire devant le peuple. C'était souffler sur le feu pour en faire jaillir la flamme. En parlant de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, Ignace ne pouvait s'empêcher de traduire ses véritables sentiments; il s'animait, non comme celui qui enseigne froidement une doctrine, mais comme un homme qui révèle ce qu'il pratique lui-même.

Il restait à savoir de lui comment il avait pu déterminer dans tels de ses écrits la différence entre le péché mortel et le péché véniel, chose si difficile à définir. Il répondit en propres termes : « Si la doctrine est exacte, il n'y a rien à lui reprocher, et vous ne pouvez la condamner ; si elle ne l'est pas, vous qui êtes plus doctes, condamnez-la. » Les examinateurs gardèrent le silence.

Sur ces entrefaites, il survint un incident qui mit encore dans un plus grand jour la sincérité et l'innocence du Saint. Deux de ses compagnons étaient renfermés dans la prison commune avec les criminels. C'était lui-même qui les avait dénoncés aux juges et avait donné leur adresse, afin qu'on pût les saisir et les interroger. Or une nuit, les prisonniers forcèrent les portes de leur cachot et prirent tous la fuite. Les compagnons d'Ignace demeurèrent seuls et ne firent pas un pas pour sortir, soit parce que, forts de leur innocence, ils n'avaient rien à craindre, soit parce

qu'ils avaient appris à regarder la prison et toutes les adversités comme un bienfait très signalé de Dieu. Ainsi la vertu des disciples fortifia l'idée qu'on s'était faite de l'innocence du maître ; elle fit voir encore que la place de tels hommes n'était pas dans un cachot. Cependant comme il était nécessaire de les retenir jusqu'à la conclusion de l'affaire, on leur assigna une maison voisine, comme logis plutôt que comme lieu de détention.

Quant à Ignace, il fut laissé en prison. Mais il paraissait au ciel plutôt que dans un lieu de captivité. La foule des visiteurs et des personnages de distinction qui venaient le voir et l'entendre grossissait chaque jour ; on remarquait parmi eux François de Mendoza, plus tard évêque de Burgos et cardinal, et le vicaire Frias, celui-là même des quatre examinateurs qui, sous l'impulsion sans doute d'un zèle plus ardent, s'était montré plus sévère. En le voyant si indignement enchaîné, Frias lui exprima, par l'air de son visage et par ses paroles, une grande compassion. Mais Ignace se tournant vers lui, les traits enflammés, comme c'était sa coutume, quand il exhalait les sentiments de son amour pour Dieu : « Je vous répéterai, lui dit-il, ce que je répondais tout à l'heure à une dame qui faisait de grandes lamentations sur ce qu'elle appelait mon extrême malheur, et ce que j'estime, moi, mon extrême félicité. Si vous aimez Dieu de cœur, vous me comprendrez ; souffrir pour lui est une telle jouissance que tous les plaisirs du monde mis en comparaison ne sont rien. Quant à moi, si misérable que je puisse être, je vous le déclare, il n'y a pas à Salamanque tant de fers et tant de chaînes, que je n'en désire encore mille fois plus pour l'amour de ce Dieu, en l'honneur duquel je porte celle-ci qui vous paraît déjà trop lourde. »

CHAPITRE XII

1. Ignace à l'Université de Paris. — 2. Inconstance de ses premiers compagnons. — 3. Sa charité à l'égard d'une personne qui l'avait trompé. — 4. Fruits qu'il opère au milieu des étudiants. — 5. Il échappe à une peine ignominieuse. — 6. Quelques conversions.

1528-1535.

1. Après vingt-deux jours de prison, Ignace comparut enfin devant ses juges. Il fut acquitté, remis en liberté avec ses compagnons, et eut permission de continuer son genre de vie et de prêcher comme auparavant. On lui défendit seulement, puisqu'il n'avait pas encore fait sa théologie, de définir quelles sont les fautes mortelles ou vénielles. Ce n'est pas qu'il eût précisément enseigné sur ce point aucune erreur dont on voulût le punir, mais parce que c'est une chose extrêmement difficile, et que les hommes d'un grand savoir y procèdent eux-mêmes avec beaucoup de circonspection. Par cette décision, les juges crurent l'avoir traité avec tout le respect dont ils l'estimaient digne. Tous d'ailleurs, et particulièrement le grand-vicaire, y joignirent, en le congédiant, des paroles et d'autres témoignagnes d'une affection singulière. Ignace n'en eut pas tout le contentement qu'ils pensaient. Il portait ses vues plus loin; il estima que la restriction apportée à son enseignement équivalait à un ordre de garder un silence absolu. En effet, par ses Exercices, il faisait la guerre au péché; c'est là ce qui avait soulevé

contre lui tant d'accusateurs et d'ennemis. Si donc il continuait à poursuivre de sa haine et de ses anathèmes l'offense de Dieu, il serait facile de donner une interprétation maligne de sa conduite ; on dirait qu'il se mêlait encore de définir ce qui est péché grave et ne tenait aucun compte de la défense du tribunal. C'est pourquoi, trois semaines seulement après sa sortie de prison, il se décida, malgré les prières de ses amis, à quitter l'Espagne et se dirigea vers Paris, où il arriva au mois de février de l'année 1528.

Il s'établit avec quelques Espagnols dans une maison louée à frais communs; il acquittait sa part de loyer au moyen des aumônes qu'on lui envoyait de différents côtés et jusque de Barcelone. Il gagnait ainsi le temps qu'il aurait dû employer à mendier, et il pouvait, avec plus de calme et de tranquillité, s'occuper de ses études : car il voulait les reprendre non plus confusément et toutes à la fois comme en Espagne, mais avec ordre et méthode, en commençant par les principes des humanités. Par malheur, un de ses compagnons à qui il avait confié son argent, vingt-cinq ducats, les dissipa et ne put les lui rendre. Il fut donc obligé de laisser son appartement et de se retirer à l'hôpital Saint-Jacques. Il dut aussi se remettre à mendier pour avoir de quoi vivre. Ce fut un grand dérangement au plan d'étude qu'il venait de se fixer ; car l'hôpital Saint-Jacques est fort éloigné du collège de Montaigu, où se faisaient les classes d'humanités. De plus, les portes se fermaient de bonne heure le soir, et ne s'ouvraient qu'au grand jour le matin, en sorte qu'il ne pouvait avoir que des leçons incomplètes et tronquées. Quelques amis essayèrent, mais en vain, de l'attacher au service d'un homme de lettres qui aurait été tout à la fois son maître et son professeur. Et pourtant, rien ne lui aurait mieux agréé: il aurait eu une dévotion particulière à reconnaître et à servir Jésus-Christ dans la personne de cet homme et les Apôtres dans celle de ses compagnons d'études.

Pressé par la nécessité et par les conseils d'un religieux de ses amis, il prit le parti d'aller en Flandre à l'époque des vacances, et de quêter auprès des marchands espagnols de quoi suffire à l'entretien d'une année. Une fois même, il franchit le détroit et passa en Angleterre qui était alors catholique. Un de ses compatriotes, Jean Madera, prit ombrage de ces excursions; en se montrant aux étrangers comme un homme réduit à la dernière misère, ne porterait-il pas une grave atteinte à l'honneur de la maison de Loyola? Sa famille était-elle donc si dénuée de ressources qu'elle ne pût fournir aux besoins d'un de ses membres, ou si parcimonieuse et si avare qu'elle ne voulût pas s'en mettre en peine? Il essaya de lui démontrer qu'en agissant ainsi, il se rendait coupable envers les siens d'un péché d'injustice ; qu'il n'était pas le maître de disposer de leur réputation, et de les livrer au mépris public. Madera était si obstiné dans cette idée, que tous les raisonnements pour le désabuser furent en pure perte.

Ignace écrivit donc sur plusieurs feuilles de papier la question suivante : « Un gentilhomme qui pour l'amour de Dieu a renoncé au monde, peut-il, sans craindre de nuire à l'honneur de sa famille, aller en divers pays demander l'aumône? » Puis il remit ces feuilles à quelques-uns des docteurs de Sorbonne les plus considérés, en les les priant d'y répondre. Tous déclarèrent unanimement qu'il n'y avait pas en cela l'ombre d'une faute. Ignace montra cette décision à Madera, moins pour justifier son sentiment que pour défendre l'honneur de la pauvreté volontaire. Non, la pauvreté ennoblie par Jésus-Christ qui a voulu l'embrasser, et pour l'amour duquel nous l'embrassons à notre tour, ne peut ternir l'éclat d'aucune famille, cette famille fût-elle la plus illustre du monde.

Au reste, les marchands espagnols ne tardèrent pas à connaître Ignace, et dès lors ils lui épargnèrent la peine de faire de si longs et si pénibles voyages. Leurs correspondants à Paris reçurent ordre de lui remettre la part

d'aumônes que chacun d'eux lui destinait. Ces aumônes étaient considérables; elles suffisaient non seulement à sa propre subsistance, mais encore à l'entretien de Pierre Le Fèvre et de Nicolas Bobadilla, qui furent plus tard ses compagnons, et au soulagement d'une multitude de pauvres.

Dans un des trois voyages que saint Ignace fit en Flandre, il arriva un fait dont l'authenticité est attestée, sous la foi du serment, par les témoins entendus dans le procès de canonisation et par plusieurs autres. Il confirme avec éclat ce que j'ai dit au commencement de cette histoire, que saint Ignace, longtemps avant d'avoir travaillé à la fondation de la Compagnie, savait par révélation qu'il en serait un jour le père.

Il demandait l'aumône à un jeune Espagnol de Medina del Campo, Pierre Cuadrado, qui faisait le trafic à Anvers. Comme il avançait la main pour recevoir la généreuse offrande du marchand, il fut éclairé d'une lumière prophétique; il vit d'avance les secours bien autrement magnifiques qu'il en recevrait plus tard : « Seigneur, lui dit-il en le regardant fixement, un jour viendra où vous qui me donnez aujourd'hui d'un si grand cœur ces pièces de monnaie, vous fonderez dans votre patrie un collège à l'Ordre que Dieu se propose d'établir dans le monde par le moyen de cet homme misérable que vous voyez devant vous. » L'étrangeté du fait, l'assurance plus qu'ordinaire avec laquelle il était prédit, l'opinion de sainteté dont jouissait déjà le serviteur de Dieu et qui allait grandissant chaque jour, gravèrent ces paroles dans l'esprit du marchand, et il ne les oublia jamais. La prédiction s'accomplit à la lettre. Pierre Cuadrado fonda le collège de Medina, et il vit ainsi se vérifier le double événement annoncé par le Saint, la fondation du collège et l'établissement de la Compagnie. Françoise Manson, sa femme, ne manquait jamais, lorsqu'elle se trouvait avec quelques-uns de nos Pères, de leur raconter cette histoire.

Citons encore ce fait. Ignace était à Bruges. Louis Vivès, homme d'une grande science et d'un jugement solide, l'avait invité à s'asseoir à sa table, sans autre motif peut-être que de faire la charité à un pauvre. Mais lorsqu'il l'entendit parler de Dieu avec un sentiment si profond et une si rare connaissance des choses spirituelles, il en fut dans le ravissement. Ignace était à peine sorti qu'il dit à ceux qui étaient présents : « Cet homme est un saint : un jour il fondera certainement quelqu'Ordre religieux. » Tel était le mérite d'Ignace ; il paraissait si manifestement fait pour opérer de grandes choses au service de Dieu, qu'aux premiers mots échangés avec lui, et à la seule lumière du bon sens, on pouvait deviner et prédire ce qu'il accomplirait plus tard.

2. Ignace savait donc très bien quelle mission l'attendait. C'est pourquoi il s'appliqua à faire un nouveau choix d'hommes, capables par l'ensemble de leurs qualités, de l'aider à réaliser pour la gloire de Dieu les œuvres peu communes dont il avait conçu le dessein. Je dis un nouveau choix : car il en fut de ses quatre compagnons dont j'ai parlé jusqu'ici, comme de ces plantes qui poussent une superbe tige, mais qui se dessèchent au moment où elles donnent les plus belles espérances. Voyant qu'ils n'avaient pas assez de forces pour suivre un géant, tous perdirent courage et l'abandonnèrent. Leur vertu ne sut pas résister à tant d'épreuves qui les assaillaient partout où ils portaient leurs pas : les accusations devant les tribunaux, les calomnies, la prison, les chaînes, les rigueurs d'une extrême pauvreté. Ignace triomphait d'allégresse au milieu de ces tribulations ; eux-mêmes les supportèrent d'abord avec patience ; mais à la fin ils se lassèrent ; ils n'avaient qu'une vertu médiocre, et pour ne pas faillir, il aurait fallu des saints.

Ils eurent des fortunes diverses. Calixte fit le pèlerinage de Terre-Sainte ; puis, comme s'il avait suffisam-

ment travaillé pour le ciel, il pensa à se tourner du côté de la terre; il se fit marchand et passa aux Indes. En restant à la suite d'Ignace, il aurait pu devenir un apôtre comme saint François Xavier; en l'abandonnant, il mena la vie et eut la fin d'un obscur trafiquant. Artiaga n'eut pas un sort meilleur; dans l'espoir d'obtenir un évêché, il fit voile vers l'Amérique. Mais au moment où il disait à son âme, comme le riche de l'Évangile, que le temps était venu de jouir, Dieu le rappela soudainement à lui; il s'empoisonna par mégarde. Jacques de Cazeres, étant retourné à Ségovie sa patrie, y fut l'objet de tant de séductions de la part des siens, qu'il ne sut pas s'en défendre, et bientôt il se transforma, comme par enchantement, en homme du monde. Mais le monde se moqua de lui comme lui-même s'était moqué de Dieu. Il fut emprisonné comme espion en Angleterre, en France et dans le camp de Charles-Quint. Il échappa deux fois à la potence; et une fois il subit une si rigoureuse torture, qu'il ne fit plus que traîner une vie misérable. Jean, le Français, qui était le plus jeune, fut aussi le plus sage; il entra en religion, et s'il changea de dessein, au moins n'abandonna-t-il pas le service de Dieu. Ainsi aucun d'eux ne fut du nombre de ceux qui avaient été choisis pour la grande œuvre, et ne répondit aux espérances d'Ignace.

Ceux qui les remplacèrent d'abord n'eurent pas plus de constance. C'étaient Jean de Castro, de Tolède, esprit éminent et docteur en Sorbonne; Peralta, étudiant, et un jeune Biscayen. Ignace les avait gagnés à Jésus-Christ par le moyen des Exercices spirituels. Tous trois vendirent ce qu'ils possédaient, même leurs livres, en donnèrent le prix aux pauvres et se retirèrent à l'hôpital Saint-Jacques. Là, dans de longues prières, ils se préparaient à prendre des résolutions dignes de si beaux commencements.

Mais le monde, qui ne voit rien qu'avec les yeux de la

chair, considéra leur héroïque abnégation comme un acte d'insigne folie. N'était-ce pas de la folie en effet à des jeunes gens, nobles et riches, car tels étaient les deux premiers, de s'en aller, au mépris de leur famille, à la honte de leur pays, tendre la main dans une grande ville comme Paris? Bientôt leurs amis accoururent, et par les prières et les reproches, ils s'efforcèrent de les faire changer de dessein. Mais la grâce de Dieu avait jeté dans leurs cœurs des racines profondes. Ils répondirent d'abord qu'eux aussi avaient jadis considéré les choses du ciel comme une folie, mais qu'à présent, grâce aux leçons d'Ignace, ils n'étaient plus aveugles; ils se flattaient même d'être plus éclairés que leurs contradicteurs. « Allez le trouver, ajoutèrent-ils, et dans peu de jours vous viendrez vous joindre à nous. Si vous ne voulez pas nous imiter, cessez au moins de nous troubler. »

Ce qu'on n'avait pu gagner par la persuasion, on voulut l'obtenir par la violence. Soutenus par une troupe de gens armés, ces faux amis les arrachèrent violemment de l'hôpital et les ramenèrent à leur ancienne habitation. Là, ils les contraignirent de quitter leur pauvre habillement, et les poursuivirent de tant d'importunités qu'ils les décidèrent enfin à vivre, au moins extérieurement, comme tout le monde, jusqu'au terme de leurs études et à leur retour en Espagne. Ainsi ces nouveaux fruits n'arrivèrent pas non plus à la pleine maturité, bien qu'ils ne se soient pas, au moins tous, entièrement perdus. Jean de Castro se livra à la prédication; mais il lui semblait que ses paroles, pour exhorter ses auditeurs à persévérer dans le bien, lui reprochaient à lui-même sa propre inconstance, et pour échapper à ce blâme importun, il alla s'enfermer dans la Chartreuse de Valence. Nous aurons occasion de parler de lui dans le livre suivant. Peralta entreprit le voyage de la Terre-Sainte; mais il tomba aux mains d'un de ses parents, officier supérieur de l'armée en Italie. Il fut conduit au Souverain Pontife, qui lui défendit de con-

tinuer son voyage, et le renvoya en Espagne. Quant au Biscayen, on n'a point su ce qu'il était devenu.

3. Une nouvelle tempête ne tarda pas à s'élever contre Ignace. Les anciens propos reprirent cours; l'on assurait qu'il usait de sortilèges et de magie pour troubler les esprits. Parmi ceux qui parlaient de lui avec plus d'irritation, il faut citer deux docteurs, Pierre Ortiz et Jacques Govea, tous deux personnages de grande autorité et très attachés, le premier, aux deux Espagnols, le second au jeune Biscayen, son élève. Leurs plaintes, et celles de quelques autres personnes engagées dans la même manière de voir, furent si publiques et si bruyantes, qu'il finit par en arriver quelque chose aux oreilles du P. Mathieu Ori, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, alors inquisiteur. Aux choses dont on se lamentait, celui-ci n'eut pas de peine à deviner quelle était cette magie au moyen de laquelle Ignace jetait dans les esprits un trouble si heureux, et il eut envie de le voir; mais Ignace était alors absent de Paris.

On se rappelle cet étudiant auquel le Saint avait confié son argent. Après l'avoir entièrement dissipé, le jeune homme avait voulu retourner en Espagne; mais il était tombé malade à Rouen. Réduit au plus complet abandon et ne sachant à qui recourir, il s'adressa à celui-là même dont il avait trahi la confiance, et lui fit parvenir la nouvelle de son extrême misère. C'en fut assez pour décider Ignace à voler à son secours, et à payer par un acte de charité héroïque l'injustice dont il avait été victime.

Il partit, et pour être utile à ce malheureux avant même de l'avoir rejoint, il offrit à Dieu toutes les fatigues de cette longue route de près de quatre-vingt-dix milles. Après avoir consulté Dieu dans la prière, pour éviter toute illusion, et s'être retiré à cet effet dans l'église de Saint-Dominique, il résolut de faire le voyage nu-pieds et à jeun. Au moment de s'engager dans cette laborieuse car-

rière, il se sentit tout à coup au cœur une répugnance et des craintes incroyables ; la nature frémissait à la pensée des souffrances qu'il aurait à supporter. C'est ainsi qu'il arriva à Argenteuil, à neuf milles environ de Paris. Mais là, tandis qu'il montait avec effort une pente escarpée et que, pour vaincre sa lâcheté prétendue, il renouvelait la résolution de poursuivre son chemin jusqu'à Rouen sans rien prendre, dût-il se traîner à terre, il fut subitement animé d'une telle force et d'une telle vigueur, qu'il fit encore trente-trois milles ce jour-là. Au lieu de marcher pieds-nus sur le sol, il lui semblait être porté avec des ailes à travers les airs. Il n'éprouva plus ni faim, ni lassitude, ni ennui ; il ne se sentait pas lui-même, tant il était ravi en Dieu et dans un continuel transport d'amour. Cette grâce soudaine inonda son cœur avec une telle impétuosité qu'il était par moments obligé de suspendre sa marche ; il parlait à haute voix, et poussait même des cris pour donner quelque issue à l'ardeur brûlante dont il était consumé.

Il passa la première nuit dans un hôpital et y partagea le lit d'un mendiant ; il passa la seconde au milieu des champs sur un monceau de paille. Le troisième jour, il arrivait à Rouen. Dès qu'il eut trouvé le malade et l'ami qu'il cherchait, il l'embrassa tendrement, le pourvut de tout et se mit à son service avec une charité admirable. Il lui procura ensuite le passage sur un navire et lui donna des lettres de recommandation pour quelques personnes de sa connaissance. Voilà comment se vengent les saints, et comment ils tirent réparation des offenses et des torts qu'on leur a faits.

Pendant qu'il était occupé de cette œuvre de miséricorde, il apprit par quelques amis que l'inquisiteur de Paris avait entendu des plaintes à son sujet, et qu'il le faisait chercher. A cette nouvelle, il hâta, autant qu'il put, son retour. A peine arrivé, avant même de rentrer à son logis, il alla se présenter au juge de la foi, et s'offrit à

lui pour répondre à toutes les questions qu'on voudrait lui poser. Il le pria seulement de ne pas trop le faire attendre; car il désirait suivre les classes qui s'ouvraient à la Saint-Remi. Mais l'inquisiteur, instruit suffisamment par ailleurs de son innocence, le renvoya sans l'interroger. Ignace alla donc au collège de Sainte-Barbe, où il recommença, sous le professeur Jean Pegna, son cours de philosophie.

4. Dieu le pressait de plus en plus vivement d'aborder enfin d'une manière définitive l'œuvre déjà plusieurs fois essayée en vain, et pour laquelle il l'avait conduit à Paris.

Fidèle à cette inspiration, Ignace se mit à parler des choses de Dieu à ses compagnons d'études, dans la pensée non seulement de leur faire du bien, mais encore de reconnaître et de s'attacher ceux que la Providence destinait à partager son genre de vie. La classe finie, maîtres et écoliers faisaient cercle autour de lui, pour entendre les leçons d'une philosophie toute céleste. Il déployait dans cet enseignement une puissance tout autre que celle des maîtres de l'Académie dans l'explication de leur philosophie terrestre et naturelle. Et, comme les conséquences qu'il tirait des maximes de l'Évangile étaient d'un bien autre intérêt que les déductions qui sortaient des principes d'Aristote, bientôt sa parole fut plus avidement écoutée que celle de son maître, et ses conseils furent plus respectés et plus suivis. Le docteur Pegna en conçut du dépit; il aurait voulu des écoliers plus jaloux de s'instruire et moins désireux de se sanctifier. Une furieuse tempête ne tarda pas à se déchaîner contre le Saint; mais Dieu étendit son bras, et elle s'apaisa en un moment pour faire place à un grand calme.

5. C'était la coutume, au collège de Sainte-Barbe, qu'il y eût les jours de fête des disputes scholastiques; ces

disputes servaient à la fois à exercer les écoliers et à faire juger de leurs progrès. Mais depuis qu'Ignace avait introduit parmi eux la fréquentation des sacrements, le concours croissait à l'église et diminuait autour de la chaire du professeur. Pegna en était vivement froissé ; il s'en plaignit une ou deux fois à Ignace, mais inutilement. Il résolut de s'adresser au docteur Govea, Recteur du collège, et de lui demander, non pas un remède à ce qu'il estimait un abus, mais une punition exemplaire.

C'était encore un usage à Sainte-Barbe, d'infliger dans la grande salle du collège, un châtiment solennel et public à ceux qui troublaient les études. Les professeurs, convoqués au son de la cloche, arrivaient dans la salle tenant en main des verges ou des fouets pour en frapper le coupable ; les écoliers étaient présents à la scène, à côté de leurs maîtres. A le prendre du côté de la douleur physique, ce châtiment était peu de chose, mais l'infamie en était grande. Un homme d'honneur aurait regardé comme une honte de paraître jamais dans la compagnie de celui qui l'aurait subi. C'était précisément ce que Pegna se proposait : il voulait moins corriger Ignace que détacher les étudiants de la société d'un homme, deshonoré sous leurs yeux par une flétrissure publique. Le Recteur ne repoussa point la demande de Pegna, car il était lui-même fortement aigri contre le Saint depuis l'affaire du jeune Biscayen. Ils concertèrent donc ensemble leur dessein ; mais le secret ne put être si bien gardé qu'il n'en arrivât quelque rumeur aux oreilles d'Ignace. Ses amis le prévinrent secrètement de ne pas se présenter au collège, parce qu'il y était menacé du châtiment de la *Salle*.

Son premier mouvement fut celui de la nature. A la pensée d'un traitement si indigne et si ignominieux, il frissonna d'horreur. Mais il eut bientôt raison de cette répugnance involontaire, et se gourmandant lui-même comme une bête de somme indocile et revêche : « Misé-

rable, disait-il, il faudra bien que tu cèdes ; tu auras beau te cabrer et regimber, tu ne rompras pas ton licou ; marche de bonne grâce, ou je te traîne de force. » Se maltraitant ainsi de paroles, il entra résolument au collège dont les portes furent aussitôt fermées derrière lui. Dieu se contenta de cette première victoire ; il ne permit pas que son serviteur subît un châtiment dont les suites auraient pu devenir si funestes. Il lui découvrit les fraudes subtiles du démon ; comment, par cette peine infamante, cet ennemi de tout bien cherchait à le rendre méprisable à ceux auxquels ses relations étaient si profitables, à lui aliéner leurs esprits et à les détacher de son commerce. Au désir des humiliations et du mépris qu'il avait d'abord mis dans son cœur, il en substitua un autre plus digne d'un ministre de sa gloire, le désir du salut des âmes. En effet, le correcteur étant venu inviter Ignace à passer dans la grande salle, attendu que cette fête était pour lui : « Volontiers, dit-il ; mais qu'on me conduise d'abord au Recteur. »

Le Saint parut devant Govea avec une âme tranquille et une contenance assurée, comme un homme libre de toute crainte personnelle, et sensible seulement aux intérêts de la gloire de Dieu. Il était, dit-il, accoutumé depuis longtemps à de plus rudes épreuves, il avait subi les chaînes et la prison, et il n'aurait pas assez peu de courage pour reculer devant le léger châtiment qu'on lui préparait. Du reste, il n'avait pas été surpris à l'improviste, comme on le croyait sans doute ; car c'est de lui-même qu'il était venu s'offrir aux coups, après avoir été prévenu. Ailleurs il s'était déjà rendu coupable du même méfait qu'on lui reprochait aujourd'hui ; jamais il n'avait voulu dire une parole pour se disculper ni prendre d'avocat pour se défendre ; car il estimait que dans un ministère si noble et si divin, souffrir et au besoin mourir, était un mérite et un gain, et le comble de l'honneur. Mais dans la circonstance présente, il ne s'agissait pas

seulement de son intérêt privé : c'étaient le bien commun et le salut d'un grand nombre qui étaient en jeu. C'est pourquoi il avait jugé de son devoir d'en appeler au Recteur, et de lui demander si c'était une conduite digne de gens chrétiens, de condamner comme perturbateur un homme qui se proposait uniquement de gagner des âmes à Jésus-Chist; car enfin on n'avait point d'autre crime à lui reprocher. Pour détacher de sa personne ceux que Dieu lui adressait, était-il permis de le flétrir publiquement et de le rendre par là abominable et infâme à leurs yeux?

Ainsi s'exprima Ignace ou plutôt ce fut Dieu lui-même qui parla par sa bouche. Le Recteur ouvrit les yeux; il comprit la faute qu'il allait commettre, et il ne répondit d'abord que par ses larmes. Puis, prenant Ignace par la main, il le conduisit dans la salle ou l'attendaient les maîtres et les écoliers. Là au milieu d'un redoublement de sanglots, il se jeta à ses genoux et lui demanda pardon de l'injure qu'il avait permise contre lui, et dans sa personne, contre Dieu lui-même. C'est ce même Govea qui quelques années plus tard, quand la Compagnie n'était pas encore approuvée comme Ordre religieux, conseilla au roi de Portugal, Jean III, d'employer les compagnons d'Ignace à la conversion des Indes, et prépara ainsi cette admirable moisson d'âmes, recueillie par saint François Xavier et par les imitateurs de son zèle. S'il avait laissé l'inique sentence s'exécuter, peut-être Ignace n'eut-il jamais fait la conquête de Xavier. Ce jeune seigneur vivait alors au collège de Sainte-Barbe; et comme il était d'une extrême susceptibilité sur le point d'honneur, jamais il n'aurait consenti à partager, comme il le fit plus tard, la chambre d'Ignace, ni souffert d'aller écouter un homme publiquement noté d'infamie.

Ainsi Dieu fit tourner à la gloire et au crédit de son serviteur le moyen même que la malice avait imaginé pour détruire l'une et l'autre. Le sentiment d'un homme

aussi sage et aussi considéré que Jacques Govea, exprimé avec de pareilles démonstrations de respect, valut à Ignace l'estime et l'admiration de tous, et lui attira de nombreux disciples. Le docteur Pegna lui-même qui avait soulevé cette tempête, se réconcilia avec lui, et à partir de ce moment, il le prit en affection singulière et le vénéra comme un saint. Son exemple fut suivi par Moscoso et Vaglio, premiers lecteurs de cette Université, et surtout par un professeur de théologie, du nom de Martial. Ce dernier se lia d'une étroite familiarité avec Ignace. Puisant chaque jour dans ses entretiens de nouvelles connaissances sur les mystères les plus profonds de la divinité, il se persuada qu'un homme, qui, sans avoir assisté aux leçons des maîtres et sans avoir parcouru les écrits des docteurs, était si versé dans la science de la théologie, devait l'avoir apprise à une école plus haute, et avoir eu Dieu lui-même pour maître. Aussi voulait-il, sans même attendre la fin de son cours d'humanités et de philosophie, admettre solennellement Ignace au doctorat en théologie. Mais celui-ci refusa. On peut apprécier d'après cela quel cas il faut faire de l'ordre qui lui avait été donné par le Vicaire d'Alcala, de garder le silence jusqu'à ce qu'il eût fait sa théologie, puisqu'au jugement de pareils hommes, il était digne, avant même de l'avoir étudiée dans les écoles, d'en être proclamé maître et docteur.

6. Ignace ne renfermait pas son zèle dans l'étroite enceinte du collège Sainte-Barbe. S'il ne lui donnait pas un essor aussi large qu'en Espagne, parce qu'il ne savait pas le français, il ne laissait pas de se rendre utile quand il en trouvait l'occasion. J'en citerai en preuve quelques faits qui me paraissent dignes d'être conservés, soit à cause de l'ingénieuse industrie dont le Saint se servit pour les mener à bonne fin, soit à cause de leur heureuse issue.

Un homme poursuivait de ses assiduités une femme

mariée, ce qui le mettait en un danger continuel de perdre la vie du corps, comme il avait déjà dans cette liaison coupable perdu la vie de l'âme. Ignace l'apprit, et il mit aussitôt tout en œuvre pour sauver cet homme du malheur temporel et éternel qui le menaçait. Mais il essaya vainement de le faire rentrer en lui-même; vainement il invoqua toutes les raisons divines et humaines; ce fut en pure perte. C'est en effet le propre du vice impur de fermer les yeux à toutes les lumières de la vérité et les oreilles à tous les avertissements. Il résolut de tenter un autre moyen; c'était de prendre lui-même, afin de guérir le malade, le contre-poison que celui-ci refusait.

Pour se rendre chez l'objet de sa passion criminelle, cet homme devait traverser un pont. On était en hiver, et le froid, comme c'est l'ordinaire à Paris, était très rigoureux. Ignace se dépouilla de ses vêtements, se plongea jusqu'au cou dans l'eau glacée, et y demeura jusqu'à l'entrée de la nuit, heure à laquelle le malheureux avait coutume de se mettre en chemin. En attendant, il suppliait le Seigneur avec larmes d'amortir dans le cœur de cet homme les feux de la concupiscence, et d'accepter en expiation et ce tourment du froid et ces larmes qu'il répandait en abondance.

Or, pendant qu'il priait et souffait ainsi, le pécheur parut sur le pont, seul, absorbé dans ses pensées. Dès qu'Ignace l'aperçut, d'une voix tremblante mais cependant terrible, il fit retentir à son oreille des paroles enflammées, qui cette fois pénétrèrent jusqu'au cœur du coupable : « Allez, lui cria-t-il, allez goûter vos odieux plaisirs, insensible à la perte de votre âme et aux dangers où vous mettez votre propre vie. Je resterai ici, priant Dieu pour vous, et expiant par les souffrances de ma chair les indignes jouissances de la vôtre. Vous me trouverez ici à votre retour; vous m'y trouverez tous les soirs, jusqu'à ce que vous ayez cessé vos désordres, ou que Dieu ait mis un terme à ma misérable vie. »

Le malheureux frémit au bruit de ces paroles prononcées avec véhémence, et à la vue de cet homme qui se crucifiait pour lui. Il ouvrit les yeux sur son état et sur le double péril qui lui était dénoncé d'une manière si étrange, et au prix d'un si cruel martyre. Il réforma ses mœurs, et depuis ce jour, il regarda Ignace comme son sauveur et son plus véritable ami.

Un autre homme, à la fois prêtre et religieux, menait une vie extrêmement licencieuse. Pour le retirer de ses désordres, Ignace eut recours à un moyen qui ne fut ni moins extraordinaire ni moins efficace. La situation de cet homme ne semblait pas permettre au Saint de parler en toute liberté : un laïque qui aurait fait des reproches à un religieux aurait paru manquer aux devoirs du respect. Après avoir consulté Dieu dans la prière, ce qu'il n'oubliait jamais de faire dans ces sortes d'occasions, il alla, un dimanche, se jeter aux pieds de ce prêtre pour faire sa confession ordinaire. Puis, comme pour chercher un remède aux inquiétudes de sa conscience et la rassurer pleinement, il se mit à reprendre sa vie tout entière, et à renouveler l'accusation de tous ses péchés. Ce n'était pas le froid récit d'un homme qui veut seulement se faire connaître ; c'était la confession pleine de douleur d'un apôtre qui voulait apprendre à ce ministre indigne, à se décharger lui-même du poids de ses crimes. Il accompagnait l'aveu de chaque faute des larmes d'une très vive contrition. En même temps, Dieu agissait dans l'âme du confesseur ; les fautes du saint pénitent, il les avait commises, et de plus grandes. Les siennes lui paraissaient d'autant plus criminelles que le péché est plus grand dans un prêtre et dans un religieux que dans un simple laïque. Mais surtout la douleur et les larmes d'Ignace lui étaient un intolérable reproche ; c'est à lui-même et non pas au Saint agenouillé à ses pieds, qu'il convenait d'avoir de tels sentiments de componction. Si Ignace eût été prêtre, les rôles eussent été changés aussitôt, et il eût

pris sa place. La confession n'était pas encore finie que le malheureux prêtre était devenu un tout autre homme. Il exposa au Saint le triste état de son âme et le supplia de l'aider à en sortir. Ignace ne désirait pas autre chose ; il le prit sous sa direction et lui fit faire les Exercices spirituels. Et bientôt le converti, par sa vie pénitente, donna de plus salutaires exemples qu'il n'avait causé de scandales par ses déréglements.

Les deux traits que je viens de citer furent une invention du zèle d'Ignace, toujours ingénieux à trouver les moyens de secourir les âmes. Dans le fait suivant, également arrivé à Paris, ce fut le converti lui-même, ou pour mieux dire la Providence, qui mit entre les mains du Saint l'instrument de conversion.

Ignace était entré un jour pour je ne sais quelle raison chez un seigneur français, théologien et docteur; il le trouva occupé à jouer au billard. Le gentilhomme le reçut avec politesse; puis, soit courtoisie, soit raillerie, il l'invita à prendre part au jeu. Ignace n'avait jamais manié une queue ni poussé une bille ; il s'excusa sur son ignorance. Le docteur insista. Ignace alors, mû intérieurement par l'esprit de Dieu : « Eh bien, Seigneur, dit-il, j'accepte votre invitation. Mais je ne veux pas jouer pour le simple plaisir de jouer; de pauvres gens comme moi ne jouent pas pour s'amuser, ils jouent pour gagner. Je n'ai que ma personne au monde, elle sera mon enjeu; si je perds, je serai pendant un mois à votre service, et je ferai tout ce qu'il vous plaira de me commander licitement; mais si je gagne, c'est vous qui serez à mes ordres pour tout ce que je vous demanderai, et qui sera pour votré plus grand bien. »

Dieu, qui avait suggéré cette proposition à Ignace, disposa le docteur à l'accepter. On se mit donc au jeu. Ignace mena la partie avec un tel bonheur que son adversaire ne fit pas un point. C'était Dieu manifestement qui dirigeait sa main. Aussi le brave seigneur commença-t-il

à penser qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire, et que Dieu avait à son sujet quelque dessein encore ignoré. Complètement battu, il s'offrit loyalement à remplir les conditions de l'enjeu. Il suivit pendant un mois les Exercices spirituels sous la conduite d'Ignace, et il en tira les fruits que ces Exercices ont l'habitude de produire, le changement d'une vie coupable à une vie chrétienne, ou d'une vie chrétienne à une vie parfaite.

LIVRE II

FONDATION

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

Saint Ignace choisit ses compagnons. — Premiers vœux à Montmartre. — Apostolat à Paris, en Espagne, en Italie. — Persécutions. — Le Pape Paul III approuve la Compagnie de Jésus.

1528-1540.

CHAPITRE PREMIER

1. Pierre Le Fèvre, premier compagnon d'Ignace. — 2. François Xavier: industries du saint pour le gagner à Dieu et en faire son disciple.

1. Les premiers nœuds de sainte amitié, formés par Ignace à Paris, furent ceux qui l'attachèrent à un jeune savoyard. Pierre Le Fèvre était né à Villaret, dans le diocèse de Genève, d'une famille peu favorisée des biens de la fortune. A peine commença-t-il à marcher librement que son père l'envoya garder les brebis. C'était une disposition particulière de la Providence ; en confiant le jeune berger à la solitude, elle voulait l'éloigner des périls, et préserver cette fleur d'innocence, qu'il est trop souvent si difficile de conserver intacte dans certaines réunions d'enfants.

Son père était un homme juste et craignant Dieu ; il fut son premier maître dans la science du salut. Pierre en retint si bien les leçons et se les appropria si parfaitement, qu'il fut bientôt en état de les enseigner aux autres. On montre encore aujourd'hui une grosse pierre sur laquelle il montait les jours de fête, et d'où il invitait le peuple à entendre l'explication des mystères de la foi. Il n'avait pas encore six ans ; mais il s'exprimait avec tant d'assurance et une grâce si charmante, qu'une foule d'auditeurs se pressaient autour de lui. Chacun lui apportait de petits présents, autant par dévotion que pour récompenser un si

aimable prédicateur. Mais la précocité de son esprit était la moindre chose qu'on admirait en lui ; ce qui frappait, et avec raison, c'était son désir ardent de travailler au salut des âmes, à un âge où l'on sait à peine ce qu'est le salut. Dieu faisait assez entendre par là, qu'il le destinait à autre chose qu'à conduire des troupeaux. En lui inspirant ce zèle dont nous venons de voir les manifestations naïves, il révélait d'avance les grandes conquêtes que l'enfant, devenu homme, accomplirait un jour. Ainsi le jeune David, gardien des brebis de son père, préludait à ses futurs triomphes sur les Philistins, en luttant corps à corps avec les lions et les ours, sortis de la forêt pour ravager son troupeau.

Bien que Le Fèvre eût passé les premières années de sa vie dans ces grossières occupations, la vivacité de son esprit n'en fut point émoussée. L'impossibilité où il était de donner carrière à son goût pour l'étude, lui causait une peine extrême. Il multiplia les prières et les larmes auprès de son père, et celui-ci, craignant de laisser inutilement enfouies les belles qualités de son fils, faites certainement pour un plus noble emploi que celui de berger, le retira de la campagne, et le mit au collège de la Roche.

Pierre Veillard dirigeait ce collège ; c'était un homme de mœurs saintes et d'une admirable charité. Il avait embrassé la pénible mission d'instituteur de la jeunesse, non dans une pensée de gain, mais pour mettre dans la bonne voie cet âge encore tendre ; car il savait très bien que, pour l'ordinaire, toute la suite de la vie répond aux premiers débuts. Aussi n'enseignait-il pas avec moins de soin les vertus chrétiennes que les lettres humaines. Pour inspirer à ses élèves la piété et la crainte de Dieu, il avait l'art de mêler à toutes ses leçons des exemples de vertu et des maximes de vie chrétienne. Il veillait avec une attention jalouse à ce que les livres des historiens et des poètes de l'antiquité, mis entre leurs mains, ne fussent pas une occasion de corruption pour leurs mœurs et leur foi ;

et il savait les expliquer de telle sorte, qu'au témoignage du P. Le Fèvre, en passant par ses lèvres, ils devenaient chastes d'impurs, religieux d'impies, et de profanes évangéliques. Aussi quels progrès dans la piété et dans les lettres ne fit pas un tel écolier sous un tel maître !

Après deux ans passés à cette école, Pierre, agé de douze ans, se sentit animé d'un si vif désir de plaire uniquement à Dieu, qu'il fit le vœu de chasteté, et prit l'engagement d'embrasser un état de vie plus parfait, sans pouvoir néanmoins déterminer encore quel serait cet état. Son avancement dans les lettres allait de pair avec ses progrès dans la piété. Il apprit parfaitement le latin et le grec, et devint un excellent rhétoricien ; son maître avait pu le conduire jusque là , mais ce n'était qu'un commencement. Pour aller plus avant, Pierre trouva dans l'amour de son père un redoutable obstacle. Celui-ci ne se faisait pas à la pensée d'éloigner de lui un fils si digne de sa tendresse ; eût-il consenti à s'en séparer, le manque de ressources était une nouvelle difficulté. Mais ni la pauvreté ni l'amour paternel ne prévalurent contre le ciel. Dieu n'avait pas choisi le jeune berger, pour en faire la consolation d'une seule famille et l'apôtre d'un coin de terre isolé, mais pour porter, par son moyen, la réforme des mœurs et le salut à une multitude de provinces. Un proche parent du jeune homme, dom Georges Le Fèvre, prieur de la Chartreuse du Reposoir, intervint en sa faveur, et plaida si bien sa cause, que le Savoisien, vaincu, se décida à l'envoyer à Paris, où florissaient alors plus qu'en aucun lieu de l'Europe toutes les sciences divines et humaines.

Pierre eut pour professeur de philosophie ce même Jean Pegna qui fut aussi plus tard le maître d'Ignace. L'innocence de ses mœurs, la délicatesse et la simplicité de ses manières, l'élévation et la solidité de son esprit, jointes à une assiduité opiniâtre au travail, le mirent bientôt au-dessus de tous ses condiciples, et le rendirent extrêmement cher à Jean Pegna. Fallait-il recourir au texte grec pour

faciliter l'intelligence de certains passages obscurs, ou expliquer quelque texte difficile d'Aristote, c'est à lui que s'adressait le maître, comme au meilleur interprète de la pensée du philosophe. Son cours terminé, Le Fèvre prit le grade de docteur, le même jour que François Xavier.

Bientôt après, au moment où il allait commencer la théologie, Ignace arrivait à Sainte-Barbe pour y faire sa philosophie, sous le même maître Jean Pegna, qui l'enseignait pour la seconde fois. C'était en l'année 1530. Dans le registre des docteurs du collège, au chapitre de la *Nation française*, où s'inscrivaient aussi les noms des lauréats de l'Espagne, de la Navarre et du Portugal, on lit, il est vrai, que Pierre Le Fèvre prit le grade de docteur le 15 mars 1529 ; mais, comme alors l'année commençait à Paris le jour de Pâques, l'année 1529 correspond à l'année 1530, d'après notre manière actuelle de compter. Cela se prouve encore, jusqu'à l'évidence, par ce qui est dit dans ce même registre de deux compagnons d'Ignace. On y voit en effet que Claude Le Jay fut reçu maître ès arts le 6 mars 1534, un jour de samedi, et Simon Rodriguez le 14 mars 1535, le mardi de la seconde semaine de Carême. Or, cela ne se trouve vrai, d'après la manière de compter d'aujourd'hui, que pour les années 1535 et 1536, car en 1535 le 6 mars tombe effectivement un samedi, et en 1536, le 14 mars est un mardi. J'ai cru devoir entrer dans ces explications, pour mieux éclairer la chronologie de ces années, et justifier les dates que je donne à cette période de la vie de mon héros. Ignace vint à Paris au mois de février 1528; il commença sa philosophie à la Saint-Remi de l'année suivante, la termina en 1533, et prit le grade de docteur le 13 mars. Il entra alors en théologie, et en suivit les cours pendant quatre ans, jusqu'en 1537, comme je le dirai en son lieu.

Je reviens à mon récit. Ignace se présenta donc au collège Sainte-Barbe pour y faire sa philosophie. Le cours entier comprenait alors trois ans et demi. Le docteur

Pegna le confia à Pierre Le Fèvre, et chargea le jeune docteur de lui servir de répétiteur, et de lui expliquer en particulier les leçons publiques entendues dans les classes. Cet exercice était utile à l'un et à l'autre : à Le Fèvre pour raviver le souvenir de ce qu'il avait appris, à Ignace pour lui faciliter l'intelligence de ce qu'il entendait au cours. Dans ce commerce journalier, le maître et le disciple ne tardèrent pas à se connaître, et en se connaissant mieux, ils apprirent à s'estimer et à s'aimer; car ils avaient l'un et l'autre des qualités que chacun d'eux se plaisait à admirer dans son ami. Ignace n'aurait pu trouver une âme mieux faite pour ses desseins, ni Le Fèvre un compagnon plus selon ses désirs. Néanmoins ils restèrent longtemps sans se découvrir l'un à l'autre leurs pensées intimes, bien qu'Ignace eût besoin de Le Fèvre pour l'œuvre qu'il méditait, et que Le Fèvre eût besoin d'Ignace pour la direction de son âme. Enfin les nécessités spirituelles de ce dernier devinrent si pressantes, que force lui fut de sortir de sa réserve et de rompre le silence, pour se jeter dans les bras d'Ignace, et s'abandonner entièrement à sa conduite.

Il était en proie à des tentations humiliantes qui ne lui donnaient aucun repos; ces tentations étaient d'autant plus pénibles, qu'il avait l'âme plus pure et la conscience plus délicate. Son vœu de chasteté lui revenait aussi sans cesse à la pensée. Ces hideux fantômes et ces révoltes honteuses, bien qu'il les souffrît contre sa volonté, lui semblaient autant de fautes dont sa conscience était perpétuellement souillée. En vain essaya-t-il de dompter sa chair par de rigoureuses pénitences; les tentations ne cessèrent point. La tentation de gourmandise se joignit à celles d'impureté : Pierre ne céda sur aucun terrain. Mais ses victoires elle-mêmes, qui auraient dû le consoler, devinrent pour lui une source de tourments; car il se vit livré aux assauts les plus importuns de la vaine gloire. Ainsi tout lui était péril, le triomphe non mois que la lutte. Pour comble de désolation, il fut

envahi, comme il arrive d'ordinaire aux âmes innocentes, par une multitude de scrupules. La mesure était pleine : il lui fut impossible de garder plus longtemps le silence.

La rougeur au front et des larmes dans les yeux, il découvrit à Ignace toutes les misères de son âme, et, se jetant sur son cœur, il le conjura de lui servir d'avocat auprès de Dieu par ses prières, et de médecin par ses conseils. Les scrupules, poussés jusqu'à l'extrême, mènent souvent à des résolutions étranges. Pierre, afin d'éloigner plus sûrement de son esprit ces images criminelles, avait conçu la pensée de s'enfuir loin des objets qui les faisaient naître, et de se renfermer en un désert, où il ne pourrait ni voir ni être vu. Là, sans autre nourriture que des herbes et de l'eau, il traiterait sa chair sans miséricorde, jusqu'à ce qu'elle demandât grâce et le laissât vivre en paix.

Ce projet, Pierre le confia à son nouveau guide. Ignace avait été soumis lui-même à des épreuves plus rudes ; il pouvait donc enseigner à son ami des remèdes plus efficaces et plus faciles à la fois. « A quoi bon, lui dit-il, se réfugier dans une solitude? Partout on se porte soi-même, et on n'est jamais loin de son plus redoutable ennemi. L'expérience de saint Jérôme, et celle de beaucoup d'autres, montrent que, même dans les déserts de la Palestine, se retrouvent les théâtres de Rome, et que là où ne s'impriment sur le sol d'autres traces que celles des bêtes sauvages, l'imagination emporte celles des danses et des fêtes. Épuiser son corps par des jeûnes rigoureux n'est pas une arme infaillible contre les tentations ; on a connu des hommes de l'abstinence la plus rigide, affranchis pour ainsi dire des liens du corps, ressentir encore dans une chair demi-morte les aiguillons du mal et les attraits du péché. »

Ignace conduisit son disciple par les voies que lui avaient apprises l'expérience et ses lumières dans les choses spirituelles, et bientôt, grâce à cette sage direction

et surtout aux prières qu'il offrit à Dieu, Pierre retrouva une paix profonde. Du reste, le simple aveu qu'il avait fait de ces tentations parut opérer la moitié de sa guérison. C'est la récompense ordinaire de l'humilité qui s'abaisse et dévoile ses misères ; c'est aussi la tactique la plus sûre contre un ennemi qui ne peut voir ses trames découvertes, sans perdre la hardiesse dont il est animé, quand il combat dans le secret et sans témoin.

En entourant Pierre Le Fèvre de cette sollicitude, Ignace avait sans doute en vue de lui venir en aide dans le moment présent; mais il pensait surtout à le conduire à une perfection plus élevée, à éveiller en lui le désir d'un état plus sublime, et finalement, à le ranger parmi ses futurs auxiliaires. Contre les attaques de la concupiscence, de la gourmandise et de la vaine gloire, il lui indiqua diverses industries qui, jointes à l'examen particulier, devaient arracher l'une après l'autre, jusqu'aux dernières racines de l'amour propre et des autres vices qui croissent à son ombre. Et, parce que le démon pouvait être l'unique auteur de ces attaques, car l'esprit mauvais agit quelquefois dans l'âme indépendamment des inclinations de la nature, Ignace apprit à son disciple le moyen de se défendre, sans courir le danger de s'enorgueillir de ses victoires. Quant aux scrupules, après avoir lui-même payé si cher l'art de connaître ce mal et de le guérir, il lui fit en peu de jours retrouver une si parfaite liberté d'esprit, qu'il put lui conseiller de faire une confession générale ; car c'était chose qu'il ne se hasardait point à permettre, si ce n'est aux âmes dont il ne craignait pas de troubler le calme.

Un autre moyen mis en œuvre par Ignace pour rapprocher de plus en plus son ami de Dieu, c'était de conférer souvent avec lui des choses du ciel. Tel était le charme qu'ils goûtaient ensemble dans ces entretiens, qu'ils semblaient ne plus savoir parler sur un autre sujet. Ils durent même modérer leurs pieux excès. Car lorsque

le soir, ils s'asseyaient pour repasser, selon leur coutume, la leçon de philosophie du jour, ils avaient à peine commencé, que l'entretien s'en allait aux choses du ciel et de Dieu. Tantôt c'était le sujet lui-même qui leur servait comme de degrés pour s'élever à des pensées plus hautes; tantôt c'était une parole d'amour échappant à l'un d'eux, qui les enflammait comme des rameaux desséchés qu'une étincelle suffit à mettre en feu. Et quand il fallait enfin songer à prendre un peu de repos, bien des heures de la nuit s'étaient écoulées avec la rapidité d'un moment. Mais ces effusions nuisaient aux études d'Ignace ; il ne retirait point de ces conférences les avantages qu'il y avait cherchés. D'un commun accord, les deux amis s'imposèrent donc la loi de ne plus parler de choses spirituelles, pendant les heures consacrées à repasser les leçons, et ils furent fidèles à leur promesse.

Deux années environs s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Ignace ne cessa de former peu à peu l'âme de Pierre Le Fèvre. Quand il le vit capable de plus hauts desseins, il lui découvrit un jour, comme en confidence, son intention de traverser les mers, et d'aller en Terre-Sainte, consacrer ses travaux et dévouer sa vie à la conversion des infidèles. « Qui aime Dieu véritablement, disait-il à son ami, ne peut rien faire de moins, et qui est aimé de Dieu avec tendresse ne peut rien recevoir de plus; car quelle vie plus noble que celle de l'apostolat, quelle mort plus glorieuse que celle du martyre ? »

Jusque-là, mille doutes et incertitudes avaient agité Pierre au sujet du genre de vie qu'il devait embrasser. Ces paroles du Saint furent pour lui comme la voix de Dieu. Désormais, il est de cœur l'homme d'Ignace et se livre à lui tout entier. Et c'est ainsi qu'il devint son premier compagnon, aussi digne fils d'un tel père, qu'Ignace était lui-même le digne père d'un tel fils. Il ne pensa plus dès lors qu'à se séparer du père terrestre dont il avait reçu la vie de ce monde. Il retourna dans son pays,

où il ne retrouva plus sa mère, morte depuis quelque temps. Il resta près de huit mois à Villaret, plutôt à cause des fruits qu'il eut le bonheur d'y faire dans un grand nombre d'âmes, que pour la consolation des siens. Après avoir reçu la bénédiction de son père et la permission de disposer de lui-même, et de se consacrer au service de Dieu, il reprit le chemin de Paris. De la maison de ses parents et de tout ce qu'il avait au monde, il n'emportait absolument rien que sa personne, et quand il se remit aux mains d'Ignace, son dénuement était complet. Pour soutenir sa vie et continuer ses études, il n'avait d'autres ressources que les aumônes recueillies à son intention par son ami.

Ignace jugea que le moment était venu de lui faire faire les Exercices spirituels. S'il avait attendu jusque-là, c'est qu'il voulait que Pierre, entièrement dégagé du monde, et libre de toute pensée basse et terrestre, pût en éprouver la vertu dans sa plénitude, et commencer ainsi l'œuvre de perfection dont sa grande âme était capable. On peut dire qu'il les fit d'une manière vraiment héroïque. Il quitta le collège de Sainte-Barbe, où il occupait une même chambre avec Ignace et François Xavier, et se retira seul dans une pauvre maison de la rue Saint-Jacques. C'était en hiver; le froid fut très rigoureux cette année-là; la Seine se couvrit d'une glace si épaisse, que les chariots chargés passaient d'un bord à l'autre sans la rompre. Le retraitant, que la vue du ciel aidait à prier, sortait de sa chambre dans une petite cour couverte de givre et de neige; là, exposé à l'air glacial de la nuit et misérablement vêtu, il restait plusieurs heures de suite en oraison. Ce qui eût été pour tout autre une souffrance intolérable, n'était pas même une distraction pour lui. A peine avait-il commencé à prier, que la flamme intérieure dont il était consumé le rendait insensible au froid du dehors qui raidissait ses membres. Il avait pris la résolution, tant qu'il serait dans cette retraite, de ne pas voir une étin-

celle de feu. Il avait bien fait provision d'une certaine quantité de charbon; mais au lieu de l'employer à se chauffer, il s'en fit une sorte de lit sur lequel il s'étendait en chemise, moins pour y reposer que pour y trouver quelques heures de tourment.

A ces pénitences, il en joignit une autre qui ne fut pas moindre. Ce fut un jeûne continu de six jours entiers, pendant lesquels il ne prit d'autre nourriture que le pain des anges. Il était décidé à aller jusqu'au bout de ses forces. Mais à la pâleur de son visage, à la couleur livide de ses lèvres, Ignace devina quelque rigueur extrême. Quand il eut appris ce qui en était, il se mit à genoux pour consulter Dieu dans la prière ; puis, se relevant, il défendit à Le Fèvre d'aller plus loin, et lui ordonna de prendre de la nourriture le jour même, et d'allumer du feu. Pierre obéit sans mot dire. Entre autres avantages, il recueillit de cette abstinence une grâce singulière : ce fut de voir s'évanouir une certaine faim qui, soit besoin de la nature, soit instigation de la gourmandise, lui rendait le jeûne extrêmement difficile. Sa retraite terminée, il résolut de prendre les ordres, auxquels il venait de se préparer d'une manière si excellente. Il reçut le sacerdoce au milieu de consolations extraordinaires, renouvela l'offrande qu'il avait déjà faite de lui-même, et se consacra à Dieu non seulement comme prêtre, mais encore comme victime, s'il était jugé digne de faire le sacrifice de sa vie. Il célébra sa première messe le jour de sainte Marie-Madeleine, à laquelle il avait une dévotion particulière.

2. La seconde conquête d'Ignace fut celle de François Xavier ; mais, à vrai dire, je ne sais qui des deux gagna plus à cette conquête, Ignace ou Xavier ; car Ignace trouvait en Xavier une âme capable de comprendre ses grandes pensées, et en l'instruisant dans les voies de Dieu, il mérita cet honneur magnifique d'avoir été le maître d'un tel apôtre. Xavier, de son côté, reconnaissait qu'il

devait tout à Ignace. En Orient, au milieu de ses travaux apostoliques, il aimait à répéter que toute sa force venait de l'esprit qu'il avait reçu de lui, et qu'il opérait en vertu de cet esprit, comme un instrument mû par une puissance supérieure. Ignace n'eût-il point fait d'autre conquête, on pourrait comparer son bonheur à celui de l'homme qui, trouvant une perle précieuse, donne tout pour l'acquérir, s'appauvrit ainsi avec avantage, et par un gain unique compense le détriment de mille pertes légères. Gagner des âmes à Dieu en parcourant cent provinces, eût été moins glorieux à Étienne que de mériter la conversion d'un seul Paul, persécuteur, mais plus tard apôtre, pêcheur de tout un monde, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, et musicien incomparable, qui a su réunir dans un même concert et la même confession de Jésus-Christ, les langues polies et les langues barbares de tous les peuples de la terre.

Xavier, d'où François tira son nom, est un château de la Navarre, à un peu plus d'une journée de chemin de Pampelune. Quoique Don Juan, son père, fût de la famille des Giassi, il prit, ainsi que ses frères, le nom de Xavier, qui était celui de sa mère, dona Marie d'Azpilqueta et Xavier, afin de perpétuer le souvenir d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de la Navarre. D'abord connue sous le nom d'Asnarez, cette maison avait pris celui de Xavier, à l'époque où le roi Thibaut lui donna, comme récompense de ses grands services, la seigneurie de ce château, qu'elle posséda pendant plus de trois cents ans.

François naquit en 1497 ; il fut, comme Ignace, le dernier d'un grand nombre de frères ; mais plus heureux que tous, tandis qu'ils consacraient leur vie à l'ambition, il voua la sienne au mépris du monde. Dieu l'avait préparé de loin à cette vocation spéciale, en lui donnant un caractère et des goûts tout différents des leurs ; ils se jetèrent du côté des armes, et lui se porta vers l'étude. Il

suivait en cela les traces de son père, homme de lettres fort distingué, auditeur au Conseil royal et extrêmement cher à Jean III, roi de Navarre. Xavier se rendit à Paris vers 1527, pour y étudier la philosophie ; il reçut le titre de maître ès arts le 15 mars 1530, et enseigna publiquement pendant trois ans et demi, avec le renom d'un talent extraordinaire. C'est alors qu'il eut Pierre Le Fèvre pour compagnon de chambre, au collège de Sainte-Barbe. C'était chose assez surprenante de voir ce gentilhomme, unissant à la noblesse de la naissance un caractère hautain, une âme fière et orgueilleuse, ne pas dédaigner de partager son appartement avec un jeune homme pauvre, sorti de la campagne, et à peine arraché au soin de ses troupeaux. Providence admirable de Dieu à son égard ! Rien n'est plus utile, en effet, au milieu des périls de l'âge et de la licence des écoles, que la rencontre d'un ami dont la vue seule est une leçon de pudeur et d'honnêteté. La modestie fut, on peut le dire, la vertu propre de Xavier ; malgré sa jeunesse et la liberté dont il jouissait, malgré l'ardeur d'un tempérament sanguin, malgré le charme et la grâce de ses manières, il sut se tenir si parfaitement en garde contre toutes les atteintes du vice, qu'il mourût vierge, aussi pur qu'au moment où il reçut le jour.

Cependant ses pensées ne visaient pas au delà des honneurs du monde ; il n'y avait point à ses yeux de plus noble but pour une âme généreuse. Aussi quand il vit Ignace, qui était venu se joindre à lui et à Le Fèvre, également indifférent à l'estime des hommes et à leurs outrages, couvert de vêtements pauvres et étrangement négligé dans sa personne, il n'éprouva pour lui que du mépris. Plein d'horreur pour ce qui lui semblait la marque d'une âme basse, il ne pouvait pas même prendre sur lui de le regarder sans dégoût. Loin de se rendre à ses exhortations, il n'y répondait que par d'amères railleries. Mais le Saint, avec cet admirable discernement qu'on remarqua toujours en lui, avait découvert dès le principe en

François Xavier une de ces âmes magnanimes qui ne sont pas faites pour les choses vulgaires. Incapables de s'avilir pour les intérêts du monde, remplies de dédain pour les voies où marche la foule, elles sont prêtes, une fois qu'elles se sont élevées de la terre vers les choses de l'éternité, à prendre le plus sublime essor.

C'est pourquoi, plus Xavier lui montrait d'éloignement, plus il cherchait à s'ouvrir le chemin de son cœur, afin d'y faire régner l'amour de Dieu. Il se prévalut même de ses visées ambitieuses, comme autrefois Judith s'était servie de l'amour d'Holopherne, pour le gagner d'abord, et pour en triompher plus tard. Le voyant si désireux de la gloire des lettres et de l'esprit, il lui chercha des auditeurs et des disciples ; il les lui amenait lui-même, les plaçait sous sa direction, et en toute circonstance, se montrait animé d'une sollicitude jalouse pour les intérêts de sa réputation. Xavier, qui avait l'âme noble, fut touché de ces bons procédés, commença à regarder Ignace d'un autre œil et à voir en lui un ami ; il en vint même bientôt à la confiance et aux abandons de l'intimité. Il savait, du reste, qu'Ignace était gentilhomme de naissance, que les images de la gloire et les rêves de l'ambition avaient aussi fait palpiter son cœur. En présence d'un si grand changement, il se prit à penser que ce dont il était témoin, pouvait bien venir d'une autre cause que d'avilissement et de bassesse. Quelle âme, si ce n'est une âme plus grande que le monde, pouvait mépriser ainsi le monde ! Peu à peu la sainteté lui apparut sous un aspect moins rebutant ; il comprit que les choses de Dieu ouvrent aussi une belle carrière aux grands cœurs, et sont la source d'aspirations encore plus nobles que n'étaient les siennes.

Cependant Ignace ne manquait jamais, quand il en trouvait l'occasion, et cela se présentait souvent, de lui livrer de rudes assauts. Il portait l'attaque au point où Xavier se croyait le plus fort, mais où il était réellement le plus faible. Il ne cessait de faire retentir à son oreille une

parole de Jésus-Christ, assez puissante, si elle pénétrait une fois dans son cœur, pour faire tomber le faste orgueilleux et la stérile vanité de ses pensées. « Que sert à l'homme, lui répétait-il, de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* » Puis, se faisant l'interprète du Sauveur, et appuyant sur cette grande vérité : « François, lui disait-il, s'il n'y a pas d'autre vie que cette vie terrestre; si nous vivons pour mourir et non pour vivre éternellement, je me rends, c'est vous qui avez raison, c'est vous qui êtes le sage; vous faites bien de travailler à vous procurer la plus grande somme d'aises et d'honneurs ; l'insensé, c'est moi, moi qui vous conseille de sacrifier même ce que vous avez. Mais si cette vie n'est qu'un passage rapide à une vie immortelle et sans fin, comparez ensemble ces deux vies; mesurez l'éternité de l'une avec la brièveté de l'autre, et que ce rapprochement vous fasse comprendre combien sont inégaux leurs intérêts. »

« Vous vous consumez pour vous créer ici-bas un bonheur fragile comme le verre, tel que vous le représentent des pensées que vous appelez grandes et généreuses, mais qui sont indignes de vous. Votre félicité n'est donc pas parfaite, puisque vous vous épuisez en efforts pour y arriver. Vous n'espérez pas, j'imagine, vous procurer un bien meilleur que le paradis, plus durable que l'éternité ! Mais que dis-je? L'éternité, le paradis ne sont-ils pas à vous, du moins ne vous sont-ils pas réservés? Si vous voulez les conquérir, qui vous en empêche? Si vous les possédez une fois, qui vous les ravira? Est-ce qu'ils s'évanouissent avec le temps, se consument par l'usage ou se perdent dans une catastrophe? A quoi bon tant de fatigues pour procurer une félicité terrestre à une âme faite pour le ciel, et une grandeur qui n'est que fumée à un cœur capable de posséder Dieu? C'est agir en aveugle que de s'attacher uniquement au présent. Mais qui contemple le

ciel, perd la terre de vue, ou s'il la regarde encore, il ne l'estime et ne l'apprécie plus que pour ce qu'elle est. Le monde vous donnât-il toutes ses richesses, et vous fît-il voir en un moment, comme à la lueur d'un éclair, tous ses empires et toute leur gloire, pourriez-vous jouir de ces biens au delà de l'étroite mesure d'un petit nombre d'années? Votre vie se prolongeât-elle une centaine de siècles, le dernier jour de cette longue période n'arriverait-il pas enfin, et ne faudrait-il pas mourir? Vous serez riche, je le veux, pour quelques moments rapides, mais d'un bien misérable; et si pendant l'éternité vous êtes pauvre de tous les biens de Dieu, dites-moi, est-ce un échange à faire?

» Qui peut dresser la liste de tous les hommes riches, honorés et puissants que le monde compte à cette heure, ou qu'il a comptés dans les âges passés? Mais leur multitude même les rend indignes d'être appelés ainsi. Ce qu'ils nommaient leur puissance, n'était qu'un prêt; la fortune dont ils se disaient les possesseurs, ils n'en étaient que les dépositaires, et ils devaient la laisser un jour. En est-il un seul qui ait emporté seulement un denier, pour s'en servir au delà de la tombe, qui ait emmené avec lui un esclave, fût-ce le plus vil et le plus misérable, pour l'avoir à sa suite; un seul qui ait gardé même un fil de pourpre usé par le temps, pour montrer au moins, dans cet autre monde, qu'il avait été roi sur la terre? Au seuil de l'éternité, je veux dire au moment de la mort, tous se sont retournés pour regarder en arrière; ils ont vu ces biens qu'ils avaient possédés, passant sous leurs yeux à de nouveaux maîtres; pendant qu'eux-mêmes, délaissés de tous et seuls en face de leur conscience, entraient dans un autre monde, pour y recevoir le prix de leurs œuvres.

» Je ne prétends point, en parlant ainsi, restreindre la largeur de vos pensées ni rabaisser leur vol; je veux au contraire, de basses et d'étroites qu'elles sont véritable-

ment, les rendre vastes et sublimes. J'appelle étroites ces pensées qui, malgré toute leur ambition, n'embrassent jamais qu'un point imperceptible du monde ; et basses, celles qui, malgré le déploiement de leurs ailes, ne savent jamais s'élever plus d'une coudée au-dessus de la terre. Quand vous obtiendriez tout ce que vous désirez aujourd'hui, vous ne seriez encore ni content ni satisfait. Non, jamais vous ne direz au bonheur : C'est assez ; mes vœux sont remplis ; aux délices : Il suffit, je suis rassasié ; aux honneurs : Ne me conduisez pas plus loin. Votre cœur n'est pas si étroit que le monde entier puisse le remplir. C'est en possédant Dieu, et Dieu seul, que vous pourrez dire : Je suis satisfait. Alors vous n'aurez souci d'aucune chose, si elle est en dehors de lui, ou si elle est moindre que lui, parce qu'en lui seul vous trouverez toute chose. Alors, vous retournant pour jeter un regard sur ce monde, qui vous semble aujourd'hui si digne d'envie, vous reconnaîtrez que tout son bonheur, comparé au vôtre, est une goutte d'eau en face de l'immense Océan ; tout son éclat, une faible étincelle et la pâle lueur d'un flambeau qui s'éteint, en face d'un soleil toujours nouveau et resplendissant d'éternelles beautés. François, vous êtes sage ; je vous laisse à vous-même le soin de prononcer lequel vaut le mieux, ou de dire maintenant aux biens du monde : *Quid prodest?* ou d'en jouir, au risque de répéter avec des hurlements de rage cet inutile *Quid profuit?* qui sortira éternellement de la bouche des malheureux damnés dans l'enfer. »

Telles étaient les leçons de philosophie évangélique données par Ignace à François Xavier, pour en faire un de ces insensés qui, à la suite de Jésus-Christ, se moquent des sages du monde. Si le maître était habile, le disciple n'était pas indigne de lui. Dieu, qui mettait en mouvement la langue d'Ignace, ouvrait en même temps l'oreille de Xavier, et par elle se frayait un chemin jusqu'à son cœur. Ces austères réflexions jetèrent d'abord le trouble dans

l'âme du jeune gentilhomme; c'est l'effet ordinaire des luttes entre la grâce et la nature, le vice et la vertu. Mais une crise salutaire se déclara bientôt, et arracha de son cœur tout ce qu'il y avait de terrestre et de mondain. Pour achever l'œuvre, Ignace aurait voulu lui faire faire aussitôt les Exercices. La chaire que François occupait et le dérangement qui en serait résulté pour les écoliers, ne lui permirent pas de donner suite à ce dessein. Il essaya d'y suppléer d'une autre façon; souvent ils se retiraient dans un lieu solitaire, et là, ils discouraient ensemble de quelques maximes de perfection. Le nouveau converti recevait ainsi d'Ignace le lait de la doctrine spirituelle, en attendant qu'il fût en état de prendre une nourriture plus solide. Cette grande parole *Quid prodest* dont il avait senti la force puissante, devint plus tard sur ses lèvres un de ses moyens les plus efficaces, pour produire dans les autres les effets qu'il avait lui-même éprouvés.

Dans une de ses lettres, écrite de Cochin au P. Simon Rodriguez, après avoir exprimé le désir de ranimer le zèle de Jean III, roi de Portugal, en faveur de la propagation de la foi en Orient, il ajouta qu'il lui suffirait pour cela de rappeler souvent au monarque ce peu de mots *Quid prodest?* « Si je pouvais croire, dit-il, que le roi ne repousserait pas mes sincères et fidèles conseils, je le prierais de méditer chaque jour pendant un quart d'heure cette divine maxime : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* et d'en demander à Dieu la véritable intelligence jointe à un sentiment intérieur. Je ne voudrais pas qu'il terminât ses prières par d'autres paroles que par celles-ci : *Quid prodest....* Car il est temps désormais de le tirer d'erreur; elle est plus voisine qu'il ne pense l'heure où le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le rappellera pour lui demander compte, et fera retentir à ses oreilles ce formidable *Redde rationem villicationis tuæ*. Employez-vous donc

auprès de lui pour obtenir qu'il envoie les secours nécessaires à la conversion des infidèles (1). »

Cependant la perte d'un homme tel que Xavier fit frémir les puissances du mal; elles n'y voyaient pas seulement un dommage isolé. Après tout, Xavier n'était qu'un homme; mais elles semblaient entrevoir, à la lumière peut-être d'une révélation faite à une servante de Dieu, que cet homme devait un jour leur arracher des mains tout un monde d'âmes, et ouvrir à l'Évangile la porte des empires les plus lointains, où personne encore n'avait porté la bonne nouvelle. C'est pourquoi elles n'attendirent pas qu'Ignace et Xavier se réunissent au collège de Sainte-Barbe, et elles mirent tout en œuvre pour les séparer l'un de l'autre. Ignace seul à Paris n'était déjà qu'un trop grand sujet d'inquiétude. Elles firent entendre à don Juan, père de Xavier, que maintenir son fils aux études, c'était dissiper son argent, sans espérance d'en retirer aucun fruit, et elles lui persuadèrent de le rappeler. Elles auraient réussi, si Dieu n'avait opposé à leurs suggestions les conseils d'une sainte fille, et n'avait ainsi déjoué leur stratagème.

Cette fille était dona Madeleine Xavier, sœur de François. Autrefois l'une des premières dames d'honneur de la reine, elle avait quitté la cour pour le cloître, et s'était faite servante et épouse de Jésus-Christ, au couvent de Sainte-Claire de Gandie, où elle mourut en réputation d'une sainteté qu'attestèrent plusieurs faveurs extraordinaires. A l'époque dont nous parlons, elle était abbesse. Éclairée d'une lumière prophétique, et découvrant dans l'avenir les grands services que François devait rendre à Dieu et à l'Église, elle écrivit à don Juan, son père, que si la gloire de Dieu lui était chère, il ne rappelât pas son fils de Paris. Il fallait plutôt continuer à lui envoyer de l'argent et tout ce qui lui serait nécessaire, jusqu'à la fin de

(1) Lettre de saint François Xavier au P. Simon Rodriguez, Cochin, 20 janvier 1548.

ses études théologiques; « car, ajoutait-elle expressément, Dieu l'a choisi pour être son apôtre dans les Indes et une des plus fermes colonnes de son Église. » Cette lettre de dona Madeleine Xavier fut longtemps conservée; elle fut lue par un grand nombre de personnes qui en déposèrent, comme témoins oculaires, aux procès de canonisation. Don Juan crut aux paroles d'une fille considérée déjà comme une sainte, et il renonça à l'idée de rappeler François.

Cette manœuvre ayant échoué, les démons en inventèrent une autre beaucoup plus odieuse. Ils excitèrent le désespoir et la fureur d'un certain Michel Navarro, plus vil encore par les sentiments que par la naissance. Ce malheureux vivait aux dépens de Xavier. Voyant le gentilhomme s'attacher à Ignace, et devinant qu'il ne s'arrêterait point avant d'avoir, à l'exemple de son maître, changé ses habitudes contre une vie pauvre et humiliée, Navarro craignit de perdre son propre soutien et de voir compromis le nom d'une honorable famille. Il résolut donc de faire, comme on dit, d'une pierre deux coups, d'assurer à la fois son existence à lui-même et l'honneur de la maison de Xavier, en frappant mortellement Ignace. Ce projet n'aurait que trop bien réussi, si Dieu ne se fût placé comme un bouclier en avant de son serviteur. Car, au moment où le misérable, armé d'un poignard, montait sans bruit les escaliers pour se jeter à l'improviste sur Ignace qui était retiré dans sa chambre, une voix terrible se fit entendre et l'arrêta soudain : « Où vas-tu, malheureux, et que prétends-tu faire? » Saisi de trouble à ces paroles et perdant toute assurance, il se jeta tout tremblant aux pieds d'Ignace, lui fit l'aveu de son criminel dessein, et le conjura de lui pardonner.

CHAPITRE II

1. Nouvelles conquêtes : Jacques Lainez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla, Simon Rodriguez. — 2. Vocation tardive de Jérôme Natal. — 3. Premières ouvertures d'Ignace à ses compagnons, en vue d'une forme de vie commune.

1. Après François Xavier, les premiers disciples qui se donnèrent à Ignace furent deux jeunes Espagnols, doués des plus rares qualités, Jacques Lainez d'Almazan, du diocèse de Siguenza, et Alphonse Salmeron, des environs de Tolède. Lainez avait vingt et un ans, et Salmeron dix-huit : mais tous deux, par le talent, l'ardeur au travail et la science, étaient bien au-dessus de leur âge. Lainez était déjà maître ès arts; Salmeron l'était également et possédait à fond les trois langues grecque, hébraïque et latine. D'Alcala, où ils avaient étudié la philosophie, ils avaient été attirés à Paris, moins par le désir de voyager et de se faire, à la manière des anciens philosophes, un renom de savoir, que par le parfum des vertus d'Ignace. En effet, tels étaient les souvenirs laissés par le serviteur de Dieu à Alcala, et les récits portés jusqu'en Espagne de sa nouvelle vie à Paris, que, pour le voir et se mettre à son école tout en continuant leurs études, les deux jeunes gens s'étaient déterminés à passer en France. Il plut à Dieu de leur faire connaître qu'ils avaient bien compris sa volonté; car, en arrivant à Paris, ils se trouvèrent en présence d'Ignace. Lainez ne l'avait jamais vu : mais comme

il cherchait un saint, la démarche et l'aspect de l'inconnu lui firent juger qu'il l'avait devant les yeux. Il s'attacha à lui sur-le-champ en qualité de disciple et d'ami. Grande fut la joie de l'un et de l'autre, mais surtout celle d'Ignace qui voyait plus clairement chaque jour le ciel favoriser ses desseins, puisqu'il lui amenait de tels sujets.

Dieu ne lui envoyait pas seulement en ce jeune homme un compagnon et un auxiliaire, dans le grand projet de fonder un nouvel Ordre religieux, il lui préparait aussi un successeur. Le nouveau venu était, en effet, ce Jacques Lainez qui, après avoir supporté d'héroïques fatigues en Europe et en Afrique au service de l'Église, parut au milieu de l'admiration générale au saint Concile de Trente, où il intervint plus d'une fois comme théologien des Souverains Pontifes. Le pape Paul IV voulut le revêtir de la pourpre ; il refusa, mais il ne put pas également se défendre du Généralat de la Compagnie; à la mort d'Ignace, il fut élu, comme étant celui qui ressemblait davantage au saint fondateur. Un autre fait, encore plus honorable pour lui, c'est que son mérite et sa prudence le firent juger digne d'occuper le premier trône de l'univers. Peut-être l'Église l'aurait-elle vu sur la chaire de saint Pierre, s'il n'avait mis en jeu toutes les ressources d'une très profonde humilité, et s'il ne s'était même enfui pour échapper à cet honneur que, dans le conclave tenu après la mort de Paul IV, douze des cardinaux les plus considérables essayèrent de lui imposer. C'est une tentative dont l'histoire offre peu d'exemples; car il n'était ni évêque ni cardinal.

Salmeron suivit bientôt l'exemple de Lainez. Ils firent tous deux les Exercices de saint Ignace. Ils s'y appliquèrent avec une si grande ferveur, que Lainez passa les trois premiers jours dans un jeûne absolu, et que, pendant quinze autres jours, il se contenta de pain et d'eau, sans rien retrancher de ses austérités habituelles, le cilice, les disciplines, un court sommeil sur des planches nues.

Dieu se servit d'un autre moyen pour amener à Ignace un cinquième compagnon, Nicolas-Alphonse, surnommé Bobadilla, du nom du village où il était né, près de Palencia. Bobadilla avait enseigné la philosophie à Valladolid avec une réputation de talent non ordinaire. Le désir d'étudier la théologie l'attira à Paris, et la pauvreté le conduisit à Ignace. Il était en effet hors d'état de fournir à ses dépenses. Ayant entendu parler des nombreuses et riches aumônes dont disposait le Saint, il eut recours à lui; il trouva mieux que ce qu'il cherchait. Car outre l'assistance en argent qui ne lui fit pas défaut, il remporta encore de ses visites une provision de saints conseils et de précieux secours pour le salut de son âme. Ravi d'avoir rencontré un homme si bien pourvu, il se livra pleinement à lui, fit les Exercices pendant un mois sous sa direction, et s'attacha pour toujours à sa personne.

Avant de s'adjoindre ces trois derniers compagnons, Ignace s'était lié d'une étroite amitié avec Simon Rodriguez d'Azevedo, né à Buzella, dans l'évêché de Viseu en Portugal, de la meilleure famille du pays. Au moment de mourir, le père du jeune homme, Gilles Consalvez, semble avoir vu d'avance à quel degré de sainteté son fils devait s'élever un jour. Il avait appelé tous ses enfants pour leur donner sa dernière bénédiction, et avait commencé par les aînés. En finissant, il se tourna vers Simon, encore tout petit, porté dans les bras de Catherine d'Azevedo, sa femme. Il le regarda longtemps sans murmurer une parole : « Madame, dit-il enfin, je vous recommande cet enfant; élevez-le avec un soin particulier, car Dieu l'a choisi pour de grandes choses qui intéressent son service. » Catherine d'Azevedo fut fidèle à cette recommandation.

A partir de ce moment, elle éleva son fils comme une créature consacrée à Dieu, et Dieu à son tour qui formait cet enfant pour sa gloire, lui donna une pureté d'ange et un zèle d'apôtre. Tout jeune encore, Simon triompha plusieurs fois des assauts que de malheureuses femmes

livrèrent à sa vertu. Son zèle égalait sa pureté. Il eut comme Ignace le désir d'aller en Terre-Sainte et de s'y consacrer à la conversion des infidèles. Cette communauté de sentiments acheva de l'attacher au Saint. Un jour qu'il lui ouvrait son cœur pour en avoir des conseils et une direction, il s'aperçut que ses désirs étaient partagés, qu'Ignace avait même déjà fait le pieux voyage et qu'il s'occupait de réunir des compagnons pour y retourner. Un si parfait accord le frappa; il demeura persuadé qu'en inspirant au roi de Portugal la pensée de l'envoyer à Paris pour y étudier aux frais du trésor royal, Dieu s'était proposé de le donner à Ignace; et, sans plus différer, il se mit à sa suite. Les Exercices le confirmèrent dans sa résolution, et si la faiblesse qui lui était restée d'une longue maladie ne lui permit pas comme aux autres des rigueurs excessives, il n'en reconnut pas moins avec évidence la volonté de Dieu à son égard.

2. Tels furent les six premiers compagnons que le nouveau patriarche réunit à Paris; les trois autres ne le rejoignirent qu'après son départ. Il eut vivement désiré faire une autre conquête; mais Dieu ne la lui accorda que plus tard. C'était celle de Jérôme Natal, né à Majorque. Il me paraît à propos de raconter ici l'histoire de cette vocation, les résistances du jeune homme, puis son complet abandon entre les mains du Saint. Ce ne sera point sortir de mon cadre; et, du reste, je ne voudrais pas couper en deux ce récit, et gâter le charme d'un si bel ensemble, en rejetant à leur date des événements qui n'auront que plus tard leur dernière conclusion.

Rien ne semblait manquer à Natal pour faire de grandes choses au service de Dieu. Aussi le Saint ne négligea rien pour le gagner. Avant lui, Pierre Le Fèvre et Jacques Lainez avaient essayé plusieurs tentatives; mais Jérôme, fermant l'oreille à leurs discours, s'était vigoureusement défendu. Emmanuel Miona, confesseur du Saint et grand

pêcheur d'âmes, fut mis alors en avant. Natal lui en fournit lui-même l'occasion en lui confiant la direction de sa conscience. Mais il s'aperçut bientôt que le docteur suivait l'exemple de Le Fèvre et de Lainez, et lui demandait une chose dont il ne voulait pas entendre parler. Ne sachant comment se défendre par la raison, il eut recours à l'ironie : Pourquoi serait-il obligé de faire ce que Miona ne faisait pas lui-même? Si c'était un si grand bien de suivre Ignace, pourquoi le docteur n'en donnait-il pas l'exemple et ne prenait-il pas les devants? Natal pourrait alors penser à marcher après lui.

Cette démarche ayant échoué comme les autres, Ignace résolut de tenter lui-même un suprême effort. Il lui en coûtait trop de voir se perdre dans le monde un jeune homme qui pouvait faire de si grandes choses au service de Dieu. Il alla le trouver, et le conduisit dans une antique chapelle où il pourrait, sans être troublé par personne, lui parler un peu de Dieu. Après quelques moments d'entretien, il déplia un long papier; c'était une lettre qu'il écrivait à un de ses neveux pour l'exhorter à échanger le joug du monde contre celui de Jésus-Christ; puis, comme en confidence et avec l'abandon d'un ami, il la lui lut tout entière, posément et avec lenteur. Il espérait avec cette lettre faire deux captures d'un même coup, celle de Natal d'abord et ensuite celle de son neveu. En effet, Jérôme sentit bientôt son cœur s'émouvoir; mais à peine s'en fut-il aperçu, qu'il se mit en défense. De l'air d'un homme qui ne soupçonne aucun artifice, il tira de sa poche le livre des Évangiles et le montrant à Ignace : « Je m'en tiens à ce livre, lui dit-il, il me suffit; si vous n'avez rien de mieux, je ne vous suivrai point. J'ignore jusqu'à présent ce que vous êtes, vous et vos compagnons; car vous ne vous communiquez qu'à un petit nombre et ne vous ouvrez qu'entre vous; beaucoup moins sais-je où vous allez. »

A ces mots, il se retira, et évita désormais de se laisser approcher par Ignace ou par ses compagnons, dans la

crainte d'être victime de quelque enchantement. Il retourna plus tard dans son pays, et y vécut plus de dix ans, toujours hésitant et toujours inquiet, peu satisfait de la médiocrité de vertu dans laquelle il vivait, et ne pouvant néanmoins se résoudre à embrasser une plus haute perfection. Alors l'Évangile ne lui suffisait plus ; il aurait voulu qu'un ange vînt le lui expliquer, et lui dire que l'invitation de suivre Jésus-Christ et de porter la croix était faite pour lui. C'est l'ordinaire et juste châtiment de ceux qui repoussent les appels que Dieu leur adresse par le moyen des hommes ; ils en demandent vainement d'autres aux anges et à des apparitions miraculeuses, et, pendant cette vaine attente, ils languissent dans la misérable servitude des enfants du siècle. Est-ce donc une chose si dangereuse de suivre Jésus-Christ de plus près, que, pour écarter toute erreur, il faille des ordres positifs, venus directement du Ciel !

Natal finit par recourir aux conseils d'un anachorète, appelé Antoine, qu'il regardait comme un saint. Il n'avait d'abord d'autre pensée que de se former à la pratique du recueillement intérieur et de l'oraison. Mais bientôt il étendit plus loin ses vues ; il conçut même le projet de s'associer des compagnons pour travailler de concert au salut du prochain. Il ne réfléchissait pas que ces hommes auraient pu lui montrer aussi le livre des Évangiles, et lui dire qu'ils ne voulaient point d'autre guide de perfection, puisque, sans aucun doute, il n'en avait point de meilleur à leur offrir.

Cependant la Compagnie de Jésus s'était fondée. Elle s'était même étendue jusqu'aux Indes. De ces lointaines contrées, François Xavier écrivait à Ignace et à ses frères d'Europe des lettres admirables, où il leur parlait des milliers d'infidèles qu'il amenait tous les jours à la vraie foi. Dieu voulut que la copie d'une de ces lettres arrivât, je ne sais comment, à Majorque. Après avoir passé de main en main, elle tomba enfin dans celles de Natal, qui

la lut avidement. Sa surprise fut grande. Ce Xavier qu'il avait autrefois connu à Paris pour un de ces compagnons d'Ignace, condamnés selon lui à un sort plus ou moins hasardeux, était devenu un apôtre. La Compagnie était un Ordre religieux approuvé par le Pontife romain. Il se souvint alors de ce qu'il avait dit à Ignace tant d'années auparavant, et frappant du poing la table : « Il y a là quelque chose, » s'écria-t-il.

Il se lève aussitôt, et sans différer, il se met en route pour Rome, encouragé dans sa résolution par l'anachorète lui-même. Pourtant, son intention n'était pas de se joindre à Ignace ; il voulait seulement le voir et lui demander quelques conseils de direction. En effet, Jacques Lainez et Jérôme Domenech ayant essayé, dès son arrivée, de lui faire faire les Exercices spirituels, il s'en plaignit au Saint. L'engager à faire les Exercices, c'était l'engager à entrer dans la Compagnie, et ni sa vertu ni ses talents ne le rendaient digne de cet honneur. Ignace le rassura sur le point des Exercices. Quant à l'entrée dans la Compagnie : « N'en ayez aucune sollicitude, lui dit-il, c'est à Dieu seul qu'il appartient de vous en inspirer le désir ; et s'il vous appelle, il ne manquera pas de vous y trouver un emploi convenable. »

Longues et acharnées furent les luttes que Natal eut à soutenir contre lui-même, dès qu'il se fut engagé dans la sainte carrière. Il y était entré, en effet, avec la résolution à peu près arrêtée de ne se rendre à aucun appel ordinaire de la grâce. Suivant son ancienne détermination ou plutôt son caprice, il voulait absolument une certitude entière, accompagnée d'un avertissement sensible venu d'en haut. Mais Dieu avait décidé de l'attirer uniquement au moyen de ces inspirations intérieures qu'il communique dans le secret de l'âme, et il ne manquait pas de les lui prodiguer. Jérôme se débattait contre Dieu et contre lui-même ; il couvrait des pages entières des mille raisons pour et contre qui s'offraient à lui sur la question de savoir

s'il resterait ou s'il ne resterait pas avec Ignace. Enfin, arrivé à la méditation des deux Étendards, il dut s'avouer vaincu et rendre les armes ; c'était le moment même où il en paraissait le plus éloigné. Il venait de passer en revue les motifs de suivre l'étendard de Jésus-Christ ; au moment de répondre oui, il avait été envahi par de telles perplexités, de tels troubles, que sa tête, ne pouvant supporter une si grande fatigue et son cœur de si douloureuses angoisses, il s'était senti prêt à tout abandonner. Mais au milieu d'une nuit que, par un dernier effort de bonne volonté, il avait voulu consacrer encore à cette grave discussion, il plut au Seigneur de jeter sur lui un de ces regards de paix qui portent avec eux le calme et la sérénité. Il n'en fallut pas davantage pour faire évanouir les ombres et apaiser la tempête. Natal fut inondé d'une telle plénitude de consolations que, sans se lever de la place où il était à genoux, il prit la plume et écrivit les paroles suivantes :

« Voilà donc résolue l'affaire qui m'a coûté tant de luttes. Rien de ce qui m'empêchait de suivre Jésus-Christ ne vaut la peine que j'essaie de le réfuter. Au contraire, ce qui m'en éloignait d'abord me presse aujourd'hui et me confirme dans ma résolution. Tout bien examiné, j'ai compris que l'amour de moi-même et une certaine révolte de la sensualité étaient l'unique cause de mes doutes et de mes oppositions. Je reconnais d'autant plus la volonté de Dieu, que ma détermination présente plaît moins à la nature et que le monde y répugne davantage, puisque le monde et la nature n'ont ni goût pour les choses de l'esprit, ni estime pour le royaume de Dieu. C'est pourquoi, quand bien même toutes les difficultés que m'a suggérées mon imagination, quand toutes les peines, toutes les amertumes du monde, quand toutes les souffrances étalées sous mes yeux par les démons viendraient se jeter au-devant de mes pas pour m'effrayer, néanmoins, au nom de la très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je

forme le propos et prends la résolution de suivre les conseils évangéliques, et de garder l'observance des vœux dans la Compagnie de Jésus. Je suis prêt à faire tout ce qui se pratique dans cette Compagnie, quand bien même on me le demanderait par vœu. En foi de quoi, avec un profond respect et une humble crainte, mais avec une grande confiance en l'infinie miséricorde de Jésus-Christ dont je viens de recevoir une preuve si éclatante, de toute mon âme et de tout mon cœur je signe cet engagement. Gloire à Dieu. Ainsi soit-il. Ce vingt-troisième jour de novembre, dix-huitième des Exercices. »

Ce que Jérôme Natal avait résolu, ce qu'il avait promis à Dieu, il l'exécuta fidèlement. Il entra dans la Compagnie, et, selon la parole du Saint, il n'y manqua pas d'emplois, au grand avantage de l'Italie, de la Sicile, de l'Espagne, du Portugal et de l'Afrique, qui recueillirent pour le plus grand bien des âmes le fruit de ses fatigues. Il avait refusé l'honneur dont il aurait pu avoir sa part, d'être un des compagnons de saint Ignace dans l'œuvre de la fondation de la Compagnie et de l'établissement des Constitutions. Il en eut toujours du regret, car même entre ces premiers, il n'eût pas été des derniers. Au moins eut-il la seconde gloire après celle-là, celle d'avoir aidé le Saint dans le gouvernement de son Ordre, et d'avoir été l'interprète de ses Constitutions dont il porta la connaissance et l'esprit dans une grande partie de l'Europe.

3. Cependant Ignace estimait qu'il avait désormais un nombre suffisant de disciples. Pour jeter avec eux les fondements de sa grande œuvre, il ne lui restait plus qu'à les unir ensemble dans la poursuite du même dessein. Jusqu'alors, en effet, ils s'ignoraient les uns les autres; chacun se croyait seul avec Ignace. Avant de les mettre en présence, et de les lier tout à la fois envers Dieu, envers lui-même et envers leurs compagnons, il

leur prescrivit à chacun en particulier, jusqu'à tel jour qu'il indiqua, un certain nombre de jeûnes, de prières et d'autres pénitences. Ils devaient, dans cet intervalle, déterminer avec une volonté très ferme le genre de vie qu'ils croiraient devoir embrasser, comme étant le plus propre à faire de grandes choses pour le service de Dieu et la conversion des âmes. Leur choix arrêté, ils viendraient au jour dit lui donner la réponse ; ils sauraient alors qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils avaient des compagnons.

Le temps écoulé, et les obligations prescrites fidèlement remplies, ils arrivèrent tous avec leur réponse, très désireux de connaître ceux qui s'étaient associés à leur entreprise. Quand ils se virent réunis, Ignace, Pierre Le Fèvre, François Xavier, Jacques Lainez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla et Simon Rodriguez, tous hommes d'un tel mérite que chacun d'eux considérait comme une insigne faveur d'avoir une place au milieu de cette troupe d'élite, grande fut leur consolation ; si grande que, même avant de se découvrir leurs pensées, nul d'entre eux ne put retenir ses larmes. Ils se mirent à genoux, et prièrent quelque temps ; quand ils se furent relevés, Ignace leur adressa la parole :

« Ils avaient été appelés à une entreprise qui devait avoir, il en portait l'assurance au fond du cœur, des résultats non ordinaires pour le salut du monde. Ils n'avaient qu'à jeter les yeux sur leurs compagnons ; à cette vue, leur courage s'animerait et leur zèle grandirait. Car si chacun d'eux avait en lui-même les qualités nécessaires pour accomplir de grandes choses à la gloire de Dieu et au bien de l'Église, que ne feraient-ils pas unis tous ensemble, par la communauté de pensées et par les liens de la charité ? C'est à cause de cela qu'il leur avait déterminé un temps pour arrêter leurs résolutions ; le jour était venu de se prononcer.

« Quant à lui, pour commencer le premier, au nom de

Dieu, à découvrir ses pensées, son intention était de conformer sa vie, autant qu'il lui serait possible, à la vie de Jésus-Christ. Aussi bien, nul modèle n'est plus parfait ni plus sûr ; on est d'autant meilleur qu'on lui ressemble davantage. Mais Jésus-Christ ne s'est pas contenté de se sanctifier lui-même ; il s'est consacré au salut de tout le monde, il a dévoué à cette œuvre et sa vie et sa mort. Il voulait donc aussi, pour autant qu'il est permis à la faiblesse humaine, poursuivre ces deux fins très sublimes, sa perfection propre et le salut du prochain. Se borner à son avancement personnel, jouir de Dieu dans les saintes délices et dans la tranquille assurance de la contemplation, c'était sans doute une vie moins dure et plus agréable, moins exposée au choc des tentations.

« Mais quoi ? Les intérêts de la gloire de Dieu qui ne peut recevoir de plus grands accroissements que par le salut des âmes, et à laquelle le Sauveur a consacré et ses plus rudes travaux et ses plus extrêmes douleurs, doivent-ils le céder à la satisfaction propre, à la consolation privee ? Je serais consumé par les feux de la charité, et je pourrais enflammer celui qui est froid et glacé ; j'aurais la lumière des choses de la vie éternelle, et je pourrais éclairer celui qui se traîne dans les ténèbres ; je marcherais dans la route du ciel, et je pourrais étendre la main et ramener dans le même sentier celui qui s'égare ; et je m'abstiendrais de le faire pour ne pas perdre une parcelle de mon bonheur ! Est-ce donc que le feu de la charité se refroidit en enflammant le prochain ? La lumière des connaissances divines s'affaiblit-elle en se communiquant ? Sort-on du chemin de la vie en se faisant le guide des égarés ? Est-ce là subir une perte ? Ah ! plutôt, même à ne consulter que son propre avantage, quel profit n'est-ce pas, quel accroissement de mérites et de gloire ? Qu'ont fait autre chose les premiers saints de l'Église ? Qu'a fait Jésus-Christ lui-même ? C'est donc une vie d'apôtre, une vie divine. Mais laissons de côté l'in-

térêt propre; celui qui aime Dieu comme il doit, d'un amour noble et généreux, dédaigne des vues si basses; c'est assez pour nous de savoir qu'il s'agit de la gloire de notre Maître, que nous accomplissons ainsi les désirs de Jésus-Christ, qui a racheté les âmes au prix de son sang, et l'a répandu tout entier pour elles sur le Calvaire.

« Quant à l'exécution du projet auquel il était pour sa part irrévocablement déterminé, il avait, ajouta-t-il, parcouru du regard toute l'étendue de la terre, pour y trouver le champ où ses fatigues procureraient plus de gloire à Dieu et plus d'avantages au prochain. Aucun ne lui paraissait et plus dénué de secours et d'une plus facile conquête que la Terre-Sainte. Il l'avait visitée quelques années auparavant, et il n'avait pu, sans une extrême douleur, voir sous l'esclavage de Satan et privée du bénéfice de la rédemption, cette terre qui avait donné au monde la rédemption et la liberté. C'est là qu'il avait le dessein de répandre les semences de la foi. Quel bonheur, si quelque jour, il lui était donné de verser son sang pour une si noble cause, sur un sol encore tout rougi, pour ainsi dire, du sang du Rédempteur!... Ces paroles, il les prononçait le visage en feu, reflet des flammes qui le consumaient intérieurement. En attendant qu'il pût s'embarquer, il était résolu, dit-il en terminant, de s'offrir pleinement à Dieu, et de s'engager par vœu à faire le voyage de la Terre-Sainte, et à garder la pauvreté volontaire et la chasteté perpétuelle. »

Ayant ainsi parlé, il se tut, pour laisser les autres manifester aussi leurs intentions. Mais tous avaient parlé par sa bouche; en exprimant ses pensées, il avait traduit les pensées de tous. Dieu, qui avait uni leurs cœurs, les avait également animés des mêmes sentiments. Aucun lieu ne leur paraissait alors plus favorable à l'exercice de leur zèle que la Terre-Sainte. Mais ces limites étaient trop étroites; Dieu voyait en eux des hommes capables des plus grandes entreprises; il leur réservait de plus larges

espaces. Qui ne sait qu'à l'un d'eux, François Xavier, il abandonna une si grande partie du globe qu'elle eût suffi aux fatigues d'un grand nombre? Tous applaudirent donc aux paroles d'Ignace et s'engagèrent à le suivre en partageant son genre de vie. Ils s'embrassèrent ensuite en versant des larmes, et dès lors ils furent unis par les nœuds d'une charité si étroite qu'ils se regardaient et se traitaient comme des frères. La seule différence qu'ils établirent entre eux, ce fut de porter à Ignace, outre un amour sans bornes, un respect filial et une obéissance parfaite, comme à leur supérieur et à leur père.

Ainsi Dieu les préparait peu à peu au but qu'il avait en vue. Voilà pourquoi, sans doute, il inspira à plusieurs la pensée de demander si, dans le cas où ils ne pourraient pas aller en Terre-Sainte, ni s'y fixer, ils devraient chercher d'autres pays et d'autres peuples à évangéliser. Après de longues discussions, il fut convenu qu'ils iraient à Venise, et y attendraient pendant un an l'occasion de se mettre en mer. Si, dans cet intervalle, il ne leur était pas possible de s'embarquer pour la Palestine, ils seraient dégagés de leur vœu; mais alors, ils se rendraient à Rome et se présenteraient au Souverain Pontife, pour s'offrir à travailler au salut des âmes, partout où il lui plairait de les envoyer. Cependant la plupart d'entre eux n'avaient pas encore terminé leur cours de théologie. Il fut donc arrêté qu'ils resteraient à Paris, et continueraient à y étudier depuis le mois de juillet 1534, où l'on était alors, jusqu'au 25 janvier 1537. A cette époque, tous se rendraient à Venise. Tel fut le plan arrêté par eux, ou plutôt par la Providence. Dieu, qui lit dans l'avenir, savait bien que de tous les projets formés alors et depuis par ses serviteurs, celui d'attendre à Venise le passage en Terre-Sainte devait être seul sans résultat; mais il voulait les conduire aux pieds de son Vicaire, pour établir la Compagnie; et c'est pourquoi il leur inspira la résolution que je viens de rappeler.

CHAPITRE III

1. Premiers vœux d'Ignace et de ses compagnons dans l'église Notre-Dame de Montmartre. — 2. La naissance de la Compagnie de Jésus sur le Mont des Martyrs est un présage de persécutions.

1534.

1. Il ne restait plus désormais à Ignace et à ses compagnons pour donner le dernier complément à ce qu'ils venaient de décider, qu'à prononcer leurs vœux. Aucun jour ne leur parut plus convenable que le 15 août, fête de l'Assomption de Notre-Dame. En déposant entre les mains de la Mère de Dieu cette première offrande, ils avaient l'espoir que Marie l'accueillerait avec bienveillance. Présenté par elle à son divin Fils, ce sacrifice d'eux-mêmes serait mieux reçu. Ils consacrèrent le peu de jours qui les séparaient de la fête, à se préparer par des jeûnes quotidiens, de longues oraisons et de rigoureuses pénitences où chacun n'écoutait que sa ferveur.

Ils ne voulaient d'autres témoins qu'eux-mêmes de leurs promesses; ils choisirent donc une église solitaire bâtie sur une colline, à une petite demi-lieue de Paris. C'était un sanctuaire peu fréquenté des fidèles, mais d'une très grande piété. On l'appelait Notre-Dame-du-Mont-des-Martyrs. Le jour de l'Assomption, ils s'y réunirent absolument seuls dans une chapelle souterraine, au bas de l'église. Il n'y avait que Pierre Le Fèvre qui fût prêtre; il célébra donc la sainte messe. Au moment de la commu-

nion, il se tourna vers ses compagnons, tenant en main le Corps du Seigneur, et tous, l'un après l'autre, firent vœu à haute voix, de garder une pauvreté et une chasteté perpétuelles, de passer en Terre-Sainte, ou d'aller s'offrir au Souverain Pontife, selon les conditions que nous avons exposées, enfin de n'accepter pour l'administration des sacrements ni traitements, ni honoraires.

Le vœu de pauvreté fut entendu en ce sens que, leurs études terminées, ils feraient une renonciation entière de tous leurs biens, et s'en réserveraient seulement ce qui serait nécessaire au voyage de Palestine. Mais de fait, ils ne gardèrent pas même ce peu d'argent; des aumônes du dehors pourvurent à tous leurs besoins. Le vœu de ne rien recevoir pour l'administration des sacrements était un complément du vœu de pauvreté. Dans leur intention, c'était encore un moyen de faire plus facilement agréer leurs services, en montrant qu'ils cherchaient uniquement le salut des âmes ; de plus, ils donnaient une victorieuse réponse aux calomnies des luthériens qui accusaient les ecclésiastiques de s'engraisser du sang de Jésus-Christ, en vendant les choses saintes pour s'enrichir.

Leurs vœux prononcés, tous communièrent avec une grande abondance de larmes et de grands sentiments de dévotion. L'un d'eux, Simon Rodriguez, qui écrivit le récit de cette fête, en ressentait encore l'influence trente années après, et à ce seul souvenir, était inondé de la plus douce consolation. Mais aucune joie ne peut être comparée à celle d'Ignace. C'est que, dans cet heureux jour, il recueillait les premiers fruits de ses fatigues et voyait le premier accomplissement de ses espérances. Il devenait le père d'une famille, petite quant au nombre, mais grande par les hommes dont elle était formée, puisque chacun d'eux valait toute une légion.

C'est le lieu de rappeler ce que, d'accord avec de très graves historiens de notre siècle et du siècle dernier, nous avons signalé déjà comme un des plus évidents témoignages

de la divine Providence envers son Église et envers le chef de cette Église, le Pontife Romain. Cette même année 1534, où furent jetés les premiers fondements d'un Ordre consacré par un vœu spécial à l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ, pour le service de l'Église, fut aussi l'année dans laquelle Henri VIII, roi d'Angleterre, abjura son rôle de défenseur de la foi, pour devenir l'adversaire de cette même foi, et lever l'étendard d'une révolte sanglante contre le Siège apostolique.

« Bonté ineffable et miséricorde infinie de Dieu envers notre pays d'Angleterre et envers toute l'Église, s'écrie Sanders. En ce temps même, où en d'autres contrées les blasphèmes de Luther, et chez nous la cruauté inouïe d'un tyran, paraissaient avoir éteint toute vie religieuse et toute vie parfaite, détruit tout respect envers le Vicaire de Jésus-Christ et voué à l'exécration le nom de Pape et de Souverain Pontife, jusque-là l'objet de la vénération de tous les fidèles, Dieu a suscité des hommes remplis de son esprit, Ignace de Loyola et ses compagnons. Ces hommes, non contents de marcher dans la voie très pure et très sanctifiante de la religion, ont voulu, par un dessein spécial et une inspiration particulière d'en haut, joindre aux moyens de perfection embrassés dans les autres Ordres, un quatrième vœu, tout particulièrement propre à combattre l'impiété de Luther et d'Henri VIII ; j'entends le vœu de se consacrer eux et leurs travaux au Pontife Romain, de se tenir prêts à remplir à sa voix tous les ministères qui intéressent la piété et le salut des âmes, à affronter toutes les fatigues, tous les périls auxquels il lui plaira de les exposer, pour l'accroissement de l'Église catholique, la conversion des infidèles ou des pécheurs en quelque pays que ce soit, sans opposer un seul mot d'excuse ni demander aucun viatique.

» Réunis dans ce dessein et formés par les règles très belles de saint Ignace, ils ont pris le nom de Compagnie de Jésus. Avec une rapidité et un zèle admirables, ils ont

porté le nom et la foi de Jésus-Christ et l'union avec l'Église Romaine, non seulement chez les peuples les plus reculés et jusqu'aux dernières limites des Indes, mais encore chez ces malheureuses nations du Nord, perverties par les hérétiques, et chez les Anglais eux-mêmes, violemment séparés de la communion du monde chrétien par la cruauté de leurs tyrans. Ils ont ramené cette même foi parmi nous, et l'y ont propagée au péril de leur vie et au prix de leur sang, dans le temps même où la fille d'Henri VIII, Élisabeth, persécutait les catholiques. Ainsi Dieu nous a donné une postérité à la place d'Abel tué par Caïn. *Posuit nobis semen pro Abel quem occidit Cain.* » (Gen. iv, 25).

Après avoir satisfait leur dévotion et rendu à Dieu de très douces actions de grâces, Ignace et ses compagnons passèrent le reste de ce jour près d'une fontaine, au pied de la colline, où est l'église. Cette fontaine est délicieuse et très vénérée, parce que les eaux en ont été sanctifiées par le contact de Denis l'Aréopagite. C'est là, dit une tradition, que le saint martyr, portant dans ses mains sa tête coupée, vint l'y laver. Ils prirent ensemble un repas frugal, assaisonné de pieux discours et d'une aimable gaieté.

Il fallait arrêter ensemble quel genre de vie ils suivraient pendant qu'ils resteraient encore à Paris. Ignace qui, ce jour là, avait reçu avec le titre de père, une nouvelle effusion de l'Esprit de Dieu pour bien gouverner ses enfants, fixa certaines pratiques qui, sans rien leur enlever du temps destiné à l'étude, avaient pour but de les entretenir dans la piété et de les préserver contre le relâchement. C'étaient l'oraison, quelques pénitences journalières, et chose plus extraordinaire alors qu'aujourd'hui, la communion tous les dimanches et aux fêtes solennelles. En outre, ils devaient tous les ans, au même jour de l'Assomption et dans la même église, renouveler leurs vœux, ce qu'ils firent en effet les deux années suivantes, 1535 et

1536. Enfin, ils devaient se regarder et s'aimer les uns les autres comme des frères. Les logements qu'ils occupaient en ville étant séparés, ils convinrent de se réunir souvent, comme autrefois les enfants de Job, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Là, ils prendraient place ensemble à une table modeste, et dans de pieux entretiens, ils ranimeraient cette charité mutuelle qui est alimentée par la vie en commun et par un commerce plein d'abandon.

Grâce à ces moyens, ils resserrèrent de plus en plus les nœuds par lesquels Dieu venait de les unir, et non seulement ils ne laissèrent jamais s'affaiblir leur résolution première, mais ils cherchèrent encore à gagner de nouveaux compagnons et à multiplier leur nombre. De plus, à partir de ce jour, ils se sentirent une vigueur d'esprit inaccoutumée; jamais ils n'avaient eu ni cette clarté d'idées ni cette abondance de lumières au milieu de leurs études. Depuis qu'ils ne se proposaient dans leur travail que le salut du prochain, il semblait que le zèle des âmes eût agrandi la capacité de leur intelligence. En effet, l'étude entreprise en vue du service de Dieu est bien différente de l'étude embrassée uniquement par intérêt ou par le désir de repaître une vaine curiosité. Ceux qui travaillent pour Dieu ne transforment pas seulement en acte méritoire une fatigue qui n'est en soi ni bonne ni mauvaise, ils ne poursuivent pas seulement leur entreprise avec une plus invincible patience; Dieu à qui finalement il appartient de distribuer, comme il lui plaît, ses faveurs, leur octroie souvent des lumières spéciales qui éclairent leur esprit et les aident à trouver la vérité.

Les vœux prononcés à Montmartre furent comme la première ébauche de la Compagnie de Jésus. Aussi la ville de Paris a-t-elle pris, en mémoire de cet événement, le titre de Mère de la Compagnie; c'est ce qu'attestent et les écrivains qui le lui ont donné et une inscription latine en bronze. On l'a placée dans la partie supérieure

de l'église, et non dans la chapelle souterraine près du tombeau des Martyrs, où avaient été émis les vœux. C'était un endroit obscur et trop peu fréquenté pour qu'elle y fût assez en évidence. Voici cette inscription : *D. O. M. Siste spectator, atque in hoc martyrum sepulchro, probati Ordinis cunas lege. Societas Jesu, quæ S. Ignatium Loyolam Patrem agnoscit, Lutetiam matrem, anno salutis M. DXXXIV, Augusti XV, hic nata est : cum Ignatius et Socii, votis sub sacram synaxim religiose conceptis, se Deo in perpetuum consecrarunt, ad majorem Dei gloriam.*

Cette origine française de la Compagnie fut une des raisons sur lesquelles s'appuya le très pieux roi de France Louis XIII, pour demander au Souverain Pontife Grégoire XV, par une lettre écrite tout entière de sa main, la canonisation de saint Ignace. Il considérait comme sa gloire propre l'accroissement de prospérité que la Compagnie devait retirer de cette canonisation : car « mon royaume, disait-il, a eu cette bénédiction que ce serviteur de Dieu soit venu en ma ville de Paris apprendre les sciences, qu'à même lieu il assembla ses compagnons, et commença sa Société en l'église des Martyrs à Montmartre. »

2. Je demande la permission d'interrompre un moment mon récit pour présenter deux considérations; elles ne seront pas hors de propos, et, je l'espère, ne déplairont pas au lecteur. L'une regarde le lieu, l'autre le temps de la première formation de la Compagnie. Le lieu d'abord. La Providence divine s'était manifestée d'une manière évidente dans sa conduite vis à vis d'Ignace et de ses compagnons. Ce n'est pas sans raison ni sans mystère qu'au milieu de tant d'églises qui sont dans Paris et hors de Paris, elle leur inspira de choisir préférablement à toutes les autres celle du Mont-des-Martyrs. C'était leur présager, si je ne me trompe, d'une manière évidente que la Compagnie devait s'attendre à une destinée en har-

monie avec le lieu de sa naissance, qu'elle verserait son sang et serait en butte aux plus violents orages des persécutions. L'histoire a pleinement justifié ces pronostics.

Pour parler d'abord de l'effusion du sang, à l'heure où j'écris, après un peu plus d'un siècle (1), les enfants de la Compagnie qui ont souffert la mort en prêchant la foi au milieu des gentils, ou en la défendant au milieu des hérétiques, sont au nombre de plus de trois cents. Les uns sont morts brûlés à petit feu, et ne consommèrent leur martyre qu'après deux ou trois heures de tourments; d'autres ont péri, précipités dans la mer ou plongés dans des eaux tantôt glacées, tantôt bouillantes. Ceux-ci ont été percés à coups de flèches ou de lances, mis en croix, décapités, empoisonnés; ceux-là ont été pendus ou soumis au Japon à l'horrible torture de la fosse. Dans ce seul royaume, comme on peut le voir par l'histoire que j'en ai écrite, la Compagnie compte déjà près de quatre-vingt-dix de ses membres immolés en témoignage de la foi, et sur ce nombre trente-deux ont été brûlés vifs et trente-quatre ont péri dans le supplice de la fosse.

Le simple voyage aux Indes, et la simple préparation au ministère apostolique dans ces contrées, sont déjà par eux-mêmes un long martyre. Comment appeler autrement cette vie laborieuse au milieu des tempêtes ou des calmes obstinés de l'Océan; ces navigations interminables de dix, quinze mille milles et plus; ces chaleurs extrêmes de la zone torride; ces barbares traitements de peuplades inhumaines; cette rebutante et longue étude des langues les plus difficiles; cette nécessité d'être souvent plus mal abrité que les bêtes sauvages, de vivre dans des réduits souterrains et des cavernes, au milieu des bois, de soutenir misérablement ses forces avec quelques poignées de riz grillé? Ajoutez que souvent toutes ces souffrances sont

(1) La première édition de la *Vie de saint Ignace* par le P. Bartoli parut en 1650.

couronnées par la mort, au milieu de supplices si raffinés et si cruels que ce que les tortures ont de moins terrible, c'est la mort elle-même. Et cependant, malgré tout cela, les premières influences descendues, semble-t-il, du Mont-des-Martyrs, sur le berceau de la Compagnie, ont été si puissantes, elles ont poussé l'Ordre nouveau avec une vertu si généreuse à donner son sang en témoignage de la foi, que si l'on envoyait aux Indes tous ceux qui en ont le désir, l'Europe, on peut l'affirmer, verrait s'en aller la moitié de la Compagnie.

Je ne sais si jamais Ordre religieux éprouva des fortunes plus opposées ni plus contraires; c'est une chose qui tient du prodige. La sympathie l'entoure et la haine le poursuit; il est accueilli en mille lieux et chassé de mille autres. Il parle, il écrit dans une multitude de langues pour le bien des peuples; et, aux applaudissements de la foule, mille plumes se déchaînent contre lui, mille langues le déchirent. Lisez son histoire : vous verrez que ses développements rappellent le travail de reconstruction des murailles de Jérusalem aux temps de Néhémie, quand l'ouvrier devait avoir sans cesse un œil sur son ouvrage et l'autre sur les ennemis, quand il tenait d'une main l'équerre et le marteau, de l'autre l'arc et la lance; quand, après avoir placé une pierre comme ouvrier, il devait la défendre comme soldat.

La prédication de l'Évangile au milieu des infidèles, les disputes de vive voix et par écrit contre les hérétiques de toutes sectes, la défense du Concile de Trente dans sa partie doctrinale et dans sa partie disciplinaire, l'appui donné au Souverain Pontife, la promulgation du nouveau calendrier et d'autres raisons semblables nous ont fait chasser tour à tour du Japon, de la Chine, de l'Éthiopie, du Congo, de l'Angleterre, de l'Écosse, de la Transylvanie, de la Hongrie, de la Livonie, de la Bohême, de la Flandre, de la France, du pays des Grisons et d'ailleurs. Ces bannissements ont été plus d'une fois accompagnés

d'arrêts ignominieux. On a érigé contre nous des colonnes infamantes, des pyramides chargées d'inscriptions, qui nous vouaient, au milieu des bravos et des moqueries de la multitude, au mépris et au déshonneur; et pendant qu'on livrait nos maisons au pillage, on abondonnait nos personnes à la merci d'une populace furieuse.

Les seuls écrits publiés jusqu'à présent contre la Compagnie, poésie, histoire, romans, mercuriales, enquêtes, censures, procès, placards, satires, philippiques et prophéties, suffiraient à composer une assez vaste bibliothèque. Cela est si vrai, que lorsque parut, il y a quarante ans, le catalogue des écrivains de la Compagnie par le P. Pierre Ribadeneira, un hérétique en fit paraître un autre, uniquement composé de nos adversaires, et jusqu'à présent, on a pu former un volume avec les titres seuls des ouvrages. Mais l'astucieux auteur n'imita pas le P. Ribadeneira dans la partie la plus intéressante de son livre. Aux noms des écrivains dont il donnait la liste, il n'eut garde de joindre une notice sur leur vie. Il prie et conjure les princes et les États de l'Europe d'aider de leur argent à la réimpression générale de tous les livres publiés contre nous. A la Rochelle, disait-il, on avait déjà mis la main à une œuvre si salutaire, et six volumes avaient paru; mais on s'y était porté avec plus de zèle que d'intelligence. Les compilateurs avaient entassé pêle-mêle toutes les productions, sans prendre la peine de choisir les meilleures; c'est pour cela, ajoutait-il, qu'il faisait appel aux princes de l'Europe (1).

Voilà où en étaient les choses il y a quarante ans. Depuis, les pamphlets se sont multipliés d'une manière si prodigieuse qu'il serait plus difficile de les compter que d'y répondre. Tel auteur de ces écrits pourrait dire, comme le démoniaque de l'Évangile au Sauveur qui lui

(1) Les compilateurs avaient donné ce titre à leur factum : *Doctrinæ Jesuitarum capita varia a doctis auctoribus confutata.* Rupellæ, 1589, 6 vol. in-8°.

demandait son nom. : « Je m'appelle légion (1). » Il est seul ; mais il écrit cent ouvrages divers sous des noms supposés, comme s'ils venaient d'autant de plumes différentes, et on voit bien qu'il porte en lui-même une légion d'esprits, que ces esprits mauvais guident sa main et sa langue, et, malgré toutes les différences, s'accordent dans le mensonge et la calomnie. Tel autre ressemble à ces envieux de saint Jérôme dont parle le grand docteur. « Il est tellement ignorant qu'il n'a pas même d'injures à déverser en propre ; il ne fait que copier les autres ; il s'enivre du vomissement d'autrui et blasphème par des lèvres étrangères (2). »

Les titres étranges et bizarres de ces ouvrages, les choses extraordinaires dont ils promettent la révélation, et que les princes comme les particuliers ont également intérêt à connaître, feraient venir à un fou la pensée de vendre son patrimoine pour les acheter. Celui-ci interprète, défigure, condamne notre nom, nous attribue des mystères, dévoile notre doctrine au grand jour ; celui-là dessine notre caractère, expose notre catéchisme, analyse notre esprit ; cet autre épie notre intérieur, discute nos enseignements obscurs et cachés, publie nos avis privés, nos instructions secrètes, commente nos aphorismes, démontre notre décadence, décrit nos manières de procéder, fabrique l'histoire véritable de notre origine et de nos développements, enfin met à découvert nos artifices et raconte nos crimes.

A l'en croire, les viviers sont remplis des ossements de centaines d'enfants, que le sacrilège a fait naître dans nos demeures, et que le parricide a fait mourir. Les voûtes de nos églises sont des arsenaux où nous gardons des armes en réserve, pour mettre le monde en révolte quand nous le jugerons à propos. La nuit, chacun de nous traite avec

(1) *Quod tibi nomen ? At ille dixit : Legio, quia intraverant dæmonia multa in eum.* Luc. viii, 30.

(2) *Proœm. lib. 1. Com. in Jerem.*

son démon familier des moyens d'égarer la raison des maîtres de la religion réformée, et de les soumettre à l'obéissance du Pape. Des trésors, grossis des dépouilles du monde entier, sont enfouis dans des tombeaux. Chaque semaine, nous tenons des conseils sur la conduite politique de tous les gouvernements, afin de nous diriger en conséquence, et de mener à bon port notre propre fortune, quel que soit le vent qui souffle. Seize cent quarante-deux concubines ont été entretenues et assassinées par le cardinal Bellarmin, ce qui donne à penser ce que doivent être les Jésuites de moindre vertu, puisqu'on trouve un tel monstre parmi les meilleurs.

Révoltes des empires, morts des souverains, pillage et ruine de l'univers, tout nous est imputé. En somme, « on a peut-être répandu plus de fables sur les Jésuites, écrivait Nicolas Sanders il y a soixante ans, que sur les monstres de l'antiquité. Leur origine, leur genre de vie, leur Institut, leurs mœurs, leur doctrine, leurs projets, leurs actes, tout est devenu l'objet de mille commentaires contradictoires et de songes creux, non seulement dans des entretiens privés, mais encore dans des discours publics et dans des livres imprimés (1). »

Si déraisonnables qu'ils soient, ces sortes de livres ne peuvent manquer de produire dans une certaine mesure l'effet qu'en attendent leurs auteurs; c'est le même qu'obtint autrefois l'œuvre abominable, destinée à livrer à l'exécration du monde Jésus-Christ et ses disciples. Composée par ordre de l'empereur Maximin sous le titre d'*Actes de Pilate*, et expliquée dans toutes les écoles de l'empire, cette

(1) Sanders. — *De Schism. Anglic.* 3.

Un homme qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de la Compagnie de Jésus, le P. Aug. Carayon, a consacré toute la cinquième partie de son ouvrage *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, à relever simplement les titres des satires, pamphlets, écrits contre l'Ordre de saint Ignace, depuis son origine jusque vers l'année 1860. Cette nomenclature qui n'est pas complète ne comprend pas moins de 150 pages in-4°.

œuvre était présentée comme un fidèle récit du procès et de la condamnation de Jésus-Christ, sortant des archives du prétoire à Jérusalem. Ces accusations infâmes et calomnieuses contre le très innocent Sauveur des hommes n'avaient certes aucun caractère de vérité ni même de vraisemblance. Et pourtant, tel en fut le succès qu'on ne pouvait s'exposer en public sans que le cri : Au feu! ne retentît partout. De là vint aux disciples de la loi nouvelle le surnom de *sarments*. Cet art de les rendre odieux en publiant sur leur compte des libelles diffamatoires, farcis de tout ce qu'il plaisait à chacun de croire ou d'imaginer, il n'est pas un apologiste des premiers temps du christianisme qui ne s'en plaigne. — La Compagnie pourrait s'approprier en grande partie leur langage : « Ils osent, dit Athénagore, nous attribuer des festins abominables et des alliances incestueuses. Peut-être veulent-ils ainsi justifier la haine qu'ils nous portent; peut-être espèrent-ils nous effrayer et nous amener à renoncer à notre religion; ou bien encore par la monstruosité des crimes dont ils nous chargent, pensent-ils exciter contre nous l'exaspération de leurs Césars. Mais vous êtes dans l'illusion; ce n'est pas seulement contre nous que vous combattez : c'est un fait consacré dans tous les siècles passés par une sorte de loi et une disposition spéciale de la Providence, l'iniquité a toujours eu la vertu pour ennemie, et c'est à la vertu que vous faites la guerre (1). »

Les plus vénérables et les plus fameux d'entre les Ordres mendiants ont fait la même expérience. La Compagnie qui aime à leur emprunter des exemples de sain-

(1) *Illi vero etiam epulas detestandas et concubitus incestos fingere de nobis audent; partim ne temere nobis infensi videantur, partim quod ita existiment, vel nos metu perculsos, a nostra professione abduci, vel principum animos propter flagitiorum magnitudinem adversus nos concitari et exasperari posse. Nos vero illudi vos intelligimus, et non contra nos tantum, sed omnibus retro sæculis morem hunc fuisse scimus, divina quadam lege ac ratione, ut contrariam sibi virtutem, improbitas impugnaret. — Supplicatio pro Christianis*, n° 31.

teté, trouve ainsi dans leurs épreuves des motifs de consolation. Quand le pape Grégoire XIII, usant de la plénitude de l'autorité apostolique, publia pour nous défendre la Bulle *Ascendente Domino*, il cita l'exemple des très illustres Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, car c'est ainsi qu'il les appelle, *Sanctorum Dominici et Francisci præclarissimos Ordines*, persécutés eux aussi dans leur temps, et constamment défendus par les Souverains Pontifes ses prédécesseurs, au nom des intérêts publics de l'Église. Chacun sait, en effet, que le trop célèbre docteur de Paris, Guillaume de Saint-Amour, attaqua ces deux familles religieuses par ses actes non moins que par ses écrits. Cependant, elles touchaient encore à leur berceau, et bien qu'elles soient toujours demeurées ferventes, on peut dire qu'elles étaient alors dans le premier esprit de leur saint Institut. Cet homme sut donner une telle apparence de vérité à ses calomnies; il sut faire paraître si criminelle et si condamnable l'innocence de ces deux Ordres, qu'ils devinrent pour un temps, en France, un objet de mépris et de haine. En conséquence, leurs professeurs furent exclus de toutes leurs chaires à Paris. Il osa même se flatter de l'espérance qu'on les arracherait de l'Église comme des plantes vénéneuses, et qu'on les ferait disparaître du monde. Quels étaient donc ses griefs contre les Ordres mendiants? En voici quelques-uns, d'après les Apologies publiées pour lui répondre, et pour venger la religion dont ils faisaient partie, par les deux illustres docteurs saint Thomas et saint Bonaventure (1).

Les religieux, disait Guillaume de Saint-Amour, s'emparent des premières chaires des Universités, au préjudice de ceux qui en étaient depuis longtemps en possession; sous prétexte de privilèges apostoliques, on les voit se soustraire à l'obéissance et à la soumission dues aux

(1) *S. Thom. opusc. 19. — S. Bonav. 22 Quæst. Apolog. in adversarios Ord. min. opusc. de paupert. Christi contra Mag. Guilelmum Apol. Pauperum, etc.*

évêques ; pareils à des loups, ils s'introduisent dans toutes les maisons pour y faire leur proie du bien d'autrui ; orgueilleux et amis du faste, ils veulent paraître au milieu des grands; ils fréquentent les cours et y recherchent l'amitié des princes. Ils se mêlent des affaires d'autrui, et, sous couleur de donner de bons conseils, ils traitent leurs propres intérêts. Ils enseignent avec arrogance, prêchent avec vanité et prônent avec orgueil tout ce qui touche à leur Ordre. Ils courent çà et là comme des vagabonds ; on les trouve partout et ils ne sont nulle part. Ils tiennent tête à ceux qui les attaquent; au lieu de présenter la joue gauche quand on a frappé la droite, ils rendent cent pour un. Ils sont en quête des applaudissements, de l'honneur et de l'estime, et se prévalent de la gloire de Jésus-Christ pour avancer là leur propre. Ils paraissent dans les tribunaux pour soutenir des procès, et prétendent faire décider en rigueur de justice tous leurs différends, quels que soient l'objet en cause, leurs biens ou leur réputation. Sous un maintien modeste, ils cachent des âmes sans pudeur ; sous des manières hypocrites, des esprits de pharisiens. Ce qu'il faut à ces hommes, c'est la cellule et non la cour; le chœur et non l'Académie; des nattes, des corbeilles à tresser, des travaux manuels et non la science et l'étude; le silence et non la prédication. Qu'ils pleurent leurs péchés au lieu de condamner ceux d'autrui. Que leurs mœurs soient pures et leur vie irréprochable, voilà le rôle qui leur convient; mais puisqu'ils sont de faux apôtres, de faux Christs et les précurseurs de l'Antéchrist, qu'ils soient arrachés du monde et anéantis.

Que pourrait-on dire de plus d'une secte d'hérétiques? Triste effet d'une haine aveugle conçue contre des Ordres entiers pour les fautes légères de tel ou tel membre, et d'une misérable envie, furieuse de voir sa science éclipsée et ses chaires conquises par le mérite éminent de quelques religieux! Déplorables conséquences aussi de l'abaisse-

ment qu'Innocent IV, cédant à une impulsion extérieure, fit subir à l'Ordre de Saint-Dominique, coupable uniquement d'avoir trop grandi en science, en sainteté et en considération ! Ses ennemis, le voyant en quelque sorte persécuté par celui-là même qui pouvait seul le défendre, en prirent occasion de le persécuter à leur tour. Peu leur importait d'introduire peut-être la division dans l'Église, ou de causer l'irréparable ruine des deux Ordres qui avaient si bien mérité de tout le peuple chrétien. En effet, l'horrible tourmente ne se serait pas si vite apaisée, Guillaume de Saint-Amour n'aurait pas été condamné au silence et à l'exil, les deux Ordres enfin n'auraient pas échappé au naufrage, si d'une part Alexandre IV ne leur avait ouvert un cœur plus paternel, et si de l'autre saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure n'avaient énergiquement pris leur défense par la parole et par la plume. Mais enfin les chiens furieux se sont tus, et aujourd'hui, pour prix de leurs longues souffrances, les familles de saint Dominique et de saint François vivent en paix ; personne ne dit plus un mot pour les attaquer, n'écrit plus une syllabe pour les outrager.

C'est sur nous que le bras des impies est maintenant étendu, *adhuc manus extenta.* (Is. v, 25.) Plus d'un parmi eux nous voudrait en pire condition que Job lui-même ; car en nous livrant à des mains non moins cruelles que celles du persécuteur du saint patriarche, ils nous refusent ce qui restait à cet ami de Dieu, *derelicta labia circa dentes* (Job, xix, 20), pour protester en faveur de notre innocence. Leur souhait serait de nous voir comme le philosophe chrétien dont parle saint Grégoire de Nazianze (1), présenter à qui nous frappe non seulement une seconde joue, mais encore une troisième, si nous en avions une troisième. Si nous parlons, nous sommes vindicatifs ; si nous nous taisons, nous nous avouons coupables ; notre silence n'est point la mansuétude qui

(1) *Orat.* 28.

refuse de se défendre, c'est la confusion qui n'a rien à dire. Nous sommes comme ce coupable de l'Évangile qui, au premier reproche qu'on lui fit de sa faute, devint muet, *obmutuit*. (MATTH. XXII, 12.)

La Compagnie de Jésus a souffert d'autres persécutions; je parle de celles qu'on a soulevées contre son fondateur. La haine qui s'attaque aux enfants, a rejailli jusque sur leur père. Gabriel de Lerm, Simon Misenus, Élie Hasenmüller, Rodolphe Hospinien, Étienne Pasquier, Arnauld et d'autres se sont rendus célèbres par l'infamie dont ils se sont couverts en chargeant la Vie de saint Ignace par le P. Ribadeneira de mille censures, et en déversant le mépris sur le nom de notre fondateur et l'outrage sur ses actes. Dans une vie de sainte Thérèse, réimprimée il n'y a pas longtemps, on a retranché tout ce qui a trait aux secours spirituels que cette servante de Dieu reconnaît avoir reçus, pour le bien de son âme et son avancement dans la perfection, des fils d'Ignace qui furent ses confesseurs et ses directeurs. Je veux croire que l'imprimeur est seul responsable de cet oubli; il aura voulu, sans doute, abréger l'ouvrage, et aura de préférence omis ce qui concernait la Compagnie. Il a eu tort; un texte complet nous eût sans doute fait beaucoup d'honneur, mais il n'aurait pas pour cela diminué la gloire des autres Ordres (1). « Loué soit Notre-Seigneur, dit la Sainte au vingt-troisième chapitre de sa Vie, de m'avoir fait la grâce d'obéir, bien qu'imparfaitement, à

(1) Le P. Bartoli fait sans doute allusion à une édition espagnole des *Œuvres de sainte Thérèse*, publiée successivement à Bruxelles, à Saragosse et à Anvers, et contre laquelle l'auteur de *l'Histoire générale des Carmes Déchaussés* crut devoir protester publiquement. Dans sa traduction française des Œuvres de la Sainte, Robert Arnauld d'Andilly, en bon janséniste, ne manque pas de suivre cette édition mutilée. Une autre édition non moins infidèle avait paru en Allemagne vers l'année 1603, et avait été condamnée par un décret solennel du chapitre général des Carmes, comme injurieuse à la sainte fondatrice, et la lecture en avait été interdite dans tout l'Ordre. — Voir sur ce sujet P. BOUIX. *La Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*. Préface.

mes confesseurs, lesquels ont été presque tous de ces hommes bénis de la Compagnie de Jésus. » Elle en eut en effet plusieurs qui l'ont dirigée pendant quatre, six, dix ou même douze ans, les PP. Ripalda, Balthasar Alvarez, cet homme d'une sainteté si éminente, Jérôme Perez, Gilles Gonzalez, et surtout le P. François Ribera qui écrivit ensuite sa Vie, et dont l'ouvrage est réputé également digne et d'un tel auteur et d'une telle héroïne.

Même remarque à faire par rapport au grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée. L'écrivain qui en a récemment publié une nouvelle vie, a prétendu donner une œuvre considérablement augmentée. Toutefois il en a exclu, autant qu'il était en lui, ce qui nous concerne. Il passe, les yeux fermés, sur tout ce qu'a fait la Compagnie pour la perfection propre du Saint, pour le service et pour la réforme de son Église. Ces détails se trouvaient cependant mot à mot dans des histoires fidèles, publiées par des hommes qui avaient vécu avec le Cardinal, et qui étaient des témoins oculaires. De semblables façons d'agir, quelque intention qu'on leur suppose, ne peuvent plaire aux saints. Des hauteurs de la gloire, les bienheureux feraient plutôt ce qu'on a dit des arbres, qu'ils inclinent vers le sol leurs rameaux chargés de fruits pour remercier et saluer la racine cachée d'où ils ont tiré le suc et les aliments, sources de leurs richesses. Pendant qu'ils vivaient encore sur la terre, c'est ce que les saints ont fait souvent, et leur reconnaissance tournera toujours à la gloire de leur vertu.

Qu'on juge par ces quelques lignes de sainte Thérèse à Christophe Rodriguez de Moya de ses sentiments et de son affection pour la Compagnie : « On pourra, dit-elle, s'assurer de ce fait par quelques religieux de la Compagnie de Jésus qui étaient là ; ils me connaissent et ils ont été les témoins de ce que je dis. Car ils sont mes Pères, et s'il y a quelque bien dans mon âme, c'est à

eux, après Notre-Seigneur, que je le dois tout entier. Toutes les personnes pieuses ne conviennent pas à nos monastères; mais celles-là seulement que ces Pères confessent et celles qui traitent avec eux. Je ne me souviens pas d'en avoir, jusqu'à présent, admis une seule qui n'ait été leur fille, parce que ce sont celles qui nous agréent le mieux. Comme ce sont eux qui avaient formé mon âme, Notre-Seigneur m'a fait la grâce de voir leur esprit s'implanter dans nos monastères. Si Votre Seigneurie a connaissance de leurs règles, elle verra que nos Constitutions sont, en beaucoup de points, conformes aux leurs; j'ai un Bref du Pape qui m'a permis de le faire, etc. D'Avila, le 8 juin 1568. »

C'est avec une consolation toute particulière, je le dis hautement, que j'ai fait mention dans cette histoire des secours que saint Ignace, au commencement de sa vie spirituelle, reçut de religieux de différents Ordres, de dom Jean Chanones, moine Bénédictin, de plusieurs Pères Dominicains qui le dirigèrent à Manrèse, et des PP. Jacques d'Alcantara et Théodose, tous deux de l'Ordre de Saint-François, qui furent ses confesseurs, l'un à Barcelone et l'autre à Rome. Si j'avais su davantage, j'aurais dit davantage, assuré que le meilleur moyen de garder l'exactitude qui est la première loi de l'histoire, et de me concilier la bienveillance de mes héros, c'est de donner en son nom des marques de reconnaissance à ceux dont les leçons l'ont fait avancer dans la vertu.

Ce ne sont pas seulement les Chemnitz, les Osiander, les de Lerm, les Hospinien, les Lauser, les Cambilhon, les Misenus et mille autres, apostats, hérétiques, ou les deux à la fois, qui, pour me servir d'une expression de saint Grégoire de Nazianze, parlant de Julien l'Apostat, son persécuteur, nous font l'honneur de leurs injures. S'il en était ainsi, « heureux, pourrions-nous dire avec Rescius, heureux les Jésuites d'être insultés par ceux-là qui ne savent insulter que ce qui est noble et grand.

Felices Jesuitæ, quod ab iis vituperantur, qui nihil unquam, nisi grande aliquod bonum vituperare consueverunt (1). »
Mais il en est d'autres, et trop nombreux, plus nuisibles que les ennemis déclarés. Comme ils ont la même foi que nous, qu'ils partagent une même profession de vie, ils n'ont garde de se montrer passionnés; mieux vaut se couvrir des apparences de la charité, du prétexte du zèle.

L'Église aime la variété; elle tient la multiplicité des Instituts religieux pour une de ses plus belles parures. Comment donc peut-on juger si sévèrement et condamner, comme des gens qui bouleversent toutes les règles, ceux que Dieu a voulu conduire par d'autres voies? C'est commettre une erreur pareille à celle de ceux qui s'imaginent que les hommes placés à leurs antipodes ont la tête en bas, parce qu'ils ont les pieds diamétralement opposés aux autres. *Unus quidem sic*, dit l'Apôtre, *alius vero sic*. (I. Cor., vii, 7.) Cette diversité, loin de rompre le concert, concourt à la perfection de l'harmonie; ce sont des cordes multiples et non discordantes. « De quelle trame, demande saint Augustin, se compose le vêtement de cette reine, l'Église, dont le prophète David, au psaume quarante-quatrième, a décrit la beauté? Il n'est ni d'une matière commune, ni d'une couleur uniforme. *Pretiosus et varius*, il est précieux et varié. Donc, poursuit le saint Docteur, qu'en ce vêtement il y ait de la variété, mais nulle déchirure. *In veste ista, varietas sit, scissura non sit* (2). »

(1) *In spongia.*
(2) *In psalm.* 44.

CHAPITRE IV

Sept causes diverses des persécutions soulevées contre la Compagnie (1).

1. Si nous voulions, sans prendre la peine de les chercher par nous-mêmes, connaître les raisons qui ont donné naissance à des idées si étranges sur la Compagnie, et à des préventions si hostiles, il nous suffirait de les demander au P. Jacques Gretser, homme dont on peut dire ce que Tertullien écrivait de l'anatomiste Hérophile, *sexcentos execuit, ut naturam scrutaretur* (2). Habitué de longue main à répondre aux innombrables calomnies et libelles répandus contre nous, il a, comme on dit, mille fois tâté le pouls aux auteurs qui ont tenu la plume pour écrire ces infamies, et découvert dans leurs principes originaux les vraies raisons de tant d'insanités et d'injures.

Il en compte sept principales (3). La première est qu'on ne nous juge que sur de simples oui-dire. Ne serait-il pas

(1) L'examen auquel se livre le P. Bartoli dans ce chapitre et dans le chapitre suivant, très opportun au temps où il écrivait, n'est pas moins actuel de nos jours. Il suffit de regarder autour de soi pour voir que la guerre à la Compagnie de Jésus est toujours aussi vive. Les motifs auxquels obéissent ses calomniateurs ou ses envieux n'ont guère varié, non plus que leurs attaques. De Scioppius, de Pasquier, d'Arnauld à Gioberti en passant par les *Immortelles* menteuses de Pascal, ce sont les mêmes mensonges et souvent les mêmes insanités. La longue digression du P. Bartoli ne manque donc point d'intérêt même pour le lecteur moderne; les réponses qu'il adressait il y a deux siècles et plus aux adversaires de l'Ordre sont toujours de mise.

(2) *De anima*, c. 10.

(3) Jacobus Gretser, s. 7. — *Opera omnia*, t. xi.

plus équitable de supposer capable de mentir un homme qui a pleine liberté de le faire et à qui il suffit pour cela d'un caprice, que de croire criminelles des personnes que tant de lois divines et humaines détournent de mal faire, c'est ce qu'on ne se demande pas. Dans les premiers siècles de l'Église, les attentats les plus abominables étaient imputés aux chrétiens : ils adoraient une tête d'âne ; chaque jour au lever de l'aurore, ils égorgeaient un enfant enveloppé dans de la farine de froment, et après l'avoir offert en sacrifice, ils en mangeaient la chair et en buvaient le sang ; un chien dressé à cet office éteignait ensuite toutes les lumières, et tous se livraient pêle-mêle aux plus infâmes excès. Telle était l'idée qu'on se formait de l'Église à l'époque où elle était dans sa plus belle fleur et dans l'âge d'or ; où c'était, pour ainsi dire, une même chose d'être chrétien et d'être saint. Mais ce qui ressemble à un prodige, c'est que des scélératesses si horribles aient été crues de tout le monde, sans que personne en ait jamais donné la moindre preuve ; c'est qu'il ait suffi de les entendre énoncer pour les tenir certaines, tellement que pour condamner aux bêtes, au fer et au feu ceux qu'on en accusait, il ait suffi, comme dit Tertullien, de la confession du nom, sans rechercher le crime. *Confessio nominis, non examinatio criminis* (1). Dans ces procès sommaires dont la conclusion était une condamnation à mort au milieu des plus cruels supplices, toute l'enquête se bornait à demander aux accusés comment ils s'appelaient. S'avouaient-ils chrétiens, ils étaient convaincus de sacrilège, d'homicide, d'inceste, de lèse-majesté ; la preuve de leur culpabilité, c'était la rumeur publique : il n'y en avait point d'autre.

De là les plaintes qui se lisent dans toutes les apologies du temps : on n'attribue aux chrétiens que des crimes sur lesquels la justice n'a point informé, et la justice n'a point informé parce que l'information n'aurait rien découvert.

(1) *Apolog.* c. I.

Comme c'est la haine qui veut les condamner, elle n'a garde de faire des enquêtes, de chercher s'ils sont coupables, parce qu'elle craint de les trouver innocents. On pouvait voir cependant parmi les gentils des hommes, connus par les désordres de leur vie, sortir de leurs ténèbres dès qu'un rayon de la foi les avait touchés. A peine avaient-ils appris à connaître Jésus-Christ, et s'étaient-ils enrôlés à sa suite, qu'ils se transformaient en d'autres hommes. D'impies ils étaient devenus pieux; de meurtriers, pleins de mansuétude; de trompeurs, amis de la vérité; d'adultères, chastes; de ravisseurs du bien d'autrui, prodigues de leur bien propre. N'importe; on refusait de croire ce qu'on avait sous les yeux. La présomption qu'ils étaient criminels puisqu'ils étaient chrétiens, l'emportait sur l'évidence des faits. De la lumière qu'on ne pouvait nier, on en appelait au mystère qu'on ne pouvait voir. Ainsi les innocents perdaient tout moyen de se défendre, et les méchants avaient toute liberté d'accuser.

Cependant, malgré une injustice si criante qui, à Rome surtout, provoqua le massacre d'une infinité d'innocents, la foi ne s'éteignait pas. On avait beau parfois égorger en un même jour des milliers de chrétiens, on ne faisait que disperser leur semence. Pour un qui tombait, il s'en levait cent autres; et du sang des morts jaillissait une nouvelle moisson de vivants. Ce n'en était pas moins une cruauté de barbares de condamner à la peine capitale toute une classe d'hommes, non sur le témoignage des faits et sur des preuves positives, mais sur les rumeurs de la populace.

« Qui ne connaît, demande Tertullien, le génie de la renommée ? Son crime, ce n'est pas de se répandre partout avec une rapidité sans égale, c'est de propager presque toujours le mensonge, et de ne pouvoir raconter la vérité, sans y ajouter de son fond quelque mélange d'erreur. C'est sa nature de ne se soutenir que par le mensonge, de ne vivre que de l'absence de preuves. Aussi les gens inconsidérés sont les seuls qui s'y fient; les sages sont plus pru-

dents. Ils savent qu'une rumeur, si loin qu'elle s'étende, provient néanmoins d'une seule bouche qui en a jeté la première semence; qu'elle se propage ensuite par mille langues, se glisse en mille oreilles, et d'un grain imperceptible produit un grand arbre. Chacun veut y ajouter, et en y ajoutant, ajoute à sa fausseté. Celui-ci parle par bravade; celui-là cède à une malheureuse facilité de tout soupçonner; un autre à je ne sais quelle démangeaison qui semble née avec certains hommes, de multiplier sans honte les fictions et le mensonge. Or, cette renommée est la seule qui dénonce les crimes des chrétiens; c'est à elle seule qu'on demande des charges contre eux, et depuis tant d'années qu'ils existent, le calomniateur qui a su répandre ces faussetés, n'a pas su encore en donner une preuve convaincante (1). »

« L'histoire de Naboth, dit saint Ambroise, à propos de la mort de cet innocent Israélite, victime de la calomnie et lapidé comme coupable du crime de lèse-majesté, l'histoire de Naboth est ancienne, à ne regarder que le temps; mais à considérer ce qui se passe sous nos yeux, elle est de tous les jours. *Historia Nabuth tempore antiqua est, usu quotidiana.* » On peut bien en dire autant de tous ces arrêts du vulgaire, uniquement fondés sur de folles imaginations, colportées çà et là par le caprice ou l'intérêt. Pour en donner seulement une idée, bornons-nous à rappeler qu'en Saxe et dans les autres pays hérétiques de l'Allemagne, le peuple, dès l'âge le plus tendre, est élevé dans la ferme croyance que le Pape et les Jésuites ont un visage de démon, des ailes de chauve-souris, une queue, des cornes et des pieds de bouc. Invention bien digne en vérité du génie des prédicants. Grâce, en effet, à cette peinture qu'ils font de nous aux yeux des simples, il arrive, suivant le mot de Minutius Félix parlant des premiers chrétiens, que ces pauvres gens commencent à nous haïr avant de nous connaître; *ante nos incipiunt odisse quam*

(1) *Apolog.* c. VIII.

nosse. Si la malveillance et la haine peuvent en venir à ces excès, quand il suffit d'un regard pour percer le mensonge, quelle liberté ne se donneront-elles pas, quand elles voudront peindre nos sentiments intérieurs qui ne tombent point sous les yeux? Elles auront beau champ pour en représenter la difformité et la noirceur, décidées surtout, comme elles le sont, à mettre sur le compte de l'artifice et de l'hypocrisie les dehors vertueux, pour n'avoir point à en tirer des inductions favorables. Il est peu de gens, en effet, qui sachent répondre comme Henri II, roi de France, à ceux qui leur débitent sur notre compte les inepties entendues çà et là ou créées par leur imagination. Comme on cherchait à l'irriter contre nous, sous prétexte que nous étions des hypocrites : « Jugez d'eux, reprit-il, par leurs actes; mais Dieu seul voit l'intention; les mauvais propos des hommes ne rendent pas coupable un innocent. »

2. La seconde raison des persécutions soulevées contre la Compagnie diffère peu de la précédente. Certains hérétiques, pour écrire contre nous, se transforment en catholiques, pendant que des catholiques se transforment en hérétiques. Chez les premiers, c'est tactique : mais ils ne savent jamais si bien se cacher sous la peau du lion, qu'on ne les reconnaisse au son de leur voix pour des animaux de moins noble race. Chez les seconds, c'est jalousie, vengeance ou intérêt; en un mot, c'est une passion violente qui les emporte au delà des bornes de la malveillance ordinaire. La manœuvre habituelle, surtout parmi les hérétiques, consiste à cacher son nom propre ou à se donner un nom d'emprunt. Grâce à cette manœuvre, s'ils étaient eux-mêmes reconnus pour Luthériens, Calvinistes ou adeptes de quelque autre secte, on ne laisserait pas d'attribuer leurs écrits à une plume catholique. Aussi quand on se met en devoir de les convaincre de mensonge, la première phrase qui se présente sous la plume

est celle-ci : « Êtes-vous athée, juif, hérétique, schismatique, noir ou blanc, ô vous qui flagellez avec une telle impudence la Compagnie de Jésus, je n'en sais rien. Êtes-vous catholique? je ne le crois pas; chrétien? j'ai peine à le penser. *Athœus sis, an judæus, hæreticus, an schismaticus, ater an albus, Jesumastix procacissime, ignoro. Catholicum esse non credo : christianum vix puto.* » Ainsi débute Stanislas Rescius dans son livre écrit pour laver la Compagnie des souillures dont cherchait à la couvrir un jeune étourdi, moitié schismatique et moitié luthérien, qui cachait son véritable nom sous la qualification de gentilhomme polonais (1).

Un autre procédé des hérétiques consiste à choisir des titres à effet. Ils protestent bien haut qu'ils se sont armés au nom de la justice pour la défense du bien public; ils sont la fine fleur de la sincérité, ils n'ont d'autre but que de tresser des couronnes à la vérité. Nommons par exemple, l'*Oratio sincera* au roi de France; discours *sincère* en effet et exempt de mélange, puisque tout y est également mensonge et calomnie. Nommons encore le *Patrocinium veritatis*, rempli de faussetés si évidentes que, pour y répondre péremptoirement, il suffit d'y changer une lettre, et d'écrire *Latrocinium veritatis.*

Ces calomniateurs ont encore une autre habileté; c'est de dire qu'ils sont sortis de la Compagnie après y être demeurés quelque temps. De cette façon, leurs plus atroces inventions semblent des vérités de foi dont il n'est pas permis de douter. Ne s'écrient-ils pas avec saint Jean : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nos mains ont touché, c'est ce que nous attestons, ce que nous annonçons : *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, et manus nostræ contrectaverunt, testamur et annuntiamus* (I. Joan. I, 2.)? C'est ainsi que s'enrichirent grassement deux hommes du nom de Jean,

(1) Rescius. *Spongia qua absterguntur convitia... equitis Poloni contra Jesuitas. Cracoviæ et Neapoli*, 1592, in-4°.

Cambilhon et Schlotz, l'un allemand, l'autre anglais. Ils se donnèrent pour d'anciens catholiques et Jésuites, assertion doublement fausse, passèrent comme transfuges dans le camp des hérétiques, furent accueillis par eux à bras ouverts, et, au bruit de l'or tombant dans leurs mains, ils racontèrent des choses surprenantes de l'Église romaine et de la Compagnie.

Une dernière machine inventée par nos ennemis a été de faire imprimer, comme venant de nous, un détestable programme de gouvernement, ayant pour titre : *Avis privés et Instructions secrètes de la Compagnie de Jésus ;* comme si nous avions deux Instituts, l'un public et saint, laissé par notre fondateur et père ; l'autre privé et politique, communiqué secrètement par le Général aux supérieurs. Celui-là serait pour la montre ; celui-ci contiendrait les recettes pour nous enrichir au nom de la religion et faire servir à nos intérêts la conduite des âmes. Afin de mieux colorer l'imposture, les éditeurs ont supposé que la publication de ces *Avis* venait des RR. PP. Capucins ; ils étaient tombés, disent-ils, aux mains de ces religieux, quand le duc protestant de Brunswick, dit évêque d'Albertstadt, après avoir livré au pillage notre collège de Paderborn, leur abandonna une partie du butin, c'est-à-dire nos livres et nos manuscrits.

Mais ceux dont le devoir est d'arracher le masque au mensonge, quand le mensonge veut se faire passer pour la vérité, surent cette fois encore découvrir l'imposture, et dévoiler à la face du monde, sinon le nom de l'auteur, du moins son infamie. En Pologne, le Nonce Apostolique et l'évêque de Cracovie, le tribunal de l'inquisition en Espagne, condamnèrent l'œuvre comme pernicieuse et faussement attribuée à la Compagnie. A Rome, enfin, les Cardinaux de la Congrégation générale de l'Index portèrent le décret suivant : « Le 10 mai 1616, dans la Sacrée Congrégation générale de l'Index, des Éminentissimes Cardinaux, réunis dans le palais de l'Illustrissime et Ré-

vérendissime Cardinal Bellarmin, rapport ayant été fait d'un certain livre intitulé : *Monita privata Societatis Jesu, Notobrigiæ* 1612, sans nom d'auteur, les Illustrissimes Cardinaux ont décrété que le livre susdit, comme faussement attribué à la Compagnie de Jésus, calomnieux et rempli de diffamations, devait être entièrement prohibé, comme ils l'ont prohibé de fait, et ont ordonné qu'il ne fût dorénavant permis à personne de le lire, de le vendre, ou de le garder dans sa maison (1). »

La condamnation est claire. Mais que quelqu'un de ces écrits vienne à tomber entre des mains plus curieuses que circonspectes, les plus fâcheuses idées s'imprimeront aussitôt dans l'esprit de l'imprudent. Ce sera merveille, si nos réponses et nos apologies, en supposant qu'elles arrivent entre les mêmes mains, peuvent les effacer. C'est qu'on ajoute foi plus volontiers à l'attaque qu'à la défense, et que bien souvent les fictions du mensonge se font croire plus aisément que les réalités de la vérité. Quand l'innocence a subi les souillures de la calomnie, il lui arrive d'ordinaire ce que dit saint Ambroise du lis dont on a dispersé les fleurs. « Quelle main assez habile pourra rendre au lis sa beauté? *Quæ tanti est artificis manus quæ possit lilii speciem reformare* (2)? » Quelle plume assez savante, déployât-elle toutes les ressources du beau style, saura rétablir dans l'éclat de sa première fleur la réputation d'innocence et de vertu, que les injures des diffamateurs ont mise en discrédit et vouée au déshonneur?

(1) *Die* 10 *maii anno* 1616. *In Sacra Indicis Illustriss. S. R. E. Cardinalium generali Congregatione, habita in palatio Illustriss. et Reverendiss. D. Cardinalis Bellarmini, facta relatione cujusdam libri, cui titulus* : Monita privata Societatis Jesu. Notobrigiæ anno 1612, *sine nomine authoris : Illustriss. DD. Cardinales decreverunt, præfatum librum, utpote falso Societati Jesu adscriptum, calumniosum et diffamationibus plenum, omnino esse prohibendum, prout de facto illum prohibuerunt et mandarunt, ne cuiquam in posterum licitum esset eum legere, vendere, vel apud se detinere, etc.*

(2) Lib. III. *Hexa*, c. VIII.

Les Jésuites, disait l'un de ces hommes, sauront fermer la blessure ; mais ils auront beau faire, il restera une cicatrice et l'on verra la ride formée sur la plaie. Il avait raison ; il se trompait seulement en croyant que cette ride nous ferait rougir, et serait pour nous un opprobre. Pour qui en connaît la cause, de pareilles rides sont un titre de gloire. Je me contente d'énoncer cette proposition ; car si je voulais la prouver, je ne paraîtrais plus écrire une défense, mais composer un panégyrique. Je veux consoler les Nôtres et ceux de nos amis qui s'affligent de nous voir servir perpétuellement de point de mire à toutes les attaques. Il me suffira de rappeler une réponse du P. François de Villanueva, qui rendit la paix à l'un de nos jeunes gens, trop fortement troublé par de semblables propos : « Figurez-vous, lui dit-il, qu'une troupe de très habiles danseurs exécutent un ballet, le plus savant, le mieux entendu et le plus correct qu'il soit possible d'imaginer. Supposez qu'un homme, entièrement étranger à l'art de la danse, voie ce ballet de très loin ; ce ne sera pas merveille s'il regarde cette troupe comme une réunion de gens à moitié fous ou complètement ivres, qui sautent et dansent, sans autre loi que celle du vin qui leur a tourné la tête. Qu'ils s'avancent l'un vers l'autre, s'unissent ou se séparent, qu'ils se mêlent et s'entrelacent, il ne verra en tout cela qu'une agitation d'insensés. Mais celui qui est engagé dans le ballet, qui le voit de près et connaît les règles de l'art, sait que tous les mouvements suivent une loi exacte, qu'ils obéissent à la mesure et que les pieds sont en parfait accord avec la musique. Il admire cette perfection, il en jouit. Qu'on vienne lui dire qu'un ignorant s'en moque ou la condamne, il ne se trouble ni ne s'étonne, persuadé qu'il en est de cet ignorant comme de ceux qui jugent des choses dont leurs goûts et la distance les tiennent également éloignés. »

3. Troisième cause : Celui qui fait le mal hait et tient pour ennemis tous ceux qui s'opposent à ses désordres. Parmi les catholiques, il en est un bon nombre qui ne confessent la foi que du bout des lèvres, et se contentent du titre de catholiques. On les verrait même, s'ils n'étaient retenus par une certaine pudeur, rejeter ce dernier reste, et se déclarer ouvertement, celui-ci pour Machiavel, celui-là pour Épicure, un autre pour Diagoras; hommes sans religion, sans âme et sans Dieu. Vivre autrement qu'eux suffit à les offenser. Votre seul abord leur est un reproche. Comme le manteau du philosophe dont parle Tertullien, votre habit est une censure de leurs croyances faussées et de leurs mœurs perdues. Mais déclarer ouvertement et par profession la guerre aux vices, est un bien autre grief; ils tiennent pour leurs ennemis personnels tous les ennemis de leurs vices. La conjuration des impies dont parle le Sage : « Circonvenons le juste, *circumveniamus justum*, » n'eut point d'autre raison : « Il est contraire à nos œuvres ; il nous reproche nos péchés contre la loi. *Contrarius est operibus nostris et improperat nobis peccata legis.* » (Sap. II, 12.) Écoutez leurs paroles, lisez leurs écrits, et dites-moi s'ils ne sont pas pareils à ces grenouilles que nous représente saint Augustin, « *de paludibus personantes, tanto tumultuosius quanto sordidius, ex delictorum cœno*, faisant entendre du milieu de leurs marais et du cloaque de leurs iniquités, des clameurs d'autant plus bruyantes qu'elles sont plus hideuses? »

Mais leur exaspération est au comble, quand il arrive, pour une cause ou pour une autre, qu'ils se croient lésés et maltraités dans leurs intérêts. Les dissensions mortelles entre Jacob et Esaü ont commencé dès le sein de leur mère; la communauté de séjour ne prévalut point contre l'opposition des humeurs et du tempérament. Un être sauvage et brutal, comme Ésaü, ne pouvait pas supporter près de soi un ange, comme Jacob. Ces dissensions grandirent plus tard et parvinrent à leur plus haut point

quand Jacob s'empara par son adresse de ce qui lui appartenait déjà par droit de justice. C'est alors que sa mort fut résolue et qu'il dut s'enfuir en exil, pour échapper à la colère d'Ésaü.

Toutes ces raisons ensemble peut-être ont fait vivre jusqu'à nos jours un auteur qui, en diverses langues et sous des titres multiples, a écrit et publié contre la Compagnie jusqu'à quatorze ouvrages. Aucun d'eux, il est vrai, ne vaut mieux que l'autre, et tous sont également mauvais. En voici quelques-uns : *Mysteria Patrum Societatis Jesu; — Actio Perduellionis in Jesuitas; — Anatomia Societatis Jesu; — Arcana Societatis, etc.*

C'est à cette race d'hommes que semblait faire allusion le Souverain Pontife Paul IV, quand il disait aux Pères de la première Congrégation générale rassemblés devant lui, et par eux à toute la Compagnie encore voisine de son berceau : « Ne croyez pas être de meilleure condition que les saints et les envoyés de Dieu de l'ancienne et de la nouvelle loi. Vous aurez le même sort. Parmi les hommes, beaucoup ne voudront recevoir ni vous ni votre doctrine; ils vous persécuteront, et ils vous mettront à mort, et ils penseront ainsi faire une chose agréable à Dieu. Car il est rempli de désordres ce siècle dans lequel Dieu a appelé au jour cette bienheureuse Compagnie. Presque partout nous voyons l'Église de Dieu en butte à une persécution acharnée. Ce ne sont pas seulement les infidèles et les barbares qui font la guerre à l'Épouse de Jésus-Christ, ni les sauvages habitants des îles nouvellement découvertes, qui persécutent le nom chrétien; ce sont encore ceux qui se glorifient avec nous du nom de chrétien (1). »

(1) *Ne putetis vos melioris esse conditionis, quam legis utriusque sanctos Dei legatos. Similiter vobis continget. Multi enim non recipient vos, nec doctrinam vestram, sed persequentur vos et interficient, obsequium se præstare Deo arbitrantes. Perturbatissimum enim sæculum hoc est, quo Dominus vocavit istam beatam Societatem. Ecclesiam Dei diris modis vexari et ubique fere oppugnari videmus. Oppugnant*

4. En quatrième lieu, les fautes de quelques-uns des membres de la Compagnie sont, par une extension inique, attribuées à tout le corps. Pour un fruit qui est gâté, on condamne ceux qui sont sains ; et l'arbre tout entier est voué à la cognée. Si l'on veut une communauté d'hommes toujours et en toutes choses impeccable, il faut la chercher dans le ciel ; c'est là seulement que les bienheureux sont sept fois resplendissants comme le soleil, et ne laissent paraître aucune ombre d'imperfection. Mais ici-bas, selon la remarque de saint Ambroise (1), notre lumière est comme celle d'une lampe qui s'éteint faute d'huile, et qui répand autour d'elle en mourant, une odeur nauséabonde. Un Ordre religieux n'est pas mauvais, parce qu'il s'y rencontre des membres qui tombent quelquefois ; autrement aucun Ordre religieux ne serait bon. Celui-là seul est mauvais où les fautes demeurent sans répression. Si l'homme qui pèche est puni, ses fautes même, dit saint Augustin, deviennent un ornement. Les ombres distribuées à propos dans une peinture mettent entre les différentes teintes cette distinction qui est la mère de l'ordre ; ainsi les fautes quand elles sont punies, comme elles le méritent, font voir que la règle est bien gardée et l'observance exactement suivie.

C'est ainsi que Dieu tire sa gloire des péchés des hommes. En les punissant dans sa justice, il les fait rentrer dans le plan voulu par sa sagesse. « S'ils ne plaisent pas en eux-mêmes, dit encore saint Augustin, ils plaisent dans l'ordre général. Quand Dieu agit, tout ce qu'il fait est beau ; quand il ordonne et dispose, la beauté se trouve dans l'ensemble. *Ipso faciente, pulchra sunt singula*; *ipso ordinante*, *pulchra sunt omnia* (2). Si un seul est

Christi sponsam, non tantum a fide alieni, barbari, et qui in novis insulis Christianum nomen hostiliter insectantur, sed etiam illi, qui communi nobiscum christianorum nomine gloriantur.

(1) *In psalm.* 118.

(2) *De Genes. imperf.*, c. v.

coupable, qu'un seul soit condamné ; qu'on fasse ce que disait de lui-même l'empereur Ferdinand II : « Je puis bien m'irriter contre un des membres de la Compagnie, je ne puis pas m'irriter contre la Compagnie entière. » Ne condamnez pas au gibet tout le collège des apôtres, parce que Judas s'est rendu digne de la potence. Ne croyez pas tant de milliers d'hommes, la plupart inconnus les uns aux autres, tellement identifiés entre eux qu'ils soient comme la postérité d'Adam, renfermée tout entière en germe dans le premier père de notre race; et, s'il arrive à l'un d'eux de s'oublier par la parole ou par la plume, n'exigez pas que tous les autres en portent la peine.

N'avez-vous pas assez de bienveillance pour cacher sous les vertus du plus grand nombre les fautes de quelques-uns ? ayez au moins assez de justice pour ne pas dérober sous les fautes de quelques-uns les vertus du plus grand nombre.

« C'est là, en vérité, une manière bien intolérante d'apprécier les choses, » dit le grand docteur d'Hippone dans une lettre à son peuple, à l'occasion d'un scandale donné par deux de ses religieux, dont l'un s'était fait l'accusateur de l'autre ; scandale d'où l'on concluait qu'il y avait parmi eux ou un homme de mœurs déréglées ou un calomniateur. « Il se trouve des gens (1), dit-il, qui sont bien aises d'apprendre qu'un évêque, un prêtre, un moine ou une vierge consacrée à Dieu sont tombés dans quelque faute, afin de pouvoir en conclure que tous les autres en font autant, bien que leurs fautes ne soient pas connues. Ces mêmes gens savent qu'il y a des épouses infidèles, et cependant ils ne répudient pas leurs femmes, ils n'accusent pas leurs mères. Mais s'ils entendent jeter bruyamment, au milieu de la foule, quelque fausse imputation sur le compte d'un homme qui fait profession d'une vie sainte, s'ils apprennent quelque chute trop véritable, à l'instant, ils se tour-

(1) *Epist* 137.

mentent l'esprit, ils s'épuisent de travail, ils s'ingénient de mille manières pour faire concevoir la même opinion de tous les autres. »

Écoutons un de nos adversaires. Nous verrons comment parlent de nous ceux qui, pour les fautes d'un seul, nous font tous également coupables, et n'ont besoin que de leurs soupçons pour nous juger criminels.

« Dans ce qu'on reproche aux Jésuites, dit cet auteur, il est impossible de faire aucune distinction, de séparer tellement les responsabilités, qu'on traite celui-ci avec ménagement, et celui-là avec rigueur. Cette secte, en effet, est si étroitement unie, que le corps tout entier, et tous les membres qui le composent, n'ont qu'une même pensée, et qu'ils se portent au même but de toutes les forces de leur esprit et de leur corps. »

C'est bien la règle qu'on nous appliquera; on ne fera aucune différence entre une mine de métal et une association d'hommes; un seul membre mis à l'épreuve, l'association entière sera de tel ou tel aloi. L'union commune supposée et l'oubli d'un seul avéré, on dira que, puisque tous sont unis, tous sont coupables de la même manière. Et pourquoi ne pas dire que tous sont également innocents, si l'innocence d'un seul est établie? Ainsi cet argument voulant trop prouver, ne prouve rien. Mais admettons le préjugé ; admettons qu'en vertu de cette communication réciproque entre le tout et ses parties, le mal d'une partie devienne le mal de toutes les autres, qu'en conclurez-vous? C'est que vous, qui raisonnez de la sorte, s'il vous survient un abcès au bout du doigt, vous serez obligé, en bonne justice, de vous couper ou de vous brûler le corps tout entier; car vos membres, vous devez en convenir, sont plus étroitement unis ensemble, et en communication plus intime les uns avec les autres, que ne peuvent l'être des hommes rassemblés en un corps moral, où chacun garde sa propre volonté, où souvent même les volontés sont diverses et parfois entièrement contraires.

D'autre part, conclure d'une manière de penser à une autre manière de penser, n'est pas moins injuste que d'arguer d'une volonté à une autre volonté. Parmi tant d'écrivains que compte la Compagnie, en prendre un seul; relever dans ses œuvres une proposition mal établie, si l'on veut, mal comprise peut-être de ceux qui la condamnent; donner ensuite cette proposition comme la doctrine commune de tous, quand plusieurs la combattent ouvertement et qu'un très grand nombre ne l'approuvent pas, est-ce de l'équité? Aphorismes de Jésuites, s'écrie je ne sais quel calomniateur anonyme, en faisant une citation d'Emmanuel Sà; et là-dessus, condamnation générale de tous les Jésuites, comme si chacun de nous savait ce qu'ont dit tous les autres. Je laisse de côté ces opinions que l'on réprouve comme nous étant propres, et qui étaient communes dans le monde, longtemps avant que nous eussions commencé à enseigner. On fait silence sur les autres maîtres, pour que tout l'odieux retombe sur nous.

5. En cinquième lieu, il est ordinaire à celui qui vit mal de ne pouvoir se persuader que les autres vivent bien. Ainsi le malheureux atteint de vertige, s'imagine que tout tourne autour de lui. C'est ce qui arrive principalement, quand, par une longue habitude, on a, pour ainsi dire, enchaîné sa liberté. Dès qu'on veut briser ses liens, on se trouve dans une inertie de volonté qui ressemble extrêmement à de l'impuissance. Aussi parmi ceux qui pèchent, surtout contre la pureté, un grand nombre se consolent et s'excusent en pensant que tous ceux qui portent le poids de la chair, sont également esclaves de la chair. Si quelques-uns cachent mieux leurs faiblesses, c'est qu'ils sont plus prudents, mais non plus chastes. Ils se considèrent eux-mêmes comme des lépreux marqués au front, et montrant à découvert leur infamie ; les autres portent la lèpre dans leur sein et la cachent aux yeux. Jugeant des autres par eux-mêmes et ne pouvant (caractère propre aux

hommes vicieux) supporter de les voir paraître innocents, on devine comment ils doivent en écrire et en parler.

6. Sixième cause. Tout accroissement, de quelque nature qu'il soit, de science, de vertu, de crédit, est insupportable aux yeux d'un ennemi. Il éveille sa haine et provoque ses malédictions. Comme remède à son mal, l'envieux se donne la misérable consolation de fermer les yeux pour ne point voir; il se persuade que ce qu'il cesse de voir cesse aussi d'exister. Un savant écrivain de l'Ordre des Pères Capucins, parlant de cette multitude d'ouvrages publiés contre la Compagnie, l'appelait *Typographiam Invidiæ*. C'est de cette source de la jalousie, ajoutait-il, que sont sortis tant d'écrits fameux contre Ignace et contre tous les siens, le démon, par la langue et la plume de ses suppôts, poursuivant avec fureur la Compagnie de Jésus. *Unde libelli tot famosi in Ignatium et Socios ejus prodiere, diabolo exagitante, eloquio et scriptis, Societatem* (1).

Il en sera toujours ainsi. L'envie ne cessera de déchaîner contre les associations qui s'élèvent au-dessus du niveau commun tous ceux qui ne peuvent souffrir ni supérieurs ni égaux. Il n'est point de pires langues que celles qui se sont aiguisées sur la pierre de l'envie, *cote livoris acuminatas*, suivant l'expression de Sidoine (2); leur pointe acérée distille un poison dont le cœur de l'envieux est toujours plein, et leurs blessures sont mortelles. Vouloir énumérer les effets de ce mal serait une entreprise très ingrate pour l'écrivain et très fastidieuse pour le lecteur. Je laisse de côté les innombrables fables inventées contre nous par l'envie, pour n'en rapporter qu'une seule; elle n'est en circulation que depuis quelques années, et on la répète encore aujourd'hui, même du haut de la chaire. En vérité, ce n'est pas un

(1) Marcellin. Pis. t. II. *Moral. encycl.*
(2) Lib. VIII. *Ep.* 1.

faible sujet d'étonnement de voir des hommes se croire permis de débiter publiquement sur notre compte des choses qu'on ne pourrait dire, même dans un simple entretien, sans faire hausser les épaules. Mais peu leur importe ce qu'on pensera d'eux, pourvu qu'ils satisfassent leur passion contre nous.

L'auteur du livre en question soutient que François Xavier n'a pas été religieux de la Compagnie, qu'il n'a été que clerc séculier. Il paraît s'en prendre au Saint; mais c'est contre la Compagnie qu'il dirige ses coups. En effet, on avait vu les Souverains Pontifes, au grand honneur de l'Ordre récemment établi, donner à Xavier le titre de *nouvel Apôtre des Indes*, *également illustre par l'éclat de sa sainteté et par la splendeur de ses belles actions;* on avait entendu les mêmes Souverains Pontifes parler des nombreux royaumes où il avait porté le premier, jusqu'au fond des Indes, la lumière de l'Évangile, des infidèles qu'il avait baptisés de sa main et dont le chiffre s'élève à plusieurs centaines de mille; ils avaient rappelé ses courses sur mer et ses voyages à pied, dont la longueur égalerait plusieurs fois le tour du globe, les morts qu'il avait rendus à la vie, le don des langues dont il avait été gratifié, les éclatants miracles enfin par lesquels Dieu le glorifiait chaque jour. Tout cela faisait rejaillir sur la Compagnie plus de splendeur que certains yeux n'en pouvaient supporter. De là ces laborieux efforts pour répandre au moins quelques doutes sur un point qui jusqu'alors avait passé pour indubitable.

Si l'effet voulu par ces semeurs de mensonges n'avait pas été atteint, du moins en partie, auprès de quelques esprits peu clairvoyants, les hommes de sens jugeraient, et je jugerais avec eux, qu'il n'y a pas lieu de faire cas de ces insanités. Le silence est souvent plus efficace qu'une argumentation en forme pour réfuter certaines calomnies par trop énormes et trop manifestes; car il suffit de laisser voir devant des personnes simples

qu'une chose a été contredite, pour les mettre en défiance et leur inspirer la pensée qu'elle n'est peut-être pas si certaine qu'on ne puisse la révoquer en doute. Mais, d'autre part, s'il fallait tenir compte de cet inconvénient, l'audace des hérétiques aurait trop beau jeu. Quoi de plus certain que les enseignements de la foi catholique? Et pourtant, y a-t-il chose au monde plus révoquée en doute; que dis-je, plus directement battue en brèche, par ceux qui, cédant à de mauvaises passions, à l'envie, à l'ambition, à l'amour de la liberté, dépensent dans des attaques impies toutes les forces d'un esprit aiguisé encore par le désir de mal faire? On peut donc les réfuter, et ce n'est rien ôter à l'infaillible vérité de notre foi que de produire au grand jour leurs arguments pour les renverser par des preuves solides et bien établies.

Mais où prendre des raisons qui rendent plus certain et plus évident un fait aussi notoire que celui qui nous est contesté par l'auteur en question? Il y a des choses si indubitables et si claires en elles-mêmes, qu'on peut les comparer à la lumière. Un insensé nie la lumière du jour; avec quelle autre lumière la lui montrerez-vous? Il faut guérir ses yeux, au lieu de se tourmenter à répandre plus de jour sur les objets.

Saint Ignace a donné à François Xavier la charge de Provincial dans les Indes; il lui a souvent envoyé des ordres; il lui a commandé, en vertu de la sainte obéissance, comme à son inférieur, de quitter les Indes et de revenir en Europe. François Xavier, à son tour, s'est glorifié d'être religieux de la Compagnie, ainsi que l'attestent une multitude de lettres où il en rend à Dieu de continuelles actions de grâces; il l'a gouvernée dans les Indes, selon les devoirs de sa charge, en admettant de nouveaux sujets, en chassant les membres indignes, même quand ils étaient supérieurs, en donnant des ordres qui obligeaient sous peine de péché mortel; il a écrit

à saint Ignace et s'est offert à lui pour revenir à Rome du fond de l'Orient, au premier signe qu'il en recevrait ; il avait coutume de renouveler chaque matin ses vœux de religion, et portait dans son reliquaire, avec la signature de saint Ignace et un fragment d'os de l'apôtre saint Thomas, la formule de sa profession écrite de sa main. Voilà des faits que personne n'aurait la hardiesse de le nier.

Quoi donc? Sa qualité de nonce apostolique l'empêcherait-elle d'avoir été membre de la Compagnie? Nullement : il suffit, pour s'en assurer, de lire les Brefs apostoliques qui lui ont conféré cette dignité. Ces Brefs, comme le texte lui-même en fait foi, lui ont été adressés uniquement pour lui permettre d'exercer, sans opposition et avec certains pouvoirs particuliers, soit en Éthiopie, s'il y était allé, soit dans les Indes, les ministères propres de la Compagnie, comme la prédication, l'administration des sacrements. Les PP. Salmeron et Codure, deux des premiers compagnons de saint Ignace, ont été également nonces apostoliques, nommés l'un et l'autre par Paul III, en mars 1540, six mois avant que la Compagnie fût approuvée comme Ordre religieux par le même Souverain Pontife. Le P. Codure étant venu à mourir, un nouveau Bref lui substitua le P. Pasquier Broët, et les deux collègues ne se mirent pas en route pour l'Irlande, lieu de leur destination, avant l'année suivante. Cela les empêcha-t-il de faire leur profession solennelle à Rome? Pour la faire, demandèrent-ils une permission spéciale au Pape, ou reçurent-ils, à ce sujet, un nouveau Bref? Si l'on prétend que Paul III, parce qu'il les nomme expressément dans la Bulle d'institution de la Compagnie de Jésus, leur donnait par là même une dispense tacite et virtuelle, il faut accorder que François Xavier, nommé pareillement dans l'acte pontifical, participait aussi à la même dispense. Mais que dirait-on, s'il était prouvé que François était religieux et profès de la Compagnie avant d'être nonce? Or, il le fut indubitablement.

Saint Ignace avait reçu ordre du Souverain Pontife Paul III, d'envoyer en Portugal, pour les faire ensuite passer aux Indes, deux de ses compagnons, au lieu des six qu'avait demandés Jean III. Il jeta les yeux sur Simon Rodriguez et sur Nicolas Bobadilla ; mais Dieu avait choisi François Xavier. Bobadilla fut assailli par une rude et longue maladie qui le mit dans l'impossibilité d'entreprendre le voyage. Le saint Patriarche fut donc obligé de modifier son plan ; il substitua Xavier à Bobadilla, et le 15 mars de l'année 1540, il lui donna l'ordre de partir. François quitta Rome le lendemain. Mais comme on avait alors l'espérance de voir bientôt la Compagnie de Jésus confirmée par l'autorité apostolique, Xavier, avant de sortir de la Ville éternelle, signa trois déclarations, destinées à avoir leur effet dès que la Compagnie serait authentiquement approuvée comme Ordre religieux. Par la première, il souscrivait d'avance à toutes les règles et constitutions établies par Ignace et par ses compagnons demeurés à Rome ; il les approuvait et en promettait l'entière observation. Par la seconde, il choisissait Ignace pour Général de la Compagnie. Dans la troisième, il s'engageait, dès le jour même, par les vœux de religion pour le temps où la Compagnie serait approuvée et où ces vœux auraient leur effet, et il chargeait le P. Jacques Lainez de présenter son écrit en sa place.

Nous possédons encore cette pièce dans nos archives de Rome. Elle est tout entière de la main du Saint. J'en transcris ici la dernière partie, celle qui a trait aux vœux, et je la traduis mot à mot de l'espagnol : « .... Pareillement, lorsque la Compagnie aura été confirmée et que le Général aura été élu, moi, François, je promets dès aujourd'hui, pour ce temps-là, perpétuelle obéissance, pauvreté et chasteté. Et ainsi, mon très cher Père en Jésus-Christ, Jacques Lainez, je vous prie, au nom de Dieu Notre Seigneur, de présenter en mon absence au

Général que vous aurez choisi, cette expression de ma volonté avec mes trois vœux de religion, parce que dès à présent, je m'engage à les observer pour le jour où ce que je viens de dire se fera. En foi de quoi j'ai signé cet écrit de ma propre main. Fait à Rome, le 15 mars 1540. François. »

Montrons maintenant que la Compagnie était approuvée par une Bulle apostolique, sept mois au moins avant l'élévation de Xavier à la dignité de nonce. Dans les actes du Pape Paul III, je trouve quatre Brefs relatifs à la nonciature de François Xavier et à celle de Simon Rodriguez ; car ces Brefs ont été donnés pour les deux Jésuites en même temps. Le premier, expédié le 27 juillet 1540 et adressé à Jean III, roi de Portugal, laisse pleine liberté à ce prince de communiquer le Bref soit aux deux Pères, soit à un seul, ou même de ne le communiquer ni à l'un ni à l'autre, suivant qu'il lui paraîtra plus utile, ou de les garder ensemble en Portugal, ou de n'en garder qu'un seul, ou de faire partir l'un et l'autre pour les Indes. Le Bref donne aux deux Pères, avec le titre de nonces, le pouvoir de prêcher l'Évangile, d'expliquer les Écritures, etc. Le second Bref est du 2 août de la même année; il ajoute quelques nouveaux pouvoirs à ceux du premier, par exemple, de réconcilier les hérétiques avec l'Église, de dispenser dans les cas d'irrégularités et dans certains degrés d'affinité et de consanguinité, etc. Les deux derniers sont l'un et l'autre du 4 octobre suivant; ils ne contiennent qu'une pressante recommandation du Souverain Pontife, auprès de l'empereur d'Éthiopie et des rois des Indes, en faveur de ses deux envoyés. De cet exposé, je tire deux conclusions manifestes.

Premièrement, Xavier ne fut point créé nonce à son départ de Rome, puisque les Brefs qui lui donnent ce titre ne furent expédiés que quatre ou cinq mois après. En second lieu, le roi de Portugal, qui, comme je l'ai dit, était libre de remettre ces Brefs ou de les retenir, ne les

remit en effet que le jour où le Saint prit congé de lui, peu de temps avant de s'embarquer pour les Indes. Or son départ eut lieu le 7 avril 1541, sept mois après l'institution de la Compagnie en Ordre religieux. Voilà ce qu'affirment unanimement nos historiens (1). On peut encore joindre à ces preuves une pièce que nous gardons dans nos archives. C'est une lettre écrite tout entière de la main du Saint et contresignée de Simon Rodriguez : elle nous fait connaître qu'en apprenant la confirmation de la Compagnie, François Xavier s'était empressé de faire sa profession.

Mais qu'est-il besoin de chercher d'autres arguments, quand j'ai sous les yeux une déclaration pontificale du même Paul III qui le créa nonce apostolique? Dans sa première Bulle de confirmation de la Compagnie commençant par ces mots : *Regimini militantis Ecclesiæ,* Paul III le range avec les huit autres compagnons de saint Ignace parmi les premiers Pères de l'Ordre; et dans la seconde, *Injunctum nobis*, publiée en 1543, quand François Xavier était déjà dans les Indes, il le joint encore aux mêmes compagnons, et leur donne à tous l'appellation commune de religieux de la Compagnie de Jésus. « Comme nos bien-aimés fils, dit-il, Ignace de Loyola, Pierre Le Fèvre, Jacques Lainez, Claude Le Jay, Pasquier Broët, *François Xavier*, Alphonse Salmeron, Simon Rodriguez, Jean Codure et Nicolas Bobadilla, prêtres de la Compagnie, dite de Jésus, etc. *Cum itaque nos alias, postquam dilecti filii, Ignatius de Loyola, et Petrus Faber, et Jacobus Lainez, et Claudius Jaius, nec non Paschasius Broet, et* FRANCISCUS XAVIER, *ac Alphonsus Salmeron, et Simon Rodericus, nec non Joannes Coduri, et Nicolaus de Bobadilla, Socii Societatis Jesu nuncupatæ presbyteri, etc.* » La même déclaration se retrouve encore dans la Bulle *Exposcit debitum*,

(1) ORLANDIN. *Hist. Soc. lib.* III. *num.* 41. — TURSELL. *lib.* I. *c.* 12. — LUCENA. *l.* 1, *c.* 10. *Vita Xaverii.* — MAFFEIUS, *Hist. Indic. l.* 12.

publiée en 1550 par le pape Jules III, en confirmation de l'Institut.

Les Papes plus rapprochés de nous ne s'expriment pas autrement. Le cardinal François-Marie del Monte lut en plein consistoire, en présence de Grégoire XV qui l'approuva, la relation dans laquelle il démontrait, appuyé sur les témoignages insérés dans les actes publics de la canonisation du Saint, que François Xavier avait été religieux sous l'autorité de saint Ignace. Il terminait sa relation par ces paroles : « Voici, Très-Saint-Père, d'après les actes authentiques de cette cause, ce qu'il y avait à dire de la vie et des mœurs du serviteur de Dieu, François Xavier, de la Compagnie de Jésus. *Hæc sunt, Pater Beatissime, quæ ex legitimis actis hujus causæ dicenda fuerunt de vita et moribus Servi Dei Francisci Xaverii* SOCIETATIS JESU. » Le même Grégoire XV, et, après lui, Urbain VIII, dans la Bulle de canonisation de saint François Xavier, appellent saint Ignace son supérieur. « Quant à saint Ignace, qui était alors son supérieur, dit la Bulle, Xavier ne lui écrivait qu'à genoux, *Sancto vero Ignatio, tunc Præposito suo, non nisi flexis genibus scribebat.* Terminons par une dernière preuve : c'est l'équivalent d'une définition publique, capable de fermer la bouche à tous les contradicteurs. Au Martyrologe romain, par acte de l'autorité compétente, on lit en termes exprès : « A Sancian, île de la Chine, la mémoire de saint François Xavier, *de la Compagnie de Jésus*, apôtre des Indes. *In Sanciano Sinarum insula, S. Francisci Xaverii,* SOCIETATIS JESU, *Indiarum apostoli.* »

7. Septième raison : la malice des apostats et de ceux que leurs fautes ont fait renvoyer de la Compagnie. — Voilà la dernière raison des attaques dirigées contre nous. Tant qu'ils vécurent dans la religion, plusieurs de ces déserteurs *étaient avec nous, mais ils n'étaient pas d'entre nous ;* — « car je ne craindrai pas, dit saint Ambroise, de me servir des paroles de l'évangéliste saint Jean :

Steterunt nobiscum sed non fuerunt ex nobis; neque enim pudet dicere quod dicit Evangelista Joannes (1). Ils aimèrent la religion en proportion des espérances qu'ils avaient d'y rencontrer certains avantages humains, objets de leur ambition. »

Pour se disculper de n'être pas restés dans l'Ordre, ils ont publié que c'est un lieu où il n'est pas permis de rester. Le ciel n'a point d'ennemis plus implacables que les démons qui en ont été chassés, ni les Ordres religieux de pires adversaires que les apostats qui les ont désertés. Employant tous les artifices à discréditer leur ancienne vocation, ces malheureux ne permettent pas aux autres de s'élever à ces hauteurs où ils n'ont pas su se maintenir eux-mêmes. Voyez ce pilote maladroit qui s'est brisé contre la côte d'une île, y dresser un tronçon de vergue, moins pour avertir les navigateurs que pour marquer ce lieu d'un signe d'infamie ; ainsi ces hommes, couvrant leur haine du masque de la piété, s'écrient bien haut dans leurs libelles, ou, s'ils ne savent pas tenir une plume, dans leurs discours, que les imprudents qui ne veulent pas périr à leur exemple, feront bien de laisser la religion et de prendre un autre chemin. Une grande partie des calomnies, soulevées aux premiers siècles contre l'Église et ses enfants, est née de la perversité des apostats. Aussi pouvait-on souvent répondre aux persécuteurs par ces paroles du saint martyr Cyprien : « Ce sont les apostats qui ont donné naissance à ces fausses rumeurs; il est impossible que ceux-là nous louent, qui se retirent de nous : *Hoc de apostatarum fictis rumoribus nascitur : neque enim possunt laudare nos qui recedunt* (2). »

Cette épreuve des faux frères n'a pas manqué à la Compagnie et a été pour elle la cause de cruelles souffrances. Ce titre de bannis ou de transfuges leur donne du crédit; comme ils se posent en témoins oculaires de tout ce qu'il

(1) Ambros. *Epist.* 82.
(2) Lib. IV. *Ep.* 2.

leur plaît d'imputer à l'Ordre dont ils se sont séparés, ils lui causent plus de mal que ne pourraient lui en faire des ennemis étrangers. « Je vous le déclare avec franchise, écrivait saint Augustin à son peuple; j'en prends Dieu à témoin, Dieu devant qui je suis et devant qui je parle, Dieu aux regards duquel toute mon âme est à découvert : depuis que j'ai commencé à servir le Maître du ciel, si j'ai rarement trouvé des âmes meilleures que celles qui se sont sanctifiées dans les monastères, je n'en ai pas non plus trouvé de pires que celles qui s'y sont perverties (1). » Entendant sans cesse retentir cette parole terrible de condamnation : « Vous n'êtes point propres au royaume de Dieu, *Non es aptus regno Dei*, » ces malheureux se conduisent en désespérés. On dirait ces anciens gladiateurs qui, destinés à périr par le fer, étalaient une insolence insupportable, et qui « n'ayant rien à craindre pour eux-mêmes étaient pour les autres un objet d'épouvante. *Quid timeant non habent, et vehementer timendi sunt* (2). »

Le même Docteur, dans son exposition du psaume 99e a parfaitement décrit leur tactique ordinaire : « Ils cherchent à effrayer ceux qui pensent à entrer dans les monastères, parce qu'après y être eux-mêmes entrés, ils n'ont pas eu le courage d'y persévérer, *absterrere intra-turos, quia ipsi, cum intrassent, perdurare non potuerunt* (3). » Pour les arrêter, leur artifice habituel est de dire des particuliers tout le mal qu'ils en savent, et du corps entier, tout le mal qu'ils en peuvent inventer. « Savez-vous ce que sont ces hommes? Ils sont envieux, querelleurs, intolérants, avares. Celui-ci a fait ceci, et celui-là a fait cela. *Quale illi? Invidi, litigatores, neminem sustinentes. Ille illud ibi fecit, et ille illud ibi fecit.* » Ainsi, « ne pouvant excuser leur propre défection, ils ne pensent qu'à rechercher les fautes de leurs anciens frères, et ils

(1) August. 137.
(2) Id. *Tractat.* 33 *in Joan.*
(3) Id. *In ps.* 99.

propagent bruyamment sur leur compte d'abominables calomnies. C'est leur méthode, pour les rendre odieux, d'imaginer tout ce qui leur vient à l'esprit. *Non habendo quod in causa suæ divisionis defendant, non nisi hominum crimina colligere affectant, et ea ipsa plura falsissime jactant, ut adducant in odium, de quibus fingere, quidquid in mentem venerit, possunt* (1). »

Pour revenir à la Compagnie, ce furent des faux frères qui mirent au jour l'*Historia Jesuitica* et le *De modo agendi Jesuitarum*. Ces livres et d'autres de même style, imprimés plus tard, sont l'œuvre d'écrivains extérieurement très attachés à la Compagnie, mais au fond très ennemis de nos institutions. L'Ordre est d'autant plus coupable et plus condamnable à leurs yeux, qu'il s'est montré plus injuste à leur égard, en leur refusant des emplois où les portait leur ambition, mais d'où les éloignait leur peu de mérite. S'ils avaient obtenu, quand ils vivaient au milieu de nous, les postes éminents et les chaires qu'ils convoitaient, la Compagnie aurait été l'Ordre religieux le plus saint dans son Institut, le plus profond dans sa doctrine, le mieux ordonné dans son gouvernement; mais à présent, ce n'est qu'un mélange monstrueux où sont confondus pêle-mêle l'ordre et le désordre. Il faudrait, pour leur plaire, que la Compagnie reçût la règle de ceux qui ont secoué toute règle, et la réforme de ceux qui se sont enfuis pour ne pas se soumettre aux réformes. Celui qui a les pieds en l'air et la tête en bas, voit tout à l'envers. Ce n'est pas à dire que rien ne soit en ordre dans le monde : pour remettre en leur place et la terre et le ciel, il n'a qu'à se redresser. Ainsi, dans leur dépit de n'avoir pu obtenir ou la charge ou la chaire qu'ils désiraient, ces ambitieux tournent contre la religion le talent qu'ils n'ont pas voulu renfermer dans ses justes limites.

Faut-il un grand génie, une science bien merveilleuse pour fabriquer un livre avec des lambeaux de lettres des

(1) August. *Epist.* 137.

Supérieurs Généraux, avec des canons et des décrets empruntés aux Congrégations Générales, et pour ajuster ensemble toutes ces pièces sur un plan nouveau? C'est exactement le procédé dont parle saint Irénée (1), procédé qui consiste à prendre les perles, diamants, émeraudes, rubis et autres pierres précieuses dont est formée l'image d'un empereur, pour en composer une tête de renard, afin que, l'identité des pierreries restant la même de part et d'autre, on juge aussi que c'est le même visage. Élie Hasenmüller entra dans la Compagnie, moins comme religieux, c'est lui-même qui s'en vante, que comme espion au service des hérétiques. Il n'y resta pas longtemps; mais si peu que ce fût, les journées parurent encore trop longues à un luthérien comme lui, fort enclin aux plaisirs des sens. Il s'en alla enfin, emportant nos règles dans son sac, pour en faire ces beaux commentaires qu'il a publiés dans son *Historia Jesuitica.*

Entr'autres prescriptions qu'il discute et qu'il condamne, est celle qui nous commande d'obéir en toutes choses à nos supérieurs, comme à Jésus-Christ lui-même. Il cite d'ailleurs exactement le texte, mais non sans une certaine perfidie propre à ses pareils; car c'est la coutume de l'hérétique, dit Tertullien « d'emprunter à la vérité pour en tisser ses mensonges, *ex veritate accepit, quod ad mendacium suum struat* (2). » Sur ces données, il pousse de grands cris, disant que les enfants d'Ignace ne se contentent pas de leurs propres scélératesses, qu'ils s'obligent encore à accomplir celles d'autrui, en faisant tout ce qu'il pourra plaire au supérieur de leur ordonner; car quiconque s'engage à obéir en toutes choses n'excepte rien, n'exclut rien, pas même l'homicide, le vol et le parjure. Commentaire absurde, mais qui n'a pas laissé de trouver crédit. Ils le savent très bien ceux qui ont lu tant de livres calomnieux, tant d'accusations odieuses contre la Com-

(1) *Lib.* IV. *c.* I. *in fine.*
(2) *Advers. Praxeam.*

pagnie, où la dépendance dont nous faisons profession, est traitée de sujétion de brutes, d'obéissance d'assassins. Tant il est facile de diffamer un Ordre par son propre Institut, auprès de ceux qui le connaissent seulement par de fausses citations. Si Hasenmüller avait transcrit toute la règle, et ajouté ce qui vient immédiatement après les paroles citées par lui, il n'aurait pas fait de nous des hommes sans conscience, prêts à exécuter les ordres les plus criminels; car la règle dit expressément qu'on doit obéir aux supérieurs en toutes les choses *où l'on ne reconnaît point de péché.*

Même défaut de bonne foi dans la manière de citer les lettres et les avis des Généraux. Placés sur la hauteur comme des sentinelles vigilantes, ceux qui sont chargés du gouvernement suprême portent de tous côtés leurs regards sur l'Ordre confié à leurs soins. De temps en temps, ils élèvent la voix et se font entendre à tous pour exhorter, pour avertir, pour donner des ordres. Mais ils n'attendent pas pour parler, que la négligence sur quelque point de la règle soit devenue universelle. Il importe qu'aucun abus ne s'introduise; dès que quelqu'un se montre, ils s'efforcent de le faire disparaître au plus vite. C'est pourquoi, ils adressent des avis communs à tous, afin que tous y trouvent leur profit; les négligents, un remède; les fervents, un préservatif. Il faut dire la même chose des Congrégations Générales et de leurs décrets pour rétablir, conserver ou perfectionner l'observance religieuse. Ces décrets ne sont pas une preuve de relâchement et de désordre; ils sont un moyen de prévenir l'un et l'autre. Celui qui s'est rendu compte des devoirs d'un bon gouvernement, et qui voit les supérieurs prompts à déraciner la moindre pousse des mauvaises herbes dans le vaste champ de la religion, doit se dire qu'une telle vigilance serait impossible, là où ne régnerait pas un esprit intérieur très vivant. Il comprend, d'autre part, qu'il est absolument nécessaire d'agir ainsi, si l'on veut maintenir cet esprit, quand

il existe, et le ranimer quand il menace de s'éteindre.

Certaines choses plus considérables sont défendues par les supérieurs d'une manière formelle et avec une sévérité extrême. Mais plus ces choses sont graves de leur nature ou pour leurs conséquences, plus elles sont le fait du petit nombre. Les supérieurs n'en font pas moins œuvre de sagesse en leur opposant une barrière : car, après avoir été le mal de quelques-uns seulement, elles peuvent devenir pour beaucoup un danger de ruine. Dans l'extirpation des défauts, le corps de la religion se comporte comme le corps humain, quand il s'agit d'arracher une épine du pied. A peine la pointe acérée s'est-elle fait sentir, la langue qui est si loin de l'endroit blessé, et n'a reçu aucun mal, pousse une exclamation de douleur; les yeux laissent tomber des larmes; l'homme s'assied; tout son corps se recourbe et se penche sur le membre atteint; les doigts arrachent l'épine restée dans les chairs et pansent la blessure. *Totum corpus contrahitur et sedet homo. Curvatur spina dorsi, ut quæratur spina quæ hæsit in planta. Omnia membra quidquid possunt, faciunt, ut de infimo erigno loco, spina quæ inhæserat, educatur* (1). Tout le corps concourt à l'application du remède. Ce n'est pas à dire que tout le corps soit blessé; à moins que ce ne soit, comme dit saint Augustin, par la vertu de cette concorde et de cette charité, *per concordiam charitatis* (2), qui porte un membre intact à tenir pour sienne la douleur d'un membre malade, à le plaindre et à le secourir comme s'il souffrait lui-même.

Mais, grâce à Dieu, tous les hommes n'ont pas la vue si bornée, qu'ils ne reconnaissent très bien que c'est un artifice des calomniateurs d'imaginer le remède pour faire croire au mal. Il ne leur échappe pas que les déserteurs ont fait à leur manière honneur à la Compagnie, en montrant par leur exemple qu'il est plus difficile à qui caresse

(1) AUGUST. *In ps.* 130.
(2) *Serm.* 79 *de Temp.*

des pensées ambitieuses, d'y persévérer, que de se précipiter vivants dans les enfers; car hélas! « l'homme du cloître qui retourne au siècle, est-il autre chose, demande Louis de Blois, qu'un habitant du ciel qui tombe dans les enfers? *Quid est claustralem redire ad sæculum, nisi cœli habitatorem cadere in infernum* (1)? » Par leur inconstance, ils ont plus glorifié la Compagnie, qu'ils n'ont pu la discréditer en cousant ensemble des textes disparates pour la faire paraître monstrueuse. Voilà quatre-vingt-dix religieux, élus parmi tous ses membres, et réunis de toutes les contrées du monde, dans cette dernière Congrégation générale de 1646. C'étaient, au jugement des électeurs, les plus capables par la sainteté de leur vie, leur zèle pour l'observance religieuse et leur expérience de l'Institut. Qui pourra croire qu'ils aient si mal entendu l'état de nos affaires, qu'il leur ait fallu pour s'éclairer, les lumières et l'intelligence d'un homme, qui ne découvrit des taches à l'habit dont il s'était revêtu, que le jour où il s'en dépouilla? A qui persuader que ce même homme, pour devenir un prodige de sagesse, ait dû retourner au monde, d'où il avait plu à Dieu de le retirer? Si l'on veut, malgré tout, nous juger sur les dires de cet homme, ce sera sans doute étrange. Mais, après tout, ce ne sera pas un phénomène plus étonnant que celui dont se plaint Clément d'Alexandrie : « Misérables et aveugles que vous êtes, disait-il aux Gentils, vous vous imaginez qu'une corneille ou un corbeau, par leurs cris sauvages, vous annoncent des choses inspirées par Dieu lui-même, et vous les vénérez comme des messagers du ciel; et l'homme qui raisonne, qui discourt, non seulement vous ne l'écoutez pas, mais vous le persécutez (2)! »

(1) *Epist.* 13.
(2) *In Protrept.*

CHAPITRE V

Du profit que la Compagnie retire des persécutions.

Cette revue rapide de nos épreuves démontre avec évidence comment la Compagnie, en naissant au Mont des Martyrs, avait eu la croix en partage. Ce n'est pourtant qu'une partie de ce qu'on pourrait dire des influences profondes de ce berceau mystérieux sur nos destinées; mais elle suffit à mon dessein. J'aborde une autre considération. Les témoignages de sympathie que plusieurs nous prodiguent, en nous voyant si maltraités, proviennent sans doute d'un sentiment de pitié; mais qu'ils me permettent de le dire, c'est une pitié qui se trompe d'objet. Elle ressemble à celle du patriarche Jacob pleurant sur la tunique de Joseph, et s'imaginant voir dans ces lambeaux sanglants les membres déchirés de son cher fils. Les persécutions, les calomnies et les injustices du dehors ne feront aussi que déchirer notre vêtement; peut-être même nous vaudront-elles une assistance plus spéciale de Dieu et des faveurs plus grandes.

« Dès les premiers jours de notre fondation, nous avons observé, dit le P. Jérôme Natal dans ses mémoires, que quand Dieu a voulu exalter la Compagnie et la rendre digne de quelque grâce nouvelle, il a toujours commencé par l'abattre et par l'exposer aux coups de quelque violent orage. Saint Ignace ne redoutait pas autant pour elle les tempêtes et les attaques de ses ennemis que le trop grand

calme et l'absence de persécution. On lui vit un jour un air d'inquiétude et de tristesse, chose qui parut extraordinaire; car il avait toujours la même composition de visage, reflet de la parfaite égalité de son âme. Cette altération insolite venait de ce que dans une Province, la Compagnie jouissait d'une tranquillité complète, également en possession de la faveur du peuple et de celle du pouvoir. Les autres, doués d'une vue moins perçante, se réjouissaient de cette prospérité et en rendaient grâces à Dieu; mais lui qui voyait de plus haut et plus loin, s'en affligeait presque sans mesure. Il dit même qu'il soupçonnait grandement les choses du service de Dieu de ne pas être en parfait état dans cette Province. »

En parlant ainsi, il ne s'en rapportait pas seulement aux lumières et à la prudence des saints, mais encore à son expérience personnelle. C'est une remarque en effet qu'il avait eu occasion de faire souvent. Lorsqu'il ne s'occupait que de lui-même et du soin de son âme, personne ne pensait à le molester; au contraire, on le vénérait comme un saint. Mais sortait-il de sa retraite pour se mettre au service du prochain, on s'armait aussitôt contre lui; on lui trouvait des accusateurs, des prisons et des fers; on lui imposait silence et on le châtiait publiquement comme un séditieux. « Vous jouissez d'une longue trêve, lui disait un jour à Paris un de ses amis, dans le temps où, faute de savoir le français et de pouvoir exercer son zèle en public, il ne rencontrait aucune contradiction. » — « C'est vrai, répondit-il, le monde me laisse en repos, parce que je ne lui fais pas la guerre. Mais attendez que je sorte du camp, et vous verrez Paris en armes contre moi. »

C'était aussi la manière de penser des deux grands saints du nom de François dont s'honore la Compagnie, François Xavier et François de Borgia. François Xavier tremblait quand aucune tempête n'était déchaînée contre lui ou contre son Ordre. Cédant au même sentiment, François de Borgia tressaillait d'aise quand il voyait la

Compagnie persécutée par les hommes, et c'était son espérance qu'il en serait toujours ainsi. Ces attaques ne sont donc pas pour elle une cause d'épouvante ; elles lui prouvent, au contraire, qu'elle est aujourd'hui ce qu'elle était à sa naissance, puisque la même fortune n'a cessé de la suivre.

Les Ordres religieux n'ont rien à craindre que d'eux-mêmes. Le glaive des infidèles nous donnera des martyrs ; la haine des hérétiques nous fera paraître d'autant meilleurs que nous sommes en plus complète opposition avec eux ; les persécutions des catholiques serviront à nous purifier, à nous rendre plus prudents, à nous tenir plus étroitement unis entre nous, plus dépendants de Dieu. Tout au plus, les tempêtes du dehors pourront-elles secouer nos rameaux et disperser quelques feuilles; mais quel gain magnifique en échange ! C'est comme si une grêle de perles s'abattait sur une vigne, dit le P. Balthazar Alvarez; il ne peut y avoir de désastre plus heureux, de perte plus précieuse.

Encore une fois, c'est du dedans seulement que peuvent naître les dangers. Si les amitiés particulières, mères des divisions, venaient rompre l'harmonie et briser la chaîne qui doit unir tous les membres ; si l'élévation aux charges était le fruit de l'intrigue et non du mérite personnel ; si l'amitié et la protection des grands étaient obtenues aux dépens de la religion ; si l'on recourait à leur crédit pour appuyer les violations de la règle ; si la vue intéressée des avantages qu'on peut retirer de certains religieux, par exemple à cause de la réputation qu'obtiennent leurs talents, faisait fermer les yeux sur leur manière de vivre, et mitigeait, en leur faveur, cette sévérité de discipline qu'on garderait seulement pour les membres de moindre importance ; si enfin, comme dit saint Grégoire de Nazianze (1), tandis que la tempête mugit au dehors, les matelots, divisés entre eux, en soulevaient une autre plus

(1) *Orat.* 35.

terrible au dedans, oh! alors nous aurions à trembler. Mais qu'une conduite irréprochable et une vie sans tache soutiennent et portent notre édifice, nous n'avons à craindre ni vents ni tempêtes. Nous serons semblables à cette île qui, du milieu des flots, voit ses flancs battus par toutes les fureurs de l'Océan, et demeure toujours inébranlable. *Tundi potest, frangi non potest* (1).

Un témoignage de la plus haute autorité confirme toutes ces réflexions; c'est celui du P. Louis de Grenade, religieux dominicain, dont le nom reviendra encore sous notre plume; homme profondément versé dans les choses de Dieu et un des maîtres de la vie spirituelle les plus sûrs qui aient fleuri dans ces derniers temps. Quelques mois avant la mort de saint Ignace, il écrivit une lettre qui m'est récemment tombée entre les mains, et que je crois digne d'être citée tout entière. « Le P. Louis de Grenade, dit l'auteur de sa vie, a bien mérité de la Compagnie. Il n'en faut point d'autre preuve qu'une lettre adressée par lui à un membre de cette même Compagnie, dans un temps où un religieux, homme grave d'ailleurs et savant, blanchi par les années, avait essayé de la perdre auprès de l'empereur et de tout le monde. Le P. de Grenade prit sa défense du haut de la chaire, et dans cette lettre, où il laisse partout éclater avec son amour et son estime pour l'Ordre incriminé, la singulière bonté et candeur de son âme.

« Dieu sait, dit-il, avec quelle douleur j'ai lu la lettre de Votre Révérence. Je désire sans doute vous voir tous grandir et prospérer; mais je ne voudrais pas que ce fût autant à nos dépens. Car en cette sorte d'affaire, le dommage, et c'est là ce que je crains, est pour celui qui fait l'injure et non pour celui qui la reçoit. Je sais très bien que Notre-Seigneur a le secret d'adoucir les eaux avec du sel, d'ouvrir les yeux des aveugles avec de la boue, de guérir les plaies en y appliquant des figues, de multiplier

(1) S. August. *In Ps.* 96.

les enfants d'Israël par les persécutions de Pharaon, et le peuple chrétien par les guerres des tyrans. Sa conduite la plus habituelle est même de se servir de ses ennemis pour mener ses desseins à bonne fin, ainsi qu'il arriva quand Joseph fut vendu par ses frères; ceux-ci se proposaient de donner un démenti à des songes importuns, et ils les justifièrent. A mon avis, c'est au même résultat qu'aboutira cette nouvelle contradiction. Elle tend à détruire la Compagnie; mais elle lui sera seulement une occasion de croître dans l'humilité, de devenir chaque jour plus religieuse, plus exemplaire, plus circonspecte, plus sainte, et par conséquent plus estimée et plus aimée du monde. Le moyen même dont ce religieux a fait choix pour l'abattre, servira sous la main de Dieu à l'exalter davantage. Cet imprudent travaille pour vous, bien plus que vous ne travaillez pour l'Antéchrist, comme il prétend.

« Quant à moi, je le tiens pour certain, celui dont Job disait : *Qui fecit ventis pondus*, celui qui donna plus tard à Paul l'aiguillon de la chair, afin que la grandeur des révélations ne l'enflât point d'orgueil, vous a aussi préparé l'épreuve présente, afin que les applaudissements des hommes et le bon accueil que vous en recevez n'excitent point votre vanité. Rappelez-vous que les semences, en certains temps, demandent une température douce, qu'elles veulent en d'autres temps du froid et de la gelée; la chaleur les fait germer et pousser, le froid les oblige à s'enfoncer dans la terre et à y jeter de fortes racines. Ainsi en est-il des plantes spirituelles que Dieu met dans son Église pour être glorifié par elles. Les louanges, quand elles ne sont pas excessives, font grandir leur vertu; les tribulations accroissent leurs forces. Que Votre Révérence se réjouisse donc de voir la Compagnie traitée comme la primitive Église. Malheur à Rome, si Carthage lui avait manqué; malheur à la Compagnie si les persécutions et les combats lui faisaient défaut! Ce que je demande à Votre Révérence, c'est qu'elle veuille bien, dans un esprit de

parfaite charité, conjurer le Seigneur de ne pas nous châtier tous pour la faute d'un seul; car c'est ce que je crains plus que tout autre chose, etc... » Cette lettre est datée de Lisbonne, dernier jour du mois de mars 1556.

CHAPITRE VI

La très sainte Vierge et la Compagnie de Jésus. Témoignages réciproques : — 1. De piété et de dévouement d'une part. — 2. D'amour et de protection d'autre part.

1. Une autre observation concerne le temps et le lieu où fut fondée la Compagnie de Jésus ; cette observation est du P. Simon Rodriguez dans une courte notice sur la cérémonie accomplie à Montmartre. La Compagnie, dit-il, ayant reçu sa première ébauche dans un sanctuaire consacré à Notre-Dame, au jour de la plus glorieuse et de la plus solennelle de ses fêtes, les Pères, d'un commun accord, en prirent occasion de choisir Marie pour leur Mère et leur patronne, et de remettre entre ses mains et leurs personnes, et cette première offrande de leurs vœux et toutes leurs espérances d'avenir ; avec sa bienveillante protection, ils étaient assurés de voir aboutir les projets qu'ils venaient de former à la gloire de son divin Fils. Et de fait, si l'on veut bien considérer, d'une part, la dévotion de la Compagnie de Jésus envers la Mère de Dieu, et d'autre part, les magnifiques faveurs que la Compagnie a reçues de Marie, on verra que, dès ces premiers jours, il s'établit entre la sainte Vierge et la Compagnie des rapports d'une mutuelle et très singulière affection. C'est l'union de cœur et l'échange de bons offices entre une mère et ses enfants, entre la meilleure des maîtresses et ses humbles mais dévoués serviteurs.

Faut-il s'en étonner? La Reine du ciel est plus jalouse de l'honneur de son Fils que du sien propre. Les services rendus à son Fils, elle les accepte et les récompense plus largement que si elle-même les avait reçus. Il n'est donc pas douteux qu'elle ait accueilli, avec une tendresse très particulière, une Société religieuse qui fait profession d'être entièrement consacrée au service et à la gloire de Jésus-Christ, et d'en propager par tout le monde le nom et les divines grandeurs. « Une multitude des enfants de cet Ordre, pour me servir ici des paroles mêmes du saint pape Pie V dans une de ses bulles, méprisant tous les attraits du siècle, se sont attachés si étroitement au Sauveur qu'ils ont foulé aux pieds les trésors que rongent la rouille et les vers, et ont embrassé les abaissements de la pauvreté volontaire. A l'étroit dans les limites de notre vieux monde, ils se sont élancés à l'Orient et à l'Occident jusqu'aux deux Indes. L'amour divin s'est si complètement emparé de plusieurs d'entre eux qu'ils ont été prodigues de leur propre sang, et que pour enraciner plus efficacement dans ces régions la connaissance du vrai Dieu, ils n'ont pas craint de s'exposer au martyre. Aussi les fruits les plus magnifiques ont couronné leur apostolat, puisqu'ils ont gagné des royaumes entiers à la foi de Jésus-Christ. »

Si donc, comme je le disais tout à l'heure, les grandeurs de la Mère et la dilatation du règne de son Fils vont toujours du même pas; si tout ce qui s'ajoute à la gloire du Fils, augmente la gloire de la Mère, la Bienheureuse Vierge pouvait-elle ne pas accueillir avec amour une Compagnie dont les travaux devaient étendre si loin la connaissance de son Fils Jésus-Christ, et lui conquérir un nombre innombrables d'âmes?

Le dévouement de la Compagnie à la cause de Notre-Seigneur tourne sans aucun doute à l'honneur de la sainte Vierge. Mais, indépendamment de ces hommages indirects, nous nous efforçons de rendre à cette divine Mère

des hommages particuliers qui, grâce à Dieu, ne sont ni peu considérables, ni en petit nombre. Et d'abord, il serait difficile de dire combien de serviteurs gagne à Marie cette œuvre de l'éducation que la Compagnie soutient dans tout le monde, cultivant à la fois, et l'intelligence par l'enseignement des lettres, et le cœur par des leçons de piété. Une de ses premières préoccupations, c'est d'inspirer à la jeunesse une tendre dévotion envers Notre-Dame. Elle la lui consacre dès le principe; elle met sur ses lèvres l'engagement de la servir toujours, de la regarder et de la respecter toujours comme sa Mère.

C'est le but même des congrégations établies dans tous nos collèges, sous différents vocables empruntés aux principales fêtes de la sainte Vierge. Ces congrégations n'eussent-elles d'autre resultat que d'amener à Marie les petits enfants, comme ceux que Jésus aimait autrefois à voir se presser autour de lui, cela seul les rendrait recommandables. A chacune des fêtes de Marie, des milliers d'adolescents se réunissent pour entendre célébrer ses louanges et les célébrer eux-mêmes. En son honneur, ils font de saintes lectures, visitent les hôpitaux, s'approchent au moins une fois par mois de la table sainte, et accomplissent des œuvres de piété et de pénitence en rapport avec leur âge. Ces premières semences de piété jettent des racines profondes, elles se fortifient, se développent et portent des fruits de bénédiction pour la vie tout entière. On pourrait écrire un gros volume des grâces signalées accordées par Notre-Dame à ses fidèles serviteurs des congrégations. Ce sont des âmes arrachées d'une manière merveilleuse aux plus grands dangers, des changements de vie inattendus, accomplis au grand étonnement et à la joie sans mesure des pères et des parents qui avaient perdu toute espérance; des actes héroïques de vertu pour résister au mal, et surtout pour garder la chasteté. Parlerai-je des vocations extraordinaires à tous les Ordres religieux que, chaque année, les congrégations peuplent

de nombreux et excellents sujets; des apparitions sensibles de Notre-Dame, comme celle où cette bonne Mère daigna s'abaisser jusqu'à donner des leçons de grammaire à l'un de ses petits serviteurs; enfin des morts de prédestinés, entre ses bras? Si Marie accueille avec tant de bonté les hommages de cette jeunesse, combien ne lui sera-t-il pas cher l'Ordre religieux qui l'amène à ses pieds?

Une des raisons présentées par Henri IV au parlement de Paris, en faveur du rétablissement de la Compagnie de Jésus, que les calomnies et les violences du parti huguenot avaient fait bannir du royaume, c'est qu'il était sorti de ses classes, au grand profit de la France et au grand ornement de la couronne, plus de cent mille écoliers, appliqués les uns à l'étude des lois, les autres à celle de la philosophie, des mathématiques, de la médecine, de la théologie dogmatique ou morale. Comment donc la Reine du ciel ne prendait-elle pas sous sa protection, et ne comblerait-elle pas de ses faveurs une Compagnie qui, dans les rangs de la jeunesse, lui forme des bataillons innombrables, grossit en mille lieux du monde la foule de ses serviteurs, et étend partout la gloire de son empire?

Une autre manifestation non moins fructueuse de la dévotion de la Compagnie à Notre-Dame, ce sont les ouvrages sans nombre publiés par les enfants de saint Ignace pour exciter la piété des chrétiens envers elle, pour offrir à ses panégyristes des thèmes abondants de discours, soutenir ses privilèges les plus chers, et la défendre contre les attaques des modernes hérétiques. Quand Ignace, la nuit qui précéda la fête de l'Annonciation, fit la veillée des armes devant son image à Montserrat, la divine Vierge l'accepta pour son chevalier; et agréant l'épée, que dans un zèle encore mal éclairé, il avait voulu tourner contre le maure infidèle, ennemi de sa pureté virginale, elle lui en remit une autre d'une trempe plus fine et destinée à un meilleur usage; je veux dire la plume et la langue de ces illustres docteurs Canisius, Torrès,

Richeôme, Coton, Pelletier qui mérita le glorieux surnom de Docteur de la Vierge, et d'une multitude d'autres, tous dévoués enfants de Marie, tous vaillants défenseurs de ses gloires (1).

Aux hommages qu'ils lui rendirent, on peut joindre ceux qu'elle reçut de deux autres religieux de notre Compagnie. Le premier est le P. François Torrès, savant théologien, dont les observations firent remettre au calendrier la fête de la Présentation qui en avait été retirée du temps du pape Pie V, sous prétexte qu'elle était une innovation. Le P. Torrès prouva que cette fête était très ancienne dans l'Église, et avait toujours été célébrée avec une grande piété. Notre-Dame sembla vouloir montrer par une attention singulière combien ce bon office lui avait été agréable; car elle rappela le P. Torrès de cette vie le jour même de sa Présentation. L'autre religieux est le P. Suarez; l'illustre docteur soutint et prouva, malgré plus d'une contradiction, que les mérites de la sainte Vierge seule étaient sans comparaison supérieurs aux mérites de tous les saints réunis. La Reine du ciel fut sensible à cet hommage, et elle daigna en rendre grâce au P. Martin Gutierrez qui avait engagé le P. Suarez à défendre cette thèse.

2. Mille témoignages prouvent que la sainte Vierge regarde la Compagnie comme son Ordre bien-aimé et comme sa famille : on le voit particulièrement aux soins qu'elle a pris d'elle pour la former et la développer. Il est certain, en effet, que nous lui devons en grande partie notre fondateur. C'est d'elle qu'Ignace converti reçut

(1) Le P. Sommervogel, a publié la *Bibliotheca Mariana Societatis Jesu*, Paris, Picard, 1885. — Ce recueil donne la liste de plus de deux mille ouvrages, écrits par des religieux de la Compagnie de Jésus, pour établir ou propager le culte de la sainte Vierge. Dans cette liste, l'auteur n'a pas compris les divers traités théologiques, les panégyriques et méditations qui se trouvent dans les traités de théologie, dans les recueils de sermons et de méditations.

la première visite, les premières grâces, la première impression de sainteté, et surtout ce don merveilleux de chasteté, qui arracha pour jamais de son cœur toutes les affections moins pures, effaça de son imagination toutes les représentations moins honnêtes, et le rendit, pour le reste de ses jours, comme insensible aux suggestions des sens. Ce don, du moins quant à sa substance, ne fut pas son privilège exclusif; il s'est transmis comme un héritage à son Ordre. Par leur piété et leur dévouement à Notre-Dame, les enfants de la Compagnie semblent avoir été mis en possession singulière de cette vertu, d'ailleurs absolument nécessaire à des hommes appelés à traiter avec des personnes de tout âge et de toute condition. Obligés, comme ils le sont, de travailler même dans les pays barbares, où les lois de la pudeur sont inconnues, parfois seuls et privés de l'appui de leurs frères, quelles occasions imminentes de tomber ne trouveraient-ils pas dans cet isolement et parmi cette licence, si l'assistance spéciale de la Mère des Vierges ne ménageait à ses enfants sur ce point délicat, des secours surabondants?

C'est à la vue de cette aimable Providence qu'un de nos plus anciens Pères se répandait en louanges affectueuses envers Dieu, et le remerciait avec effusion de trois merveilles admirables qu'il découvrait, disait-il, dans la Compagnie, et qui étaient les fruits de la toute-puissance de la grâce. C'étaient, car il importe de les noter, afin que nos descendants s'animent à en conserver le trésor intact; c'étaient, dis-je, tant de charité et d'union des cœurs au milieu d'une variété si grande de nationalités; tant de noblesse et de science jointes à tant d'humilité et d'éloignement pour les dignités humaines; enfin tant de jeunesse et tant de pureté.

La dévotion de saint Ignace à Marie ne fit que s'accroître avec le temps. Il fut comme nourri de son lait maternel, et il ne cessa de lui devoir les grâces les plus précieuses. Témoin ces apparitions dont elle le favorisa toute

sa vie, et dans lesquelles cette divine Mère se montrait à lui tantôt seule, tantôt avec son Fils; ces entretiens intimes et familiers, ces introductions mystérieuses dans les profondeurs de la très Sainte Trinité; enfin ces faveurs toujours grandissantes, fruit naturel de tant de précieuses visites. Entre les objets dont il se pourvut en prenant l'habit de pénitence, il y en eut deux qui lui furent particulièrement chers et qu'il porta toujours sur son cœur.

Le premier était un crucifix d'une palme et demie de longueur, qui soit larcin d'une main pieuse, soit présent de la reconnaissance du Saint, est resté dans la maison de Jean Pascual, cet ami dévoué dont j'ai parlé plusieurs fois dans le premier livre de cette histoire, et qui le garda comme un trésor. L'autre était une image de Notre-Dame peinte à l'huile. Ignace en fit sa compagne inséparable, et la porta depuis le jour de sa conversion jusqu'après la fondation de la Compagnie. Il consentit alors à s'en défaire pour la consolation d'un de ses parents, le P. Antoine Araoz, qui s'affligeait beaucoup de le quitter. Comme il avait l'âme très généreuse, il ne put souffrir de le voir ainsi dans la peine; il tira donc l'image de son sein, et il la lui remit du même sentiment dont un autre aurait donné son cœur. Mais il lui recommanda de ne la céder à personne, et de se souvenir qu'elle ne l'avait jamais abandonné un moment, depuis le jour où il avait laissé les livrées du siècle; et que de secours, pendant cette longue période en avait-il reçus, au milieu de toutes les nécessités de l'âme et de tous les périls du corps! Ces confidences remplirent le P. Araoz de dévotion pour la pieuse image : mais il ne la garda pas longtemps. Car dans ce même voyage d'Espagne, ayant passé par Loyola, dona Marina, nièce du Saint, le conjura de vouloir bien la laisser au château jusqu'à son retour. Il y consentit; mais il ne revint jamais à Loyola, et c'est ainsi qu'elle resta en la possession de dona Marina. Plus tard, celle-ci se voyant âgée de quatre-vingts ans, et craignant qu'après sa mort

la précieuse relique ne vînt à tomber entre des mains qui ne sauraient pas dignement l'honorer, l'envoya aux Pères du collège de la Compagnie à Saragosse. L'image représente une *Mater dolorosa*, le cœur percé de sept glaives; les couleurs en sont très effacées, parce que le Saint l'a longtemps portée; mais à cause de tant de grâces qu'elle lui a values, elle n'en mérite que plus de respect et plus de vénération.

C'est dans la fondation de la Compagnie que la sainte Vierge aida surtout son serviteur. Les Constitutions ou Règles et les Exercices spirituels, ces deux parties essentielles dont la première est comme la racine de la Compagnie, et la seconde l'aliment qui la fait vivre et fructifier, ont été en grande partie composées sous son inspiration spéciale. Elle daigna se montrer fréquemment à lui, tandis qu'il écrivait ces deux livres admirables. Aussi quand Paul III, ce pontife plein de sagesse, après avoir lu la formule de l'Institut, prononça ces mémorables paroles : « Le doigt de Dieu est ici, *Digitus Dei est hic,* » il aurait pu ajouter avec une égale vérité qu'avec le doigt de Dieu, on y trouvait aussi la main de la Mère de Dieu. Il convient de remarquer encore que le Gesù de Rome, où naquit la Compagnie, était primitivement dédié à la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame-della-Strada. Ainsi la naissance à Rome et la première conception à Paris se répondent merveilleusement; ici et là nous trouvons un sanctuaire de Marie.

Maintenant si nous considérons nos développements et notre diffusion dans toutes les parties du monde, voici saint François Xavier qui témoigne avec éclat de l'assistance qu'il a reçue de la très sainte Vierge. Il l'avait prise pour guide de son voyage aux lointaines contrées du Japon; or, il ne fut pas douteux qu'elle le conduisait elle-même dans cette entreprise apostolique : car elle disposa si bien sa course, au milieu de ces mers toujours pleines de tempêtes, que le jour même de l'Assomption, jour où,

quinze ans auparavant, la Compagnie de Jésus était née à ses pieds, elle le faisait aborder au Japon. Elle y ouvrait par lui la première porte à la foi, à l'Institut de saint Ignace et au zèle de cette légion de martyrs qui ont baigné cette terre de leur sang.

Elle n'aida pas moins puissamment le P. Gonzalve de Silveyra à porter en Afrique la Compagnie et la foi de Jésus-Christ, et à convertir le roi de Monomotapa et la reine, sa mère. C'est par le moyen d'une de ses images que le zélé missionnaire réussit dans cette difficile entreprise. Ils sont sans nombre ceux que Marie, par ses apparitions, par ses ordres exprès et par toute sorte de grâces merveilleuses, a appelés à la Compagnie ou qu'elle y a fait entrer. Nous lui devons les deux bienheureux jeunes gens Stanislas Kostka et Louis de Gonzague, le vénérable Bernardin Realino, et cet apôtre, auteur de tant de merveilles, le P. Joseph Anchieta, et celui qui, le premier parmi nous, fut élevé au siège patriarcal d'Éthiopie, le P. Jean Nugnez Barreto, et Thomas Sanchez, l'auteur d'un si remarquable traité sur le mariage et sur une partie de la *Somme*, et Sébastien Barradas, auteur non moins célèbre, et Jacques Ledesma, et tant d'autres.

Encore un mot pour terminer cette digression. Tant de marques de protection et de bienveillance de la part de la Reine du ciel ont toujours inspiré à nos Pères Généraux, au milieu des tempêtes qui se sont élevées contre nous, la pensée de faire appel à sa puissante intercession, et leurs espérances n'ont jamais été déçues. Nous en conservons un mémorial sans cesse vivant dans un modeste tribut de prières que nous lui payons encore chaque jour. A l'heure du péril, ces prières ont été le cri de la tribulation ; aujourd'hui, elles sont la dette de la reconnaissance. Dans leurs lettres encycliques, plusieurs de nos Pères Généraux ont exhorté, avec les plus vives instances, leurs inférieurs à aimer la Reine des anges comme une mère, et à la servir comme une

Souveraine. C'est ainsi, disaient-ils, que nous resterons dignes de cette protection maternelle dont elle voulut bien un jour donner une image sensible, en faisant voir au P. Martin Gutierrez notre Compagnie réunie tout entière et abritée sous les plis de son manteau.

Mais il est temps de reprendre le fil de notre récit.

CHAPITRE VII

1. Vie et travaux d'Ignace à Paris. — 2. Voyage en Espagne. — 3. Séjour à Azpeitia.

1535.

1. Les compagnons de saint Ignace, après avoir prononcé leurs vœux, avaient embrassé sinon une vie commune, du moins des pratiques uniformes, et ils s'avançaient du même pas dans la science et dans la perfection. Mais Ignace ne se contenta pas de ce qu'il avait prescrit aux autres; il donna l'essor à sa ferveur et embrassa toutes les œuvres qu'il jugeait utiles à sa propre sanctification et au bien du prochain. A une demi-lieue de Paris, du côté de Montmartre, dans une colline dont les flancs étaient déchirés de tous côtés par de profondes excavations, se trouvait une carrière de plâtre. Là, il se choisit une caverne obscure et retirée, où, loin du bruit de la ville, il passait, comme dans un ermitage solitaire, les jours dans les pratiques de la pénitence, et les nuits en oraison. Il allait aussi de temps en temps dans une église du faubourg Saint-Germain, appelée Notre-Dame-des-Champs, toute pleine de recueillement et de piété. Il aimait, surtout lorsque les travaux de l'étude lui avaient pris une grande partie des heures qu'il aurait voulu consacrer à la prière, à se retirer dans ces lieux tranquilles

et à s'y retremper en quelque sorte au feu de la pénitence et de la méditation.

La vie contemplative ne lui faisait pas oublier le prochain. Il ramena plusieurs hérétiques à la vérité, et les conduisit à l'inquisiteur de la foi pour être réconciliés avec la sainte Église romaine. Il fit entrer d'autres conquêtes en grand nombre dans différents Ordres religieux très fervents. Il s'attacha aussi au service d'un pestiféré, qu'il soigna de ses propres mains. Mais il ne tarda pas à ressentir de violentes douleurs, premières atteintes et premiers symptômes du terrible mal, et se vit obligé de rompre pendant plusieurs jours tout commerce avec les autres étudiants et de se tenir exilé du collège. Dieu le délivra miraculeusement du danger. Enfin, pour tout dire en un mot, il menait une vie parfaite ; aussi, un docteur célèbre qui l'avait bien connu, et s'était placé sous sa direction, le docteur Peralta, n'hésita pas à rendre, sous la foi du serment, témoignage de sa sainteté : il déclara hautement que, n'y eût-il dans la vie d'Ignace d'autres faits que ceux dont il avait été le témoin oculaire à Paris, c'en était assez pour le faire canoniser.

2. Cependant il plut à Dieu de le visiter par la maladie. De violentes douleurs d'estomac, qui s'aggravaient chaque jour, le réduisirent bientôt à une extrême faiblesse. Tous les remèdes furent inutiles, et les médecins n'eurent plus d'espérance que dans l'air natal. Ses compagnons le prièrent si instamment d'essayer de ce moyen, qu'il finit par se laisser persuader. Mais ce fut moins pour chercher un adoucissement à son mal, — il n'aurait jamais accepté de se séparer d'eux pour ce motif, — que pour leur rendre service à eux-mêmes ; et, si l'on peut ainsi parler d'hommes d'une telle vertu, pour leur épargner les périls qu'ils auraient pu courir, s'il n'avait pas fait à leur place le voyage d'Espagne. Xavier, Lainez

et Salmeron étaient en effet dans la nécessité de retourner dans leur pays, pour y conclure, conformément à leurs vœux, l'affaire de la renonciation à leurs biens. Outre le très grave inconvénient de la dispersion simultanée de ses compagnons, Ignace en redoutait un autre. Il n'ignorait pas combien est puissant le charme de la maison paternelle, et quel empire ont les prières des parents pour enchanter un cœur, le bouleverser et le changer entièrement. C'est pourquoi il parut accepter volontiers, dans son propre intérêt, ce qu'il entreprenait plutôt en réalité pour le bien de ses compagnons.

Mais au moment de se mettre en route, il fut arrêté par un incident imprévu. Le démon ne pouvait sans haine et sans rage le voir s'éloigner. Furieux de n'avoir pu briser cette Compagnie naissante dont il craignait tant pour l'avenir, il résolut au moins d'empêcher le départ du Saint. Il suscita des soupçons dans l'esprit de quelques-uns. Cette réunion si étroite de sept hommes, menant un genre de vie si éloigné de l'ordinaire, ne cachait-elle point peut-être quelque secte hérétique? Il n'en fallut pas davantage pour faire citer Ignace au tribunal de l'Inquisiteur de Paris. Les dénonciateurs se bornèrent du reste à dire que les effets produits par la doctrine du chef de cette troupe étant nouveaux, la doctrine sans doute devait être aussi nouvelle : ils ne savaient pas d'une manière certaine ce qui en était; ils la soupçonnaient cependant d'être mauvaise, à voir le mystère où elle se plaisait et le secret dans lequel s'enveloppaient ses partisans. D'ailleurs, il y avait un moyen certain de s'en assurer : c'était d'examiner un certain livre composé par Ignace, où le novateur puisait cette puissance de changer les cœurs et d'attirer des disciples à sa suite.

Telle était en substance la dénonciation. De la part de ceux qui la présentèrent, elle pouvait provenir d'un vrai zèle; mais du côté des démons, qui en furent, comme je l'ai

dit, les véritables instigateurs, elle naissait de la crainte, trop justifiée plus tard, que leur inspiraient et la Compagnie de Jésus, et ce petit livre si détesté, les Exercices spirituels. Dieu dirigeait à des vues plus hautes les soupçons des uns et la malice des autres. Quelques années plus tard, il devait en effet s'élever à Rome contre Ignace et contre ses compagnons une persécution terrible. Elle reposerait, en grande partie, sur le bruit faussement répandu, que tous s'étaient enfuis secrètement de Paris, pour se soustraire au bûcher auquel ils avaient été condamnés comme hérétiques convaincus, et même qu'on les y avait brûlés en effigie. C'est en prévision de cette tempête que la Providence voulut qu'il se fît un examen très attentif de leur doctrine, afin que le docteur qui présidait aux débats, se trouvant ensuite à Rome au moment de leurs difficultés, pût rendre à leur innocence un témoignage indiscutable.

L'Inquisiteur de Paris était alors le P. Mathieu Ori; du moins, c'est ainsi que le nomment nos anciennes histoires; car la déposition écrite qui fut rendue plus tard en faveur de la vie et de l'orthodoxie d'Ignace, et dont j'ai eu en main l'original, lui donne un autre nom, et l'appelle Valentin Liévin. Ce religieux était de l'Ordre de Saint-Dominique. Il estimait beaucoup la vertu d'Ignace et surtout son zèle pour la foi; car le Saint lui avait amené, comme nous l'avons vu, beaucoup d'hérétiques à réconcilier avec l'Église. Cependant, pour obéir aux devoirs de sa charge et aux instances des dénonciateurs, il fit faire en secret une enquête sur la vie, la doctrine et toute la manière de vivre d'Ignace et de ses compagnons. N'ayant trouvé partout, comme il s'y attendait du reste, que des sujets d'admiration, là où d'autres avaient redouté des erreurs, il crut avoir répondu suffisamment aux exigences de cette affaire, et il cessa de s'en occuper. Mais Ignace voulait davantage.

Comprenant très bien que son départ, quoiqu'il fût

motivé par d'impérieuses raisons de santé, pourrait passer pour une fuite et un aveu, il alla de lui-même se présenter à l'Inquisiteur, et le mit au courant de tout ce qui pouvait encore être utile à éclairer le débat. Mais il ne restait plus au religieux dominicain qu'une pieuse curiosité : c'était de connaître le livre qui gagnait tant d'âmes à Dieu. Il pria donc Ignace de le lui montrer, non pour l'examiner, disait-il, mais pour satisfaire sa dévotion. Aussitôt qu'il l'eut en main, il le parcourut avec avidité. Comme c'était un homme éminent, non seulement dans les spéculations de la science, mais encore dans la pratique de la perfection, il comprit et admira la puissance de l'esprit de Dieu qui avait, dans un si petit nombre de pages, renfermé une vertu si merveilleuse pour purifier l'âme, l'éclairer et la conduire, par le détachement du monde, à l'union avec Dieu. Il en fut si touché que, Ignace étant venu pour reprendre le précieux volume, il le pria de le lui laisser encore; bien plus, il lui demanda la permission de le copier pour sa propre utilité et pour celle des autres, quand il aurait appris à en faire usage, demandes auxquelles le Saint se prêta de bon cœur.

Mais Ignace n'était plus seul comme à Barcelone ; il était devenu le père d'une famille encore peu nombreuse, il est vrai, mais qui contenait en germe celle dont il avait conçu le dessein. Sachant par expérience combien l'homme qui s'emploie au salut du prochain a besoin d'un crédit et d'une réputation sans tache, prévoyant d'ailleurs que le démon s'acharnerait partout sur ses pas pour lui faire la guerre, il alla plusieurs fois de suite trouver l'Inquisiteur, et le prier de donner à cette affaire une conclusion juridique. A la veille de partir pour l'Espagne, et au moment où ses compagnons se disposaient eux-mêmes à quitter prochainement Paris, il ne voulait pas laisser le moindre soupçon planer sur la pureté de leur doctrine et de leur vie. Or, leur honneur ne pourrait manquer d'être atteint, si

le public après avoir connu les accusations et les informations ordonnées contre eux, ne connaissait pas également la conclusion du procès et leur innocence.

Mais les charges relevées contre eux paraissaient trop vaines à l'Inquisiteur ; il voyait trop clairement qu'elles provenaient uniquement de ce que leurs auteurs ignoraient la force de l'esprit de Dieu dans un homme habitué à se diriger d'après cet esprit divin. C'est ce qui l'empêchait de donner à une cause si peu grave, à son avis, les courts instants qui auraient suffi à la terminer. Il essayait de calmer Ignace. Ces calomnies, lui disait-il, devaient être l'objet de son ambition bien plutôt que de ses craintes, puisque toutes les informations prises contre lui tournaient à sa gloire. Mais ces fins de non-recevoir ne satisfaisaient pas l'homme de Dieu. Un jour, il prit avec lui un notaire et quelques docteurs d'autorité, et se rendit chez l'Inquisiteur; il le pria, puisque les accusations portées à son tribunal ne lui paraissaient pas assez sérieuses, pour motiver un débat en forme et une sentence juridique, de vouloir bien au moins attester par un acte authentique que telle était sa manière de penser; s'il avait une fois cette pièce, il se tiendrait pour acquitté. L'Inquisiteur y consentit volontiers; mais il joignit au témoignage demandé de tels éloges que le Saint se retira plus confus encore que satisfait.

Libre enfin de cet obstacle, Ignace recommanda ses compagnons à Pierre Le Fèvre, le seul qui fût prêtre parmi eux et que tous respectaient comme leur frère aîné ; il fixa au 25 janvier 1537, l'époque où ils devaient tous se retrouver à Venise, puis les ayant embrassés avec la plus affectueuse tendresse, il se mit en route pour l'Espagne.

Si ce départ, comme le dit le P. Polanco dans son Histoire manuscrite, et comme le répètent après lui les Pères Orlandini et Maffei, avait eu lieu vers la fin de l'année 1535, il est évident qu'Ignace n'aurait pu arriver à Venise que dans les derniers mois de l'année suivante. Un voyage

aussi long que celui de Paris à Azpeitia, entrepris au cœur de l'hiver par un homme épuisé de forces; un séjour de trois mois entiers à Azpeitia, suivi de courses en différentes villes pour arranger les affaires de ses compagnons, enfin le passage d'Espagne en Italie : tout cela ne demandait guère moins d'une année. Ce n'est pas à la fin, c'est au commencement de 1535 que le Saint quitta Paris; une erreur de chiffre s'est donc glissée sous la plume du P. Polanco. En voici la preuve. Le Saint, comme nous le verrons plus tard, était en Espagne pendant les dix jours qui séparent les deux fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1535. Le témoignage des P. Chartreux de *Valle de Cristo* en fait foi ; ces Pères ont attesté avec serment, que cette même année, Ignace visita un des leurs, et avait déjà, à cette époque, terminé les affaires de ses compagnons. Il est donc évident qu'il n'a pu partir de Paris à la fin de 1535, puisque dès le commencement du mois de mai, nous le voyons dans son pays. Du reste, il arriva à Venise dans les derniers jours de l'année 1535; nous en trouverons en son lieu une preuve authentique dans une lettre qu'il écrivit de cette ville.

C'était sans doute pour lui une nécessité pénible de s'éloigner de ses compagnons, sur qui reposaient toutes ses espérances. Pourtant il partit sans crainte : car, il connaissait leur vertu, et il savait que, malgré son absence, pas un seul ne lui ferait défaut. Il ne se trompait pas : leur âme était si forte et leurs résolutions si fermement arrêtées, que d'après le témoignage de l'un deux, trouvé dans ses papiers, si la mort d'Ignace ou quelqu'autre accident avait rompu leur union et les avait rendus à leur liberté, ils n'en auraient pas moins été tout prêts à faire le pèlerinage de la Palestine, pour y consacrer leurs travaux et leur vie au salut des infidèles.

Le voyage de Paris en Biscaye était trop long pour que dans l'état de santé où il se trouvait alors, Ignace pût le faire à pied. Ses compagnons lui procurèrent un cheval,

très modeste monture, qu'il donna ensuite à l'hôpital d'Azpeitia et qui servit à porter du bois aux indigents de la contrée. C'est ainsi qu'il arriva dans son pays. Il aurait bien voulu y pénétrer incognito, pour éviter la rencontre de ses parents et échapper aux instances qu'ils ne manqueraient pas de lui faire pour l'empêcher de se retirer à l'hôpital; mais il ne put y réussir. Comme il était dans une hôtellerie, à deux lieues environ d'Azpeitia, un certain Jean d'Équibar, très lié avec la maison de Loyola, s'y présenta aussi et demanda, comme c'est l'usage, s'il y avait des voyageurs dans la maison. L'hôte lui répondit qu'il n'y en avait qu'un fort pauvre, mal vêtu, mais de bonne mine, et qui, à son langage, paraissait être né dans les environs; mais on ignorait qui il était. Jean fut désireux de savoir s'il ne le connaîtrait pas; il alla regarder à travers les fentes de la porte, et vit Ignace, agenouillé dans sa chambre, priant au milieu du plus profond recueillement et tout absorbé en Dieu. Il le reconnut aussitôt, et sans dire mot à personne, il monta à cheval et courut plein de joie porter la nouvelle aux seigneurs de Loyola et à toute la population d'Azpeitia.

Ce fut partout une allégresse incroyable, jointe aux sentiments de piété que ferait naître l'arrivée d'un saint. Et certes, c'était bien ce qu'Ignace était dès lors. Tout le clergé de la ville se réunit pour aller le prendre en procession. De leur côté, ses frères et ses neveux se préparèrent aussi à l'accueillir à la tête d'une brillante cavalcade. Mais mieux inspirés et craignant que devant une démonstration si pompeuse il ne s'enfuît de son pays avant même d'y être entré, ils renoncèrent à leur projet. On se contenta de lui envoyer, à son hôtellerie, un prêtre respectable pour lui souhaiter la bienvenue, et lui rappeler que le château de Loyola qui était et avait toujours été tout à lui, l'attendait avec impatience. Restait une autre inquiétude : peut-être Ignace, soupçonnant la réception solennelle qu'on lui préparait, quitterait-il pour s'y déro-

ber la route ordinaire, et prendrait-il celle des montagnes que les précipices et les voleurs rendaient également dangereuse. Sa famille envoya donc des serviteurs armés dans cette direction, avec la mission de l'escorter et de le défendre, s'il en était besoin. Ils avaient deviné juste.

Ignace refusa avec modestie l'invitation de ses frères ; il congédia même l'ecclésiastique pour s'épargner de nouvelles sollicitations, et s'acheminant seul par les montagnes, il prit la route qui conduisait non à Loyola, mais à Azpeitia, résolu qu'il était de loger à l'hôpital. C'est ce qui le fit tomber au milieu des honneurs qu'il croyait éviter. En approchant de la ville, il vit tout le clergé venir processionnellement au-devant de lui avec une multitude de ses parents. Pendant que le clergé l'accueillait comme un saint avec tous les témoignages du plus profond respect, les membres de sa famille multipliaient les instances pour l'emmener à Loyola. Mais s'il n'avait pu fuir une rencontre qu'il n'avait pas prévue, il fut intraitable sur l'autre point : prières, supplications, rien ne put le décider. Depuis qu'il avait quitté la demeure paternelle, il n'avait jamais pensé qu'il eût une demeure à lui dans le monde; il était donc superflu d'invoquer ce titre; pauvre volontaire pour l'amour de Jésus-Christ, il avait considéré comme autant de maisons ouvertes devant lui tous les hôpitaux où il avait reçu un abri. Ainsi, sans s'arrêter à la crainte de déplaire à ses frères qui se plaignaient de son refus comme d'un affront, il alla se renfermer à l'hôpital de la Madeleine. Ne pouvant faire autre chose, les siens voulurent au moins lui procurer un lit convenable et quelques provisions. Ignace parut accepter; mais il refusa d'user de ces délicatesses; il se contentait de défaire son lit le matin pour laisser croire qu'il y avait couché, et il continua à dormir sur la terre nue. Cela dura jusqu'au jour où les domestiques de l'hôpital, s'étant aperçus de son stratagème, renvoyèrent le lit à Loyola, et lui en donnèrent un autre qu'ils prirent parmi ceux des malades,

et dont il ne fit nulle difficulté de se servir. Quant aux provisions qu'on lui portait chaque jour, il ne consentit jamais à y toucher. Dès le lendemain de son arrivée, qui était un samedi, il se mit à mendier de porte en porte, et continua de le faire les trois mois de son séjour à Azpeitia.

Il vivait ainsi de la pauvreté et au milieu des pauvres; il s'asseyait à leur table, leur distribuait le meilleur de ce qu'il avait reçu, et ne se réservait que les morceaux les plus misérables. Une seule fois, il se laissa persuader d'entrer au château de Loyola, sur les pressantes sollicitations de sa belle-sœur, qui, après mille prières inutiles, s'était enfin jetée à ses genoux et l'avait conjuré au nom de la Passion de Notre-Seigneur. Il céda, plutôt pour lui apprendre ce qui était dû au mystère sacré par lequel elle l'avait prié, que pour lui donner la consolation qu'elle sollicitait, ou pour goûter lui-même les douceurs du foyer domestique. Il se rendit le soir au château, prit son repos sur la terre nue, et dès le lendemain, avant que personne s'aperçût de son départ, il revint à l'hôpital.

3. Ses langueurs et ses douleurs d'estomac avaient disparu en grande partie, avant même son arrivée en Espagne. Il se trouva donc en état de reprendre ses anciennes austérités; il ceignit ses reins d'une chaîne de fer, se revêtit d'un cilice, multiplia ses jeûnes et ses disciplines et coucha le plus souvent sur la dure. Mais c'est surtout au bien spirituel du prochain qu'il fit servir le recouvrement de ses forces. Il se remit sans tarder à ses œuvres de zèle et commença par faire le catéchisme aux enfants. Son frère aîné, Don Garcia, qui voyait les choses de Dieu avec les yeux de la prudence humaine, avait vainement essayé de le détourner de ce ministère, en lui disant que personne ne viendrait l'écouter, à quoi le Saint avait répondu que n'eût-il à ses leçons qu'un seul enfant, il estimerait ses fatigues très utilement employées. Mais ce ne fut pas un enfant seulement ni même un petit nombre d'auditeurs

qui se pressèrent pour l'entendre. Il se fit autour de lui un immense concours de personnes, même d'un haut rang; à tous il distribuait la sainte parole, et mêlait à ses instructions sur la doctrine des leçons pratiques de vie chrétienne.

Il connut d'avance et prédit le sort de deux enfants. Le premier se nommait Martin d'Halarcia. Il était assez disgracieux de visage et un peu bègue. Un jour, en répondant aux questions du catéchisme, il fit rire quelques femmes qui se trouvaient là. Ignace, se tournant vers elles : « Vous riez de cet enfant, leur dit-il, parce que vous ne voyez en lui que ce que vous en rapportent vos yeux. Mais sachez que son âme est belle si son corps est difforme, et que cette beauté ira toujours croissant. Il sera un fidèle serviteur de Dieu, et fera dans sa patrie de grandes choses pour le salut du prochain. » La prédiction se vérifia. L'enfant devint un saint prêtre, plein de zèle, et tant qu'il vécut, il rendit de grands services à ses compatriotes. Le second s'appelait François d'Almare; il avait huit ans. Sa mère l'avait présenté au Saint afin qu'il le bénit, et demandât à Dieu de le lui conserver pour sa consolation et son appui. Ignace le regarda quelques instants; puis, se tournant vers la mère : Allez, lui dit-il, et consolez-vous; votre fils aura une longue vie et un grand nombre d'enfants. » C'est ce qui arriva en effet; d'Almare eut quinze enfants et atteignit sa quatre-vingtième année.

Aux catéchismes, Ignace joignait la prédication; il prêchait le soir, trois fois par semaine, et de plus tous les jours de fêtes. Une fièvre lente et continue qui lui survint et affaiblit beaucoup ses forces, n'interrompit pas son travail : chose qui aurait été une grande fatigue même aux plus robustes, il poursuivait son discours deux et trois heures de suite. Sa ferveur et le secours miraculeux d'en haut le soutenaient. Il était obligé de parler en pleine campagne, parce que aucune église ne pouvait contenir la foule qui accourait d'Azpeitia et de tout le pays environnant; la plus

grande partie de cette foule devait se tenir forcément très loin du prédicateur. Réduit à ses forces naturelles, il n'eût pu se faire entendre d'un si vaste auditoire; mais Dieu venait à son aide par un prodige évident. En effet, bien que, faible et malade comme il l'était, il eût peine à s'exprimer, sa voix arrivait aussi distinctement à ceux qui étaient à plus de trois cents pas qu'à ceux qui se trouvaient tout près de lui.

Mais le plus grand miracle d'Ignace, à mon avis, fut celui de son humilité. Dès sa première prédication, il déclara, avec les signes et les sentiments de la plus extrême confusion et du plus vif repentir, qu'une des raisons de son retour dans son pays après tant d'années, était un remords de sa conscience. Une voix lui disait sans cesse au fond de son cœur, que là où jeune homme il avait donné le scandale d'une vie dissipée, et avait porté les autres à offenser Dieu, il devait donner aussi l'exemple d'une bonne vie et aider les âmes à revenir à Dieu. Il déclarait donc que depuis son départ jusqu'au moment présent, il n'avait jamais cessé de demander pardon à Dieu de ses fautes et d'offrir en expiation ses larmes et son sang; il conjurait ses compatriotes par cette compassion que l'on doit aux pécheurs, de venir à son secours par leurs prières, afin de lui obtenir la remise entière de ses péchés; et, s'il s'en trouvait parmi eux qui fussent assez malheureux pour l'avoir imité dans ses égarements, il les suppliait d'être plus sages aujourd'hui et de l'imiter aussi dans sa pénitence. « C'est encore une dette de justice, ajouta-il, qui m'obligeait à revenir parmi vous; je devais une réparation à une personne qui avait été, à cause de moi, lésée dans son honneur et dans ses biens. » A ces mots, il nommait et désignait du doigt un de ses auditeurs. « Cet homme est innocent, poursuivit-il; il a été emprisonné et condamné à réparer à ses frais les dommages causés dans un jardin, non par lui, il en fut accusé très injustement, mais par moi et quelques autres jeunes

étourdis qui en avions dérobé les fruits. Que chacun connaisse donc maintenant son innocence et ma faute. Pour réparer le tort que je lui ai causé, je lui laisse deux fermes qui m'appartiennent encore ; je vous prends tous à témoin que je les lui abandonne, l'une à titre de restitution, l'autre à titre de don volontaire et gratuit. »

Les fruits qu'Ignace produisit dans les âmes furent admirables et vraiment dignes de l'esprit qui l'inspirait. Il réforma d'abord le clergé. Beaucoup d'ecclésiastiques, et même des prêtres, vivaient publiquement dans le désordre et rougissaient si peu de leur conduite, qu'ils permettaient à leurs complices de se produire au dehors avec le costume réservé, dans ce pays, aux femmes engagées dans un légitime mariage. Il les ramena à la décence et à la pureté des mœurs sacerdotales. Il prêcha ensuite contre le jeu, où l'on perd à la fois son temps et son âme, et où s'engloutissent les fortunes pour la ruine des familles. Tel fut le succès de ses prédications que pendant plus de trois ans, on ne vit à Azpeitia ni cartes ni dés; tout ce qu'on put en trouver alors, fut, comme il l'avait demandé, jeté à la rivière. Vint ensuite le tour du luxe, des parures et de la mise immodeste des femmes. Celles qui se reconnurent coupables répondirent à ses paroles par des sanglots; on en vit se meurtrir le visage, arracher avec violence et jeter bien loin tous les ornements de la vanité.

Pendant les dix jours qui séparent la fête de l'Ascension et celle de la Pentecôte, il expliqua jour par jour les dix commandements de Dieu, et c'est ainsi qu'il eut la consolation de faire descendre le Saint-Esprit dans le cœur de plus d'un de ses auditeurs, même avant la fête où l'Église célèbre sa venue solennelle. Dès le second jour, il bannit du pays les vains serments et les parjures, qui par un abus depuis longtemps invétéré, étaient dans toutes les bouches. Le sixième jour, plusieurs femmes de mauvaise vie se convertirent. Dieu les toucha si vivement par le

moyen des paroles et du zèle de son serviteur, que, non contentes de sortir elles-mêmes du péché, elles travaillèrent encore à ramener leurs compagnes à une meilleure vie. Trois d'entre elles, pour échapper au péril d'une rechute et payer à Dieu une faible partie de leurs dettes, entreprirent à pied de longs pèlerinages; une autre, moins robuste, s'enferma dans un hôpital pour s'y consacrer au service des malades.

Ignace établit encore une confrérie du saint Sacrement, à laquelle il confia le soin des pauvres honteux, et, pour entretenir l'œuvre, il lui assigna sur ses biens un revenu qui devait être administré par les autorités locales. Ce revenu était assez considérable pour que le trésorier de la confrérie pût encore, chaque dimanche, distribuer quelques aumônes. Ignace introduisit l'usage de prier tous les jours à midi pour ceux qui sont en péché mortel, et alloua à perpétuité une certaine somme pour celui qui donnerait le signal en sonnant les cloches de la paroisse. Il rétablit la coutume de prier chaque soir pour les morts; il fit agréer à la maison de son frère la pieuse obligation de donner tous les dimanches, dans l'église paroissiale, douze pains à autant de pauvres, en l'honneur des douze apôtres. Enfin tout ce qu'il désira des habitants d'Azpeitia pour le service de Dieu, il l'obtint; ce sont les paroles mêmes par lesquelles les témoins du pays terminent leur déposition.

Cet ascendant extraordinaire, fruit d'un zèle infatigable, provenait aussi, pour une large part, de la réputation de sainteté que lui avaient acquise de nombreux et éclatants miracles. Un jour, on lui avait amené, ou plutôt on avait traîné jusqu'à lui d'un lieu éloigné une femme possédée du démon depuis quatre ans. Les exorcismes employés jusque-là n'avaient guère servi qu'à démontrer la réalité de la possession. Ignace lui imposa les mains, fit sur elle le signe de la croix, et aussitôt la renvoya délivrée. Encouragées par cet exemple, quelques personnes lui condui-

sirent une autre femme, sujette à de si violentes convulsions qu'elle paraissait réellement possédée, et tout le monde le croyait ainsi. Mais en la voyant, le Saint, éclairé de la lumière d'en haut, déclara qu'elle ne l'était point, et que ces agitations avaient leur principe dans des représentations effrayantes que le démon lui mettait devant les yeux. Il lui rendit le calme en faisant sur elle le signe de la croix.

Plus merveilleuse encore fut la guérison d'une femme, consumée par une phtisie incurable et qui semblait prête à rendre le dernier soupir. On le supplia de la bénir; il s'en défendit, sous prétexte qu'il n'était pas prêtre et que c'était aux prêtres à bénir. Mais les instances de la malade et des personnes présentes furent si vives qu'il dut faire céder son humilité à la charité. Il étendit donc les mains sur elle en la bénissant; elle sentit aussitôt une telle vigueur circuler dans tous ses membres, qu'elle put s'en retourner toute seule à Gumara, son pays, d'où on l'avait apportée. Elle revint peu de temps après, toujours saine et robuste, rendre visite à son céleste médecin, et lui offrit quelques fruits en présent. Ignace les accepta pour ne pas la contrister; mais il se hâta de les partager entre les pauvres de l'hôpital.

La guérison suivante ne fut pas moins extraordinaire. Un pauvre homme, appelé Bastida, éprouvait depuis de longues années de fréquentes attaques d'épilepsie; il était à l'hôpital de la Madeleine, où demeurait aussi notre Saint. Un jour, il fut surpris d'un accès de son mal en présence d'Ignace. Saisi de compassion à cette vue, le Saint lève les yeux au ciel, prie quelques instants pour ce malheureux et lui pose la main sur le front. A cet attouchement sauveur, le malade reprend ses sens, il se relève et s'en va guéri pour toujours. Les mains d'Ignace n'avaient pas seules cette vertu; les objets à son usage opéraient aussi des prodiges. Pour retrouver le libre mouvement d'un bras déjà perdu et desséché, il suffit à une femme

de toucher quelques-uns de ses vêtements. Elle avait demandé à les laver par dévotion, dans la confiance que ce faible office de charité ne resterait pas sans récompense, et qu'elle recevrait en échange le don d'une parfaite guérison ; ce qui arriva en effet et en un moment.

Mais tandis que les infirmes trouvaient dans ses prières un remède à leurs maux, il tomba lui-même malade, Dieu le permettant ainsi pour accroître ses mérites, et offrir aux autres en sa personne des exemples de patience. Dès lors, il eut à demander à l'hôpital non seulement une retraite, mais encore les soins qu'exigeait son état. Don Garcia, son frère, et ses parents firent vainement instance pour l'emmener à Loyola : ils ne furent pas plus heureux que le premier jour. Pour ne pas manquer aux devoirs de la piété et de la tendresse, ils vinrent le soigner à l'hôpital. Ses cousines, dona Maria d'Oriola et dona Simona d'Alzaga, y passèrent plusieurs nuits. Elles y furent une fois témoins d'une chose extraordinaire. Comme elles se retiraient pour prendre un peu de repos, elles voulurent laisser de la lumière à Ignace pour le cas où il en aurait besoin ; mais il la leur fit éteindre, en disant que s'il lui en fallait, Dieu ne l'en laisserait pas manquer. Elles obéirent et s'éloignèrent. Le Saint, dont l'âme pour s'unir à Dieu était indépendante de l'état plus ou moins souffrant de son corps, se mit aussitôt en oraison et y resta plusieurs heures. Son cœur s'enflamma tellement au feu de ce divin amour, qui déjà s'était exhalé plus d'une fois en profonds et bruyants soupirs, que quelques cris lui échappèrent. Ses cousines accoururent aussitôt et trouvèrent la chambre resplendissante de lumière. Ignace fut rempli de confusion de se voir surpris au milieu de cette clarté céleste, et il pria instamment ses parentes de garder sur ce qu'elles avaient vu un éternel silence.

CHAPITRE VIII

1. Ignace à la Chartreuse de la Vallée du Christ. — 2. Départ pour Venise. — 3. Jacques Hozes. — 4. A Paris, Pierre Le Fèvre gagne trois nouveaux compagnons.

1535.

1. Aussitôt qu'il fut rétabli, Ignace se disposa à partir; mais à peine ce dessein eut-il été ébruité que le clergé et tout le peuple d'Azpeitia se pressèrent en larmes autour de lui. Ils le conjurèrent de rester au milieu d'eux, et de ne point préférer le bien d'un autre pays à celui de sa terre natale : car, il le savait bien, ses fatigues n'avaient pas été vaines, puisqu'il y avait recueilli autant de fruits qu'il avait voulu. Ignace les remercia; il dit que Dieu l'appelait ailleurs, qu'Azpeitia n'était pas un séjour bon pour lui, parce qu'il y vivait entouré de ses parents et comme au milieu du monde. Il eut ensuite une autre lutte à soutenir. Don Garcia, son frère, lui avait permis jusque-là de suivre les attraits de son humilité, en le laissant demeurer à l'hôpital et mendier son pain; mais au moment du départ, il prétendit avoir au moins la consolation de lui fournir une monture, et de le faire accompagner jusqu'au port d'embarquement pour l'Italie. Il devait cela, disait-il, non seulement à son affection fraternelle, mais encore à l'opinion publique, qui ne manquerait pas d'attribuer à indifférence de la part de la famille

ce qui était excès d'humilité du côté d'Ignace. De plus, celui-ci n'était pas encore si parfaitement rétabli, qu'il pût, sans danger de rechute, se risquer à un si long voyage aux approches de l'hiver.

Dans ce débat, Ignace ne fut ni tout à fait vainqueur ni tout à fait vaincu. Il consentit à se laisser accompagner par son frère et par ses autres parents jusqu'aux confins de la Biscaye, à quelques milles de distance. Là, il prit congé d'eux pour ne jamais plus les revoir, et il s'engagea à pied sur la route de Xavier, d'Almazan et de Tolède, où il avait à mettre ordre aux affaires de François Xavier, de Jacques Lainez et d'Alphonse Salmeron, qui étaient originaires de ces lieux. Il alla ensuite de Valence à Segorbe où il voulait voir Jean de Castro, son ancien maître et son intime ami, qui venait d'entrer tout récemment à la Chartreuse de la Vallée du Christ. La sainte familiarité qui avait autrefois régné entre eux à Paris, l'engagea à lui découvrir son projet d'aller en Italie, de passer ensuite en Orient, et de fonder soit dans la Terre-Sainte soit en tout autre lieu du monde qu'il plairait à la divine Providence, un Ordre destiné à travailler au salut du prochain en même temps qu'à la perfection personnelle de ses membres. Il lui en développa le plan dans ses lignes principales et ses parties substantielles, telles que Dieu les lui avait révélées jusqu'alors, lui nomma ses compagnons Xavier, Le Fèvre, Lainez et les autres, tous bien connus de Castro, et enfin sollicita le secours de ses conseils et de ses prières. Jean de Castro remit sa réponse au lendemain, et passa toute la nuit à traiter avec Dieu de cette affaire. Le jour venu, tout rayonnant de joie, et comme assuré par une lumière particulière, que cette œuvre venait de Dieu, il encouragea Ignace à demeurer ferme, parce que son entreprise devait contribuer puissamment à la plus grande gloire de la divine Majesté; c'était chose tellement certaine, disait-il, qu'il était prêt pour le suivre à laisser la Chartreuse, où d'ailleurs il n'était

novice que depuis quelques mois. Mais Ignace n'y consentit point. Il l'engagea au contraire à persévérer dans son saint Institut, et après qu'ils se furent mutuellement promis de se souvenir l'un de l'autre devant le Seigneur, ils se séparèrent.

Ce récit repose sur des preuves certaines. Des manuscrits anciens, conservés dans les archives de la Chartreuse de la Vallée du Christ, ne permettent pas de le révoquer en doute : on y lit le témoignage d'un bon nombre de religieux du couvent, hommes d'une grande réputation de sainteté qui l'ont recueilli de la bouche même de Castro, et l'attestation de trois de ces Pères, donnée juridiquement dans un acte public, le 8 janvier 1641, comme on peut le voir dans la pièce originale. Voici la partie de cette pièce où se trouve relatée la manière dont le fait s'est passé :

« En 1535, dit le P. dom Antoine-Martin d'Altarriba (1), saint Ignace vint de Valence au monastère royal de la Vallée du Christ, de l'Ordre des Chartreux. Il voulait y voir son très cher maître, le P. Dom Jean de Castro, et, de plus, s'ouvrir à lui du projet qu'il avait précédemment conçu de fonder la Compagnie de Jésus ; car il attendait des prières de l'homme de Dieu l'heureuse issue de cette grande entreprise. Dom Jean de Castro se rendit aux vœux de son ami, et le même soir et toute la nuit suivante, il recommanda cette affaire à Dieu avec beaucoup

(1) *Sanctum Ignatium anno millesimo quingentesimo trigesimo quinto, e civitate Valentiæ, in regium Vallis Christi Carthusianorum conventum, accessisse ut suum videret dilectissimum præceptorem P. D. Joannem de Castro, et suum insuper aperiret animum, de fundanda Societate Jesu, antea conceptum; in ejus ad Deum precibus felicem tantæ rei exitum collocabat. Annuit D. Joannes de Castro votis Ignatii, et illo vespere, nocteque proxima, Deum ardentissime, super hac una re, precatus est; sequenti die, sic est Ignatium allocutus : Ita, o Ignati, tua de fundanda Societate Jesu arrident vota, ut, si lubet, Carthusiam deseram. Novitius sum, nondum votis adstrictus : meam opem, operam, vires, consilium in te unum transferam, dummodo tantæ molis negotium felicem exitum consequatur. Ad quæ Ignatius : Nequaquam, Reverende Pater, sta in cœptis : tuis me precibus Deo commenda, etc.*

de ferveur. Le lendemain, il s'adressa en ces termes à Ignace : « Ignace, votre intention de fonder la Compagnie de Jésus m'agrée tellement, que je suis prêt, si vous le trouvez bon, à quitter l'Ordre des Chartreux. Je suis novice, libre encore du lien des vœux; mon concours, mes soins, mes forces, mes conseils, je vous donnerai tout ce que j'ai, ne regrettant rien, pourvu qu'une si grande entreprise puisse aboutir heureusement. — Non, mon Révérend Père, répondit Ignace; continuez ce que vous avez commencé et recommandez-moi à Dieu dans vos prières, etc. »

Le P. André Soler, religieux du même Ordre, ajoute quelques particularités. Il dit que « saint Ignace vint à cette Chartreuse de la Vallée du Christ en 1535, pour y voir ledit P. dom Jean de Castro et conférer avec lui de son projet de fonder la Compagnie de Jésus. En attendant dom Jean de Castro qui était novice et assistait à l'office du soir avec les autres religieux, saint Ignace s'assit auprès de la croix du cimetière du couvent (1). » Enfin, le P. dom Nicolas Bonet atteste « qu'il a, de plus, entendu dire aux mêmes Pères que saint Ignace n'avait jamais eu l'intention d'entrer dans un autre Ordre religieux ni dans celui des Chartreux (2). »

Il est donc certain que saint Ignace vint en Italie avec le dessein de fonder la Compagnie; son entrevue avec le P. Jean de Castro le prouve manifestement; il est également certain que Dieu lui en avait donné une assurance très claire bien des années auparavant. Pour ne rien dire ici de plusieurs autres prophéties que je pourrais citer,

(1) *S. Ignatium accessisse hanc Carthusiam Vallis Christi, ut videret præfatum P. D. Joannem de Castro, anno* 1535, *et ut conferret cum illo conceptum de condenda Societate Jesu animum. Tunc S. Ignatius expectans P. de D. Castro novitium, vespertinis horis adstantem, cum reliqua religiosorum familia, sedit ad crucem cœmeterii conventus, etc.*

(2) *Se insuper audivisse a dictis Patribus S. Ignatium, nunquam habuisse animum ingrediendi aliam religionem nec Patrum Carthusianorum.*

les deux que j'ai rapportées dans le premier livre de cet ouvrage en sont une preuve évidente : l'une faite à Michel Rodes, à Barcelone, pour lui annoncer qu'il aurait des enfants et que l'un d'eux revêtirait l'habit de la Compagnie ; l'autre, à Pierre Cuadrado, à Anvers, pour lui apprendre qu'il fonderait un collège du même Ordre à Medina del Campo : prophéties qui se sont toutes deux exactement réalisées.

2. A son retour de la Chartreuse, le Saint s'embarqua à Valence sur un navire marchand, et prit la route de Gênes. La traversée n'était pas sans danger. Le pirate Barberousse, à la tête d'une nombreuse escadre de galères turques, faisait des courses continuelles, capturait les vaisseaux et emmenait leurs équipages en captivité. Ignace n'échappa à ce péril que pour tomber dans un autre plus grand. Une tempête furieuse menaça plusieurs fois d'engloutir le navire sur lequel il était monté : ce fut un miracle qu'on sauvât les hommes et le bâtiment. Il fallut jeter les marchandises à la mer ; une lame brisa le gouvernail, un coup de vent rompit les cordages qui retenaient les voiles, et force fut de s'abandonner à la merci des flots et de l'ouragan. A chaque vague qui s'abattait sur le pont, les malheureux passagers poussaient des cris d'effroi et faisaient des vœux comme s'ils allaient sombrer. Quant à Ignace, accoutumé à se tenir toujours dans la main de Dieu, il demeurait sans crainte dans une parfaite tranquillité d'âme et avec la même sérénité de visage. Il éprouvait seulement au fond du cœur, comme il le déclara depuis, un regret mêlé d'amour ; c'était de n'avoir pas répondu, autant qu'il devait, aux grâces si nombreuses qu'il avait reçues. Telle est, en effet, l'affliction des saints : ils comprennent que les grandes faveurs sont aussi de grandes dettes : plus ils s'en voient comblés, plus ils tremblent à la pensée qu'ils auront à en rendre compte un jour. Cepen-

dant Dieu permit que la tempête s'apaisât. Le navire répara de son mieux ses avaries et toucha enfin au port de Gênes.

Ignace rencontra sur terre d'autres dangers non moins grands. En traversant les Apennins qui donnent passage de l'état de Gênes en Lombardie, il se trompa de route et s'engagea dans une gorge étroite qui paraissait conduire à la plaine et qui aboutissait à une roche à pic au-dessus d'un torrent. A force de descendre de rocher en rocher, il était arrivé jusque-là sans y prendre garde; quand il se retourna pour remonter la hauteur, il se vit en présence de difficultés presque insurmontables. Il lui fallut se traîner sur les genoux et sur les mains en s'attachant au sol de toutes ses forces; chaque fois qu'il se soulevait pour avancer d'un pas, il était en risque de voir le pied lui manquer, ou les pierres se dérober sous lui, et d'être précipité dans l'abîme. Il avait coutume, plus tard, de ranger cette aventure parmi les plus terribles dangers de mort qu'il eût courus de sa vie.

L'hiver venait de commencer ; les routes de Lombardie, défoncées par des pluies continuelles, lui apportèrent des souffrances incroyables. En arrivant à Bologne, il tomba malade. Un fâcheux accident avait achevé de l'épuiser. Comme il passait le pont-levis à l'entrée de la ville, il se laissa choir dans le fossé, et il en sortit tout trempé et couvert de boue. Voyant dans cette chute une heureuse occasion d'entrer à Bologne en triomphateur de l'honneur du monde, il garda sur lui ses vêtements humides et glacés, et se mit à parcourir tranquillement la ville et à mendier dans les rues les plus fréquentées. Il y recueillit l'aumône qu'il désirait par-dessus tout, une abondante moisson de moqueries et de quolibets, mais pas un denier, chose étonnante, dans une cité si courtoise et si généreuse. Les Espagnols ont un riche collège à Bologne; par pitié, quelques-uns d'entre eux le recueillirent et le firent soigner. Du reste, sa maladie dura

seulement huit jours ; c'étaient des fièvres et des douleurs d'estomac. Ses forces revenues, il partit pour Venise, où il arriva dans les derniers jours de l'année 1535. Cette date est certaine; nous en avons la preuve dans une lettre qu'il écrivit de cette ville le 12 février 1536, à l'archidiacre de Barcelone ; il y disait qu'il était à Venise depuis un mois et demi. Nous apprenons par la même lettre qu'à cette époque il avait repris ses études de théologie, qu'il les continuerait jusqu'au carême de l'année suivante, et qu'il renverrait alors à Isabelle Roser les livres dont il se servait pour suivre les cours. Il dit la même chose dans une seconde lettre, écrite également de Venise, au mois de novembre de la même année (1).

3. A Venise, comme partout ailleurs, Ignace joignit à l'étude le soin du prochain. Ce ne fut pas sans fruit. Deux frères d'une noble famille de Navarre, Jacques et Étienne d'Eguia, revenus depuis peu d'un pèlerinage en Terre-Sainte, se trouvaient alors dans cette ville. Ils firent la rencontre d'Ignace qu'ils avaient connu à Alcala, et ils le saluèrent avec une grande joie, comme un homme envoyé de Dieu pour les tirer du doute et de la perplexité où ils étaient l'un et l'autre. En récompense de leur saint voyage, ils avaient tous deux de grands désirs de quitter le monde et de se donner plus complètement à Dieu; mais, parce qu'ils ne savaient comment réduire en pratique ces bonnes pensées, ils s'adressèrent au Saint en le conjurant de les aider de ses prières et de ses conseils. Ignace eut recours à son moyen ordinaire ; il leur fit faire les Exercices spirituels. L'épreuve réussit ; les deux frères reconnurent la volonté de Dieu, et s'attachèrent à leur guide, de loin d'abord ; puis, quand la Compagnie de Jésus fut fondée, ils se donnèrent à lui comme ses enfants.

Il ne lui fut pas aussi facile de faire la conquête d'un

(1) *Cartas de San Ignacio. — Madrid,* 1874, *t.* I, *p.* 26 et *p.* 49.

certain bachelier de Malaga, nommé Jacques. Il appartenait à cette illustre famille des Hozes, dont les branches multiples répandues en différents pays, tiraient leur origine d'une souche commune, établie à Cordoue en Andalousie, et que ses nombreux services envers la couronne de Castille avaient fait décorer du titre de seigneurs de l'Albaida. Ce brillant et docte bachelier avait le plus ardent désir de s'avancer dans les voies de Dieu ; il savait, pour l'avoir souvent observé dans les autres, que les Exercices ont une merveilleuse efficacité pour y faire marcher à grands pas. Mais les calomnies débitées contre ces Exercices, les examens perpétuels auxquels il les avait vus soumis au tribunal des Inquisiteurs, comme suspects de cacher sous des dehors de sainteté une doctrine perverse, tout cela avait fait sur son esprit une vive impression ; aussi, craignant d'y trouver à son insu quelque péril pour la pureté de la foi, il ne pouvait se résoudre à les demander à Ignace. Il comprit enfin qu'il n'était pas raisonnable de perdre, pour une ombre de doute, un bien certain ; d'ailleurs, ne pouvait-il pas, s'il se rencontrait dans ce livre quelque poison caché, se protéger d'avance par de puissants antidotes ? Il se mit donc à faire une large provision de conciles, de saints Pères et de théologiens. Mais il eut à peine passé trois ou quatre jours dans les premières méditations, qu'il se sentit transformé en un autre homme. Il se rit alors de ses terreurs, et pleura la folie qui l'avait si longtemps éloigné d'un pareil bien, au risque de s'en priver pour toujours. Puis, s'accusant près d'Ignace de ses anciens soupçons, il lui montra tout l'arsenal de livres qu'il avait rassemblés pour se défendre. Cela fait, il lui demanda pardon et continua les Exercices avec un tel fruit que, dès ce moment, il s'adjoignit au Saint et embrassa son Institut. Il n'y vécut pas longtemps, il est vrai ; mais il eut le sort très digne d'envie d'avoir le premier transplanté au ciel la Compagnie de Jésus, avant même qu'elle eût bien jeté ses racines sur la terre.

D'autres conquêtes furent encore à Venise le fruit des Exercices. Nommons un homme qui fut pour la Compagnie un grand protecteur et un véritable père, le seigneur Contarini, alors député de l'hôpital Saint-Jean-Saint-Paul, et plus tard évêque de Baffo; ou, pour mieux dire, nommons tous les membres de cette illustre famille, les seigneurs Marc et Philippe Zaccheria, et les autres, à qui notre Ordre, au temps de sa fondation et depuis, fut redevable des bienfaits les plus signalés.

Aussi c'eût été miracle que l'enfer ne se soulevât pas contre Ignace. Il l'assaillit d'abord par des calomnies d'autant plus dangereuses qu'il était plus difficile d'en montrer la fausseté. Le bruit se répandit dans le public qu'Ignace n'était qu'un adroit fauteur d'hérésie, qu'il avait déjà rempli de ses erreurs l'Espagne et la France, et qu'il venait semer les mêmes poisons en Italie. Jusqu'à présent, il avait réussi dans ses desseins, parce qu'il agissait dans l'ombre; s'il avait été parfois découvert, il avait pu, grâce aux avertissements d'un démon familier, prendre à temps la fuite et se mettre en sûreté, se moquant ainsi et des tribunaux et des châtiments qui lui étaient justement réservés. C'est, disait-on, ce qu'il avait fait à Alcala, à Salamanque, à Paris; mais à la honte éternelle de sa mémoire, on l'avait dans toutes ces villes brûlé en effigie, faute de pouvoir lui infliger une autre peine. Ces rumeurs circulaient de bouche en bouche, et ne tardèrent pas à trouver crédit auprès de bien des gens. Ignace ne s'en étonna point; il savait d'où elles venaient, et dans quel but elles étaient colportées. Il s'en alla trouver aussitôt Mgr Jérôme Veralli, alors nonce du pape Paul III auprès de la Sérénissime République et ensuite cardinal, et le pria de faire examiner juridiquement sa cause; s'il était accusé, qu'on le traitât comme prévenu, sinon il se portait comme plaignant et demandeur; il ajouta qu'il n'en voulait pas aux personnes, mais à leurs calomnies. Le nonce instruisit l'affaire avec le plus grand soin, et rendit

une sentence publique qui déclarait Ignace innocent et condamnait ses accusateurs comme coupables de mensonges et de calomnies.

4. Tandis que ces faits se passaient à Azpeitia et à Venise, Pierre Le Fèvre ne restait pas inactif à Paris. En attendant l'époque fixée pour le départ, et pendant que ses compagnons poursuivaient leurs études, il commençait à s'exercer dans l'art de gagner des âmes à Dieu. Un seul trait fera comprendre quels fruits et quelles conquêtes couronnaient son zèle. Quand on sut qu'il se disposait à partir pour rejoindre Ignace, un célèbre théologien de l'Université de Paris alla le trouver, et lui représenta sérieusement, qu'à son avis, il ne pouvait, sans faute grave, préférer au bien qu'il faisait dans cette ville en amenant à Dieu un si grand nombre d'âmes, l'espérance douteuse et lointaine de faire ailleurs, dans la compagnie d'Ignace, des choses qui pourraient être considérables, mais ne seraient jamais aussi utiles. Il ajouta même qu'il s'offrait, si Le Fèvre ne s'en rapportait pas à son autorité, à faire souscrire son sentiment par tous les théologiens de Paris. Certainement, si Dieu n'avait uni lui-même les cœurs de ces six hommes, s'il ne les avait attachés à Ignace dans l'intime confiance qu'en s'associant à lui, ils étaient choisis pour des œuvres peu communes, Le Fèvre aurait été fortement ébranlé; peut-être se serait-il même détaché de son maître, au risque d'entraîner ses compagnons après lui, ou de les pousser dans une autre direction. Mais, si ce n'était pas un crime de quitter Paris, ne semblait-il pas au moins que ce fût un malheur immense d'y laisser tout un monde d'âmes qui correspondaient si heureusement à ses soins? Et pourquoi? Pour s'en aller au delà des mers dans des pays inconnus, au milieu de peuples dont il ignorait la langue, qui professaient une religion barbare, avec l'espérance très incertaine de pouvoir y travailler, et de ne retirer d'autre fruit de son apostolat que

le mérite de fatigues considérables, stériles pour le bien? Mais l'entreprise d'Ignace venait de Dieu et était l'œuvre de ses mains : rien ne put donc la ruiner ni l'affaiblir.

Cette opposition et d'autres qu'elle eut à essuyer, ne lui firent pas perdre un seul de ses membres; au contraire, elle en gagna de nouveaux : l'honneur et le mérite en reviennent à Pierre Le Fèvre. Pierre avait une adresse merveilleuse pour mêler les choses spirituelles à ses entretiens familiers; il en discourait avec un abandon délicieux, sans aucune apparence de recherche, mais toutefois avec un art si parfait et une action si puissante, qu'il paraissait pénétrer dans le cœur de ses auditeurs, et y imprimer à son gré la connaissance et l'amour des choses dont il leur parlait. Il se mêlait aux conversations comme le pilote monte sur le navire qu'il veut conduire au port. Peu à peu il prenait en main le gouvernail, et faisait aborder le discours au point où il voulait l'amener, c'est-à-dire à quelque vérité de l'ordre surnaturel. Bientôt, grâce à lui, la conversation roulait sur un thème auquel personne ne pensait au début. Il n'était pas comme ces gens qui semblent toujours venir à vous, les armes à la main, pour faire le siège d'une place; système maladroit qui force les mieux intentionnés à se mettre en garde et à parer les coups qu'on leur adresse. Sa parole toujours aimable ressemblait à une huile qui pénètre peu à peu; elle répandait avec profusion dans les âmes la connaissance de vérités importantes depuis longtemps oubliées, et souvent elle opérait d'admirables changements de vie. A cette douce puissance, Pierre Le Fèvre joignait une habileté si grande à donner les Exercices, que personne, au jugement de saint Ignace, ne l'égala jamais.

Grâce à ces rares qualités, il ramena à Dieu une multitude d'âmes, et gagna à son genre de vie trois nouveaux compagnons, Claude Le Jay, Pasquier Broët et Jean Codure, tous hommes d'élite et docteurs en théologie; Claude Le Jay et Pasquier Broët étaient prêtres. Claude, doué

d'un caractère angélique, et d'un très beau talent, était né aux environs de Genève ; Pasquier était de Bretancourt, à une demi-journée d'Amiens, et Jean, d'Embrun, ville du Dauphiné.

Ces recrues portèrent à dix le nombre des premiers Pères de la Compagnie : chiffre sur lequel les hérétiques ont fait d'étranges réflexions. « Le nombre dix, écrit le calviniste Misenus, était appelé Atlas par les pythagoriciens. Ce n'est donc pas sans une cause mystérieuse que les premiers hommes qui s'unirent pour fonder la Compagnie de Jésus furent au nombre de dix ; car les Jésuites soutiennent la papauté comme Atlas portait le monde. » Le jour de l'Assomption de Notre-Dame, les trois nouveaux associés prononcèrent leurs vœux dans l'église de Montmartre, pendant que les anciens les renouvelaient. Cette cérémonie eut lieu deux fois, durant leur séjour à Paris, en 1535 et en 1536.

CHAPITRE IX

1. Les compagnons d'Ignace quittent Paris pour se rendre à Venise. — 2. Fatigues et dangers du voyage. — 3. Discussions avec les hérétiques d'Allemagne. — 4. Arrivée à Venise. Ministère dans les hôpitaux.

1536-1537.

1. Sur ces entrefaites, la mort de François Sforza, duc de Milan, avait amené la guerre entre Charles-Quint et François Ier. Déjà l'empereur, à la tête d'une puissante armée, composée d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, était entré en Provence. Au bruit de ces hostilités, les compagnons de saint Ignace qui, d'après les engagements pris, ne devaient pas être à Venise avant le 25 janvier 1537, résolurent de précipiter leur départ, avant que les passages entre la France et l'Italie fussent fermés. Quelques-uns demeurèrent encore à Paris pour y arranger quelques affaires communes et distribuer leur mince avoir aux pauvres ; les autres s'acheminèrent vers Meaux, ville située à trente milles de là, et choisie comme le rendez-vous où tous devaient se réunir, pour continuer ensemble le voyage.

Ce premier départ eut lieu le 15 novembre 1536. Simon Rodriguez était un des voyageurs. En attendant à Meaux ses compagnons, il eut un gage particulier de la protection de Dieu. Un amas d'humeurs malignes s'était formé subitement à une de ses épaules et avait déterminé une

enflure considérable, bientôt suivie d'une fièvre violente. En proie à cette fièvre et aux élancements douloureux que lui faisait éprouver la tumeur encore dure, Rodriguez passa une nuit entière dans le délire; il se roulait sur la terre qui leur servait de lit à tous, dans une pauvre hôtellerie. Une chose le tourmentait plus que son mal lui-même; si ses compagnons attendaient que l'abcès arrivât à maturité et s'ouvrît de lui-même, ou par l'incision du fer, ils seraient nécessairement retardés, et par suite se mettraient en risque de trouver les routes fermées, ou bien si ce parti leur paraissait trop dur, ils devraient l'abandonner tout seul à Meaux.

Cette occasion de pratiquer la patience était sans doute précieuse; mais comme elle l'exposait à perdre un bien considérable, il se mit à prier Dieu avec larmes, et à le conjurer avec les sentiments d'une très profonde humilité, de n'avoir point égard à sa misère. Sans doute, il était indigne d'avoir une place dans une si sainte Compagnie; mais il le suppliait de considérer les mérites de ses frères et de lui accorder la grâce d'être leur esclave, à quoi il s'offrait de tout son cœur. Ceux-ci, de leur côté, demandaient avec instance à Dieu de rendre à Ignace le compagnon qu'il lui avait donné, et de ne pas permettre que la maladie d'un seul les obligeât tous à rester, ou les contraignît de partir sans être consolés. Leurs prières furent exaucées, et il parut bien que Dieu n'avait envoyé cette épreuve à Rodriguez que pour leur montrer à tous combien sa providence voulait être attentive à ne pas en laisser perdre un seul parmi eux, puisqu'elle opérait si facilement un prodige en leur faveur. Rodriguez passa presque toute la nuit dans d'excessives douleurs; le matin, il eut un peu de repos. Quand il se réveilla, il était sans fièvre, la tumeur avait disparu; il n'en restait pas même de trace. La seconde caravane arriva de Paris peu d'heures après, et Rodriguez put se remettre joyeusement en route avec elle.

Cet événement le fortifia d'une manière inébranlable dans sa première résolution de rester attaché, quelles que fussent les difficultés, aux pas de saint Ignace. Aussi ce fut un jeu pour lui de triompher d'un nouvel assaut, assez redoutable cependant, qui lui fut livré deux jours après, par un de ses frères et un Espagnol de ses amis avec lesquels il avait étudié à Paris. Ces jeunes gens ayant su qu'il ne devait pas revenir de sitôt, et s'était mis à la suite d'Ignace, s'élancèrent en poste sur ses traces. Quand ils l'eurent rejoint, son frère se jeta en larmes dans ses bras, et mit en œuvre pour le fléchir les prières les plus vives et les motifs les plus pressants que la tendresse fraternelle put lui suggérer. Il n'aurait pas le cœur, disait-il, de retourner en Portugal, pour voir leur mère se consumer de chagrin, et pour l'entendre mille fois lui adresser le reproche d'avoir laissé perdre un fils que les dernières paroles et les suprêmes recommandations d'un père mourant avaient confié à sa vigilance. A ces raisons dictées par le cœur, l'ami en ajoutait d'autres; il invoquait les droits de la justice. Simon ne pouvait pas sans ingratitude trahir les espérances du roi de Portugal, et frustrer ce prince du fruit des dépenses qu'il avait faites pour le maintenir aux études; il avait été envoyé à Paris pour se rendre un jour utile à sa patrie, et non pour s'attacher aux pas d'un homme, repoussé ou fui de tout le monde, et qui le conduisait on ne savait où. Mais les larmes n'amollirent pas plus le cœur de Rodriguez que les fausses raisons n'ébranlèrent sa constance. Rien ne put le faire dévier du chemin que Dieu lui avait tracé. Il répondit à son ami et à son frère de manière à leur faire comprendre qu'il lui serait plus facile à lui de les entraîner à sa suite, qu'à eux de le ramener en arrière. Attristés et confus, ils reprirent donc le chemin de Paris.

Les épreuves ne manquèrent pas non plus à François Xavier ; il en eut surtout deux à supporter, bien qu'à vrai dire la première mérite à peine ce nom. C'était un cano-

nicat de Pampelune qui lui était offert, et dont les lettres d'expédition lui furent remises, au moment même où il allait quitter Paris. Mais ce grand cœur avait renoncé au pied de la croix à tout ce qui n'était pas Jésus-Christ ; il aurait jeté à terre le monde entier s'il l'avait eu dans sa main ; il ne daigna même pas donner un regard à cette offre. L'autre épreuve fut plus sérieuse. Car il se mit par excès de ferveur en danger de perdre la vie. Après avoir repassé dans son cœur toutes les années de sa vie, et avoir noté ses dettes envers la justice de Dieu, il avait voulu, à l'exemple de plusieurs saints, en faire une satisfaction rigoureuse, et expier par une pénitence spéciale chacun de ses manquements. Comme il était d'une taille élancée et d'une agilité merveilleuse, il avait autrefois pris plaisir à courir et à sauter, divertissement ordinaire des écoliers de Paris, et peut-être avait-il ressenti dans cet exercice plus d'un mouvement de vanité. Il voulut s'en punir, et l'on peut justement en conclure qu'il n'avait pas de fautes graves à pleurer, puisqu'il vengeait si sévèrement sur lui-même de si légères imperfections. Comme châtiment de sa faute, il se lia fortement les bras et les jambes au-dessus du genou, avec de petites cordes hérissées de nœuds, et, malgré la douleur qu'il ressentait à chaque pas, il ne laissa pas de se mettre en route.

Il marcha ainsi quelques jours; mais, à la fin, ses forces ne répondirent plus à la générosité de son âme; il se sentit subitement défaillir, et tombant sur le chemin, il dut avouer qu'il lui était impossible de continuer le voyage. Mais en dire la raison, lui paraissait une plus grande torture que le mal lui-même; ce qu'il s'était imposé comme pécheur à titre d'expiation, pourrait être pris comme un acte de ferveur inspiré à un saint. Il dut cependant se rendre aux instances de ses compagnons, et leur faire connaître la cause de son mal; ils en furent également frappés d'admiration et consternés de douleur. Les chairs étaient au vif, et tellement gonflées que les

cordes ne se voyaient plus. Ils le prirent entre leurs bras et le portèrent comme ils purent jusqu'au plus prochain village. Un chirurgien français qui s'y trouvait fut appelé ; mais il fut effrayé en voyant, d'une part, la nécessité, et de l'autre, le danger d'une opération. Dans la crainte de ne pouvoir introduire son instrument dans les chairs, sans couper quelque nerf, estropier le malade ou le faire tomber en convulsion, il refusa nettement son ministère, en disant que la guérison d'un tel mal devait être abandonnée à Dieu, pour l'amour duquel ce bon jeune homme l'avait contracté.

A cette réponse, Xavier se sentit tout réconforté ; il encouragea lui-même ses compagnons, et leur confiance en Dieu devint d'autant plus vive, qu'il leur restait moins à espérer de la science des hommes. Ne se rappelaient-ils pas d'ailleurs la grâce qui venait d'être accordée à Simon Rodriguez? Ils se mirent donc tous ensemble à prier avec ferveur; ils représentèrent à Dieu ses bontés continuelles à leur égard, et les soins attentifs de sa providence pour éloigner d'eux tous les maux du corps et de l'âme. Ce mal gagné pour son seul amour n'avait-il pas droit à une assistance spéciale? Ils n'eurent pas besoin de longues supplications; Dieu avait en quelque sorte intérêt lui-même à les exaucer; il ne pouvait pas, dès ce premier voyage, laisser périr un apôtre qui devait porter jusqu'aux plus extrêmes limites du monde la connaissance et la foi de son divin Fils. Xavier reposa tranquillement pendant la nuit; le matin, toutes les cordes se trouvèrent rompues; les chairs étaient dégonflées et rejointes et ne gardaient plus trace des plaies, ni même des ligatures. Cet accident n'effraya point Jacques Lainez, et ne put l'engager à modérer ses austérités. En quittant Paris, il avait pris un rude cilice, et bien qu'il fût d'une complexion très délicate et malade encore plutôt que convalescent, il ne le quitta point jusqu'à Venise.

2. Le reste du chemin fut semé de beaucoup de souffrances, rencontres avec les hérétiques et dangers de toute sorte; mais les voyageurs n'y trouvaient que des consolations, et Dieu les assista plusieurs fois miraculeusement. Ils allaient à pied, pauvrement vêtus, en habits de pèlerins, la robe un peu longue, comme c'était alors l'usage parmi les étudiants de l'Université de Paris, un bâton à la main, et, sur les épaules, un petit paquet de leurs écrits. Tels étaient leur recueillement et leur modestie que les passants s'arrêtaient pour les regarder, et se sentaient à leur vue saisis de vénération. Dès le premier jour, ils tombèrent au milieu d'un poste de soldats français qui gardaient certains passages. On leur demanda qui ils étaient, d'où ils venaient, quel était leur pays. La réponse n'était pas sans danger, plusieurs étant Espagnols. Pendant que l'un d'eux s'efforçait de parler au nom de tous, un paysan qui s'était arrêté à les considérer, se tournant vers les soldats : « Laissez ces braves gens, dit-il; vous voyez bien qu'ils vont travailler à la réforme de quelque pays. » Paroles qui, dans sa bouche, n'étaient sans doute que des paroles, mais qui auraient pu passer pour prophétiques, s'il n'avait pas restreint à un seul pays la réforme qu'ils allaient porter à une grande partie du monde.

Ils avaient fait la distribution de toutes les heures de la journée; les unes étaient données à la méditation, les autres à la récitation des psaumes ou à une douce psalmodie, d'autres à de pieux entretiens et à un échange réciproque des sentiments et des lumières qu'ils avaient puisés dans l'oraison. Les trois qui étaient prêtres célébraient la messe tous les jours, et les autres faisaient la sainte communion. Le soir, en arrivant à l'hôtellerie, et le lendemain, avant de se mettre en route, ils faisaient ensemble oraison, pour remercier Dieu des bienfaits reçus et le supplier de leur continuer sa protection. Ils avaient gardé un peu d'argent pour subvenir à leurs modestes

dépenses ; mais leur table était si frugale et si simple que chaque jour ressemblait à un jour de jeûne.

Aux souffrances volontaires, s'ajoutaient les souffrances qui venaient de la difficulté des chemins et de la rigueur de la saison. En traversant la Lorraine, ils eurent tous les jours des pluies battantes ; en Allemagne, où ils pénétrèrent ensuite, les neiges étaient si épaisses que, plus d'une fois, ils durent attendre trois jours de suite qu'on eût pratiqué des sentiers dans les grands chemins. Mais si extrêmes que fussent leurs fatigues, elles paraissaient légères à leur ferveur et à leur allégresse, fruit de la très douce charité qui les unissait. A regarder l'amour de tous les autres pour lui, chacun d'eux pouvait se féliciter d'avoir huit frères dans sa compagnie, et à voir leur respect et leur empressement, il pouvait ajouter qu'il avait huit serviteurs à ses ordres ; tellement ils étaient tout cœur les uns pour les autres, et prompts à s'oublier eux-mêmes pour ne penser qu'à leurs compagnons. L'autorité était égale entre tous, parce qu'aucun d'eux ne voulait commander ; quand il fallait prendre un parti, chacun donnait son avis, et on décidait à la pluralité des voix.

Ils avaient pris route par l'Allemagne, pour éviter les troupes impériales qu'ils auraient rencontrées, s'ils avaient passé par la Provence ; mais ils ne purent échapper aux troupes françaises qui entraient dans les états de Flandre par la Lorraine. Les rapines continuelles des soldats débandés rendaient les routes si dangereuses, que les habitants du pays eux-mêmes n'osaient pas sortir de leurs maisons. On s'étonnait partout de la protection de Dieu sur les pèlerins ; on leur demandait s'ils étaient venus à travers les airs, car il ne leur semblait pas possible qu'ils eussent voyagé autrement. Cette protection du ciel parut d'une manière spéciale, un jour qu'ils s'étaient égarés au milieu du gros de l'armée française. On leur fit mille questions ; l'un d'eux, un Français,

répondit qu'ils étaient étudiants de l'Université de Paris et allaient en pèlerinage à Saint-Nicolas; c'était une petite ville située sur les confins de la Lorraine et par laquelle ils devaient réellement passer. On ne leur fit aucune autre question qui eût pu trahir ceux d'entre eux qui étaient Espagnols et qui, de ce chef, eussent été certainement retenus prisonniers.

3. En Allemagne, ils eurent d'autres rencontres et d'autres périls. S'ils trouvèrent parfois le plus bienveillant accueil auprès des catholiques, attendris jusqu'aux larmes de voir neuf hommes porter le rosaire suspendu à leur cou, et faire ainsi profession ouverte de la vraie foi, dans un pays infesté d'hérétiques, il leur arriva souvent aussi d'être victimes de la rage des ennemis de l'Église et en danger de perdre la vie. A peine entraient-ils dans une ville luthérienne, une troupe de prédicants s'abattait sur eux et les défiait à la dispute. Ce n'était pas désir de chercher la vérité et de s'éclairer : jamais pareil désir ne poussa personne à quitter la foi romaine; c'était plutôt effet de cette impudence propre aux sectaires et que le dépit aiguillonnait encore; il semblait à ces novateurs que la profession publique de la religion romaine, au milieu même de leur pays, était un défi, ou du moins une preuve qu'on ne les craignait pas. Les voyageurs ne refusaient pas la discussion, bien qu'il y eût peu de fruit à attendre de gens qui joignaient à une intelligence pervertie une volonté encore plus mauvaise; car le plus grand nombre parmi eux ne voulaient croire à leur guise, que pour avoir le droit de vivre aussi pareillement suivant leur caprice. Le débat servait au moins à défendre l'honneur de la foi catholique, et à les venger eux-mêmes des reproches que leurs adversaires n'auraient pas manqué de leur adresser, s'ils avaient gardé le silence. On serait allé répétant qu'il avait suffi, pour rendre muets les partisans de Rome, de les inviter à la dispute, et que la foi romaine

avait été convaincue de fausseté, puisque ceux qui devaient prendre en main sa cause, n'avaient rien trouvé à répondre.

Au milieu de ces luttes, brillait entre tous Jacques Lainez. La promptitude de ses répliques, la force et la solidité de ses raisonnements désespéraient les ministres de la réforme. Un jour, l'un d'eux n'eut pas de honte de s'avouer publiquement vaincu ; malheureusement, ce fut à Lainez qu'il se rendit et non à la vérité, car il persévéra dans ses erreurs, ou du moins il n'eut pas le courage de réformer sa vie. Mais s'il ne profita pas lui-même de sa défaite, ceux qui en furent témoins eurent plus de sagesse; ils apprirent à ne plus donner leur confiance à un homme qui, se voyant détrompé, ne laissait pas de garder ses erreurs et de travailler encore à tromper les autres.

Une modestie et une humilité admirables relevaient le talent de ces vaillants champions, et contrastaient avec les déréglements et l'orgueil des novateurs. C'était en effet l'habitude de ces derniers, quand ils étaient à bout de raisons, d'y suppléer par des injures et d'affecter de rire, avec un mépris superbe, des coups dont ils ne pouvaient autrement se garder. Mais si les ignorants, toujours faciles à prendre les airs de suffisance pour des signes de victoire, les applaudissaient à outrance, il ne manquait pas non plus de gens mieux avisés, pour voir que si les prédicants l'emportaient par les injures, les nôtres avaient le dessus par la raison. On en vit même concevoir pour eux une véritable sympathie et leur en donner des marques effectives, leur remettre des aumônes, les accueillir chez eux, leur procurer des guides pour les conduire et les protéger.

A seize milles de Constance, se trouve un gros bourg entièrement hérétique. Les pèlerins venaient d'y arriver, quand un ministre luthérien, autrefois pasteur de ce troupeau, mais transformé par l'apostasie en loup dévo-

rant, les vit entrer dans l'hôtellerie et les reconnut très bien pour des catholiques. Il manda aussitôt quelques-uns des principaux habitants du lieu, pour les rendre témoins de la grande victoire qu'il se promettait de remporter sur les papistes; et, sans laisser à ceux-ci un moment de repos, il courut les provoquer. Le défi fut accepté avec empressement. Jacques Lainez, aussi calme que son zèle était impétueux, entra le premier en lice et soutint la lutte pendant plusieurs heures. Le ministre frémissait de colère; il s'était vanté d'avoir raison de tous ses adversaires ensemble, car c'était un homme fort habile, et il ne pouvait venir à bout de se débarrasser du premier. Finalement pressé par la fatigue ou par la faim : « Faisons trêve, dit-il, jusqu'après le souper; mettons-nous à table ensemble de bon accord; nous recommencerons ensuite le combat. Demain, ajouta-t-il en riant, je vous invite à venir voir *meos libros et meos liberos*. Les pèlerins acceptèrent la trêve, mais non l'invitation à partager la table de l'hérétique. Ils prirent à part un frugal repas, comme des pauvres; l'autre se gorgea de viande et but à s'enivrer. Le couvert enlevé, la dispute s'engagea de nouveau.

Il s'était formé autour des combattants un large cercle de spectateurs, accourus aux premiers cris du maître, et attendant l'issue de cette seconde passe. Elle fut incomparablement plus vive que la première. Le ministre, surexcité par le vin et par sa verve naturelle, s'exprimait avec une exubérance de paroles et une animation qui dépassaient de beaucoup les limites d'une discussion. Il y avait entre Lainez et lui toute la différence d'un homme tempérant à un homme ivre. Cependant il n'était pas tellement hors de sens, qu'il ne s'aperçut très bien de la vigueur des arguments de son adversaire et de l'inutilité de ses efforts. Le vin fit en lui ce que saint Ambroise appelle son effet propre; car, semblable au chevalet et à l'ancienne torture, il amène à confesser la vérité : « Vous

l'avez emporté, s'écria-t-il tout à coup ; je n'ai rien à répondre. Voulez-vous quelque chose de plus ? — Oui, dit un des compagnons de Lainez, il faut quelque chose de plus : il faut que vous sortiez vous-même de l'erreur, et qu'ensuite vous en retiriez ceux que vous y avez entraînés. Pourquoi soutenir et enseigner des choses qui ne peuvent résister à la vérité ? Vous n'ignorez pas qu'errer dans la foi et surtout séduire les autres est, devant Dieu, un crime digne de la mort éternelle. »

En entendant ces paroles, le malheureux entra dans une telle fureur que cessant de s'exprimer en latin, il se mit à débiter en allemand mille extravagances, et à vomir mille menaces contre ses adversaires ; ils apprendraient le lendemain à leurs dépens, s'il ne lui restait point d'autres armes pour se défendre ; il les ferait mettre aux fers, et ils verraient ensuite ce qui leur arriverait. Cela dit, il s'en alla en blasphémant. On traduisit ses paroles aux pèlerins et on leur conseilla de s'enfuir au plus vite, parce que, ajoutait-on, c'était un homme très puissant dans le pays, et en état de faire encore plus qu'il ne disait. Mais ceux-ci refusèrent ; ils ne voulaient pas imprimer par leur fuite cette tache à la foi romaine à laquelle ils venaient de rendre témoignage. S'il fallait mourir, quel plus grand bonheur que de trouver en Allemagne ce qu'ils allaient chercher en Terre-Sainte ? Ils offrirent donc à Dieu le sacrifice de leur vie, et passèrent la plus grande partie de la nuit à s'encourager les uns les autres et à prier.

Le lendemain à l'aube du jour, pendant que leur ennemi était encore enseveli dans son ivresse de la veille, un jeune homme, de belle physionomie et de haute taille, et qui paraissait avoir une trentaine d'années, se présenta à leur hôtellerie. D'un air affable, il les invita en allemand à les suivre ; mais s'apercevant qu'il n'était pas compris, il renouvela son invitation par signes. Tous se rangèrent alors derrière lui, sans faire d'opposition, et sans demander où il les conduisait. Il se retournait de temps en temps,

vers eux, l'air souriant, et paraissait les encourager à ne rien craindre. Mais ce n'était pas de la crainte qu'ils éprouvaient; c'était un grand étonnement de voir que, bien qu'il n'y eût sur le chemin qu'ils suivaient ni route marquée ni trace aucune de pas, ils ne laissaient pas de trouver très facile ce qui leur semblait d'abord impraticable. De plus, tandis que tout le pays était couvert d'une épaisse couche de neige, le sentier où ils marchaient était seul libre et entièrement dégagé. Ils firent ainsi huit milles après lesquels ils se trouvèrent sur la grande route. Leur aimable guide, leur montrant alors la direction qu'ils devaient suivre, prit congé d'eux avec mille nouvelles marques de politesse et s'en alla. Si ce n'était point un ange sous une figure humaine, comme quelques-uns le crurent, c'était au moins un homme qui avait rempli le ministère d'un ange, et les avait sauvés.

Au delà de Constance, ville toute livrée à Luther, ils rencontrèrent, à un mille environ de je ne sais quelle bourgade, une femme déjà âgée, qui sortait de l'hôpital. A la vue des rosaires suspendus à leurs cous, cette pauvre femme accourut au-devant d'eux, avec les démonstrations d'une joie extraordinaire, comme pour leur souhaiter la bienvenue. Quand elle les eut joints, on la vit croiser les bras sur sa poitrine, lever au ciel ses yeux mouillés de larmes, et leur donner mille témoignages de respect; puis, s'approchant d'eux, elle baisa leurs chapelets et leurs rosaires, et leur dit en allemand des paroles qu'ils ne comprenaient pas, mais qu'ils devinaient aisément. Après les avoir priés par signes de l'attendre, elle courut à l'hôpital et en revint bientôt après, portant dans ses bras une multitude de chapelets et de rosaires, des débris de croix et de statues brisées par les Luthériens, et qu'elle avait recueillies et gardées avec une pieuse vénération.

Les serviteurs de Dieu versèrent des larmes sur les outrages faits à ces images sacrées; ils se mirent à genoux sur la neige qui couvrait la terre, afin de les vénérer et

ils les baisèrent avec dévotion, comme des reliques de la vraie foi dans ces pays, devenus la proie de l'hérésie. Cependant cette femme reprit son trésor, et se mit à marcher en avant. A l'entrée du village, montrant du doigt les voyageurs, elle disait à tous ceux qu'elle rencontrait : « Vous le voyez bien, malheureux ; il n'est pas vrai, comme vous le disiez, que tout le monde a embrassé la foi de votre Luther, et qu'il ne reste plus de trace de l'ancienne religion romaine. Et ceux-ci, d'où viennent-ils? Étaient-ils hors du monde? Et vont-ils hors du monde chercher un pays où l'on vive en catholique ? Ah! j'ai eu raison de ne pas vous croire. Vous pensez que je suis folle, parce que je ne me suis pas laissée tromper ; c'est vous qui êtes les insensés et qui resterez dans votre folie. » Les Pères apprirent ensuite que cette pauvre femme était une catholique d'une constance admirable; rien n'avait pu l'amener au luthéranisme, ni prières ni menaces, et les prédicants l'avaient fait chasser comme folle du village et enfermer à l'hôpital des pestiférés. Cette aventure attira de tout le pays une multitude de ministres qui voulaient défier les Pères ; ceux-ci acceptèrent avec empressement, mais toutes les discussions demeurèrent stériles ; les hérétiques pressés par les arguments, en appelaient toujours au texte de l'Écriture, et refusaient tout autre texte que celui d'une version allemande tronquée et falsifiée.

4. Tel fut le voyage des neuf compagnons de saint Ignace, de Paris jusqu'à leur entrée en Italie ; ils le firent en cinquante-quatre jours, au milieu de périls et de souffrances continuels. Mais ils oublièrent toutes leurs fatigues en arrivant à Venise, le 8 janvier 1537, et en revoyant celui qui était leur père et leur maître. Ignace les accueillit avec des larmes de joie, et les embrassa en bénissant Dieu mille fois, non seulement de les lui rendre tous en bonne santé, sans qu'il en manquât un seul, mais encore de lui en donner trois autres non moins vaillants que les premiers.

Avant de les laisser s'acheminer vers Rome, il voulut attendre une meilleure saison, et exigea qu'ils prissent un peu de repos; ils le prirent à la manière des saints, en changeant d'occupations. Ils se partagèrent entre deux hôpitaux, celui des Incurables qui échut à Xavier et à quelques autres, et celui de Saint-Jean et Saint-Paul où Ignace était déjà établi. Quels exemples ils donnèrent au monde, quels mérites ils acquirent pour eux-mêmes dans ces écoles de charité et de mortification, nous ne saurions le dire au juste; aucun d'eux ne nous a laissé de souvenirs qui permettent d'en tracer un tableau complet. Mais le peu qui est venu à notre connaissance pourra faire conjecturer du reste; ce peu est déjà si grand, que même parmi les hommes d'une vertu non ordinaire, il sera plus aisé de trouver des admirateurs que des imitateurs d'un pareil dévouement.

Un malade, couvert d'une sorte de lèpre, avait prié l'un de ces charitables infirmiers de lui rendre je ne sais quel service. Celui-ci s'y employa de son mieux; mais tout à coup il se sentit envahi par une certaine horreur; la nature se révoltait à la vue de cette pourriture. Recueillant alors avec le doigt quelques gouttes de pus, il les porte à ses lèvres et remporte ainsi sur lui-même une héroïque victoire. Xavier fit davantage; il colla sa bouche et sa langue sur les plaies d'un incurable où s'agitaient déjà les vers, et aspira les humeurs purulentes qui s'en échappaient. Un autre, à l'hôpital Saint-Jean et Saint-Paul, voyant l'infirmier renvoyer, faute de lit, un pauvre lépreux qui était venu demander asile, s'offrit à partager le sien avec lui, et il le fit en effet. Le lendemain il se réveilla couvert de lèpre, et le malade avait disparu de l'hôpital. Il n'eut cependant ni regret ni repentir de ce qu'il avait fait; il s'estima au contraire bien récompensé, et remercia Dieu de lui avoir ménagé cette occasion de pratiquer la patience. L'épreuve ne fut pas longue; dès le lendemain matin il se trouva guéri, les chairs aussi pures et aussi nettes qu'au-

paravant. Voilà quelques-uns des actes de charité et de mortification pratiqués par ces hommes admirables ; pour mieux dire, leur service de tous les jours était un exercice non interrompu des plus belles vertus. On les voyait faire les lits, panser les plaies, laver et porter les malades les plus rebutants, nettoyer leurs ordures, les veiller pendant la nuit, leur parler de Dieu et les consoler, prier pour eux, leur apprendre à tirer profit de leurs maux et à recevoir la mort avec résignation, enfin les ensevelir quand ils avaient rendu leurs âmes à Dieu. Ces divers offices accomplis avec cette allégresse, cette modestie, ce dévouement que savent y mettre ceux qui se consacrent au soin des malades, et reconnaissent en eux la personne de Jésus-Christ, attirèrent bientôt les yeux de toute la ville. Les principaux sénateurs de la République accouraient contempler un spectacle si nouveau, et ils ne pouvaient retenir des larmes d'attendrissement.

Mais le démon était plein de rage, comme il s'en expliqua un jour par la bouche d'une possédée. Cette femme était employée à la cuisine de l'hôpital. Toutes les fois que les Pères y venaient pour leur office, elle les regardait d'un air plein de mépris, en murmurant des paroles inintelligibles qu'on ne pensa pas tout d'abord à attribuer au démon, parce que la possession ne s'était pas encore nettement déclarée. Mais un jour, en les voyant, elle se mit tout à coup à crier d'une voix très forte et d'un air consterné : « Ah ! que n'ai-je pas fait pour les empêcher de venir ici ! Vains efforts ! Maudit soit celui qui les a amenés ! Je sais bien pourquoi. Vous ne connaissez pas ces hommes. Ils ne sont pas ce qu'ils paraissent ; leur science, leurs vertus sont tout autres que vous ne croyez. » A partir de ce moment, chaque fois qu'elle apercevait un Père, elle devenait furieuse. Un jour, je ne sais lequel d'entre eux ayant essayé de la calmer par de douces paroles, elle entra dans une telle irritation, qu'elle courut pour se précipiter dans le feu ; arrêtée à grand'peine, elle se courba telle-

ment entre les mains de ceux qui la tenaient que sa tête faillit toucher la flamme; en même temps, elle poussait des hurlements horribles. Le prêtre qui desservait l'hôpital étant alors arrivé, la fit emporter de force à l'église par plusieurs hommes et commença les exorcismes. Pendant qu'on les faisait, le démon prononça une parole que je ne veux pas omettre, bien qu'elle ne soit pas de mon sujet. Le prêtre l'avait obligé à dire le *Credo;* il le récitait lentement et d'une voix entrecoupée; arrivé à cet article, *d'où il viendra juger les vivants et les morts*, il poussa un grand cri; son visage et sa voix prirent une expression de tristesse indéfinissable : « Malheur à moi, s'écria-t-il, que ferai-je dans ce jour effroyable? » Et, jetant à terre la pauvre femme comme morte, il se tut.

Ignace et ses compagnons continuèrent leur œuvre de charité, en attendant la fin de l'hiver et une saison plus favorable. Vers les derniers jours du carême, deux mois et demi après leur arrivée, ils quittèrent tous la ville, à l'exception d'Ignace, et prirent le chemin de Rome.

CHAPITRE X

1. Voyage des compagnons d'Ignace à Rome. — 2. Audience du Pape Paul III. — 3. Retour à Venise. — 4. Charité d'Ignace envers un de ses compagnons. — 5. L'ermite de Bassano.

1537.

1. C'était une sage prévoyance qui retenait Ignace à Venise; il ne voulait pas exposer à un échec le dessein qui conduisait ses compagnons ä Rome. Il pouvait craindre en effet de le compromettre gravement, s'il se fut montré avec eux. A Venise, il avait rencontré peu de faveur auprès de Jean-Pierre Carafa, et ce prélat étant alors à Rome et cardinal, aurait pu facilement, à cause de lui, se mettre à la traverse de son œuvre. Ces appréhensions n'étaient pas sans fondement; la suite le fit voir. Des notes laissées par le P. Jacques Lainez, un des neuf compagnons qui firent alors le voyage de Rome, nous apprennent en effet que le cardinal Carafa, non par esprit d'hostilité, mais par désir du bien, leur fit une forte opposition.

Cependant ceux-ci s'étaient mis en marche vers la Ville sainte. Ils avaient désiré beaucoup souffrir : ils furent exaucés. Jamais voyage ne fut plus riche en épreuves et en occasions de mérite. Une fois hors de Venise et sur la terre ferme, ils prirent le long de la mer pour se rendre à Ravenne; ils marchèrent trois jours de suite, sans trouver

ni une aumône ni un morceau de pain. Aussi, affaiblis déjà par leurs grandes pénitences et les fatigues endurées à Venise, ils se laissaient tomber à terre, l'un après l'autre, sans pouvoir avancer d'un pas. Ceux qui restaient encore debout avaient le cœur brisé. Ils en vinrent à une telle extrémité, que le dimanche de la Passion, ils entrèrent dans un lieu planté de pins, et se mirent à cueillir quelques pommes encore tout amères, et à y chercher une nourriture à laquelle ils renoncèrent bientôt, le travail étant considérable et le résultat fort insignifiant. Les pluies étaient continuelles, et plus d'une fois, ils durent rester la nuit en plein air, les vêtements trempés; c'était une bonne fortune quand ils trouvaient un monceau de paille pour s'y étendre. Comme ils n'avaient pas d'argent pour passer les rivières, force leur était d'abandonner aux bateliers quelques-uns de leurs menus objets, un encrier, un couteau, ou même une partie de leurs pauvres vêtements de dessous. Entre Ravenne et Ancône, il fallut pour satisfaire un batelier furieux, que l'un d'eux qui n'était pas encore dans les Ordres allât mettre en gage son bréviaire, pendant que ses compagnons restaient dans la barque à titre d'otages. De retour avec le prix demandé, ils furent rendus à la liberté; et tous se mirent alors à mendier de porte en porte à Ancône, pour dégager aussi le bréviaire. Les rivières et les torrents avaient débordé et couvraient au loin tout le pays; ils durent plus d'une fois faire un mille entier, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et à la poitrine. La Providence se servit de ce moyen pour accorder à l'un d'eux une faveur inespérée. Il souffrait d'une jambe par suite d'échauffement du sang; ces bains forcés le guérirent tout à fait.

A Ravenne, ils eurent un peu de relâche : car ils purent au moins reposer à l'abri dans un hôpital. Mais deux seulement trouvèrent un lit, et encore ce fut pour eux une occasion de rude mortification. Ce lit avait été mis à leur disposition pour les trois plus fatigués; mais, quand ils

virent la répugnante malpropreté des draps, ils comprirent qu'il s'agissait moins d'accorder un soulagement à la nature que de faire un acte de vertu. Simon Rodriguez, un des trois, se retira avec dégoût et s'étendit à terre ; ce dont il eut ensuite un si violent remords qu'il résolut de s'en punir. Une occasion favorable ne tarda pas à se présenter. Je n'ai pas cru devoir passer ce fait sous silence, bien qu'il choque peut-être notre délicatesse ; la beauté de la vertu qu'on y verra briller empêchera qu'on ne se formalise de quelques détails un peu rebutants. Les pèlerins étaient arrivés à un autre hôpital et y avaient pris logement. C'était une maison très pauvre ; la femme qui en avait soin, s'excusa auprès d'eux de n'avoir point de draps à leur offrir : « Ou plutôt, j'en ai deux, ajouta-t-elle ; je les ai mis de côté pour la lessive ; mais comme ils ont servi à un malheureux qui est mort hier tout rongé de vermine et qu'on vient de les lui retirer à l'instant même, je n'oserais vous les offrir. » Elle ne disait que trop vrai ; on y voyait fourmiller une immonde vermine. Simon Rodriguez jugea qu'il ne fallait pas laisser perdre une si précieuse occasion de se punir ; il l'accepta comme envoyée de Dieu. Il prit les draps, les serra autour de sa chair nue, et demeura ainsi toute la nuit, dans ce long et presque intolérable supplice.

Cependant ceux qui voyaient nos pèlerins, tous étrangers et vêtus de la même façon, se diriger vers Rome, croyaient, et les pèlerins l'entendirent répéter plus d'une fois, que c'étaient de grands pécheurs, venus en Italie pour demander au Souverain Pontife la levée de quelque censure ou l'absolution de quelque crime énorme. Mais au milieu de ces épreuves, les visites intérieures de Dieu et la charité qui les unissait entre eux, leur faisaient goûter les plus douces consolations. Ils marchaient trois à trois, un prêtre et deux autres qui ne l'étaient pas encore ; Espagnols et Français, tous aussi unis de cœur que s'ils eussent été enfants non seulement de la même patrie,

mais de la même mère. Chacun souffrait des douleurs des autres plus que des siennes propres, et s'empressait de veiller aux besoins de tous, avant de penser à soi. L'un d'eux raconte que lorsqu'ils se dispersèrent à Ancône, pour mendier de quoi racheter le bréviaire laissé en gage, il aperçut sur la place publique un de ses compagnons qui, les vêtements relevés jusqu'aux genoux et les pieds nus sur la terre, s'adressait aux femmes du marché et demandait avec une extrême humilité à celle-ci un fruit, à celle-là un peu de légumes. Il s'arrêta à le contempler, et se rappelant la noblesse de sa naissance, ses grands biens, ses talents naturels, ses connaissances acquises, les vertus dont il était orné et qui auraient pu lui donner dans le monde un crédit peu ordinaire, il fut profondément touché et se confessa très indigne d'être dans la compagnie de tels hommes. Il ajouta que ces réflexions se présentaient souvent à son esprit, et qu'il sentait chaque jour redoubler son estime pour eux et le désir de les servir. Mais ces sentiments étaient les sentiments de tous. De là venait qu'ils faisaient peu de cas de leurs souffrances particulières, et que chacun d'eux se comportait avec tous comme s'il avait été non son frère, mais son serviteur.

Cependant il plut à Dieu de les consoler quelquefois par des témoignages de protection particulière. Qu'il suffise d'en rapporter un exemple. Ils avaient passé à Lorette trois jours qui avaient été doublement pour eux des jours de repos, et parce que l'âme y avait satisfait sa piété, et parce que le corps y avait trouvé quelque soulagement ; puis ils s'étaient remis en route pour Rome. Après une longue journée de marche, ils arrivèrent à Tolentino, de nuit, sans avoir un morceau de pain pour rassasier leur faim. Personne dans les rues à qui demander l'aumône ; point d'hôtellerie ; de plus, il pleuvait à torrents. Trois allaient en avant ; deux se glissaient le long des murs et cherchaient un peu d'abri sous les toitures en saillie ; un autre s'avançait au beau milieu de la rue, n'ayant pas à craindre,

disait-il joyeusement, de se mouiller ou de se salir davantage. Or, au moment même où il faisait cette réflexion, il voit venir à sa rencontre également au milieu de la rue et les pieds dans la boue, un homme de haute taille, d'une trentaine d'années, et autant qu'il put en juger, d'une figure agréable. Cet homme l'arrêta, lui prit la main, la lui ouvrit, y glissa quelques petites pièces d'argent, puis la lui ferma et partit sans dire un seul mot. Avec cet argent, ils eurent de quoi acheter du pain, du vin et des figues sèches; ce fut un repas magnifique pour eux et pour quelques mendiants avec lesquels ils trouvèrent à le partager.

2. Arrivés à Rome, ils se retirèrent à l'hôpital, chacun dans celui de sa propre nation; puis ils se réunirent tous ensemble, Espagnols et Français, dans celui de Saint-Jacques. Ils y furent accueillis avec bonté et traités comme des pauvres, mais d'une manière qui parut très suffisante à des hommes habitués à vivre d'aumônes. C'est là que les vit et les reconnut ce Pierre Ortiz qui à Paris s'était montré, on s'en souvient, si hostile aux desseins de saint Ignace. Ortiz était alors à Rome et y défendait auprès du Souverain Pontife, au nom de Charles-Quint, la cause de Catherine, si indignement répudiée par le roi d'Angleterre Henri VIII. Mais il n'était plus le même à l'égard d'Ignace; la vertu du Saint mieux connu avait triomphé de ses préventions, et des motifs intéressés qui l'avaient d'abord indisposé contre lui. Il voulut, en sa considération, introduire lui-même ses compagnons auprès du Pape Paul III, qui occupait alors le Saint-Siège. Il fit d'eux le plus bel éloge au Saint-Père; il les représenta comme des hommes d'une haute vertu, d'une science profonde, voués à l'observation d'une pauvreté très rigoureuse, très zélés pour le salut des âmes; il ajouta qu'ils demandaient uniquement la bénédiction de Sa Sainteté et la permission de passer en Terre-Sainte afin d'y prêcher l'Évangile. Paul III

témoigna le désir de les voir et de les entendre, et comme il avait coutume, pendant ses repas, d'écouter tantôt des discours, tantôt des discussions entre des hommes lettrés, il donna ordre qu'on les fît venir le lendemain.

Pierre Ortiz les amena lui-même. L'épreuve fut si heureuse, que le Saint-Père ne savait ce qu'il devait le plus admirer, ou de leur modestie et de leur réserve dans la dispute, ou de la pénétration de leur esprit et de la profondeur de leur savoir; il leur en exprima sa satisfaction, en leur adressant ces propres paroles qu'il prononça debout et avec un air très-affable : « Nous Nous sentons extrêmement consolé de voir tant de science unie à tant d'humilité. » Il leur demanda ensuite s'ils n'avaient point quelque grâce à solliciter; et voyant qu'ils ne désiraient autre chose sinon ce que Pierre Ortiz avait déjà exposé en leur nom, il étendit les bras comme pour les presser tous sur son cœur, et il les bénit. Il ajouta qu'il négociait alors une ligue entre le Saint-Siège, l'Empereur et la République de Venise, et que par suite, il ne pensait pas qu'il leur fût possible d'effectuer cette année leur voyage en Terre-Sainte. Par ses ordres, une somme de soixante écus leur fut remise, avec la permission pour ceux qui n'étaient pas encore prêtres, y compris expressément Ignace alors absent, de se faire ordonner par quelque évêque que ce fût, à titre de pauvreté volontaire et de doctrine suffisante. Le cardinal des Quatre-Saints-Couronnés leur expédia à cet effet des lettres de la Pénitencerie, à la date du 27 avril 1537. Il y joignait pour Alphonse Salmeron une dispense d'âge et l'autorisation de recevoir la prêtrise, aussitôt qu'il aurait ses vingt-trois ans.

3. Les heureux pèlerins se remirent aussitôt en route pour Venise, à pied et en mendiant comme la première fois; car ils ne voulurent point toucher à l'aumône du Pape ni aux cent-quarante écus qu'ils avaient reçus de quelques pieux Espagnols; ils les gardaient pour payer

les dépenses de leur voyage en Palestine. Arrivés à Venise, ils y reprirent dans les hôpitaux leurs anciennes occupations. Le jour de Saint-Jean-Baptiste de l'année 1537, ils firent aux pieds du nonce apostolique, Mgr Veralli, les vœux de pauvreté perpétuelle et de chasteté, et furent ensuite ordonnés prêtres. Ils furent, en cette circonstance, inondés d'une telle plénitude de consolations qu'il en rejaillit une large part sur l'évêque qui les consacrait, Mgr Vincent Nigusanti. Ce prélat déclara lui-même que jamais dans aucune des nombreuses ordinations qu'il avait faites, il n'avait éprouvé des sentiments d'une si tendre dévotion.

Les nouveaux prêtres célébrèrent leur première messe à différents jours solennels que chacun d'eux choisit, selon son attrait particulier. Ignace voulut consacrer à ce grand acte une nouvelle préparation d'une année entière. Ce long délai ne lui suffit pas encore ; il le prolongea l'espace de six autres mois. Ce ne fut qu'au mois de décembre de l'année suivante, dans la chapelle de la Crèche à Sainte-Marie-Majeure, et le jour même de Noël, qu'il offrit à Dieu son premier sacrifice et s'offrit lui-même en hostie d'oblation volontaire pour les intérêts de sa gloire.

Cependant les espérances de passer en Palestine allaient diminuant chaque jour; le sultan Soliman et la République de Venise s'étaient de part et d'autre déclaré la guerre, et se préparaient à mettre en mer des flottes puissantes.

En attendant l'occasion favorable, si elle devait se présenter, les Pères décidèrent qu'ils se prépareraient par des exercices particuliers à célébrer leur première messe avec plus de piété et de dévotion. Ils se retirèrent dans différentes solitudes, où, loin du bruit et comme hors des choses du monde, ils pourraient mieux se recueillir et traiter avec Dieu. Ignace, Le Fèvre et Lainez allèrent à Vicence ; Xavier et Salmeron à Monselice ; Codure et Hozes

qui s'était joint récemment aux dix autres, à Trévise ; Le Jay et Rodriguez à Bassano, Broët et Bobadilla à Padoue. Ils s'établirent aux environs de ces villes dans des huttes qu'ils trouvèrent abandonnées. La terre leur servait de lit; dans les retraites plus somptueuses, il y avait un peu de paille ; le pain mendié en arrivant dans le pays et l'eau composaient toute leur nourriture. Ils prolongeaient leurs oraisons pendant des heures entières et se livraient au gré de leur ferveur à toutes sortes de pénitences. Ignace retrouva Manrèse à Vicence : même fréquence des visions célestes, mêmes délices spirituelles, avec une si grande abondance de larmes que ses yeux en ressentirent une fatigue qui ne le quitta plus le reste de sa vie.

Après être restés plus de quarante jours dans ces solitudes, ils commencèrent à en sortir pour communiquer aux autres les trésors de grâces dont Dieu les avait remplis. Ils entrèrent dans les villes et se mirent à prêcher. Ils n'avaient besoin pour cela ni de chaires, ni d'églises : l'église, c'était la place publique ; la chaire, quelque banc qui se trouvait là. Du haut de ce banc, ils faisaient des signes avec le chapeau, avec la main, pour appeler la foule ; celle-ci accourait, les prenant d'abord pour des baladins et des saltimbanques. Mais la force de l'Esprit de Dieu qui parlait par leur bouche, bien qu'ils s'exprimassent en un italien incorrect et embarrassé, était si pénétrante, que beaucoup de curieux, accourus uniquement pour rire, s'en retournaient les larmes aux yeux. Leur extérieur, il est vrai, répondait parfaitement à leur prédication dont le thème habituel était la pénitence. A les voir pâles et décharnés, il paraissait bien qu'ils sortaient du désert. Leurs discours terminés, chacun d'eux regagnait sa retraite.

Il plut à Dieu d'en visiter plusieurs par de graves et dangereuses maladies, résultat de leurs grandes souffrances. Un des premiers atteints fut Simon Rodriguez. Il habitait avec Claude Le Jay, près de Bassano, un ermi-

tage appelé Saint-Vite, où un vieillard, nommé Antoine, vivait en solitaire. Il les avait accueillis, poussé par un mouvement intérieur de l'Esprit de Dieu ; car, après avoir reçu quelques hommes qui s'étaient présentés pour partager son genre de vie et l'avaient ensuite abandonné, faute de pouvoir en soutenir les rigueurs, il avait résolu de vivre seul à l'avenir. Il offrit à ses deux compagnons une planche pour lit dans un coin de sa cellule ; accoutumés qu'ils étaient à dormir sur la dure, ce leur fut une sorte de luxe. La nuit, ils se levaient tous trois pour prier et chanter des psaumes ; ils jeûnaient ensemble et se livraient à toutes sortes de pénitences.

4. Cependant, au mois de septembre, Simon Rodriguez tomba malade ; le mal s'aggrava au point de mettre ses jours en danger ; un médecin, amené par l'ermite, déclara qu'il n'y avait plus d'espérance de guérison. A cette nouvelle, Ignace prenant avec lui Pierre Le Fèvre, car Lainez était malade à l'hôpital, se dirigea vers Bassano. On vit bien dans cette occasion quelle vigueur lui donnait la charité, surtout envers ses enfants. Il était lui-même exténué de forces et travaillé par la fièvre ; néanmoins il franchit la distance qui sépare Vicence de Bassano, d'un pas si rapide, que Le Fèvre, qui était robuste et plein de santé, ne pouvait le suivre ; le Saint devait s'arrêter de temps en temps à l'attendre. Dans une autre circonstance il avait fait éclater une charité semblable envers Jacques Lainez. Au milieu d'un voyage à pied qu'ils faisaient ensemble, Lainez avait été pris subiment par la fièvre. Ignace ne s'était pas contenté de lui procurer une monture, de se dépouiller d'une partie de ses vêtements pour l'en couvrir ; oubliant sa faiblesse qui lui permettait à peine de se tenir debout, il s'était mis à marcher avec une telle rapidité, que Lainez, même en pressant le pas de sa bête, ne pouvait presque le suivre. Je reviens à mon récit.

Dans ces haltes qu'il faisait sur la route de Bassano pour attendre son compagnon, Ignace se recueillait tout en Dieu et priait avec ferveur pour la guérison du malade. Il fut exaucé; il dit à Le Fèvre avec une assurance qui venait de Dieu que Rodriguez ne mourrait point. En arrivant à l'ermitage, il le pressa étroitement sur son cœur; sous cette étreinte paternelle, Rodriguez se trouva non seulement consolé, mais encore tellement fortifié, qu'à l'instant même, il sentit diminuer son mal et entra en voie de guérison. Ignace lui fit échanger les planches sur lesquelles il prenait son repos contre une couche un peu moins dure que lui procura la charité de l'ermite.

Mais après l'avoir retrouvé, le Saint fut sur le point de le perdre d'une autre manière; car je crois qu'il s'agit de lui, et non, ce qui me paraît peu probable, de l'un de ses deux autres compagnons. Séduit par les douceurs d'une vie de retraite, Rodriguez se mit un jour à comparer la tranquillité de l'ermite avec les courses continuelles d'Ignace, le recueillement de sa solitude avec les distractions du commerce des hommes, le bonheur de n'avoir plus à penser qu'à Dieu et à soi-même avec la sollicitude qu'entraîne le soin des âmes, et balançant les avantages et les inconvénients de ces deux vies dont il avait une certaine expérience, il crut trouver dans celle d'Ignace plus de fatigues et moins de mérites, dans celle de l'ermite, moins de périls et plus de repos. D'ailleurs avec Ignace, il n'était, on peut dire, qu'au début de la carrière; avec l'ermite, il était déjà comme au terme. Il inclinait donc fortement vers la solitude et s'éloignait d'autant de la vie active. La fidélité à ses promesses, les vœux qu'il avait prononcés, l'exemple de ses compagnons, hommes non moins éclairés que lui et non moins désireux de la perfection, faisaient néanmoins encore contre-poids à ses préférences.

Hésitant, incertain, incapable de se déterminer lui-même, il résolut de s'en remettre à l'ermite. Dans ce

dessein, il s'échappa un jour furtivement de Bassano, où Ignace s'était retiré avec ses compagnons, et s'achemina vers la retraite de Saint-Vite. Mais Dieu, qui dirigeait la Compagnie naissante, voulut donner une leçon au grand corps qui devait en sortir un jour; il montra qu'il n'avait point pour agréable de voir ceux qu'il avait appelés pour travailler au salut des âmes renoncer à cette mission, afin de s'occuper uniquement d'eux-mêmes. Il mit de tels obstacles à l'exécution des projets du fugitif, que celui-ci fut tout heureux de revenir se jeter dans les bras de son père. En effet, il était à peine sorti de Bassano, qu'il vit paraître un homme armé, d'un aspect terrible, qui jetait sur lui des regards courroucés et le menaçait avec une épée nue. Il s'arrête un moment, surpris et effrayé; puis ne devinant pas ce que pouvait être cette rencontre, il s'anime lui-même et essaie de continuer sa route. Mais l'inconnu, le visage plein de colère, s'avance sur lui comme pour le frapper. Le fugitif rebrousse alors chemin, et se sauve précipitamment dans la direction de Bassano. Chacun s'étonnait de le voir courir ainsi; car on n'apercevait rien qui pût lui causer cette frayeur, et personne ne le poursuivait. Cependant saint Ignace, à qui Dieu avait tout révélé, était allé au-devant de lui; dès qu'il l'aperçut, il lui tendit les bras, et lui adressa avec un doux sourire ces paroles de Notre-Seigneur reprochant à saint Pierre l'inconstance de sa foi : *Modicæ fidei, quare dubitasti?*

5. Je viens de parler de l'ermite de Bassano. Cet homme était véritablement un saint. Je crois devoir entrer dans quelques détails à son sujet, à cause de sa grande charité pour Simon Rodriguez, et surtout à cause de ce qui lui arriva dans ce même temps, à l'occasion d'Ignace. Les habitants du pays et ceux qui avaient partagé son genre de vie, en rapportaient des choses merveilleuses; ils vantaient surtout ses longues oraisons et ses rigueurs excessives, qu'il appelait la nourriture des ermites. Mais,

sans parler du reste, certaines maximes, qu'il avait souvent à la bouche et dont il avait fait sa règle, suffisent à son éloge. Plusieurs nous ont été fidèlement conservées par un de ses disciples, Gaspard Groppelli, qui entra plus tard dans notre Compagnie, où il ne demeura pas longtemps du reste, car habitué à la liberté de la vie solitaire, il ne put se plier au joug de l'obéissance. Voici quelques-unes de ses maximes.

Ce qui fait mourir l'âme de froid, c'est de ne s'être pas tout à fait dépouillée d'elle-même. La sagesse de ce monde la plus sublime et la plus utile est de ne savoir pas faire sa propre volonté. Qui n'a pas la paix avec Dieu est toujours en guerre avec soi-même. On s'efforce en vain d'arriver à Dieu, si on ne commence pas par se quitter soi-même. Cette vie est un marché où les hommes ne sont occupés que de dettes à payer, de créances à recouvrer ; mais celui-là seul est riche qui se perd lui-même pour gagner Dieu. La plupart des hommes prennent conseil d'un fou ou d'une folle; le fou c'est le monde, et la folle c'est la chair. Pour bien mourir, il faut être mort d'avance. Pour faire de grandes choses, il faut reconnaître qu'on n'est rien. Pour vivre heureux comme un vrai chrétien, il faut savoir tirer le bien du mal. — Il remerciait Dieu de ne lui avoir point laissé de parents à Bassano, où il était né, parce que les plus proches sont aussi les plus ennemis, et qu'il en aurait plus trouvé parmi eux pour troubler son genre de vie que pour l'imiter. Dieu ne veut pas donner son paradis à ceux qui croient l'acheter à grand prix, mais à ceux qui pensent l'obtenir à trop bon compte, si cher qu'il leur coûte.

Ce passage de David *In circuitu impii ambulant*, les impies marchent dans un cercle, il l'appliquait aux gens du monde qui commencent par l'amour d'eux-mêmes, et qui après avoir erré à travers toutes les créatures reviennent à l'amour d'eux-mêmes; tout à l'inverse des saints qui commencent par l'amour de Dieu, continuent

par l'amour du prochain, et sont ramenés par l'amour du prochain à l'amour de Dieu. — Un homme extrêmement riche lui disait un jour que ce monde était une belle demeure: « Si l'avenue est si belle, répondit-il, quel sera le palais? » Un autre gentilhomme, tout plongé dans les sens, lui déclarait sans détour qu'il consentirait volontiers à rester toujours sur la terre, et renoncerait sans peine à tous les paradis du monde. « Eh bien, lui dit-il, de deux choses l'une : ou vous ne croyez pas qu'il y ait une autre vie, ou votre conscience est en tel état que vous craignez avec juste raison d'aller après votre mort dans un lieu pire que celui-ci. »

La vie de ce saint ermite répondait pleinement à ses maximes. Il n'avait point de plus grande consolation que l'espérance d'une mort prochaine. Quelqu'un s'étant un jour avisé, pour le consoler dans une maladie, de lui promettre encore vingt-cinq ans de vie : « Si vous vouliez me les vendre, répliqua-t-il, je ne vous les paierais pas un denier. » Il mourut en 1552, le vendredi d'avant la Pentecôte ; sur le point d'expirer, il manifestait une joie extraordinaire : « O mort, répétait-il souvent, tu m'as attendu bien longtemps ; je t'attends à mon tour. » Il baisait affectueusement son crucifix, l'unique consolateur de sa mort, comme il avait été l'unique compagnon de sa vie.

Mais il est facile à celui qui mène une vie pénitente, au milieu des austérités et des mortifications, de se persuader qu'en dehors de cela, il ne saurait y avoir d'amour de Dieu, ou du moins qu'en cela seul consiste toute la moelle de la perfection. Le bon ermite avait entendu raconter de grandes choses d'Ignace par ses compagnons; mais quand il le vit habillé comme tout le monde, sans rien qui le distinguât, il le déprécia dans son cœur, et jugea que ce n'était qu'un homme comme les autres. Dieu voulut bien le tirer d'erreur. Priant un jour très dévotement, il eut une révélation, et à la lumière de cette révélation, il vit à

quel sublime degré de sainteté était devant Dieu celui qu'il estimait un homme ordinaire. Il aimait plus tard à raconter à sa confusion ce dont il avait été témoin alors, pour faire entendre que l'écorce et la moelle sont deux choses bien différentes.

CHAPITRE XI

1. Ignace et ses compagnons se dispersent en différentes villes; ils prennent auparavant le nom de Compagnie de Jésus. — *2. Mort de Jacques Hozes. — 3. Travaux et souffrances à Ferrare et à Bologne. — 4. Voyage d'Ignace à Rome. — Apparition de Notre-Seigneur. — 5. Vocation de François Strada. — 6. Œuvres de zèle.*

1537-1538.

1. Simon Rodriguez étant guéri, saint Ignace reprit le chemin de Vicence, et convoqua auprès de lui tous ses compagnons. Il voulait s'entendre avec eux sur ce qu'il convenait de faire en présence de l'impossibilité d'entreprendre le voyage de Palestine. Il voulait aussi donner aux nouveaux prêtres le moyen de célébrer leurs premières messes ; car c'était principalement en vue de se préparer à cette grande action qu'ils s'étaient retirés dans leurs solitudes. L'endroit où il les réunit, était un vieux monastère situé hors de la ville, et qui avait été ruiné au temps des guerres. Il en restait à peine quelques pans de murailles supportant un toit délabré. Il n'y avait ni portes ni fenêtres ; pour tout confort, un peu de paille servait de lit. Mais ni le pain ni l'eau ne manquaient. Pendant les quarante jours qu'Ignace et ses deux compagnons Le Fèvre et Lainez y avaient passé, dans une prière presque continuelle, ils étaient allés, deux fois par jour, mendier leur nourriture dans les rues de la ville. Quand leur nombre se

fut accru et qu'ils eurent commencé à prêcher, la charité des fidèles s'accrut aussi, et ils purent vivre tous les onze des aumônes qu'on leur faisait.

Cependant, telles étaient les incommodités de cette demeure ouverte à tous les vents, que deux d'entre eux, François Xavier et un autre dont j'ignore le nom, tombèrent malades. Pour ne pas les laisser mourir de misère, on les transporta à l'hôpital des Incurables, ou pour mieux dire, dans des maisons en ruines et presque abandonnées, près de l'hôpital, où ils ne furent guère mieux que dans leur première habitation. Pourtant, ils y trouvèrent un lit qu'ils partagèrent ensemble. Ce fut alors un autre inconvénient; tandis que l'un était en proie à une fièvre brûlante, il arrivait souvent que son compagnon tremblait de tous ses membres. Mais Dieu les soutenait, et les comblait de consolations d'autant plus abondantes qu'ils étaient plus dépourvus des secours humains. La grâce qu'il fit à François Xavier était digne de ce noble cœur; au lieu de lui retirer ses souffrances, il lui en promit de plus grandes. Saint Jérôme, pour qui François professait une extrême dévotion, lui apparut au milieu de la nuit et le consola comme on pouvait l'attendre d'un tel saint. Il lui annonça que ses compagnons allaient se disperser en différentes villes d'Italie, qu'il lui nomma; pour lui, il irait à Bologne où il trouverait une croix qui lui donnerait autant à mériter qu'à souffrir. Tout arriva comme le saint l'avait prédit.

L'impossibilité de passer en Terre-Sainte ayant été démontrée, il fut résolu, conformément au vœu qui en avait été fait, qu'Ignace, Le Fèvre et Lainez se rendraient à Rome, pour mettre à la disposition du Souverain Pontife leur personne et celle de leurs compagnons. Pendant ce temps, les autres se disperseraient dans les villes où il y avait des Universités, afin d'y travailler au salut des âmes et de chercher à y recruter quelques associés.

Mais avant de se séparer, ils voulurent se fixer une règle

commune, et mettre une certaine uniformité dans leur manière de vivre. A moins de direction contraire imposée par la nécessité ou la prudence, voici les points qu'ils devaient observer. Ils vivraient uniquement d'aumônes et logeraient dans les hôpitaux. Chacun d'eux serait tour à tour, et pendant une semaine, le supérieur de son compagnon, afin que dans les mortifications nul ne fût abandonné à sa ferveur personnelle. Ils prêcheraient dans les places publiques et partout où il leur serait permis de le faire; ils parleraient de la beauté et des récompenses de la vertu, de la laideur et des châtiments du vice, et demanderaient la persuasion à la conviction de l'esprit plutôt qu'aux artifices de l'éloquence. Ils instruiraient les enfants des principes de la foi et les formeraient aux bonnes mœurs. Enfin ils mettraient en œuvre tous les moyens pour se rendre utiles au prochain. Quelles que fussent leurs fatigues, ils n'accepteraient jamais d'argent : ils se tiendraient suffisamment payés de leurs peines, s'ils pouvaient contribuer en quelque chose à la gloire de Dieu. Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité.

Puis, comme il arrivait souvent qu'on les interrogeait sur leur profession, leur forme de vie, leur nom, ils cherchèrent une réponse uniforme qui pût satisfaire les curieux. Mais il n'y eut pas à discuter sur ce point. Saint Ignace était déjà fixé depuis longtemps et par une autre inspiration que la sienne. C'est une chose tenue pour certaine par tous ceux qui ont vécu dans son intimité, qu'il avait su le nom de son Ordre, dès le temps où Dieu lui en avait fait voir à Manrèse la première ébauche, dans la méditation des deux Étendards. Il déclara donc, et tous se rangèrent à son avis, que s'étant unis ensemble au nom du seul amour de Jésus et pour la seule gloire de Dieu, ils ne prendraient point d'autre nom que celui de *Compagnie de Jésus*. Ces divers points réglés, et les villes où ils iraient travailler, déterminées, ils s'embrassèrent avec une tendre affection, et se rendirent chacun à leur poste; Ignace,

Le Fèvre et Lainez à Rome ; Xavier et Bobadilla à Bologne ; Rodriguez et Claude Le Jay à Ferrare ; Broët et Salmeron à Sienne, Codure et Hozes à Padoue.

Tous ces ouvriers n'eurent pas les mêmes succès ; quelques-uns eurent plus à souffrir qu'à travailler ; d'autres furent plus libres de se dévouer au service des âmes et recueillirent de grands fruits.

2. A Padoue, Codure et Hozes venaient de commencer depuis quelques jours seulement leurs prédications dans les hôpitaux et les places publiques. Le suffragant de l'évêque craignit qu'ils ne fussent des hommes dangereux qui affectaient les dehors de la sainteté pour mieux tromper les simples ; il les fit donc arrêter et mettre aux fers. Les sentiments avec lesquels les serviteurs de Dieu accueillirent une épreuve si nouvelle, se firent assez voir dans la manière dont ils passèrent leur première ou plutôt leur unique nuit de prison ; ils la consacrèrent tout entière à réciter des psaumes et à s'entretenir de Dieu. Telle était leur joie que le bon Hozes ne pouvait la contenir au dedans : il la laissait déborder en de francs éclats de rire. Le bruit de leur incarcération s'étant répandu dans la ville, le suffragant reçut, en faveur de leur innocence et de leur vertu, des témoignages si nombreux et de telle qualité que dès le lendemain il les fit relâcher, avec pleine liberté de travailler au salut des âmes. Ils n'en usèrent pas longtemps ; l'un d'eux, le P. Hozes, encore au début de sa laborieuse carrière, fut appelé par Dieu au repos de l'éternité.

Il venait de prêcher, au milieu de la place publique de Padoue, sur ces paroles : « *Vigilate et orate, quia nescitis diem neque horam ;* Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. » A peine eut-il fini son discours qu'il fut saisi d'un violent accès de fièvre. Il comprit que c'était à lui-même que s'adressait cette recommandation du Sauveur ; il se retira donc à l'hôpital, et ne pensa plus qu'à se

préparer à la mort. Il puisait une joie si vive dans l'espérance très ferme d'obtenir la vie éternelle, qu'il était insensible à la perte, si prématurée pourtant, de cette vie périssable. Sa fin fut celle d'un prédestiné; il eut le sort digne d'envie de ces ouvriers qui venus les derniers à la vigne, ont été appelés les premiers à la récompense.

Ignace était alors au Mont-Cassin, et donnait les Exercices spirituels à Pierre Ortiz, cet agent de Charles-Quint, dont nous avons parlé plus haut. C'est là qu'il apprit la maladie d'Hozes et le danger où il se trouvait. Tandis qu'il le recommandait à Dieu avec beaucoup de ferveur, il fut favorisé d'une grâce semblable à celle dont le grand patriarche saint Benoît avait été l'objet, dans ce lieu-là même, quand il vit l'évêque saint Germain monter au ciel : il aperçut l'âme de son compagnon, au milieu d'une brillante auréole de lumière, emportée par les anges dans le paradis. Peu après étant allé entendre la messe (il ne la célébrait pas encore, bien qu'il fût déjà prêtre), à ces paroles du *Confiteor, et omnibus Sanctis,* il contempla des yeux de l'âme le ciel ouvert, et au milieu d'une grande multitude de saints, il vit Hozes semblable à l'un d'eux, et tout éclatant de splendeur. Il en eut une telle consolation, que pendant plusieurs jours, il lui fut impossible de retenir ses larmes; il lui semblait avoir sans cesse sous les yeux la gloire dont jouissait son bienheureux compagnon. Du reste, le corps même du défunt parut rendre sensiblement témoignage du bonheur dont son âme était en possession. Hozes avait le teint foncé et les traits assez peu réguliers; mais dès qu'il eut rendu le dernier soupir, son visage prit une expression angélique, tellement que Codure avait peine à le reconnaître, et ne pouvait se lasser de le regarder et de l'embrasser en versant des larmes d'attendrissement.

3. Après la mort d'Hozes, Simon Rodriguez vint de Ferrare à Padoue pour consoler et aider Codure qui,

demeuré seul, ne pouvait plus suffire au travail. Bientôt même toute la charge pesa sur lui, parce que Codure tomba malade à son tour. Dans cette extrémité, Dieu leur vint en aide à propos. Il y avait à Padoue un riche et noble ecclésiastique que Codure avait guéri d'une funeste passion; il l'avait même décidé à renvoyer la personne avec laquelle il avait longtemps vécu et dont il avait eu des enfants. Par reconnaissance, cet ecclésiastique le fit transporter de l'hôpital dans sa propre maison, et lui fit donner les plus grands soins. Rodriguez quitta aussi l'hôpital; il dut céder aux instances d'une dame veuve de haut rang, dont il avait aidé les deux fils, l'un à faire une sainte mort, l'autre à embrasser la vie parfaite dans un Ordre très régulier. Demeurée seule, cette dame voulut se charger de Rodriguez, et lui faire prendre la place de ses deux fils. Elle s'y porta d'autant plus volontiers que ceux-ci au moment de la quitter, l'un sur son lit de mort, l'autre au seuil de la vie religieuse, l'avaient priée de le considérer comme son propre enfant.

Ce n'était pas la première fois que Rodriguez était l'objet des attentions spéciales de la Providence. Avant de quitter Ferrare où il travaillait avec Claude Le Jay, il en avait déjà fait l'expérience. Ils logeaient l'un et l'autre dans un pauvre hôpital où on leur avait offert le vivre et le couvert. Mais ils n'avaient accepté que l'abri, continuant à mendier leur pain de chaque jour. Ils prêchaient dans les rues et sur les places publiques; ils servaient dans les hôpitaux, et s'employaient à tous les ministères qui pouvaient être utiles aux âmes. Une telle conduite excita l'attention d'une femme âgée et prudente, chargée de la surveillance de l'hôpital. Cette personne s'étonnait de voir des hommes qui s'imposaient tant de fatigues pour les autres, y joindre encore tant de rigueurs volontaires; car ils jeûnaient continuellement, et logeaient dans une mauvaise chambre mal protégée contre le froid, quoique celui-ci fût très rigoureux dans cette saison et

dans ce pays. Elle eut la pensée de les épier pour savoir ce qu'ils faisaient pendant la nuit. Après un très court repos, ils battaient le briquet, allumaient une petite lampe et se mettaient à genoux pour réciter l'office divin; ils demeuraient ensuite en oraison jusqu'au jour, dans un profond silence et toujours à genoux; puis ils sortaient pour aller dire leur messe et vaquer chacun de son côté à leurs exercices de charité. Comparant alors ce qu'elle avait vu avec ce qu'elle entendait raconter du fruit de leurs travaux, elle commença à les considérer comme des hommes d'une haute sainteté.

Du reste, les exemples d'humilité, de patience et de zèle qu'ils donnaient à la ville leur avaient concilié l'estime générale. La marquise de Pescara, qui était alors à Ferrare, désira les connaître, et traiter avec eux des choses de son âme. Mais elle voulut savoir auparavant si leur vie était d'accord avec leurs enseignements. Ayant un jour rencontré l'un d'eux, elle lui demanda où il logeait et s'il n'était pas par hasard un de ces prêtres venus en Italie pour passer en Terre-Sainte. Le Père répondit que oui et qu'il demeurait à l'hôpital. La marquise s'y rendit à l'instant, sans ajouter un mot, manda la femme dont nous avons parlé, et l'interrogea longuement sur les deux prêtres étrangers. Celle-ci, avec un grand accent de conviction, se mit aussitôt à dire que c'étaient des saints. A l'exception de quelques courtes heures données au repos, ils passaient toute la nuit à veiller et à prier, tantôt tous deux ensemble et tantôt séparément; elle en avait été elle-même témoin. Ils refusaient d'accepter les modestes aumônes que leur offrait la charité de l'hôpital; ils allaient mendier par les rues un maigre morceau de pain dont ils se contentaient. Ils étaient mal vêtus et à peine protégés contre l'inclémence d'un hiver rigoureux, et néanmoins ils n'approchaient jamais du feu. Leur vie était irréprochable; tous leurs discours étaient de Dieu. La ville entière avait sous les yeux leurs travaux et leurs

œuvres de zèle. La marquise de Pescara fut ravie d'entendre cet éloge; elle retira les deux Pères de l'hôpital, les établit près de son palais dans une maison et pourvut à leur entretien, contente de recevoir d'eux en échange les secours spirituels qu'elle en avait désirés. Bientôt même elle leur ménagea des entrées encore plus hautes. Elle les fit appeler à la cour, où Claude Le Jay, demeuré seul à Ferrare, produisit un bien considérable. Le duc Hercule se mit sous sa conduite, et en sa considération, il favorisa hautement la Compagnie et la défendit d'une manière très efficace dans une terrible persécution qui ne tarda pas à s'élever contre elle.

De son côté, François Xavier, à Bologne, ne manquait ni de travail ni d'épreuves. Quelques jours après son arrivée, il avait eu la dévotion de dire la messe dans la chapelle où reposent les restes de saint Dominique. Comme il avait une extrême vénération pour ce saint, il célébra le divin sacrifice avec un sentiment extraordinaire de ferveur et une grande abondance de larmes. Une noble et pieuse femme, religieuse du tiers-ordre de Saint-Dominique, venue d'Espagne pour finir ses jours auprès du tombeau de son bienheureux Père, en fut frappée, et conçut un vif désir de savoir quel était ce prêtre qui donnait des signes si merveilleux d'union avec Dieu. Prenant donc avec elle une de ses plus intimes amies, elle alla lui demander un entretien, dont les choses spirituelles fournirent le sujet. Xavier parla avec un sentiment si profond et une telle élévation que la compagne de cette femme, nommée sœur Isabelle Casalini et membre aussi du tiers-ordre, ne douta point qu'il ne fût rempli de l'Esprit de Dieu. De retour à la maison, elle en fit un si grand éloge à Jérôme Casalini de Forli, son oncle, chanoine de Saint-Pétrone et recteur de l'église Sainte-Lucie, que celui-ci résolut de prendre l'étranger dans sa demeure. Dès le premier jour, il s'aperçut qu'il avait reçu un saint. Il le reconnut bien mieux quand il eut été le témoin habituel

de cette vie si mortifiée au dedans, si sévère dans l'usage des plus rigoureuses pénitences, et toutefois si allègre au dehors et si épanouie; car Xavier goûtait dans le bonheur de servir Dieu une si douce consolation qu'il paraissait insensible à la douleur. Jamais le bon recteur ne put obtenir de lui qu'il prît une autre nourriture que le morceau de pain mendié de porte en porte, ni qu'il se relâchât en rien de ses austérités. Il était fort à craindre qu'il n'y résistât pas longtemps, surtout s'il continuait à y joindre les fatigues de la prédication sur les places publiques et les autres exercices de charité auxquels il était perpétuellement occupé.

Cependant il attendait avec impatience les grandes épreuves que saint Jérôme lui avait annoncées à Vicence. La prédiction se réalisa enfin. Il fut assailli d'une fièvre quarte qui dura plusieurs mois, et lui donna plus à souffrir qu'une fièvre continue; car tout malade qu'il était, il continuait à travailler comme un homme en pleine santé, ne jugeant pas qu'une si minime indisposition fût une raison d'abandonner ses œuvres apostoliques, ou de diminuer ses rigueurs habituelles. La nature épuisée s'en vengeait, et lui faisait sentir doublement le poids des fatigues. Mais Dieu le soutenait par des consolations intérieures et surtout par les conversions dont il le faisait l'instrument. Nous n'avons, il est vrai, que des conjectures sur ce sujet, parce que les détails particuliers nous manquent; mais ce qui lui arriva quelques années plus tard, lorsqu'il se rendit de Rome en Portugal, pour aller aux Indes, justifie largement ces conjectures.

Il devait passer par Bologne. Lorsqu'on y apprit son arrivée, ce fut une joie universelle. Le désir de le voir, de recueillir au moins ses derniers avis et sa dernière bénédiction, fut tel que, deux heures avant le jour, une grande foule se porta à l'église Sainte-Lucie, voisine de la maison du chanoine Casalini chez qui Xavier était descendu. On attendait qu'il vînt y célébrer la messe. Dès

qu'il parut, toute cette foule se pressa autour de lui avec les témoignages du plus tendre attachement; il dit ensuite la messe avec beaucoup de larmes, et distribua la sainte communion à un grand nombre de personnes. Tout le temps qu'il passa à Bologne en compagnie de l'ambassadeur du roi de Portugal, les mêmes scènes ne cessèrent de se renouveler. Il était constamment occupé à entendre les confessions et à satisfaire la piété des fidèles. Le 31 mars, il écrivait à saint Ignace qu'à Bologne il trouvait beaucoup plus à faire que naguère à Saint-Louis de Rome; et toutefois quels fruits n'avait-il pas recueillis dans cette église? Le jour de son départ, une multitude de personnes accoururent pour recevoir la dernière bénédiction de leur bien-aimé père. Xavier se recommanda à leurs prières en ajoutant que, selon toutes les apparences, ils ne se reverraient plus ici-bas. A ces mots, des sanglots unanimes éclatèrent; plusieurs s'offrirent à le suivre partout où il irait, et même jusqu'aux Indes. Xavier refusa; mais il ne put du moins empêcher ces fidèles amis de lui faire cortège un long espace de chemin, et de se ménager cette suprême consolation, qui se changea bientôt en tristesse quand vint l'heure de la séparation. Mais l'éloignement ne brisa pas les liens d'affection qui unissaient Bologne à François Xavier et François Xavier à Bologne. Ce fut en souvenir du Saint que la Compagnie fut appelée à Bologne et mise en possession de l'église de Sainte-Lucie; la chambre où il avait demeuré fut convertie en chapelle. De son côté, le Saint n'a jamais cessé de se montrer généreux envers une cité si dévouée, et l'huile de la lampe, qui brûle continuellement devant son image, est devenue l'instrument de grâces miraculeuses et continuelles.

4. Pour Ignace, en s'en souvient, il avait pris le chemin de Rome avec Le Fèvre et Lainez. Avant d'arriver dans la Ville éternelle, il eut une vision qui témoigna de la faveur

singulière dont il jouissait auprès de Notre-Seigneur. Depuis qu'il était en Italie, il avait retrouvé cette union intime avec Dieu, ces délices spirituelles et ces fréquentes visites du ciel dont il avait joui autrefois à Manrèse, et dont il avait été privé, du moins en partie, pendant le temps de ses études à l'Université de Paris. Ordonné prêtre, il avait voulu consacrer une année et plus à se préparer à mieux offrir les prémices de son sacerdoce. De toute l'ardeur de son âme et de toute la force de ses prières, il avait, pendant cet intervalle, constamment supplié la puissante Mère de Dieu, de lui obtenir la grâce d'appartenir, sans réserve, avec tout ce qu'il était et tout ce qu'il pouvait être, à son divin Fils. Car il désirait d'un désir tous les jours plus ardent, reproduire en lui-même, autant qu'il lui serait possible, une vive image de la vie de Jésus-Christ, principalement en faisant et en souffrant de grandes choses, pour l'accroissement de la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'est au milieu de ces exercices de saintes préparations qu'il s'était mis en route pour Rome. A la pensée qu'il allait s'offrir avec ses compagnons au Souverain Pontife, il sentait sa ferveur redoubler et de nouveaux désirs s'allumer dans son âme. A mesure qu'il approchait du terme de son voyage, il multipliait ses prières et conjurait avec instances Notre-Seigneur de l'admettre à se consacrer sans réserve au divin service.

Il était plongé dans ces pensées, lorsqu'il rencontra entre Sienne et Rome, à quelques milles seulement de la Ville sainte et donnant sur le grand chemin, une petite église, ou plutôt une pauvre chapelle tombant en ruines. Il y pénétra seul. Dans une courte, mais brûlante prière, il recommanda au Fils de Dieu la petite Compagnie qu'il allait lui consacrer, et qui devait être le commencement de cette grande Compagnie, dont il avait tant de fois entendu la voix divine lui parler au fond du cœur. Tout à coup, il entra dans un délicieux ravissement, et fut trans-

porté jusqu'à la région des esprits. Il vit alors très clairement le Père Éternel, le visage empreint de la bonté la plus aimable, se tourner vers son Fils qui portait la croix et les insignes de sa Passion ; il le recommandait à ce Fils bien-aimé en des termes remplis de la plus tendre affection ; il le lui donnait tout entier et le consacrait pleinement à son service. Le Fils de Dieu, comme il était juste de l'attendre d'une telle recommandation, l'accueillait avec toutes les marques de la plus grande bénignité, et il prononçait ces paroles expresses qu'Ignace entendit sortir de sa bouche : *Ego vobis Romæ propitius ero*. La vision disparut alors, et le Saint revint à lui.

Cette grâce fit naître en son âme des sentiments divers. Elle lui inspira tout ensemble une grande confiance et de vives appréhensions. La vue de Jésus-Christ portant sa croix, lui paraissait un présage certain qu'il allait rencontrer à Rome et beaucoup de traverses et beaucoup de souffrances; mais s'il éprouvait des craintes, il puisait encore plus de courage dans la promesse du Sauveur. Si pesante que dût être la croix, soutenu par un bras si puissant, il aurait des forces mille fois supérieures au fardeau. Il sortit de l'église, le visage enflammé, le cœur surabondant de joie, et il rejoignit ses compagnons. Pour les animer à tenir tête à toutes les épreuves qui pourraient fondre sur eux, il leur raconta ce qu'il venait de voir : « J'ignore, ajouta-t-il, si ce sont des croix ou des roues qui nous attendent à Rome, où Dieu semble nous conduire comme des victimes au sacrifice. Mais, quoi qu'il doive advenir, allons joyeusement ; nous n'aurons pas la croix sans Jésus-Christ, et Jésus-Christ sera toujours plus puissant pour nous défendre que ne pourra l'être tout l'univers conjuré pour nous nuire. »

5. Les voyageurs arrivèrent dans la Ville sainte au mois d'octobre 1537 ; ils allèrent aussitôt, selon le vœu qu'ils en avaient fait, s'offrir au Souverain Pontife. Le

Pape agréa leurs services avec les témoignages de la plus affectueuse bonté. Il nomma Le Fèvre et Lainez professeurs au collège de la Sapience ; le premier, professeur d'Écriture Sainte, et le second, de théologie scolastique. Ignace fut appliqué au bien des âmes. Il donna les Exercices spirituels à quelques personnages éminents, entre autres au cardinal Contarini ; et ensuite, comme je l'ai déjà dit, à Pierre Ortiz, avec lequel il se retira pendant quarante jours au Mont-Cassin. A son retour à Rome, une grande consolation lui fut ménagée. Dieu lui amena un nouveau compagnon, à la place de Hozes. Mais, à vrai dire, Ignace n'avait pas considéré comme une perte la mort de ce jeune homme, et il espérait de son intercession au ciel plus de secours qu'il n'eût pu en attendre de ses travaux sur la terre.

Celui dont il fit la conquête était un jeune espagnol de rares talents. François Strada était venu à Rome pour y chercher, comme tant d'autres, fortune à la cour ; mais il s'aperçut bientôt que la cour est une terre stérile, et que les espérances d'avancement doivent s'acheter à un prix excessif. Il dit donc adieu à Rome et partit pour Naples dans l'intention de s'y faire soldat ; s'il n'y trouvait pas la richesse, il y jouirait au moins de la liberté. Mais Dieu voulut qu'avant d'arriver au terme de son voyage, il eût mieux que ce qu'il allait chercher. Ayant fait la rencontre d'Ignace, qu'il connaissait déjà, il s'arrêta quelque temps pour s'entretenir avec lui, et comme tous les gens mécontents qui ont besoin de s'épancher, il lui raconta ses déboires. Il ajouta qu'il avait formé de nouveaux projets, et que c'était là ce qui le conduisait à Naples. Ignace dont les pensées s'élevaient plus haut, fut plus touché de l'aveuglement de ce pauvre jeune homme que de ses malheurs.

« Vous vous plaignez du monde, lui dit-il ; vous avez tort ; car en vous trompant, il a fait ce qu'il a coutume de faire. Vous devriez plutôt vous louer de lui, puisqu'à le

bien prendre, ce n'a pas été vous tromper que de vous découvrir, dès vos premiers pas, ce qu'il est en réalité, et de vous montrer comme il traite ses serviteurs. Malheur à vous, s'il vous avait ménagé; car vous ne l'auriez pas connu, ou bien vous ne l'auriez connu qu'à l'heure de la mort, quand il vous aurait fallu l'abandonner de force, au lieu qu'aujourd'hui, vous pouvez le quitter avec quelque mérite. Si vous savez comprendre son langage, lui-même vous invite à chercher un autre maître, au service duquel vous ne perdiez pas les années de votre vie et le fruit de vos peines. Mais vous faites comme celui dont le navire vient de se briser. Il maudit la fortune, et bientôt après il court sur d'autres flots; au lieu de fuir, il ne fait que changer le théâtre de son naufrage.

» De la cour vous passez dans les camps; d'une cité vous allez dans une autre, comme si le monde était plus fidèle à Naples qu'à Rome. Si vous interrogiez les voyageurs qui suivent la route opposée, croyez-moi, vous en trouveriez plus d'un qui court au contraire de Naples à Rome, conduit par des pensées semblables aux vôtres. Ils vont chercher ailleurs ce qu'ils feraient bien plus sagement de fuir partout. Cependant j'ai compassion de vous, moins parce que vous avez échoué dans vos projets, que parce que vous vous obstinez à nourrir encore des espérances, et si vous me permettez comme ami de vous donner un conseil, ou du moins de vous dire ce qu'un ami doit à son ami : non, le monde n'est pas fait pour vous, et vous n'êtes pas fait pour le monde; en vain chercherez-vous auprès de lui le contentement de l'âme; il ne se trouve nulle part en dehors de Dieu. Le monde vous fût-il fidèle et reconnût-il vos services, se montrât-il même aimable, allât-il jusqu'à surpasser vos désirs et vos espérances, à épuiser tous ses biens pour vous les donner, jamais il ne pourra contenter votre cœur, remplir entièrement votre âme. Avec Dieu au contraire, vous goûterez, dès le premier jour, une telle affluence de joies que vous n'aurez plus aucun souci du

monde; vous le regarderez même tout entier comme un néant. »

Ces paroles d'Ignace portèrent la lumière avec elles. François Strada comprit que si c'est une grande misère d'être malheureux dans le monde, l'extrême malheur c'est d'y être heureux, et il résolut à l'instant même d'embrasser un autre genre de vie. Il revint à Rome avec saint Ignace, fit les Exercices spirituels sous sa conduite, et bientôt après lui demanda une place parmi ses compagnons. Il devint plus tard un homme vraiment apostolique, comme le prouvent ses grands travaux, ses prédications, ses courses à travers l'Italie, la Flandre, l'Espagne, le Portugal, et les innombrables conversions qu'il opéra.

6. Cependant Ignace jugeait que le temps était venu de mettre la main au premier établissement de l'Ordre, but constant de ses pensées. Il écrivit à tous ses disciples de venir le rejoindre à Rome pour les fêtes de Pâques de l'an 1538. Ce ne fut pas une petite difficulté pour eux de quitter les villes où ils étaient occupés; le grand bien qu'ils y faisaient rendait presque impossible toute parole de départ. Plusieurs furent accompagnés par une foule d'amis. Un des principaux chanoines de Padoue suivit Simon Rodriguez et Jean Codure jusqu'à Lorette; il fit comme eux toute cette longue route à pied, et quand il les eut quittés, il ne pouvait assez redire son admiration pour des hommes qu'il avait vus jeûner tous les jours, prendre, la nuit, un court sommeil sur la terre nue, puis se relever bientôt pour prier à genoux, jusqu'à l'heure de se remettre en route.

Ignace, Le Fèvre et Lainez occupaient une maison située dans un vignoble, au pied de la Trinité-du-Mont; la famille grandissant ainsi tout à coup, un logement plus considérable devenait nécessaire. La charité des âmes pieuses le procura, comme elle avait fourni par la

main de Quirino Garzonio, gentilhomme romain, celui qu'on devait quitter. En arrivant à Rome, les voyageurs furent accueillis et traités par Ignace avec une bonté toute paternelle. Mais c'est à François Xavier surtout qu'il prodigua ses soins, car ce Père était si abattu qu'il paraissait hors d'état de revenir jamais à la santé, loin de pouvoir partager les travaux de ses frères. Le passage en Terre-Sainte étant reconnu absolument impossible, Ignace et ses compagnons se trouvaient dégagés de leur vœu. Ignace renvoya donc jusqu'à Valence quatre écus d'or que Martin Perez lui avait donnés pour la traversée. Deux cent dix autres qu'il avait reçus pour la même fin, partie du Souverain Pontife et partie de quelques charitables Espagnols, furent remis aux mains de Pierre Ortiz, qui les lui avait procurés, pour qu'il en disposât comme il le jugerait convenable. Ensuite, avec l'autorisation du cardinal Jean Vincent Carafa, légat du Saint-Siège à Rome en l'absence du Souverain Pontife, qui se trouvait à Nice pour arranger les différends entre Charles-Quint et François Ier, il distribua ses compagnons entre différentes églises pour y prêcher, enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et remplir pour le bien des âmes toutes les autres fonctions du saint ministère. Il prit pour lui Notre-Dame de Montserrat, près de Corte Savella; Xavier et Le Fèvre eurent Saint-Laurent in Damaso; Lainez, Saint-Sauveur in Lauro; Salmeron, Sainte-Lucie; Le Jay, Saint-Louis-des-Français; Rodriguez, Saint-Michel in Pescheria; Bobadilla, Saint-Celse ai' Banchi.

C'était une nouveauté de voir des prêtres prêcher en surplis, et la curiosité attira d'abord une grande foule autour de leurs chaires. Mais quand on les eut entendus, la force de l'Esprit de Dieu qui parlait par leur bouche, jointe à la puissance de l'exemple d'une vie très sainte, fit mieux que de leur amener des auditeurs; elle opéra de grands fruits et un changement considérable dont on

s'aperçut bientôt. La fréquentation des sacrements, tombée depuis longtemps en désuétude, fut remise en honneur et elle s'est maintenue jusqu'à nos jours; de Rome, elle s'est propagée dans tout le monde chrétien, avec un avantage incroyable pour la réforme des mœurs et pour le bien des âmes. Des asiles et une subsistance assurée furent procurés aux jeunes filles en danger, aux orphelins, aux Juifs convertis, aux femmes repenties ; et ce fut là l'origine de ces œuvres qui furent ensuite fondées à perpétuité par saint Ignace et que nous voyons encore. Ces exemples éveillèrent dans les autres églises une sainte émulation ; on se mit partout à faire le catéchisme aux enfants, à annoncer au peuple la parole de Dieu ; on prêcha régulièrement tous les dimanches et tous les jours de fête.

Lainez, Salmeron et Bobadilla se faisaient remarquer entre tous les autres ; ils joignaient à un zèle ardent d'éminentes qualités oratoires, et obtenaient des succès merveilleux. Mais personne n'égalait Ignace pour la véhémence de l'esprit, la vigueur entraînante des mouvements, la force des raisons. Aussi des hommes d'une grande autorité disaient-ils après l'avoir entendu que, dans sa bouche, la parole de Dieu avait son vrai poids. Les autres pensent à la revêtir d'ornements étrangers; mais lui, c'était en la dépouillant qu'il la faisait paraître si belle et si grande. Il avait pour méthode de ramener à une certaine nudité les raisons qui lui servaient à emporter la persuasion, comme on tire le glaive du fourreau pour combattre un adversaire. Elles apparaissaient ainsi telles qu'elles sont en elles-mêmes, et non telles qu'elles auraient pu se montrer sous le voile des paroles. Du reste, l'ardeur de tous était la même ; ils travaillaient tout le jour, du matin jusqu'au soir, sans penser à eux-mêmes, et bien des fois ils attendaient jusqu'au coucher du soleil, pour aller mendier dans les rues le peu de nourriture nécessaire à réparer leurs forces.

CHAPITRE XII

1. Violente persécution contre Ignace. — 2. Procès et sentence solennelle d'acquittement. — 3. Dieu punit les persécuteurs.

1538.

1. Tels étaient les débuts de la société naissante, lorsqu'au milieu des plus belles espérances, il s'éleva contre elle un terrible orage; si Dieu n'avait étendu la main pour la protéger, c'en était fait : elle était perdue de fond en comble et s'abîmait dans une ruine irréparable. Le premier fauteur de cette persécution fut un certain Piémontais, ermite de Saint-Augustin, catholique en apparence, mais en secret luthérien très déterminé. L'absence du Pape et de sa cour lui parut une occasion favorable de répandre à Rome, par la prédication, les semences de l'erreur. Sa parole douce et facile, simple et naturelle, avait un charme merveilleux et lui attirait un nombre immense d'auditeurs. Il n'osa pas cependant se déclarer tout d'abord ouvertement. Mais lorsqu'il se vit en crédit auprès du peuple, il commença à mêler parmi beaucoup de choses reçues dans l'Église, tantôt un article du nouveau culte et tantôt un autre. Il ne faisait toutefois que jeter cela comme en passant; et pour que personne ne pût reconnaître l'erreur, il avait soin de la couvrir habilement d'un vernis d'orthodoxie.

Dieu inspira à quelques-uns des compagnons d'Ignace

la pensée d'aller l'entendre. Les discussions qu'ils avaient plus d'une fois soutenues contre les hérétiques en Allemagne et leurs propres études les avaient familiarisés avec les nouveautés courantes; ils reconnurent bien vite l'erreur, bien que le prédicateur s'exprimât à demi-mot seulement, à la manière d'un fourbe qui veut amener à ses idées, sans se prononcer tout à fait. Ils retournèrent plusieurs fois à ses conférences, et chaque fois, ils le trouvèrent aussi téméraire, sinon plus hardi. Cependant l'ignorance pouvait l'excuser; peut-être était-il trompé lui-même sans le savoir, et peut-être trompait-il les autres sans le vouloir. Ils se rendirent donc auprès de lui, et, avec des manières aimables et l'air de gens qui étaient très assurés de la sincérité de ses intentions, ils lui firent voir une à une toutes les propositions erronées qui lui étaient échappées dans ses discours, et comment c'étaient les erreurs mêmes de Luther. Ils espéraient ainsi le détromper et l'amener ensuite à détromper aussi les autres.

En se voyant découvert, cet homme aurait dû trembler à la pensée des dangers qu'il pouvait courir; mais la faveur du peuple et l'appui de quelques grands auprès desquels il avait du crédit, lui inspirèrent de l'audace; il méprisa l'avis, et accusa ceux qui le lui donnaient d'intentions peu louables et d'ignorance. Comment avaient-ils le front de se faire les maîtres d'un homme qui ne daignerait pas accepter leurs pareils pour écoliers? S'ils ne savaient pas les choses, qu'ils allassent à l'école; si c'était trop leur demander, ils pouvaient se taire. Mais qu'ils ne se mêlassent pas de condamner ce qu'ils ne comprenaient pas; car ce serait condamner en bloc la ville de Rome, qui se pressait autour de sa chaire et ne trouvait rien à reprendre à sa doctrine. S'ils étaient jaloux de ses succès, ils n'avaient qu'à donner eux-mêmes l'essor à leur éloquence. Au reste, s'ils voulaient voir en quelle estime il les tenait et quel

cas il faisait de leurs avis, ils n'avaient qu'à venir l'entendre au premier jour ; il ferait retentir à leurs oreilles d'un autre ton ces mêmes propositions pour lesquelles ils le jugeaient hérétique, grosse imputation, ajoutait-il, qui pourrait bien plutôt se retourner contre eux-mêmes ; en le voyant applaudi de tout son auditoire, ils apprendraient à se confondre, ou du moins à se garder de contredire. Il fit ce qu'il avait promis.

Les Pères voyant leurs remontrances si mal reçues, crurent qu'il était de leur devoir de réparer, dans la mesure de leurs forces, le mal que cet homme pouvait faire au peuple. Dans les églises où ils prêchaient, aux sujets ordinaires de morale, ils mêlèrent des instructions sur la valeur des indulgences, l'autorité du Pontife romain, le mérite de la continence, la nécessité des bonnes œuvres jointes à la foi, tous points qui étaient sourdement battus en brèche par le prédicateur. Celui-ci en fut fortement irrité ; mais que faire ? Il ne pouvait, sans s'exposer à des suites fâcheuses, provoquer ses adversaires à une dispute publique, ni déclarer ouvertement ce qu'il ne pouvait dire encore qu'en termes voilés. Sa malice inventa un artifice : ce fut de se décerner à lui-même un brevet de parfaite orthodoxie, et de faire peser sur ses contradicteurs le soupçon d'hérésie. Il se mit donc avec un grand étalage de zèle à exalter la pureté de l'ancienne religion et l'obligation de la maintenir, et puis, dirigeant tout à coup ses batteries contre Ignace, il ajouta qu'on devait soigneusement se garder d'un certain loup travesti en brebis et en pasteur, qui avait exercé au milieu des premières académies d'Europe les plus grands ravages et perdu une multitude d'âmes. Aujourd'hui, plus audacieux et plus fort, il était venu à Rome, avec des associés animés du même esprit, pour y continuer son œuvre de perversion. Les fidèles devaient se souvenir que c'est l'artifice ordinaire des novateurs, pour éloigner d'eux-mêmes les soupçons, d'attribuer le crime d'hérésie à ceux qui les combattent ;

de toutes les sectes rebelles à l'Église, les plus dangereuses sont celles qui se cachent sous un masque hypocrite de sainteté : on voit des vêtements pauvres, un jeûne rigoureux, un langage plein d'humilité, une vie austère, très éloignée en apparence de tout intérêt ; mais sous ces dehors se cachent tous les désordres et tous les crimes. Rome ne devait pas être moins prudente que ne l'avaient été, bien que tardivement, Alcala, Salamanque, Paris et récemment Venise, où Ignace avait été convaincu de grossières hérésies, et où la peine du feu avait été prononcée contre sa personne et contre ses écrits ; la fuite seule l'avait dérobé au supplice. Il y avait à Rome des témoins de tous ces faits, hommes d'une foi incorruptible et du même pays que le novateur ; il s'en trouvait même un qui séduit par ses tromperies, avait fait quelque temps partie de sa secte, mais qui, à la vue du péril où il s'était jeté, s'était empressé d'abandonner l'imposteur.

Par ces témoins incorruptibles, le calomniateur entendait désigner trois Espagnols, Pierre de Castille, François Mudarra et un certain Barrera, gagnés par lui à ses erreurs, et qu'il envoya soutenir la vérité de ses assertions dans toutes les cours de Rome, où le crédit dont ils étaient en possession leur donnait libre entrée. Quant au fugitif, c'était ce Michel Navarro que la conversion de François Xavier avait privé de son appui, et qui avait voulu assassiner Ignace. Nous en avons parlé en son lieu. Quelque temps après sa tentative, cet homme inspiré par une bonne pensée, ou peut-être secrètement animé par l'espérance de ramener Xavier à son premier genre de vie, était allé trouver Ignace encore à Paris et s'était offert à lui. Mais il n'avait pu s'accommoder d'une règle qui veut des âmes grandes, et non des cœurs vils comme le sien et ensevelis dans la chair. A peine eut-il entrevu ce qui l'attendait à la suite d'Ignace qu'il l'avait abandonné. Plus tard, je ne sais pourquoi ni comment, il s'était repenti de son inconstance, avait rejoint le Saint à Venise et de nouveau sollicité

son admission ; mais il avait été évincé comme un homme sans fermeté et sans constance. Il s'offensa de ce refus ; n'ayant pu se faire disciple, il se fit, à la première occasion, calomniateur acharné. Il se rendit à Rome avant Ignace, se ligua par l'intermédiaire des trois Espagnols dont j'ai parlé, avec le religieux Augustin auquel il servit de porte-voix pour répandre partout et appuyer de l'autorité de son témoignage, prétendu oculaire, tout ce qu'il plaisait au novateur d'avancer. Il alla, pour de l'or, jusqu'à déposer une accusation en forme contre Ignace entre les mains de Mgr Benoît Conversini, alors gouverneur de Rome. Le malheureux qui le soudoyait, se flattait par cette tactique de donner tant d'embarras à ses adversaires qu'ils ne s'occuperaient plus de lui.

Ces calomnies une fois répandues dans Rome, on ne saurait dire combien la situation d'Ignace et de ses compagnons changea brusquement. Ils avaient été jusque-là écoutés et entourés de vénération comme de grands serviteurs de Dieu ; à partir de ce moment, partout où ils se faisaient voir, on les montrait au doigt, on les traitait de menteurs, d'hérétiques, d'hommes coupables des crimes les plus atroces ; on allait répétant de tous côtés qu'on avait découvert sur leur compte les choses les plus étranges. Les actions et les pieuses pratiques, qui les faisaient auparavant vénérer comme des saints, étaient taxées d'hypocrisie et ne faisaient que les rendre plus odieux. Non seulement personne ne voulait parler en leur faveur, mais on n'osait pas même avouer qu'on eût eu des relations avec eux. Comme on s'attendait tous les jours à les voir conduire des bancs de la justice au bûcher, on ne se souciait pas de paraître avoir été leur partisan ou leur ami. Par une permission expresse du Cardinal-Vicaire, deux prêtres s'étaient joints à saint Ignace pour l'aider dans le travail des confessions du peuple : car telle était la foule des pénitents, que le serviteur de Dieu et ses compagnons ne pouvaient suffire à les entendre. Or la frayeur

générale eut tant d'empire sur ces deux ecclésiastiques que, voyant la tempête déchaînée, ils se hâtèrent pour ne pas être enveloppés dans le désastre, d'abandonner tout ce qu'ils avaient à Rome et coururent, hors des États de l'Église, s'ensevelir dans une retraite inconnue. Les nouvelles qui se répandaient sur le compte des prévenus, étaient conformes aux idées que chacun s'en faisait. Celui-ci publiait qu'on les avait convaincus d'héresie et de mille crimes abominables ; celui-là, qu'on les avait condamnés et qu'on était sur le point de les livrer aux flammes.

Cependant le Sauveur, comme autrefois dans la barque au milieu de ses apôtres, paraissait dormir ; il voulait laisser l'orage monter à son plus haut point de fureur, afin qu'à son réveil, quand il gourmanderait les vents et menacerait les flots, on vît, comme dit Origène, « d'une grande tempête sortir un grand calme, *de magna tempestate, magna tranquillitas.* » Les ennemis du Saint étaient triomphants ; on les félicitait, on leur rendait grâces d'avoir découvert un mal qui n'est redoutable qu'autant qu'il demeure caché et entouré de mystère.

2. C'était Ignace que visaient principalement ces attaques furieuses. Il ne s'en laissa pas effrayer un moment ; il y vit une épreuve, et une occasion de pratiquer cette confiance en Dieu, dont la dernière perfection consiste à se reposer d'autant plus fermement sur la Providence, que les situations paraissent plus désespérées. Il relevait le courage de ses compagnons, s'il voyait l'un ou l'autre d'entre eux s'affecter trop vivement. Cependant il ne cessait de rappeler à Notre-Seigneur, avec des larmes et une très profonde humilité, la promesse qu'il avait reçue de lui sur le chemin de Rome. La première partie, celle qui laissait deviner des croix s'était fidèlement accomplie ; restait à voir se réaliser la seconde, celle qui annonçait d'une manière si expresse la protection d'en-haut. Dieu se laissa fléchir, et pour bien montrer que lui seul apaisait

la tourmente, il fit surgir un commencement de calme du côté même d'où l'on pouvait moins l'attendre.

Tous les amis d'Ignace ne l'avaient pas tellement abandonné, qu'il ne lui en fût resté au moins un, au milieu de la défection générale. C'était ce même Quirino Garzonio, qui à la première arrivée du Saint à Rome, s'était empressé de lui offrir l'hospitalité. Ses rapports avec lui le lui avaient fait connaître si intimement, que toutes les rumeurs répandues dans Rome n'avaient pu rien changer à ses sentiments. C'était d'ailleurs un homme si droit, d'un cœur si loyal, qu'il eût considéré comme une bassesse d'abandonner son hôte pour se plier aux préjugés de la foule.

Il avait pour ami et pour parent le cardinal Jean Dominique de Cupis, doyen du Sacré-Collège, homme d'une grande autorité. Ce prélat connaissait très bien ses sentiments pour le serviteur de Dieu. Il lui en fit un jour de sévères reproches, et l'engagea vivement à rompre des relations qui compromettaient sa réputation et exposaient même le salut de son âme. On ne savait pas encore, disait-il, quelle était la doctrine de cet homme perdu de crimes ; mais on devait présumer qu'elle était d'accord avec sa conduite ; à des mœurs corrompues, il ne pouvait que joindre un symbole encore plus condamnable. Le cardinal se mit alors à répéter une partie de ce qu'il avait entendu dire : c'étaient en vérité des crimes énormes, mais tous avaient été commis en pays étrangers, à Alcala, à Salamanque, à Paris, à Venise ; c'est là qu'on avait procédé juridiquement contre Ignace, qu'on l'avait condamné, ici à l'exil, là au feu. Quirino répondit qu'il ne voyait pas pourquoi il devrait s'en rapporter à des affirmations étrangères, sur des faits lointains, plutôt qu'au témoignage de ses propres yeux, sur des choses qu'il avait vues lui-même. « On voit bien, dit alors le cardinal d'un air de compassion, que cet homme a l'art de séduire les esprits par ses enchantements et de les égarer comme il

lui plaît; c'est ainsi qu'il s'est attaché déjà plusieurs compagnons; il en aura fait de même pour vous. »

Le jour même, Garzonio rapporta cet entretien à Ignace; le Saint n'en fut nullement troublé. Il loua même le zèle du cardinal pour la foi; ayant cette opinion, il ne pouvait pas, disait-il, ne pas conseiller à son ami de se retirer d'une société aussi dangereuse.... Mais au reste, ajoutait-il, Dieu sera plus fort pour sauver ses amis que le monde pour les perdre; on le verra en son temps. Quant au cardinal, il était persuadé que, s'il pouvait seulement le voir, il le tirerait certainement d'erreur; car enfin la vérité est lumière, tandis que le mensonge est ténèbres; pour que les ténèbres se dissipent, c'est assez que la lumière apparaisse. Garzonio se chargea de ménager une audience, et l'obtint peu après; dans le cas où Son Éminence, après avoir entendu Ignace, persisterait à le condamner, il s'engagea à le condamner aussi lui-même et à s'en séparer. En promettant l'audience, le bon cardinal prophétisa sans le savoir : « Eh bien, avait-il dit, qu'il vienne; je l'écouterai et le traiterai comme il mérite. » C'est ce qu'il fit en effet, mais en une manière bien différente de celle que ce ton de menace semblait annoncer.

Ignace se rendit au palais et fut introduit dans l'appartement le plus intime. Ce qui fut dit, on ne l'a connu que par les effets. Non seulement le Saint dissipa toutes les impressions fâcheuses que des rapports erronés avaient faites sur l'esprit du prélat, mais il lui inspira encore un si vif regret de les avoir accueillis, que ce prince de l'Église se levant tout à coup, n'hésita pas à se jeter à genoux devant lui, et à lui demander pardon avec les marques de la plus profonde humilité et les expressions du plus vif repentir. On tient ce détail de Garzonio qui l'avait appris du cardinal lui-même. L'audience ne dura pas moins de deux heures. On vit alors sortir le cardinal en compagnie d'Ignace auquel il prodiguait tous les témoignages d'un affectueux respect, et offrait à haute voix ses

bons offices dans cette affaire et dans toutes les autres qui pourraient survenir. Il donna ensuite des ordres pour que chaque semaine on envoyât au Saint et à ses compagnons une aumône de pain et de vin, et il la leur continua tant qu'il vécut.

Dieu commençait ainsi à se déclarer en faveur des siens. Ignace en prit occasion de s'animer à faire lui-même ce que la prudence lui permettait de tenter. Il déposa entre les mains du gouverneur de Rome, qui avait déjà reçu les accusations de Michel Navarro, une instance très ferme pour demander que la cause fût instruite juridiquement et terminée par un jugement en forme. Au jour fixé, les deux parties, Ignace et son accusateur, comparurent ensemble. Navarro soutint effrontément que, lui présent, à Alcala, à Paris, à Venise, Ignace avait été condamné pour hérésie manifeste et pour d'autres crimes atroces; qu'il s'était soustrait par la fuite au châtiment prononcé contre lui par arrêt des juges; qu'ainsi il était contumace, et demeurait passible des mêmes peines. Lui, Navarro, avait été témoin de ces faits, et il en attestait la vérité sous la foi du serment.

Ces dépositions achevées, Ignace avec une imperturbable sérénité, tira une lettre pour première réponse, et la montrant à son adversaire, il lui demanda s'il reconnaissait l'écriture. Navarro sans défiance l'examina un instant, reconnut sa main, et répondit que la lettre était bien de lui, qu'il n'y avait pas de doute à cela. Elle était de lui en effet. « Eh bien, reprit Ignace, celui que j'ai entendu jusqu'ici s'exprimer sur mon compte par votre bouche, ce n'est pas vous, c'est un autre homme qui a fait de vous son interprète, et qui a mis sur vos lèvres ce que vous avez essayé de dire en votre nom. Je veux que maintenant vous vous entendiez vous-même parler en témoin sincère et désintéressé, d'après l'opinion que vous aviez bien voulu vous former de moi. » Il lut alors la lettre. Navarro l'avait écrite à un ami, avant la révolution

opérée dans les affaires d'Ignace, et avant l'explosion de sa propre animosité. Il y parlait des vertus et de l'innocence du serviteur de Dieu qu'il avait, disait-il, admirées dans tous les lieux où il s'était trouvé avec lui, et il le faisait en des termes si magnifiques et si louangeurs, qu'Ignace n'aurait pu souhaiter une meilleure attestation, quand il aurait lui-même dicté la lettre à sa décharge. Le misérable pâlit en se voyant convaincu par son propre aveu de contradiction manifeste; la parole expira sur ses lèvres, et il ne trouva rien à répondre. Incertain s'il devait confesser la vérité ou désavouer la lettre, chercher une excuse ou inventer de nouvelles calomnies, il balbutia péniblement quelques phrases sans suite pour se disculper et charger son adversaire, et ainsi fut levée la première séance.

Mais ce ne fut là ni l'unique ni même la meilleure des preuves qui mirent au grand jour l'innocence du Saint. Les calomnies accusatrices étaient parties de Venise, d'Alcala et de Paris; Dieu voulut que la vérité et la justification vinssent aussi des mêmes lieux. L'enchaînement des circonstances qui amenèrent ce résultat paraît tenir du prodige. En effet, dans le temps même où s'agitait cette affaire, se trouvaient réunis à Rome les trois juges qui avaient absous Ignace, comme innocent, dans les villes mêmes où son accusateur jurait qu'il avait été condamné comme coupable et convaincu de crime. Gaspar de Doctis, auditeur du nonce, était venu de Venise, le vicaire Jean Figueroa d'Alcala, et le P. Ori, inquisiteur, de Paris. Des intérêts particuliers les avaient amenés chacun de leur côté dans la Ville éternelle; Dieu se servit de leur présence pour glorifier son serviteur; de juges qu'ils avaient été, il en fit des témoins, afin que devant le premier tribunal du monde, ils attestassent par un acte unanime, irrécusable et public, l'innocence de l'accusé. Il voulait encore montrer en cette occasion son dessein de mettre un terme à cette longue période de persécutions qui

avaient tourmenté la vie d'Ignace ; et c'est pourquoi il fit paraître à la fois sur ce grand théâtre de Rome, démasqués et sans voiles, les accusations, les sentences d'acquittement et tous ces jugements tour à tour contraires et favorables dont le Saint n'avait cessé d'être l'objet jusqu'à ce jour.

Il restait à faire connaître aussi l'innocence de ses compagnons. Ils étaient sans doute acquittés en sa personne, et suffisamment justifiés par l'éclat de ses vertus; mais il importait au plein rétablissement de sa propre réputation, qu'on eût aussi sur leur compte des témoignages exprès. Dieu y pourvut encore. En effet, à la première nouvelle des imputations qui pesaient sur eux, il arriva de Ferrare, de Padoue, de Bologne et de Sienne, des lettres écrites par des vicaires généraux et des évêques, remplies des attestations les plus louangeuses et les plus solennelles de la parfaite intégrité de leur vie. Le duc de Ferrare, Hercule, fit davantage. Il ordonna à son ambassadeur à Rome, d'interposer, partout où besoin serait, son autorité en faveur de Claude Le Jay et de Simon Rodriguez, et de rendre publiquement hommage à leurs vertus.

Il semblait donc que cette grande tempête apaisée, Ignace n'avait qu'à rendre grâces à Dieu et à jouir en paix du retour du calme. Il avait gagné sa cause ; Michel Navarro avait été par une sentence publique condamné à l'exil comme faussaire et calomniateur. Les trois Espagnols, instigateurs de ce même Michel Navarro, mis en demeure de prouver juridiquement les dires colportés par eux contre sa personne et contre celle de ses compagnons dans toute la ville de Rome, s'étaient avoués vaincus, et employaient en ce moment auprès de lui les plus puissants protecteurs pour obtenir qu'il voulût bien se contenter d'une réparation à l'amiable. Ils signeraient une déclaration publique et authentique, attestant qu'ils n'avaient rien à lui reprocher, et que jamais ils

n'avaient parlé de lui et de ses œuvres, autrement qu'on parle d'un homme d'une innocence entière et d'une parfaite intégrité. Mais Ignace savait très bien que les rameaux de l'arbre, fussent-ils coupés au niveau du sol, laissent toujours repousser quelque rejeton, si la racine demeure vivante, et qu'avec le temps la tige pernicieuse, invisible d'abord, reparaît aussi vivace que jamais. Pour extirper totalement le mal, il résolut de pousser l'affaire jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût obtenu une sentence judiciaire. L'accusation avait été portée devant les tribunaux; c'était justice que l'acquittement fût à son tour prononcé par un tribunal. Autrement, les adversaires, gens si habiles à ourdir le mensonge, ne pourraient-ils pas dire un jour qu'ils avaient eux-mêmes cessé les poursuites; que l'affaire avait été arrêtée et assoupie, grâce à eux et sur les prières pressantes qui leur en avaient été faites à la sollicitation d'Ignace? Les calomnies et l'annonce bruyante de sa future condamnation avaient rempli la moitié de l'Europe; quelle foi obtiendraient les assertions contraires, si elles ne s'appuyaient sur la connaissance certaine d'un jugement public?

Une autre considération touchait encore vivement Ignace; c'est qu'une seule sentence allait d'un seul coup mettre à néant toutes les accusations soulevées jusqu'alors contre lui en Espagne, en France et en Italie, et fermer pour jamais la bouche à la malveillance. Passer aux yeux du monde pour un hypocrite, un magicien, un scélérat, ainsi que l'appelaient ses ennemis, Ignace l'eût accepté pour lui-même, non seulement avec patience, mais encore avec joie, comme une précieuse occasion de mérite devant Dieu; mais, après avoir réuni des compagnons dans le but de travailler avec eux au salut des âmes, être soupçonné et accusé d'hérésie à la face du monde, et laisser croire que s'il n'avait pas été condamné, c'était peut-être parce que la procédure avait été arrêtée dans son cours, le Saint qui mesurait toutes choses d'après les intérêts de

la plus grande gloire de Dieu, ne crut pas devoir le souffrir. « Je sais bien, écrit-il à Pierre Contarini, que nous ne ferons pas taire les hommes par là, et je ne suis pas si malavisé que de le prétendre. Nous voulons seulement sauver l'honneur de la religion qui est en quelque sorte attaché au nôtre. Il nous importe peu qu'on nous prenne pour des ignorants et qu'on nous croie des gens pervers; mais que la doctrine que nous prêchons passe pour fausse dans l'esprit des peuples, et qu'on regarde la voie par laquelle nous conduisons les âmes, comme le chemin de la perdition, c'est ce que nous ne pouvons souffrir sans trahir notre ministère, parce que cette doctrine est celle de Jésus-Christ, et que cette voie est le chemin du salut (1). »

Quelques-uns de ses compagnons, plus humbles que prudents, le détournaient d'aller jusqu'au bout. Il leur semblait que ce serait dépasser les limites de la stricte nécessité et du droit de défense. Retourner contre leurs adversaires les coups qu'ils en avaient reçus; faire déclarer par jugement public que c'étaient des hommes convaincus de calomnie, cela ne pouvait-il pas paraître, sinon commandé par une colère coupable, du moins inspiré par une espèce de vengeance? Le gouverneur traversait aussi les réclamations d'Ignace. Il semblait d'abord que c'était seulement lenteur de la part de cet officier; mais on découvrit ensuite que c'était répugnance à donner une conclusion définitive au débat. Les instances des adversaires du Saint, gens qui avaient du crédit à la cour, l'avaient amené à promettre avec de belles paroles ce qu'il ne pouvait pas refuser, et à refuser ensuite pratiquement ce qu'il ne voulait pas accorder. Le Saint n'entendait pas ce double langage : mais le gouverneur lui déclara, pour en finir, que la volonté du Cardinal Légat était que cette cause fût considérée comme jugée, et que, de part et d'autre, on fît également le silence sur elle.

(1) *Lettres de saint Ignace.* Traduction du P. Bouix, *p.* 59.

Les choses changèrent bientôt de face. Le Pape était revenu à Rome, et était allé passer à Frascati les premiers jours de l'automne. Ignace espéra en obtenir ce qu'il n'avait pu arracher au gouverneur. Et de fait, sa demande était si juste, que pour la faire agréer, il n'eut besoin que de la proposer. Le Pape intima au gouverneur par un de ses camériers l'ordre exprès de terminer enfin, et d'une manière conforme à la justice, la cause encore pendante à son tribunal. Les trois hommes qui à Alcala, à Paris et à Venise avaient été les juges du Saint et l'avaient acquitté, furent interrogés; on produisit les témoignages qui avaient été rendus en faveur de ses compagnons; son livre des Exercices fut examiné, et toutes les voix ayant été d'accord pour établir la pureté de sa doctrine et l'intégrité de sa vie, la sentence solennelle d'acquittement fut formulée et rendue, et des copies en furent expédiées partout où les adversaires avaient fait parvenir leurs calomnies. Voici le texte de cette sentence (1) :

(1) Benedictus Conversinus, *Electus Britovoriensis, vice-camerarius almæ Urbis ejusque districtus generalis Gubernator, universis et singulis, ad quos præsentes nostræ litteræ pervenerint, salutem in Domino. — Cum Reipublicæ christianæ multum intersit, et eos, qui in agro Dominico, vitæ exemplo et doctrina plurimos ædificant in salutem, et item illos, qui e converso potius superseminare videntur zizania, publice notos esse; et nonnulli rumores sparsi essent, et delationes ad nos factæ, de dogmatibus et conversatione vitæ et spiritualibus Exercitiis, quæ aliis conferunt, venerabilium virorum dominorum Ignatii de Loyola et sociorum : videlicet Petri Fabri, Claudii Jaii, Paschasii Broet, Jacobi Lainez, Francisci Xavier, Alphonsi Salmeronis, Simonis Roderici, Joannis Codurii, et Nicolai de Bobadilla, magistrorum Parisiensium, Presbyterorum sæcularium, Pampillonensis, Gebennensis, Seguntinensis, Toletanensis, Visensis, Ebredunensis et Palentinensis respective diocæsis; quæ quidem eorum dogmata et exercitia a quibusdam dicebantur erronea, superstitiosa, et a christiana doctrina nonnihil abhorrentia, Nos, pro officii nostri debito, ac speciali etiam mandato Sanctiss. D. N. Papæ, circa hæc diligenter animadvertentes, quæ visa sunt ad pleniorem causæ cognitionem opportuna, inquisivimus, si forte, de quibus prædicti culpabantur, vera esse deprehenderemus. Quo circa examinatis primum quibusdam oblocutoribus contra ipsos, et consideratis partim publicis testimoniis, partim sententiis de Hispania, Parisiis, Venetiis, Vicentia, Bononia, Ferraria et Senis, quæ in prædictorum venerabilium virorum dominorum*

« A tous ceux et à chacun de ceux à qui parviendront ces Lettres, salut en Notre-Seigneur. Il importe grandement à la République chrétienne que ceux qui, dans le champ du Seigneur, travaillent par l'exemple de leur vie et par leur doctrine au salut d'un grand nombre, et ceux qui, dans un but contraire, paraissent jeter la zizanie sur cette bonne semence, soient publiquement connus. Il s'était répandu quelques rumeurs fâcheuses, et nous avions nous-mêmes reçu des dénonciations à cet égard, sur la doctrine, la forme de vie et les Exercices spirituels de Maître Ignace de Loyola et de ses compagnons, à savoir Pierre Le Fèvre, Claude Le Jay, Pasquier Broët, Jacques Lainez, François Xavier, Alphonse Salmeron, Simon Rodriguez, Jean Codure, et Nicolas de Bobadilla, maîtres en l'Université de Paris, prêtres séculiers, appartenant respectivement aux diocèses de Pampelune, de Genève, de Siguenza, de Tolède, de Viseu, d'Embrun et de Palencia ; doctrine et Exercices spirituels que quelques-uns disaient erronés, superstitieux et s'écartant en plusieurs points de l'ensei-

Ignatii et sociorum favorem adversus eorum criminatores prolatæ fuerunt : et ad hæc examinatis judicialiter nonnullis testibus, et moribus et doctrina et dignitate omni exceptione majoribus, tandem omnem murmurationem et oblocutionem et rumores contra eos sparsos, nulla veritate subnixos fuisse comperimus.

» *Quamobrem nostrarum esse partium judicantes, pronuntiamus, et declaramus, prædictum D. Ignatium et socios ex prædictis delationibus et susurris, non solum nullam infamiæ notam, sive de jure, sive de facto incurrisse, verum potius majorem vitæ atque doctrinæ sanæ claritatem retulisse : cum certe videremus adversarios vana et penitus a veritate aliena objecisse, et contra, optimos viros, optimum pro illis exhibuisse testimonium. Hanc igitur sententiam et pronuntiationem nostram ut publicum eis testimonium sit contra omnes adversarios veritatis, et in serenationem omnium, quicumque sinistram ullam de eis suspicionem, prætextu talium delatorum et criminatorum conceperint, faciendam duximus. Monentes insuper, et exhortantes in Domino, et rogantes universos et singulos fideles, ut dictos venerabiles viros D. Ignatium et socios, habeant et teneant pro talibus, quos nos esse comperimus, et catholicos, omni prorsus suspicione cessante. Ita tamen qualenus in eodem vitæ et doctrinæ tenore, Deo adjuvante (quod speramus), permanserint. — Datum Romæ in ædibus nostris, die decima octava novembris, millesimi quingentesimi trigesimi octavi.*

gnement chrétien. C'est pourquoi, pour obéir au devoir de notre charge, et par commandement spécial de Notre Très Saint Père le Pape, nous avons fait porter sur tous ces points une investigation diligente; nous avons recherché ce qui nous a paru utile à une plus complète connaissance de la cause, afin de voir si les griefs formulés contre les susdits prêtres étaient fondés en raison. Ayant donc examiné d'abord quelques-uns de leurs adversaires, et ayant considéré soit les témoignages publics, soit les sentences portées en Espagne, à Paris, à Venise, à Vicence, à Bologne, à Ferrare et à Sienne, en faveur de ces hommes vénérables, Ignace et ses compagnons, et contre leurs calomniateurs; ayant de plus interrogé en justice quelques témoins dont les mœurs, la doctrine et la probité sont au dessus de tout éloge, nous nous sommes enfin assuré que les murmures, les contradictions dont ils ont été l'objet, et les rumeurs répandues contre eux, ne reposaient sur aucun fondement de vérité.

« C'est pourquoi, jugeant remplir ainsi le devoir de notre charge, nous prononçons et nous déclarons que ledit Ignace et ses compagnons, non seulement, ni de droit ni de fait, n'ont encouru, par suite de ces dénonciations et de ces murmures, aucune note d'infamie, mais qu'ils en ont retiré, pour la pureté de leur vie et de leur doctrine, un plus brillant éclat. Nous voulons que cette sentence et cette déclaration leur soient un témoignage public contre tous les adversaires de la vérité, et qu'elles dissipent tous les soupçons fâcheux qu'on pourrait avoir conçus contre eux, à l'occasion de ces faux rapports et imputations; nous avertissons de plus, nous exhortons dans le Seigneur et prions tous les fidèles et chacun d'eux en particulier, de considérer et de tenir lesdits prêtres vénérables, Maître Ignace et ses compagnons, pour tels que nous les avons reconnus et pour catholiques, pourvu toutefois qu'ils persévèrent, comme nous l'espérons, avec la grâce de Dieu, dans le même genre de vie et dans

la même doctrine. Donné à Rome, en notre palais, le dix-huitième de Novembre, de l'an quinze cent trente-huit. »

3. L'affaire n'avait pas encore sa dernière conclusion : le châtiment des calomniateurs la lui donna. Dieu voulut qu'ils fussent trouvés coupables des crimes mêmes dont ils avaient essayé de noircir Ignace. Ils lui avaient reproché d'avoir été convaincu d'hérésie, condamné au feu et de ne s'être soustrait au châtiment que par la fuite ; ils ajoutaient qu'il avait été brûlé en effigie. Tout cela se vérifia exactement pour Mudarra. Il fut reconnu pour hérétique, fut convaincu et condamné au feu, et comme il parvint à s'enfuir de sa prison, il fut brûlé en effigie au champ de Flore. Pierre de Castille, pour le même délit, fut condamné à la prison à perpétuité. Le moine qui avait été le principal auteur de toute cette trame, la voyant tourner contre lui, prit la fuite et courut jusqu'à Genève se jeter dans le précipice. Là, il quitta l'habit religieux dont il s'était servi pour entrer sans danger dans les villes catholiques, et y répandre le poison de ses doctrines. Il se fit prédicant et fut, dit-on, l'auteur du détestable écrit qui a pour titre *Summarium Scripturæ*. Enfin, si nous en croyons un historien du temps, il termina par le feu ses crimes et sa vie. Nous devons à la vérité de dire, que tous, à l'exception de ce malheureux, cédèrent avant de mourir, aux remords de leur conscience, désavouèrent leurs calomnies contre Ignace, et ne franchirent le dernier passage que réconciliés avec lui. Pierre de Castille s'était obstiné longtemps dans ses erreurs, en rongeant ses chaînes au fond de sa prison ; il se rendit enfin aux inspirations de la grâce, reconnut ses fautes, et mourut entre les bras d'un Père de la Compagnie, le P. Avellaneda. Mudarra changea si complètement de sentiments à l'égard d'Ignace, qu'il ne craignit pas, dans l'extrême nécessité où il était réduit, de faire appel à sa générosité, assuré de

trouver en lui cette charité qui est propre aux saints et qui est habituée à rendre le bien pour le mal ; il ne fut pas trompé, et en obtint les secours dont il avait besoin. Enfin Barrera, qui mourut peu de temps après, se rétracta avant de paraître devant Dieu et rendit justice à l'innocence d'Ignace.

CHAPITRE XIII

1. Charité d'Ignace pour les pauvres de Rome. — 2. Il prépare ses compagnons à se constituer en Ordre religieux. — 3. Oppositions de quelques membres du Sacré-Collège. — 4. Le Pape Paul III publie la Bulle d'approbation, 27 septembre 1540. — 5. Diverses prophéties sur l'origine, l'esprit et les travaux de la Compagnie.

1538-1540.

1. Leur premier crédit ainsi recouvré, les Pères parurent de nouveau en public et reprirent, pour le salut des âmes, les travaux qu'ils avaient dû interrompre en partie. Ils virent bientôt, grâce à Dieu, redoubler la faveur et l'estime dont ils avaient joui auprès du peuple, et que les calomnies passées leur avaient fait perdre un moment. Une grande disette, en leur donnant l'occasion de prodiguer les trésors de leur charité, opéra ce changement. L'année même où avaient lieu ces événements, régnait une famine affreuse. A Rome, les vivres étaient si rares que beaucoup de pauvres, consumés par la faim, gisaient étendus dans les rues et n'avaient pas même la force d'aller mendier; de plus, l'hiver était extrêmement froid. Les Pères vivaient eux-mêmes d'aumônes; mais, animés de cette confiance en Dieu qui n'est jamais confondue, ils entreprirent de pourvoir aux nécessités de tous ces malheureux. Ils se mirent donc à les recueillir; ils les conduisaient par la main ou les por-

taient sur leurs épaules dans leur propre maison ; c'était une habitation située alors auprès de la tour du *Melangolo*. Dire au juste quel était l'emplacement de cette maison serait difficile ; car les ruines de cette partie de Rome à présent mieux rebâtie, en ont enseveli à la fois et le souvenir et le nom. On n'en retrouve plus la trace que sur de vieilles cartes de Rome, imprimées il y a plus de cent ans, et qui sont grandement recherchées. Elle formait un angle entre Sainte-Catherine *dé' funari* et la place Margana, où les seigneurs Altieri ont maintenant un palais, ancienne propriété de la famille Delfini. Le Saint l'abandonna pour passer dans celle que nous occupons aujourd'hui. Deux lettres du P. Pierre Le Fèvre écrites de Spire à Ignace, nous donnent la date à peu près exacte de ce changement ; la première, envoyée au mois de février 1541, était adressée à la *Tour del Melangolo*, chez messire Antoine, selon les titres qui étaient alors en usage, ou, comme portait encore la suscription, chez Antoine Frangipane ; la seconde, expédiée le mois suivant, était adressée à *Sainte-Marie della Strada*, près Saint-Marc, où se trouvent aujourd'hui le Gesù et la maison professe, mais où l'on voyait alors quatre petites églises et un amas de pauvres maisons mal bâties.

Or, pendant que les Pères étaient encore à la Tour, ils réunirent chez eux tous les lits qu'ils purent se procurer ; et, ce nombre étant bientôt devenu insuffisant, ils étendirent à terre des bottes de paille, et y placèrent les pauvres, le moins mal possible. Puis ils se partagèrent le travail. Les uns restèrent à la maison, occupés au service de leurs hôtes ; ils leur lavaient les pieds, nettoyaient leurs immondices et s'empressaient de pourvoir à tous leurs besoins ; les autres se répandirent dans la ville pour quêter. Dieu leur ménagea la charité d'un grand nombre d'âmes pieuses ; les aumônes furent si abondantes qu'ils purent non seulement donner à manger à plus de quatre cents indigents, mais encore procurer des

vêtements à un grand nombre. On venait par curiosité admirer un spectacle si nouveau ; plusieurs furent si touchés de contempler leur allégresse, leur joie rayonnante à servir les pauvres, qu'ils se dépouillèrent à l'heure même d'une partie de leurs vêtements pour en couvrir des malheureux à moitié nus.

Le bruit de ces merveilles de la charité se répandit bientôt. Les grands seigneurs de Rome, en voyant des hommes qui n'avaient aucune ressource, soutenir une si grande multitude, jugèrent que ce serait une honte pour eux de n'en pas faire au moins autant. Ils commencèrent donc à envoyer de larges aumônes en vivres et en argent ; et, grâce à ces secours, on put en plusieurs endroits soutenir jusqu'à trois mille personnes, depuis l'hiver jusqu'à la récolte suivante.

Mais le soulagement des corps était la moindre préoccupation de ces hommes apostoliques ; ils pensaient surtout aux âmes. Dès que les pauvres arrivaient, ils les faisaient confesser ; ils leur enseignaient la doctrine chrétienne et leur adressaient de pieuses instructions ; chaque jour, à des heures marquées, ils les réunissaient pour réciter en commun des prières. Ces exercices ne servaient pas seulement à faire passer d'une manière utile les longues heures du jour ; ils inspirèrent encore à un grand nombre la résolution de vivre plus chrétiennement à l'avenir.

2. Cette rare charité avait fait rejaillir un vif éclat sur la vertu des Pères, et leur innocence enfin reconnue avait augmenté leur crédit et leur réputation. Plusieurs personnes se sentirent attirées vers leur genre de vie et demandèrent à la partager. De son côté, le Souverain Pontife déclarait dans le même temps à Ignace qu'il avait l'intention d'employer au service de l'Église quelques-uns de ses compagnons. Ces circonstances firent juger au Saint que le temps était venu de constituer sa Compagnie

en Ordre religieux, et d'unir par un lien plus étroit ceux qui n'avaient été associés jusque là que par un acte libre de leur volonté. Après avoir recommandé à Dieu avec les plus ardentes prières une œuvre d'un si grand intérêt, après l'avoir supplié d'incliner lui-même, selon son bon plaisir, la volonté de ses serviteurs, il les manda tous un jour auprès de lui. Il leur annonça d'abord qu'ils étaient sur le point de se séparer, pour se rendre au poste que le Souverain Pontife se proposait d'assigner à chacun d'eux ; puis il ajouta :

« Dieu nous aurait-il rassemblés d'une manière si merveilleuse de tant de nations diverses ; nous aurait-il unis et liés ensemble par une chaîne si puissante de mutuelle charité; nous aurait-il donné une si grande uniformité de pensées, et confondus dans une même volonté de travailler uniquement à sa gloire, pour vouloir qu'après de longues études, de pénibles voyages, à peine arrivés en cette ville de Rome, nous ayons à nous séparer, à nous en aller seuls à nos ministères, sans autre union entre nous que ces simples sentiments d'affection qui rattachent encore les amis absents ! Une voix divine me dit au cœur et m'assure qu'une si grande préparation se rapporte à un but plus élevé ; que ce désir de propager la connaissance et la gloire de Dieu, auquel nous avons sacrifié notre patrie, nos familles, nos biens et en grande partie notre liberté elle-même, n'est pas destiné à s'éteindre et à mourir avec nous. Et pourtant, c'est ce qui arriverait si nous ne laissions après nous des héritiers de nos vœux, des émules de notre zèle, des continuateurs de notre genre de vie. Comment obtenir cette perpétuité de notre œuvre si nous ne nous unissons par les liens indissolubles de la religion ?

» Dieu nous a fermé le chemin de la Palestine ; et cependant chaque jour grandit en nous le désir de nous dépenser pour les âmes ; n'est-ce pas nous faire entendre

que nous aurions tort de nous restreindre à une seule province, quand les besoins se font sentir presque dans tout le monde? Et comme pour un si vaste dessein nous sommes en petit nombre, regardez, voici que le ciel nous envoie des compagnons! Ces nouveau-venus seront-ils dégagés de tout lien, indépendants, aussi libres de laisser l'œuvre commencée que de s'y dévouer? Un Ordre religieux établi par l'autorité apostolique a un tout autre crédit; on trouve de tout autres secours dans l'union de toutes les parties qui composent un corps, une tout autre efficacité dans des règles fixes qui déterminent l'observation de la vie parfaite. Je sais bien que de grands obstacles se dresseront contre cette entreprise; mais ils ne seront pas invincibles à cette vertu divine qui peut tout ce qu'elle veut, et en qui seul je me confie. Ils ne m'enlèvent donc point mon courage. Si la crainte d'essuyer un échec ou de se heurter à de redoutables oppositions avait effrayé ces deux saints patriarches, Dominique et François, et les avait empêchés de fonder leurs Ordres religieux, combien d'âmes ne seraient pas aujourd'hui en paradis? Et sur la terre, combien d'hommes ne seraient pas les fidèles enfants de l'Église? Quelle splendeur de sagesse, quel trésor de mérites, quels exemples de perfection héroïque manqueraient au monde!

» Pour moi, si je trouve beaucoup à craindre, je vois encore beaucoup plus à espérer; puisque, quelle que soit la grandeur de notre entreprise pour le service de Dieu, nous sommes assurés de la protection de Jésus-Christ à Rome; nous en avons la promesse formelle de sa bouche. Nous n'avons rien à redouter que de nous-mêmes. Je craindrais pour nous, si, après avoir donné à Dieu par nos vœux ce que nous possédions encore, nous hésitions à lui consacrer un reste de liberté, en formant ensemble un seul corps et en nous soumettant par obéissance à un seul chef. Sans doute, pour nous déterminer avec plus de

maturité en un sujet si grave, il serait utile de recommencer cette quarantaine de prières que nous avons passée autrefois dans le silence et la solitude. Mais le Souverain Pontife pourrait quitter Rome dans l'intervalle; d'autre part, nous diviser à cette heure serait peut-être nous séparer sans retour. Il me semble pourtant convenable que nous prenions quelques jours pour nous disposer, par de nouvelles pénitences et de plus longues prières, à connaître la volonté de Dieu; nous recueillerons ensuite les voix et nous arrêterons ensemble un parti. »

A cette proposition d'Ignace, peu s'en fallut que tous ses compagnons ne répondissent par des acclamations, tellement elle était conforme à l'unanimité et à l'ardeur de leurs désirs. Néanmoins, ils consentirent au délai demandé, et se recueillirent pendant quelques jours dans le silence et devant Dieu; puis, à la réunion suivante, ils prirent tous ensemble d'un commun accord la résolution de constituer en Ordre religieux l'Association qu'ils avaient formée librement jusque-là. Au même moment, ils sentirent se renouveler dans leurs cœurs ces transports de sainte allégresse qu'ils avaient autrefois éprouvés à Paris, quand ils avaient tracé la première esquisse de leur œuvre. Comme toutes leurs journées étaient absorbées par le ministère des âmes, ils convinrent de se réunir quelques heures chaque nuit, pour déterminer le plan général du futur Institut et en arrêter les parties essentielles et fondamentales. Ces conférences durèrent trois mois. Voici comment on procédait.

Avant qu'un point fût définitivement fixé, il passait par ces trois degrés, l'étude, la discussion et enfin le vote. Le sujet à débattre étant proposé, chacun se retirait et se mettait seul en la présence de Dieu; là, se dépouillant de toute passion, il considérait le point en question comme une chose à laquelle il était entièrement étranger. Le jugement ainsi affranchi des influences de l'intérêt propre,

l'âme restait maîtresse d'elle-même et libre de choisir le meilleur parti. Personne ne communiquait aux autres le fruit de ses réflexions privées, dans la crainte que le respect pour l'autorité d'autrui ne prévalût sur les jugements de la raison. Dans les conférences, chacun proposait ensuite son avis; cet avis était débattu à fond, jusqu'à ce que le sujet en discussion, ne rencontrant plus d'opposition, fût mis aux voix et adopté. Les propositions d'Ignace étaient soumises à l'examen comme les autres; elles rallièrent toujours l'unanimité des voix, excepté une fois que Nicolas Bobadilla, contrairement à l'avis général, ne voulut jamais admettre qu'on s'obligeât par vœu, à enseigner la doctrine chrétienne aux enfants. Par déférence pour sa personne plutôt que pour l'autorité de ses raisons, on accorda que cet exercice ne serait assujetti à aucune obligation plus étroite que les autres ministères de la Compagnie. Cependant, il faut en convenir, Bobadilla, dans cette circonstance, ne se montra pas exempt d'une certaine obstination. Comme il y aurait eu de graves inconvénients à ce que l'opiniâtreté d'un seul fît annuler les résolutions prises par le reste du conseil, on décida que si un cas semblable se renouvelait, le vote de l'opposant serait tenu pour nul et non avenu.

Le plan de l'Institut ainsi arrêté et distribué en cinq chapitres, dont je me propose de faire une analyse plus complète dans le livre suivant, Ignace le fit présenter par les mains du cardinal Gaspar Contarini au Pape Paul III qui occupait alors la chaire de saint Pierre. Le Pape le reçut avec bonté et en confia l'examen au P. Thomas Badia, maître du Sacré Palais, depuis cardinal du titre de Saint-Silvestre. Celui-ci le garda deux mois afin de l'étudier plus à loisir; il le remit ensuite avec sa pleine approbation au Souverain Pontife. Paul III voulut l'examiner à son tour, et ravi des grandes choses dont il y découvrit à la lumière d'en haut le principe et le germe : « Le doigt de Dieu est ici, dit-il, et il l'approuva *vivæ vocis oraculo*, à

Tivoli, le 3 septembre 1539. Le même jour, le cardinal Contarini auquel la Compagnie est redevable de cette faveur et d'autres qui suivirent, transmit la bonne nouvelle à Ignace; il lui disait en même temps avec quelle satisfaction le Souverain Pontife avait lu les cinq chapitres et quel empressement il avait mis à les approuver.

3. Pour achever de constituer le nouvel Institut, il restait à en obtenir la confirmation du Saint-Siège par une bulle; l'entreprise n'était pas sans difficulté. Le Pape était sans doute disposé à l'accorder; mais il y mettait pour condition que son avis fût partagé par trois cardinaux, choisis dans le Sacré-Collège et distingués pour leur sagesse et leur grande vertu. Or, l'un d'eux était dans des dispositions telles qu'il y avait péril évident, si l'œuvre ne venait pas uniquement de Dieu, de la voir arrêtée tout court, dès les premiers pas. C'était le cardinal Barthélemi Guidiccioni, habile canoniste, homme d'une vie irréprochable ; son mérite et ses vertus l'avaient conduit si près du souverain pontificat, que Paul III s'écria en apprenant sa mort : *Mon successeur vient de mourir*. Mais il avait sur les Ordres religieux des idées particulières. Il était persuadé que bien loin d'en établir de nouveaux dans l'Église, il fallait en supprimer plusieurs des anciens, et n'en garder en tout que quatre; il avait même, dit-on, composé un mémoire sur ce sujet. Aussi quand on lui parla d'étudier celui d'Ignace, il put à peine en entendre la simple proposition; encore moins voulut-il en voir le plan; il en condamna l'idée avant tout examen; car, disait-il, quelle que pût être la nouvelle religion, il serait meilleur pour l'Église d'en être privée, parce que les Ordres religieux, se relâchant toujours avec le temps, lui deviennent plus nuisibles dans la suite de leur existence qu'ils n'avaient pu lui être utiles dans leurs premiers commencements.

L'autorité dont il jouissait lui gagna sans peine les deux autres cardinaux. Ignace n'en fut ni troublé ni découragé ;

mais comprenant qu'il fallait, à de grands obstacles opposer une grande persévérance, il se mit, suivant sa coutume, à traiter l'affaire avec Dieu, bien assuré que si ses projets étaient approuvés au ciel, personne ici-bas ne pourrait en empêcher l'exécution.

En effet, peu de jours après ses espérances se confirmèrent, et par des voies absolument opposées en apparence au but qu'il se proposait d'atteindre. Sur les instances faites au Souverain Pontife, par plusieurs princes et évêques, ses compagnons avaient été obligés de se disperser. A peine furent-ils rendus dans les différents postes qui leur avaient été assignés, qu'il arriva de tous côtés à Rome les relations les plus avantageuses sur les fruits merveilleux de leurs travaux. Pierre Le Fèvre avait en peu de temps sanctifié, on peut le dire, la ville de Parme. Ce n'est pas le moment d'entrer dans les détails; il suffit de rappeler qu'il donnait dans le même temps les Exercices spirituels à plus de cent personnes, prêtres et laïques. Et comme, même parmi les bons chrétiens, il en est peu qui soient capables de si hautes leçons, on peut juger par là de la ferveur d'une ville où il se trouvait une élite si nombreuse en état d'entrer dans les voies de la perfection.

Lainez n'avait pas moins de succès à Plaisance, et le cardinal Ennius Filonardi ne cessait de remercier le Souverain Pontife de lui avoir accordé ces deux Pères pour l'accompagner dans sa légation auprès de ces États. A Sienne, l'archevêque, Mgr Bandini, rendait le même témoignage aux PP. Broët et Simon Rodriguez; par leur zèle et leur prudence ils avaient réformé le peuple et le clergé, et ramené à l'obéissance un monastère de religieuses qui était en lutte contre l'archevêque. Bobadilla, dans le royaume de Naples, Le Jay à Bagnarea, Strada à Montepulciano et à Brescia, avaient fait pour le salut des âmes des œuvres admirables, surtout Strada qui n'était qu'un tout jeune homme et presque un novice non encore promu au sacerdoce. Dans le même temps, le roi de Por-

tugal, Jean III, demandait au Souverain Pontife, pour les Indes, six des compagnons d'Ignace; et force avait été d'acquiescer, au moins partiellement, à ses désirs; on lui avait donné François Xavier et Simon Rodriguez. De son côté, Ortiz, agent de Charles-Quint, avait obtenu Pierre Le Fèvre pour soutenir la foi catholique à la diète de Worms, et pour travailler ensuite en Espagne.

4. Des preuves si multipliées et si indubitables du zèle de ces nouveaux ouvriers, pour le salut des âmes et le service de l'Église, frappèrent vivement le sage Pontife; il comprit que cette sève d'esprit apostolique procédait d'Ignace, et que si l'on pouvait la transmettre dans l'avenir à d'autres hommes pareils à ceux-ci, il en résulterait pour l'Église un secours inappréciable, surtout à une époque si désastreuse pour elle. Cependant, malgré ses désirs, il ne prenait pas de décision; le cardinal Guidiccioni, de son côté, n'était pas plus convaincu qu'auparavant, et persistait obstinément dans son opposition. Dieu voulait lui-même conduire les choses, et montrer à tous, sans qu'il fût possible d'en douter, que cette œuvre était toute de sa main; il la fit aboutir au moment même où il semblait qu'il ne restait plus aucune espérance. Il fallait que cette grâce parût accordée aux prières d'Ignace; celui qui avait jeté dans la terre les semences de la Compagnie, devait recueillir la gloire de les faire germer par ses larmes et ses gémissements.

Ignace, en effet, ne cessait de se plaindre doucement à Notre-Seigneur, et de lui rappeler ses anciennes promesses. Un jour, pendant qu'il était en prière, la pensée lui vint de réunir, comme en un faisceau, les cœurs de tous ses compagnons, d'y joindre le sien, et de livrer ainsi un nouvel assaut au cœur de Dieu. Il prit l'engagement, au nom de tous, de faire célébrer trois mille messes en actions de grâces, si la faveur demandée était accordée. Ce fut le signal de la victoire. Le cardinal

Guidiccioni se trouva subitement changé, sans savoir à quelle cause attribuer ce changement, si ce n'est à une douce violence du ciel. Il demanda de lui-même le plan de l'Institut, le lut avec attention et s'en montra très satisfait ; et, tout en protestant qu'il était toujours du même avis, et qu'il ne fallait pas introduire de nouveaux Ordres dans l'Église, il fit cependant une exception pour celui d'Ignace; on aurait dit qu'un autre homme s'exprimait par sa bouche. Il ne se contenta pas de donner son approbation personnelle; il s'employa encore à gagner les deux autres cardinaux, et se fit auprès du Souverain Pontife l'avocat très ardent de ce qu'il avait condamné d'abord. Ainsi, toutes les oppositions étant écartées, et le plan tel qu'il avait été soumis aux cardinaux ayant été mûrement examiné dans toutes ses parties, le Souverain Pontife Paul III, par sa bulle *Regimini militantis Ecclesiæ,* expédiée le 27 septembre 1540, érigea la Compagnie de Jésus en Ordre religieux, et en approuva solennellement le nom et l'Institut. Il limitait, il est vrai, le nombre des profès à soixante; mais deux ans et demi plus tard, il abrogeait lui-même cette restriction par la bulle *Injunctum nobis,* en date du 14 mars 1543.

Il est impossible de dire quels furent alors la consolation d'Ignace et l'accroissement de son amour envers Dieu. Après tant de pénibles voyages et d'études, après tant de prières et de larmes, de tempêtes et de persécutions, il voyait enfin le plein accomplissement de ses désirs ; la perpétuité était assurée à ses travaux pour le bien de l'Église, à son zèle pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. Il commença sur-le-champ à acquitter la dette des trois mille messes promises ; à mesure qu'elles étaient dites, il en tenait, ainsi que ses compagnons, un registre très exact. Dans une lettre écrite de Lisbonne, saint François Xavier lui rend compte de celles qu'il a célébrées depuis le jour où il a reçu avis

de l'obligation contractée, jusqu'au moment actuel. La Compagnie n'oublia jamais ce qu'elle devait au pape Paul III; nous l'appelons encore et nous le regardons toujours comme notre second père. Il mérite d'autant plus notre reconnaissance que sa tendresse vraiment paternelle ne s'éteignit pas avec lui, mais parut passer en héritage aux princes de sa famille. A Rome les deux cardinaux Alexandre et Odoard, en Flandre le duc Alexandre, et Ranuce dans ses états, nous en ont donné des marques éclatantes dans des œuvres d'une magnificence royale. Une même reconnaissance nous lie à l'illustre famille des Contarini. Dans une lettre à Pierre Contarini dont j'ai parlé plus haut, saint Ignace lui dit en propres termes, en parlant du cardinal Gaspard, son parent : « C'est lui qui a tout fait dans cette affaire que nous désirions si vivement. » J'ai voulu citer ici ces quelques mots : si nous ne pouvons pas pleinement acquitter notre dette de gratitude envers de si grands bienfaiteurs, nous laisserons au moins à la postérité dans cette histoire un témoignage impérissable de nos obligations.

5. Je me suis longtemps demandé si je devais m'arrêter, ne serait-ce qu'en passant, à diverses révélations et prophéties par lesquelles il a plu à Dieu d'annoncer la naissance de notre Compagnie, son genre de vie et les fruits qu'elle était appelée à retirer de ses travaux au service de l'Église. Ces faveurs divines étant si glorieuses pour elle, n'était-il pas à craindre qu'on en attribuât le récit moins à la fidélité scrupuleuse d'un historien, désireux de ne rien omettre, qu'à un sentiment de vanité? Aussi je m'étais décidé d'abord à imposer silence à ma plume pour écarter jusqu'à l'ombre d'un tel reproche. Mais si Dieu a voulu nous faire cet honneur, je n'ai pas le droit de me taire et d'enlever au moindre des Ordres religieux ce qu'il tient de la bonté divine.

Que le Ciel ait fait connaître d'avance la naissance, les travaux et les mérites des fondateurs d'Ordres et des Ordres institués par eux pour venir en aide à l'Église, rien n'est plus certain. Qu'on se rappelle le songe envoyé à Honorius, dans lequel ce Pape vit les services que devaient rendre les deux Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François; et l'échelle lumineuse que saint Romuald vit s'étendre de la terre jusqu'au ciel, couverte de ses moines, tous vêtus de robes d'une blancheur éclatante; et les sept rayons de lumière qui apparurent à saint Norbert, entourant la tête de Jésus-Christ en croix, et les pèlerins qui venaient à lui de toutes les extrémités du monde; et les sept étoiles qui se montrèrent dans une vision merveilleuse à saint Hugues, évêque de Grenoble, et qui figuraient saint Bruno et ses six compagnons; et la croix bleue et blanche qu'un ange vêtu de blanc portait sur son cœur; et les deux esclaves, l'un blanc et l'autre noir, qui se tenaient aux côtés de l'ange et apparurent à Innocent III comme une annonce de l'Ordre de la Rédemption des captifs; et tant d'autres visions semblables non moins extraordinaires.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu ait suivi la même voie pour notre Compagnie, et que longtemps à l'avance, il l'ait appelée par son nom et en ait décrit les œuvres et le genre de vie. Et d'abord, je pourrais citer Rainolde d'Arnheim, femme d'une rare vertu et d'un nom distingué en Flandre. En 1534, au moment même où, dans l'église de Montmartre, Ignace donnait à la Compagnie sa première ébauche, elle prédit à Pierre Canisius, encore tout jeune homme, qu'il porterait l'habit d'un Ordre de Jésus, lequel serait prochainement fondé pour le bien général de l'Église et le bien particulier de l'Allemagne. Je mentionnerai encore Angèle Panigarola, religieuse de Sainte-Marthe à Milan, qui annonça de longues années à l'avance l'établissement de la Compagnie de Jésus et les avantages qu'en retirerait la ville

de Milan. Mais je me réserve de parler ailleurs plus en détail de ces deux prophéties; j'y joindrai les témoignages authentiques qu'on en garde dans nos archives de Rome; il me suffit présentement de les avoir indiquées.

Je m'étendrai davantage sur la suivante, qui est venue récemment à ma connaissance, et dont j'ai fait mention dans la seconde partie de mon ouvrage sur l'Asie. On la trouve dans les anciens Mémoires de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité pour la Rédemption des captifs, conservés aux archives du monastère de Coïmbre. C'est de là que le Frère Jean de Figueras, cet intrépide missionnaire qui avait fait presque le tour du monde, l'a tirée textuellement pour l'insérer dans l'histoire de son Ordre.

En 1497, l'année même où naissait l'apôtre de l'Orient, saint François Xavier, un autre apôtre tombait dans les Indes orientales, frappé par les infidèles en haine de la foi; c'était le vénérable Père F. Pierre de Covillan ou du Cuybian. Après avoir été prieur du couvent de Lisbonne, il avait accompagné, en qualité de confesseur, Vasco de Gama, l'illustre navigateur qui découvrit et conquit à la couronne de Portugal de si vastes régions dans l'extrême Orient. « Or, dit son historien, pendant qu'il expirait sous les flèches des barbares, le 7 juillet de cette année 1497, il prononça ces paroles : « Bientôt un nouvel Ordre s'élèvera dans l'Église de Dieu; ce sera un Ordre de clercs réunis sous le nom de Jésus; l'un des premiers Pères, conduit par l'Esprit de Dieu, pénétrera dans la région la plus reculée et dans la plus grande partie des Indes orientales; il y prêchera la parole divine, et l'Inde embrassera la vraie foi (1). »

Ainsi s'exprima le martyr, prédisant tout ensemble et les œuvres de saint François Xavier, et la naissance de

(1) *Breviter novus Ordo excitabitur in Ecclesia Dei, clericorum sub nomine Jesu; unusque ex illis primævis Patribus divino ductus spiritu, in remotissimam Indiæ Orientalis regionem penetrabit, maximamque partem illius; ejusque divini eloquii prædicatione fidem orthodoxam amplectetur.*

la Compagnie, et le nom qu'elle devait porter. Ignace, le fondateur futur de cet Ordre, était alors un enfant de six ans.

D'autres prophéties concernent les travaux de la Compagnie. Je rapporterai ce que Dieu voulut bien révéler à ce sujet à sainte Thérèse. Les faits sont authentiques ; le confesseur de la Sainte les tenait de la propre bouche de sa pénitente ; d'ailleurs, le nom de la Compagnie est exprimé en toutes lettres dans les manuscrits de la servante de Dieu. Un jour, Thérèse entendit Notre-Seigneur lui dire distinctement ces paroles : « Si tu savais quels secours ces hommes doivent apporter à l'Église dans les temps à venir au milieu de ses besoins et de ses dangers ! » En d'autres circonstances, elle vit les développements que la Compagnie devait prendre pour la plus grande gloire de Dieu, et la force qu'elle déploierait par la prédication pour soutenir la vraie foi. Cela lui fut montré un jour entr'autres, où, absorbée, comme elle l'écrit elle-même, dans un profond recueillement, plein de calme et de suavité, elle priait, au milieu d'une multitude d'anges et tout près du trône de Dieu, pour la sainte Église. Elle vit alors, dit-elle, de grandes choses et sur quelques religieux en particulier et sur toute la Compagnie en général. A plusieurs reprises, elle aperçut les enfants d'Ignace au ciel, tenant dans leurs mains des bannières blanches ; d'autres choses non moins extraordinaires s'offrirent plus d'une fois à ses yeux. « De là vient, ajoute-t-elle, que j'ai cet Ordre en grande vénération, parce que j'ai longtemps conversé avec les religieux qui le composent ; j'ai trouvé leur vie absolument conforme à ce que Dieu m'a fait connaître à leur égard. »

Ces paroles et les autres passages favorables à la Compagnie qui se rencontrent dispersés dans les manuscrits de la Sainte, ont été, je ne sais par qui, ni à quelle intention, supprimés dans une certaine édition de ses œuvres. Mais on peut les lire tout au long dans le texte même,

conservé avec respect, à la bibliothèque royale de l'Escurial; c'est là qu'on en a pris une copie qui a été ensuite collationnée juridiquement par notaire et devant témoins, et que la bienveillance toute spontanée d'un très haut seigneur a fait venir entre nos mains. Ce qui achève de mettre la vérité dans tout son jour, et ce qui rend en même temps avec usure à la Compagnie l'honneur dont on avait voulu la frustrer, c'est la condamnation solennelle portée contre ces mutilations par les enfants de la Réformatrice, les religieux Carmes réunis en Chapitre Général à Rome en 1650. Cette condamnation nous a été remise en forme authentique; c'est un témoignage illustre de l'affection de ce saint Ordre pour la Compagnie. A ce titre elle doit avoir sa place ici.

« Nous avons appris que dans une édition qu'on vient de faire des écrits de notre sainte Mère Thérèse, on a retranché tout ce qui concerne la Compagnie de Jésus. Tout ce qui dans la plupart des cahiers manuscrits et des exemplaires précédemment publiés, et dans le texte original de Notre Bienheureuse Mère, se trouve marqué au chapitre intitulé *Gloire de saint Ignace*, aurait été entièrement supprimé. Nous condamnons cette infidélité, moins injurieuse à la Compagnie de Jésus qu'à notre sainte Mère elle-même, et nous attestons qu'elle ne vient point de notre part. Bien plus, s'il était reconnu que quelque religieux de notre Ordre s'en fût rendu coupable, ou l'eût conseillée, nous voulons qu'il ne reste pas impuni. Quant à cette édition tronquée, nous en interdisons l'usage à tous les nôtres. La présente résolution a été proposée à notre Chapitre Général et adoptée avec acclamation à l'unanimité des voix. Ce 16 mai 1650. F. François du Saint-Sacrement, Préposé général (1). »

(1) *Accepimus, scripta S. Matris nostræ Teresiæ edita esse truncata, quoad illa omnia, quæ spectant Societatem Jesu. Ita ut cum, et in manuscriptis codicibus plerisque exemplaribus pridem editis, ac in ipsomet S. Matris contextu originali, omnia illa quæ notantur in libro cui titulus,* Gloria S. Ignatii, *exarata inveniantur; tamen in ea editione,*

Une autre vierge, la Bienheureuse Marie-Madeleine de Pazzi, mérite aussi d'être entendue. Elle ne parle pas de l'avenir, il est vrai, mais plutôt de l'esprit propre de la Compagnie; je citerai cependant son témoignage pour rendre gloire à saint Ignace, qui est la source de cet esprit. Je transcris ses paroles mêmes, telles qu'on les trouve dans le livre de ses visions, conservé au monastère des Anges à Florence. Le 26 décembre 1599, jour de saint Étienne, Madeleine fut ravie en extase. Elle vit la complaisance et la joie que Dieu prenait dans l'âme de saint Jean l'Évangéliste; on eût dit qu'il n'y avait point d'autres bienheureux au ciel; elle vit en même temps que Dieu se complaisait de la même manière dans l'âme de saint Ignace, le fondateur de la Compagnie de Jésus. « L'esprit de saint Jean et celui de saint Ignace sont les mêmes, dit-elle alors; l'un et l'autre ont eu le même but et la même fin, l'amour de Dieu et l'amour du prochain; l'un et l'autre se sont efforcés d'attirer les âmes à Dieu par l'amour. Le même esprit qui règne aujourd'hui sur la terre est celui d'Ignace, parce que ses enfants, dans la conduite des âmes, s'occupent surtout de leur faire comprendre combien il est agréable à Dieu et utile à leur avancement, de s'exercer aux œuvres intérieures; car cet exercice, grâce aux lumières que donne la vertu intérieure, fait embrasser avec facilité les choses ardues et difficiles; de là procède l'amour qui convertit toutes les amertumes en douceur. » La Bienheureuse voyait encore que toutes les fois que les enfants d'Ignace dirigeaient les âmes selon

de qua dictum est, omnia fuerint erasa : hanc infidelitatem editionis, non tam Societati Jesu, quam S. Matri injuriosam, omnino improbamus, et a nobis non esse profectam testamur : quin immo, si quis ex Ordine nostro deprehenderetur tale quid admisisse, aut fieri curasse, impunitum non debere esse decernimus. Ipsam quoque editionem truncatam, in usu nostrorum esse prohibemus. Propositionem hanc capitulo nostro generali propositam, et per acclamationem omnium approbatam, testamur, die 16 *maii* 1650, F. FRANCISCUS A SANCTISS. SACRAM. *Præpositus generalis, etc.*

cet esprit, ils renouvelaient au ciel les complaisances et les délices de Dieu.

A ces révélations, il me serait facile d'en ajouter d'autres plus anciennes, dont on a fait l'application à la Compagnie. Telles sont celles de l'abbé Joachim, qui vivait vers l'an 1200. Il parle d'un Ordre façonné sur le modèle de Jésus et qui doit fleurir au sixième âge de l'Église, c'est-à-dire vers la fin du monde. Cet Ordre sera, entre tous les autres, singulièrement animé d'un esprit surnaturel. Venu le dernier, le Seigneur l'aimera comme le patriarche Jacob chérissait son fils Benjamin qu'il avait engendré dans son extrême vieillesse. « Dans l'Église, dit-il ailleurs, il paraîtra des docteurs et des prédicateurs fidèles qui frapperont et blesseront de toutes manières les âmes charnelles et terrestres, et qui par leur savoir réduiront au silence les maîtres superbes et gonflés d'orgueil.... Cet Ordre qui doit venir sera tout dévoué au Souverain Pontife. »

Je laisse de côté plusieurs autres prédictions. Celles qui ont rapport aux conversions opérées en Asie et en Amérique trouveront leur place ailleurs. Qu'il me suffise en terminant de rappeler les paroles par lesquelles saint Vincent Ferrier, au sentiment de plusieurs esprits sages, aurait annoncé d'avance la Compagnie; ou plutôt, comme la perfection et les vertus dont l'illustre apôtre fait le tableau sont si hautes qu'aucun Ordre religieux ne pourrait se les attribuer sans rougir, je me contente de rapporter ce qu'on en disait, quand la Compagnie prit ses premiers développements. « A cette époque, raconte le P. Simon Rodriguez, un des premiers compagnons de saint Ignace, une foule de personnes ne cessaient de nous demander si nous étions ceux qu'avait en vue saint Vincent Ferrier, lorsqu'il avait prédit que dans les temps à venir, il paraîtrait une Compagnie d'hommes évangéliques, pleins de zèle pour la foi et excellents en toute sorte de vertus. Nous ne connaissions point les prophéties de saint Vincent Ferrier et nous n'en avions point entendu parler;

aussi nous ne faisions que sourire à de semblables rêveries, bien éloignés de penser que de pareils traits pussent nous convenir, et loin de s'enorgueillir, nos Pères s'étudiaient à se rabaisser au niveau des plus petits.

» Quelques années plus tard, comme je me trouvais en Portugal, l'évêque de Coïmbre, dom Jean Soarez, de l'Ordre de Saint-Augustin, me fit lire le texte même de saint Vincent; il était persuadé pour sa part qu'il s'agissait de la Compagnie. Plaise à Dieu qu'on puisse avec justice nous attribuer des choses si belles! Mais les vertus que le Saint décrit sont trop sublimes; je ne sais si l'humilité religieuse pourrait permettre à un homme de les entendre de lui-même ou de ses frères. C'est une pauvreté d'esprit, une pureté de cœur, une humilité et une charité mutuelle très parfaites; c'est ne penser qu'à Jésus, ne parler que de Jésus, ne goûter que Jésus crucifié; c'est ne faire cas ni du monde ni de soi-même, aspirer de toute son âme à la gloire des bienheureux, et dans l'ardeur de ses désirs, trouver la mort trop lente à venir. Qui peut se dire arrivé à cette perfection? Le Saint a bien raison d'ajouter, en exhortant les fidèles de son temps à se former une haute idée de ces hommes apostoliques, que cette idée les jetterait, plus qu'ils ne peuvent le croire, dans une sorte d'impatience de voir cette grande époque. *Hæc imaginatio ducet te, plus quam credi potest, in quoddam impatiens desiderium adventus illorum temporum.* »

Quoi qu'il en soit, à ne considérer que les dix premiers Pères, on peut dire en vérité que toutes les vertus décrites par le saint missionnaire, comme devant former l'apanage de ces apôtres de l'avenir, brillaient en eux avec éclat. En effet, ils étaient très pauvres; ils n'avaient d'autre bien en ce monde que leur personne et la croix, selon l'expression de saint Grégoire de Nazianze, parlant de quelques chrétiens de son temps; encore ne s'appartenaient-ils pas à eux-mêmes, tant ils faisaient peu de cas de leur propre vie, dès que le service de Dieu, le salut des

âmes et l'obéissance au Souverain Pontife leur en demandaient le sacrifice. De là, ces longs et périlleux voyages en Asie, en Afrique et presque dans toute l'Europe; de là tant de persécutions et de fatigues qui se joignaient aux souffrances volontaires d'une vie très dure. Ils alliaient au plus profond savoir la plus grande simplicité; et la candeur de leurs mœurs, l'innocence et l'aimable ingénuité de leurs manières méritèrent à plusieurs le surnom d'anges. Ils étaient très humbles, et si éloignés de tout ce qui dans le monde a l'apparence de l'honneur et de l'élévation, que cinq d'entre eux, Lainez, Claude Le Jay, Pasquier Broët, Rodriguez et Bobadilla, ayant été pressés d'accepter l'épiscopat et des dignités encore plus hautes, et même la première de toutes, regardèrent ces offres comme une persécution, et s'en défendirent de toutes leurs forces. L'un d'eux assura même que, si quelque chose avait pu lui faire regretter de s'être mis à la suite d'Ignace, c'eût été l'obligation d'accepter une prélature à laquelle on avait voulu l'élever.

Ils étaient étroitement unis par les liens de la charité, au point de ressentir plus vivement les souffrances de leurs frères que les leurs propres. Cependant, ils différaient de caractères, ils appartenaient par la naissance à des nations presque ennemies les unes des autres. Mais Jésus crucifié était leur unique amour; ils ne pensaient qu'à lui, ne goûtaient que lui, ne savaient s'entretenir que de lui; ils avaient sans cesse ce nom divin sur les lèvres, et s'ils le donnèrent à leur Compagnie, c'est qu'ils le portaient dans leurs cœurs. Plaire à Jésus, c'était l'unique prix qu'ils attendaient de leurs travaux; ils dédaignaient toute autre récompense, et ne comptaient pour gain que les âmes ramenées à Dieu. Ils mesuraient leurs fatigues moins à leurs forces qu'à leur amour et au désir de porter dans tout l'univers la connaissance de Jésus-Christ, et d'allumer dans tous les cœurs le feu de la charité. La vie de saint Ignace, surtout dans ses dernières

années, fut considérée par les médecins comme un miracle perpétuel. On était persuadé que le zèle de la gloire de Dieu suppléait aux forces que lui refusait la nature. Saint François Xavier avait accompli des œuvres immenses en Orient; cependant quand il mourut, il commençait seulement ce qu'il avait projeté pour le salut des infidèles et l'extension du règne de Jésus-Christ. Pierre Le Fèvre, dans sa courte carrière, ne fit que préluder, on peut le dire, à sa mission; et cependant les hommes les plus zélés, après la vie la plus longue et la plus occupée n'hésitent pas à reconnaître qu'il les dépasse par ses œuvres, comme ils l'ont eux-mêmes dépassé par le nombre des années.

Tous les autres méritent, à proportion, le même témoignage. Ce que je viens d'esquisser rapidement recevra du récit des faits particuliers une si éclatante confirmation, que bien loin de paraître avoir excédé dans l'éloge, je passerai plutôt pour être resté beaucoup au-dessous de la vérité.

CHAPITRE XIV

1. Ignace élu Général de la Compagnie. — 2. Profession solennelle à Saint-Paul-hors-des-Murs. — 3. Du nom de COMPAGNIE DE JÉSUS.

1541.

1. Je reprends l'ordre des événements. Dès que le Souverain Pontife eut approuvé la Compagnie, saint Ignace s'empressa d'en donner avis à ses compagnons. Mais comme il fallait tracer des constitutions et des règles, choisir un Général, et que l'une et l'autre chose ne pouvait se faire qu'à la pluralité des voix, il les manda tous à Rome. Six d'entre eux seulement purent répondre à son appel et arrivèrent au commencement du carême de l'année 1541. Les quatre autres étaient absents; François Xavier et Simon Rodriguez, destinés aux Indes, étaient déjà partis pour le Portugal; Pierre Le Fèvre était à la diète de Worms, et Bobadilla était retenu par le Souverain Pontife dans le royaume de Naples, tant à cause du grand bien qu'il y faisait, que par raison de santé. Pour l'approbation des règles, ces quatre Pères souscrivirent au jugement de leurs compagnons réunis à Rome, et ces derniers, à leur tour, s'en remirent à la décision de saint Ignace. Mais Ignace ne voulut pas se prévaloir de la latitude qu'on lui laissait; il refusa de reconnaître aucun point comme définitivement fixé, avant d'avoir pris l'avis de tous ses compagnons et obtenu leur assentiment. C'est

alors qu'il dessina les grandes lignes des constitutions et en composa les parties principales. Il ne cessa d'ajouter à ce premier travail jusqu'à ce que l'ouvrage fût arrivé à sa forme actuelle.

Au moment de l'élection du Général, il ne manqua qu'un suffrage, celui de Bobadilla. Ce Père en partant pour Naples, n'avait pas eu la précaution de le laisser par écrit, comme avaient fait François Xaxier, Rodriguez et Le Fèvre au moment de se mettre en route pour le Portugal ou pour l'Allemagne; il ne prévoyait pas qu'il dût y avoir d'empêchement à son retour, et une fois retenu, il ne songea pas à l'envoyer. Ignace avait réglé la manière dont devait se faire l'élection.

Les Pères consacreraient d'abord trois jours à considérer devant Dieu sur qui tomberait leur choix; ce terme expiré, ils écriraient le nom de l'élu sur un bulletin cacheté, et pendant trois autres jours, ils prieraient Dieu de bénir l'élection ainsi faite et de la confirmer. Ces prescriptions furent rigoureusement suivies. Les bulletins furent alors ouverts, et il se trouva qu'à l'unanimité des voix, celles des Pères absents moins Bobadilla, et des cinq Pères présents, Ignace avait été élu Général de la Compagnie.

Quelques-uns de ces suffrages m'ont paru dignes d'être rapportés; je les traduis fidèlement de l'original espagnol. Voici celui de François Xavier.

« Moi François, n'étant mû par aucune considération humaine, et n'écoutant que ma conscience, je dis et déclare, qu'à mon avis, il faut élire pour chef de notre Compagnie auquel nous devrons tous obéissance, notre ancien maître et vrai père dom Ignace. Après nous avoir tous rassemblés, non sans de grandes fatigues, il saura mieux qu'un autre nous garder, nous gouverner et nous diriger sans cesse vers une perfection plus haute, parce qu'il a de nous une plus intime connaissance. Et après sa mort (je parle selon le sentiment profond de mon âme, comme si

je devais mourir à cette heure même), je juge que le P. Pierre Le Fèvre doit prendre sa place; et en cela, Dieu m'est témoin que je parle uniquement suivant ma pensée. En foi de quoi, je signe de ma propre main. Fait à Rome, ce 15 mars de l'an 1540. FRANÇOIS. »

Jean Codure donna aussi sa voix à Pierre Le Fèvre, comme à celui qui méritait le généralat après Ignace. La raison qu'il en apporte est plus glorieuse à Le Fèvre que ne l'aurait été l'élection elle-même. Après avoir énuméré quelques-unes des qualités d'Ignace, Codure poursuivait ainsi : « Je rends à notre Père le témoignage que je l'ai toujours connu très zélé pour la gloire de Dieu et très ardent à procurer le salut des âmes; c'est pourquoi je juge qu'il faut placer à la tête des autres, celui qui s'est toujours fait le plus petit et le serviteur de tous, notre vénérable Père Dom Ignace de Loyola. Après lui, je suis d'avis qu'on doit préférer maître Pierre Le Fèvre, comme étant doué d'une vertu qui n'est pas moindre. Voilà ce que m'inspire la charité en présence de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ: fussé-je certain d'être à ma dernière heure, je ne croirais pas pouvoir m'expliquer autrement, etc. Ce 5 mai 1540, JEAN CODURE (1). » Comme on le voit par cette date, Jean Codure donna son suffrage longtemps avant l'époque de l'élection. C'est parce que le Souverain Pontife l'avait, comme nous l'avons dit, chargé d'une mission pour l'Irlande; mais cette mission n'eut pas lieu.

Le suffrage de Salmeron fait honneur à celui qui le signa et à celui qui le mérita : « Au nom de Jésus-Christ.

(1) *Is est, cui testimonium reddo, quem etiam Dei honoris zelatorem ac salutis animarum ardentissimum semper cognovi, ac ideo etiam aliis debere præfici, quia omnium semper se fecit minimum, ac omnibus ministravit, honorandus Pater D. Ignatius de Loyola. Post quem, non minore virtute præditum, censeo præferendum, honorandum Patrem D. Petrum Fabrum. Hæc est charitas coram Deo Patre, ac D. N. Jesu Christo : nec aliud putarem dicendum, si hanc horam ultimam esse meæ vitæ certo scirem, etc. 5 maii 1540.* JOANNES CODURIUS.

Ainsi soit-il. Moi ALPHONSE SALMERON, membre très indigne de cette Compagnie, après avoir d'abord prié Dieu et mûrement considéré l'affaire selon l'étendue de mes lumières, je choisis et reconnais pour mon chef et mon supérieur, et pour celui de toute notre Société, Ignace de Loyola. Rempli d'une sagesse divine, après nous avoir engendrés en Jésus-Christ et nous avoir nourris du lait des enfants, il nous conduira maintenant que nous sommes plus grands dans le Seigneur, et nous dirigera, fortifiés par l'aliment substantiel de l'obéissance, vers les riches et fertiles pâturages du paradis. Ainsi, quand il remettra ce petit troupeau à Jésus-Christ, le suprême pasteur, nous pourrons dire en toute vérité que nous sommes le peuple de ses pâturages et les brebis de ses mains, et lui-même répétera de son côté avec joie : Seigneur, de tous ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai pas perdu un seul. Puisse Jésus, le Bon Pasteur, nous accorder cette grâce, C'est là mon avis. Écrit à Rome, le 4 avril 1541 (1).

Mais c'est dans le vote d'Ignace qu'éclata la plus merveilleuse sagesse. Comprenant combien il importe qu'un père entouré d'enfants qui tous prétendent naturellement à une certaine égalité d'amour et d'estime, ne donne aucune préférence à l'un au détriment des autres, surtout dans un intérêt d'un ordre aussi élevé, il couvrit par un acte de profonde humilité une admirable prudence. Sans nommer personne, il sut néanmoins satisfaire à l'obligation

(1) *In nomine Jesu Christi. Amen. Ego* ALPHONSUS SALMERON, *hujus Societatis indignissimus, præmissa ad Deum oratione, et re, pro qualicumque meo judicio, mature pensata, eligo et pronuntio, pro meo et totius Congregationis prælato et superiore, Dominum Ignatium de Loyola, qui juxta sibi datam a Deo sapientiam, sicut nos omnes in Christo genuit, lacteque pavit parvulos, ita nunc in Christo grandiores solido obedientiæ cibo deducet, ac diriget in pascua pinguia et uberrima Paradisi, et ad fontem vitæ : ut cum gregem hunc pusillum Jesu Christo Pastori magno reddiderit, veraciter nos dicamus : Et nos populus pascuæ ejus, et oves manus ejus; ipse vero gaudenter dicat : « Domine, ex his, quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam. » Quod ipse Jesus, Pastor bonus, nobis dignetur concedere. Amen. Hæc sententia nostra. Scriptum Romæ, 4 die aprilis 1541.*

d'exprimer son vote : « Moi-même excepté, dit-il, je donne ma voix en Notre-Seigneur, pour qu'il soit notre Supérieur, à celui qui se trouvera avoir réuni le plus grand nombre de suffrages. »

Son élection fit naître dans son âme et dans celle de ses compagnons des sentiments bien différents. Au milieu de la commune allégresse, lui seul était triste. Étonné de se voir contre son attente, élevé au-dessus des autres, lui qui se jugeait inférieur à tous, il ne put se résoudre à accepter ; il attribuait à erreur l'estime que ses compagnons avaient eue de sa personne et qui l'avait fait juger digne de la charge de Général. Il protesta de son indignité ; il rappela la vie mondaine qu'il avait menée pendant trente ans ; il exposa les misères actuelles de son âme, la faiblesse de sa santé, l'épuisement de ses forces qui ne lui permettaient pas de se charger d'un si lourd fardeau. Il insistait d'autant plus sur ces raisons qu'il voyait ses compagnons plus troublés de ses refus. Finalement il leur déclara qu'il ne pourrait jamais se résoudre à se rendre à leurs vœux, s'il ne recevait sur ce point de nouvelles lumières d'en haut. Il ne s'apercevait pas dans son humilité, que son opposition même servait à confirmer le choix de ceux qui l'avaient nommé.

Mais si, malgré toutes ses protestations, Ignace ne changea point les dispositions de ses frères à son égard, il obtint du moins qu'ils soumissent leur vote à l'épreuve d'un second scrutin, après quatre nouvelles journées de prières et de pénitence. Ils y consentirent par compassion pour sa douleur, et dans le dessein de le tranquilliser. Ignace resta jour et nuit en oraison, conjurant Notre-Seigneur avec larmes de leur inspirer d'autres pensées. Mais sa vertu et l'intérêt général qui s'attachait à sa réélection, furent plus puissants que son humilité. Le second vote fut absolument semblable au premier. Comme il avait conçu quelques espérances d'un autre résultat, il essaya encore de faire des représentations ; mais Jacques Lainez se

leva pour l'interrompre et déclarer avec une liberté pleine de modestie que, s'il continuait à refuser son assentiment à une volonté de Dieu manifestée si clairement à deux reprises, lui Lainez se croirait à son tour autorisé à quitter la Compagnie : car un pareil refus la placerait sous un chef différent de celui qu'ils s'étaient donné sous l'inspiration de Dieu. Tous les autres parlèrent de la même manière. Ils ajoutèrent qu'aucun d'eux n'accepterait le gouvernement, et qu'ils ne feraient pas un autre choix.

Ignace ne se rendit pas encore; il cessa néanmoins de protester. Comme il était convaincu qu'on ne lui témoignait tant d'estime que parce qu'on le connaissait mal, il s'en remit de leur appréciation et de sa propre volonté à la décision de son confesseur, saint religieux de Saint-Pierre-in-Montorio, nommé Frère Théodose. Il s'enferma avec lui au monastère, les trois derniers jours de la semaine sainte, sans sortir une seule fois, ni voir un seul de ses compagnons. Là, il fit une confession générale à son directeur, et lui rendit un compte très détaillé de toute sa vie. Il lui raconta la double élection faite de lui par ses compagnons, ses refus et leur insistance. C'est pour cela qu'il était venu se remettre entre ses mains et le priait, après avoir entendu ses confidences les plus intimes de décider, devant Dieu et après mûre réflexion, ce qui lui paraîtrait le meilleur. Le religieux n'eut pas besoin de réfléchir longtemps; le doute n'était pas possible. Il ordonna donc à Ignace de ne plus s'opposer à la volonté très claire du Saint-Esprit. Le Saint le pria de vouloir bien temporiser encore, de mettre par écrit la dernière résolution à laquelle il s'arrêterait et de l'envoyer à ses compagnons; il le conjurait en même temps de leur parler en toute liberté, et, s'il le jugeait indigne du Généralat, d'en exposer les raisons afin de les tranquilliser. Le Frère Théodose promit tout, et Ignace enfin satisfait, retourna auprès des siens le jour de Pâques. Trois jours

après, le confesseur apporta la note convenue; il en donna lecture devant tous les Pères assemblés. Elle commandait au Saint de cesser une plus longue opposition et de se rendre à la volonté commune. Ignace ne répliqua plus ; il inclina la tête et le 19 Avril 1541, il entra dans la charge de Général.

Mais dès auparavant, et tandis qu'on attendait encore la réponse du F. Théodose, Dieu parut vouloir encourager lui-même son serviteur et l'animer à accepter le fardeau, en lui montrant qu'il l'avait revêtu d'une puissance et d'une autorité supérieures à toutes les forces humaines. Un jeune homme de Biscaye, nommé Mathieu, était occupé au service des Pères. Pendant qu'Ignace était à Saint-Pierre-in-Montorio, on s'aperçut tout-à-coup que le démon s'était emparé de lui et le tourmentait horriblement. Il poussait des cris et des hurlements affreux ; il vomissait l'écume par la bouche; il se jetait à terre et s'y cramponnait si fortement que quelquefois dix hommes pouvaient à peine le relever. Sa gorge et sa figure se gonflaient en un instant, d'une manière démesurée; et quand le prêtre exorciste faisait sur elles le signe de la croix, les tumeurs disparaissaient aussitôt, mais pour se montrer ailleurs au même moment. Quelques-unes des personnes présentes s'avisèrent de gourmander l'esprit mauvais, et de lui dire qu'Ignace reviendrait bientôt et le chasserait du corps de ce malheureux et de la maison. Il entra alors dans une violente colère, et demanda avec des cris qu'on ne prononçât pas le nom de cet homme, car il n'avait pas de plus grand ennemi au monde. Cependant Ignace revint de Montorio. A l'annonce de l'étrange accident arrivé au pauvre jeune homme, il l'emmena dans sa chambre, fit pour lui une courte prière, et le ramena sain et sauf et délivré pour toujours des insultes de Satan.

2. Le Général ainsi élu, les Pères convinrent entre eux de faire leur profession solennelle le vendredi de la même

semaine. Ils firent d'abord les stations des sept églises. Arrivés à Saint-Paul-hors-des-Murs, saint Ignace dit la messe à un autel de la sainte Vierge, qui se trouvait alors à gauche du maître-autel au bas des degrés, et qui maintenant, transporté à droite, correspond au crucifix miraculeux qui parla à sainte Brigitte. Avant de se communier, il se tourna vers les assistants, et tenant d'une main le corps de Notre-Seigneur et de l'autre la formule écrite de sa profession, il la lut à haute voix, et se communia. Puis il mit cinq hosties consacrées sur la patène, et se tournant de nouveau vers ses compagnons agenouillés autour de l'autel, il reçut leur profession. La formule en fut commune, à cette différence près que les promesses d'Ignace s'adressaient immédiatement au Vicaire de Jésus-Christ, tandis que les leurs s'adressaient à lui comme au Général de la Compagnie. La profession faite, il leur donna la sainte communion.

Après une fervente action de grâces, ils visitèrent les autels privilégiés de l'église, et se réunirent ensuite auprès du maître-autel. Là, ils embrassèrent Ignace, et lui baisèrent humblement les mains en versant des larmes de joie auxquelles se mêlèrent celles des assistants. On pourra se faire une idée de la plénitude des consolations dont leur cœur fut inondé par ce qui arriva à l'un d'eux. Au retour de Saint-Paul à Rome, Jean Codure, accompagné du P. Lainez, marchait bien loin en avant des autres; on aurait dit qu'il était porté par l'Esprit de Dieu. Il poussait des soupirs si pleins d'amour et si ardents ; il versait des larmes si abondantes, entremêlées de paroles et d'accents si passionnés, qu'il ressemblait à un homme dont la raison va s'égarer ou qui est déjà hors de sens. Il lui fallait donner de temps en temps cette issue à la flamme intérieure qui le dévorait et en calmer ainsi la violence; car autrement il n'aurait pu la supporter.

Codure avait été le premier, après Ignace, à faire sa profession ; il fut aussi le premier profès que la Compa-

gnie constituée en Ordre religieux envoya au ciel. Quatre mois seulement s'étaient écoulés depuis la réunion de Saint-Paul-hors-des-Murs, quand il plut à Dieu de l'appeler à lui, malgré tous les efforts d'Ignace pour le retenir. Le saint allait à Saint-Pierre-in-Montorio offrir pour lui le saint sacrifice, lorsqu'au milieu du pont Sixte, il s'arrêta tout à coup, les traits empreints d'une douloureuse surprise; puis reprenant sa sérénité et levant les yeux au ciel : « Retournons sur nos pas, dit-il à Jean-Baptiste Viola qui l'accompagnait; Codure n'est plus. » En comparant ensuite les temps, on trouva que le moment où le Saint avait prononcé cette parole, était précisément celui où Codure avait rendu le dernier soupir. Qu'avait vu Ignace, il ne l'a jamais dit. Mais on tient pour constant qu'il avait eu la même vision qu'une personne pieuse; cette personne se trouvait alors en oraison et, comme le Saint l'écrivait peu de temps après au P. Pierre Le Fèvre, elle avait contemplé le serviteur de Dieu monter au ciel au milieu des anges et tout enveloppé de lumière. Jean Codure était un religieux d'une perfection consommée. Il était né à Sein en Provence, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, et avait reçu au baptême le nom de Jean en mémoire de cette fête; plus tard, il fut ordonné prêtre un autre jour de saint Jean-Baptiste; enfin il mourut le jour anniversaire de la mort du saint précurseur, et précisément au même âge.

3. Les désirs du saint patriarche étaient accomplis, et la seconde série de ses travaux était terminée. Ses premiers efforts avaient eu pour but de promouvoir sa propre perfection; les seconds de rassembler des compagnons, et de les animer de l'esprit apostolique dont il était lui-même rempli. Il restait un troisième travail à entreprendre, c'était de donner à l'Ordre établi un Institut et une règle de gouvernement. Avant d'aborder l'exposition de ce sujet, il me paraît utile de dire rapidement

quelques mots du nom de *Compagnie de Jésus* choisi par Ignace, et des raisons qui le déterminèrent à ce choix.

Cette appellation blessa étrangement les oreilles des Martin Kemnitz, Ochino, Stein, de Lerm, Hasenmüller, Hospinien et autres hérétiques de toutes sectes; comme s'ils n'avaient prononcé ce nom de Jésus sans se sentir tout bouleversés, ils entrèrent en fureur, et ce fut de leur part, dans leurs livres jetés à tous les bouts du monde, une tempête de cris, un débordement de blasphèmes, de railleries, d'injures et d'abominables attaques. On ne pouvait pas tolérer un pareil nom. Quel orgueil et quelle injustice! Est-ce que les fidèles n'étaient pas aussi de la Compagnie de Jésus ; et pensions-nous en avoir seuls le privilège?

Le nom de *Prêcheurs* donné aux fils de saint Dominique, comme marque de leur ministère spécial et récompense de leurs services envers l'Église, avait aussi dans son temps provoqué des murmures. On avait demandé si tout le reste de l'Église était muet, pour que ces hommes prissent seuls le nom de *Prêcheurs*. Mais l'autorité d'Innocent III, d'Honorius III, de Grégoire IX et d'autres Souverains Pontifes, avait fermé la bouche à l'envie et assuré à cet Ordre un titre dont il est si digne par son zèle et par sa science. L'issue fut la même pour la Compagnie. Le saint Concile de Trente, plusieurs Souverains Pontifes et surtout le pape Grégoire XIV dans sa bulle *Ecclesiæ catholicæ* approuvèrent expressément le titre de *Compagnie de Jésus*.

« Quant aux autres points, dit la Bulle, au sujet desquels il s'était élevé des contestations, nous voulons que le nom de *Compagnie de Jésus* sous lequel cet Ordre a été désigné dès sa naissance par le Siège Apostolique, et dont il a été honoré jusqu'ici, soit maintenu à perpétuité dans les temps à venir (1). »

(1) *Quod vero ad reliqua, quæ in controversia vocata erant sic statuimus : Nomen* SOCIETATIS JESU, *quo laudabilis hic Ordo nascens, a Sede Apostolica nominatus est, et hactenus insignitus, perpetuis futuris temporibus retinendum esse.*

Du reste, la persuasion intime du saint Fondateur était que ce nom, en dépit de tous les efforts, ne serait jamais effacé du front de la Compagnie; et on put l'entendre dire, que si jamais des rivalités jalouses, comme il arriva en effet, venaient à le mettre de nouveau en question, l'autorité de l'Église le confirmerait d'une manière spéciale. Il le savait, car c'était la volonté de Dieu que l'Ordre s'appelât ainsi et non autrement; et pour le choisir, il avait obéi à de plus hautes inspirations que les siennes propres. « Il est manifeste pour nous, écrit Jean Polanco, son secrétaire, qu'Ignace eut au sujet de ce nom des lumières très vives de la part de celui auquel il l'emprunta, c'est-à-dire de Jésus lui-même; il sut par les signes les moins douteux que Dieu l'avait pour agréable, et il aurait cru contrevenir à la volonté évidente de la divine Majesté, s'il avait hésité à le donner à son Ordre. Et comme nombre de gens lui conseillaient de vive voix, ou par écrit, de le changer, sous prétexte qu'on nous accusait d'usurper à notre profit une appellation, commun patrimoine de tous les fidèles, et qu'on ajoutait à cela d'autres imputations semblables, il ne se laissa point ébranler. Un jour, il assura devant moi que si toute la Compagnie ensemble et tous ceux auxquels il n'était pas tenu d'obéir sous peine de péché, se montraient d'avis qu'il le laissât pour en prendre un autre, il n'en serait pas ébranlé. Or, pour quiconque connaît son humilité et son empressement à céder au jugement des autres, cette fermeté ou, pour mieux dire, cette certitude tranquille qui ne se rend à aucune raison, à aucune autorité purement humaine, est une preuve qu'il n'était point là question d'une affaire décidée dans les conseils d'ici-bas. Ignace n'avait point cette ténacité par lui-même; mais quand une lumière surnaturelle avait fixé la détermination de son esprit, il était insensible à toute considération d'ordre inférieur et humain.

« Les premiers Pères avaient sans doute délibéré sur le nom à prendre et en avaient conféré entre eux. Cependant,

ce que nous venons de dire paraît démontrer que saint Ignace avait été instruit de plus haut, et avait reçu sur ce sujet quelque révélation particulière. Il n'est pas vrai d'ailleurs que nous nous appellions *Compagnie de Jésus*, comme si nous avions la prétention d'être les compagnons de Jésus lui-même. Non, ce titre est une simple appellation militaire, dans le sens ou une compagnie de soldats prend le nom du capitaine sous la conduite duquel elle fait la guerre. »

Ainsi s'exprime le secrétaire de saint Ignace; il dit vrai. Dans son sens propre, le nom de Compagnie est une dénomination militaire; il date de l'origine de la Compagnie elle-même, ou pour mieux dire du temps où saint Ignace à Manrèse découvrit la première ébauche de son Ordre, dans la méditation des Étendards. Cette méditation montre-t-elle autre chose en effet que la formation d'une compagnie armée en guerre, sous l'étendard de Jésus-Christ, son capitaine et son roi? Du reste, on trouve un accord parfait entre notre profession de vie et les formules employées par les Souverains Pontifes et par le Saint pour désigner notre Ordre. Le Pape l'appelle la *milice de Jésus-Christ;* ils disent que vivre dans son sein, n'est autre chose que *combattre sous l'étendard de la Croix*. Et d'autre part, puisque la Compagnie consacre tout ce qu'elle a de vie, de force et de science à la gloire de Jésus-Christ; puisqu'elle fait profession de vivre en combattant pour lui, de l'imiter le plus parfaitement possible, et à son exemple, de n'avoir en vue que de procurer la plus grande gloire de Dieu par la perfection de ses membres et par le salut des âmes, ne peut-elle pas à un titre spécial, s'appeler *Compagnie de Jésus?*

Ces courtes réflexions feront voir l'injustice des attaques dirigées contre nous par un théologien, d'ailleurs très estimé parmi les siens, mais dès notre origine adversaire implacable de la Compagnie. Expliquant ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Il est fidèle le Dieu par

lequel vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ (1), » il se demande de quel droit cette Compagnie dont parle l'Apôtre était entendue par Ignace dans un sens restreint et privé. Car « sans aucun doute, dit-il, cette Compagnie est l'Église de Jésus-Christ; que ceux donc qui s'arrogent ce nom examinent bien s'ils n'imitent pas les hérétiques, en prétendant faussement qu'ils ont chez eux l'Église (2). » Mais premièrement, ce n'est pas s'arroger un titre que de prendre celui que les Souverains Pontifes ont eux-mêmes donné de leur autorite Apostolique. En second lieu, comment la Compagnie penserait-elle à vouloir circonscrire en elle seule l'Église entière, elle qui travaille de toutes ses forces, les faits le montrent avec évidence, au prix de ses sueurs et des flots de sang versés par un si grand nombre de ses membres, à la porter dans les régions où elle n'est pas encore, et à l'étendre par toute la terre?

Ce nom de Compagnie n'est pas une vaine appellation. C'est une exhortation continuelle qui nous est faite de travailler à l'acquisition de ces vertus, sans lesquelles nous nous flatterions en vain de le porter. Il nous rappelle que nous ne devons jamais nous éloigner d'un pas de notre drapeau, en nous dérobant à la croix; que nous devons avoir sans cesse les yeux sur les exemples de Jésus-Christ, dans sa vie cachée et dans sa vie publique; car nous sommes ses disciples dans la mesure où nous lui devenons semblables par l'imitation. Il nous rappelle que nous devons nous tenir étroitement unis ensemble par les liens d'une charité qui, faisant de nous un même corps, nous donnera une force indomptable. Il nous rappelle encore la souveraine dépendance où nous devons être des

(1) *Fidelis Deus, per quem vocati estis in Societatem filii ejus Jesu Christi.* I. Cor. I, 9.

(2) *Quæ sine dubio Societas cum Christi Ecclesia sit, qui titulum illum sibi arrogant, hi videant, an, hæreticorum more, penes se Ecclesiam existere mentiantur.* Lib. IV de Locis, c. 2.

moindres signes de nos supérieurs, et cette rigueur et perfection d'obéissance qui est l'âme de la discipline religieuse et militaire. Enfin il nous anime à ne jamais perdre courage, quel que soit le nombre de nos ennemis, quels que soient les assauts des persécutions soulevées contre nous. Car nulle puissance n'a de force contre celui à qui nous appartenons, et puisque nous sommes à lui, il saura bien nous défendre.

Notre Compagnie n'est pas la *Compagnie d'Ignace*. Aussi quand le Saint mourut, la Compagnie ne perdit pas son chef; et c'est avec raison que le P. Pierre Ribadeneira écrivait de Gand à un de ses amis de Rome : « A la nouvelle de la mort du P. Ignace aussi affligeante pour nous qu'elle est glorieuse pour lui, j'aurais senti mon cœur se briser si, levant les yeux vers ce même Père que je regrette, et vers cette Providence divine qu'il avait toujours en vue, je ne m'étais trouvé grandement consolé, par la pensée que la Compagnie de Jésus n'était pas fondée principalement sur Ignace, mais sur Jésus-Christ; que c'était Jésus qui avait lui-même choisi son serviteur pour édifier et élever cette œuvre de ses mains; qu'il pourra bien par conséquent nous donner d'autres chefs, qui sans être des Ignace, seront des hommes tels que les demanderont les circonstances. Je me console au souvenir des paroles prononcées au moment de sa mort par le P. Jean Hurtado. Il disait qu'au temps où l'Église était encore à son berceau, Dieu avait voulu lui enlever en un même jour les deux colonnes sur lesquelles elle paraissait appuyée, saint Pierre et saint Paul, pour lui faire comprendre que c'est lui qui la porte et la soutient. »

LIVRE III

L'INSTITUT

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

De la fin de la Compagnie. — De l'admission des sujets. — De l'obéissance. — De la charité fraternelle. — Du vœu des profés concernant le refus des dignités ecclésiastiques.

CHAPITRE PREMIER

1. Quelques règles de vie religieuse prescrites dans les premiers temps de la Compagnie. — 2. Saint Ignace écrit les Constitutions. — 3. Faveurs célestes.

1. La Compagnie de Jésus était constituée en Ordre religieux; dès lors, il lui fallait une règle. Tant que les Pères demeurèrent à Rome, ils purent se contenter de la règle vivante qu'ils avaient dans les enseignements et les exemples de saint Ignace. Mais ils étaient destinés à se disperser dans toutes les parties du monde ; nécessité donc de fixer des Constitutions pour ordonner la vie de chacun et diriger la conduite de tout le corps. Depuis longtemps, sans doute, Ignace avait arrêté dans sa pensée le plan de son Institut, et chaque jour, il le perfectionnait davantage, en prenant conseil de Dieu, de ses propres lumières et de celles de ses premiers compagnons. Le Souverain Pontife lui-même en avait approuvé l'idée sommaire. Mais le développement de ce plan, dans tous ses détails, était une œuvre considérable; elle demandait, outre une grande sagesse, de longues et mûres considérations. Ignace voulait encore avoir la sanction de l'expérience et se rendre compte, d'après les résultats obtenus dans le présent, de ce qu'il conviendrait d'imposer pour l'avenir. C'est pourquoi il différa plusieurs années la rédaction définitive de ces Constitutions. En

attendant, il traça un petit nombre de règles générales pour servir de direction aux Nôtres dans leurs rapports avec Dieu, avec les supérieurs, avec le prochain et avec eux-mêmes. Les voici :

1° Autant qu'il sera possible, les Pères auront toujours Dieu dans leur cœur, et leur cœur toujours en Dieu ; ils n'aimeront que Dieu, ne penseront qu'à Dieu ; qu'ils soient seuls ou en public, ils ne perdront jamais de vue sa présence. Sa sainte volonté sera le centre de tous leurs mouvements et de tous leurs actes ; ils ne parleront que de lui, n'attendront que lui pour récompense de leurs fatigues. La vie de Jésus-Christ sera le modèle de leur propre vie ; ils s'étudieront à la retracer en eux-mêmes.

2° Ils verront Dieu dans leurs supérieurs comme dans ses images ; ils seront pleins de respect pour la place occupée par eux et exécuteront leurs ordres avec empressement ; ils se tiendront assurés que l'obéissance est un guide qui n'égare point, un interprète de la volonté divine qui ne trompe point. A ces mêmes supérieurs ou à tout autre, quel qu'il puisse être, qui serait chargé du soin de leurs âmes, ils ouvriront le fond le plus intime de leurs consciences, et ne leur cacheront rien de ce qui pourrait permettre à l'ennemi de travailler en secret à leur perte. Beaucoup moins voudront-ils être leurs propres guides et se diriger par eux-mêmes ; ils se défieront de leur jugement personnel, car il est d'autant plus aveugle qu'il se croit plus éclairé.

3° En conversant avec le prochain pour le retirer du péché, ils se comporteront comme le nageur qui se jette dans le torrent pour sauver de la mort un malheureux qui se noie ; ils prendront bien garde, en allant à son secours, de ne pas se perdre avec lui. Ils s'aimeront les uns les autres comme des frères, enfants du même Père qui est Dieu, et du même amour dont chacun s'aime soi-même. Et parce qu'on s'échauffe dans les discussions

et qu'on s'y laisse souvent aller, sinon à la colère, du moins à une certaine irritation, on aura soin de s'en abstenir. S'il arrive qu'on diffère de sentiment, que ce soit non l'envie de l'emporter sur les autres, mais le seul désir de faire connaître la vérité, qui dirige le débat et inspire les paroles.

4° Ils garderont le silence, à moins que la nécessité propre ou le bien du prochain ne demandent de le rompre. Ils veilleront alors avec soin à n'abandonner leur langue ni à l'orgueil et à ses termes hautains, ni à la curiosité qui raconte les nouvelles du monde, ni à la jalousie qui censure les actions d'autrui, ni à l'oisiveté et à ses discours vains ou plaisants.

5° Quelque grande chose que Dieu opère par leur moyen, ils ne s'attribueront aucune importance et ne s'approprieront aucune gloire. La gloire n'appartient point à l'instrument, impuissant par lui-même à opérer les choses auxquelles on l'emploie, comme la mâchoire de l'âne était impuissante à mettre les Philistins en déroute; elle est tout entière au bras qui le meut. Ils ne se vanteront point de la subtilité de leur esprit, de leur éloquence, de leur prudence, de leur pénétration, de leur savoir-faire. Ils ne s'estimeront jamais mieux payés de ce qu'ils auront fait pour le bien du prochain, que lorsqu'ils seront chargés d'injures et de mépris, unique récompense que le monde ait accordée aux fatigues de Jésus-Christ.

6° S'ils venaient à tomber publiquement dans quelque faute qui leur parût être pour eux une cause de discrédit, qu'ils ne s'abandonnent pas pour cela à la tristesse et au découragement; qu'ils rendent plutôt grâces à Dieu d'avoir, en permettant cette chute, fait connaître la faiblesse de leur vertu et empêché qu'on ne les estimât au-dessus de leur mérite. Que les autres à leur tour apprennent de cet exemple à ne pas faillir eux-mêmes. Qu'ils comprennent que nous sommes tous également

fragiles, et qu'ils prient Dieu pour l'amendement de leur frère coupable.

7° Pendant le temps de la récréation, ils se rappelleront cette modestie que l'Apôtre veut toujours voir briller en nous; ils ne dissiperont point leur cœur par une joie immodérée, et ne se tiendront pas non plus trop renfermés en eux-mêmes.

8° Ils ne négligeront point les occasions d'opérer un bien présent, dans l'espérance incertaine d'en faire plus tard un autre plus grand. Qu'ils sachent que c'est un artifice du démon de gonfler nos désirs pour nous les faire paraître grands, de nous passionner pour des choses admirables qui n'auront jamais lieu, afin de nous empêcher, en attendant, de faire les œuvres communes que nous avons sous la main.

9° Enfin ils seront inébranlables dans leur vocation, comme des hommes qui ont jeté des racines profondes dans la maison de Dieu. Car, de même que les démons ont coutume de faire naître dans le cœur des solitaires le désir de la vie commune, ainsi, à ceux qui sont appelés au secours du prochain, ils inspirent l'amour de la solitude. Ils se proposent ainsi de les détacher du service de Dieu et de les précipiter à leur perte, en les engageant dans les voies contraires à celles que leur avait assignées la Providence.

Telles furent les premières règles données par le saint fondateur pour la direction des siens. Elles ressemblent à ces graines qui, sous un petit volume, renferment un grand arbre. Les fruits qu'elles produisirent prouvent leur vertu intime. Je ne puis me dispenser de citer ici quelques témoignages. Voici ce que Martin Navarro, grand canoniste, homme d'un sens supérieur et d'une vie irréprochable, rapporte de la manière dont les Nôtres vivaient alors au collège de Coïmbre.

« Un illustre sénat, dit-il, m'avait demandé mon appréciation sur le nouvel Institut de la Compagnie de Jésus

et mes prévisions sur son avenir. Ma réponse fut celle que me dicta une longue observation de plus de sept années faite sur le collège de Coïmbre, le plus considérable de cet Ordre. Ce que j'y vis me parut une sorte de miracle (1).

» Plus de cent étudiants y vivaient réunis aux frais du roi, tous jeunes, ardents et pleins de feu, sans autres lois que les lois communes à tous les hommes, je veux dire la loi naturelle et la loi divine : car Ignace n'avait pas encore arrêté définitivement ses Constitutions. Il leur était permis de sortir en tout temps, de traiter avec toute sorte de personnes ; ils pouvaient sans doute rencontrer dans ces relations des encouragements à une sévère discipline et à la vertu, mais ils pouvaient y trouver aussi de funestes invitations à une vie plus libre ; de plus, la ville presque tout entière leur était secrètement hostile. Cependant, bien que la plupart des hommes soient portés à examiner les choses avec une attention curieuse, surtout quand elles sont nouvelles, et qu'ils soient prompts à critiquer et à mal parler d'autrui, je n'ai jamais, pendant tout ce temps, entendu personne en public ou en secret, sérieusement ou par manière de plaisanterie, avancer la moindre chose défavorable de ces jeunes gens. On disait seulement que leurs mortifications étaient excessives, qu'ils se méprisaient trop eux-mêmes, qu'ils faisaient honte à leurs familles en usant de vêtements grossiers et déchirés, et en se livrant, sans égard pour leur condition, aux offices domestiques les plus bas et les plus humiliants. On disait encore qu'ils reprochaient au monde, avec trop peu de ménagement, bien que non sans de grands fruits, ses folles vanités, en faisant retentir à ses oreilles cette parole terrible, qu'il n'est que poussière et que cendre.

» Mais ces critiques, pour qui sait réfléchir, sont de

(1) *Relect. in c. Ita quorumdam. De Judæis, recognita et impressa Romæ, 1580.*

magnifiques éloges. Je le répète : tout cela me paraissait un vrai miracle. Car on n'a pas encore entendu dire qu'une si nombreuse réunion de jeunes gens, vivant en liberté, dans un milieu quelquefois mal disposé, souvent enclin à médire, n'ait jamais donné prise à une seule accusation. C'est un miracle que, malgré la haine dont on poursuivait un grand nombre d'entre eux, ils n'aient jamais été diffamés ni soumis à aucune peine publique ou privée. Qu'elles sont rares, dit saint Augustin, les réunions, fussent-elles peu nombreuses et composées de vieillards, dont pas un membre n'est entaché de vice! J'ai voulu rendre ce témoignage à la gloire de Dieu d'abord et à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont cette Compagnie a pris le nom, et par laquelle ce divin Chef démontre en beaucoup de manières la vérité de ce qui est dit du Saint-Esprit :

Tu spiras ubi vis, tu munera dividis ut vis,
Scis cui das quod vis, quantum vis, tempore quo vis.

» Ensuite, j'ai voulu faire comprendre aux autres collèges du même Ordre, maintenant répandus dans toute la chrétienté, au grand avantage et à l'honneur de l'Église, de quelle merveilleuse manière est né ce grand collège de Coïmbre. Enfin à ce premier établissement, les membres de la Compagnie en ayant ajouté tant d'autres qui sont la terreur de l'enfer, je me suis proposé de leur offrir un exemple qui leur apprenne à conserver, comme ils le font du reste, la réputation acquise par de si vaillants commencements, et à rester toujours dignes de si beaux débuts. »

2. Avant d'exposer en détail le plan des Constitutions, je dois dire quelques mots de la manière dont saint Ignace les composa. Il sut unir dans ce travail deux choses extrêmement éloignées l'une de l'autre : une souveraine prudence, comme si l'œuvre qu'il avait en vue devait être le

fruit de ses seules réflexions, et d'autre part un entier abandon de ses pensées à l'Esprit de Dieu, et une complète dépendance de la direction d'en haut, comme s'il ne devait écrire que sous la dictée divine. Et d'abord, sa prudence était extrême.

Voici comment il procédait. Il notait sur chacun des points à définir toutes les raisons pour et contre qui lui paraissaient avoir quelque force. Ces raisons n'étaient ni légères ni en petit nombre ; pour un point d'assez minime importance d'ailleurs, je me souviens d'en avoir vu huit pour une solution et quinze pour une autre, et toutes étaient d'un grand poids. Cela fait, il se dépouillait de toute affection propre, de toute préoccupation d'attraits, de sentiments personnels, afin que la raison seule déterminât sa volonté. Il pesait ensuite avec une très grande attention, les unes après les autres, toutes les raisons pour et contre ; il les confrontait, il comparait entre elles celles qui étaient opposées, afin d'apprécier ainsi la valeur de chacune. Il passait une grande partie de la nuit, et quelquefois même du jour, dans cet examen, loin de toute autre affaire ; tantôt retiré dans un petit jardin solitaire que lui prêtait un bon gentilhomme, et tantôt renfermé dans sa chambre, dont la porte, pour éloigner toute visite importune, était ordinairement gardée par Benoît Palmio. Il avait lu, sans doute, les règles des autres Ordres religieux ; nous en avons encore les extraits écrits de la main de son secrétaire, le P. Polanco ; il avait observé comment chacune d'elles avait supporté l'épreuve de l'expérience ; il avait étudié les causes du progrès des familles monastiques et celles de leur relâchement. Pourtant, lorsqu'il écrivit les Constitutions, il n'eut point d'autres livres que l'*Imitation de Jésus-Christ* et les Saints Évangiles.

Les lois de la prudence ainsi observées, Ignace recourait au second moyen, l'oraison ; il y consacrait de longues heures. A la clarté des lumières d'en haut, il reprenait de nouveau son sujet tout entier ; avec la simplicité d'un

enfant qui se sent incapable de prononcer sur des choses si importantes, destinées à durer toujours, il suppliait Notre-Seigneur avec les plus vives instances et une grande abondance de larmes, de décider lui-même ce qui devait le plus contribuer à la gloire de Dieu et au bien de la Compagnie; il recourait ensuite à la médiation de Jésus-Christ, son divin Chef, et de la très sainte Vierge, conjurant Marie de s'intéresser en sa faveur auprès de Jésus, et Jésus de s'employer auprès de Dieu le Père. Après tant d'examens et de prières, la lumière était à peu près faite dans son esprit. Toutefois, il n'était pas encore assez satisfait; il voulait une plus grande évidence, et longtemps encore, il poursuivait ses supplications. Une fois, après dix jours de méditation devant Dieu, il avait cru pouvoir arrêter un point; il continua néanmoins encore pendant trente jours à prier et à réfléchir.

3. Du reste, cette lumière divine qu'il réclamait alors, était la moindre des grâces dont il était inondé. Comme les faveurs accordées autrefois à Isaïe et à Ezéchiel d'être les interprètes de la volonté de Dieu, et les messagers de ses ordres, étaient incomparablement surpassées par la manière dont ces ordres leur étaient communiqués; ainsi les longs entretiens d'Ignace avec Dieu pour établir tous les détails de sa règle, lui valurent infiniment plus de communications célestes qu'il n'en avait rigoureusement besoin. Que ne nous est-il donné de découvrir tout ce qui se passa dans son âme à partir du jour où il entreprit ce travail, jusqu'à l'heure où il l'acheva! Il ne nous en est resté qu'une faible partie, confiée à des pages écrites de sa main et retrouvées après sa mort; pages trop incomplètes, oubliées sans doute par lui ou égarées, puisqu'il ne les brûla pas avec les autres avant de mourir. Ces débris pourront donner une idée de ce qui nous manque. Au livre suivant, à propos d'un autre sujet, j'en citerai quelques fragments.

En attendant, qu'il me suffise de rappeler les sentiments intérieurs et les visions célestes dont il fut favorisé pendant les quarante jours qu'il consacra à l'examen de cette question : les églises des maisons professes doivent-elles être pourvues de revenus fixes ou uniquement entretenues par les aumônes des fidèles? Fréquentes apparitions de la sainte Vierge et de Notre-Seigneur; visions admirables de la divinité, autant qu'il est permis à l'homme, encore voyageur sur la terre, d'entrer dans ces profondeurs insondables; extases et ravissements en Dieu; flammes intérieures, rayons de lumière enflammée, élans de la plus ardente charité; tranquillité très suave, larmes abondantes; vues si claires de la gloire qu'elles pénétraient, suivant ses propres paroles, jusqu'aux plus sublimes hauteurs du ciel; célestes illuminations, si élevées et si nombreuses que, par moments, il ne croyait pas, disait-il, l'intelligence de l'homme mortel capable d'en supporter davantage : telles sont les faveurs qu'il nota lui-même de sa main, selon la coutume qu'il avait de se rendre compte jour par jour de tout ce qui se passait dans son âme; il les reçut toutes, comme je l'ai dit, dans le temps où il s'occupait de déterminer un seul des points de la pauvreté. On peut en conclure qu'il n'y a pas dans les Constitutions un seul mot, une seule syllabe, qu'il n'ait, pour ainsi dire, arrosés de ses larmes, et sur lesquels Dieu n'ait répandu des flots de lumière. Le Saint-Esprit était descendu sur les Apôtres en forme de langues de feu: Ignace reçut une grâce semblable. Lorsqu'il écrivait les Constitutions, on vit un jet de flamme d'une éclatante splendeur se reposer sur sa tête, comme pour attester qu'il était alors rempli de la même lumière divine et du même feu.

Le point particulier sur lequel il venait de répandre tant de prières et de larmes ainsi élaboré et mis par écrit, il le déposait sur l'autel, et avec cette ferveur de dévotion qu'il avait coutume d'apporter au saint sacrifice, il l'offrait

au Père des lumières ; il le suppliait d'abaisser sur lui un de ses regards, et s'il y découvrait quelque chose qui ne fût pas conforme à sa sainte volonté, de vouloir bien l'éclairer d'un rayon de vérité pour lui faire reconnaître l'erreur. Mais les réponses intérieures de Dieu ne laissaient aucun doute sur le bon plaisir divin. Il demandait un jour au P. Lainez s'il pensait que Dieu eût révélé aux fondateurs d'Ordres la forme et la règle de leurs Instituts ; Lainez ayant répondu qu'il n'en doutait pas, au moins en ce qui concerne les points essentiels : « Je le crois aussi, » reprit saint Ignace.

Une preuve évidente que son Institut est véritablement l'œuvre de Dieu, c'est qu'aucune force humaine, aucune opposition n'ont jamais pu le renverser ni même l'ébranler dans la moindre de ses parties. Au contraire, les points attaqués ont été l'objet de la part du Saint-Siège d'une confirmation nouvelle et particulière, et sont ainsi devenus inexpugnables. Il n'en peut être autrement des œuvres qui viennent du ciel, et qui, après avoir été arrêtées dans les conseils du Tout-Puissant, ont reçu sur la terre l'approbation de ceux qui gouvernent en son nom l'Église universelle. C'est la remarque de saint François Xavier : « Après avoir, dit-il dans une lettre datée de Cochin, secrètement inspiré à son serviteur, notre P. Ignace, l'Institut de la Compagnie, Dieu l'a solennellement confirmé par l'autorité de son Vicaire, et il l'a ainsi rendu inébranlable et capable de durer toujours. »

Sous le nom de Constitutions, il faut entendre également le texte et les déclarations qui sont en marge. Quelques-uns, pour l'avoir oublié, ont cru et avancé que les déclarations étaient l'œuvre du P. Jérôme Natal ou du P. Polanco ; c'est une erreur : elles sont incontestablement de notre Fondateur. Dès le principe, saint Ignace distribua et divisa en trois parties toute la matière de l'Institut ; la première comprenait le texte même ou le corps des Constitutions ; la seconde, les notes explicatives à joindre

au texte en forme de déclarations ; la troisième, ce qui devait être inséré d'une manière expresse dans les bulles substantielles, en confirmation de l'Institut. On retrouve cette division dans les anciens manuscrits que nous possédons ; et quant aux déclarations, on y voit encore des ratures, des additions et divers changements de la main même du Saint. En nombre d'endroits des Constitutions, on peut remarquer certains passages renfermés entre de petits traits ; une note écrite en marge par Ignace indique que ces passages sont repris dans les déclarations. Ces déclarations font donc autorité non seulement parce qu'elles ont été confirmées par les Souverains Pontifes, et qu'elles sont ainsi devenues Constitutions papales, comme l'a déclaré par un décret le vénérable tribunal de la Rote romaine (1), mais encore parce qu'elles viennent de notre Fondateur, comme les autres constitutions dont elles font partie.

Il est temps d'étudier l'économie de cette œuvre. Nous ne nous bornerons pas à une simple analyse ; nous expliquerons au besoin certains points particuliers, que plusieurs, pour ne les avoir pas suffisamment connus, se sont permis de blâmer.

(1) *Decis. 245, n. 11.*

CHAPITRE II

1. De la fin de la Compagnie. — 2. Des moyens d'atteindre cette fin. — 3. La Compagnie de Jésus est un Ordre de clercs. — 4. Comment le plan de l'Institut est apprécié par les Souverains Pontifes. — 5. Division et enchaînement des Constitutions.

1. Dans les choses morales, comme sont avant tout les différents états que l'homme peut embrasser, la fin est le premier élément constitutif. C'est la fin qui leur donne leur forme propre, qui détermine les moyens à prendre et la règle à suivre dans le choix de ces moyens. La fin est donc la première chose que le Fondateur de la Compagnie eut soin de fixer et d'établir. Dans tout ce qui intéressait le service de Dieu, Ignace visait toujours très haut ; mais en cette affaire, la plus importante dont il eut jamais à s'occuper, ce fut sur le plus parfait de tous les modèles qu'il jeta les yeux, afin d'en reproduire dans son Institut une copie aussi exacte que possible. Il considéra les motifs qui avaient amené Jésus-Christ parmi les hommes et les actions qui avaient rempli sa vie divine ; car nul autre évidemment n'avait mieux compris et mieux servi les intérêts de la gloire de Dieu. Le Sauveur ayant toujours et partout dans sa vie et dans sa mort, ramené toutes choses au parfait accomplissement de la volonté de son Père et au salut des âmes, Ignace choisit à son tour ces deux mêmes fins inséparablement liées ensemble et dépendantes l'une de l'autre, pour en

faire le premier et le dernier but de son Institut. « La fin de cette Compagnie, dit-il, est non seulement de s'employer, avec la grâce de Dieu, au salut et à la perfection de son âme, mais encore de se dépenser tout entier, avec le secours de la même grâce, au salut et à la perfection de son prochain (1). » « La Compagnie, dit-il ailleurs, est tout entière dévouée à la plus grande gloire de Dieu, puisque son unique but est le bien général et le salut des âmes (2). »

Les Lettres apostoliques qui confirment nos Constitutions parlent de la même manière : « Comme c'est la fin de cette Compagnie, dit Grégoire XIII, de propager, de défendre la foi et de travailler à l'avancement des âmes dans la doctrine et la vie chrétiennes, c'est aussi le propre de cette vocation de parcourir différents pays, selon les ordres du Pontife romain et du Général de la Compagnie. »

J'ai dit que saint Ignace avait établi entre ces deux fins une dépendance mutuelle, parce que se consacrer tout entier au salut du prochain est une partie intrinsèque, substantielle et nécessaire de la perfection propre de chacun des membres de cet Institut, et parce que d'autre part, tous les moyens dont nous usons pour acquérir la perfection particulière, sont pareillement des dispositions ordonnées en vue de nous rendre plus capables de travailler, suivant notre vocation, au salut du prochain.

Une observation d'un des plus chers enfants de saint Ignace mettra ce point encore plus en lumière : « Il faut bien comprendre, dit le Père Jacques Miron, que la prière et la méditation ne sont point la fin principale de notre Institut ; elles ne sont qu'un moyen général et très efficace d'acquérir les vertus indispensables aux ministères

(1) *Finis hujus Societatis est, non solum saluti et perfectioni propriarum animarum cum divina gratia vacare, sed cum eadem impense in salutem et perfectionem proximorum incumbere.* (*Exam. gener.* c. I.)

(2) *Tota ad majorem Dei gloriam, ad universale bonum et utilitatem animarum instituta.* — 3. *p. Constit. cap.* I § 9.

de la Compagnie. Quant à ces vertus, elles ne s'acquièrent pas seulement par la prière et la méditation; elles s'obtiennent encore et surtout par la mortification. C'est pourquoi notre P. Ignace dans ses Constitutions a établi le fondement des vertus solides, véritables soutiens de notre Institut, sur le renoncement continuel à soi-même. Notre-Seigneur a voulu pareillement que l'abnégation fût la base de la perfection chrétienne : Que celui, a-t-il dit, qui veut marcher à ma suite se renonce lui-même et qu'il porte sa croix (1).

» La prière et la méditation doivent donc nous aider à acquérir une mortification entière et parfaite de tous nos penchants désordonnés; si quelqu'un, pour jouir des consolations et des douceurs de l'oraison, négligeait ses devoirs envers le prochain, il serait en dehors des obligations de sa vocation. Semblablement celui-là ne vaquerait point à l'oraison selon l'esprit de notre Institut, qui resterait attaché à son propre jugement, et ferait difficulté d'obéir dans les choses qui contrarieraient son inclination et sa volonté. Les autres Ordres religieux ont un mode qui leur est propre pour atteindre leur fin; ainsi nous avons une oraison qui nous est particulière pour arriver à la mortification intérieure des passions, du jugement et de la volonté propre, et pour faire plier celle-ci à tous les ordres de l'obéissance. C'est par là que nous devenons des instruments sûrs dans la main qui nous emploie, aptes au service du prochain et au salut des âmes, but unique de notre Institut, à la plus grande gloire de Dieu. »

Mais bien que la fin adéquate des religieux de la Compagnie, aux termes des Constitutions soit « d'aider leurs âmes et celles du prochain à atteindre la fin dernière pour laquelle elles ont été créées (2), » il n'y a cependant nulle

(1) *Abneget semetipsum et tollat crucem suam.* MATTH. XVI. 24.

(2) *Suas ac proximorum animas ad finem ultimum consequendum, ad quem creatæ fuerunt, juvare.*

confusion entre notre état de religieux et celui des évêques; ceux-ci sont dans l'état de perfection, et sont chargés par office de conduire les autres à la perfection. Leur état est incomparablement plus élevé que celui de tout religieux et le nôtre : car l'évêque, par sa condition même, n'a plus à travailler comme nous à devenir parfait; il est censé déjà parfait et parvenu au terme vers lequel notre vocation nous fait un devoir de tendre.

2. La fin particulière de son Institut ainsi déterminée, le saint Fondateur s'occupa du choix des moyens nécessaires pour l'atteindre. Il se remit devant les yeux le caractère, l'esprit et les exercices propres de ces deux célèbres genres de vie, qu'on appelle active et contemplative. La première, à l'exemple de Marthe, livrée tout entière au travail, s'oublie en quelque sorte soi-même pour penser aux autres, « uniquement attentive, comme dit saint Augustin, à nourrir le Seigneur (1); » l'autre, comme Marie-Madeleine, saintement oisive, se tient en repos aux pieds de Jésus, ne s'occupe que de soi, écarte tout ce qui pourrait la détourner de la contemplation, et ne cherche « qu'à être nourrie par le Seigneur (2). »

De ces deux genres de vie, pris exclusivement en eux-mêmes, il est clair que ni l'un ni l'autre n'était en harmonie avec le dessein d'Ignace. La vie purement contemplative n'y suffisait pas : car celui qui est redevable de tout soi-même au prochain, n'a pas le droit de se laisser tellement absorber par les douceurs de la contemplation, qu'il ne puisse ni ne veuille plus voler partout où l'appelle le bien des âmes; or, l'esprit de notre vocation est d'aller en quelque lieu que ce soit, où il y a espérance de rendre plus de services à Dieu et de mieux aider le prochain. La vie simplement active ne s'y accordait pas non plus : car celui qui se doit tout à sa propre perfection, ne peut pas,

(1) *Intenta quomodo pascat Dominum. — Ser.* 27 *de Verb. Dom.*
(2) *Quomodo pascatur a Domino. — Ibid.*

pour aller au secours des autres, se négliger soi-même ; autrement il ferait comme les montagnes qui répandent sur les vallées avec les pluies du ciel le meilleur suc de leurs terres ; les vallées s'engraissent et se fertilisent, tandis qu'elles-mêmes demeurent ingrates et stériles.

Il fit un heureux mélange de ces deux vies : il n'est pas d'ailleurs difficile de les accorder ; Marthe et Marie sont sœurs et non ennemies. Prises en toute rigueur, elles se nuiraient ; tempérées l'une par l'autre, elles s'entr'aident mutuellement. Les travaux de la vie active font fructifier le repos de la vie contemplative, et à son tour le repos de celle-ci donne à celle-là force et vigueur pour soutenir les fatigues. Saint Ignace prit de l'une l'oraison mentale quotidienne, le plus efficace de tous les moyens de perfection, qui donne à l'âme des ailes de feu et l'élève jusqu'à l'union divine ; les Exercices spirituels qui se prolongent quelquefois un mois entier avec quatre heures de méditation par jour, et où sans aller au désert, le religieux sort entièrement du monde et, ce qui est bien plus difficile, de soi-même ; le renouvellement des vœux qui se fait deux fois chaque année, et auquel on se prépare par l'oraison, la confession générale, la pénitence et une exacte réforme de l'homme intérieur. Il prit encore de la vie contemplative les examens de conscience à midi et le soir, et outre ces deux revues dont l'objet est l'amendement de toutes nos opérations intérieures et extérieures, l'examen particulier, dont je parlerai au livre suivant, et dont la fin propre est l'acquisition d'une vertu plus nécessaire ou l'extirpation d'un défaut plus nuisible ; la pureté d'intention dans l'ensemble de la vie et dans chacune des actions particulières ; l'entière et filiale ouverture de cœur au directeur spirituel, par laquelle on ne cache rien de tous les mouvements bons ou mauvais de l'âme. Ajoutons la pratique journalière de la lecture spirituelle faite en public ou en particulier ; les exhortations domestiques, et les conférences de piété ; la fréquentation des sacrements,

l'exercice d'une mortification intérieure continuelle ; enfin l'exacte observation des vœux.

Tels sont quelques-uns des moyens mis à la disposition des enfants de saint Ignace pour s'avancer dans la perfection. Joignez-y les deux années de noviciat et la troisième année de probation, pendant lesquelles le religieux s'occupe uniquement du soin de son âme ; et dites si la Compagnie, en s'employant tout entière au bien du prochain, peut être accusée de ressembler à ces bâtons qui soutiennent les vignes et les aident à porter du fruit, tandis qu'ils demeurent eux-mêmes arides et desséchés, bons seulement à jeter au feu.

Après les exercices de la vie contemplative, ceux de la vie active. Aux services d'ordre immédiatement spirituel rendus au prochain, saint Ignace en ajouta d'autres d'un caractère plus général ; par exemple l'enseignement des lettres. La Compagnie ouvre à tous des écoles et des académies ; elle enseigne toutes les sciences qu'il ne messied pas à la profession religieuse d'enseigner, depuis les premiers éléments de la grammaire jusqu'aux plus hautes questions de la théologie scolastique et morale ; et pour cet enseignement, elle n'exige d'autre salaire de ses écoliers que la piété chrétienne, l'innocence des mœurs et le fréquent usage des sacrements. Quant aux moyens dont elle se sert pour promouvoir plus immédiatement le bien spirituel des âmes, je me réserve de les exposer dans le livre suivant. Je montrerai en même temps combien le zèle d'Ignace brillait entre ses autres vertus et combien ce zèle était industrieux.

3. Telle est la fin, tels sont les moyens d'action de la Compagnie. Par son essence propre, intrinsèque et substantielle, elle est ordonnée tout entière au bien des âmes ; c'était dès lors une conséquence rigoureuse de la constituer en une Société de clers, dont la mission spéciale est de procurer aux hommes les moyens d'opérer leur salut

éternel. C'est ce que fit saint Ignace, et c'est sous ce titre que la Compagnie fut reconnue par le concile de Trente et par les Souverains Pontifes Paul III et Paul IV, Jules III, Pie V, Grégoire XIII et Clément VIII, qui ne nous donnent jamais d'autre nom.

Que nous soyons dans un sens très strict un Ordre de clercs et pas autre chose, ce que nous avons dit plus haut suffit à le démontrer. Car nous sommes tout entiers voués au service du prochain ; et si nous travaillons à notre propre perfection, c'est pour nous préparer à devenir par là des instruments utiles au bien des âmes. De cette situation, il résulte deux conséquences notables et tout à fait certaines. La première, c'est que la Compagnie occupe proprement une place dans la hiérarchie ecclésiastique : car elle enseigne aux hommes le culte qu'ils doivent à Dieu et les dirige dans la voie du salut, ce qui est précisément l'office du clerc. En effet, par son Institut, elle n'est point monastique, et comme Ordre religieux, elle n'a rien qui ne convienne parfaitement à la cléricature ; tout ce qu'elle ajoute aux obligations communes de cet état, n'est qu'un accroissement de perfection dans les limites de ce même état. Aussi les Souverains Pontifes Paul III, Jules III, Marcel II et Paul IV avaient-ils pour coutume constante de nous appeler prêtres réformés.

Bien que la Compagnie, par un privilège d'exemption, ne soit pas immédiatement soumise à la juridiction des évêques, on ne peut cependant pas dire qu'elle dérange ou trouble l'accord de la hiérarchie ecclésiastique ; on ne peut pas dire davantage qu'elle s'en retire ou s'en exclue par le vœu solennel, et propre à elle seule, de dépendre en toutes choses des moindres signes de la volonté du Souverain Pontife, l'évêque universel, qui peut, selon les intérêts du troupeau de Jésus-Christ dont il a la garde, l'envoyer partout où il voudra, porter secours aux églises, se mettre au service des évêques et aider les âmes. Si la Compagnie s'était engagée par ce vœu solennel à obéir, non au Sou-

verain Pontife mais aux évêques, elle eût fait une chose peu utile au bien du troupeau particulier de ces évêques et très dommageable au bien commun de l'Église. En effet, les pays infidèles et hérétiques qui ne dépendent d'aucun évêque en particulier, n'auraient eu personne pour s'occuper d'eux, tandis que les Souverains Pontifes ont pu nous y envoyer, et, comme disait le saint Pape Pie V, faire entrer par là des royaumes entiers dans le sein de l'Église.

D'ailleurs il convenait à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, d'avoir quelques milliers d'hommes doués, autant que possible, de toutes les qualités que la Compagnie exige de ses profès, toujours prêts, en vertu d'un vœu spécial, à voler, sans excuse et sans viatique, dans les pays les plus barbares et les plus lointains, et à s'y consacrer au bien des âmes, si difficile et si périlleuse que pût être leur mission. A toutes les époques, une pareille institution eût été très utile aux fidèles et très honorable au Siège Apostolique ; mais dans ces derniers temps, elle était nécessaire. Aussi les Souverains Pontifes et les auteurs dont j'ai fait mention plus haut, ont-ils reconnu que ç'avait été un effet de la Providence de Dieu envers son Église et envers son Vicaire, de leur envoyer pour des besoins nouveaux des secours nouveaux.

Cette vocation de la Compagnie n'est pas seulement une pompeuse apparence : les effets ont répondu à la promesse; les histoires en rendront en leur lieu témoignage, comme aussi ces innombrables libelles que les hérétiques de toute secte ont, pour cette seule raison, écrits contre nous, et dans lesquels ils ont injurié notre nom, condamné notre doctrine, bafoué notre Institut. Gabriel de Lerm s'écrie, du milieu de ses calvinistes, que nous avions, il est vrai, annoncé de grandes choses pour la défense du Pontife romain, mais qu'en hommes de cœur, nous sommes allés au delà de nos paroles par nos actions, et que nos promesses sont restées bien au-des-

sous de la réalité. « Non contents, ajoute-t-il, de nous attaquer aux ministres de la religion réformée, nous infectons encore la jeunesse d'Allemagne et de France, et nous sommes si puissants dans l'art de l'attacher au siège de Rome, qu'on rendrait blanche une étoffe écarlate avant de flétrir en elle cette fleur de doctrine papiste, *flos papææ doctrinæ* dont nous l'avons pénétrée. Le calviniste Misenus nous appelle les *Atlas* de la papauté ; Élie Hasenmüller, les archers de l'Évêque romain ; Witaker, la moelle du papisme ; Eunius, « les évangélistes du Souverain Pontife, qui soutenons sa cause avec tant de vigueur, qu'on peut à peine rien faire de plus considérable pour Jésus-Christ (1). » On nous représente encore comme accourant au secours de la chaire de saint Pierre ébranlée par Luther. « Pour frapper l'Église, dit le conseiller Florimond, ses ennemis passent auparavant sur le corps de la Compagnie et la désignent à la pointe de leurs poignards ; mais les âmes nobles et chrétiennes voient dans ces injures des titres d'honneur, dans ces persécutions des sujets d'envie. » — « Votre félicité, dit le cardinal Hosius aux religieux de la Compagnie, est d'autant plus grande que vous souffrez une plus cruelle guerre de la part des ennemis de Jésus-Christ. Mais vous n'avez rien à craindre ; tous les cheveux de votre tête sont comptés, et suivant la promesse de Jésus-Christ, il n'en tombera pas un seul sans sa permission. Cette autre parole se vérifiera aussi en vous : Vous posséderez vos âmes dans la patience. *In patientia vostra possidebitis animas vestras.* Et non seulement vous posséderez vos âmes, vous gagnerez encore celles de vos ennemis, qui n'ont pas moins de haine pour vous que les Juifs n'en avaient autrefois pour Jésus-Christ. Vous êtes sa Compagnie ; après avoir été ses compagnons dans ses souffrances, vous le serez aussi dans ses consolations et ses joies éternelles. C'est pourquoi, agissez vail-

(1) *Causam pro ipso adeo strenue agentes, ut vix aliquid gravius pro Christo præstari possit. — De orig. hær.* Lib. V, cap. III.

lamment et prenez courage. Ceux-là mêmes qui vous ont en horreur aujourd'hui seront un jour changés, et ils viendront jusqu'à vous prier avec instances et à vous conjurer de les instruire par vos enseignements salutaires et par vos exemples (1). »

Un autre cardinal, Guillaume Allen, rend le même témoignage : « Cet Ordre, dit-il, et le genre de vie qu'on y mène sont à la vérité nouveaux; mais sa foi et sa doctrine sont celles que l'antiquité et les Pères ont enseignées dès l'origine, et que l'Église professe encore aujourd'hui. Ses religieux sont un objet de haine et de mépris pour les hérétiques; mais aux yeux de saint Jérôme, il n'y a point de plus belle gloire. Les saints personnages que Dieu avait envoyés dans ces premiers temps pour combattre l'erreur, n'étaient pas moins en abomination que ceux-ci, suscités du même Dieu pour réparer les ruines causées dans l'Église par Luther, Calvin et autres fléaux semblables (2). »

L'obéissance particulière que la Compagnie rend au Saint-Siège, le vœu de ne prétendre à aucune dignité ecclésiastique et de n'en accepter aucune, sont des avantages que Stanislas Rescius met très bien en relief. « Les Eckius, dit-il, les Tapper, les Roffensis, les Morus, les Hessels, les Hosius, les Sanders et beaucoup d'autres, également sages et zélés, ont combattu les hérétiques par la parole et par la plume; mais ils n'ont trouvé que peu de crédit auprès de ces ennemis de l'Église; c'est qu'on les soupçonnait d'obéir moins à la vérité qu'à des considérations d'intérêt. Ils défendaient la foi, mais, disait-on, c'était par crainte du Pape, par attachement à leurs redevances, à leurs revenus, à leurs évêchés et à d'autres avantages pareils. C'est pourquoi il a paru bon à Dieu de susciter des hommes nouveaux sans biens propres, sans résidence fixe, sans évêchés, sans abbayes, vils aux yeux

(1) *Epist.* 219 *Petro Canisio.*
(2) *In apol. pro Sem. angl.*

du monde, ne craignant que Dieu, n'ayant d'espérance qu'en Dieu, estimant comme un gain la mort pour Jésus-Christ, des hommes qu'on pourrait faire mourir, mais qu'il serait impossible de vaincre (1). »

Une seconde conséquence qui résulte de notre qualité de clercs, et de l'obligation où nous sommes par notre Institut de nous employer tout entiers au salut du prochain, c'est qu'en omettant d'astreindre la Compagnie à toutes les pratiques saintement en usage dans les autres Ordres religieux, au grand honneur de l'Église, notre Fondateur ne l'a cependant privée d'aucun moyen nécessaire. Il est de toute évidence, en effet, qu'on ne nuit pas moins à une chose, qu'on n'en rompt pas moins l'harmonie, en la surchargeant de détails difficilement compatibles avec sa nature, qu'en supprimant ce qui lui serait essentiel. Or, rien ne détermine avec plus de certitude s'il faut adopter telle pratique ou la rejeter que la fin à obtenir ; la fin est l'unique règle des moyens à prendre.

Ainsi, pour donner un exemple ; en architecture, tous les ordres ne conviennent pas également à tous les édifices. Un ordre s'adapte mieux aux temples, un autre aux palais, un troisième aux forteresses ; et bien que tous ces édifices, comme tels, s'accordent nécessairement dans certaines parties essentielles, comme les fondations et les murailles, ils diffèrent pour le reste, autant que leur destination elle-même, ceux-ci devant servir à l'habitation, ceux-là au culte divin, les autres à la défense des places. Il en est de même des Ordres religieux : ils s'accordent tous en un point sans lequel ils ne seraient pas Ordres religieux, l'engagement solennel d'observer les vœux ; mais, pour le reste, ils sont aussi différents les uns des

(1) *Quam profitebantur fidem, eam ob Papæ metum, ob censuum, redituum, Episcopatuum, et id genus, amorem tuerentur. Propterea visum est Domino novos homines suscitare, sine re, sine Episcopatibus, sine abbatiis, viles in oculis sæculi ; nil timentes nisi Deum, nil sperantes nisi a Deo ; qui mortem pro Christo lucrum putarent, occidi possent, vinci non possent.*

autres que les fins diverses pour lesquelles Dieu et leurs fondateurs les ont institués.

Si je ne me trompe, l'Ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, l'Ordre monastique et celui des Clercs réguliers n'ont pas entre eux plus de rapports que n'en ont une forteresse, un temple et un palais. Prétendre assujettir les moines de la Chartreuse à passer comme nous cinq heures par jour ou même davantage, à enseigner les enfants dans les classes, à courir aux missions les plus lointaines, jusqu'aux Indes, ne serait-ce pas, bien que ces œuvres soient d'une très excellente charité, détruire toute l'harmonie de ce bel Ordre, et mettre obstacle à sa fin, qui est l'union avec Dieu par la contemplation? Tout ce qui est bon en soi, n'est pas par cela même bon pour toutes sortes d'états. Ainsi vouloir obliger la Compagnie au chœur, à la retraite et à d'autres observances semblables, ce serait la ruiner dans son essence. Et cela est si vrai, que nous voyons les religieux des autres Ordres, quand ils sont occupés au ministère des âmes, exemptés de leurs obligations habituelles, ceux-ci du chœur, ceux-là du jeûne, et quelquefois même, s'il en est besoin, de l'habit. Il ne faut donc pas s'étonner qu'une société religieuse, vouée par son Institut au service du prochain, jouisse, en vertu de sa règle, des exemptions qu'on trouve chez les autres d'une manière extraordinaire, il est vrai, mais extraordinaire au point de vue de l'Ordre seulement, et non du ministère exercé.

Supposez un homme qui a des yeux pour voir, et qui sait comprendre ce que demande le gouvernement d'une société, instituée pour travailler au salut des âmes, cet homme, examinât-il l'Institut de saint Ignace dans l'unique intention de le juger en connaissance de cause, ne manquera pas de saluer avec respect, comme très profonde et très éclairée, l'intelligence qui, se conformant aux plus rigoureuses lois de la prudence divine et de la prudence humaine, a su donner à cet Ordre sa forme et son orga-

nisation. Les hérétiques eux-mêmes, qui ont en quelque sorte dans le sang la haine de la Compagnie et de son Fondateur, n'ont pu, à de rares exceptions près, exercer leur malignité sur ce point, et condamner comme mal conçue une société qui, si elle l'eût été en effet, aurait laissé leurs affaires en une situation moins mauvaise. Toutefois, estimant que se proposer pour fin d'attirer les âmes à la foi romaine et à l'observation de la loi divine, c'est leur donner la mort sous prétexte de les guérir, ils ont borné leurs éloges à dire que les Constitutions de saint Ignace ressemblent à une musique, harmonieuse à la vérité, mais arrangée sur des paroles dont l'effet est d'opérer des enchantements et de transformer en monstres ceux auxquels on la fait entendre.

Le cardinal Philippe Sega est plus juste : « L'art, dit-il, qui a rassemblé les parties d'un corps où tout s'unit dans un ordre si beau, si juste et si parfait, n'est point de l'homme ; il vient de Dieu ; l'habileté avec laquelle Ignace a façonné son œuvre est moins le fruit de son travail qu'un don de la lumière de Dieu. » Ce qui est encore plus merveilleux, c'est moins la prudence du saint Fondateur à choisir ce qui pouvait être utile à son Ordre, que la sagesse avec laquelle il a retranché ce qui aurait pu lui nuire.

4. Les Souverains Pontifes ont porté le même jugement de l'Institut.

Placés plus haut, leur vue s'étend plus loin ; éclairés d'une lumière plus qu'humaine, ils apprécient mieux les véritables intérêts de l'Église, et, par suite, leurs jugements doivent servir de règle à ceux qui sont dans une sphère inférieure, et qui envisageant d'ordinaire les choses par le sentiment plutôt que par la raison, les comprennent peu ou s'en exagèrent l'importance. Qu'ont dit les Papes? Ils ont dit que l'Institut de la Compagnie est émané d'une inspiration divine, *juxta divinæ vocationis dispositionem*

emanavit; que c'est l'Esprit-Saint, comme s'exprime Grégoire XIII dans une autre Constitution apostolique (1), qui a suscité Ignace de Loyola et lui a suggéré les moyens les plus convenables et les plus propres à mieux servir le Siège Apostolique. Dans la bulle *Quanto fructuosius*, après avoir rappelé comment le saint Fondateur a organisé le corps de la Compagnie, et l'a composé de différents membres distincts les uns des autres, le même Pape a reconnu expressément en lui un *instinct divin.*

A son tour, Grégoire XIV s'est servi de cette assistance particulière comme d'un principe indubitable pour formuler dans sa bulle *Ecclesiæ catholicæ* cette règle, faite spécialement en vue de la Compagnie : « Ce serait mal pourvoir à la tranquillité et à l'affermissement des Ordres religieux, que de ne pas maintenir toujours fermes et inébranlables leurs Constitutions, et de ne pas les laisser se développer par les mêmes moyens dont leurs fondateurs les ont pourvus à l'origine, sous l'inspiration de Dieu, et avec l'approbation du Siège Apostolique (2). » Il ajoute un peu plus loin : « Il s'ensuivrait un préjudice notable pour la discipline régulière et la perfection spirituelle, ce serait la ruine même et le bouleversement de l'Ordre, s'il arrivait que les Institutions saintement établies par les fondateurs, plusieurs fois acceptées par l'Ordre tout entier dans ses Congrégations générales, sanctionnées et confirmées par ce Saint Siège, fussent non seulement changées, mais encore, sous quelque prétexte que ce soit, battues en brèche et ébranlées (3). »

(1) Greg. XIII. *Quæcumque.*

(2) *Quoniam neque tranquillitati, neque firmitati hujusmodi Ordinum prospectum esse poterit, nisi eorum Instituta firmiter inconcussa serventur, iisdemque modis feliciter progrediantur et crescant, quibus a Fundatoribus, Domino inspirante, atque hac sancta Sede approbante, primum fundati sunt....*

(3) «.... *In regularis disciplinæ ac spiritualis perfectionis non exiguum detrimentum totiusque Ordinis perturbationem maximam atque perniciem vergeret, si ea quæ a Fundatoribus sancte statuta sunt, atque ab universo ipso Ordine sæpius in ipsius generalibus congrega-*

On peut appliquer ici ce qu'un auteur ancien disait des portraits. Lorsque le temps ou quelque accident en a presque effacé les couleurs, et que l'image tend à disparaître, on ne doit pas les retoucher en changeant les traits; il faut seulement rafraîchir les teintes en suivant le premier dessein et reconstituer le tableau original, en sorte que ce soit véritablement le même portrait et non un autre, sous le nom du précédent. Faire des changements aux Constitutions de la Compagnie pourrait peut-être dans le principe offrir quelque apparence d'utilité, mais ce serait en réalité préparer la ruine de l'Ordre, comme on renverse un édifice, quand on en ébranle les fondements.

C'est la comparaison même dont se servit le Souverain Pontife Pie V de sainte mémoire, à l'occasion des instances faites par quelques-uns pour obtenir des modifications sur certains points de notre Institut. Si l'on écoutait les mécontents, tout le bel ordre de la Compagnie s'en irait en confusion, et le bien qu'elle s'efforce de procurer à l'Église, au prix de ses sueurs et de son sang, serait perdu. « C'est pour cela, dit avec une grande autorité Grégoire XIII dans la bulle *Ascendente Domino*, que nous devons, à l'exemple de nos prédécesseurs, les Pontifes Romains, défendre et maintenir dans leur immuable intégrité les premières Constitutions de la Compagnie; car elles sont la base des avantages et du profit que l'Église catholique retire des travaux de cet Ordre (1). »

Enfin pour résumer en un mot ce qu'on peut dire de la sagesse et de l'autorité des Constitutions, Statuts, Règles, Décrets et de toutes les autres parties de notre Institut,

tionibus recepta et approbata, et quod præcipuum est, ab hac Sancta Sede sancita et confirmata sunt, non solum mutari, sed quocumque prætextu impugnari ac labefactari contingat.... »

(1) « *Quod ut a Nobis efficiatur, ipsius Instituta, tanquam fundamenta ejus præsidii quod Catholicæ Religioni impendunt, immota atque inconcussa, aliorum etiam Romanorum Pontificum exemplo, debemus Apostolica auctoritate tueri...* »

rappelons qu'elles ont été plus d'une fois déclarées Constitutions papales par le tribunal de la Rote (1). En effet, après avoir énuméré les différentes approbations données à la Compagnie par Jules III, Grégoire XIII, Grégoire XIV et Paul V, « dont les lettres, dit-il, confirment l'Institut, les Constitutions, Statuts et Décrets » de cette Compagnie, le vénérable tribunal ajoute : « Pour cette raison, il n'est pas permis de mettre en doute la validité des dites Constitutions, et l'on doit les tenir pour Constitutions papales. »

Elles méritent ce titre d'une manière toute spéciale ; car d'abord elles ont été faites par ordre exprès du Souverain Pontife ; c'est notre Bienheureux Père lui-même qui le déclare ; ensuite, elles ont été soumises par Paul IV à l'examen de quatre cardinaux qui en ont fait une étude attentive et leur ont donné une entière approbation ; enfin quatre Papes les ont confirmées de la manière la plus solennelle dans des bulles apostoliques, *de leur propre mouvement*, de leur science certaine et dans la plénitude de leur pouvoir ; approuvant ainsi et confirmant toutes et chacune des dites Constitutions, Règles, tous et chacun des dits Statuts, Décrets, etc., comme s'il en était fait mention mot à mot dans les dites bulles. Conséquemment à ce titre de Constitutions papales, les mêmes Souverains Pontifes défendent à qui que ce soit, sous les peines les plus graves, d'avoir la téméraire présomption de les condamner, de les attaquer ou de les mettre en doute, même sous prétexte d'un plus grand bien, sous ombre de zèle, sous couleur d'en examiner la vérité. Les membres de la Compagnie n'ont pas plus que les autres la permission d'y porter la main. Entendons à ce sujet la Constitution de Grégoire XIV *Ecclesiæ catholicæ*.

(1) *Decis* 477. n. 6, p. 4. *Recent.* — *Per quorum litteras confirmatur Institutum, Constitutiones ac Statuta et Decreta, etc... Ita ut propterea dubitari non possit de validitate dictarum Constitutionum debeantque censeri papales.*

« Afin, dit ce Pontife, de réprimer l'audace des fauteurs de contradiction et de désordre, et pour empêcher que ceux-ci ou d'autres, entraînés par leur pernicieux exemple, n'aient à l'avenir la témérité ou le pouvoir d'affaiblir ou d'attaquer impunément ce que le Siège Apostolique a une fois établi, principalement en ce qui regarde l'Institut et la confirmation des Ordres religieux, dont personne n'a le droit de s'occuper sinon ce même Siège Apostolique, Nous défendons en vertu de la sainte obéissance à toute personne séculière ou régulière, (et parmi les réguliers nous comprenons même les religieux de la Compagnie), de quelque ordre, état, degré ou dignité qu'elle puisse être, évêque, archevêque, patriarche ou même cardinal ou de toute autre dignité temporelle ou prééminence quelconque; Nous défendons, disons-nous, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, d'inhabilité à tout office et dignité, et de privation de voix active et passive à encourir sans autre déclaration (Nous réservant à Nous seul et à nos successeurs l'absolution de cette faute), d'avoir jamais la présomption, même sous prétexte d'un plus grand bien ou de zèle, ou sous quelque autre couleur que ce soit, d'attaquer, de changer ou d'altérer l'Institut, les Constitutions, les Décrets de ladite Compagnie ou quelque autre article de ceux que Nous avons énumérés plus haut, etc (1). »

(1) *Et ut perturbatorum et contradicentium audacia coerceatur, ac ne ipsi, vel pernicioso eorum exemplo alii in posterum, quæ ab hac Apostolica Sede semel stabilita sunt, præcipue circa Regularium Ordinum institutionem et confirmationem, in quibus alioquin ad eamdem Sedem tantum manus apponere spectat, impugnare aut enervare impune præsumant, aut ullo modo valeant; præcipimus in virtute sanctæ obedientiæ universis et singulis personis, tam sæcularibus quam quorumvis ordinum regularibus, cujuscumque status, gradus et præeminentiæ existant, etiamsi episcopali, archiepiscopali, patriarchali aut majori ecclesiastica dignitate, seu cardinalatus honore, vel mundana quavis auctoritate seu excellentia præfulgeant; ipsis vero regularibus, etiam dictæ Societatis religiosis, sub pœnis excommunicationis latæ sententiæ, necnon inhabilitatis ad quævis officia et dignitates, vocisque tam activæ quam passivæ privationis, eo ipso absque alia declaratione*

5. Après ce coup d'œil général rapide sur l'Institut de saint Ignace, il nous reste à examiner la distribution et l'économie de tout le corps des Constitutions. Cela fait, nous considérerons les raisons qui ont déterminé le saint Fondateur à écarter certaines observances, sagement gardées dans les autres Ordres religieux, selon l'esprit de leur vocation.

Les Constitutions se divisent en dix parties, liées ensemble et dépendantes les unes des autres, conformément à l'union naturelle qui doit exister entre la formation, le développement et la conservation d'une communauté religieuse bien réglée.

Dans la première partie, saint Ignace énumère les qualités de l'âme et du corps exigées de ceux qui se présentent; il passe ensuite en revue les divers empêchements à l'admission, et les causes dont la révélation postérieure la ferait tenir pour nulle, quand elles viendraient à se manifester. Mais il peut arriver que les candidats, une fois acceptés et mis à l'épreuve, ne répondent pas tous aux espérances qu'on en avait conçues, et qu'on soit obligé de s'en défaire; la seconde partie traite des cas de renvoi et de la conduite à suivre en ces rencontres. A ceux qui demeurent pour être éprouvés jusqu'à leur admission définitive dans le corps de la Compagnie, admission qui se fait seulement après plusieurs années, il faut des secours pour s'avancer dans la vie spirituelle, et conserver les forces physiques nécessaires aux fatigues qu'ils auront à supporter plus tard pour le service du prochain. La troisième partie répond à ces deux points. Mais comme, sans un fonds de connaissances plus qu'ordinaire, il est impossible de remplir les emplois et les

incurrendis (quarum absolutionem Nobis ac Successoribus Nostris dumtaxat reservamus), ne dictæ Societatis Institutum, Constitutiones aut Decreta, vel ex eis quippiam, aut ex præmissis omnibus articulum quemlibet, vel aliud quid supradicta concernens, majoris boni, aut zeli, seu quovis alio quæsito colore aut prætextu... impugnare, vel immutari, alterari... quoquo modo audeant vel præsumant...

ministères de la Compagnie, la quatrième partie traite fort au long des études, des différents degrés des classes, de la distribution des sciences et des langues, enfin de tout ce qui concerne la formation et l'administration d'une Université. Elle s'occupe encore du gouvernement des collèges et des moyens de les maintenir ; car c'est là proprement, et non dans les maisons professes, que la Compagnie a ses classes et son enseignement.

Quand le sujet a satisfait à toutes les épreuves et qu'il possède la science et la vertu requises, il peut faire la profession. La cinquième partie explique les conditions du degré de profès et celles du degré de coadjuteur spirituel, où s'arrête ordinairement celui qui n'est pas apte à monter plus haut. Il reste à prescrire à ceux qui sont déjà liés à la Compagnie la manière dont ils doivent se conduire, d'abord vis-à-vis d'eux-mêmes, surtout dans l'observation de leurs vœux ; puis, vis-à-vis du prochain, dans les différents ministères de leur vocation et en particulier dans les missions que peuvent leur confier le Souverain Pontife et le Général : c'est l'objet de la sixième et de la septième partie.

Les deux parties qui suivent s'occupent plus directement de la personne du Général. Dans la huitième, on parle de l'union qu'il doit avoir avec la Compagnie, de son élection, de la réunion de la Congrégation générale à laquelle il appartient de le nommer. La neuvième explique les rapports qui existent entre lui et la Compagnie ; elle détermine son autorité sur elle, et réciproquement l'autorité de la Compagnie sur lui, les règles à suivre pour rendre son gouvernement utile. Enfin, la dixième partie indique les moyens généraux dont la Compagnie peut disposer pour se maintenir et se développer.

Tel est l'ordre et l'enchaînement des Constitutions. Cependant, avant de mourir, Ignace ne les avait pas données comme entièrement finies et à jamais fixées.

C'est pourquoi la première Congrégation générale, réunie après sa mort, demanda si l'on pouvait et si l'on devait y faire des changements, puisqu'elles n'avaient pas reçu sa dernière approbation. Nos anciens mémoires expliquent ainsi cette conduite du saint Fondateur. Avec une prudence et une sagesse admirables, il voulait que la Compagnie, en quelque lieu du monde qu'elle fût ou qu'elle pût s'établir, eût partout la même physionomie. On voit sans peine combien cette uniformité importe à l'union et par suite à la conservation de tout le corps; il n'est pas moins clair que cet avantage n'a plus lieu, quand la diversité de vie et d'action semble diviser une même société religieuse en une multitude d'autres, où trop souvent la désunion n'est pas seulement apparente, mais réelle. Pour arriver à cette uniformité, il fallait le jugement et la sanction de l'expérience; car bien des choses paraissent très belles à l'esprit qui les conçoit, et se trouvent ensuite très défectueuses quand on veut les mettre en pratique.

En 1550, Ignace appela donc à Rome tous les profès qui étaient alors dans la Compagnie et qui purent venir ; il leur donna les Constitutions à examiner, en leur disant de les apprécier surtout d'après la connaissance particulière qu'ils avaient des pays d'où ils étaient venus, et de s'assurer s'il ne s'y trouvait rien qui ne pût convenir partout. Il ne s'en tint pas là. Trois ans plus tard, il en envoya des copies dans les différentes parties de l'Europe, à tous les supérieurs, avec ordre de les publier et d'en exiger l'observation à titre d'essai.

Les choses en étaient là quand la Congrégation générale se réunit pour la première fois. Elle décida que les Constitutions seraient maintenues sans aucun changement et observées dans leur intégrité ; qu'on ne pourrait même, dans l'avenir, mettre aucun point en délibération, s'il touchait aux parties substantielles. Quant aux points de moindre importance, il serait permis de

les examiner, mais à condition de n'y faire aucun changement, à moins que l'expérience ou des raisons évidentes ne demandassent le contraire. Quelques règles s'étaient trouvées en dehors du corps des Constitutions, et on ignorait si le Saint y avait mis la dernière main. La même Congrégation se prononça sagement à leur sujet; elle fixa à chacune d'elles la place et l'autorité qui lui convenaient. Ainsi les Constitutions furent transcrites sur l'original même de saint Ignace et fidèlement collationnées sur le texte, ensuite au nom et par l'autorité de toute la Congrégation, elles furent signées et scellées par le P. Jean Polanco, secrétaire, pour être à l'avenir lois propres, immuables et perpétuelles de la Compagnie de Jésus. Elles furent ensuite traduites par le même Père, de l'espagnol en latin, et, après de nouvelles et longues confrontations et corrections, pour éviter toute erreur, approuvées et livrées à l'impression.

CHAPITRE III

1. La Compagnie n'a point de costume particulier. — 2. Elle est exempte du chœur. — 3. Elle ne prescrit aucune mesure commune dans l'usage des pénitences : pourquoi.

1. La Compagnie n'a aucune forme d'habit déterminée. C'est ce qu'ignorait ou ce à quoi n'a pas pris garde un auteur de la vie de Paul IV, et ce qui lui a fait dire que nous avions pris celui de son Ordre. Il n'en est rien pourtant ; car les religieux de cet Ordre ont dans leur manière de se vêtir certaines particularités que nous n'avons certainement pas. Le collet droit dont nous faisons usage fut emprunté par notre Fondateur, qui était Espagnol, des prêtres de son pays. Le surtout que nos étudiants portent au lieu de manteaux vient des écoliers de l'Université de Paris, et cela s'explique aisément ; car c'est à Paris que saint Ignace avait fait ses études, et dès l'année 1541, il avait envoyé les premiers scolastiques de la Compagnie suivre les cours de cette célèbre école. Ces deux pièces de notre vêtement ne nous sont pas d'ailleurs tellement particulières, que nous en usions dans tous les pays ; lorsqu'une bonne raison ou l'usage des lieux le réclament, nous pouvons les quitter et en adopter d'autres. Nous nous habillons en clercs, parce que nous sommes clercs ; c'est ainsi, si on le veut absolument, que nous avons un habit qui nous soit propre.

Quant à la nature de cet habit, saint Ignace a prescrit trois conditions : « Il doit être honnête, conforme à l'usage du pays qu'on habite, et n'avoir rien de contraire à la profession de la pauvreté; *Ut honestus sit; ut ad usum loci, in quo vivitur, accommodatus; ut professioni paupertatis non repugnet.* »

Outre cette raison qui est intrinsèque, nous avons un autre motif de ne pas avoir d'habit particulier. Les hérétiques avaient mis en abomination, dans le nord de l'Europe, les anciens costumes des Ordres religieux; la Compagnie étant instituée pour traiter avec eux, ce fut un acte d'une suprême sagesse de ne pas nous donner un vêtement dont la seule vue nous eût fait fuir comme des bêtes sauvages, par ceux-là mêmes que nous pouvons espérer de gagner, en vivant familièrement avec eux. Bien plus, parmi les gentils où l'habit des lettrés, comme celui des mandarins en Chine et des brahmes aux Indes, est plus en crédit, nous n'hésitons pas à revêtir cet habit pour un temps et à laisser le nôtre. Dans les pays hérétiques, où tout vêtement qui rappellerait le vêtement ecclésiastique est sévèrement prohibé, nous nous transformons en marchands, en militaires, en serviteurs, en médecins, en artisans, selon qu'il nous est plus commode pour traiter, sans éveiller les soupçons, avec les catholiques cachés.

2. La Compagnie n'a point non plus l'obligation du chœur en commun; ceux qui sont dans les Ordres récitent leur office en particulier. Cette exemption a paru très étrange et très inconvenante au P. Dominique Soto. Après avoir avancé qu'un élément si essentiel de la contemplation ne peut en aucune manière manquer aux Ordres religieux approuvés : « Je parle des anciens Ordres, ajouta-t-il; car un Ordre qui modifierait quelque chose à cette obligation, mérite à peine le nom d'Ordre religieux, puisqu'il est privé de ce qui donne à la religion sa plus grande

splendeur (1). » Paroles qu'un auteur à la fois très grave et très réservé (2), n'a pu s'empêcher d'appeler « très injustes, *pessime dictum;* » car elles réduisent en quelque sorte à ne plus compter parmi les Ordres religieux une société où le chœur ne serait pas en usage, comme si tous les autres titres, si considérables qu'ils soient, n'avaient de valeur que moyennant le chant public de l'office.

Dominique Soto était professeur de théologie; je n'ai pas à rechercher s'il assistait ou non au chœur; mais je sais bien que dans beaucoup d'Ordres très réguliers, les prédicateurs, les professeurs et d'autres qui sont employés à des ministères très glorieux pour l'Église et très utiles aux fidèles, en sont dispensés. Méritent-ils pour cela seulement *à peine* le nom de religieux? Ils le méritent au contraire d'autant plus qu'ils remplissent des fonctions plus hautes et plus considérables pour le service de Dieu. Si donc un Ordre religieux, par son essence même, est voué à ces ministères qui dans les autres Ordres entraînent l'exemption du chœur, devra-t-on lui laisser *à peine* le nom de religion? Or la Compagnie se consacre tout entière au service du prochain, et c'est pour cela que son Fondateur et les Souverains Pontifes l'ont exemptée du chœur. Nous en avons la preuve dans nos Constitutions elles-mêmes. « Comme les travaux auxquels nous nous livrons pour le bien du prochain, dit saint Ignace dans la sixième partie des Constitutions, sont de la plus grande importance, qu'ils sont propres à notre Institut et qu'ils s'exercent sans relâche; comme d'ailleurs notre vie se passe tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, sans habitation fixe, les Nôtres ne seront point astreints à l'obligation de chanter au chœur les heures canoniales, la messe

(1) *Loquor de Religionibus antiquis; nam si alius Religionis modus circa hujusmodi obligationem admittatur, certe vix nomen Religionis meretur, quippe quæ maximo Religionis splendore caret.* — Lib X, *de Just. et jure, quæst.* V. *art.* 3.

(2) SUAREZ, *de Relig.*, *t.* IV, *lib.* I, *c.* VIII.

et les autres offices; ceux que leur dévotion porterait à entendre ces chants, trouveront abondamment ailleurs de quoi se satisfaire. Les Nôtres doivent s'occuper de choses qui sont plus appropriées à notre vocation, en vue de la plus grande gloire de Dieu (1). »

Si les Souverains Pontifes ont confirmé de leur autorité apostolique cette Constitution du saint Fondateur, c'est qu'ils en ont reconnu la sagesse, et que d'ailleurs, ils l'ont vue justifiée par les faits. « Considérant, dit Grégoire XIII dans la Constitution *Ex Sedis apostolicæ*, les fruits immenses de salut que ladite religion a recueillis dans tout le monde à la gloire de Dieu, par la propagation de la foi catholique, et comprenant qu'il est juste de la tenir dans son premier Institut, de notre propre mouvement et de notre science certaine, Nous permettons que les dits religieux, afin de pouvoir s'appliquer plus entièrement à l'étude des lettres et à la prédication, récitent les heures canoniales non tous ensemble et au chœur, mais chacun en son particulier, selon l'usage de l'Église romaine (2). »

En second lieu, la Compagnie n'est pas, nous l'avons dit bien des fois, un Ordre monastique; la privation de ce moyen de contemplation, puisque la contemplation n'est pas sa fin, ne saurait donc constituer pour elle un défaut. Quant à la splendeur, le théologien déjà cité y attache une telle importance, qu'il paraît la regarder, ou peu s'en

(1) « *Quoniam occupationes, quæ ad animarum auxilium assumuntur, magni momenti sunt, ac nostri Instituti propriæ, et valde frequentes; cumque alioqui nostra habitatio tam sit in hoc, vel in illo loco incerta, non utentur Nostri choro ad horas canonicas, vel missas et alia officia decantanda; quandoquidem illis, quos ad ea audienda devotio moverit, abunde suppetet, unde sibi ipsis satisfaciant. Per Nostros autem, ea tractari convenit, quæ nostræ vocationis ad Dei gloriam magis sunt propria.* »

(2) « *Nos considerantes Religionem prædictam uberrimos fructus ad Dei laudem et sanctæ catholicæ fidei propagationem per universum orbem dedisse, meritoque in suis piis Institutis confovendam esse; motu proprio et ex certa Nostra scientia, Sociis prædictis ut horas cononicas singuli et privatim juxta usum Romanæ Ecclesiæ, non autem communiter seu in choro, recitare teneantur... de novo concedimus....* »

faut, comme l'élément constitutif des Ordres religieux. Soit : mais le saint Concile de Trente et plus de cinq Papes qni ont approuvé et confirmé l'Institut de la Compagnie après un sévère examen, fait par des canonistes et des théologiens, et malgré les oppositions sans nombre des plus puissants adversaires, n'ont pas trouvé qu'il manquât rien à sa splendeur. Au contraire, à la vue de la parfaite intégrité de vie de ses membres et des fruits amassés par eux, ce qui forme bien, si je ne me trompe, la véritable splendeur d'un Ordre religieux, ils ont proclamé, dans des témoignages nombreux et éclatants, que la Compagnie avait été une gloire pour l'Église. Rapporter ici ces témoignages pourraît paraître peu convenable sous ma plume. C'est qu'ils ont regardé la Compagnie comme on doit regarder un tableau, sous son vrai jour. Ils l'ont considérée par rapport à sa fin qui est de servir l'Église, par la conversion des âmes et non par les observances de la vie monastique : assez d'autres Ordres gardent saintement ces pratiques selon leur Institut.

« C'est une chose presque incroyable, dit le Souverain Pontife Pie IV dans la Constitution *Etsi ex debito*, de voir quel accroissement a pris cet Ordre en peu d'années, et quels biens il a procurés à l'Église de Dieu. » — « Ils sont innombrables, dit à son tour le saint Pape Pie V dans sa bulle *Innumerabiles*, les fruits qu'a opérés la Compagnie de Jésus à l'avantage du christianisme ; elle a produit des hommes éminents par leur science, leur piété, les exemples de leur vie et la sainteté de leurs mœurs, un nombre considérable de maîtres très religieux, d'excellents prédicateurs, et d'éloquents interprètes de la divine parole. » Même hommage dans la bulle *Salvatoris* de Grégoire XIII. « La Compagnie vaque aux ministères les plus utiles et les plus nécessaires. Dans les maisons professes, elle dispense les sacrements de pénitence et d'eucharistie et recommande leur fréquent usage ; elle prêche, donne les exercices spirituels et distribue de toutes manières la

parole de Dieu. Dans les collèges, elle s'applique par l'enseignement des belles lettres, de la philosophie et de la théologie, à élever la jeunesse dans les sciences et les bonnes mœurs, selon le premier dessein de son Institut et sa vocation divine, pour le plus grand service de Dieu et le bien spirituel de l'Église. »

Clément VIII ajoute : « Les ouvriers de la Compagnie n'épargnent aucune fatigue, ne redoutent aucun péril de mort pour dilater la religion de Jésus-Christ, pour défendre la foi catholique, et quand il en est besoin, pour la rétablir; enfin, ils se sont répandus et se répandent encore à présent dans tout le monde, pour sauver les âmes et cultiver le champ du Seigneur, par toutes les œuvres de la piété chrétienne. » Paul V, après avoir parlé en termes magnifiques des services que l'Église a retirés et qu'elle retire encore actuellement, dit-il, des travaux de la Compagnie, n'a pas craint de l'appeler une « religion sainte et qu'on n'a pu jamais assez louer, *sancta et nunquam satis laudata religio.* » Et Grégoire XV, dans le bref expédié à Charles de Lorraine, évêque de Verdun, pour lui permettre de s'enrôler sous l'étendard de saint Ignace : « Puisse votre résolution, dit-il, être une source d'avantages pour la république chrétienne; libre de toute sollicitude terrestre et des entraves de la richesse, partez, entrez dans les rangs de cette milice sainte qui s'est illustrée par la défense du nom catholique et la ruine des hérétiques (1). »

Tels sont quelques-uns des témoignages que notre Compagnie a recueillis de la bouche des Souverains Pontifes. Je n'en ai cité que de très courts extraits; mais ils suffisent, ce me semble, à montrer que, si le chœur lui fait défaut, elle n'en a pas moins quelque splendeur.

Pénétrons plus avant. Considérons les différents états

(1) *Quod reipublicæ christianæ bono fiat, abjectis humanarum curarum opumque impedimentis, proficiscere ad eam sacræ militiæ Societatem, catholici nominis defensione et hæreticorum excidiis clarissimam.*

et les différents degrés entre lesquels se partagent ses membres. N'était-il pas manifestement impossible de la soumettre à l'obligation du chœur, sans la bouleverser tout entière, sans troubler son genre de vie et tous ses ministères? Toutes ses maisons sont ou des noviciats, ou des collèges ou des maisons professes. Les novices, sans compter les exercices extraordinaires, ont au moins cinq heures par jour d'exercices purement ascétiques, une heure et demie de méditation, autant de lecture spirituelle, des exhortations, des conférences, quatre examens dont deux sont généraux et embrassent toutes les actions de la journée, et deux sont particuliers, et portent l'un sur la méditation et l'autre sur le défaut qu'il est plus nécessaire à chacun de déraciner, ou sur la vertu qu'il a plus besoin d'acquérir. De plus, ils consacrent plusieurs mois à faire des pèlerinages, à servir dans les hôpitaux, à se livrer à des occupations viles et basses propres à les humilier. Ils ne s'entretiennent que de Dieu; jamais ils ne vaquent en commun à certains travaux manuels, comme à faire des cilices ou des disciplines, sans écouter en même temps une lecture pieuse; ils ne cessent d'avoir leur esprit occupé de choses divines que pendant leur sommeil. S'il y avait plus d'heures dans le jour, et s'ils pouvaient sans danger soutenir une plus longue application, on leur demanderait encore davantage. Et cela dure deux ans. Il n'en faut pas moins en effet pour commencer à former en eux l'esprit propre de notre Institut, esprit qui s'attache avant tout à la culture intérieure de l'âme et consiste dans la pureté de conscience, le mépris de soi-même, l'empire sur ses passions, la solidité des vertus et l'union avec Dieu. Chacun peut voir maintenant si des fatigues de cette nature sont compatibles avec le chœur.

Dans les collèges, on étudie, on enseigne; mais ni l'étude ni l'enseignement ne dispensent des exercices spirituels, de la méditation, des examens et des autres œuvres de piété. Il serait impossible d'ajouter de nouvelles occu-

pations à celles-là, et même bien des personnes du dehors trouvent déjà excessives nos obligations présentes; du moins la maigreur et les crachements de sang d'un grand nombre prouvent assez que ceux dont la constitution résiste mieux à la fatigue, n'ont pas besoin qu'on augmente leur fardeau. Ajoutez à cela que les labeurs de l'étude et du professorat, depuis l'enseignement des dernières classes jusqu'à la rhétorique, et depuis la rhétorique jusqu'à la fin de la théologie, ne comprennent pas moins de treize années.

Restent les maisons professes. Là se trouvent les ouvriers évangéliques, qui, comme dit saint Ignace dans une de ses lettres, doivent toujours se tenir debout et un pied levé, prêts à courir au premier appel, partout où ils seront envoyés, en quelque lieu du monde que ce soit, conformément à notre vocation. Si personne ne les envoie, la chaire, le confessionnal, les congrégations, les hôpitaux, les prisons, l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants, l'assistance des moribonds, la composition de leurs sermons, etc., leur donnent des occupations continuelles. Il en faut dire autant de ceux qui résident dans les collèges, et qui ne sont ni professeurs ni étudiants.

3. Enfin la Compagnie n'a aucune mesure déterminée de pénitence. Melchior Volet, hérétique et prédicant luthérien, et ceux qui ont répété ses déclamations, ont divisé la Compagnie en deux parties, celle des bourreaux et celle des condamnés; la première composée de misérables infâmes, l'autre de malfaiteurs. A l'appui de leurs rêveries, ils disent que nous avons dans nos collèges des cavernes souterraines, obscures, horribles, où l'on descend par des voies secrètes et inconnues aux gens du dehors. Là se trouvent toutes les machines et tous les instruments de torture inventés par la plus cruelle barbarie : le fer, le feu, les chevalets, les fouets, les chaînes, les ongles de fer, les tenailles et cent autres appareils de

supplice destinés aux infortunés qui descendent dans cet enfer domestique. Ce sont les Nôtres eux-mêmes qui font l'office de bourreaux; pour se rendre plus terribles, ils s'affublent de vêtements étranges, se couvrent de masques d'un aspect effrayant. Les patients sont aussi des Nôtres. Les uns sont meurtris de coups; les autres ont les bras tordus, les jointures disloquées; on inonde ceux-ci d'eau glacée, ceux-là d'eau bouillante; plusieurs subissent le supplice de l'estrapade, quelques-uns sont foulés sous un pressoir; enfin tous sont accommodés d'étrange manière.

Cependant il ne leur est pas permis de faire entendre par un mouvement qu'ils respirent encore, par un soupir qu'ils ressentent la moindre douleur. Comme l'aigle éprouve ses petits à l'éclat du soleil, ainsi la Compagnie éprouve ses enfants aux ardeurs de la flamme. Cet examen fait reconnaître ceux qui méritent la profession et ceux qui n'en sont pas dignes, ceux qui sont capables d'aller convertir les hérétiques et prêcher aux gentils, pour le plus grand renom de l'Ordre. C'est pour cela qu'une fois sortis de ces cavernes, comme d'une salle d'armes où ils se sont exercés à lutter contre la mort, ils sont si éloignés de trembler devant elle, qu'ils prêchent jusque sur l'échafaud, ayant déjà la corde au cou, et chantent au milieu des flammes. Quant à ceux dont le courage n'est pas si ferme, ils apprennent au moins dans ces épreuves, à se faire un jeu de la rigueur de nos observances, et surtout de celle qui nous prescrit d'obéir au moindre signe du supérieur.

D'autres font de nous une peinture tout opposée. A les entendre, chacune de nos maisons est un paradis terrestre, où l'on ne trouve pas une épine dont la pointe puisse faire la plus légère piqûre. Nous vivons dans l'abondance de toutes les choses de ce monde, ensevelis au sein des délices, jusqu'à respirer l'ambre, à distiller le miel. Ainsi les uns nous couronnent d'épines, les autres de roses; chacun trouve au bout de sa plume une des-

cription de fantaisie, comme le sculpteur de la pointe de son ciseau fait à son gré sortir du bloc de marbre un monstre ou un dieu. Mais laissons ces rêveries.

Autre chose est dans un Ordre religieux de n'avoir absolument aucune pénitence, autre chose de n'en point avoir de communes qui obligent également tout le monde. Le premier cas n'est celui d'aucun Institut dans l'Église; le second est celui de la Compagnie. Eu égard à notre fin, cette disposition est de la plus grande sagesse; Dieu lui-même l'inspira au saint législateur; elle n'a point d'autre origine. Ignace ne pouvait certainement pas ignorer, après une expérience de tant d'années, combien sont précieux et profitables les exercices de pénitence, et dans quelle mesure il importe de s'y adonner. En traçant un plan de vie de la plus haute perfection, il n'eut garde de laisser de côté les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but. Il obligea donc la Compagnie à des austérités et à des pénitences; mais il en subordonna la mesure aux trois règles suivantes : la fin propre de l'Institut, le jugement des supérieurs et les forces de chacun. Il ne pouvait pas faire autrement, s'il voulait agir avec prudence; avec ces règles, il ne supprima en réalité et ne défendit que les excès. En dehors de cela, tout le reste est admis dans la Compagnie, et celui-là ne satisferait pas à la règle, qui n'userait pas des pénitences extérieures, cilices, disciplines, abstinences, autant que sa santé peut le lui permettre, sans détriment pour l'accomplissement des obligations propres de son emploi et de son ministère.

Du reste, les vies des PP. Jacques Lainez, François de Borgia, Pierre Canisius, Sylvestre Landini, Gonzalve de Silveyra, Bernardin Realino, Jean Cardim et de tant d'autres qui ont laissé une mémoire digne d'être conservée, montreront avec éclat quand, Dieu aidant, je les ferai paraître au jour, comment la pénitence se pratique parmi nous; et j'aurai encore plus de peine à excuser les excès de plusieurs qu'à raconter leurs grandes mortifications. Dès

le temps même de saint Ignace, qui pourtant veillait si soigneusement à contenir les siens dans les limites précises de l'Institut, et estimait plus le sacrifice de la volonté que l'immolation de la propre chair, je trouve dans des collèges entiers une très nombreuse jeunesse, s'imposant des pénitences si rigoureuses que plusieurs en ruinaient leur santé. J'ai sous les yeux des lettres qu'on lui adressait de différents côtés à ce sujet. Des personnes du monde elles-mêmes, mues par la compassion et par le zèle, lui dénonçaient ses enfants et le suppliaient de leur imposer le frein de l'obéissance, s'il voulait leur conserver non seulement les forces nécessaires aux travaux de leur vocation, mais la vie elle-même. Ces excès furent un des motifs qui engagèrent le Saint à écrire la célèbre lettre sur l'obéissance dont nous parlerons plus tard.

Les trois règles établies pour diriger l'usage des pénitences ont été approuvées par le Saint-Siège; le Souverain Pontife Jules III les comprenait avec tout le reste de l'Institut, quand il disait du vivant même de saint Ignace : « Il n'est rien que de pieux et de saint dans cette Compagnie et dans ses louables Constitutions. *Nihil quod pium sanctumque non sit, in dicta Societate ejusque laudabilibus Institutis reperiri.* » La première de ces règles se tire de la fin de la Compagnie.

Les pénitences ne sont autre chose que des moyens d'une nature particulière pour arriver à un but; elles sont comme le remède qui sert à ramener la santé, comme l'argent avec lequel on éteint une dette; donc nous ne devons les pratiquer que d'une manière subordonnée à la fin principale de notre Institut, comme tous les moyens au reste dont nous disposons pour notre propre perfection et le salut des âmes. Ajoutons que les pénitences ont des effets incomparablement moins nobles que ceux de notre fin; car celle-ci, au témoignage de saint Denis, n'est rien moins que divine. La Constitution relative aux pénitences extérieures est donc très sage quand elle exige « que les

mortifications corporelles ne soient point excessives, que la discrétion règle les veilles, les abstinences et les autres pénitences extérieures et travaux qui sont souvent nuisibles et empêchent de plus grands biens. » « *Corporis castigatio immoderata esse non debet nec indiscreta, in vigiliis et abstinentiis et aliis pœnitentiis externis ac laboribus. quæ et nocumentum afferre, et majora bona impedire solent* (1). » Cette règle vise les pénitences qui n'apparaissent pas aux yeux des personnes du dehors ; mais la règle n'est pas différente pour celles dont tout le monde peut être témoin, comme la solitude, les vêtements grossiers et autres ; car le motif est le même. Il est certain, en effet, qu'une vie d'apparence commune facilite les relations avec le prochain. Il n'est pas besoin de longs arguments pour le prouver ; il suffit d'observer la conduite du Fils de Dieu. Venu dans le monde pour sauver les hommes, il a choisi sans doute les moyens les plus propres à cette fin. Saint Thomas examine la question de savoir s'il était plus à propos qu'il menât sur la terre une vie extérieurement austère et pénitente, ou bien une vie ordinaire et commune, et il embrasse ce dernier sentiment : « Car il est de toute convenance, dit-il, que celui qui vit avec les autres se conforme à la manière de vivre de ceux avec lesquels il est en rapport, selon cette parole de saint Paul : Je me suis fait tout à tous (I, Cor., IX). Il était donc aussi de toute convenance, que Jésus-Christ dans sa nourriture et dans son breuvage se conformât aux usages communs (2). » Ce que saint Thomas dit de la nourriture peut également s'appliquer au vêtement, car le caractère d'une personne et ses qualités morales se reflètent très fidèlement dans la manière de se vêtir.

(1) *Constitut.* Part. III. c. II, § 5.

(2) *Qui cum aliquibus conversatur, convenientissimum est, ut se eis in conversatione conformet; secundum illud Apostoli,* I. Cor. IX. *Omnibus omnia factus sum. Et ideo convenientissimum fuit, ut Christus in cibo et potu communiter se, sicut alii, haberet.* — 3. p. q. 40. a. 2.

Ce n'est pas à dire cependant que le Sauveur, en n'adoptant pas un genre de vie d'apparence austère et en portant des vêtements communs, ait condamné les pratiques opposées comme inutiles et sans efficacité pour attirer les hommes à une vie meilleure. Au contraire, il les a lui-même inspirées comme saintes et salutaires à Jean-Baptiste, son précurseur, qui vivait dans le désert, portait un cilice grossier, et était, comme on disait *non manducans, neque bibens*. Si la plupart des hommes sont gagnés à la vertu par des dehors aimables et faciles, d'autres sont entraînés par l'admiration qui naît des choses extraordinaires ; un genre de vie plein de rigueur les subjugue ; ils y voient la manifestation d'une haute sainteté.

« Les hommes, dit saint Thomas, sont attirés au bien de deux manières, les uns par l'extérieur de la sainteté, les autres par les charmes de la bonté. Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste se sont partagé ces deux moyens. Jean, ou plutôt Jésus-Christ par saint Jean, a choisi l'austérité ; Jésus-Christ a pris pour lui-même la douceur (1). »

Il me serait facile d'appuyer cette doctrine de l'autorité des Saints Pères. Les témoignages abondent : mais je n'insiste pas. Je rappelle seulement que Dieu, outre les grâces extraordinaires, s'est plu souvent à communiquer une certaine suavité et amabilité naturelle à ceux qu'il destinait à la mission apostolique de gagner les âmes à la foi. A considérer la douce et puissante influence qu'ils exerçaient sur elles, pour les attacher d'abord à leurs personnes et les conduire ensuite à Dieu, on aurait pu leur appliquer ce que saint Grégoire de Nazianze raconte de lui-même. Lorsqu'il paraissait en public pour parler au peuple, les habitants de Constantinople accouraient en

(1) *Dupliciter homines attrahuntur ad bonam vitam : quidam enim per speciem sanctitatis, alii per viam familiaritatis. Dominus autem et Joannes, diviserunt sibi duas vias, Joannes, imo Dominus per Joannem, elegit sibi viam austeritatis, pro se elegit viam lenitatis.* — In cap. XI. MATTH.

foule et demeuraient suspendus à ses lèvres. Le saint docteur les compare aux anneaux détachés d'une chaîne de fer, auxquels on présente un aimant; à peine ont-ils senti la vertu mystérieuse, tous se dressent aussitôt et s'élancent vers lui; les plus rapprochés s'y attachent les premiers; d'autres se joignent à eux, et bientôt ils forment une longue chaîne dont un invisible lien d'amour réunit toutes les parties. « Ainsi, disait Grégoire, en est-il de vous par rapport à moi; vous êtes suspendus à mes lèvres; à votre tour, vous êtes unis les uns aux autres par des liens mutuels; et enfin, nous nous rattachons tous à Dieu de qui nous venons tous, et a qui toutes choses retournent (1). »

Tel était, sans parler de beaucoup d'autres, le saint Apôtre des Indes, François Xavier. Il joignait aux dons d'une admirable sainteté des manières si agréables, qu'il semblait, au dire de quelques-uns, exercer une sorte d'enchantement sur ceux qui conversaient avec lui. Il dut plus d'une fois, pour se rendre où l'appelaient la volonté de Dieu et les besoins de tant de peuples idolâtres, partir de nuit et à l'improviste; autrement, écrit-il lui-même, il n'aurait pu s'arracher de leurs bras, ni triompher de leurs prières et de leurs larmes.

On peut lui appliquer ce que saint Jean Chrysostome écrit d'un jeune moine; c'est le portrait vivant de François Xavier : « Ce qui redouble mon admiration, dit le saint docteur, c'est que dans tout son extérieur, ce religieux était semblable au reste des hommes : point de manières grossières et incultes; nulle négligence dans sa chevelure, nulle pauvreté affectée dans son vêtement. Maintien, ton de la voix, regards, tout en lui était ordinaire. Aussi n'a-t-il pas eu de peine à prendre dans ses filets une grande multitude d'âmes; car il était rempli au

(1) *Eodem modo erga me affecti esse videmini. Nam et ex me pendetis, et alii ex aliis, mutuo nexu cohærentes, et omnes ex Deo, de quo et in quem omnia. — Orat.* XII. *init.*

dedans d'une sagesse cachée vraiment incroyable (1). »

Ruard Tapper, chancelier de l'Université de Louvain, expliquait un jour dans une conférence publique à un nombreux auditoire les raisons pour lesquelles nous n'avons point à l'extérieur de forme de vie particulière, et il énumérait les avantages qui en avaient été la conséquence. « Les moyens, ajouta-t-il, dont se sert la Compagnie de Jésus sont presque tous ordinaires; mais ils ne laissent pas de conduire aux plus grandes choses : *omnia propemodum sunt communia, sed interim perducunt ad maxima.* » Voilà précisément la raison et la fin du genre de vie que nous avons adopté.

Évidemment ceux qui sont chargés par état de s'employer au service du prochain, ne doivent pas se livrer à la mortification comme ceux qui n'ont à s'occuper que d'eux-mêmes. C'est pourquoi saint Ignace, dans le double but de mettre un frein à la ferveur des indiscrets et de stimuler le zèle des négligents, a constitué les supérieurs juges en cette matière. Tenant compte à la fois des forces de chacun et de la fin de l'Institut, les supérieurs peuvent régler exactement la mesure des pénitences, de manière à les faire servir au progrès des individus sans nuire au bien de la religion. On voit par là la différence qui existe entre la Compagnie et les autres Ordres dans l'usage de la mortification. Ici, c'est la règle écrite; là, c'est la règle vivante; ici, c'est l'égalité entre tous; là, une juste proportion entre les forces. Si on veut y réfléchir, rien n'est plus raisonnable. Il arrive souvent, en effet, que ceux qui sont plus utiles au prochain, particulièrement dans les ministères publics, ont épuisé leurs forces dans de

(1) *Et quod est mirabilius, exteriori quidem cultu nihil a cæteris differre videbatur; non enim agrestibus vel incomptis erat moribus, non comæ negligentia, non amictus vilitate nobilis, sed erat communi habitu, voce, aspectu et cæteris omnibus. Quibus ex rebus factum est, ut facilius plurimos intra retia sua includeret, cum haberet intrinsecus incredibilem latentem sapientiam.* — Lib. III. adv. vitup. vitæ monast.

longues études, et n'ont plus qu'une santé délabrée. Leur imposer le même fardeau qu'aux autres qui sont d'une constitution plus robuste, quoique moins favorisés du côté des dons de l'intelligence, ne serait-ce pas les écraser? Ce qui serait léger aux uns, pèserait d'un poids intolérable sur les autres. La nature a enseigné aux barbares eux-mêmes à user d'une semblable discrétion envers les animaux, et à mesurer leur charge aux services qu'ils en exigent. De là cette peine prononcée par Théodoric, contre quiconque ferait porter à un cheval de course un poids de plus de cent livres. « Car il serait absurde, disait-il, de demander la vitesse à celui qu'on accablerait sous un lourd fardeau : *Nimis enim absurdum est, ut a quo celeritas exigitur, magnis ponderibus opprimatur* (1). »

En dehors du corps des Constitutions, nous avons aussi, de la main même de saint Ignace, quelques règles d'une direction très sûre, sur le bon usage des pénitences; nous les donnons ici :

1° Lorsque le démon, par quelque tentation extraordinaire, nous excite au péché, nous devons recourir, pour nous assurer la victoire, à quelque mortification extraordinaire.

2° Si quelque passion nous entraîne habituellement à des actes et à des paroles contraires à notre profession, traitons-nous avec une rigueur plus grande, jusqu'à ce que nous soyons entièrement maîtres de cette passion; prenons même l'engagement d'expier chacune de nos chutes par quelque pénitence.

3° Dans les nécessités publiques ou privées, et quand nous voulons obtenir de Dieu quelque grâce spéciale, humilions-nous devant lui, et, suivant l'usage des saints, prions et veillons dans le cilice et le jeûne.

4° Certaines pénitences sont plus nuisibles à la santé que douloureuses aux sens; d'autres, au contraire, sont

(1) Cassiod. Liv. V, *ep.* 5 *et* Liv. IV, *ep.* 47.

plus douloureuses aux sens que nuisibles à la santé. Pratiquons celles-ci de préférence, parce qu'elles crucifient davantage la chair et qu'on peut les continuer plus longtemps ; celles-là se sentent moins et se quittent plus tôt, attendu qu'elles affaiblissent les forces et qu'on se met hors d'état de les soutenir.

5° Il faut toujours se défier des sens qui ne manquent point de prétextes pour se dire incapables de supporter ce qui ne leur plaît pas, et qui savent se créer des impuissances et des maladies pour ne point souffrir. C'est pourquoi on ne doit point leur faire espérer qu'on écoutera leurs plaintes et qu'on les déchargera de leur fardeau ; il faut se contenter seulement de changer une austérité contre une austérité différente, mais non pas moindre.

6° Se proposer de dompter l'esprit plus que la chair, et les passions plus que le corps. Il faut sans doute avoir en vue ces deux choses ; mais la première est nécessaire en tout temps, pour tous et au souverain degré ; la seconde, selon les circonstances de besoin, de temps et de personnes.

Cette dernière règle s'accorde parfaitement avec la réponse que fit au roi de France, Henri IV, un religieux chartreux, homme de beaucoup de sens et de vertu. Ce prince lui demandait un jour quelle différence il y avait entre son Ordre et le nôtre, par rapport à l'usage des pénitences. « Les Chartreux, dit-il, soumettent l'esprit à Dieu par la mortification de la chair ; la Compagnie soumet la chair à Dieu par la mortification de l'esprit. »

CHAPITRE IV

1. L'Institut de la Compagnie est de stricte observance et comment. — 2. Des degrés de profès, de coadjuteur spirituel et temporel, et d'écolier approuvé ou scolastique. — 3. Les vœux simples de la Compagnie.

1. Une question reste à examiner : la Compagnie qui n'admet aucune mesure déterminée de pénitences extérieures doit-elle être cependant considérée comme un Ordre de stricte et austère observance ?

Avant de répondre, quelques observations préliminaires seront utiles. Il est certain d'abord que chacun des Ordres religieux a quelques points particuliers par lesquels il l'emporte sur les autres, et certaines pratiques qu'on n'observe pas ailleurs. En second lieu, l'austérité ne se borne pas aux choses qui font souffrir extérieurement la chair ; bien autrement douloureuse est celle qui pénètre jusqu'à l'esprit. Or c'est là précisément le caractère de notre mortification ; pour le bien tracer, il suffira d'indiquer brièvement quelques-uns des points où se montre la rigueur de notre discipline. Avec la grâce de Dieu, cette rigueur n'est pas une lettre morte, écrite simplement dans le livre des Constitutions ; elle apparaît vivante dans la conduite de quiconque est jaloux de demeurer dans la Compagnie.

Premièrement, la Compagnie a trois ans d'un rigoureux noviciat, deux à l'entrée de la vie religieuse et le troisième à la fin des études, après lesquelles on revient,

comme des enfants, reprendre les premières leçons de la vie spirituelle « à l'école du cœur, *in schola affectus;* » c'est le nom que saint Ignace donna à cette troisième et dernière année de probation (1). Elle a pour but de réchauffer le cœur par un commerce plus fréquent avec Dieu, et de ranimer la ferveur à laquelle il n'avait pas été possible de s'abandonner entièrement, au milieu d'études absorbantes pour l'esprit et fatigantes pour le corps. Aussi notre Bienheureux Père avait-il coutume de dire, qu'en général, il se contentait de voir nos jeunes gens finir leurs études avec les mêmes dispositions qu'ils avaient en les commençant. Différents moyens servent à atteindre ce renouvellement de l'homme intérieur ; c'est d'abord un mois entier d'exercices spirituels avec quatre heures au moins de méditation par jour, dans une retraite absolue ; puis, deux autres mois consacrés, l'un aux missions et l'autre aux plus humbles offices des Frères coadjuteurs ; enfin, c'est la pratique constante « de tout ce qui peut contribuer à l'avancement dans l'humilité, le renoncement entier à l'amour des sens, à la volonté et au jugement propre, et accroître la connaissance et l'amour de Dieu. » *Quæ ad profectum in humilitate et abnegationem universi amoris sensualis, voluntatis et judicii proprii, et ad majorem cognitionem et amorem Dei conferunt* (2).

En second lieu, nous avons près de dix-huit années d'épreuves, pendant lesquelles le religieux demeure soumis à la surveillance et à la censure des supérieurs. S'il n'a pas le degré d'esprit surnaturel et de vertu exigé de ceux qui doivent s'unir à la Compagnie, et si les efforts pour l'y amener sont demeurés infructueux, il est rendu à sa liberté et renvoyé dans le monde. C'est pour cela qu'on diffère si longtemps à l'incorporer dans l'Ordre par la profession, ou à le placer dans un degré inférieur,

(1) *Constitut.* Part. V. c. II, § 1.
(2) *Constit.* Part. V. c. II, § 1.

selon ses talents et son mérite. Voici encore une observance qui nous est propre. Nous restons *in via*, à l'essai, et comme en suspens, la plus grande partie de notre vie, toujours exposés à l'expulsion, si quelque faute l'exigeait, et prêts à recevoir le degré, plus humble ou plus élevé, qu'il plaira au Général de nous assigner selon les Constitutions, pour toute notre vie. Au jugement de ceux qui la connaissent bien, cette règle est plus difficile que tout ce qu'aurait pu introduire dans la Compagnie un genre de vie matériellement plus austère. Il faut certainement, pour s'y astreindre longtemps, beaucoup d'esprit surnaturel, d'obéissance, de résignation à la volonté de Dieu, et un profond détachement du monde et de soi-même. Ajoutez treize années d'études qui minent sourdement les forces ; des examens rigoureux et une dépendance continuelle de la volonté des supérieurs, pour interrompre ou laisser les cours commencés, s'ils jugent que le sujet n'est pas propre aux études, ou que les études ne sont pas bonnes pour lui.

Comptez encore quatre, cinq, et dans quelques Provinces, huit ou dix années d'enseignement, travail extrêmement pénible et qui demande beaucoup de patience et d'humilité. Il s'agit en effet de consacrer à former les enfants dans les lettres et dans la crainte de Dieu, au moins cinq heures par jour, sans parler de celles qui sont souvent réclamées par des exigences particulières.

Pour ces services et pour tous les autres, quels qu'ils soient, rendus au prochain, nous ne pouvons demander ni recevoir aucune récompense; c'est assez pour nous d'avoir contribué à la gloire de Dieu et au bien des âmes ; aucun religieux, quelque aumône qui lui soit offerte, en considération de sa personne, ne peut rien retenir pour lui, pas même une aiguille.

Dans l'intérieur de nos maisons, les qualités personnelles n'ont aucun privilège. On ne traite pas mieux et d'une autre façon ceux qui ont plus de crédit, qui sont

plus utiles, de plus haute naissance ou plus âgés. Une égalité parfaite règne entre tous. Celui qui, après avoir été grand dans le monde, est encore devenu grand en religion, n'est pas pour cela élevé d'un doigt au-dessus des plus humbles, et n'a pas sur eux l'ombre même d'une préférence humaine, quels que soient du reste ses travaux, ses talents ou son âge. Tous n'attendent leur récompense que de Dieu seul qui pèse toutes choses dans la balance de sa justice, et rend à chacun selon ses œuvres. Nos travaux ont uniquement en vue la gloire de Dieu, et personne n'a, de ce chef, aucun droit à être mieux traité ou plus honoré. Ainsi ni l'ancienneté, ni les services rendus, ni les charges remplies, ni aucun titre que ce soit, n'autorisent aucun privilège, aucune exemption. On ne peut pas même recevoir ou envoyer une lettre, sans qu'elle passe d'abord sous les yeux du supérieur, disposer de l'objet le plus minime, sans une permission expresse. Pour tout le reste, c'est la même dépendance. Après quarante ou cinquante ans d'une vie passée dans les ministères les plus laborieux et les plus brillants, on se trouve précisément au même point que le jour où l'on est entré au noviciat. Ainsi on peut dire avec vérité que, dans la Compagnie, les vieillards vivent comme des jeunes gens et les jeunes gens comme des vieillards; car des premiers on exige l'exacte discipline et la ferveur de la jeunesse, et des seconds la maturité et la constance de la vieillesse.

Ce n'est pas tout. Nous sommes tenus à un assujettissement sans réserve aux ordres des supérieurs. C'est des supérieurs que vient l'application à tel ou tel lieu, à tel ou tel office, à tel ou tel ministère. Que de choses en peu de mots! Quiconque, religieux ou homme du monde, a goûté combien il est doux d'être libre et de ne relever que de soi-même, comprendra, par la loi des contraires, ce qu'il en doit coûter de dépendre de la volonté d'autrui, jusqu'à son dernier soupir, et avec cette rigueur d'obéis-

sance qui n'admet point de dispenses, dans les choses même les plus minimes. Le Pape saint Grégoire, qui avait vécu de longues années en religion, connaissait bien la grandeur de ce sacrifice. « Soumettre, dit-il avec beaucoup de raison, soumettre toujours sa volonté propre à la volonté d'autrui, est bien plus méritoire que d'épuiser son corps par des jeûnes rigoureux, ou que d'offrir à Dieu par la componction du cœur des sacrifices cachés (1). » Parmi nous, nul ne peut se choisir un lieu de résidence, s'établir dans une chambre, s'appliquer à un exercice, sans en avoir reçu l'ordre exprès; et, quel que soit l'emploi qu'il reçoive, il doit se tenir toujours prêt à l'abandonner et à s'en aller ailleurs, dès que les supérieurs le jugeront utile au service de Dieu.

Une autre obligation, c'est celle de découvrir l'intérieur de son âme au supérieur et au père spirituel. Sans doute chacun a la liberté de rendre ce compte de conscience en secret, de la manière qui lui donnera plus de consolation et de paix ; mais cela ne détruit pas la répugnance naturelle à tout homme, de découvrir à un autre homme tout ce qui se passe en lui, le bien comme le mal, quand même ce mal proviendrait uniquement du fonds de la nature viciée ou des suggestions du démon.

Une observance non moins pénible, c'est l'abandon que chacun fait de sa réputation. En vertu de cet abandon, quiconque, en dehors de la voie de la confession ou du secret, aura eu connaissance d'une faute grave ou légère, commise par quelqu'un des Nôtres, peut, sans même le prévenir, en donner avis au supérieur, non pas sans doute comme à un juge qui punira le coupable, mais comme à un père qui le corrigera et le rendra meilleur. Cette renonciation se fait dans l'acte même par lequel on déclare

(1) *Longe altioris meriti esse, propriam voluntatem alienæ semper voluntati subjicere, quam magnis jejuniis corpus atterere, aut per compunctionem se in secretiori sacrificio mactare.* — Lib. VI. *in* c. xv. I. *Reg.*

accepter de vivre dans la Compagnie, et sous le régime de ses Constitutions. Nul n'est admis s'il n'a pris cet engagement; car, parmi les diverses questions posées aux candidats dans l'examen qu'on leur fait subir avant de les recevoir, il en est une relative à ce point : « En vue de son plus grand avancement spirituel, et surtout en vue de sa plus grande soumission et humiliation propre, qu'on demande, dit saint Ignace, à celui qui se présente à nous, s'il sera content que toutes ses fautes et imperfections, et tout ce qu'on aura noté et observé en lui, soit manifesté aux supérieurs par quiconque l'aura appris en dehors de la confession (1). »

Cette constitution très équitable au point de vue de la justice, et très sainte du côté de la perfection, a paru d'une rigueur exagérée à un auteur moderne; il n'y a vu qu'une prodigalité insensée de l'honneur. Avant lui, Banez, sans désigner nommément la Compagnie, avait dit : « Il me paraît dur qu'une communauté religieuse tout entière fasse profession d'une règle si rigoureuse, car son observation peut aisément jeter le trouble dans l'âme des moins parfaits, quand ils verront que leurs fautes cachées sont connues des supérieurs (2). » Non, grâce à Dieu, cette règle se pratique sans causer aucun trouble. Sur ce point comme sur les autres, il y a les secours particuliers qu'on appelle grâces de vocation, et que Dieu donne aux Ordres religieux suivant leur nature.

Enfin, pour des fautes si légères qu'elles ne constituent pas même un péché véniel, on peut imposer des péni-

(1) *Ad majorem in spiritu profectum, et præcipue ad majorem submissionem et humiliationem propriam, interrogetur an contentus sit futurus, ut omnes errores et defectus ipsius, et res quæcumque, quæ notatæ in eo et observatæ fuerint, superioribus per quemvis, qui extra confessionem eas acceperit, manifestentur.* — Cap. IV, § 8. Exam. gen.

(2) *Mihi profecto durum videtur, ut tota communitas religionis profiteatur tantum rigorem, in cujus executione postea, qui non fuerint valde perfecti, facile perturbabuntur, videntes passim sua delicta occulta nota esse Prælato.* — 2.-2. q. 33. art. 8. dub. 2. ad 2.

tences publiques. De plus, on ne souffre pas dans la Compagnie un religieux dont on apprendrait, en dehors de la confession, une faute scandaleuse et mortelle, ainsi que saint Ignace le fit déclarer dès les premiers temps par le P. Martin Olave au Collège Romain et en lui à toute la Compagnie.

Telles sont quelques-unes des austérités et des rigueurs de notre Institut. Or, il convient de remarquer que la soumission du jugement propre, l'obéissance en toutes choses jusqu'au dernier soupir, la subordination à la volonté d'autrui, même dans les plus petits détails, le renoncement à toute liberté, à tout bon plaisir personnel, l'anéantissement de soi-même, quelques qualités et quelques talents naturels qu'on puisse avoir, enfin la renonciation à sa réputation, sont toutes des choses auxquelles l'âme ne s'endurcit pas avec les années, comme le corps aux jeûnes et aux cilices. Au contraire, semble-t-il, à mesure qu'on avance en âge et en autorité, on est plus disposé par nature à en sentir le poids, en même temps qu'on est plus obligé par devoir à ne pas s'en plaindre.

2. Parlons maintenant des degrés. Les membres de la Compagnie sont les uns *in via* (état de tendance et de formation), les autres dans un état fixe. Les premiers se composent de tous ceux qui n'ont pas encore fini le temps d'épreuves. Ce sont d'abord les novices; ils consacrent deux années à essayer si l'état religieux leur convient, et la religion à son tour examine s'ils lui conviennent à elle-même. Si la satisfaction est réciproque, ils font les trois vœux ordinaires, mais sans entrer encore dans un état fixe. Ils commencent alors une seconde probation, différente de la première et plus longue qu'elle. La Compagnie les éprouve pour savoir en quel état elle devra les placer; car ce n'est pas à eux à faire ce choix; ils s'obligent au contraire par un vœu spécial à accepter le degré que le Général jugera à propos de leur assigner. Les degrés qui

terminent ce temps d'épreuves sont celui de coadjuteur spirituel et celui de profès.

Ce qui se passe dans la nature servira à faire mieux comprendre la nécessité et la convenance de ces différents états. La nature, autant qu'il est en elle, vise toujours à conduire à la perfection les êtres et les choses dont elle est le principe. C'est la fin de ses opérations. Ainsi la Compagnie a pour première intention de faire profès des quatre vœux tous ceux qu'elle reçoit, les profès constituant sa partie la plus importante, et en quelque sorte, sa partie substantielle. Mais, pour reprendre notre comparaison, il arrive parfois que la nature travaille sur des éléments qui, sans être rebelles à son action, ne se prêtent pas également à la formation qu'elle tend à leur donner. Il en résulte des effets qui n'atteignent pas, il est vrai, toute la perfection possible, mais qui n'en ont pas moins leur place et leur utilité dans l'harmonie générale.

C'est, toute proportion gardée, ce qu'on voit dans la Compagnie. Tous n'ont pas les qualités d'âme et d'esprit nécessaires à l'acquisition de cette mesure de science et de vertu requise pour être profès. C'est pourquoi au-dessous de ce degré, il y a celui de coadjuteur spirituel et celui de profès des trois vœux. Enfin, les œuvres de la nature n'atteignent pas, dès le premier jour, leur dernière perfection; elles s'en rapprochent peu à peu et par des degrés successifs. La formation des profès des quatre vœux suit la même marche. Tout le travail ne se fait pas en un jour et d'un seul coup; il s'opère lentement. Le futur profès doit amasser peu à peu la science et l'esprit surnaturel réclamés par ses ministères. Cette seconde épreuve dure d'ordinaire de longues années; ceux qui s'y trouvent portent le nom de scolastiques approuvés.

Tout cela est clairement expliqué dans la bulle *Ascendente Domino* de Grégoire XIII. « Cette vocation, dit le Souverain Pontife, demande, selon les Constitutions de la Compagnie et suivant les décrets et les indults Aposto-

liques, que ceux qui seront admis à la profession des quatre vœux soient des hommes pleins d'humilité et de prudence en Jésus-Christ, instruits dans les lettres, d'une grande pureté de vie, exercés par des épreuves longues et très suivies; il faut en outre qu'ils soient prêtres et accoutumés depuis longtemps à remplir des ministères difficiles. C'est pourquoi tous ne peuvent pas être aptes à cette profession; et, sans une longue série d'exercices et d'épreuves, il est impossible qu'ils s'en rendent capables ou qu'on les reconnaisse pour tels. Ignace a donc jugé, obéissant en cela à une inspiration divine, que les membres de la Compagnie devaient être différemment distribués. En dehors de ceux que le Général jugerait dignes d'être admis à la profession des quatre vœux, et de ceux qu'il pourrait de temps en temps recevoir à la profession des trois vœux, il a voulu qu'il y en eût d'autres, également prêtres. Après avoir été pour leur science et la pureté de leur vie soumis à de longues épreuves, ils seraient, après informations prises par le Général et de son consentement, admis au degré de coadjuteurs spirituels formés, par le moyen des trois vœux de religion, publics mais simples, prononcés entre les mains du supérieur. »

Ces ministères difficiles dont parle le Souverain Pontife, propres aux profès des quatre vœux, sont principalement les missions. Les profès s'y engagent par un vœu solennel, qui est leur quatrième vœu et constitue proprement leur degré. En vertu de ce vœu, ils s'obligent à se rendre pour le service du Siège Apostolique en quelque lieu du monde que ce soit, parmi les nations barbares ou civilisées, idolâtres ou hérétiques, sans retard, sans réclamer ni subside ni viatique. Ils sont ainsi, pour me servir des expressions du même Pape dans une autre bulle « des voyageurs toujours prêts, attendant le jour et l'heure pour être envoyés, dès qu'il en est besoin, jusqu'aux extrémités du monde. *Veluti viatores, omni tempore parati, exspectan-*

tesque diem et horam, qua, vel ad extremas orbis regiones, cum venit usus, emittantur.

Il est aisé de voir que cette vocation demande un entier renoncement à soi-même, une continuelle disposition à livrer sa vie à la fureur des barbares ou à la haine des ennemis de la foi, une science profonde pour soutenir l'épreuve des discussions, surtout contre les hérétiques, une provision abondante de toutes les vertus, le zèle pour le salut des âmes, la patience dans les souffrances, la force dans les dangers, l'humilité dans les succès, l'union de cœur avec Dieu parmi tant de travaux et de distractions, une grande pureté de conscience, pour vivre souvent seul, sans autre témoin que Dieu, au milieu de mille occasions de l'offenser. — Grâce au ciel, c'est ce dont nous sommes témoins. Nous voyons tous les jours les hommes que le Général de la Compagnie, au nom du Souverain Pontife, ne cesse d'appliquer à l'œuvre des missions, faire paraître les plus belles vertus apostoliques, et en vérité, il ne faut pas moins que ce riche trésor, pour satisfaire pleinement aux exigences d'un ministère si grand et si difficile.

Ceux qui n'arrivent pas à la profession restent dans le degré de coadjuteurs spirituels, à moins que le Général, en considération de quelque talent extraordinaire, de services rendus à la Compagnie ou pour quelque autre raison, ne juge à propos de les admettre à la profession solen nelle des trois vœux. Mais il accorde rarement ce privilège, et en l'accordant, il a plus d'égard aux individus qu'à l'Ordre lui-même ; pour les profès des quatre vœux, au contraire, il consulte surtout le bien de l'Ordre qui repose principalement sur eux. La règle ordinaire est donc d'admettre aux trois vœux simples ceux qui ne doivent pas monter plus haut.

3. Les vœux simples des scolastiques approuvés ne diffèrent pas, quant à la substance, de ceux des coadju-

teurs spirituels. Il se présente néanmoins quelques observations à faire à ce sujet. En premier lieu, tous ceux qui prononcent ces trois vœux à la fin du noviciat, sont véritablement et proprement religieux, aussi bien que les profès de la Compagnie et ceux de tous les autres Ordres. Grégoire XIII l'a expressément déclaré dans sa bulle *Quanto fructuosius*. En dépit de cette déclaration pontificale, il s'est trouvé des hommes assez hardis pour écrire et pour enseigner que, dans la Compagnie, on ne peut considérer comme véritablement religieux que les seuls profès. Tous les autres ne seraient que des séculiers, sujets à la juridiction des évêques, maîtres de disposer d'eux-mêmes, soit pour entrer dans un autre Ordre, soit pour retourner dans le monde. Et comme le Souverain Pontife, dans la bulle indiquée plus haut, avait trop clairement défini le contraire, ils ont prétendu que le Pape avait parlé en docteur privé, que par conséquent, il avait pu se tromper. Pour fermer la bouche à ces contradicteurs, le même Pontife publia deux ans plus tard la bulle *Ascendente Domino*. Il y définit, dans les termes les plus formels, que les vœux simples de la Compagnie constituent, à n'en pouvoir douter, ceux qui les prononcent aussi réellement et véritablement religieux, que la profession solennelle elle-même, soit dans la Compagnie, soit dans quelqu'autre Ordre que ce soit; il déclare, en outre, ne point parler ainsi comme docteur privé, et il condamne comme coupables d'audacieuse témérité ceux qui ont osé donner à ses paroles une si fausse et si perverse interprétation.

Une seconde observation à faire, c'est que ces vœux sont perpétuels de leur nature, et ne cessent d'obliger qu'accidentellement. Celui qui les prononce s'engage à vivre et à mourir dans la Compagnie, et la Compagnie, à son tour, si le religieux est ce qu'il doit être, ne se permettra jamais de le renvoyer. Cependant ceux qui n'ont fait que les vœux simples, étant constitués dans un état d'épreuve, la Compagnie garde le droit de se défaire de ceux qui ne répon-

draient pas à ses vues : c'est dans la nature même de l'épreuve. D'un autre côté, elle ne pouvait pas les laisser si longtemps libres de toute obligation. On comprend quel trouble aurait apporté dans une société religieuse la présence d'un si grand nombre de jeunes gens, s'ils n'avaient été tenus ni à la pauvreté, ni à la chasteté relativement au mariage, ni à l'obéissance. Elle ne pouvait pas non plus les lier seulement jusqu'à l'époque de leur admission dans un degré stable. « Car, comme le dit sagement Pie V dans sa bulle *Æquum reputamus*, les études finies ou à peu près, ils auraient pu s'en aller, à leur gré, « et la Compagnie, trompée et frustrée dans ses espérances par des hommes instruits à ses frais et par ses soins, aurait été privée de membres habiles qui auraient pu travailler à la vigne du Seigneur, selon les règles et les coutumes de l'Ordre. *Delusa et defraudata viris sua impensa et labore doctis, careret litteratis, qui operam in vinea Domini, juxta ipsius Societatis instituta moremque præstari solitam, valerent adimplere.* » Il fallait donc que les premiers vœux fussent perpétuels. Au reste, avant de s'engager, ceux qui les prononcent en connaissent très bien la nature, et ils les émettent en toute liberté. Il n'y a donc nulle injustice à ce que les obligations ne soient pas de part et d'autre rigoureusement égales; c'est-à-dire, à ce que les membres soient tenus par vœu de rester dans la Compagnie, tandis que celle-ci ne soit pas absolument tenue de les conserver, quand de graves ou plutôt de très graves raisons, comme il est dit dans les déclarations de l'examen général, lui font une nécessité de s'en défaire.

Troisième observation. Tout religieux, légitimement renvoyé par la Compagnie pendant son temps d'épreuves, est entièrement délié de ses vœux, et il redevient libre comme au jour de son entrée en religion. Le lien qui l'unissait à Dieu et à la Compagnie n'est pas le dernier terme de sa vocation, mais seulement un acheminement vers ce terme; donc, du jour où la fin échappe à

sa poursuite, les moyens n'ont plus de raison d'être.

Quatrième observation. Le vœu de pauvreté n'enlève pas à ceux qui sont dans les épreuves, le domaine des biens qu'ils possédaient auparavant; il ne les rend pas incapables d'en acquérir de nouveaux; il leur en ôte seulement l'usage; en sorte qu'ils ne peuvent pas plus que les profès se servir ni disposer d'aucune chose, même d'un denier, sans la volonté des supérieurs. Cette constitution est très sage. Si dès le début des épreuves, les candidats étaient obligés de renoncer à leurs biens, la Compagnie n'aurait plus la liberté nécessaire pour les renvoyer; et, d'autre part, il serait trop dur à ces malheureux d'être réduits à vivre dans le monde comme des mendiants.

Avant de continuer cet examen de nos Constitutions, j'ai besoin de faire remarquer l'extrême prudence qui a guidé notre saint Fondateur dans tout ce que je viens d'exposer. Il a déterminé toutes choses, les yeux sans cesse fixés sur le but à atteindre, comme sur une règle infaillible et l'unique raison des moyens à prendre. Un rapide coup d'œil d'ensemble sur l'enchaînement qui relie entr'elles, par une dépendance nécessaire, toutes les parties de nos Constitutions, en fera mieux saisir la sagesse.

La Compagnie a pour fin adéquate et entière non seulement la perfection individuelle de ses membres, mais encore le salut du prochain. Elle ne pouvait donc prendre des observances monastiques, saintement pratiquées par les autres Ordres religieux, que celles qui lui étaient utiles pour arriver à ce but; elle devait laisser les autres en tout ou en partie, selon qu'elles lui présentaient plus ou moins d'obstacles; de là, l'exemption du chœur et le juste tempérament à l'égard du vêtement et des pénitences extérieures.

De plus, en vertu de leur ministère, les religieux de la Compagnie doivent être prêts à se dépenser dans les missions, en quelque partie du monde que ce soit; c'est

l'objet de leur quatrième vœu. Or, ces ministères demandent des hommes de beaucoup de vertu et de beaucoup de science, choses qui ne s'acquièrent pas en un petit nombre d'années, et réclament de longues épreuves. Nécessité par conséquent de former une classe d'hommes qui, par l'exercice journalier de l'étude et de la vertu, se préparassent à ces difficiles emplois, et montrassent ce qu'on pouvait attendre d'eux. Ce sont les écoliers approuvés. Mais tous ces écoliers n'ont pas la même aptitude ni les mêmes talents ; il n'était donc pas juste de les assujettir tous à une même durée d'épreuves. Cette période devait être mesurée au mérite et aux progrès de chacun. Nul doute que s'ils arrivaient tous à ce degré de perfection que la Compagnie leur propose, en leur offrant à tous les mêmes moyens, ils ne fussent aussi tous admis à la profession. Mais un grand nombre ne réunissant pas les conditions nécessaires pour s'élever jusque-là, il a fallu créer pour eux un degré inférieur, celui des coadjuteurs spirituels, et, par exception, quand quelque raison spéciale le demande, celui des profès des trois vœux.

Pendant la durée des épreuves, les scolastiques ne pouvaient pas convenablement demeurer affranchis de toute obligation et maîtres de disposer d'eux-mêmes, comme les séculiers. Ils ne pouvaient pas non plus prononcer des vœux dont la force obligatoire fût limitée au temps d'épreuves ; c'eût été, après tant de dépenses et de fatigues pour leur formation, après de si longues études, et au moment même de les incorporer à l'Ordre, leur laisser la liberté de retourner dans le monde. Ils font donc les trois vœux ordinaires de religion. Ces vœux sont simples et non solennels; ils suffisent néanmoins pour les constituer véritablement religieux; de plus ils sont perpétuels, en ce sens qu'après les avoir prononcés, les scolastiques ne peuvent plus quitter la religion, bien que celle-ci se réserve le droit de les renvoyer, non sans doute par ca-

price et sans motif, mais quand par leurs fautes ou leur incapacité, ils lui en auront donné une raison suffisante. Agir ainsi, ce n'est point injustice de sa part, puisqu'elle les reçoit à titre d'essai et qu'eux-mêmes ont accepté très librement cette condition. Pour eux, une fois qu'ils ont été légitimements renvoyés de la Compagnie, ils sont entièrement libres de leurs vœux. Ces vœux, en effet, se rapportaient à un but ultérieur ; le but venant à manquer, les engagements s'annullent par voie de conséquence. Tant qu'ils restent dans la Compagnie, ils conservent l'entière propriété de leurs biens; ils n'en perdent que l'usage et la disposition, qui seraient contraires à la pauvreté.

J'ajoute un dernier mot. Afin que les prêtres et ceux qui se disposent à le devenir, puissent sans préoccupation se livrer, ceux-là à leurs ministères et ceux-ci à leurs études, la Compagnie compte encore un autre degré, celui des coadjuteurs temporels, ainsi nommés parce qu'ils s'emploient aux offices domestiques. Après le noviciat, ils prononcent aussi les trois vœux simples; mais ils ne font jamais la profession; elle n'est pas compatible avec leur degré. Toutefois, après une épreuve qui dure d'ordinaire dix ans, ils sont admis à prononcer de nouveau ces mêmes vœux, qui sont alors publics, mais non solennels; et la Compagnie conserve sur eux le droit de les renvoyer, s'ils se rendaient indignes de leur vocation. Les vœux publics des coadjuteurs temporels et ceux des coadjuteurs spirituels ne sont pas différents quant à la substance ; les uns et les autres rendent également incapables d'hériter et de succéder. Mais ils diffèrent entre eux quant à leur objet, comme les choses temporelles diffèrent des choses spirituelles. Au reste, ces occupations temporelles ne laissent pas d'avoir leur grandeur; elles sont relevées par une fin très haute, celle de servir Dieu et de concourir au salut des âmes, en aidant ceux qui s'occupent immédiatement aux ministères apostoliques. Quelquefois même, les coad-

juteurs temporels peuvent et doivent aussi s'employer directement au même but, dans les limites de leur état, en amenant les hommes à une vie meilleure par leurs exhortations et leurs bons conseils,

Or, qu'un Ordre religieux puisse exister avec des vœux simples dont l'évêque lui-même ne peut dispenser ; qu'une pauvreté véritable se trouve unie à la propriété, que celui qui émet les vœux soit tenu à persévérer, et que la religion ne soit pas obligée, au moins dans la même rigueur, à le garder; enfin que l'obligation contractée par les vœux cesse au moment où le religieux sort légitimement de l'Ordre; c'est là sans doute un droit nouveau ou un droit renouvelé, comme on voudra.

« C'est pourquoi certains hommes, dit Grégoire XIII, voulant tout mesurer d'après le droit commun, d'après la forme et les constitutions des autres Ordres religieux, ne comprennent point l'Institut de la Compagnie, ni ses Constitutions particulières, ni la force de ses vœux simples, approuvés par l'autorité du Siège apostolique, et donnant de quelques-unes de ses observances une fausse interprétation qu'ils appuient sur le droit ancien, ils font tous leurs efforts pour le détruire. » Mais la Compagnie repose sur l'autorité des Vicaires de Jésus-Christ qui l'ont approuvée par des bulles nombreuses et confirmée très expressément dans tous ses détails; personne n'a le droit non seulement de condamner son Institut, mais encore, sous quelque prétexte que ce soit, de remettre en question aucune de ses parties, de le commenter ou de l'interpréter.

CHAPITRE V

1. Du choix et de l'admission des sujets. — 2. Des épreuves auxquelles ils sont soumis. — 3. Du renvoi de ceux qui ne conviennent pas à la Compagnie.

1. Nous avons exposé la nature de la Compagnie, son mode d'action, les différents degrés qui la constituent. Il reste à parler des moyens prescrits par le saint Fondateur pour la conserver et l'accroître. Le premier de ces moyens est sans contredit le choix des sujets. En effet, si vigoureux que soit un corps, quelle que soit sa vertu d'assimilation, s'il se nourrit d'aliments malsains, il ne pourra pas tellement en changer la nature, que ces aliments n'engendrent au dedans de lui-même des humeurs viciées, qui l'affaibliront peu à peu et finiront par ruiner sa bonne constitution. Il en est de même dans la religion. Si les choix ne sont pas faits avec soin, elle se remplira de sujets indignes dont elle ne se défera pas sans peine ou qu'elle ne gardera pas sans danger.

Toute porte, pour entrer dans la Compagnie, différente de celle que saint Ignace a ouverte dans la première partie des Constitutions, peut être justement appelée, selon l'expression de saint François de Borgia dans une lettre circulaire, *une porte de perdition.*

Le monde n'a pas le droit de se plaindre et de trouver mauvais que nous ne jetions pas le filet où, selon les paroles de saint Ambroise, se prennent les multitudes,

turba concluditur, mais l'hameçon qui permet de choisir, *singularis eligitur*. La religion n'est pas la décharge des familles ; elle n'est pas faite pour les débarrasser des membres inutiles et superflus que plusieurs voudraient donner à Dieu, comme autrefois Caïn lui offrait les fruits de ses champs. Un Ordre doit même, et la raison le dit, se montrer d'autant plus sévère dans le choix de ses membres, que sa vocation est plus haute et ses ministères plus difficiles.

Voilà pourquoi les Ordres religieux où l'on ne demeure pas dans une cellule, uniquement appliqué à sa propre perfection, mais où l'on sort au milieu du monde pour travailler au salut du prochain, ont besoin, pour se recruter, de sujets plus qu'ordinaires : « J'en fais autant qu'eux, disait Henri IV, roi de France, au parlement de Paris, qui élevait contre nous cette objection. Quand je veux former une compagnie de soldats, je choisis les meilleurs; autrement je me verrais avec une armée plus prompte à user de ses jambes pour fuir que de ses mains pour combattre. » — « La force de l'empire, disait un maître habile dans l'art de la guerre, le fondement de la gloire du nom romain, reposent tout entiers sur le premier choix des soldats (1). » Malgré toutes les précautions, il arrive encore souvent qu'on est trompé. Tels débuts, qui donnaient les plus belles promesses, aboutissent à des résultats misérables. Qu'arriverait-il si l'on n'avait aucun discernement, et qu'on se préoccupât seulement du nombre, sans s'inquiéter du mérite ? La religion serait une Lia, féconde à la vérité, mais toujours larmoyante, parce qu'elle verrait se multiplier sa famille sans augmenter sa joie.

D'après les règles laissées sur ce point par notre saint Fondateur, ceux qui sont admis parmi nous doivent réunir certaines conditions et en exclure d'autres. On

(1) *Vires regni et Romani nominis fundamentum in prima delectorum examinatione consistere.* VEGET. *lib.* I, *c.* VII.

exige d'abord qu'ils n'aient jamais été, volontairement et par leur faute, entachés d'hérésie ou séparés de l'Église par le schisme; qu'ils n'aient été ni homicides, ni flétris publiquement pour quelque grand crime ; qu'ils ne soient ni engagés dans les liens du mariage ou d'une servitude légitime, ni incapables, par défaut d'intelligence ou faiblesse notable de tempérament, de rendre service à l'Ordre. Enfin, ils ne doivent avoir porté dans aucun Ordre, à l'exception des Ordres militaires, l'habit d'ermite ou de religieux. Ce sont là autant d'empêchements essentiels, dont le Souverain Pontife seul peut dispenser par lui-même ou par celui qui en a reçu de lui le pouvoir spécial. Pour de justes raisons, la cinquième Congrégation générale en a ajouté un autre, moins rigoureux toutefois ; c'est la descendance de parents juifs ou mahométans. Outre ces empêchements, il y en a d'autres moins graves ; c'est à la prudence de ceux qui ont autorité pour admettre les sujets, de voir s'ils sont assez considérables pour rendre incapable d'atteindre la fin de l'Institut. Tels sont l'âge au-dessous de quinze ans et au-dessus de cinquante ; un défaut notable de jugement, de mémoire et d'intelligence, une âpreté de nature peu susceptible de se plier au joug de la discipline et de la vertu ; des habitudes mauvaises et depuis longtemps invétérées, des intentions peu droites, des dettes, une faible santé. Mais ce dernier empêchement, quand il était racheté par des talents et de la vertu, n'arrêtait pas saint Ignace ; de tels hommes même à demi morts, disait-il, valent souvent mieux que d'autres pleins de forces.

Quant aux qualités exigées, ce sont en général toutes celles de l'âme et du corps qui disposent à vivre et à travailler en bon religieux. Mais, entre toutes les autres, il en est une qui me paraît plus importante, et que je crois devoir indiquer, en citant les paroles mêmes d'un de nos anciens Pères. « J'ai dit, écrit ce Père, que le P. Ignace possède je ne sais quelle magnanimité chré-

tienne qui lui a fait entreprendre, avec le secours d'en haut, une multitude de choses grandes et excellentes pour le service de Dieu. Cette vertu nous est également nécessaire à nous-mêmes. Oui, nous avons besoin d'un grand cœur pour être prêts à accomplir tout ce que nos Constitutions nous imposent, si parfait que ce soit; et ce n'est pas à nous orgueil, ou présomptueuse confiance en notre propre vertu, de mettre la main par obéissance à ce que notre Institut nous commande, bien que l'exécution en soit difficile et ardue ; car la magnanimité qui nous donne le courage de le tenter, se fonde sur l'humilité et sur la connaissance de nous-mêmes. » On comprend maintenant avec quelle raison des hommes éminents, dans la Compagnie et en dehors d'elle, ont pu dire que l'Ordre de saint Ignace n'était pas fait pour le grand nombre.

Philippe Mélancthon, fameux hérétique, était sur le point de rendre le dernier soupir. Ses amis entouraient sa couche. L'un d'eux se mit à parler de l'arrivée de saint François Xavier aux Indes et des innombrables conversions qu'il y opérait. A ces mots, le moribond éclate en malédictions; il déplore son malheur d'avoir assez vécu pour entendre des choses capables de le faire mourir de douleur avant le temps. Puis, se soulevant brusquement et jetant autour de lui des regards pleins de colère : « Dieu ! s'écria-t-il, qu'est-ce cela? Je vois le monde entier rempli de Jésuites (1) ! » — « Qu'aurait-il dit, ajoute le conseiller Florimond, s'il avait vu la Compagnie, telle qu'elle est aujourd'hui, répandue dans tout l'univers, avec ses provinces, ses maisons professes, ses collèges et ses résidences ? »

Arnauld s'est inspiré des sombres idées de Mélancthon. Dans une de ses diatribes contre nous, il exhale des plaintes amères contre la nature. « On la voit, disait-il, d'ordinaire sage et prévoyante, restreindre d'autant plus

(1) *Bone Deus! quid est hoc? Video totum mundum plenum Jesuitarum.*

la fécondité des animaux que ceux-ci sont plus malfaisants ; autrement le monde serait inhabitable. Pourquoi faut-il que, pour les Jésuites seuls, la nature, ou celui qui l'a remplacée, ait oublié et violé une loi si nécessaire, et qu'elle les ait laissés se multiplier au delà de toute mesure, tellement qu'au bout d'un petit nombre d'années ils seront en état d'inonder toute la terre ? » Aveuglé par la haine, Antoine Arnauld ne voulait pas faire remonter à une cause sainte et pure des effets qu'il jugeait si funestes et si détestables. Que n'avait-il écouté le pape Pie V ? Vingt-cinq ans auparavant, dans un bref adressé le 21 mai 1568 à l'archevêque élu de Cologne, Salentin, de la maison des comtes d'Issemburg, le saint Pontife énonçait ainsi les causes de ce rapide accroissement :

« C'est, disait-il entr'autres choses, la vue des fruits immenses et multipliés que cette Compagnie a produits dans la sainte Église, par la piété, le zèle, la pureté des mœurs, la sainteté de vie de ses membres, qui lui a mérité en peu d'années un si prodigieux développement ; à peine existe-t-il dans le monde chrétien une province où elle ne compte des collèges. Et plût à Notre-Seigneur qu'elle en eût encore un plus grand nombre, surtout dans les villes infestées par l'hérésie ! C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de la chérir et de la protéger.... »

Mais si, pour remplir le monde, la Compagnie se montrait trop facile à admettre ses sujets, ne courrait-elle pas le risque de multiplier ses ouvriers plutôt que ses œuvres ? Ce n'est pas le nombre, c'est le choix des hommes qui mène un ouvrage à sa perfection ; la foule est moins un aide qu'un embarras ; elle rompt le filet, comme autrefois la masse des poissons bons et mauvais pris par les Apôtres, et met la barque en danger de couler. « Je me défie, dit saint Ambroise, d'une abondance qui expose le navire au naufrage (1). » Saint

(1) *Mihi cumulus iste suspectus est, ne plenitudine sui naves pene mergantur.* Lib. IV in Luc.

Augustin en donne la raison : « D'où viennent, dit-il, tant de maux que nous pleurons dans l'Église, sinon de l'impuissance où nous sommes d'arrêter les flots de cette multitude qui pénètre dans son sein, en apportant avec elle des mœurs étrangères à toute sainteté, et menace d'un complet naufrage la discipline chrétienne (1) ? » Si nous jetons le filet à droite selon le commandement de Notre-Seigneur, c'est-à-dire si dans l'admission des sujets nous sommes fidèles à garder les règles de saint Ignace, Dieu bénira nos efforts, et nous verrons venir à nous des hommes d'un vrai mérite, et se vérifier ce que dit l'Évangéliste en parlant de la pêche miraculeuse : « Et malgré leur grosseur, les poissons ne rompirent point le filet (2). »

Saint Augustin dit ailleurs que ces paroles mêmes sont l'explication du miracle (3). Ce qui préserva le filet, ce fut précisément ce qui paraissait devoir le rompre, c'est que les poissons étaient gros. *Quia magni erant.* Rien n'est plus juste. On voit trop souvent en effet dans un Institut qui demande des hommes d'une vertu non ordinaire, ceux qui n'ont pas les qualités requises, élever des prétentions auxquelles ils n'ont aucun droit, entreprendre des travaux au-dessus de leurs forces, et sortir sans cesse des bornes de leur état. Qu'on veuille bien placer ceux qui font partie de la Compagnie et ceux qui aspirent à y entrer, en regard du tableau tracé par le P. Jérôme Natal, ou plutôt par le P. Pierre Ribadeneira, dans une lettre qui demeura longtemps écrite en tête du livre des Constitutions, et on ne trouvera plus, je pense, superflue la rigueur de l'examen et des épreuves en usage parmi nous. « Notre

(1) *Unde existunt in Ecclesia tanta quæ gemimus, nisi cum tantæ multitudini obsisti non potest, quæ ad submergendam propemodum disciplinam, intrat cum moribus suis a Sanctorum itinere penitus alienis ? — Tract.* 122 *in Joan.*

(2) *Et quum tanti essent, non est scissum rete.* Joan. xxi, 11.

(3) *Adjecit Evangelista rem necessariam : et cum tam magni essent, non est scissum rete. — Sermone* iv. *divers.*

vocation, dit ce Père, demande des hommes crucifiés au monde, et pour lesquels le monde soit crucifié; des hommes nouveaux qui se soient dépouillés de toute affection propre, pour se revêtir de Jésus-Christ, morts à eux-mêmes pour vivre à la justice, et qui, selon l'expression de saint Paul, au milieu des travaux, des veilles et des jeûnes, dans la chasteté, la science, la longanimité, la douceur, l'esprit de sainteté, la charité sincère, le zèle à prêcher la vérité, se montrent les ministres de Dieu; des hommes qui combattent avec les armes de la justice à droite et à gauche, dans la gloire et l'humiliation, l'honneur et l'infamie, la prospérité et l'adversité; des hommes enfin qui marchent eux-mêmes à grands pas dans la voie qui mène à la céleste patrie, et animent les autres, par tous les moyens en leur pouvoir, à poursuivre le même but, ayant toujours en vue la plus grande gloire de Dieu (1). »

« Si j'avais à désirer de vivre plus longtemps, disait un jour saint Ignace, ce serait pour me montrer difficile et réservé dans l'admission des sujets. » Telle fut en effet sa pratique constante : lent à recevoir et prompt à renvoyer. En agissant ainsi, il donna plus de force à la Compagnie, que s'il en avait fait une armée au lieu d'un simple bataillon. Pareil à un habile architecte, il examinait avec une grande attention ses matériaux, je veux dire les aptitudes naturelles de ceux qui se présentaient; et quand il ne les trouvait pas propres à former un édifice digne

(1) *Homines mundo crucifixos, et quibus mundus ipse sit crucifixus, vitæ nostræ ratio nos esse postulat. Homines, inquam, novos, qui suis se affectibus exuerint, ut Christum induerent; sibi mortuos, ut justitiæ viverent; qui, ut divus Paulus ait, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in spiritu sancto, in caritate non ficta, in verbo veritatis, se Dei ministros exhibeant, per arma justitiæ a dextris et a sinistris, per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, per prospera denique et adversa, magnis itineribus ad cœlestem patriam et ipsi contendant, et alios etiam, quacumque possunt ope studioque compellant, maximam Dei gloriam semper intuentes.*

d'être le temple de Dieu et le sanctuaire de l'esprit apostolique, il les rejetait impitoyablement, et jamais aucune prière, aucune instance n'aurait pu les lui faire employer.

2. Après l'admission, viennent les expériments et les épreuves; le Saint les exigeait avec une très grande rigueur. « Nous prescrivons tout d'abord, dit-il dans une de ses lettres, à ceux que nous admettons, un certain nombre de jours d'exercices spirituels passés dans une retraite absolue, loin de tout commerce des hommes. Les examens, la confession générale, les oraisons de plusieurs heures, et enfin tout ce qui peut les aider à réformer leur vie et à bien connaître leur vocation, sont alors leur unique occupation. Nous nous appliquons ensuite à les mortifier et à les abaisser, en les employant pendant deux mois et même davantage à des ministères vils et méprisables, dans les offices les plus abjects; puis ils vont servir les malades à l'hôpital pendant un mois. Pendant un autre mois, ils voyagent en pèlerins sans argent ni provision d'aucune sorte, afin que partageant l'asile des pauvres dans les hôpitaux, ils apprennent à fouler aux pieds le respect humain, et qu'attendant chaque jour leur subsistance des aumônes recueillies sur leur route, ils se dépouillent de tout attachement à la maison paternelle et aux douceurs du siècle; enfin, pour qu'ils s'habituent de la sorte à tenir leurs regards uniquement fixés sur Dieu, et soient prêts à recevoir de sa providence toutes les dispositions agréables ou fâcheuses qu'il lui plaira de prendre à leur égard. »

Ignace se rendait compte par lui-même de la manière dont chacune de ces épreuves avait été subie. Il allait en personne, ou envoyait le Père Ministre prendre des informations auprès des malades dans les hôpitaux. Par ses ordres, les novices y étaient très durement traités; les infirmiers ne leur épargnaient ni reproches ni mépris, et les employaient incessamment aux services les plus bas et les plus répugnants.

C'était encore la coutume du Saint de laisser aux novices les habits qu'ils avaient apportés du monde, jusqu'à ce que ces habits tombassent en lambeaux. Ainsi en usa-t-il à l'égard de don Jean de Mendoza, gouverneur du château Saint-Elme, à Naples, d'André Frusius et d'Antoine Araoz, son parent, et de quelques autres venus comme eux avec de riches vêtements de velours brodé d'or. Il les laissa deux années entières dans cet état, sans omettre cependant de les employer aux plus bas offices de la cuisine, de les envoyer mendier, la besace sur l'épaule, dans les rues de Rome, et de leur faire laver la vaisselle au dehors, à la vue de tout le monde. Il voulait leur faire entendre que ce n'était pas par le vêtement extérieur, mais par l'esprit de mortification intérieure, qu'ils étaient véritablement membres de la Compagnie. Au reste, les novices le comprenaient bien ainsi, au grand profit de leur âme, comme l'atteste de lui-même le P. Gonzalve de Silveyra, qui plus tard souffrit un glorieux martyre au Monomotapa. Chaque fois qu'il prenait ou quittait ses vêtements séculiers : « Malheureux que je suis, disait-il, le monde s'imagine que je suis tout transformé, et je n'ai pas même changé de vêtement ! »

Ces épreuves, si pénibles qu'elles fussent, étaient communes à tous les novices. Saint Ignace en avait d'autres plus rigoureuses, pour ceux qu'une haute noblesse avait distingués dans le monde. En effet, lorsque ces sortes de personnes deviennent ce qu'elles doivent être, elles sont pour la religion, comme dit saint Ambroise, ce qu'était pour Jérusalem la tour de David, une défense et un ornement. *Subsidio pariter et decori* (1). Mais si elles manquent d'esprit surnaturel et de vertu, elles sont un embarras et un fléau. Car ne voulant pas rester en arrière, et d'autre part, ne pouvant aller en avant par la voie du mérite, elles cherchent à se faire jour par les moyens en usage dans le siècle, et reprennent l'esprit et les sentiments du

(1) *In psalm.* 118. *Octon.* 8.

monde qu'elles avaient laissés à la porte du noviciat. Ainsi elles travaillent a se pousser dans les cours; elles se comparent d'un air méprisant aux autres qui sont de moindre condition; elles prétendent à plus d'égards, vivent inquiètes et mécontentes dans leurs offices lorsque ces offices sont moins éclatants; elles se plaignent que le gouvernement s'exerce d'une manière arbitraire, et qu'on ne tient aucun compte des hommes.

Trop souvent ces plaintes font une impression fâcheuse sur ceux qui les entendent; car le monde ne comprend rien aux choses de Dieu; il n'a d'estime et d'admiration que pour celles d'ici-bas; il ne saurait se persuader que les richesses, la gloire et la noblesse ne sont une recommandation pour un religieux que si le religieux sait lui-même ne pas s'en prévaloir. « Les chevaux, dit saint Ambroise, ont aussi leur noblesse, s'ils descendent de coursiers qui se sont illustrés dans la guerre ou au service des rois. Mais une fois dans l'arène où le prix se donne uniquement à la rapidité de la course, s'ils restent en arrière et quittent à peine le point de départ, quand les autres touchent déjà le but, de quel avantage est leur noblesse, et quel motif ont-ils de se plaindre, si on ne leur en tient pas compte (1)? »

Dans un Ordre où les dignités et les emplois ne se donnent point à titre de récompense ou de dédommagement, il serait aussi intolérable qu'inconvenant de fonder des prétentions sur des avantages estimés dans le monde, mais en opposition directe avec ce que le religieux entoure justement de ses préférences.

3. Le troisième moyen employé par la Compagnie pour assurer sa conservation, est de maintenir la pureté de sa discipline en éloignant ceux qui la violent : mesure nécessaire, comme il est nécessaire à un corps vivant de se débarrasser des humeurs viciées, avant que ces humeurs

(1) *De Nabuth.*, c. XIII.

ne ruinent irréparablement la santé. On peut appliquer aux sociétés religieuses ce que saint Augustin dit de l'Église : « Dans le corps mystique de Jésus-Christ, écrit le grand Docteur, il y a aussi des humeurs malignes. Quand ces humeurs sont rejetées, le corps est soulagé, et l'Église répète en les vomissant et en les rejetant loin d'elle : *Ils sont sortis de moi, mais ils n'étaient pas de moi.* Que signifie cette expression : *Ils n'étaient pas de moi?* Elle veut dire : ils n'ont pas été retranchés de ma chair; ils n'étaient qu'un fardeau qui pesait sur mon sein. Ils sont sortis du milieu de nous; mais ne vous affligez pas; ils n'étaient pas des nôtres (1). » Cette expulsion est utile à tout le corps pour le maintenir en santé, et à chacun des membres pour les préserver de la contagion. Elle est comme la foudre qui ne frappe qu'un petit nombre, dit un ancien, mais épouvante toute une multitude, *paucorum periculo, multorum metu.* Le renvoi des indignes apprend aux autres à ne point imiter leur négligence, à se garder d'en venir à ce triste point où la Compagnie fatiguée devrait leur donner la dernière impulsion et les repousser dans le monde. A ce propos, saint François Xavier disait avec beaucoup de raison dans une de ses lettres, qu'il est très utile de considérer que nous avons plus besoin de la Compagnie qu'elle-même n'a besoin de nous.

Il ne faut pas attendre pour renvoyer un sujet qu'il découvre sa perversité par des crimes énormes et publics; ce ne serait plus alors un préservatif, ce serait un remède nécessaire. « Les chiens, dit saint Basile, sont à peine nés, et déjà ils se jettent sur ceux qui les agacent, et,

(1) *Sunt in corpore Christi quodammodo humores mali. Quando evomuntur, tunc relevatur corpus; sic et mali, quando exeunt, tunc Ecclesia relevatur; et dicit, quando eos evomit, atque projicit corpus: Ex me exierunt humores isti; sed non erant ex me. Quid est, non erant ex me? Non de carne mea præcisi sunt; sed pectus mihi premebant cum inessent. Ex nobis exierunt, sed nolite tristes esse; non erant ex nobis. — Tract.* 3, *in Ep.* 1. *S. Joan.*

bien qu'ils n'aient pas encore de dents, ils cherchent à les mordre ; le jeune taureau baisse la tête pour frapper de la corne, et cependant son front n'est pas encore armé. Mais tous deux montrent ce qu'ils feront plus tard, quand la nature les aura pourvus de leurs armes (1). » — « La ronce encore tendre ne blesse point, dit saint Augustin ; mais laissez-la croître, et ces pointes si frêles et si délicates se changeront en dards acérés (2). » Il ne faut donc point tolérer dans le religieux certaines fautes légères encore, mais qui, aux yeux de ceux qui l'ont attentivement et longuement étudié, annoncent pour la suite des manquements plus graves, lorsque incorporé dans l'Ordre par la profession et libre de crainte, il agira plus à sa guise. Ce serait causer à la Compagnie le plus grand dommage, que d'écouter, pour le retenir, une charité que saint Ignace appelle imprudente, *imprudentem in retinendo charitatem*, et de se laisser abuser par la compassion, par des considérations humaines, ou par je ne sais quelles crédules espérances d'amendement. A ceux qui s'érigeaient quelquefois en intercesseurs pour un religieux qu'il croyait devoir renvoyer, le Saint avait coutume de dire : « Celui pour qui vous demandez grâce aujourd'hui, l'auriez-vous reçu si vous l'aviez mieux connu ? Non certainement. Renvoyez-le donc, car nous n'admettons les sujets que pour les éprouver et les bien connaître ; si l'épreuve fait voir qu'ils n'ont pas les qualités requises, nous leur ouvrons la porte. Je vous abandonnerai l'admission, ajoutait-il, laissez-moi l'expulsion. » Des étrangers venaient quelquefois visiter la maison ; après la leur avoir montrée tout entière, il leur disait, en arrivant à la porte de sortie : « Voici notre prison ; elle nous dispense d'avoir chez nous ni cachot ni gens à y renfermer. »

Les avantages de la noblesse et du savoir, aux yeux des esprits superficiels, suppléent quelquefois au vrai

(1) *Homil* 9. *in Hexam.*
(2) *In Psalm.* 57.

mérite, et plusieurs ne verraient pas sans regret ceux qui les possèdent retourner au monde. Saint Ignace n'en jugeait pas de la sorte. Aucune qualité naturelle ne pouvait l'engager à retenir ceux qui s'étaient rendus indignes; il laissait partir sans chagrin ceux auxquels le joug de la discipline religieuse était devenu intolérable. C'est ainsi qu'il débarrassa la Compagnie de l'esprit inquiet de Théoton, fils du duc de Bragance et neveu d'Emmanuel, roi de Portugal. Il renvoya pareillement un cousin du duc de Bivona, parent de Jean de Vega, vice-roi de Sicile, son insigne bienfaiteur et son ami. Rien ne put le fléchir, ni les raisons ni les prières du P. Ribadeneira, auquel le jeune homme, en versant des larmes et en s'offrant aux plus rudes châtiments, avait recommandé sa cause. Il usa de la même rigueur envers plusieurs autres, dont je parlerai bientôt, et envers Christophe Lainez, frère du fameux P. Jacques Lainez, qui pourtant lui était si cher. Comme le malheureux était dépourvu de toute ressource, soit pour rester à Rome, soit pour retourner en Espagne, le P. Ribadeneira le supplia de lui donner quelque argent. Ignace s'y refusa absolument et ajouta ces propres paroles : « Pierre, quand j'aurais tout l'or du monde, je n'aiderais pas d'une obole ceux qui, par leur faute, se sont rendus indignes d'être conservés dans la religion. Que ceux-là m'entendent bien qui, violant les promesses faites à Dieu et à la religion, ou, ce qui est la même chose, se rendant indignes d'être gardés dans son sein, prétendent qu'à leur rentrée dans le monde, on leur paie leurs fatigues passées, comme s'ils les avaient prêtées à la religion et non données à Dieu, et qu'après tout l'argent dépensé pour leur entretien de chaque jour, on leur restitue encore au moment de leur départ, à titre de dette, le capital de cet argent. »

CHAPITRE VI

1. Quelles sortes de personnes saint Ignace ne pouvait souffrir dans la Compagnie. — 2. Saint François Xavier. — 3. Simon Rodriguez partagent les mêmes sentiments.

1. J'en viens maintenant aux motifs qui déterminent l'expulsion. Au lieu de commenter ce que notre saint Fondateur en a écrit dans la seconde partie des Constitutions, il me paraît préférable de montrer par le récit de quelques faits particuliers, l'esprit dont la Compagnie s'est inspirée dès son origine, et la marche qu'elle a suivie. Je demanderai des exemples à saint Ignace, à saint François Xavier et à Simon Rodriguez.

Parmi les vertus qu'il exigeait des siens, saint Ignace mettait en premier lieu l'innocence des mœurs ; il voulait en eux une pureté angélique, il ne souffrait pas qu'elle fût altérée par l'ombre même du vice opposé. « Cette année, raconte le P. Polanco, un jeune homme s'étant conduit avec peu de retenue au collège, saint Ignace le chassa de la Compagnie et le renvoya en Sicile ; il chassa en même temps huit autres jeunes gens qui paraissaient à peine coupables d'une faute légère, bien que plusieurs d'entre eux fussent d'une haute naissance, et très versés dans les lettres grecques et latines (1). »

(1) *Cum hoc anno quidam in collegio parum honeste se gessisset, simul cum aliis octo, qui vel minimum culpæ habere videbantur, a P. Ignatio de Societate expulsus est, ac in Siciliam remissus; quamvis inter hos essent aliqui valde nobiles et in latinis et græcis litteris egregie versati.*

En second lieu, Ignace ne pouvait tolérer les hommes d'un entêtement inflexible, d'un jugement obstiné. François Marin, né en Andalousie, était un homme d'un grand savoir; il avait conduit dans le monde des affaires d'une haute importance. Le Saint l'avait nommé ministre de la maison professe à Rome. Mais Marin s'y montra tellement entier dans ses idées, qu'il n'écoutait ni prières ni raison, et cédait à peine à un ordre exprès. Ignace ne jugea pas qu'un homme si opiniâtre et si dur à l'obéissance fût propre à commander. Il lui enleva sa charge; il soumit ensuite au feu des Exercices spirituels ce caractère indomptable, pour voir s'il pourrait le rendre ainsi plus souple et plus malléable. Aux résolutions prises par Marin et à ses promesses, on put croire quelque temps que les Exercices avaient obtenu leur effet. Mais en réalité leur influence n'avait fait que glisser sur son âme, comme la pluie qui tombe sur le marbre sans l'entamer; l'eau ruisselle à l'extérieur, on dirait que la pierre va se fondre; mais au dedans tout reste dur comme auparavant. Jérôme Natal l'avait bien deviné. Dès le premier jour, il avait exprimé sa crainte de voir en cette circonstance les Exercices perdre leur réputation, et manquer leur effet ordinaire. Ignace rétablit cependant Marin dans son emploi; mais celui-ci, mal converti, retomba bientôt dans son premier entêtement. Le Saint, en ayant été informé à une heure très avancée de la nuit, lui fit aussitôt donner l'ordre de se lever, et il le renvoya, sans même attendre jusqu'au matin. Il en agit ainsi pour donner un exemple, et inspirer à tous une crainte salutaire; il se conformait aussi lui-même à ce qu'il avait dit bien des fois, qu'il ne consentirait pas à passer une seule nuit avec des hommes d'un caractère dur et obstiné.

Il en usa de la même manière avec un autre Espagnol, Antoine Marin. C'était un docteur de l'Université de Paris, et le premier des Nôtres qui eût enseigné la philosophie au

Collège Romain. Plusieurs points de l'Institut ne lui plaisaient pas, parce qu'ils ne revenaient pas à ses idées, et il s'en exprimait assez librement. Saint Ignace le fit venir, et essaya de lui montrer qu'Aristote ne doit pas être le régulateur de l'Évangile, ni la philosophie le juge des choses spirituelles. Mais Marin était enraciné dans ses idées ; il ne gagna rien auprès de lui. Il le renvoya donc immédiatement. Et comme, dans ces premiers temps, la rareté des sujets propres à l'enseignement était grande, son départ augmenta encore la difficulté ; il fallut essayer tour à tour jusqu'à dix professeurs dans la chaire de philosophie. Le P. Louis Gonzalvez ne put s'empêcher de se plaindre au Saint ; mais celui-ci se contenta de répondre en souriant : « Eh bien ! allez vous-même le convertir ; » comme s'il eût voulu dire que c'était chose impossible, attendu que ces sortes de caractères peuvent bien rompre mais non plier.

Voici encore un exemple. Un scolastique allemand, à l'instigation de l'esprit des ténèbres, s'était mis en tête une étrange folie, celle de se croire exempt de toute sujétion et de pouvoir se gouverner à son gré, parce qu'il avait l'esprit de saint Paul. Tous les théologiens de la maison, plusieurs autres du dehors et saint Ignace lui-même, s'employèrent vainement à le remettre en son bon sens ; ils ne purent lui arracher cette ridicule pensée ; il fallut bien le renvoyer.

Le saint Fondateur ne souffrait pas davantage ceux qui cherchaient une spiritualité en dehors des voies communes. Il y avait au Collège romain un certain Soldevilla, originaire de Catalogne, prêtre et théologien. Doué d'une imagination ardente, cet homme inventa de nouvelles méthodes d'oraison et de perfection. Non content d'être sorti lui-même du droit chemin, il voulut en entraîner d'autres à sa suite. Grâce à certaines manœuvres habilement dissimulées, il réussit à gagner quelques religieux du même collège. Ils se réunissaient la nuit dans une

chapelle, et y passaient plusieurs heures en de longues et bizarres méditations. La santé de plusieurs en fut bien vite altérée, et l'un des plus robustes tomba même dans une maladie de langueur. Le P. Recteur du collège finit par découvrir ces conciliabules. Il avait été mis en défiance par certaines idées assez étranges sur la spiritualité, qu'il avait remarquées en quelques-uns des siens ; il les surprit une nuit dans leur réunion mystérieuse. Ignace fit retomber toute la faute sur la tête de Soldevilla ; il lui imposa de longues disciplines dans les deux réfectoires du Collège Romain et de la maison professe ; puis il finit par l'envoyer hors de la Compagnie, tenir dans le monde, s'il le voulait, l'école de spiritualité qu'il n'avait pas osé ouvrir au grand jour en religion.

Il s'en fallut de peu qu'il ne punît de la même manière deux hommes, d'ailleurs très distingués, André d'Oviedo, futur patriarche d'Ethiopie, et François Onofrio. Ravis des douceurs de la contemplation, Oviedo et Onofrio voulaient, sans sortir de la Compagnie, vivre dans le désert. Ils écrivirent à saint Ignace, moins pour lui demander permission que pour lui donner raison de ce qu'ils avaient déjà fait. Toutefois, comme c'étaient des hommes d'une vertu solide, ils remirent toute leur volonté entre ses mains, et se déclarèrent prêts à se soumettre, plutôt que de s'exposer au péril d'être renvoyés. Ignace les réprimanda fortement et les menaça de leur appliquer la peine dont se rendent dignes les auteurs de divisions, c'est-à-dire de les retrancher. Il écrivit à saint François de Borgia, de travailler à les ramener dans la bonne voie ; mais ils y rentrèrent d'eux-mêmes ; il leur suffit de savoir qu'ils déplaisaient à Dieu en déplaisant à celui qui tenait sa place auprès d'eux.

Ignace tolérait encore moins les fautes qui pouvaient devenir pour les autres une cause de principes erronés. Le P. Jérôme Natal avait un jour prêché à Rome sur la place publique ; c'était autant pour sa mortification per-

sonnelle que pour le bien de la foule qui l'écoutait. François Zapata, noble espagnol de Tolède, trouva messéante et vile cette action, et la condamna comme indigne d'un homme d'honneur. Il se permit même de colporter son mécontentement dans toute la maison et de se moquer du P. Natal, qu'il appelait le prédicateur charlatan. On était au milieu de la nuit quand Ignace apprit ce qui venait de se passer. Aussitôt, sans consulter personne, contre sa coutume constante, il ordonna à Zapata de se lever et de reprendre ses habits séculiers, et dès la pointe du jour, il le fit sortir de la maison. Le coupable reconnut alors sa faute, mais il était trop tard. Ses larmes et ses protestations d'entière soumission furent inutiles; le Saint ne voulut pas le garder. Ayant ainsi perdu l'espérance de faire partie de la Compagnie, Zapata prit l'habit de saint François, vécut dans cet Ordre en grande réputation de science et de vertu, et sous une livrée différente, conserva jusqu'à la fin pour Ignace et pour son Institut le respect et l'affection d'un fils.

Pour terminer le récit de ces faits particuliers, je raconterai les folies et le châtiment d'un prêtre trop fameux, nommé Guillaume Postel, originaire de Barenton, en Normandie. Cet homme était très versé dans les mathématiques, la philosophie, la médecine et la théologie; de plus, il savait si bien le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen et beaucoup d'autres langues, dont il avait même composé et publié des grammaires, qu'il se vantait de pouvoir aller de France jusqu'en Chine sans interprète. On dit qu'il avait fait le tour du monde pour observer les mœurs, les formes de gouvernements, les rites religieux des différentes nations. Il était très bien vu du roi de France, François Ier, de Marguerite de Navarre et d'un très grand nombre de cardinaux. A Paris, où il enseigna quelque temps, il fut admiré comme un prodige de mémoire et de génie. Un jour, il se sentit embrasé d'un ardent désir de servir Dieu dans la Compagnie, et il s'en-

gagea par un vœu exprès à suivre cette pensée ; comme il visitait les sept églises de Rome, il déposa par écrit sur le maître-autel de chacune d'elles, l'engagement qu'il venait de prendre, engagement qui contenait tout particulièrement la détermination de soumettre en toutes choses sa volonté, et de dépendre uniquement des ordres du P. Ignace et de tout autre supérieur qui lui commanderait au nom de Dieu. Il fut admis au noviciat.

Ses premiers pas dans les voies spirituelles firent concevoir les plus belles espérances; mais cela dura peu. Tout à coup il se mit à faire le prophète, et à débiter sur l'avenir des prédictions qu'il tirait des mystères de la cabale, des chimères des rabbins et des maximes de l'astrologie. Il tenait ces rêveries pour si certaines qu'Ignace employa sans succès Lainez, Salmeron et d'autres hommes très savants et très entendus dans les mathématiques et les langues, pour le désabuser. Vainement les faits démentaient toutes ses prédictions ; il fut impossible de l'amener à reconnaître qu'il s'était trompé et à renoncer aux pratiques de son art.

Il serait long de dire combien de moyens saint Ignace mit en œuvre pour le guérir ; tout fut inutile. Obligé alors d'appliquer à un mal extraordinaire un remède extraordinaire, il le remit aux mains du Vicaire du Souverain Pontife, homme d'une grande sagesse, dans la pensée que celui-ci par sa prudence, son autorité jointes au sentiment des plus habiles gens de Rome, pourrait peut-être le tirer d'erreur. Si cette épreuve échouait, Postel ne devait plus remettre les pieds dans la maison, et pouvait s'en aller avec ses prophéties reprendre ses courses à travers le monde. Le Vicaire fut heureux. Les raisonnements et aussi les railleries de plusieurs doctes personnages convainquirent le visionnaire ; il reconnut son illusion et se déclara vaincu. Il désavoua par écrit toutes ses prophéties, et promit de laisser désormais entièrement de côté cet art

dangereux, quelque esprit de prophétie qui soufflât à son oreille.

Muni de cette rétractation et de cette promesse, il revint trouver Ignace. Il était en outre accompagné des plus chaudes recommandations; le Vicaire conjurait le Saint de le recevoir, assurant que c'était un homme nouveau. Ignace voulut bien y consentir. Il l'accueillit avec bonté, mais aussi avec une certaine défiance; il lui enleva toute espèce de livres, à l'exception de la *Somme* de saint Thomas; il l'occupa aux travaux manuels de la maison, et lui interdit pendant quelque temps la célébration du saint sacrifice. Postel se soumit à tout. Le démon de la curiosité lui donnait quelques moments de trêve, dans l'intention de revenir ensuite à la charge, et de le faire tomber d'une manière plus grave, en enveloppant plusieurs religieux dans le même aveuglement. En effet Postel ne devait pas se borner à faire le prophète, c'eût été le moindre de ses torts; il essaya de propager autour de lui des doctrines erronées en plus d'un point. Mal lui en prit, car il fut bientôt découvert. Ignace qui se défiait toujours, n'eut pas plus tôt su qu'il était retourné à ses folies, qu'il lui fit reprendre ses vêtements séculiers et le renvoya. Il défendit de la manière la plus rigoureuse à tous ceux de la maison, non seulement d'avoir des rapports avec lui, mais même de le saluer : car, à ses yeux, c'était un homme à la veille de se jeter dans quelque erreur dangereuse.

Un cardinal essaya de s'entremettre en sa faveur; mais quelque instance qu'il pût faire, Ignace ne voulut point le reprendre. Le cardinal l'emmena donc dans son palais. Postel lui fit beaucoup de prédictions merveilleuses; puis, changeant subitement de métier, il se mit à parcourir la Marche en prédicateur. Mais abandonné de l'esprit de Dieu, il tomba dans de graves erreurs, et finit par enseigner ouvertement l'hérésie. Il s'enfuit alors à Venise, où il se lia étroitement avec une femme, dont il

fit l'horoscope. A un second avènement du Messie qu'il prédisait, cette femme devait être la Rédemptrice de son sexe, comme Jésus-Christ avait été le Rédempteur des hommes. Mais au plus beau de ses espérances, il fut appréhendé au corps, chargé de fers et envoyé à Rome où il fut longtemps détenu dans une rigoureuse prison. Il vit alors où l'orgueil, père du jugement propre, l'avait conduit. Craignant un châtiment plus sévère, il chercha à s'y soustraire par la fuite, et s'élança par une fenêtre de sa prison. Malheureusement il n'avait pas bien mesuré la hauteur : il tomba lourdement à terre, et se rompit un bras. Ses cris le firent découvrir; il fut ramené en prison, et là, solidement enchaîné, il apprit, dans une captivité de plusieurs années, à reconnaître encore mieux la vanité et les déceptions d'un art qui n'avait pas même su lui faire deviner un si triste dénouement. Après avoir achevé sa peine ou, selon d'autres, après s'être enfui de nouveau, il se retira quelque temps à Bâle, puis il revint en France, où il reprit et ses chimères et ses erreurs. Il vécut près de cent ans. A la fin, il eut le bonheur, dit-on, de se convertir, désavoua ses fausses doctrines et mourut dans la foi catholique.

Je n'ai cité qu'un petit nombre de sujets renvoyés par Ignace; il ne faut pas en conclure que le Saint se montrât difficile à se défaire des indignes; il estimait au contraire qu'il n'y avait pas moins d'avantage à s'en débarrasser qu'à s'enrichir de membres utiles. Un jour de Pentecôte, il en renvoya douze à la fois du Collège Romain; et jamais on ne lui vit un visage plus serein. Saint François de Borgia partageait les mêmes sentiments. Si nous en croyons une tradition constante, c'était sa coutume de dire en parlant des sujets de la Compagnie, qu'il y avait trois temps où ils lui donnaient un contentement particulier, celui de leur admission, celui de leur mort et celui de leur renvoi.

Saint Ignace exigeait la même sévérité dans les supé-

rieurs. Ayant appris qu'il y avait en Portugal quelques sujets indociles, il reprit durement le Provincial d'avoir, par une charité indiscrète, toléré si longtemps un pareil abus, et il lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, de renvoyer impitoyablement tous ceux qui se montreraient turbulents, inquiets et insubordonnés, quelle que pût être leur condition. Le même ordre fut envoyé à tous les supérieurs de la Compagnie. Le P. Léonard Kessel, Recteur du collège de Cologne, avait avec lui quinze sujets. S'inspirant de cet ordre, il en renvoya plus de la moitié; mais sentant quelques remords et craignant d'avoir été trop rigoureux, il écrivit à saint Ignace pour l'instruire de ce qu'il avait fait, et au cas où il eût failli, pour lui demander une pénitence et son pardon. Ignace lui répondit qu'il n'avait rien à pardonner, parce qu'il n'y avait point eu de faute; il le félicita au contraire et lui enjoignit de se défaire même de ceux qui lui restaient encore, s'ils ressemblaient aux premiers, dût-il demeurer seul au collège. Un jour il en renvoya lui-même dix d'un seul coup. La faute qui détermina l'expulsion de l'un d'entre eux était d'avoir passé les limites de la modestie religieuse, en donnant, par manière de plaisanterie, un soufflet à l'un de ses frères.

Aujourd'hui que la Compagnie est bien autrement nombreuse, si on voyait exclure à la fois même moins de cinq membres, le monde pousserait les hauts cris. Il dirait que nous abusons de nos privilèges, que nous nous en prévalons trop largement et pour de trop légères raisons, qu'il convient de serrer la bride et de ne prononcer un renvoi qu'après enquête et jugement préalable. Qu'on se rassure : aucune expulsion n'a lieu parmi nous sans être précédée des plus sérieuses délibérations de la part non seulement des supérieurs immédiats, mais du Père Général lui-même et de ses assistants. Non; nous ne sommes pas trop sévères; mais s'il est un point où il importe à la Compagnie de se maintenir dans sa ferveur première,

c'est bien le zèle à se garder saine et intacte, à retrancher résolument les parties gâtées, avant qu'elles ne corrompent celles qui sont encore saines. « Combien il serait préférable, écrivait notre bienheureux Père à un Provincial, de séparer du corps de la Compagnie un membre gangrené et de préserver ainsi tous les autres! Déjà, dans une autre lettre, je vous ai fait part de ma joie à la nouvelle que le P. Léonard, à Cologne, avait renvoyé d'un seul coup neuf ou dix religieux indignes de rester avec nous; peu après, il en renvoya encore un pareil nombre. J'approuvai sa conduite et lui en témoignai ma satisfaction, bien que peut-être il eût suffi de retrancher un ou deux membres, si dès le principe on se fût opposé au mal (1). »

Après tout ce que je viens de dire, et ce que je dois encore ajouter de la rigueur avec laquelle il punissait quelquefois les fautes les plus légères, je ne sais si je dois m'excuser ou me défendre d'avoir représenté saint Ignace sous des traits qui paraissent bien sévères. Mais si raconter la vie des hommes dignes de passer à la postérité, c'est en tracer un portrait aussi ressemblant que possible, qui pourra faire un reproche à l'historien de reproduire fidèlement dans la copie tout ce qu'il a trouvé dans l'original? Quelqu'un serait-il assez présomptueux pour condamner cet esprit dans Ignace, ou pour nier que Dieu ait inspiré lui-même aux fondateurs d'Ordres la règle de conduite la mieux appropriée à leurs différents Instituts? A qui donc Dieu aurait-il fait part de son esprit et de ses lumières?

Sans aller si loin, peut-être le lecteur sera-t-il tenté de révoquer en doute les faits eux-mêmes, si je n'établis par des preuves convaincantes qu'ils sont vraiment de saint Ignace. Il est facile de le satisfaire. Les auteurs auxquels je les ai empruntés sont tous des témoins oculaires, et

(1) Lettre de saint Ignace au P. Jacques Miron, Provincial de la Compagnie en Portugal, 18 décembre 1552.

plusieurs mêmes ont eu une part active dans ces faits. Je citerai d'abord le P. Jean de Polanco, secrétaire du Saint et premier historien de la Compagnie, à qui nous devons sur nos origines trois gros volumes de précieux mémoires; puis le P. Louis Gonzalvez qui notait jour par jour ce qu'il voyait faire et ce qu'il entendait dire à saint Ignace, auprès duquel il remplissait la charge de ministre; enfin, sans parler de plusieurs autres, le P. Pierre Ribadeneira qui composa sur une matière un peu différente un ouvrage qu'il fit circuler de main en main, mais ne voulut pas livrer à l'impression du vivant de ceux dont il racontait les tristes chutes et l'expulsion de la Compagnie (1). Ce fut une sage prévoyance qui détermina tant de religieux, insignes par leur prudence, à consigner par écrit, en vue de l'avenir, la mémoire de faits que la discrétion ne permettait pas de rendre publics, mais qu'il était bon de conserver; car plus tard des esprits inattentifs auraient pu taxer de liberté abusive le droit dont on use aujourd'hui et qui, à s'en rapporter aux usages anciens, paraîtra modéré plutôt qu'excessif.

J'aurai du reste occasion dans ce même ouvrage et sur une autre matière, de montrer la modération extrême, la tendresse plus que maternelle d'Ignace envers d'autres religieux imparfaits et tentés de retourner au monde, et les merveilleuses industries de sa charité et de sa prudence pour leur persuader de rester auprès de lui, et de persévérer dans le service de Dieu. On verra par là que les rigueurs dont il usait quelquefois n'étaient nullement l'effet d'une certaine dureté naturelle ; elles provenaient de la réflexion et d'une prudence toute céleste, qui les lui commandait à l'égard de telles personnes, dans telles

(1) Nous pensons que le P. Bartoli désigne ici l'ouvrage du P. Ribadeneira qui a pour titre : « *Tres dialogos, en que se refieren raros exemplos de come han sido castigados de Dios severamente los que se salen de la religion.* Trois dialogues où sont rapportés les exemples de quelques-uns qui ont été sévèrement punis de Dieu pour être sortis de la religion. »

circonstances données, et surtout pour le bien des autres. Ce serait donc s'égarer de vouloir imiter le Saint seulement en un point, et sans consulter la direction de la prudence dans les cas particuliers, prendre uniquement sa rigueur pour règle de conduite. Ces explications données, voyons quels étaient sur le même sujet les sentiments de saint François Xavier.

2. L'accord était parfait entre François Xavier et saint Ignace; ce que l'un faisait en Occident, l'autre l'imitait en Orient. Ils n'avaient pas eu besoin de se concerter pour cela; ils obéissaient l'un et l'autre au même esprit. Je ne puis mieux faire connaître les sentiments de saint François Xavier, qu'en rapportant quelques extraits de trois de ses lettres. L'une d'elles est écrite de Cochin à saint Ignace. « Je suis d'avis, dit-il, qu'on ne doit mettre en œuvre aucune influence, si ce n'est peut-être celle de l'amour et de la charité, pour retenir dans la Compagnie celui qui n'y veut pas rester; mais celui qui n'en a pas l'esprit, je crois qu'il faut l'exclure, même contre son gré (1). »

Dans une autre lettre écrite de Sancian au P. Gaspar Barzée, Recteur du collège de Goa : « Je vous ordonne de nouveau, lui dit-il, de n'admettre que peu de sujets dans la Compagnie, et ceux-là seulement qui sont aptes à l'étude ou aux services domestiques. Pour ces derniers, employez de préférence des serviteurs; je dis des serviteurs, plutôt que des hommes qui une fois admis dans la Compagnie, ne se montreraient pas dignes d'elle. S'il se trouve où vous êtes quelqu'un de ceux que j'ai renvoyés, gardez-vous de le recevoir de nouveau : il n'est pas fait pour nous. Que si par des pénitences publiques et prolongées, il avait, à votre jugement, réparé ses fautes passées, et donné des signes sérieux d'amendement, vous pourrez l'envoyer aux supérieurs de Portugal et le leur recom-

(1) Cochin, 14 janvier 1549.

mander par lettre ; mais ne le recevez pas ici ; il n'est pas propre à la mission des Indes. Et si un membre de la Compagnie, prêtre ou non, vient à tomber dans quelque faute qui cause du scandale, renvoyez-le sur-le-champ, et ne consentez jamais à le reprendre, quelques prières qu'on vous en fasse, à moins peut-être que revenu à resipiscence et repentant de sa faute, il ne se soumette à de telles pénitences, que vous croirez pouvoir en agir autrement. Hors de là, je ne veux pas que vous vous laissiez fléchir, quand bien même le vice-roi et toutes les Indes intercéderaient en sa faveur (1). »

Cette sévérité à l'égard des indignes, le Saint ne cessa de la recommander jusqu'à la fin. Il en fit le sujet de sa dernière lettre écrite de l'île de Sancian, moins de trois semaines avant sa mort, au même P. Recteur de Goa : « Je vous recommande, lui disait-il, l'observation des ordres que je vous ai laissés, mais surtout, je vous recommande de n'admettre dans la Compagnie que des sujets peu nombreux et bien choisis, et d'éprouver fortement ceux que vous aurez admis, pour vous assurer de leur vertu. Je dis cela ; car je crains bien que dans le nombre de ceux qui ont été reçus, et qu'on reçoit tous les jours dans la Compagnie, il n'y en ait plusieurs qu'il vaudrait mieux renvoyer que recevoir. Je veux que vous vous comportiez envers cette sorte de gens, comme je l'ai fait moi-même envers plusieurs à Goa, et tout récemment envers mon compagnon que j'ai renvoyé, parce que je ne le trouvais pas propre à la Compagnie. Réglez-vous sur cette conduite, et que rien ne vous épouvante, dussiez-vous rester seul. »

Cependant quiconque a lu les lettres de ce grand apôtre à saint Ignace ou à Simon Rodriguez, sait avec quelle ardeur et quelles instances il les conjurait de lui envoyer d'Europe des ouvriers de la Compagnie pour travailler dans les Indes. Il décrit les vastes régions de cet empire

(1) Sancian, 21 octobre 1552.

tout peuplé d'idolâtres, qui n'entrent point dans le sein de l'Église, parce que les apôtres leur manquent. Mais comme la Compagnie était alors peu nombreuse, et que ses œuvres en Europe étaient très multipliées, on ne pouvait lui accorder que très peu de secours. Si donc au milieu d'une telle disette, l'illustre apôtre ne laissait pas d'être si facile à se priver de ceux qui auraient pu travailler à la conversion des infidèles, quand ils manquaient de certaines qualités et surtout de la vertu d'obéissance, si nécessaire dans ces lointaines régions, on peut comprendre de quelle importance il est de maintenir la Compagnie dans son esprit primitif.

Parmi ceux que François Xavier renvoya de la Compagnie était un Portugais nommé François Mansilla. Il l'avait amené avec lui du Portugal, et l'avait occupé tour à tour auprès des infidèles et des nouvelles chrétientés de la côte de la Pêcherie et du cap Comorin. Une attache obstinée à son propre jugement rendait ce Père difficile aux ordres de l'obéissance; ce fut la cause de son expulsion. Le Saint ne fut pas arrêté par la pensée de le laisser seul en un pays barbare, et presque sans aucune ressource, soit pour retourner en Europe soit pour demeurer dans les Indes. Un homme encore plus distingué eut le même sort. C'était Antoine Gomez, noble portugais, et très habile canoniste. Avant d'entrer dans la Compagnie, il avait abandonné aux pauvres son riche patrimoine. Il avait donné des missions en Portugal avec de tels succès que les populations se pressaient en foule pour l'entendre et lui confesser leurs péchés. Le P. Simon Rodriguez crut qu'un tel homme était fait pour les Indes; il l'y envoya avec la charge de Recteur du collège de Goa. Mais Gomez avait plus de ferveur que de prudence. A peine eut-il pris en main le gouvernement, qu'il voulut, comme si les Indes eussent été l'Europe, faire des réformes, ou pour mieux dire, transformer les usages de Goa en ceux de Coïmbre; et une nouveauté en amenant une autre, il mit bientôt tout en

désordre. Il ne laissait pas de travailler, avec de grands fruits, auprès des chrétiens et des infidèles ; il ruinait l'autorité des brahmes qui pouvaient nuire beaucoup à la conversion des payens ; il instruisait le roi de Tanor et jetait les fondements du collège de Cochin ; mais en même temps, il se permettait d'étranges indiscrétions qui provoquaient chez plusieurs beaucoup de plaintes et de mécontentement.

Sur ces entrefaites, le P. Paul de Camerino fut appelé à le remplacer à la tête du collège. Comme il suivait une ligne de conduite qui en beaucoup de points ne répondait pas aux vues du P. Gomez, celui-ci attira peu à peu vers lui toute l'autorité du nouveau Recteur, et finit par le supplanter entièrement. Le P. de Camerino, homme d'une profonde humilité et d'une grande mortification, supporta cette injustice avec patience. Il y avait à Goa un séminaire institué pour élever dans la foi chrétienne et dans les lettres un certain nombre de jeunes Indiens ; Gomez renvoya tous ceux qu'il y trouva, et mit à leur place des Portugais de son choix. Telle était la situation des choses, quand Xavier revint à Goa. A la vue de tels coups d'audace et du désordre qui en avait été la conséquence, il remit en charge le premier Recteur et voulut envoyer Gomez dans une autre maison. Mais celui-ci, comptant sur l'appui du vice-roi des Indes, avec lequel il s'était lié d'une amitié plus étroite qu'il ne convenait, et sur la bienveillance des Portugais qu'il s'était attachés en ouvrant le séminaire à leurs enfants, au détriment des Indiens, éludait les ordres de l'obéissance. Il alla plus loin ; il essaya de faire intervenir en sa faveur les prières et même l'autorité du vice-roi et de ses amis.

Ces démarches n'eurent pas le succès qu'il s'en était promis. Loin de détourner Xavier de sa résolution, elles l'y affermirent davantage. En effet, Gomez n'eût-il été coupable que de cet indigne recours au bras séculier, je puis bien me servir de ce terme, il méritait d'être non seule-

ment éloigné de Goa, mais mis à la porte de la Compagnie. Ce fut ce qui lui arriva. Le Saint qui n'avait d'égard pour personne, quand il s'agissait du service de Dieu, fut inflexible à toutes les sollicitations. Il chassa Gomez de Goa et de la Compagnie. Le malheureux entraîna avec lui dans sa ruine Michel Nobrega et André Montero, qui étaient de son parti. Ils ne tardèrent pas à recevoir tous le châtiment de leur insubordination. Nobrega et Montero tombèrent entre les mains des Turcs; Montero fut décapité et Nobrega demeura dans les fers pendant de longues années. Rendu à la liberté, et comprenant par l'expérience qu'il venait d'en faire, que chez les Turcs les chaînes sont plus pesantes et les liens plus étroits que toutes les chaînes et tous les liens de l'obéissance et de la discipline religieuse, il se repentit de sa faute, et obtint de rentrer dans la Compagnie. Quant à Gomez, comme il revenait en Europe, pour essayer de fléchir Ignace, il fit naufrage et se noya.

3. J'ai voulu montrer comment la Compagnie se protège elle-même en renvoyant les incapables et les indignes. Il pourrait suffire, ce me semble, d'avoir raconté ce qu'ont pensé de ce moyen et comment en ont usé saint Ignace et saint François Xavier. Toute autre règle fît-elle défaut, celle-là suffirait à tracer à leurs successeurs leur ligne de conduite. Cependant deux cas extraordinaires arrivés en Portugal au P. Simon Rodriguez, un des premiers compagnons de notre Fondateur, m'ont paru dignes d'être cités. Ils sont l'un et l'autre une confirmation expresse de ce que je viens de dire; ils renferment en outre d'excellentes leçons spirituelles. On bâtissait le collège de Coïmbre, et les Nôtres y travaillaient de leurs mains. On les voyait détremper la chaux, porter le sable et la pierre, voire même conduire les chariots, d'ailleurs vêtus d'habits grossiers en rapport avec de telles occupations. A considérer leur activité et leur mépris d'eux-mêmes, on eût dit

qu'ils faisaient ce métier par nécessité et non par vertu. C'était vraiment un spectacle glorieux à Dieu et plein d'édification pour toute la ville. On venait contempler tant de jeunes gens des meilleures familles; et à les voir travailler avec tant de modestie et un si joyeux entrain, des larmes de dévotion tombaient des yeux.

L'enfer ne put supporter une œuvre si belle ; il s'efforça, par ses moyens ordinaires, d'y jeter le trouble, et il y réussit en partie. Il suggéra à quelques religieux, d'une trempe d'esprit moins ferme, la pensée qu'on les appliquait moins à un exercice de mortification qu'à un travail véritablement bas et déshonorant. Cédant à la tentation, ils s'imaginèrent qu'on les prenait en effet pour des gens de basse condition, faits pour ces grossiers travaux, en compagnie des domestiques et des hommes de peine. Ils en conçurent d'abord une certaine honte et craignirent d'être vus; ils se retirèrent ensuite tout-à-fait en déclarant qu'ils voulaient bien travailler dans l'intérieur de la maison, mais non au dehors, parce que cela ne convenait pas à leur condition. Le Recteur, qui était alors le P. Louis Gonzalves, fut vivement affligé d'une pareille déclaration; il essaya par de bonnes paroles de dissiper leur illusion; mais voyant qu'il ne pouvait les amener à triompher d'eux-mêmes et du monde, il donna avis de ce qui se passait au P. Simon Rodriguez, Provincial de Portugal.

Le P. Rodriguez lui répondit : « Essayez de nouveau; voyez si ces jeunes gens sont prêts à sortir avec la charrette; s'ils refusent, qu'ils s'en aillent et que Dieu les accompagne. Pour moi, je m'offre de grand cœur à faire le charretier; cet emploi me plairait bien mieux que celui de précepteur du prince. La Compagnie n'a pas besoin de gens qui se conduisent par des considérations humaines; qu'on les renvoie et le monde avec eux; n'allons pas suivre la bannière de la vanité. Jésus-Christ a porté la croix sur ses épaules; il l'a portée non seulement dans l'intérieur d'une maison, mais au milieu des rues et hors des mu-

railles de Jérusalem. Quiconque n'aime pas Jésus crucifié, qu'il soit tenu pour un excommunié; celui qui n'aime pas la honte de la croix de Jésus n'appartient pas à Jésus. Je vous l'ai déjà dit bien des fois; il vaudrait mieux que nous ne fussions qu'un petit nombre dans la Compagnie, quatre seulement; j'ajoute aujourd'hui; je voudrais qu'il n'en restât qu'un seul. Encore une fois, qui ne suit pas Jésus-Christ, qu'il soit excommunié; qu'il s'éloigne de nous, et se mette en quête d'un autre Jésus-Christ : car le nôtre, celui que nous cherchons, c'est Jésus-Christ crucifié. »

Le second fait se passa dans le même collège de Coïmbre et sous le même Recteur. Un prêtre et deux frères avaient été, pour je ne sais quelle faute, condamnés à une pénitence méritée. Au lieu de se repentir et de pleurer leur oubli, ils se laissèrent aller au dépit, comme si le supérieur les avait traités trop durement. Ils prirent bientôt la religion en dégoût. Le démon les voyant ainsi affaiblis, n'eut pas de peine à leur donner la dernière impulsion et à les pousser dans le précipice; il leur persuada de retourner au monde. Pendant qu'ils en délibéraient ensemble, ils se souvinrent d'un certain ami qu'ils avaient au collège de Lisbonne; ils résolurent de lui faire partager leur dessein et de l'emmener avec eux. Ils lui écrivirent une lettre remplie de plaintes amères, moins contre leur supérieur que contre la Compagnie ; s'il était sage et leur fidèle ami, il se retirerait à temps, comme ils étaient eux-mêmes disposés à le faire, au cas où il voudrait les imiter. Ils confièrent secrètement leur lettre à un serviteur de la maison qui allait à Lisbonne pour certaines affaires du collège, et ils lui promirent une belle récompense, s'il la remettait en main propre et à l'insu de tous à son destinataire.

En la lisant, celui-ci crut entendre la parole que le démon adressait autrefois à Notre-Seigneur : « Jetez-vous en bas, *mitte te deorsum.* » Cessant de regarder comme ses amis, des gens qui voulaient l'entraîner dans l'abîme, il s'empressa d'aller trouver le P. Simon Rodriguez, Pro-

vincial, et lui remit la lettre. Le P. Rodriguez renvoya le serviteur à Coïmbre, et ordonna au P. Recteur de lire publiquement le triste message et de chasser aussitôt ces religieux mécontents et tentateurs, et l'homme qui leur avait prêté son concours. Le P. Recteur rassembla toute la communauté à la chapelle ; et après avoir fait lire avec des larmes de douleur la lettre de ces hommes inquiets, et les avoir accablés d'une juste confusion, il les dépouilla d'un habit qu'ils n'étaient pas dignes de porter, et les chassa ignominieusement. Mais les paroles même du P. Rodriguez au P. Recteur de Coïmbre méritent d'être rapportées :

« C'est la parole de Jésus-Christ, lui disait-il : celui qui n'est pas avec moi est contre moi. Ils ne sont point avec Jésus-Christ ceux qui, enrôlés à son service, ne suivent point sa bannière ; car tous ceux qui comme nous ont été appelés sous ce glorieux étendard, ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme. Dieu sait combien je souffre de voir que nous n'avons pas tous les mêmes sentiments. Puisque quelques-uns ont eu la témérité de chercher à séparer les inférieurs des supérieurs, c'est un juste jugement de Dieu qu'ils soient eux-mêmes séparés de nous. Dites à ces trois hommes qu'ils s'en aillent hors de la Compagnie. Ceux qui se défient des supérieurs, qui se dérobent à leur autorité, qui mettent de la division entre les chefs et les membres, ne sont pas à leur place chez nous. Obligés en effet par vocation de s'aider des conseils de celui qui les gouverne, comment rempliraient-ils cette obligation ? Quiconque fait peu de cas des ordonnances et des règles de la Compagnie, ne doit point s'étonner si la Compagnie à son tour fait peu de cas de lui. La cognée est à la racine de l'arbre. Que celui qui veut suivre Jésus-Christ, se renonce soi-même et porte sa croix avec lui. Déclarez-le bien à tous ; si j'apprends que quelqu'un, quel qu'il soit, se permet d'écrire de la même manière, sans montrer d'abord sa lettre au supérieur, je le renverrai de la Compagnie. Ce

n'est ni par notre grand nombre, ni par nos talents naturels, ni par un esprit curieux de savoir plus qu'il ne convient, que nous devons chercher à plaire à Dieu. Quiconque parmi nous n'est pas résolu à porter en toute soumission et humilité la croix de Jésus-Christ, n'est pas fait pour nous, et nous ne sommes pas faits pour lui. Et s'il vous semble que pour une faute légère, l'expulsion est un bien grave châtiment, sachez qu'il n'est pas permis d'être moins sévère, quand il s'agit de fautes nuisibles au bien commun ; autrement les lois tombent en désuétude, et il peut en résulter un grand mal pour la religion.

» Pour l'amour de Notre-Seigneur, faites que tous nos frères comprennent combien il nous importe d'être tels que nous devons être. Si vous n'y parveniez pas, il serait plus court pour moi de retourner à Coïmbre et d'y former de nouveau le collège. Au nom de Jésus-Christ condamné à mort et crucifié, désabusez nos frères. Dites-leur que Jésus-Christ est le maître que nous devons suivre, sans interprétation ni commentaires. Qu'ils me désabusent à leur tour, et qu'ils déclarent s'ils sont prêts à s'unir étroitement à Jésus-Christ, dans l'observation de toutes les constitutions de la Compagnie, et à garder à sa divine Majesté et aux supérieurs qui gouvernent en son nom, une entière et loyale fidélité. Si j'étais dans les Indes où j'avais l'intention d'aller, quand je suis venu d'Italie en ce royaume, il ne me paraîtrait pas étrange de trouver, au milieu d'un peuple infidèle, des âmes qui se refuseraient à la perfection de la vie de Jésus-Christ. Mais qu'il n'y ait point de pusillanimes parmi vous, et je tiendrai pour bien employé le temps que j'ai passé en Portugal. Vous direz à l'homme que je vous renvoie, que s'étant chargé de porter une lettre sans votre permission, et l'ayant remise à son adresse, sans la montrer comme il devait, il peut aller se pourvoir ailleurs, et que désormais vous ne l'emploierez plus dans votre collège. »

CHAPITRE VII

1. De l'union des membres avec les supérieurs par l'obéissance. — Forme monarchique du gouvernement de la Compagnie. — 2. Quelques maximes sur l'obéissance dictées par saint Ignace. — 3. Lettre sur l'obéissance.

1. Poursuivons notre étude, et voyons les autres moyens mis en œuvre par saint Ignace pour donner à la Compagnie son esprit propre et assurer sa conservation. Un des plus puissants est l'étroite union entre le chef et les membres, établie sur l'entière dépendance des inférieurs et sur leur parfaite obéissance. Ignace institua dans la Compagnie le gouvernement monarchique; il réunit entre les mains du Général toute l'administration de l'Ordre, avec une autorité absolue et indépendante de tous, le Souverain Pontife excepté, pour le choix des supérieurs, et pour toute autre disposition relative aux inférieurs. Cependant il eut soin de régler ce pouvoir suprême, de manière à ne pas le priver des meilleurs avantages de la forme de gouvernement qu'on appelle aristocratique; c'est pourquoi il entoura le Général de quatre Assistants, un pour l'Italie et la Sicile, un autre pour l'Allemagne et la France, un troisième pour l'Espagne et le Portugal et un quatrième pour les Indes. En 1608, la sixième Congrégation générale en ajouta un cinquième, en séparant de l'Allemagne la France qui comptait assez de Provinces pour former une Assistance spéciale. C'est ainsi que dans

la première Congrégation générale, on avait fait une Assistance du Portugal et de la partie des Indes qui dépendaient de cette couronne.

L'office des Assistants est de veiller avec un soin particulier sur les Provinces confiées à leur sollicitude, d'étudier, de discuter les affaires plus considérables de l'Ordre; ces affaires étant mûries par leurs conseils et amenées au point de recevoir une juste solution, le Général pourra plus aisément ensuite prendre le parti qui lui paraîtra le plus convenable devant Dieu.

Outre les Assistants, Ignace établit encore les Congrégations générales. Elles réunissent les hommes les plus graves de tout l'Ordre, élus au scrutin dans chaque Province. Quand ces assemblées ont déterminé quelque point, fixé quelque disposition, le Général ne peut ni changer, ni annuler ce qu'elles ont décidé. Bien plus, il est tellement soumis à leur autorité, que s'il lui arrivait d'avoir manqué à son devoir, il pourrait être jugé et corrigé par elles, déposé, cassé de son office, et même, s'il le fallait, expulsé de la Compagnie. Il a encore auprès de lui un Admoniteur, nommé au scrutin. L'Admoniteur doit être très versé dans les choses de l'Ordre, et d'une grande sagesse. Son devoir est de suivre et d'observer devant Dieu la conduite du Général; et, s'il trouvait quelque chose à reprendre dans sa manière de vivre ou de gouverner, de l'en avertir avec autant de liberté que de respect.

Des conseillers et un admoniteur ont été pareillement placés par saint Ignace auprès de tous les autres supérieurs, qu'ils soient chargés d'un collège, d'une résidence ou d'une Province entière. Les Recteurs, Préposés ou Provinciaux ne doivent ni ne peuvent régulièrement prendre aucune détermination importante sur les choses et les personnes placées sous leur autorité, sans avoir tout d'abord entendu leurs consulteurs.

Une forme de gouvernement si bien équilibrée, unis-

sant, par une égale dépendance, toutes les parties à la tête, et laissant aux parties leur existence propre, chose essentielle pour qu'elles puissent former un tout, a néanmoins rencontré, même parmi nous, des esprits indociles et turbulents, qui lui ont fait opposition de toute manière, et n'ont pas eu honte d'en appeler contre elle aux princes séculiers, et à d'autres puissances encore plus haut placées. Ils sont allés jusqu'à présenter au Souverain Pontife des mémoires souscrits, disaient-ils, au nom de l'Ordre tout entier, tandis que c'était l'œuvre d'un petit nombre d'hommes désireux de se soustraire eux-mêmes, et de soustraire quelques Provinces avec eux, à la juridiction ordinaire et à l'obéissance du Général, pour s'établir à part sous un Commissaire particulier ou Visiteur perpétuel. Ils ne s'inquiétaient pas de savoir s'ils n'allaient pas ainsi briser l'unité de la Compagnie, rompre les liens qui unissent tant de nations dont elle est composée, et détruire cette concorde qui est nécessaire non seulement à sa gloire, suivant l'expression du pape Paul V, mais au maintien de son premier Institut. C'est l'effet ordinaire de l'ambition mécontente! Quand ils ont perdu l'espérance de faire aboutir leurs projets, on voit les hommes dominés par cette passion, accuser d'ignorance ou de passion ceux qui n'ont pas eu pour eux une estime assez haute, ou ne les ont pas élevés aux degrés où ils prétendaient, et s'insurger contre le gouvernement d'un seul.

A les entendre, un tel pouvoir, perpétuel et fixé à Rome, est forcément sujet à juger des hommes sans les connaître, et à dispenser les premières charges, non d'après le mérite, mais selon les caprices du bon plaisir : car ce pouvoir ne voit les choses que dans une lumière réfléchie, pour ainsi dire, et au moyen d'informations souvent très inexactes. On remédierait à cet inconvénient, si celui qui ne peut tout embrasser par lui-même, partageait avec d'autres le devoir de connaître ce qui se passe et l'autorité pour décider. Ainsi on donnerait à l'Ordre lui-même

ce qu'on ôterait à un seul, et ce serait justice que celui-là ne pût suivre toujours sa volonté, qui ne peut pas donner l'assurance de vouloir toujours le bien.

A ces prétentions particulières fondées sur l'intérêt, se joignait chez les mécontents une estime excessive pour leur propre pays. Sous l'influence de cet amour national, on ne voulut pas se résigner à rester au niveau des autres; et comme on ne pouvait avoir la prééminence, on forma le dessein de se séparer, et de se rendre indépendant chez soi, plutôt que de n'être dans la Compagnie qu'un membre comme les autres (1).

La cinquième Congrégation générale a traité ces novateurs de fils prévaricateurs et dégénérés, de perturbateurs de la paix commune, d'artisans de nouveautés, qui ont eu l'audace de se mettre en opposition avec le jugement de l'Ordre tout entier. Quoi de plus intolérable que de donner comme mal conçu et, pour cette raison, digne d'être réformé par eux, ce que notre bienheureux Père et Fondateur, éclairé par la lumière divine et lisant très loin dans l'avenir, avait déterminé; ce que le Saint-Siège, après des examens multipliés, avait loué et confirmé tant de fois comme une œuvre venue de Dieu; ce qu'il avait rendu immuable, en punissant de l'excommunication et d'autres peines très graves quiconque essaierait, même sous prétexte de zèle, de le mettre en doute ou en discussion? Du reste, ces hommes ne tardèrent pas à recevoir le châtiment de leur témérité. Ils furent déclarés excommuniés, juste punition de leur faute. Ils avaient voulu la division, ils eurent la division; ils furent chassés de la Compagnie. Ceux qu'on dut y conserver furent déclarés inhabiles à tout emploi et à toute dignité, et laissés pour exemple à ceux qui dans la suite pourraient avoir la folie de s'abandonner à de semblables pensées.

Peu de temps après, le pape Paul V, par une bulle par-

(1) On peut consulter sur cette affaire l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* par CRÉTINEAU-JOLY, tom. III, ch. I.

ticulière, confirma l'ancien plan de gouvernement, institué par saint Ignace et suivi jusqu'alors. Il décida de nouveau que le Général serait perpétuel, qu'il résiderait à Rome, qu'il aurait sous sa dépendance la Compagnie tout entière, en quelque lieu du monde qu'elle se trouvât, et de quelque nation qu'elle fût composée. Il fit défense de la manière la plus grave aux Généraux et à tous les autres supérieurs, de céder jamais aux prières et aux menaces des grands, dans les choses qui seraient préjudiciables à l'observation entière et au maintien du premier Institut de la Compagnie ; enfin, si quelques-uns des Nôtres étaient assez téméraires pour ourdir des nouveautés, il veut, eussent-ils mis en avant, pour appuyer leur entreprise, les prières et l'autorité des rois eux-mêmes, qu'on les punisse comme perturbateurs et fauteurs de scandales.

Ces explications suffisent pour le moment; je les compléterai plus tard, en temps et lieu. Je n'ajoute qu'un mot. Ceux qui tiennent ici-bas les rênes du pouvoir ne sont pas des anges doués d'une intelligence surhumaine; ce sont des hommes aux vues nécessairement limitées; il est donc impossible de trouver une forme de gouvernement si parfaite et si infaillible, que les supérieurs puissent toujours et dans tous les cas imprimer à chacun, avec la certitude de ne jamais se tromper, la direction qui lui convient. Cette remarque faite, il n'y a qu'une malice insupportable, inspirée peut-être par le ressentiment de quelque mécompte personnel, qui, sous prétexte de réformer je ne sais quel abus, ferme les yeux pour ne pas voir les innombrables et précieux avantages qui résultent de notre forme de gouvernement, et s'obstine à demander des changements, sans se mettre en peine des conséquences. Accorder une concession pour parer à quelque inconvénient, ce serait ouvrir la porte à d'autres inconvénients plus graves. Qu'il prenne fantaisie à un mécontent, pour remédier à ces nouveaux inconvénients, de

réclamer à son tour d'autres modifications; voilà qu'il faudra sans cesse remanier l'œuvre première, et sans cesse innover.

2. Cependant le saint Fondateur, certain que l'autorité était parfaitement organisée dans la Compagnie, et certain d'avoir suivi en cela non ses propres idées, mais l'inspiration du ciel, s'occupa de tracer aux inférieurs des règles d'obéissance. Sur aucun autre point, il ne soumit les siens à de plus rudes épreuves, et ne punit les transgressions avec plus de sévérité. Dans sa pensée, l'obéissance était le fondement de la Compagnie, la vertu qui devait assurer son existence et donner l'efficacité à ses travaux. Il voulut qu'elle fût notre devise, notre cachet propre au milieu des autres Ordres religieux, dont les uns nous surpassent par la multiplicité de leurs jeûnes, les autres par l'austérité de leur vêtement, ou leur éloignement du monde.

Parmi les règles qu'il faisait observer aux Nôtres à Rome, dans le temps où il écrivait les Constitutions, et qui ont servi au P. Éverard Mercurian, quatrième Général de la Compagnie, à rédiger une grande partie de nos Règles communes, et les règles de quelques offices particuliers, il s'en trouvait une très remarquable. Dans les exhortations qu'ils adressaient aux Nôtres pour les exciter à la perfection, les supérieurs ou ceux qu'ils députaient à leur place devaient une fois par mois parler de l'obéissance. Il attachait tant d'importance à cette vertu que, se sentant près de nous quitter, il voulut, pour dernier mémorial à ses enfants, nous en faire une recommandation solennelle. Il fit donc appeler le P. Jean-Philippe Viti, compagnon du secrétaire : « Écrivez, lui dit-il; je veux laisser à la Compagnie un souvenir de mes sentiments par rapport à l'obéissance; » puis il dicta les points suivants :

« 1° Dès ma première entrée en religion, ou quelque

temps après, je dois me remettre tout entier entre les mains de Dieu Notre Seigneur et de celui qui me gouverne.

» 2° Mon désir sera d'avoir un supérieur qui m'apprenne à soumettre mon jugement et à dompter mon entendement.

» 3° Dans toutes les choses où il n'y a pas de péché, je dois faire la volonté de mon supérieur et non la mienne.

» 4° Il y a trois manières d'obéir. La première, quand on me commande en vertu de l'obéissance; cette manière est bonne. La seconde, quand je n'ai besoin que d'un ordre simple; cette manière est meilleure. La troisième est la plus parfaite de toutes; c'est d'obéir, même quand le supérieur ne me donne pas d'ordre exprès; il suffit de penser que telle est sa volonté.

» 5° Je ne dois point faire de différence entre supérieur et supérieur, examiner si c'est le premier ou le second, ou le dernier qui me commande; en tous, je dois également reconnaître Dieu dont ils tiennent tous la place; autrement, si j'établis des différences entre les personnes, je diminue la force de l'obéissance.

» 6° Quand il me paraît que le supérieur m'ordonne une chose contraire à ma conscience et où il y a péché, je dois, si le supérieur est d'un avis différent, m'en remettre à lui, à moins qu'il n'y ait évidence pour moi. Si j'en ressens quelque inquiétude, je dois me dépouiller de mon jugement et sentiment propre, déposer tous mes doutes entre les mains d'une, deux ou trois personnes, et m'en tenir à ce qu'elles auront décidé. Si je ne suis pas encore satisfait, je suis très loin de ce degré de perfection que réclame l'état religieux.

» 7° Je ne dois plus m'appartenir à moi-même; j'appartiens à celui qui m'a créé et à ceux qui me dirigent et me gouvernent en son nom; je dois être entre leurs mains comme une cire molle, quelque chose qu'il leur plaise de

faire de moi; qu'il s'agisse d'écrire ou de recevoir des lettres, de parler ou de ne pas parler, de parler avec cette personne ou avec cette autre, et ainsi du reste, et je dois mettre toute ma ferveur et tout mon empressement à exécuter tout ce qui me sera commandé.

» 8° Je dois me considérer comme un corps mort, qui n'a ni intelligence, ni volonté; comme un crucifix, qui se laisse porter de tout côté sans résistance; comme un bâton qu'un vieillard tient en main et dont il se sert comme il veut et qu'il place où il veut. C'est ainsi que je dois être dans la main de la religion, prompt à la servir en toutes les choses où cela pourra lui être utile.

» 9° Je ne dois point demander au supérieur, ni le prier de m'envoyer en tel lieu, de m'employer à tel office. Je pourrai seulement lui proposer mon intention et mon désir, mais de telle façon que je reste comme prosterné à ses pieds, disposé à reconnaître comme le mieux tout ce qu'il croira devoir m'ordonner.

» 10. Néanmoins dans les choses de peu d'importance, et qui sont bonnes, il ne sera pas défendu de s'adresser au supérieur, comme par exemple, pour avoir la permission de faire les stations, de demander à Dieu quelque grâce; mais toujours avec la disposition, soit qu'il refuse, soit qu'il accorde, de regarder comme le mieux ce qu'il aura décidé.

» 11 Dans les choses qui touchent à la pauvreté, ne pas être moins dépendant du supérieur, et ne rien considérer de ce que j'ai, comme m'appartenant en propre. Dans celles qui sont à mon usage, me comporter comme une statue qui ne résiste point, ne conteste point, quelque soit celui qui veut la dépouiller, et quelqu'en soit le motif. »

3. Saint Ignace n'avait pas attendu les derniers jours de sa vie pour découvrir toute sa pensée sur l'obéissance. En dictant ces aphorismes pour l'enseignement général

de la Compagnie, il ne fit que répéter ce qu'il avait dit peu d'années auparavant pour l'instruction particulière de quelques collèges. Plusieurs des Nôtres en Espagne et en Portugal, se croyant permis d'être leurs propres maîtres dans les choses spirituelles, se comportaient avec plus de ferveur que de prudence. Les uns se livraient à des austérités qui ruinaient leurs forces ; les autres, attirés par les douceurs de la contemplation, cherchaient la retraite et les déserts pour vivre seuls avec Dieu ; ils oubliaient tous également les devoirs de leur vocation. Ignace leur adressa des lettres pleines de sagesse et de lumineuses leçons. Se soustraire à l'obéissance pour se gouverner par eux-mêmes, c'était, leur disait-il, s'égarer au lieu de suivre le droit chemin, reprendre à Dieu le meilleur de ce qu'ils lui avaient donné, c'est-à-dire le libre usage de leur propre volonté, bien si grand que tout ce qu'ils pouvaient offrir en échange était pur néant.

Mais rien n'est plus beau que la longue et admirable lettre qu'il écrivit à toute la Province de Portugal en 1553 ; c'est le plus magnifique enseignement sur l'obéissance qui soit sorti de sa plume, et peut-être de la plume de tous ceux qui ont traité de l'obéissance. Il embrasse et ordonne selon ses différents degrés toute la perfection que peut avoir cette vertu. Le B. François de Borgia voulant entretenir les siens de ce sujet, ne trouva rien de mieux que de les renvoyer à la lettre d'Ignace. « La Compagnie, dit-il, ramène tout à l'obéissance ; c'est son point de mire ; c'est la bannière sous laquelle elle combat, la tour fortifiée dans laquelle elle est en assurance. Peut-être se présenterait-il à ma pensée quelque chose à en dire ; mais comme notre P. Ignace nous a laissé sur cette vertu une lettre non seulement utile, mais encore digne de toute notre admiration, à laquelle on ne peut ni ajouter ni retrancher, je vous y renvoie avec cette seule parole de l'Évangile : Faites cela et vous vivrez. *Hoc fac et vives.* Nous pouvons espérer de la bonté du Seigneur, si nous

sommes fidèles à garder ces enseignements, d'être appelés justement et d'être en réalité des enfants d'obéissance. »

Appuyé sur l'autorité de l'Écriture et des Pères et sur des raisons irréfragables, le Saint établit trois degrés d'obéissance : exécuter les ordres donnés est le premier et le plus bas ; joindre à cette exécution matérielle la conformité de sa volonté avec la volonté du supérieur est le second, et ce degré est plus élevé que l'autre ; enfin juger qu'une chose doit se faire de telle manière, parce que tel est le jugement du supérieur, est le troisième et le plus parfait. On n'arrive à ce dernier degré qu'en reconnaissant dans celui qui commande, non un homme plus ou moins sage, plus ou moins saint, mais la personne même de Jésus-Christ dont il tient la place. Cette obéissance n'est pas différente de celle que les anciens Pères, qui ont vécu dans des monastères et ont été de si grands maîtres de la perfection religieuse, ont appelée de noms en apparence contraires, folie des sages, ignorance des savants, imprudence des bien avisés, péril de ceux qui sont en sûreté, aveuglement de ceux dont les yeux sont très éclairés. C'est un aveuglement en effet de ne savoir rien opposer aux ordres de l'obéissance, mais c'est un aveuglement très sage, parce que sous les dehors d'un homme représentant de Dieu, on sait reconnaître Dieu lui-même.

Si l'on considère ensuite cette obéissance aveugle, on verra qu'elle n'a cessé de former, autrefois dans les monastères et de nos jours dans la Compagnie, des hommes en grand nombre d'une vertu très parfaite. C'est un fait confirmé bien des fois avec éclat dans nos annales. Aussi est-ce une chose inexplicable de voir un certain Julien Vincenzi, de l'Anjou, religieux de notre Compagnie, dresser contre cette obéissance un acte d'accusation rempli des plus étranges rêveries, et le porter devant l'un des tribunaux suprêmes de Rome. Ce réformateur, à l'entendre, avait voulu remonter à la source d'où décou-

laient les erreurs de doctrine de la Compagnie et les violations de sa discipline. Après beaucoup de recherches, il l'avait trouvée dans une lettre que nous appelons Lettre sur l'obéissance, où l'on enseigne d'étranges choses et d'où l'on tire des conséquences très dommageables pour la foi. Il développa cette idée à sa manière, et en composa un long mémoire.

Mais voici qui est encore plus incroyable. Ce que cet homme reproche à l'obéissance de la Compagnie, la plus parfaite, je l'ai dit, qui ait été jamais enseignée dans les écoles de spiritualité, est exactement ce que les hérétiques ont attaqué avec plus de fureur en toute rencontre, comme en font foi leurs livres contre nous. N'est-ce pas une chose bien extraordinaire, après les condamnations édictées contre ces hommes, trop charnels pour rien comprendre aux choses de Dieu, de voir un Julien Vincenzi faire agréer son libelle, comme s'il apportait une révélation d'en haut, et trouver assez de crédit pour faire examiner de nouveau une doctrine qui, comme le prouva solidement le P. Robert Bellarmin dans trois réponses, ne peut être mise en doute, depuis que la perfection de l'obéissance a fait son apparition dans le monde ? Tant il est vrai qu'un ennemi domestique, sous le faux couvert du zèle, trouve plus de facilité pour nuire à son Ordre que beaucoup d'étrangers qui s'acharnent à sa ruine en ennemis déclarés. Mais cette cause était celle de Dieu; l'heure venue, il la prit en main et la conduisit heureusement à son terme, comme nous le dirons en son temps, par des voies qui n'avaient pas été prévues. Vincenzi fut enfermé dans une prison à Rome; juste châtiment de cet esprit inquiet et présomptueux, qui s'était fait le censeur des règles de son Ordre, parce qu'elles ne cadraient pas avec ses caprices.

Saint Ignace était d'accord avec lui-même, soit qu'il traçât les règles de l'obéissance, soit qu'il en exigeât l'observation. Il s'était imposé la loi de ne point tolérer

dans la Compagnie les hommes d'un esprit opiniâtre et attachés à leur propre jugement, quels que fussent du reste leur condition ou leurs talents. Il n'hésita pas en diverses circonstances à en renvoyer plusieurs à la fois; et s'il s'était rencontré des collèges entiers pleins de ces hommes, il eût été prêt à user de la même rigueur, quitte à n'y laisser que les quatre murs à l'abandon. Les étudiants du collège de Gandie ne se montraient pas assez souples aux ordres des supérieurs; il leur écrivit une longue lettre sur la soumission qu'il exigeait d'eux; il la termina par ces sévères paroles : « Quiconque n'est pas disposé à obéir de la manière que je viens d'expliquer, que ce soit un de ceux qui sont maintenant dans le collège ou un de ceux qui doivent y venir dans la suite, et je n'excepte pas le Recteur lui-même, qu'il choisisse un autre genre de vie. La Compagnie ne convient point à ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas s'assujettir à notre obéissance (1). »

Pour former les siens à la perfection de cette vertu, c'était sa coutume de leur commander des choses absolument inutiles, hors de propos ou impossibles en apparence; par exemple, d'être en même temps prédicateur et procureur, professeur de philosophie et de grammaire. Il voulait que le cuisinier fût prêt à enseigner la théologie, et le théologien disposé à laisser sa chaire pour faire la cuisine. Il faisait quelquefois appeler les prêtres au moment où ils allaient commencer le saint sacrifice, et quand ils avaient quitté les ornements sacerdotaux, il les renvoyait à l'autel, sans leur demander autre chose que cette promptitude d'obéissance. Quelqu'un, par une interprétation trop libre de la volonté du supérieur, différait-il l'exécution des ordres reçus, il l'envoyait chercher à l'improviste, même au confessionnal; et l'un d'eux, une fois, ne s'étant pas levé immédiatement au

(1) Lettre de saint Ignace aux scolastiques du collège de Gandie, 29 juillet 1547.

premier signe, il fut sur le point de l'en punir sévèrement. Il défendit que personne engageât les séculiers à s'immiscer dans les dispositions relatives soit à la résidence, soit à l'emploi d'aucun des Nôtres. Un prêtre lui demandant un jour la permission de faire un pèlerinage, et montrant trop de désir d'être exaucé, il lui imposa quelques disciplines. Ce n'est pas que la demande fût une faute en soi, mais elle était faite avec plus d'inclination pour le pèlerinage que pour l'obéissance, et cela était imparfait.

C'est le lieu de rappeler une pénitence assez étrange qu'il infligea pour une désobéissance, d'ailleurs assez légère, au P. Émeri de Bonis, alors tout jeune homme et presque novice dans la Compagnie. Une femme assez peu honnête, demeurant en face de notre église de Rome, avait pris l'habitude de jeter devant la porte toutes sortes d'immondices. Le Saint souffrit quelque temps cette inconvenance; puis il enjoignit à Émeri, qui, suivant l'usage de ces premiers âges, avait été reçu en qualité d'indifférent et exerçait l'emploi de sacristain, d'aller prier cette femme de porter ailleurs les décharges de sa maison. Le jeune homme, qui était très modeste, confia la commission à un autre pour éviter de lui parler. Il n'avait point demandé de permission pour cela. Ignace l'apprit, et tout en approuvant le sentiment de réserve qui l'avait fait agir, il punit sa désobéissance. Le châtiment dura six mois; pendant tout ce temps, Émeri fut condamné à se tenir chaque jour une clochette au cou dans le réfectoire de la communauté, et à dire à haute voix ces paroles : *Volo et nolo non habitant in hac domo.*

Si quelqu'un se jetait à ses pieds pour lui demander le pardon d'une faute ou une pénitence, il devait se relever aux mots : *Levez-vous;* tardait-il à le faire, le Saint le laissait à genoux et s'en allait, afin de lui apprendre que l'humiliation n'est point méritoire quand elle va contre l'obéissance. Un jour il avait fait signe à

un Frère coadjuteur de s'asseoir; celui-ci, par respect pour le Saint et pour un gentilhomme qui était présent, n'obéit pas aussitôt. Ignace lui ordonna de se mettre l'escabeau sur la tête et de rester ainsi pendant tout l'entretien qui se prolongea longtemps. Un prêtre flamand, Corneille Brughelman, était si rongé de scrupules qu'il passait une grande partie de la journée à réciter son bréviaire, recommençant dix fois ce qu'il avait déjà dit; les hommes les plus considérables par leur science et leur vertu avaient perdu leur temps à le guérir. A un mal extraordinaire, Ignace appliqua un remède extraordinaire, remède bien légitime d'ailleurs à l'égard d'un homme que le péril de perdre l'esprit exemptait suffisamment de son obligation. Il lui défendit de la manière la plus rigoureuse d'employer plus d'une heure à son bréviaire, et il lui fit remettre un sablier pour la mesurer. Ce temps écoulé, quelle que fût la partie de l'office, petite ou considérable, qui lui restât à dire, il devait la laisser. Le remède fut efficace. D'une part, l'obligation particulière d'obéir à son supérieur, et d'autre part, l'obligation commune de réciter en entier son office, pressaient tellement le pauvre Père, que dès le premier jour il se mit en règle dans l'espace de temps indiqué; le loisir lui faisait défaut pour entrer en discussion avec ses scrupules.

Cette résolution, si nettement déclarée, d'exiger de ses enfants une très parfaite obéissance, les avait complètement détachés de toute volonté propre. Dès que le Saint jugeait à propos de les rappeler auprès de lui, de les envoyer ailleurs ou de les appliquer à d'autres ministères, ils étaient prêts à quitter les plus riches moissons d'âmes préparées par leurs fatigues, parce que dans la voix d'Ignace, ils avaient reconnu celle de Dieu lui-même. Le P. Antoine Araoz travaillait à Barcelone avec des fruits incomparables pour tout le peuple, quand il reçut l'ordre de quitter cette ville le plus tôt possible, et de pénétrer

plus avant dans l'intérieur de l'Espagne. Il ne s'en attrista ni pour lui-même, à qui ce départ enlevait une si magnifique occasion de faire le bien, ni pour les âmes auxquelles son ministère était si utile, ni même pour Dieu dont la gloire semblait devoir perdre à son éloignement, mais il se disposa à obéir avec une extrême promptitude.

« L'ordre que vous m'envoyez de me rendre ailleurs vers le commencement de septembre, écrivit-il à saint Ignace, je suis tout prêt à l'exécuter, et je n'en suis point troublé, *paratus sum et non sum turbatus.* Je vous obéirai, grâce à la bonté de notre bon et éternel Seigneur, avec une grande et parfaite allégresse de cœur, parce que je tiens pour très assuré — et je n'en doute nullement — que votre voix est la voix de Jésus-Christ, mon Rédempteur, que ceux-là entendent qui sont de sa bergerie. Aussi je me garderai bien de prêter l'oreille aux murmures de ceux qui s'offensent de votre ordre, à cause du grand bien qui se produisait en cette ville. C'est en effet la vérité. J'ai tant à faire ici qu'il ne me reste plus le temps de remplir mes obligations personnelles ; il faut que j'empiète sur la nuit pour penser un peu à moi-même ; car pendant le jour, cela m'est absolument impossible. Entendre les confessions dont un grand nombre sont générales, donner les Exercices spirituels, travailler à des réconciliations importantes entre les personnes de haut rang ; tout cela m'occupe à tel point que souvent, et je vous le dis pour que vous preniez compassion de mon âme, je ne trouve pas le temps de célébrer le saint sacrifice. »

Mais pour la promptitude à laisser, au premier signe de l'obéissance, les œuvres les plus utiles à la gloire de Dieu et au bien des âmes, nul n'est comparable à l'apôtre des Indes, saint François Xavier. A un mot de son supérieur, il aurait quitté l'Orient et toutes les espérances de le conquérir à la foi, et il serait revenu en Europe.

« Votre charité, écrit-il à Ignace, m'exprime le grand désir qu'elle a de me revoir avant de mourir. Notre-Seigneur sait quelle impression ont faite sur mon cœur des paroles d'une si tendre affection, et combien de larmes elles tirent de mes yeux, toutes les fois qu'elles se présentent à mon esprit. A la seule pensée qu'elles pourraient se réaliser, car rien n'est impossible à l'obéissance, je suis rempli de consolation (1). » Dans une autre lettre écrite cette même année, qui fut la dernière de sa vie : « Dieu veuille, disait-il, que nous nous revoyions en paradis ! Et si c'est pour sa gloire, qu'il lui plaise nous réunir même en ce monde ! Rien ne sera plus facile à l'obéissance, et si vous me l'ordonnez, cela se fera (2). » Si le saint apôtre avait vécu plus longtemps, on aurait eu en effet sous les yeux cet admirable exemple. A la voix d'Ignace, Xavier serait revenu du fond des Indes; il aurait entrepris cette longue route de près de dix-huit mille milles, dans le temps même de ses plus grands travaux, quand il nourrissait l'espérance de pénétrer en Chine, et par la conversion de cet empire, de gagner aussi le Japon, qui partage la même idolâtrie. Ignace lui avait enjoint de revenir en Europe; il lui en avait même fait un commandement exprès, au nom de la sainte obéissance. C'est ainsi qu'il en usait parfois à l'égard de ses plus chers enfants, pour accroître leurs mérites, et couper court à toutes les oppositions. Il voulait lui confier l'administration du gouvernement de toute la Compagnie, et le préparer ainsi à lui succéder dans le Généralat; mais la lettre qui portait ce grand message ne trouva plus Xavier vivant.

(1) Cochin, 29 janvier 1552.
(2) Goa, 9 avril 1552.

CHAPITRE VIII

1. De l'union des membres les uns avec les autres par la charité. — 2. Du vœu que font les profès de ne prétendre à aucune dignité ecclésiastique. — 3. Sagesse de ce vœu.

1. Nous avons vu comment tout s'enchaîne dans la Compagnie, grâce à l'harmonieuse hiérarchie établie dans le commandement, et à la parfaite obéissance de tous les inférieurs. Il nous reste à voir comment tous les cœurs sont unis par les liens d'une mutuelle charité, en sorte que ni la distance des lieux, ni la différence des degrés, ni l'opposition si naturelle des caractères entre tant de nations diverses dont se compose le corps de la Compagnie, ne puissent apporter parmi nous ni trouble ni division. La convenance et l'efficacité des moyens institués par saint Ignace pour arriver à cette union parfaite, se comprendront mieux par les effets que par un exposé spéculatif. « Certainement, dit le P. Louis Strada, religieux de l'Ordre de saint Bernard, c'est une chose merveilleuse et où il paraît je ne sais quel enchantement divin, celle dont j'ai été témoin en plusieurs lieux de cette sainte Compagnie. Des hommes, non seulement de condition diverse, mais de nations et de langues différentes, jeunes gens qui étudient, maîtres qui ont vieilli dans l'enseignement, deviennent en peu de jours si unis dans les mêmes pensées, si étroitement liés les uns aux autres par une charité mutuelle, qu'ils n'ont en vérité qu'un cœur et

qu'une âme. A les voir sans les connaître, on dirait qu'ils sont tous nés du même père et de la même mère, ou du moins qu'ils ont tous le même tempérament et la même complexion. »

Ces paroles d'un étranger et d'un témoin oculaire confirment d'une manière éclatante ce qu'un de nos Pères, après avoir fait aussi la même expérience, écrivait à cette époque. « Je ne connais point, disait-il, de consolation comparable à celle de voir dans la Compagnie une si grande diversité de caractères et une telle conformité de volontés; des degrés si distincts et une égalité si ennemie de toute distinction; tant de langues parlées dans une telle multiplicité de nations, et un accord si unanime de toutes les âmes. Là, on ne distingue point l'homme de crédit, le savant, celui qui dans le monde était riche et puissant de celui qui était pauvre, roturier ou ignorant. Dire, un tel est mon ami, ou je suis l'ami d'un tel, serait parler un langage étranger, parce que c'est le langage du monde; on serait même étonné de l'entendre, car lorsque tous s'aiment les uns les autres comme ils s'aiment eux-mêmes, il n'y a que des amis. Quand nous nous disons adieu, pour nous séparer à la voix de l'obéissance, et nous rendre en d'autres lieux, ou bien quand nous souhaitons la bienvenue à ceux qui arrivent de loin, quels embrassements, quelle joie, quelles démonstrations de la plus cordiale bienveillance! Toute maison où arrive un des Nôtres est sa maison, et tous ceux qui l'habitent sont ses frères. Cette charité est un fruit de la grâce de Dieu, dont nous devons être reconnaissants. Réjouissons-nous de ce qu'elle est encore vivante aujourd'hui dans la Compagnie; espérons qu'elle y vivra toujours. Que chacun dans la mesure de ses forces travaille à lui assurer cette perpétuité. »

Aussi ne craignait-on pas de réunir en un même collège des prédicateurs, des professeurs, des supérieurs et des ouvriers apostoliques, tous sujets par naissance de souve-

rains non seulement étrangers les uns aux autres, mais souvent même ouvertement ennemis. Ces réunions d'hommes de nationalités différentes étaient une des plus grandes consolations de saint Ignace, et un des plus sages calculs de sa prudence. On pouvait voir ainsi la Compagnie tout entière et comme en raccourci dans chaque lieu, entendre dans chaque collège les langues diverses qui se parlent dans tous les pays où elle est dispersée, l'espagnol, l'italien, le français, l'allemand. On aurait dit une sorte de renouvellement de cette antique merveille de l'Église naissante, quand au milieu de tant d'idiomes divers, un seul cœur parlait par la bouche de tous, et que dans la confusion de tant de langages barbares, tous entendaient également le langage de la charité. C'est ainsi que le collège de Messine, en 1548, se trouva composé de douze Pères, dont deux seulement étaient du même pays; tous les autres étaient d'autant de patries différentes. Cette ville, étonnée d'une fusion si complète, crut voir traduit en action ce que saint Augustin dit des lyres : chacune des cordes de l'instrument a un son propre; mais il est en si parfait accord avec celui des autres, que soit qu'on en touche seulement quelques-unes, soit qu'on les touche toutes ensemble, il en résulte une très douce harmonie. *Fit suavissimus concentus ex diversis, sed non inter se adversis* (1).

Ce dépouillement de toute affection particulière pour le lieu d'origine n'allait pas seulement à unir les Nôtres dans une même charité ; il leur servait encore à travailler dans quelque pays du monde que ce fût, comme s'ils eussent été dans leur propre pays. Aussi les princes en se plaçant sous leur conduite, ne pensaient pas à s'enquérir s'ils étaient originaires de leurs états ou s'ils venaient d'ailleurs. Il leur suffisait qu'ils fussent de la Compagnie : on savait que chaque cité était comme leur cité natale, chaque nation comme leur propre nation. Jean III, roi de Portu-

(1) *In psalm.* 150.

gal, sollicitait le P. Jacques Miron d'accepter auprès de lui l'office de confesseur. Comme celui-ci s'en excusait, un tel emploi ne pouvant convenir à un étranger, le monarque lui répondit qu'il ne regardait comme étranger aucun membre de la Compagnie.

Quant aux moyens mis en œuvre pour obtenir d'une manière efficace cette union des cœurs si rare, mais si nécessaire aux membres de notre Institut, je me contenterai d'en signaler quelques-uns, que notre saint Fondateur nous a laissés dans ses Constitutions et qui me semblent plus puissants. En premier lieu, puisque nous sommes sortis du monde, il veut que nous arrachions de nos cœurs toute attache particulière à notre propre pays. Ce n'est pas assez ; il veut que nous nous inclinions avec une charité plus grande, s'il est possible, vers ceux qui appartiennent à des nations différentes ; comme ces eaux qui, descendant du sommet des montagnes et courant au milieu des vallées ou des plaines, semblent, après avoir quitté la source où elles ont pris naissance, se précipiter vers celles qui sont venues d'une autre origine, afin que, dans cette rencontre, toutes confondent ensemble leurs flots et se perdent les unes dans les autres.

Les paroles d'adieu adressées par le P. Éverard Mercurian aux Pères de la troisième Congrégation générale qui venaient de l'élever au gouvernement suprême de la Compagnie, sont dignes d'être à jamais conservées. C'est une recommandation très instante de garder cette mutuelle union des cœurs, en se dégageant de toute affection particulière pour son propre pays. « Je vous en conjure, par la miséricorde du Seigneur, leur dit-il, apportez sur ce point la plus grande vigilance ; que le frère juge de son frère avec bénignité, et que nos cœurs soient remplis de charité les uns pour les autres. Nous sommes tous frères dans la même vocation, tous enfants d'une mère commune. Qu'il n'y ait donc, je vous en conjure, au milieu de nous ni Pologne, ni Espagne, ni Italie, ni Allemagne, ni France,

mais une seule Compagnie, un seul Dieu qui règne en tous, et que tous vivent uniquement en Jésus-Christ Notre Seigneur dont vous êtes les membres. *Obsecro vos, per misericordiam Domini, ut huic quam maxime invigiletis : alter de altero in bonitate sentientes, ut utrique invicem bene sentiamus : omnes enim ejusdem vocationis et fratres et filii estis. Itaque nulla, obsecro, sit Sarmatia, nulla Hispania, Italia nulla, nulla Germania aut Gallia, sed una Societas, unus in omnibus Deus, omnes in uno Domino Jesu Christo, cujus membra estis.*

Comme les nouvelles de guerre entre les princes ennemis, les récits de victoires et de défaites, seraient de nature à produire des impressions contraires, selon que les interlocuteurs seraient les sujets du vainqueur ou du vaincu, le saint Fondateur bannit de nos maisons ces sortes d'entretiens. Il prescrivit que chacun apprît la langue du pays où il habite, et il renouvela cet ordre la dernière année de sa vie. En effet, remarque son secrétaire, la charité ne saurait se maintenir longtemps sans la mutuelle communication des cœurs par la parole. Car ou bien on garde le silence quand les autres parlent, et alors on est comme un absent; ou bien on parle sans être compris, et alors on est comme un barbare ou comme un étranger. Or, il ne faut point qu'il y ait d'étranger là où tous doivent avoir et même cœur et même âme. C'est pour cela qu'ici à Rome, il y avait chaque jour, par ordre de notre bienheureux Père, une classe d'italien, à laquelle assistaient tous ceux qui n'étaient pas du pays. Aussi le P. Jacques Miron, dont nous parlions tout à l'heure, a-t-il pu signaler comme une chose doublement admirable que dans le Collège Romain, on était en état de parler jusqu'à seize langues diverses, parce que les professeurs et les étudiants appartenaient à autant de nations différentes. Et toutefois, comme si chacun eût oublié sa langue maternelle, on n'entendait parler que la seule langue italienne, devenue ainsi la langue propre de

chacun, parce qu'elle était la langue commune de tous.

De plus, Ignace veut que chacun considère Jésus-Christ dans les autres comme dans une vivante image. Qui s'accoutume à jeter les yeux sur un objet si beau et si aimable, ne sera plus choqué des différences de caractère ou d'humeur, ni des défauts naturels ni des fautes elles-mêmes de ses frères, toutes choses dont la vue produit naturellement une certaine aversion ou du moins une diminution de la charité. Il ne souffre pas non plus qu'il y ait parmi nous aucune diversité d'opinions, car c'est une source de division. Et parce que la première loi de l'intérêt, c'est de tout retirer aux autres pour tout attirer à soi; comme aussi les prétentions font naître parmi les concurrents de secrètes divisions, et quelquefois des contestations et des rivalités ouvertes, il a remis entre les mains des supérieurs majeurs tout ce qui concerne la disposition des sujets par rapport aux lieux, aux emplois, aux ministères, aux degrés, et il supprima ainsi toutes les causes de brigues et d'ambition.

Il ne tolérait ni les marques d'antipathie ni aucun échange de paroles peu charitables. Pour légères que fussent ces fautes, il les punissait avec une rigueur qui corrigeait les coupables et inspirait aux autres une crainte salutaire. Un jour il imposa une pénitence extrêmement sévère à un Père des plus graves, pour avoir en plaisantant raconté à des personnes du dehors les divagations d'un malade en délire. Quel châtiment n'eût-il donc pas infligé à celui qui aurait ébruité sur le compte du prochain des choses de nature à le déconsidérer? Les semeurs de divisions, les artisans de discordes qui vont colportant le mal qu'ils savent les uns des autres, étaient à ses yeux une peste et un fléau; aussitôt qu'il les connaissait, il ne souffrait pas qu'ils restassent une demi-journée sous le même toit que la communauté. Douze Pères étaient un jour réunis pour délibérer sur l'expulsion d'un de ces hommes. Dix d'entre eux pour éviter, disaient-ils, un

scandale, étaient d'avis de le garder et de le corriger; deux seulement opinaient pour le renvoi. Le Saint, contre sa coutume, se sépara de la majorité et se rangea au sentiment des deux Pères. « Vous craignez le scandale, dit-il; et quel scandale plus grand que de savoir à Rome qu'il y a des divisions parmi nous, et que par une patience malavisée, nous en tolérons l'auteur? »

Il infligea le même châtiment à un autre Père qui, compagnon de voyage du P. Simon Rodriguez, avait, de retour à Rome, raconté des choses peu dignes d'un homme en réputation de vertu. Ignace voulut connaître la vérité tout entière, et fit faire une enquête. Au fond de ces rumeurs, il ne trouva que des imaginations sans consistance, des chimères absurdes, à propos des actions les plus innocentes, ridiculement interprétées. Il obligea donc le coupable à se rétracter, et, malgré sa science et son rare talent pour la prédication, il le renvoya de la Compagnie.

2. Après cette double union si importante, l'union avec nos supérieurs par l'obéissance et l'union entre nous par la charité, il en est une troisième qui regarde Dieu. Je dois dire aussi quelques mots de ce moyen établi par notre saint Fondateur pour assurer la conservation de la Compagnie. Cette union résulte d'une très parfaite pureté d'intention, grâce à laquelle nous ne devons vivre et travailler que pour plaire à Dieu, et contribuer à l'accroissement de sa gloire. Il nous est interdit de recevoir aucun salaire, et de prétendre à aucune récompense, quoi que nous puissions faire pour la Compagnie ou pour le prochain. Ainsi, nos fatigues seront plus saintes en elles-mêmes, mieux reçues des fidèles, et de notre part, continuées avec plus de persévérance; car celui qui travaille uniquement pour Dieu croira toujours, quoi qu'il fasse, n'avoir rien fait. Mais cet oubli de soi, ce dépouillement de toute vue d'intérêt propre ont surtout pour objet les

dignités ; la recherche nous en est rigoureusement interdite soit au dedans, soit au dehors de la Compagnie. Non seulement il nous est défendu de prétendre aux prélatures, mais nous ne pouvons pas même les accepter de la main du Vicaire de Jésus-Christ, à moins d'y être contraints par un précepte formel d'obéissance. Tous les profès s'engagent à cela par un vœu particulier, selon l'ordre et la forme qu'en a laissés le Saint dans la dixième partie des Constitutions.

Dans nos premiers temps, un assez bon nombre de Pères furent désignés aux Souverains Pontifes pour les honneurs de la mitre ou du chapeau. Le saint Fondateur s'opposa à toutes les demandes des princes, et pour faire triompher ses résistances, il eut recours à Dieu non moins qu'aux hommes : tant il était persuadé que si les dignités entraient une fois par une porte dans la Compagnie, l'humilité en sortirait au même moment par une autre. Il traçait ainsi à ses successeurs la direction qu'ils auraient à suivre en pareille circonstance. Sur les espérances que faisait concevoir l'empereur d'Éthiopie de se réunir à l'Église romaine, le Pape Jules III avait accordé au roi de Portugal, pour être envoyés dans cette contrée, un patriarche et deux évêques choisis dans la Compagnie. Saint Ignace voulut qu'il demeurât bien constaté que, loin de se prêter de bon cœur à cette élection, par les espérances du bien qu'on s'en promettait, il avait fait tous ses efforts pour l'empêcher. Dans les déclarations de la dixième partie des Constitutions, il inséra cette remarque expresse : « Au sujet de l'acceptation du patriarcat et des évêchés d'Éthiopie, il n'a pas été possible de résister. *In Patriarchatu et Episcopatibus Æthiopiæ admittendis, resisti non potuit ;* » et un peu plus loin : « Il ne s'est trouvé aucun moyen de résister; *resistendi modus defuit.* » Dans ses explications sur l'Institut, le P. Jérôme Natal, commentant ces dernières paroles, dit à son tour : « Il fut absolument impossible de résister à la volonté et

à l'ordre formel du Souverain Pontife ; lui seul a puissance pour contraindre la Compagnie. *Resistendi modus defuit voluntati ac præcepto Summi Pontificis ; solus enim ille potest Societatem compellere.* » Puis définissant la mesure de la résistance que la Compagnie doit opposer aux dignités, conformément à son Institut et à l'exemple de son Fondateur, il ajoute : « Nous devons mettre en œuvre toute notre industrie, tenter tous les moyens pour nous défendre, remuer ciel et terre pour éloigner de nous les dignités, n'accepter nulle trêve, ne nous laisser aller à aucun découragement, jusqu'à ce que toutes nos ressources soient épuisées ; et elles ne le seront jamais, si ce n'est le jour où le Siège Apostolique nous obligera clairement, sous peine de péché mortel, et déclarera ne vouloir admettre absolument aucune excuse (1). »

Citons quelques exemples de cette résistance de saint Ignace. Ferdinand, roi des Romains, avait demandé le P. Claude Le Jay pour l'évêché de Trieste. Le Saint, alarmé du péril, engagea vivement le P. Le Jay à présenter au Pape Paul III une supplique très pressante pour le prier d'écarter de lui cet honneur. A cette supplique, il joignit lui-même les instances de toute la Compagnie. Par la bouche du P. Le Jay, il conjura le Souverain Pontife qui avait donné la vie à son Ordre en l'approuvant comme famille religieuse, de ne pas lui ravir maintenant cette même vie, en le privant de son esprit propre, seul capable d'assurer son existence et sa conservation. Puis, comme la dernière résolution devait être prise trois jours après en consistoire, il alla trouver chacun des cardinaux, deux seuls exceptés, c'est-à-dire celui qui devait proposer l'affaire, et un autre qui, après avoir refusé un évêché, s'en

(1) *Omnes igitur modi, et rationes resistendi et impediendi sunt excipiendæ et exercendæ, omnis lapis, ut aiunt, movendus, ne dignitas accipiatur : nec desistendum, vel animus est deponendus, donec omnis industria nos deficiat ; quod nunquam esse debet, nisi quando diserte obligabit Sedes Apostolica ad mortale peccatum, nec admittere ullam plane excusationem volet.*

était repenti et l'avait redemandé. Il leur représenta si vivement ses raisons pour ne point laisser introduire les dignités dans son Ordre, qu'il en convertit un bon nombre à son opinion. Mais d'autres, considérant le bien commun de l'Église plutôt que le détriment particulier de la Compagnie, ne paraissaient pas se rendre ; il eut donc recours à un autre moyen. Ce fut d'obtenir un sursis. Il en profita pour faire entendre au roi Ferdinand des plaintes si vives, pour lui exposer des raisons si convaincantes, que ce prince abandonna son dessein ; et ainsi le P. Le Jay fut délivré d'un grand sujet de crainte, et la Compagnie d'un grand danger.

Mais quelques années après, Ferdinand revint à la charge, et demanda au Pape Jules III le P. Pierre Canisius comme évêque de Vienne. Ignace dressa aussitôt ses batteries pour repousser l'attaque. Il fit valoir auprès du Souverain Pontife des arguments si puissants, qu'il le gagna à sa cause ; car il en obtint la promesse que Canisius ne serait point nommé, si lui-même Ignace n'y consentait. Don Diego Lasso, ambassadeur de Ferdinand, désespérant de jamais obtenir ce consentement, conjura le Pape avec instances de donner un ordre formel au P. Canisius, sans tenir compte de l'opposition d'Ignace ; mais Jules III s'y refusa absolument : « Oh ! cela jamais, » dit-il, et il ajouta ces paroles : « Nous avons besoin d'eux. » Il voulait dire, comme il l'expliqua plus tard, au cardinal Santa Croce, qu'un Ordre si utile à l'Église s'en irait en ruine, si l'ambition y pénétrait avec les dignités. C'est en effet ce qui ne manquerait pas d'arriver. Saint Ignace avait prévu d'avance le péril et il fit sagement de s'y opposer ; il fut moins touché de quelque avantage léger à recueillir dans le présent, que des conséquences funestes à craindre pour l'avenir.

Charles-Quint avait obtenu du même Pape Jules III le chapeau de cardinal pour le P. François de Borgia. Une lettre du secrétaire du Saint à l'ancien duc de Gandie nous

apprendra les démarches qu'Ignace multiplia en cette circonstance et le succès qu'elles obtinrent.

« Mon très cher Père en Jésus-Christ, Dieu nous avait fait connaître jusqu'ici par beaucoup de marques combien le genre de vie humble et simple que vous avez embrassé pour son amour, lui est agréable. Mais il vient de vous en donner une preuve encore plus manifeste. Il y a dix ou douze jours, au sortir du consistoire, le cardinal della Cueva avertit notre Père Ignace qu'on avait absolument résolu de vous faire cardinal; et le même jour, le cardinal Maffeo me fit beaucoup de compliments à ce sujet. Comme je lui témoignais ma douleur d'une chose si éloignée de l'esprit de notre Compagnie : « Je voudrais, me dit-il, que votre Compagnie fût un séminaire d'évêques et de cardinaux. » Notre Père eut un entretien à ce sujet avec le cardinal della Cueva. Ayant appris de lui les raisons qui avaient porté Sa Sainteté et le Sacré-Collège à vous choisir, il prit le parti de s'adresser au Pape lui-même, pour lui faire changer d'avis. Il plaida très bien sa cause, et le Pape lui déclara en termes explicites qu'il trouvait votre genre de vie actuel plus avantageux à la gloire de Dieu que la dignité de cardinal. Il ajouta même qu'il préférait ce genre de vie ou celui de tout autre religieux de la Compagnie à la dignité pontificale. Car, ajouta-t-il, vous n'avez point d'autre désir ni d'autres soins que de servir Dieu, et nous, nous sommes engagés en beaucoup d'affaires qui partagent notre cœur. »

« Enfin, il fut convenu entre Sa Sainteté et notre Père qu'Elle ne vous enverrait point le chapeau malgré vous, et sans être assurée de votre consentement. C'est donc à vous maintenant de voir si vous voulez l'accepter. Notre Père a déjà dit positivement à Sa Sainteté que vous n'en voudriez point, et que la seule crainte de cette dignité vous avait obligé de sortir de Rome dans une saison très rude et très incommode; le Souverain Pontife a donc porté ses vues d'un autre côté. De plus, notre Père a vu

les principaux membres du Sacré-Collège, et il a chargé ses amis de voir tous les autres cardinaux et l'ambassadeur de l'Empereur, don Diego de Mendoza. On leur a fait entendre à tous que le Pape ne prétendait point vous imposer de force cet honneur; et quoi qu'il n'y en ait aucun qui n'ait fait paraître un désir sincère et ardent de vous voir revêtu de la pourpre, et n'ait justifié ce désir par plusieurs bonnes raisons, tous enfin se sont rendus à des considérations plus fortes, et ont bien voulu reconnaître qu'il ne fallait point vous faire de violence là-dessus. A la Cour et en ville, tout le monde tient cette affaire pour rompue, maintenant qu'on sait que vous en êtes le maître; car il n'y a personne qui ne juge que vous aimeriez mieux aller toute votre vie tête nue à la pluie et au soleil, que de l'abriter sous ce chapeau. En récompense d'une si bonne nouvelle, je vous demande de dire pour moi la messe du Saint-Esprit, afin de m'obtenir de Dieu la grâce de mieux suivre ses inspirations que je n'ai fait jusqu'à présent. — De Rome, le 1er juin 1552. Par ordre de notre Père Ignace. Votre très humble serviteur en Jésus-Christ. Jean de Polanco. »

Avant de parler de cette affaire au Pape et aux cardinaux, Ignace en avait traité trois jours avec Dieu. De plus, il avait ordonné aux prêtres de dire la messe, et à ceux qui n'étaient pas prêtres d'offrir leurs prières, afin que Notre-Seigneur lui inspirât ce qui convenait le mieux à sa plus grande gloire. La volonté de Dieu lui apparut si claire, que rien, disait-il, n'aurait pu l'empêcher de refuser cette dignité, le monde entier se fût-il prosterné à ses genoux. Admirable énergie dont il aurait donné la preuve, si le Pape Paul IV avait exécuté son dessein d'élever au cardinalat le P. Jacques Lainez, qu'il aimait alors particulièrement. « Peut-être dans peu de jours, dit-il à cette occasion à un Père, aurons-nous le cardinal Lainez; si cela arrive, je ferai tant de bruit que le monde entier saura comment la Compagnie accepte les dignités. »

Grâces en soient rendues à Dieu ! Ils sont en bien plus grand nombre parmi nous ceux qui jusqu'ici se sont refusés à toutes les instances, que ceux qui, sur un précepte formel des Souverains Pontifes, ont dû accepter des évêchés. Pareillement, ils sont en bien plus grand nombre les princes de l'Église qui ont sollicité la grâce d'échanger les honneurs et l'éclat de la pourpre contre l'humble vêtement de la Compagnie, que ceux qui ont été choisis dans la Compagnie pour être élevés au cardinalat. Si nous étions ambitieux non des prélatures communes, mais des dignités ecclésiastiques les plus éminentes, comme répondant seules à notre immense orgueil — c'est là, en effet, une des mille calomnies débitées contre nous par Arnauld dans ses pamphlets, et par une foule d'hérétiques, ses devanciers ou ses successeurs, — on aurait certainement vu parmi tant de confesseurs de rois et d'empereurs, au moins un jésuite, sinon plusieurs, promu à ces hautes fonctions. Or jusqu'ici il ne s'en trouve aucun. Est-ce à dire qu'il n'y a point eu parmi eux d'hommes de mérite, dignes de ces honneurs et bien vus des princes ? Non sans doute ; mais ils avaient d'autres engagements, et ils puisaient d'autres sentiments dans l'état d'obéissance et d'humilité dont ils faisaient profession.

3. Cet éloignement des prélatures et des dignités a toujours paru aux hommes vraiment sages et saints, ce qu'il est en effet, un des moyens les plus nécessaires et les plus efficaces dont dispose la Compagnie pour se maintenir comme Ordre religieux, et conserver l'esprit propre de son Institut ; car l'ambition y semble plus facile et elle y serait plus funeste qu'ailleurs. D'autres Souverains Pontifes, qui nous ont bien connus et nous ont aimés d'un amour de père, ont partagé les sentiments de ceux dont j'ai parlé plus haut. Sans doute, et ils s'en rendaient bien compte, il eût été avantageux à certaines églises d'avoir des pasteurs choisis parmi les religieux de notre

Compagnie, les plus recommandables par la science et par la vertu. Mais en considération d'un plus grand bien, ils n'ont jamais voulu les leur donner et ont fermé l'oreille aux requêtes des plus puissants princes. Grégoire XIII qui aimait si tendrement la Compagnie et s'en est tant servi pour le bien de l'Église, s'entretenait un jour de ce sujet avec le cardinal Cornaro. Après une longue conversation, il termina par ces paroles expresses : « Nous passerons l'un et l'autre à une meilleure vie ; mais Votre Seigneurie est plus jeune ; elle vivra plus longtemps. Qu'elle se souvienne de ne jamais consentir à ce qu'aucun membre de la Compagnie soit élevé aux prélatures ; car si cette porte venait à s'ouvrir dans l'Ordre, ce serait pour y faire entrer sa ruine. » La conduite de ce grand Pape n'était pas en désaccord avec ses paroles. Il nous conseillait lui-même de nous opposer de toutes nos forces à toute proposition de cette nature ; il n'exceptait que le cas où il faudrait pourvoir de pasteur une église, et où, dans tout le clergé séculier, il ne se trouverait pas un seul homme capable de la gouverner ; ce qui était supposer un cas chimérique.

Il faut noter cependant que du temps même de saint Ignace, le cardinal de Santa Croce, lié d'une amitié si étroite avec le serviteur de Dieu, et plus tard successeur du pape Jules III, sous le nom de Marcel II, avait sur ce point des idées différentes ; et la raison, disait-il, c'est que pour réformer l'Église, il ne peut y avoir de moyen plus prompt et plus efficace que de lui donner des pasteurs également saints et savants. Or, disait-il encore, si l'on avait à fonder un Ordre religieux qui eût pour fin particulière de communiquer à ses membres ces trois qualités si propres aux évêques, la science, la piété et le zèle des âmes, que faudrait-il ajouter à la Compagnie, ou que faudrait-il lui retrancher pour qu'elle fût précisément cet Ordre ? N'élève-t-elle pas ses enfants dès leurs premières années dans l'étude des sciences sacrées, dans

l'amour de leur propre perfection et dans le dévouement aux âmes, au salut desquelles elle les emploie dans toute sorte de ministères? C'est donc frustrer l'Église, ajoutait-il, que de lui enlever ceux qui seraient plus nécessaires pour la réformer et la maintenir ensuite dans tout son éclat.

Il eut un jour une longue discussion sur ce sujet avec le P. Martin Olave. Celui-ci, malgré toutes les raisons qu'il put apporter, ne parvenait pas à le satisfaire et à dissiper ses doutes. Il en appela alors à l'autorité de saint Ignace, qui s'était proposé, disait-il, d'approprier le mieux possible la Compagnie aux besoins et au service de l'Église, et qui pensait néanmoins sur ce point tout différemment de Son Éminence. Ce fut comme un trait de lumière; le cardinal comprit, sans aucune autre raison particulière, qu'il devait y avoir les plus justes motifs à cette règle du saint Fondateur. « Je me rends à cet argument, dit-il, et je me reconnais vaincu. Le seul nom d'Ignace a plus de poids à mes yeux que toutes les raisons contraires de mon esprit. Il n'est pas probable en effet que nous connaissions mieux la volonté de Dieu que celui que le Seigneur a choisi, qu'il a éclairé de ses lumières, aidé de sa grâce à fonder votre Ordre dans des jours si mauvais pour son Église. Après lui avoir donné les qualités nécessaires pour tracer le plan de son Institut, et apprendre aux autres par son exemple à gouverner, pourrait-on croire qu'il lui ait refusé l'intelligence des moyens dont la Compagnie doit faire usage, et de ceux qu'elle doit laisser de côté, afin de ne pas souffrir elle-même de ce qui serait profitable aux autres? »

Si, pour établir des règles beaucoup moins importantes, saint Ignace eut, comme on sait, des illuminations si vives et des assurances si manifestes de la volonté divine, on ne peut pas douter qu'en un point de si haute conséquence, l'acceptation ou le refus des dignités ecclésiastiques, il n'ait été favorisé de toutes les

lumières nécessaires. Nous-mêmes, dont la vue n'est pas si pénétrante, peut-être pourrons-nous indiquer des raisons assez fortes pour nous convaincre que cette Constitution a été faite selon toutes les lois de la prudence.

Et d'abord, si le zèle du salut des âmes ouvrait seul la porte aux dignités, et s'il ne l'ouvrait qu'aux plus méritants, le détriment serait sans doute moins considérable, mais il ne laisserait pas d'être grave. En effet, enlever à un Ordre ceux qui en sont comme la fleur et sont les mieux préparés à en remplir les ministères propres, c'est comme si on ôtait à un corps destiné à soutenir de grandes fatigues, les esprits vitaux dont il tire sa force. On demandait un jour au Supérieur général d'un Ordre religieux quel Institut lui paraissait mieux pourvu des moyens de se conserver dans le premier esprit de sa vocation : « La Compagnie de Jésus, répondit-il; car elle garde ce qui est bon, puisque les dignités ecclésiastiques ne peuvent le lui enlever; et elle se défait de ce qui est mauvais, en renvoyant ceux qui violent sa règle. »

L'introduction des dignités ecclésiastiques dans la Compagnie se bornât-elle à la priver de ses meilleurs sujets, l'inconvénient serait déjà très grand ; mais cet inconvénient serait bien vite suivi d'un autre plus grand encore. En effet, ce qu'on accorderait d'abord uniquement au zèle, on ne pourrait bientôt plus le refuser à l'ambition. Qu'arriverait-il alors? C'est que le mérite ne pouvant être seul à prétendre aux prélatures, ceux qui se mettraient sur les rangs ne seraient pas les meilleurs. Les bons ne s'en jugent pas dignes, et lors même qu'ils ne les fuient pas par crainte du danger, ils s'abstiennent du moins de les désirer, parce qu'elles sont honorables. De plus, c'est chose évidente, dans un Ordre dont la fin spéciale est de travailler au salut des âmes, celui qui rechercherait ces hautes places ne le ferait pas par un motif de zèle et par le désir de venir en aide au prochain,

puisque la Compagnie lui ouvre par ailleurs un champ sans limites, et ne met point de bornes à son activité. Ce serait donc l'ennui de la règle, le désir de la liberté, peut-être l'ambition, la gêne des parents, l'aversion pour les supérieurs, l'amour des aises qui pousseraient la plupart des prétendants. Un très petit nombre pourraient arriver. Mais combien s'engageraient sur le même chemin! L'espérance, cette jouissance mystérieuse anticipée de ce qu'on ne possède pas encore, est une si douce chose, et elle ne coûte rien. Ne voyons-nous pas en effet tous les jours, pour un homme qui réussit dans les cours, mille autres concurrents, sans se préoccuper de l'échec de mille rivaux malheureux, se précipiter dans la même carrière?

Supposez que la Compagnie soit envahie par cette ambition. Comme elle compte des membres distingués par la naissance ou par le talent; que d'ailleurs elle remplit dans les cours et auprès des princes des fonctions qui ne sont pas sans éclat, ne courrait-elle pas le risque d'avoir bientôt à déplorer dans son sein les conséquences qui découlent naturellement d'un tel principe? On ne voudrait plus s'occuper que de ministères brillants et considérables, propres à donner du crédit, à mettre en relief, et ces ministères ne seraient certainement ni l'enseignement de la doctrine chrétienne et de la grammaire aux enfants, ni les confessions dans les prisons et les hôpitaux, ni les courses apostoliques à travers les campagnes, ni les missions lointaines au milieu des peuples barbares. On chercherait à s'introduire dans les cours; on en viendrait à des démêlés et à des discussions ouvertes avec des prétendants et des rivaux; on s'insinuerait dans l'amitié des grands; on achèterait leurs bonnes grâces en secondant leurs inclinations, en défendant leurs intérêts et en dirigeant leur conscience d'après la règle du profit personnel plutôt que d'après celle du devoir; on mettrait en mouvement les bons offices

des princes, des parents; enfin, on consacrerait à poursuivre des avantages particuliers dans le monde, les moyens donnés de Dieu pour promouvoir dans la religion les intérêts de sa gloire.

N'y eût-il à craindre que les influences mauvaises, résultat inévitable d'une présence trop assidue dans les cours — et cette présence est nécessaire pour qui prétend réussir, — c'en serait assez, tant ces influences sont malsaines et nuisibles. Celui qui aborde les cours pour une autre fin que pour le service de Dieu, devient d'ordinaire un courtisan dans le cloître plutôt qu'un religieux à la cour. L'humilité, le recueillement, la pauvreté, la mortification, la simplicité de la vie religieuse, toutes ces choses envisagées avec des yeux habitués à contempler tout le jour les pompes, les grandeurs et les fêtes, ne paraissent plus que bassesse et même avilissement ; on les supporte avec ennui, on s'en délivrerait avec plaisir.

Que des religieux parviennent à gagner les bonnes grâces des grands et à s'assurer leur appui, je ne connais point de gens plus insupportables, et qu'il soit néanmoins plus nécessaires de tolérer. Ils ont l'art de rattacher leurs intérêts aux caprices de leurs patrons, et par là ils se font craindre et n'ont eux-mêmes aucune réserve. Malheur à qui les blesse ! A les entendre, l'inobservation des règles est une nécessité pour eux; leur infliger des pénitences serait une injure qui s'adresserait moins à leur personne qu'au maître dont ils sont les serviteurs. Ils s'autorisent tantôt de ses désirs, tantôt de ses paroles; ils font même entendre des menaces, afin que la crainte d'un plus grand mal ferme les yeux aux supérieurs, et qu'ils puissent continuer de vivre à leur caprice. Ce n'est pas tout : ils parleront mal de la religion, leur mère, afin de paraître impartiaux et désintéressés ; ils diront en liberté tout ce qu'ils savent, et condamneront ce qui ne leur plaît pas dans le gouvernement général de l'Ordre, comme dans la conduite privée de ses membres; ils se feront les

protecteurs de certains religieux qui, hors d'état de se soutenir par eux-mêmes, cherchent un appui autour d'eux ; ils auront des partisans et des créatures.

Voilà, sans parler de beaucoup d'autres, quelques-uns des fruits de cette déplorable ambition ; et voilà les fruits que la Compagnie aurait sans doute recueillis pour sa ruine, s'il lui avait été permis de prétendre aux prélatures, et si elle avait dû vivre dans les cours plus qu'il ne convient à la profession de ses membres.

CHAPITRE IX

1. Le premier Évêque et le premier Cardinal de la Compagnie. — 2. Les profès élevés aux prélatures s'obligent par un vœu simple à écouter les avis du P. Général. — Explication et justification de ce vœu.

1. L'expérience a démontré que notre vocation semble avoir je ne sais quelle répugnance innée et intrinsèque pour les dignités. Ceux d'entre nous que les ordres exprès des Souverains Pontifes en ont revêtus, n'ont pu s'empêcher d'y porter cet esprit d'éloignement qu'ils avaient conçu pour elles et, n'y trouvant point le bonheur dont ils jouissaient auparavant, ils ont fait tous leurs efforts pour s'en dégager. Je me contenterai de citer en témoignage l'exemple du premier patriarche et du premier cardinal tirés de la Compagnie.

Le P. Jean Nunez Baretto avait été nommé patriarche d'Éthiopie. C'était un religieux éminent dans toutes les vertus et très cher à saint Ignace. Il partit d'Europe pour Goa, ville capitale des Indes, d'où il devait se rendre ensuite dans son diocèse. Mais en arrivant à Goa, il trouva un certain Jean Belmudes qui, à tort ou à raison, je n'ai pas à l'examiner, se disait le patriarche d'Éthiopie. L'Éthiopie lui appartenait, disait-il, depuis des années; il en avait été chargé par Paul III. S'il ne montrait pas à l'appui de ses affirmations des bulles ou des lettres patentes, l'habit qu'il portait en était, suivant lui, une

preuve suffisante. Il en appelait du reste au témoignage des personnes, qui en Portugal et à Goa, l'avaient vu traiter avec les honneurs dus à un patriarche. Mais l'excellent homme n'avait besoin ni d'avoir raison ni de plaider. Le P. Nunez sur qui cette dignité pesait d'un poids insupportable, s'estimait trop heureux d'avoir trouvé quelqu'un qui voulût bien l'en décharger.

Il écrivit aussitôt à saint Ignace des lettres pleines d'une joie incroyable ; il le conjurait avec instances, puisqu'il était enfin délivré du patriarcat d'Éthiopie, de demander pour lui au Souverain Pontife de n'être plus enchaîné au gouvernement d'aucune autre église. Si ses démarches restaient infructueuses, il était prêt, disait-il, à se remettre une seconde fois en mer, et à venir des Indes jusqu'à Rome. Là, prosterné aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, il verserait tant de larmes qu'il obtiendrait enfin de ne plus exposer le salut de son âme en acceptant des prélatures nouvelles.

Mais comme il était de fait le légitime patriarche, il dut incliner la tête et courber les épaules. Cependant il ne put pénétrer en Éthiopie : l'empereur avait trompé les espérances qu'il avait données de se réunir à l'Église romaine, et lui refusait l'entrée de son empire. Il demeura donc au collège de Goa, où il ne se distinguait des autres qu'en se montrant le plus soumis, le plus humble, le plus pauvre de tous. Sur ces entrefaites, saint Ignace mourut et le P. Jacques Lainez lui succéda. Le P. Baretto s'empressa d'écrire au nouveau Général pour le prier de déposer aux pieds du Souverain Pontife sa dignité de patriarche, et pour s'offrir, dans le cas où ses vœux seraient exaucés, à exercer l'emploi de cuisinier, dans le plus pauvre et le plus humble des collèges.

Le second exemple est celui du P. François Tolet, le premier cardinal de la Compagnie, homme également recommandable par sa science et par sa vertu. Il nous dira mieux que je ne saurais le faire, avec quelle tristesse

il porta cette dignité, et tout ce qu'il tenta pour s'en délivrer. Cependant il était très cher au Pape Clément VIII qui l'avait élevé à l'honneur de la pourpre. Les occasions ne lui manquaient pas de s'employer au service de l'Église; les affaires les plus importantes lui étaient confiées. Mais la vertu de sa première vocation, ennemie par nature des dignités ecclésiastiques et toujours vivante en lui, lui inspirait je ne sais quelle tristesse et je ne sais quelle inquiétude, comme si dans ce lieu élevé, il eût été dans un état violent. Poussé d'un irrésistible désir, il n'aspirait qu'à la tranquille sécurité de son ancien état. La première année de son cardinalat n'était pas encore écoulée, qu'il demanda avec instances au Souverain Pontife la permission de lui remettre son chapeau. Voici fidèlement extraite de l'original la lettre qu'il écrivit à cette occasion.

« Très Saint Père,

» Que Votre Sainteté n'attribue ce que je viens lui soumettre, ni à légèreté, ni à précipitation, ni à aucune passion mal réglée; il y a plusieurs mois que j'en entretiens la pensée; je l'ai recommandé à Dieu et à la glorieuse Vierge, sa mère, et je l'ai fait recommander par des serviteurs de Dieu. Je me sens très résolu à renoncer au chapeau de cardinal et à tous mes autres titres, afin de me retirer dans la solitude, et d'y passer le petit nombre de jours qui me restent encore à vivre. Quatre raisons principales m'engagent à prendre cette détermination. La première est le peu de progrès que je fais dans la vie spirituelle avec cette dignité; il me semble que je perds au lieu de gagner, et que loin d'avancer, je retourne en arrière. La seconde, c'est que j'y rencontre beaucoup d'empêchements, de troubles, de distractions et d'occasions de me refroidir dans l'amour de Dieu, que je préfère à toutes les choses de ce monde. La troisième, c'est le désir que Dieu me donne, par sa grâce, de laisser pour son

amour tout ce que je possède; je voudrais avoir davantage afin de laisser davantage. Ces trois raisons si brèves dans leur énoncé sont, dans la pratique, si étendues et si multiples, que pour les expliquer en détail, il me faudrait un livre entier. Je le dis en présence de Dieu, elles me tiennent jour et nuit dans une tristesse de cœur que je puis bien quelquefois renfermer en moi-même, mais que souvent aussi je suis impuissant à dissimuler; elles me font vivre dans un dégoût presque continuel de toutes les choses extérieures. La quatrième raison est accessoire et moins importante, c'est la faiblesse de ma santé. Mes forces s'épuisent à me rendre aux congrégations, aux consistoires et aux autres réunions publiques; j'y souffre sans mesure, et j'y suis presque inutile au service de Dieu. Je ne trouve point de paroles pour exprimer mes sentiments sur ce sujet. Les effets pourront peut-être mieux en donner quelque idée, puisque je suis prêt à abandonner avec un contentement extrême ce que le monde désire et recherche avec tant d'ardeur.

» Je conjure Votre Sainteté, aussi instamment qu'il m'est possible, par son amour pour Jésus-Christ Notre Seigneur qui a tant fait pour nous, et qui étant riche s'est fait pauvre à cause de nous, *qui cum dives esset, propter nos egenus factus est;* je la conjure par son amour pour la très sainte Mère de Dieu, à laquelle Votre Sainteté est si dévouée, et au nom de laquelle je fais cette demande, d'accepter ma renonciation à la dignité de cardinal et à la pension qui s'y trouve attachée; qu'Elle me permette de me retirer dans la retraite pour me préparer à la mort, car il y a longtemps que je nourris ce désir. Votre Sainteté ne perdra que peu, ou plutôt elle ne perdra rien à mon départ. Je la conjure de ne point me refuser sans avoir auparavant prié Notre-Seigneur et sa glorieuse Mère de l'éclairer, et de lui faire connaître ce qui est le plus conforme à la sainte volonté de Dieu. C'est pour cette raison que je lui ai présenté par écrit cette requête. En

l'écrivant, je ne me suis proposé, en la présence du Dieu vivant, que le divin service et le salut de mon âme, auxquels je veux travailler avec toute la perfection que je dois à Dieu et à sa très sainte Mère. Je renouvelle très humblement mes instances avec toute l'ardeur possible; daigne Votre Sainteté me montrer en cette occasion l'affection qu'Elle veut bien avoir pour moi depuis tant d'années, et qu'Elle m'a témoignée de tant de manières. Qu'Elle ne prenne point cette démarche pour une marque d'ingratitude envers Elle, et pour un signe de l'oubli dans lequel j'aurais mis ses bienfaits. Dieu qui doit me juger, sait que je suis très éloigné d'une telle disposition. N'eût-Elle fait que me combler de faveurs dont je pourrais faire un sacrifice à Dieu, je serais pénétré pour Elle de la plus tendre reconnaissance. Combien plus dois-je en être rempli, puisque ces faveurs elles-mêmes et l'amour avec lequel Elle me les a départies, sont si grands et si dignes de toute gratitude ! Que le Seigneur soit toujours avec Votre Sainteté et la remplisse de ses grâces ! En attendant qu'Elle veuille bien me communiquer ses ordres, je demeure de Votre Sainteté le très humble et très dévoué serviteur.

» Cardinal Tolet.

» *3 septembre 1594.* »

Cette lettre accrut les mérites de l'humble cardinal, mais ne le délivra pas de sa dignité. Tandis qu'il se berçait de l'espérance que ses désirs seraient exaucés, et délibérait sur le lieu où il se retirerait loin de l'embarras de la cour, il fut mandé par le Pape, quatre jours après avoir présenté sa supplique. Il en reçut cette reponse qu'il consigna ensuite lui-même par écrit : « Nous vous commandons, en vertu de toute l'autorité dont Nous disposons de ne plus penser à laisser le chapeau de cardinal. Ces paroles ne sont pas de Nous, mais de celui qui Nous les suggère. Vous Nous demandiez de consulter Dieu sur cette affaire. Nous l'avons fait, et Nous pouvons vous dire qu'aussitôt

que Nous Nous sommes mis à prier, Nous avons entendu comme une voix qui Nous disait : « Use avec lui de toute ton autorité et commande-lui de renoncer à cette pensée. » Ainsi l'ordre que Nous vous donnons, a été placé sur nos lèvres par celui qui veut qu'il vous soit donné. » Ces paroles dites, le Saint-Père entretint le cardinal de quelques affaires, puis il se leva, l'embrassa et lui dit en souriant : « Je veux que ce soit ensemble que nous allions au désert. »

Dans ce fait et dans le précédent, je vois moins encore un acte d'humilité qu'une conséquence propre de notre vocation. Parmi les autres membres de la Compagnie qui ont été promus à des honneurs semblables, beaucoup ont partagé les mêmes sentiments. Il me serait facile d'en multiplier les exemples ; je me réserve de les rappeler au fur et à mesure que le développement de mon récit m'en offrira l'occasion. On ne doit pas au reste trouver étrange que des hommes, élevés dans l'éloignement des dignités, n'y trouvent point, quand ils sont forcés de les accepter, cette satisfaction et cette paix qu'y goûtent d'ordinaire ceux qui n'avaient point la même obligation. L'aversion causée par un vœu est bien autrement profonde que celle qui provient de la seule humilité. Et cependant l'histoire de l'Église nous offre l'exemple de beaucoup d'hommes qui, pour échapper aux prélatures et aux mitres, sont allés se cacher dans des cavernes ou dans des déserts. Parmi ceux qui durent céder à une certaine violence du peuple, combien, après avoir conservé leurs dignités aussi longtemps qu'ils purent triompher de leurs répugnances, profitèrent ensuite de la première occasion favorable, pour se retirer dans la solitude ou dans des monastères! Qui ne connaît les adieux de saint Grégoire de Nazianze à sa chaire épiscopale, à ce trône objet d'envie et si plein de péril, *Vale cathedra, invidiosum et periculosum fastigium,* quand il eut obtenu ou plutôt emporté de vive force sa démission de patriarche? Quels touchants

adieux à Constantinople, dont il est le pasteur et qu'il va remettre à un autre ; aux cent cinquante évêques qui s'y sont rassemblés en concile, au temple, à l'empereur, aux clercs qui chantent des hymnes, aux chœurs des vierges consacrées, au peuple auditeur assidu de sa parole, à ses bienfaiteurs, en un mot à toute la cité ? « Non, disait-il en finissant, ils ne perdent point Dieu ceux qui abandonnent leurs trônes ; ils en trouveront un autre incomparablement plus noble et plus assuré. *Non enim Dei quoque jacturam faciunt qui thronis cesserint, sed supremam cathedram habebunt, his multo sublimiorem et tutiorem* (1). »

2. Par une seule constitution, Ignace pourvoyait ainsi à un double besoin ; il éloignait l'ambition de la Compagnie, et il délivrait l'Église des ambitieux. Comme il est possible cependant que les Vicaires de Jésus-Christ, qui seuls en ont le pouvoir, commandent à quelqu'un des Nôtres, en vertu de la sainte obéissance et sous peine de péché, d'accepter des dignités ecclésiastiques, le saint Fondateur régla d'avance avec une admirable sagesse, comment il faudrait se comporter dans ces hautes fonctions, pour les exercer sans détriment pour soi-même et à la plus grande gloire de Dieu. Il obligea tous les profès à promettre par un vœu spécial, que si jamais ils étaient élevés à quelque prélature, ils écouteraient les conseils du Général de la Compagnie ou de celui que le Général aurait substitué en sa place, et qu'ils y conformeraient leur conduite, s'ils jugeaient que ce fût plus sage et plus utile au service de Dieu. Quelques observations sont à faire sur ce vœu.

Saint Ignace en fit une constitution deux ans avant sa mort. Non content d'avoir arrêté cette constitution en présence de Dieu, il voulut, suivant sa coutume, la soumettre encore au jugement des Pères et avoir leur avis. On conserve dans nos archives de Rome la pièce originale

(1) Gregor. Nazianz. *Édit.* Migne, *t.* II. *Orat.* xlii, *p.* 490.

qui contient les propositions examinées à ce sujet, avec le jugement qu'on en porta et la signature de dix-neuf théologiens qui intervinrent dans la discussion. Voici ce document mot à mot :

« Du consentement unanime de tous les Pères assemblés, ce qui suit a été arrêté : 1° Il est permis, dans le cas où un religieux de la Compagnie serait élevé à quelque prélature, de s'engager par un vœu simple à écouter et à suivre les conseils du Général de la Compagnie ou de celui qui remplacerait le Général, pourvu que le prélat juge que ce qu'on lui conseille est le meilleur. Il ne paraîtrait pas licite cependant de promettre par ce vœu une telle obéissance au Général, que celui-ci fût constitué par là supérieur à l'évêque. 2° Ce vœu est utile. 3° Il est permis et il est expédient de dresser une constitution à ce sujet, pourvu qu'elle soit expliquée en termes qui ne puissent légitimement blesser personne. 4° Il n'y a pas lieu de faire mention de scrupules ou de choses semblables. — Arrêté à Rome dans la maison de la Compagnie de Jésus, le 17 septembre, l'an du Seigneur 1554 (1). »

La première signature apposée à cette délibération est celle du P. Jacques Lainez ; elle seule en vaut cent. Ensuite ont signé André Oviedo, qui fut plus tard patriarche d'Éthiopie, Melchior Carnero, évêque de Nicée, Martin Olave, docteur de Sorbonne, Christophe Madrid, Benoît Palmio, Pierre Ribadeneira, Corneille Wischaven et autres, tous hommes d'une grande science et d'une grande sa-

(1) *Communi omnium Patrum, qui congregati sunt, consensu, conclusum est : 1° Licere vovere voto simplici, quod si quis ex Societate assumatur ad prælationem, audiet consilium Generalis Societatis Jesu, vel ejus in hoc commissarii, et exequetur quod ei consultum fuerit, modo prælatus judicaverit, id, quod consulitur, melius esse ; non tamen videbitur licitum, ita obedientiam dicto Generali vovere, ut is per hoc constituatur superior episcopo. 2° Hoc votum expedire. 3° Licere et expedire constitutionem de hoc facere, modo ita explicetur, ut nullus merito offendi possit. 4° Non expedire mentionem facere de scrupulis, vel aliis hujusmodi. — Conclusa sunt prædicta omnia Romæ, in domo Societatis Jesu, 17 septembris, anno Domini 1554.*

gesse. Le décret ainsi défini fut inséré dans les Constitutions, et celles-ci par ordre du pape Paul IV, furent soumises à l'examen de quatre cardinaux; le cardinal Alexandrin, de l'Ordre de Saint-Dominique, plus tard élevé au souverain pontificat sous le nom de Pie V; le cardinal Moniliano ou d'Araceli, franciscain; le cardinal Scoto, théatin, et Suavio, cardinal-évêque. Tous jugèrent qu'il n'y avait pas une syllabe à y changer ou à en retrancher. De plus, un grand nombre de Souverains Pontifes ont, dans plusieurs bulles, approuvé et confirmé toutes et chacune de ces Constitutions, leur donnant à toutes la même force que si elles eussent été rapportées en entier et mot à mot dans ces bulles. Ils ont défendu, sous la menace des plus graves censures et d'autres peines très rigoureuses, d'y contredire ou de les examiner en tout ou en partie, même sous prétexte d'en rechercher la vérité ou de les ramener à leur pureté primitive.

3. Ces détails feront apprécier l'esprit dont nos adversaires se sont inspirés et les raisons sur lesquelles ils se sont appuyés, pour attaquer ce vœu et soutenir qu'il est nul et sans force. N'ont-ils pas même essayé de le rendre odieux, et prétendu qu'il portait atteinte à la hiérarchie ecclésiastique, en soumettant les évêques aux religieux? Il faudrait dire alors que les Souverains Pontifes Paul IV, Grégoire XIII, Grégoire XIV, et Paul V, sans parler des quatre examinateurs nommés plus haut, ont bien mal compris les véritables intérêts de l'Église; au moins auraient-ils dû, dans le moment où ils confirmaient tous et chacun des statuts, décrets et règlements de l'Institut de saint Ignace, effacer de leurs bulles ces expressions « de notre science certaine, *ex certa scientia.* » De plus, est-il vraisemblable qu'un Ordre religieux tout entier, qui sans doute n'est pas absolument dépourvu de conscience et de lumière, ait été ou assez ignorant pour ne pas distinguer un vœu d'un sacrilège, ou, s'il n'y avait pas faute

de connaissances, assez impie pour oser le prononcer?

Ce vœu est donc licite et saint; car il oblige à une chose meilleure, et il ne porte aucun préjudice à l'autorité des évêques. Demander un conseil ne constitue pas une infériorité, ni le donner une supériorité. Pareillement s'obliger à écouter un conseil, car le vœu ne fait pas une loi de le demander, la Compagnie, de son côté, restant libre de parler ou de se taire; s'obliger, dis-je, dans ces limites, ce n'est point donner au conseiller juridiction sur soi-même. Enfin, s'engager à prendre le parti le meilleur et le plus avantageux au service de Dieu, c'est moins se soumettre au jugement d'un autre que s'engager soi-même vis-à-vis de son propre jugement. Or, que telle soit la volonté expresse de notre saint Fondateur, nous en avons la preuve évidente dans la dixième partie des Constitutions. Au paragraphe sixième, on lit ces paroles : « Ce n'est pas à dire que celui d'entre nous qui a été élevé à la prélature, considère aucun des Nôtres comme son supérieur; mais de lui-même et en la présence de Dieu, il a l'intention de s'obliger à faire ce qui lui paraîtra le meilleur pour le plus grand service de Dieu; il veut avoir un ami capable de le lui proposer avec une charité et une liberté toute chrétienne, à la plus grande gloire de Dieu Notre Seigneur (1). » Il résulte de là qu'en violant son vœu, c'est à Dieu et non pas à l'homme que le prélat manquerait de parole, et qu'il ne pourrait en aucune manière, pas même indirectement, y être ramené par la puissance coactive, *per vim coactivam.*

Autre observation. Soumettre le religieux à une obligation dont l'exécution lui sera possible, alors seulement qu'il ne sera plus sous la dépendance de son Ordre, ce

(1) *Non quod habeat, qui prælatus est, aliquem de Societate superioris loco, sed quod sponte in Dei conspectu, vult ad id faciendum obligari, quod ad divinum obsequium melius esse intellexerit. Quodque placeat esse aliquem qui sibi cum charitate ac libertate christiana ad gloriam Dei et Domini nostri id proponat.*

n'est pas sortir des limites du droit. C'est ainsi qu'on oblige les cardinaux à jurer que, s'ils sont un jour élevés au souverain pontificat, ils ne donneront jamais en fief les biens de l'Église, conformément à la constitution de Pie V. En accomplissant le vœu qu'il avait fait dans la Compagnie, le prélat n'agit point en vertu de quelque domaine ou supériorité que la religion aurait retenue sur lui, mais uniquement en vertu de son vœu. Seulement, lorsqu'il était encore religieux, on avait pu l'obliger à faire ce vœu, parce qu'il dépendait de son supérieur et que celui-ci, par l'autorité apostolique, avait sur lui puissance et juridiction. L'émission et l'accomplissement d'un vœu sont deux actes très différents, d'où il suit qu'on peut très bien faire un vœu sous la loi de l'obéissance, et l'exécuter en dehors de cette loi.

Prétendre que Grégoire XIII, parce qu'il n'a parlé dans sa bulle *Ascendente Domino* que des quatre premiers vœux qui se font après la profession, sans rien dire du cinquième relatif aux obligations des religieux élevés à l'épiscopat, a voulu équivalemment l'abroger, c'est une assertion insoutenable. La bulle *Ascendente*, comme il est facile de s'en convaincre dès les premiers mots, n'avait pas d'autre but que de maintenir et de confirmer l'Institut de la Compagnie dans son premier état, et d'arrêter alors et pour toujours la téméraire hardiesse de ceux qui, dans un esprit de contradiction, oseraient l'attaquer. Une bulle destinée à communiquer une force nouvelle à toutes les parties de nos Constitutions, comme elle le déclare expressément, peut-elle être si mal formulée qu'elle obtienne un effet tout contraire? Peut-elle détruire dans une de ses parties l'édifice qu'elle se proposait de consolider dans tout son ensemble? Ne serait-ce pas contre les intentions de cette paternelle sollicitude qui a dicté au Souverain Pontife cette Constitution apostolique et lui a fait dire ces paroles, où sa pensée s'exprime sans aucune obscurité : « Considérant le bien que la

Compagnie de Jésus produit dans l'Église universelle par son Institut toujours pur et inaltérable, et par la bonne éducation de la jeunesse religieuse, et dans l'espérance de le voir augmenter de jour en jour, Nous voulons, autant qu'il est en Nous, favoriser l'intégrité de cet Ordre, sa paix, sa tranquillité et son accroissement, etc. *Nos universalis Ecclesiæ utilitati quam ex inviolato et inconcusso dictæ Societatis Instituto et religiosæ sobolis educatione, et majorem in dies speramus, prospicientes, et præterea ejusdem Societatis indemnitati, paci, quieti, incremento consulere volentes, etc.*

Qu'on lise cette bulle à l'endroit où elle parle des vœux simples susmentionnés. Dire que le Souverain Pontife, en gardant le silence sur le cinquième vœu, ait eu l'intention de l'exclure, est une fausseté manifeste. S'il parle des quatre autres vœux simples, ce n'est pas pour les confirmer en cet endroit ; il expose uniquement ce qui se pratique parmi nous. Or, c'est un axiome des juristes : l'exposition d'un fait n'est pas un acte dispositif. Il n'en va pas de même quand le Pape, dans la même bulle, en vient à la confirmation explicite des Constitutions de la Compagnie. Non seulement il n'en excepte alors aucune, qu'elle ait été signalée d'une manière expresse ou non mentionnée, mais il approuve et établit de nouveau celles que des esprits téméraires auraient eu la hardiesse de révoquer en doute ; il les confirme toutes et chacune en particulier dans les mêmes termes dont s'étaient servis ses prédécesseurs, et déclare suppléer à tout défaut de droit ou de fait.

Mais, sans chercher d'autres preuves, la même bulle qui, parlant des vœux simples des profès, en mentionne quatre et ne dit rien du cinquième, contient par ailleurs des expressions si claires qu'on a lieu d'être surpris de voir certains esprits demander encore d'autres explications. « Après l'émission de leurs vœux, dit-elle, les profès soit des quatre vœux, soit des trois vœux, afin de

maintenir la perfection de la pauvreté qui est le mur et le rempart de la religion, et afin d'en exclure toutes les occasions d'ambition, prononcent encore quelques autres vœux simples. *Post emissam professionem, sive quatuor sive trium votorum, professi, ad paupertatis quæ regularis instituti murus est et propugnaculum perfectionem tuendam, omnemque ambitionis occasionem excludendam, nonnulla alia simplicia vota emittunt, etc.* » Or, je le demande, dans la même phrase où le Souverain Pontife rappelle ces deux obligations, celle de ne jamais toucher au vœu de pauvreté dans la Compagnie, si ce n'est pour le restreindre davantage, et celle de ne jamais rechercher aucune dignité ni au dedans ni au dehors de l'Ordre, et même de faire connaître aux supérieurs ceux qu'on saurait nourrir des pensées d'ambition, n'aurait-il pas été hors de propos de faire entrer aussi l'objet du cinquième vœu, je veux dire de rappeler que le religieux, devenu évêque, doit écouter les conseils du Général, quitte à faire ensuite ce qui lui paraîtrait le meilleur devant Dieu? Mais arrêtons-nous. Ces quelques mots suffisent à justifier une constitution aussi sage et aussi sainte que toutes les autres, confirmée, du reste, et rendue comme elles inviolable par l'autorité apostolique.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

SAINT IGNACE

AVANT LA FONDATION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1491-1528.

Pages.

CHAPITRE I. — 1. Famille, naissance, caractère d'Ignace. — 2. Il embrasse la carrière des armes. — 3. Il est blessé au siège de Pampelune. 1491-1521. . . . 3

CHAPITRE II. — 1. Conversion d'Ignace. — 2. Apparition de la sainte Vierge. — 3. Il quitte sa famille. — 4. En quel honneur est aujourd'hui le château de Loyola. 1521. . 15

CHAPITRE III. — 1. Ignace fait vœu de chasteté. — 2. Il défend l'honneur de la Mère de Dieu contre les insultes d'un Sarrasin. — 3. Veillée des armes devant l'image de Notre-Dame de Montserrat. — 4. Manrèse : l'hôpital Sainte-Lucie. — 5. La grotte. 1522. . . . 31

CHAPITRE IV. — 1. Tentations de scrupules. — 2. Comment il en est délivré. — 3. Direction sur les scrupules. — 4. Faveurs extraordinaires. — 5. Grande estime dont il jouit à Manrèse. 44

CHAPITRE V. — 1. Exercices spirituels de saint Ignace. Leur nature, leur économie, leur fin. — 2. Leur efficacité. — 3. Il n'appartient pas à tous de les donner avec fruit. . 60

CHAPITRE VI. — 1. Fruits merveilleux des Exercices. — 2. Appréciations d'hommes très versés dans la vie spirituelle. — 3. Deux conversions extraordinaires. . . 80

CHAPITRE VII. — 1. Les Exercices tour à tour attaqués et défendus. — 2. Leur approbation par le Pape Paul III. — 3. Ils sont en usage fréquent dans la Compagnie. . 95

CHAPITRE VIII. — Saint Ignace est l'auteur des Exercices. — L'*Exercitatorium de* D. Garcia Cisneros. . . . 109

Pages.

CHAPITRE IX. — 1. Ignace quitte Manrèse pour visiter les Saints-Lieux. — 2. L'hôpital et la grotte qu'il avait habités demeurent en vénération. — 3. Protection singulière de Dieu sur lui à Barcelone, à Padoue, à Venise et en mer. — 4. Son séjour en Terre-Sainte. 1523. . . 120

CHAPITRE X. — 1. Ignace revient à Barcelone. — 2. Il commence à étudier et s'occupe du bien des âmes. — 3. Mauvais traitements que son zèle lui attire. — 4. Il ressuscite un mort. — 5. Ses prédictions à quelques hommes qui voulaient le suivre. — 6. Il apparaît à Jean Pascual. 1524-1526. . 139

CHAPITRE XI. — 1. Alcala, études, œuvres de zèle. — 2. Persécutions. — 3. Arrestation et emprisonnement. Joie d'Ignace. — 4. Dieu le venge d'un de ses insulteurs. — 5. Il quitte Alcala et se rend à Salamanque. Nouvelles persécutions. 1526-1527. 160

CHAPITRE XII. — 1. Ignace à l'Université de Paris. — 2. Inconstance de ses premiers compagnons. — 3. Sa charité à l'égard d'une personne qui l'avait trompé. — 4. Fruits qu'il opère au milieu des étudiants. — 5. Il échappe à une peine ignominieuse. — 6. Quelques conversions. 1528-1535. 182

LIVRE II

FONDATION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1528-1540.

CHAPITRE I. — 1. Pierre Le Fèvre, premier compagnon d'Ignace. — 2. François Xavier; industries du Saint pour le gagner à Dieu et en faire son disciple. . . 203

CHAPITRE II. — 1. Nouvelles conquêtes : Jacques Lainez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla, Simon Rodriguez. — 2. Vocation tardive de Jérôme Natal. — 3. Premières ouvertures d'Ignace à ses compagnons, en vue d'une forme de vie commune. 222

CHAPITRE III. — 1. Premiers vœux d'Ignace et de ses compagnons dans l'église Notre-Dame de Montmartre. — 2. La naissance de la Compagnie de Jésus sur le Mont des Martyrs est un présage de persécutions. 1534. . . . 235

CHAPITRE IV. — Sept causes diverses des persécutions soulevées contre la Compagnie. 254

Pages.

CHAPITRE V. — Du profit que la Compagnie retire des persécutions. 284

CHAPITRE VI. — La très sainte Vierge et la Compagnie de Jésus. Témoignages réciproques : — 1. De piété et de dévouement d'une part. — 2. d'amour et de protection d'autre part. 290

CHAPITRE VII. — 1. Vie et travaux d'Ignace à Paris. — 2. Voyage en Espagne. — 3. Séjour à Azpeitia. 1535. . 300

CHAPITRE VIII. — 1. Ignace à la Chartreuse de la Vallée du Christ. — 2. Départ pour Venise. — 3. Jacques Hozes. — 4. A Paris, Pierre Le Fèvre gagne trois nouveaux compagnons. 1535. 316

CHAPITRE IX. — 1. Les compagnons d'Ignace quittent Paris pour se rendre à Venise. — 2. Fatigues et dangers du voyage. — 3. Discussions avec les hérétiques d'Allemagne. — 4. Arrivée à Venise. Ministère dans les hôpitaux. 1536-1537. 328

CHAPITRE X. — 1. Voyage des compagnons d'Ignace à Rome. — 2. Audience du Pape Paul III. — 3. Retour à Venise. — 4. Charité d'Ignace envers un de ses compagnons. — 5. L'ermite de Bassano. 1537. 344

CHAPITRE XI. — 1. Ignace et ses compagnons se dispersent en différentes villes; ils prennent auparavant le nom de *Compagnie de Jésus*. — 2. Mort de Jacques Hozes. — 3. Travaux et souffrances à Ferrare et à Bologne. — 4. Voyage d'Ignace à Rome. Apparition de Notre-Seigneur. — 5. Vocation de François Strada. — 6. Œuvres de zèle. 1537-1538. 358

CHAPITRE XII. — 1. Violente persécution contre Ignace. — 2. Procès et sentence solennelle d'acquittement. — 3. Dieu punit les persécuteurs. 1538. 375

CHAPITRE XIII. — 1. Charité d'Ignace pour les pauvres de Rome. — 2. Il prépare ses compagnons à se constituer en Ordre religieux. — 3. Opposition de quelques membres du Sacré-Collège. — 4. Le Pape Paul III publie la Bulle d'approbation, 27 septembre 1540. — 5. Diverses prophéties sur l'origine, l'esprit, les travaux de la Compagnie. 1538-1540. 393

CHAPITRE XIV. — 1. Ignace élu Général de la Compagnie. — 2. Profession solennelle à Saint-Paul-hors-des-Murs. — 3. Du nom de COMPAGNIE DE JÉSUS. 1541. . . 414

LIVRE III

L'INSTITUT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Pages.

CHAPITRE I. — 1. Quelques règles de vie religieuse prescrites dans les premiers temps de la Compagnie. — 2. Saint Ignace écrit les Constitutions. — 3. Faveurs célestes. . 431

CHAPITRE II. — 1. De la fin de la Compagnie. — 2. Des moyens d'atteindre cette fin. — 3. La Compagnie de Jésus est un Ordre de clercs. — 4. Comment le plan de l'Institut est apprécié par les Souverains Pontifes. — 5. Division et enchaînement des Constitutions. 442

CHAPITRE III. — 1. La Compagnie n'a point de costume particulier. — 2. Elle est exempte du chœur. — 3. Elle ne prescrit aucune mesure commune dans l'usage des pénitences : Pourquoi. 463

CHAPITRE IV. — 1. L'Institut de la Compagnie est de stricte observance et comment. — 2. Des degrés de profès, de coadjuteur spirituel et temporel, d'écolier approuvé ou scolastique. — Les vœux simples de la Compagnie. . 480

CHAPITRE V. — 1. Du choix et de l'admission des sujets. — 2. Des épreuves auxquelles ils sont soumis. — 3. Du renvoi de ceux qui ne conviennent pas à la Compagnie. 496

CHAPITRE VI. — 1. Quelles sortes de personnes saint Ignace ne pouvait souffrir dans la Compagnie. — 2. Saint François Xavier. — 3. Simon Rodriguez partagent les mêmes sentiments. 509

CHAPITRE VII. — 1. De l'union des membres avec les supérieurs par l'obéissance. Forme monarchique du gouvernement de la Compagnie. — 2. Quelques maximes sur l'obéissance dictées par saint Ignace. — 3. Lettre sur l'obéissance. . 529

CHAPITRE VIII. — 1. De l'union des membres les uns avec les autres par la charité. — 2. Du vœu que font les profès de ne prétendre à aucune dignité ecclésiastique. — 3. Sagesse de ce vœu. 545

CHAPITRE IX. — 1. Le premier Évêque et le premier Cardinal de la Compagnie. — 2. Les profès élevés aux prélatures s'obligent par un vœu simple à écouter les avis du P. Général. — 3. Explication et justification de ce vœu. 564

— Lille. Typ. A. Taffin-Lefort. 1893 —

BX7465.B344 Vol.I
Bartoli, Daniello, S.J.

Mary D. Reiss Library
Loyola Seminary
Shrub Oak, New York

BX7465.B344 Vol.I
Bartoli, Daniello, S.J.

Saint Ignace de Loyola